

**Le passage du Canada français à la Francophonie mondiale :
mutations nationales, démocratisation et altruisme au mouvement Richelieu,
1944 - 1995**

par

Serge Dupuis

A thesis
presented to the University of Waterloo
in fulfilment of the
thesis requirement for the degree of
Doctor of Philosophy
in
History

Waterloo, Ontario, Canada, 2013

© Serge Dupuis 2013

I hereby declare that I am the sole author of this thesis. This is a true copy of the thesis, including any required final revisions, as accepted by my examiners.

I understand that my thesis may be made electronically available to the public.

Je déclare par la présente que je suis le seul auteur de cette thèse. Il s'agit d'une copie réelle de la thèse, y compris toute révision finale requise, telle qu'acceptée par les examinateurs.

Je comprends que ma thèse pourrait être rendue disponible électroniquement au public.

Serge Dupuis
30 August 2013

Abstract / Résumé

This thesis argues that French Canada did not simply fragment into regional and provincial identities during the 1960s and 1970s, but was also kept afloat by the simultaneous emergence of a francophone supranational reference. In order to demonstrate this argument, I have studied the archives of the Richelieu movement, a French Canadian society founded in 1944 in Ottawa, which was internationalized in the hopes of developing relationships amongst the francophone elite around the world. This thesis also considers the process of democratization and the evolution of conceptions of altruism within the movement, signalling again the degree to which the global project of the Francophonie captivated the spirits of Francophones in North America, but also in Europe, the Caribbean and Africa.

Cette thèse démontre que le Canada français ne s'est pas seulement fragmenté en identités régionales et provinciales durant les années 1960 et 1970, mais qu'il a également été revitalisé par la constitution simultanée d'une nouvelle référence supranationale francophone. Afin de démontrer cette thèse, nous avons fait appel aux archives du mouvement Richelieu, une société canadienne-française fondée à Ottawa en 1944, qui s'est internationalisée en vue de développer des rapports entre les élites francophones du monde. Cette thèse fait également quelques détours par la démocratisation et l'altruisme au mouvement pour illustrer à quel point le projet mondialisé de la Francophonie a captivé les esprits des francophones de l'Amérique du Nord, mais aussi ceux de l'Europe, des Antilles et de l'Afrique

Acknowledgments/Remerciements

One never writes a thesis alone. Such an endeavour almost always requires that one be well surrounded. First and foremost, I would like to recognize my remarkable co-supervisors, Dr. Matthew Hayday and Dr. Bruce Muirhead, for their collegiality, support, interest, and engagement throughout the last three years. I also wish to recognize the professionalism, commitment, and work of my internal examiners Dr. Gail Cuthbert Brandt, Dr. Terry Copp, Dr. Élise Lepage, as well as the very relevant questions of my external examiner, Dr. Marcel Martel. I must also sincerely thank the Department of History at the University of Waterloo, and particularly Donna Lang, Dr. Heather MacDougall, Dr. Andrew Hunt and Dr. James Walker, whose administrative help and support enabled me to write this thesis within the prescribed timeframe. Finally, I owe a great deal of thanks to the Social Sciences and Humanities Research of Canada and to the University of Waterloo who have been generous enough to liberate me from financial concerns during the four years of my doctoral studies.

J'aimerais également remercier ceux qui ont appuyé la réalisation de la recherche, dont les archivistes Alice Concunubova et Michel Lalonde du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le personnel de Bibliothèque et Archives Canada, le personnel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi que Chantal Lagrois, Grégoire Pagé, Mathias Pagé et Laurier Thériault du Richelieu International, tout comme les gardiens des archives privées, Normand Clavet, Paul Jutras, Guy Rogister, Jean-Marc Beunier, Marie-Jeanne Chaput, André Beaudoin et leurs conjoints qui m'ont si généreusement accueilli dans leurs demeures en 2011 et en 2012. J'aimerais aussi reconnaître les précieuses discussions que j'ai eues avec Gratien Allaire, Michel Bock, François-Olivier Dorais, Geneviève Richer et Denise Robillard, sans lesquelles la thèse aurait sans doute été moins riche.

Ensuite, je dois un merci tout particulier à mon ami Florian Panissié qui m'a appuyé considérablement au moment où je raffinais ma plume en vue d'écrire la thèse que vous avez sous les yeux. Finalement, j'aimerais reconnaître ma famille qui m'a souvent donné un coup de main à photographier des documents lors de séjours de recherche et qui m'a appuyé moralement dans le défi presque insurmontable qu'est la réalisation d'une thèse doctorale. Je formule ainsi ma reconnaissance et mon amour pour Alain, Joël, Régent et Diane Dupuis ainsi que ma conjointe, Noémi Paquette.

Table des matières

Déclaration	ii
Résumé	iii
Remerciements	iv
Table des matières	v
Liste des sigles	viii
Liste des tableaux	ix
Introduction	1
Chapitre 1 – L’idée de la solidarité dans l’historiographie	9
La nation comme projet et objet de litige	10
La démocratisation des rapports sociaux	18
La réinvention de l’humanitarisme chrétien	23
Notes	32
Chapitre 2 – La protection du Canada français, 1944 – 1960	37
Une élite masculine confrontée à la menace anglo-protestante	38
Le cercle de service comme nouvel espace de la survivance	38
Une élite masculine consciente de son statut	46
Une relation paternelle envers les enfants et la jeunesse	54
Des épouses et des mères	57
Un nationalisme canadien-français organique	60
Le Canada français comme communauté imaginée	61
La complexité de la solidarité canadienne-française outre-frontières	65
Des événements précurseurs aux relations étrangères canadiennes-françaises	75
Une charité « d’inspiration chrétienne »	80
Une action sociale catholique	81
La gestion de la charité chrétienne	85
Le Richelieu sur l’échiquier politique	90
Notes	96
Chapitre 3 – La rivalité entre les projets francophones, 1960 – 1982	106
Le consensus canadien-français et ses failles, 1960 – 1968	107
Le projet du Canada français en mutation	108
La fragmentation du Canada français	112
Le potentiel des rapports aux autres peuples	120
Une période de dynamisme et de reconfiguration, 1968 – 1973	123
Les divergences entre le Québec et les minorités canadiennes-françaises	123
Le Canada francophone du gouvernement fédéral	128
La constitution d’une nouvelle communauté francophone	131
Entre les souvenirs et les espoirs de la solidarité, 1973 – 1982	143
Des projets canadiens-français parallèles	144

La consolidation d'une Francophonie	154
Notes	167
Chapitre 4 – La démocratisation des rapports sociaux, 1960 – 1982	179
Les hommes et la hiérarchie masculine, 1960 – 1968	180
Les structures organisationnelles du mouvement comme premier lieu de démocratisation	181
La persistance du paternalisme	184
L'attitude envers la jeunesse à un carrefour	187
Des épouses et des mères	189
Le bouleversement de l'hiérarchie sociale, 1968 – 1973	190
De la méfiance à la concurrence	191
Les Baby-Boomers en tant que jeunes et jeunes adultes	194
Des épouses et des femmes	199
Les retombées des mutations idéologiques, 1973 – 1982	202
Une élite qui reprend son souffle	203
Une jeunesse à guider	207
Les épouses, les filles et les femmes	208
Notes	215
Chapitre 5 – L'évolution de l'altruisme chrétien, 1960 – 1982	224
Un altruisme chrétien amoindri, 1960 – 1968	225
Le recul de l'Église malgré la forte croyance	226
La gestion d'une charité catholique spécialisée	229
Une charité centriste	232
La remise en cause du chrétien engagé, 1968 – 1973	237
Les croyants et la marginalisation de l'Église	237
Une charité à l'épreuve de l'État providence à son sommet	242
Une nouvelle approche centriste à la charité	243
Une charité de collaboration avec l'État, 1973 – 1982	246
Une charité d'inspiration chrétienne rationalisée	247
L'enracinement d'une collaboration avec de l'État providence	254
Notes	257
Chapitre 6 – La solidarité francophone et mondiale, 1982 – 1995	264
La libéralisation des rapports sociaux et ses limites	265
Les défis des organismes bénévoles à l'heure de l'individualisme	266
Un engagement bénévole défaillant	269
La jeunesse après les Baby-Boomers	273
Les femmes devant la rhétorique de l'égalité	276
La charité laïcisée et le soutien aux projets médicaux	281
Un soupçon de croyance et les événements « spectacle »	281
La charité complémentaire au recul de l'État providence	291
Des projets francophones sous l'égide d'une Francophonie	296
Les traces du Canada français et du Canada francophone	297

Les nationalismes parallèles du Québec et des minorités canadiennes- françaises	299
La Francophonie comme référence supranationale	307
Notes	320
Conclusion	333
Bibliographie	342
Annexe 1 – Liste des cercles au 4 février 2013	356
Annexe 2 – Chronologie des événements importants	366
Annexe 3 – Le poids des cercles fondés par région, 1949 – 2013	367
Annexe 4 – University of Waterloo Research Office Ethics Clearance	368

Liste des sigles

ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
ACFO	Association canadienne-française de l'Ontario
AGA	Assemblée générale annuelle
ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
APCRE	Archives privées du Club Richelieu d'Edmundston
APCRL	Archives privées du Club Richelieu de Liège
APCRM	Archives privées du Club Richelieu de Manchester
APCRMQ	Archives privées du Club Richelieu de Montréal
APCRP	Archives privées du Club Richelieu de Paris
APCRQ	Archives privées du Club Richelieu de Québec
APRI	Archives privées du Richelieu International
AUPELF	Association des universités partiellement ou entièrement de langue française
CA	Conseil d'administration
CE	Conseil exécutif
CEE	Communauté économique européenne
CRCCF	Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa
CP	Conseil permanent
CVFA	Conseil de la vie française en Amérique
MAÉ	Ministère des Affaires étrangères de France
MAE	Ministère des Affaires extérieures du Canada
OAF	Office des Affaires francophones de l'Ontario
OJC	Ordre de Jacques Cartier
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique-Nord
PQ	Parti québécois
SÉ	Secrétariat d'État du Canada
SNA	Société nationale de l'Acadie
SSJB	Société Saint-Jean-Baptiste
SSVP	Société Saint-Vincent-de-Paul
UE	Union européenne
UN	Union nationale du Québec

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Sélection des effectifs de clubs, 1949 – 1955	67
Tableau 2.2 : Sélection de levées, 1946 – 1960	87
Tableau 2.3 : Sélection d'œuvres, 1946 – 1960	88
Tableau 3.1 : Les subventions externes, 1973 – 1981	155
Tableau 5.1 : Sélection de levées, 1960 – 1967	231
Tableau 5.2 : Sélection de partenariats privés-publics, 1968 – 1972	245
Tableau 5.3 : Sélection de levées, 1973 – 1981	249
Tableau 5.4 : Sélection d'initiatives, 1973 – 1981	250
Tableau 5.5 : Sélection de partenariats publics-privés, 1973 – 1982	255
Tableau 6.1 : Sélection des effectifs des clubs, 1985 – 1995	268
Tableau 6.2 : Sélection de levées, 1982 – 1995	285
Tableau 6.3 : Sélection d'initiatives, 1982 – 1995	286

Introduction

En appartenant à une minorité nationale et, plus encore, à sa diaspora, il va sans dire que la « fragilité » de son existence culturelle et linguistique, pour reprendre l'expression du littéraire François Paré, peut marquer profondément les notions qu'on entretient vis-à-vis de la communauté, de la justice et du bien-être¹. Cette fragilité peut représenter, encore selon Paré, tant un fardeau qu'un agent de mobilisation et de solidarité pour le membre conscientisé d'une diaspora. Entre le milieu du XIX^e siècle et les années 1960, le Canada français a constitué un projet de communauté globale qui a tâché de rassembler les parlants français du Québec et de sa périphérie. C'est d'ailleurs à partir d'un milieu minoritaire qu'au vu le jour et que s'est réinventée la Société Richelieu. Le parcours unique de cette dernière nous a donc semblé pertinent de raconter dans la mesure où celui-ci apporte une nuance à la thèse du « deuil d'un pays imaginé », exprimée par Marcel Martel, ou encore celle du démantèlement du Canada français à partir de 1960².

Nous ne cherchons aucunement à contredire les conclusions des intellectuels ayant travaillé sur le Québec et le Canada français du XX^e siècle, mais il nous apparaît juste de nuancer la perspective actuelle et communément admise d'une déchirure abrupte et profonde entre le Québec et sa diaspora, déchirure qu'on impute largement aux ambitions autonomistes du Québec³. Il y a certainement eu fragmentation devant la montée des nationalismes régionaux (québécois, franco-ontarien, etc.), mais elle a eu lieu alors qu'émergeaient une pluralité des nouveaux projets communautaires, qu'ils aient été de nature provinciale, fédérale ou mondiale. En outre, cette reconfiguration de l'appartenance communautaire s'est aussi réalisée dans le contexte de la prolifération des droits individuels et des programmes sociaux publics, comme le rappelle Simon Langlois⁴. Ces

trois éléments – la nation, les rapports sociaux et l’altruisme – forment le triptyque de notre enquête qui porte certes sur le Richelieu, mais qui propose en plus un constat nouveau sur l’évolution de la solidarité, étant passé, entre les années 1960 et 1990, d’une apologie de la survivance canadienne-française à une sympathie pour les rapports entre francophones du monde. Le parcours du Richelieu raconte ainsi une histoire du Québec sous l’angle de son rapport à l’Amérique francophone et à la Francophonie mondiale, et ce, dans l’intimité d’un organisme patriotique. Cet organisme a donc connu un sort plus heureux que le Conseil de la vie française en Amérique, l’Ordre de Jacques Cartier ou la Société Saint-Jean-Baptiste, dont les parois et l’influence se sont écroulées après 1960. Si nous hésitons à endosser le procès que fait Gérard Bouchard à l’élite nationaliste canadienne-française, nous défendons que l’émergence des « nations neuves », dont la canadienne et la québécoise, s’est déferlée parallèlement à la formation des nouveaux ensembles mondiaux, dont la Francophonie⁵.

La Société Richelieu a vu le jour à Ottawa en 1944 en rendant hommage au cardinal du même nom qui a agi *de facto* en tant que premier ministre du roi Louis XIII dans la France d’Ancien régime. Les fondateurs l’ont choisi comme patron en raison de ses contributions à la standardisation du français – il a d’ailleurs fondé l’Académie française – et à la fondation du premier hôpital et orphelinat de la Nouvelle-France⁶. L’hostilité du Cardinal envers ce qu’il qualifiait négativement de « passions féminines » des hommes de son entourage, constituerait également une troisième donne probablement inattendue de ce mouvement canadien-français. En formant des cercles composés d’hommes d’affaires et de professionnels, le Richelieu a jumelé la tradition des cercles intellectuels des Lumières à celle des mouvements caritatifs catholiques du Canada français. Cela dit, il a été fondé avant tout pour contrecarrer l’activité des organismes de service d’origine américaine, soit

principalement le Kiwanis, le Lion et le Rotary. Il s'est ainsi enraciné en Amérique du Nord avant de gagner des régions francophones outre-mer à partir de 1968. Cette volonté d'embrasser une mondialisation francophone tout en maintenant la participation des minorités nord-américaines francophones représente l'originalité du projet du Richelieu.

Jusqu'aux années 1960, les clubs se ressemblaient significativement. Préoccupés par l'objectif ultime de la survivance et de l'essor économique et politique des Canadiens français, les membres ont marginalisé leur statut social pour accentuer leur statut minoritaire en Amérique et les défis qu'ils partageaient avec tous leurs compatriotes. À la suite de son expansion en Europe et aux second et tiers mondes, l'archipel du mouvement a fini par comprendre plusieurs cercles hétérogènes aux objectifs distincts. Les cercles canadiens-français hors Québec ont maintenu la symbiose humanitaire et nationaliste d'antan tout en dynamisant leur activité grâce à l'ouverture de quelques gouvernements provinciaux à leur minorité nationale francophone. Entre temps, les cercles du Québec ont minoré leur penchant nationaliste en vue de se consacrer essentiellement au soutien humanitaire. Les clubs européens, quant à eux, ont voulu offrir un soutien intellectuel et humanitaire à la consolidation de la Francophonie tandis que les clubs africains ont surtout voulu tisser des liens avec les pays francophones de l'Occident. Pour leur part, les cercles en Colombie, en Roumanie ou en Ukraine ont plutôt été formés après la chute du communisme pour rassembler leurs plus petites concentrations de francophiles et de francophones. Nous stipulons ainsi que les cercles en milieu minoritaire canadien-français ont eu le plus grand impact dans leurs régions. Plus encore, les cercles se sont aussi diversifiés sur le front du genre à partir de 1976 : plusieurs clubs masculins sont devenus mixtes et certains cercles féminins, anciens ou nouveaux, se sont affiliés au Richelieu. Entre les années 1960 et 1990,

le mouvement s'est ainsi démocratisé sur plusieurs fronts, conformément à l'esprit inclusif et libéral auquel adhéraient les promoteurs de la Francophonie, tel que nous le verrons.

Nous avons entrepris cette recherche en partant d'une intuition que les archives du Richelieu contenaient des nuances pertinentes au débat sur le démantèlement du Canada français, qui a fait l'objet d'un énième colloque, le plus récemment, à l'automne 2012⁷. Notre recherche a débuté dans les archives principales de l'organisme qui sont préservées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa et au siège social du mouvement à Ottawa. Comme l'historien et sa méthodologie dépendent souvent des sources qui ont été préservées, nous avons été ravi de trouver, en ces deux endroits, l'intégralité des procès-verbaux, des bulletins et des rapports financiers de l'organisme, des années 1940 jusqu'aux années 1990 à quelques exceptions près, même si certains documents contiennent peu de données susceptibles à l'analyse et la majorité de la correspondance des organisateurs a été perdue. Nous avons bonifié notre corpus grâce à des coupures de presse américaines, belges et françaises, préservées aux archives du siège social, ainsi qu'aux articles repérés par les outils de recherche de la presse canadienne, *Canadian Newstand* et *Bibilo branchée*. Quelques discussions avec des historiens œuvrant dans le domaine nous ont ensuite amené à Bibliothèque et Archives Canada où nous avons consulté les documents de l'Ordre de Jacques Cartier, du Secrétariat d'État et du Ministère des Affaires extérieures. Ensuite, Bibliothèque et Archives nationales du Québec nous a accordé un accès à quelques manuscrits et publications rares. De plus, une demi-douzaine de biographies portant sur des membres de longue date nous a aussi fourni des perspectives plus intimes sur l'engagement personnel au sein du mouvement.

En vue d'approfondir notre analyse des activités des clubs au plan local, nous sommes entré en contact avec l'institution ou le membre chargé de préserver les documents de quelques cercles importants. En vue de donner la parole à des cercles œuvrant dans une variété de contextes, nous avons consulté, lors de séjours de recherche distincts effectués entre avril 2011 et mars 2013, les archives des cercles d'Edmundston (Nouveau-Brunswick), de Hollywood (Floride), de Liège (Belgique), de Manchester (New Hampshire), de Montréal (Québec), d'Ottawa (Ontario) et de Québec (Québec). Le poids accordé à ces cercles dans notre étude est par conséquent amplifié comparativement à leur poids réel dans l'histoire du mouvement. En revanche, le degré de préservation des documents au plan local varie considérablement. Les clubs d'Edmundston, de Liège et d'Ottawa ont préservé une quantité impressionnante de correspondance, de coupures de presse, d'états financiers, d'images et de procès-verbaux. Pourtant, les dossiers du cercle de Manchester après 1982 ont été perdus et ceux du cercle de Montréal sont fragmentaires après 1968. Par ailleurs, puisque nous étions à la toute fin de notre rédaction lorsque nous avons consulté les archives des clubs de Hollywood et de Québec, nous avons cité moins souvent leurs documents, ceux-ci comprenant plusieurs nuances discernées ailleurs. Nous aurions aimé consulter les documents du cercle de Paris, mais sa désaffiliation du mouvement en 1989 nous en a malheureusement barré l'accès. De plus, nous avons aussi consulté des documents au siège social portant sur les cercles de Bruxelles, de Cayenne, de Dakar, de Fort-de-France, de Kinshasa, de Paris, de Rennes, de Toronto et de Trois-Rivières.

En outre, nous avons effectué une série d'entrevues avec 36 acteurs qui nous ont permis de préciser certains événements ou d'aborder certains points passés sous silence dans les sources écrites. Les premières entrevues avec Collin Bourgeois, Laurier Thériault

et Grégoire Pagé avaient pour but de dénicher des pistes de réflexion, de localiser les fonds d'archives pertinents et d'identifier les participants potentiels tandis que les entrevues subséquentes ont servi à interroger les acteurs toujours vivants et en bonne santé sur leur implication au sein du mouvement, mais aussi sur leurs perspectives vis-à-vis de certains événements sociopolitiques majeurs. Nous sommes resté sur notre faim par rapport à certains aspects de notre interrogation, surtout en raison des réponses incomplètes à certaines questions. Puisque nous avons employé l'oralité comme moyen de recherche pour notre thèse de maîtrise, nous avons profité de cette expérience pour peaufiner notre méthode d'entrevues semi-dirigées pour ce projet-ci. Largement inspirée des techniques de Robert Perks et d'Alistair Thompson⁸, cette méthode consiste à présenter le projet au participant, à lui laisser la chance de partager ses impressions, à lui demander des précisions sur des points que l'intervieweur juge pertinents et à lui poser les questions additionnelles, inspirées d'un questionnaire générique. Comme l'atteste l'annexe 4, notre projet d'histoire orale a reçu l'approbation du University of Waterloo Office of Research Ethics le 17 février 2011. Fort d'une quarantaine d'heures d'entrevues et de plusieurs milliers de pages de notes et de documents photographiés, nous avons ensuite tâché d'attribuer une place appropriée et mesurée aux sources en question.

En abordant les antécédents et l'héritage de la Révolution tranquille, il n'était pas évident de faire coïncider une interrogation sur le nationalisme, les rapports sociaux et l'altruisme avec la volonté de respecter la chronologie des événements. Par conséquent, nous avons développé six chapitres qui allient la chronologie à la thématique et qui, selon nous, attribuent une certaine cohérence à l'analyse tout en mesurant l'évolution dans le temps. En ce sens, le premier chapitre étant à caractère historiographique, il identifie dans

quelle mesure nous souhaitons contribuer à la compréhension de la solidarité au Canada français. Ensuite, le deuxième chapitre porte sur la fondation du Richelieu comme rempart à la menace culturelle que représentait l'installation des trois grands organismes de service au Canada français du tournant des années 1940. Dans ce cadre, la protection du caractère particulier de la nation minoritaire s'est hissée au sommet des préoccupations du mouvement. Le troisième chapitre traite du nationalisme sur les plans des idées et de l'expansion du mouvement. Ici, nous suggérons que la fragmentation du Canada français entre 1960 et 1982 a été multiforme, ses causes étant l'émergence des nationalismes provincialisés, du bilinguisme fédéral et de la Francophonie, une nouvelle communauté d'appartenance mondiale. Les mutations sociopolitiques des années 1960 et 1970 ont aussi eu un impact sur les rapports sociaux et sur l'altruisme, dont les tentacules ont rassemblé professionnels et ouvriers, jeunes et adultes, hommes et femmes au sein d'une nouvelle rhétorique par rapport à l'égalité des individus. L'impact considérable de ces mutations sur la solidarité, qu'elles aient été canadienne-française ou plus largement francophone, forme la raison d'être des quatrième et cinquième chapitres. Finalement, le dernier chapitre porte sur l'emprise croissante du néolibéralisme entre 1982 et 1995, une période ayant vu le recul de l'État providence ainsi que la prolifération du rôle public joué par les femmes et les minorités.

Il est nécessaire de préciser que nous nous en sommes tenu à l'évolution du Canada français sur un demi-siècle non seulement parce que la majeure partie de notre analyse porte sur les années 1960 et 1970, mais aussi parce que la chute du communisme (1991) et la dernière des crises constitutionnelles au Canada (1995) coïncident avec le début de la période historique dans laquelle s'insère la rédaction de cette étude. Ces jalons en histoire

occidentale et en histoire canadienne, rajoutés au fait que l'organisme avait déjà subi ses transformations les plus importantes, expliquent le choix d'arrêter notre enquête au milieu des années 1990. Enfin, comme c'est le cas dans la plupart des études rédigées en français au Canada, nous avons maintenu les citations en anglais dans leur langue originelle. Nous avons aussi maintenu en anglais les noms des organismes dont le pendant officiel n'a pas existé en français. En dernier lieu, nous avons nommé l'affiliation professionnelle des spécialistes cités seulement dans les cas où ils ne sont pas des historiens.

¹ François Paré, *Théories de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir, 1994.

² Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.

³ Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Prise de parole, 2003.

⁴ Simon Langlois, « Un cas typique de mutation de la référence nationale : le Canada français », dans : Simon Langlois, dir., *Identités et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995.

⁵ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.

⁶ Cécile d'Ablis, *Richelieu*, Paris, Armand Colin, 2012.

⁷ Colloque interdisciplinaire « Les États généraux du Canada français, 45 ans plus tard », Université du Québec à Montréal, 12 octobre 2012.

⁸ Robert Perks et Alistair Thomson, *The Oral History Reader*, 2^e édition, New York, Routledge, 2006.

Chapitre 1

L'idée de la solidarité dans l'historiographie

En introduction, nous mentionnions que la solidarité se trouverait au cœur de notre étude. Selon nous, la solidarité représente une volonté collectiviste de veiller au bien-être de sa famille, des gens les plus vulnérables de son entourage et de sa société d'appartenance. Ce terme est particulièrement approprié à notre analyse puisqu'il rassemble les motivations qui transcendent la période à l'étude. La survivance représentait certainement une expression de la conscience de la « fragilité » du Canada français ainsi qu'une mobilisation pour répondre à ses carences culturelles, matérielles et spirituelles. Malgré cela, ce cadre d'action et de pensée n'aurait pas été approprié pour analyser la solidarité des années 1970 et 1980, plus encline à embrasser le libéralisme social et économique tout comme une part des retombées de la mondialisation.

En vue de bien situer la solidarité dans l'historiographie, ce regard s'inspire de quelques champs particuliers. Pour se pencher sur la transition du paradigme du Canada français à celui de la Francophonie, il fait appel aux études sur le nationalisme. De même, il ne pouvait traiter de la démocratisation des rapports sociaux, soit la transition vers des relations à caractère plus égalitaire, sans comprendre les particularismes de la masculinité, du féminisme et de la jeunesse pendant la période. Enfin, pour saisir l'évolution de l'altruisme, nous avons pris en compte les études sur la déconfessionnalisation, la charité et l'État providence. Les titres de notre recension proviennent surtout du Canada, mais celle-ci se réfère aussi à des études américaines et françaises.

La nation comme projet et objet de litige

Une étude de la solidarité nous amène forcément à jeter un regard sur les projets de société et les destins communs qu'on pourrait caractériser de « nationaux ».

Le politicologue Benedict Anderson¹ qualifie la nation d'« *imagined political community – and imagined as both inherently limited and sovereign* »². Selon lui, les projets de cohésion culturelle linguistique et symbolique, promus par des monarques aux XVI^e et XVII^e siècles, ont suscité l'émergence des États-nations. À l'intérieur des fédérations, dont le Canada, quelques projets de communautés imaginées se sont concurrencés. En 1867, la jeune nation canadienne-française et un impérialisme canado-britannique raffermi ont formé les deux projets nationalistes des peuples de souche européenne de l'État fédéral canadien.

Ce « pacte » entre deux peuples, auquel adhéraient nombre d'intellectuels, a permis à ces importantes communautés d'atteindre la souveraineté politique dont parle Anderson entre 1791 (la création des premières assemblées législatives) et 1982 (le rapatriement de la Constitution fédérale), malgré le fait que le Québec n'ait jamais signé l'entente.

Il va sans dire que le Canada n'a pas adopté l'allure d'une nation unique selon les paramètres définis par Anderson. Il a certes existé une forme de nationalisme britannique qui visait à englober l'ensemble des citoyens de souche européenne, mais les Canadiens français l'ont reçu avec suspicion. Dans le dernier tiers du XX^e siècle toutefois, les efforts du parti Libéral à promouvoir le bilinguisme et, plus tard, le multiculturalisme ont formé les vertus transcendantes de la citoyenneté canadienne. D'ailleurs, José Igartua accentue l'enthousiasme des Canadiens anglais pour ce projet³. Matthew Hayday et le politicologue Leslie Pal soulignent les filons de ce projet comme étant l'enseignement des deux langues officielles, le développement d'une fête nationale et le soutien financier aux communautés

« de langue officielle » en milieu minoritaire⁴. D'autres comme le sociologue Fernand Dumont n'y voient rien de moins qu'une « refondation [idéologique] du Canada »⁵. Quant au journaliste Graham Fraser et au politicologue Kenneth McRoberts, ils accusent ce projet d'être superficiel et critiquent son atteinte à l'entité canadienne-française et aux compétences provinciales⁶. Cela dit, Jocelyn Létourneau rappelle que le projet remet en valeur une certaine « canadianté » historique qui rejetait l'impérialisme et reconnaissait l'existence de deux sociétés, même si le projet contemporain a surtout servi à contrecarrer le nationalisme canadien-français et son extension québécoise⁷. D'ailleurs, selon le juriste Sébastien Grammond, l'adoption de la Charte des droits et libertés canadiennes (1982) a transformé l'appartenance communautaire des minorités nationales francophone et indigène pour les rapprocher du projet national canadien⁸. Selon les politicologues Edward Grabb et James Curtis cependant, la distinction linguistique et culturelle du Québec dans l'espace nord-américain est demeurée tout aussi importante que les régionalismes significatifs parmi les gens dans l'Ouest, le Sud-Est et le Nord-Est du continent. Ce faisant, ils ne qualifient pas le Canada anglais de communauté, mais plutôt de fragments de variantes culturelles nord-américaines⁹. Pour sa part, cette étude traite le projet canadien de force importante pour comprendre le démantèlement du Canada français.

Pour ce qui est du nationalisme canadien-français, celui-ci s'est érigé contre les appels à l'assimilation de Lord Durham (1839) et les règlements scolaires qui ont interdit l'enseignement du français dans les provinces à majorité anglaise (1864 – 1927) selon Arthur Silver¹⁰. Cela dit, l'attribution progressive des libertés politiques, dont les coutumes juridiques (l'Acte de Québec en 1774), le scrutin populaire (l'Assemblée du Bas-Canada en 1791), la responsabilité des compétences culturelles (la province du Québec en 1867) ou

encore la possibilité d'enseigner en français hors Québec (au Manitoba en 1896, en Ontario en 1927, etc.) ont mené à une démocratie « consociationnelle », un état de coexistence pacifique marquée par de forts clivages, selon Marcel Martel et Martin Pâquet¹¹. Si Michael Behiels constate la formation de camps libéral et nationaliste parmi les Canadiens français, Fernand Dumont et Michael Gauvreau rallient plutôt la pluralité des voix au renforcement de l'État et à l'équilibre des compétences entre Ottawa et Québec¹². Pour notre part, nous constatons la prédominance du projet canadien-français dans les esprits des membres jusqu'aux années 1960, années après lesquelles s'est installée une rivalité entre les communautarismes canadien, québécois, canadien-français et francophone.

La Révolution tranquille, cette grande période de rénovation politique et culturelle de 1960 à 1968 selon la périodisation de plusieurs, a emmené des mutations profondes au nationalisme canadien-français, dont plusieurs sont venus à penser que les frontières autrefois fluides devaient se recentrer sur celles du Québec. Par ailleurs, les communautarismes francophones provincialisés sont ainsi devenus le paradigme prédominant chez les Canadiens français. Gérard Bouchard constate l'éveil du peuple « québécois » à l'encontre du mépris historique de son élite, même s'il attribue également l'échec des référendums sur l'indépendance au rejet d'un projet élitiste par le peuple¹³. Joseph Yvon Thériault réfute cette thèse et cerne plutôt la résistance à l'américanisation et la défense de la francité comme les dominantes transcendant l'histoire canadienne-française¹⁴. Celui-ci reconnaît toutefois les mutations profondes causées par les projets des « nations neuves », le Canada et le Québec en l'occurrence, dès les années 1960. De plus, des biographies politiques traitant des premiers ministres Daniel Johnson ou Jean Lesage dénotent chacune l'ambivalence des acteurs envers l'indépendance politique, plus souvent

qu'autrement une tactique visant à renforcer l'État québécois à l'intérieur du fédéralisme¹⁵. Fernand Dumont fait ainsi une distinction entre le potentiel du fédéralisme de la Confédération et le projet pour une nation unitaire qu'a proposé le parti Libéral à partir de 1968. Pourtant, selon le sociologue Yves Couture, le projet d'indépendance, n'ayant jamais réussi à rallier l'appui de la majorité des Québécois, relevait souvent d'un millénarisme semblable au Providentialisme d'antan, un remède qui promettait de dissiper l'ensemble des défis à la pérennité de la langue française¹⁶. Quoi qu'il en soit, selon Éric Bédard et Alain Gagnon, que le mouvement souverainiste ait connu le succès ou non, sa persistance chez les Québécois souligne leur aspiration pour l'autonomie qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'État canadien¹⁷. Notre étude confirme cette ambivalence des membres québécois du Richelieu, mais aussi des membres canadiens-français des autres provinces, envers l'idée de l'indépendance nationale.

Les répercussions de ces mutations chez la minorité de Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec ont aussi inspiré des études importantes. Yves Frenette constate la formation d'une scission idéologique entre les Canadiens français de l'extérieur et ceux du Québec après les crises scolaires ainsi que la désintégration de ceux-ci en sous groupes irréconciliables pendant les années 1960¹⁸. Marcel Martel souligne plutôt, des années 1930 aux années 1960, la continuité d'une solidarité grâce aux nombreuses souscriptions au Québec pour le développement de la presse et de la radio françaises en milieu minoritaire¹⁹. Quant à Gaétan Gervais, il attire l'attention au différend, jugé irréconciliable chez certains, qui s'est manifesté aux États généraux du Canada français (1966 – 1969)²⁰. La formation de la Fédération des francophones hors Québec en 1975 aurait ainsi cimenté le démantèlement d'un projet commun entre Canadiens français du Québec et ceux des autres

provinces. Toutefois, rappelle Gratien Allaire, les minorités ont aussi contribué à repousser la « survivance » au profit d'une ambition francophone nouvelle²¹. Les politicologues Lawrence Olivier et Guy Bédard associent même le malaise des Québécois vis-à-vis des minorités à la figure repoussoir qu'ils imputent à ces derniers, leur rappelant la fragilité de leur existence culturelle en Amérique²². Michael Behiels, Joel Belliveau, Michel Bock ou encore Matthew Hayday soulignent chacun l'effervescence croissante dans les milieux minoritaires à partir des années 1960 qui a découlé, à la fois, de la Révolution tranquille, des subventions des gouvernements provinciaux et fédéral et de l'attribution de la gouvernance scolaire²³. Cela dit, les minorités sont demeurées coincées entre un Québec français duquel elles étaient passablement exclues et un Canada officiellement bilingue dans lequel elles n'étaient parfois pas perçues comme étant plus qu'une minorité parmi d'autres. Voilà une autre raison pour laquelle le Richelieu a fait de la Francophonie, aussi difficile à cerner soit-elle, son principal vecteur de solidarité à partir de 1968.

Plus récemment, certains chercheurs ont fini par souligner la persistance de l'empreinte canadienne-française à la suite de ces mutations. Joseph Yvon Thériault, malgré sa déception de voir les minorités s'intégrer de plus en plus à l'ordre symbolique canadien, estime qu'un « respect » est demeuré pour les forces du Canada français en tant que projet de société globale. D'ailleurs, l'acculturation est demeurée bien moins forte dans les régions de colonisation canadienne-française qu'au sein des milieux urbains multilingues à prédominance anglophone à l'extérieur de la « ceinture bilingue » entourant le Québec²⁴. Serge Miville rajoute que le rêve de l'Ontario français est demeuré canadien-français en essence jusqu'à l'application de la Charte des droits et libertés, moment qu'il qualifie de véritable « rupture » entre Québécois et francophones canadiens²⁵. Tandis que les

géographes Dean Louder et Éric Waddell considèrent l'Amérique comme des espaces où le français est un fait de vie, de mémoire ou d'histoire²⁶, notre regard contribue à cette discussion dans la mesure où il souligne la dimension mondiale des mutations francophones de la deuxième moitié du XX^e siècle. Malgré la continuité d'une empreinte canadienne-française et la fragmentation identitaire, la mondialisation n'était pas qu'une menace à la viabilité de la « Franco-Amérique », tel que nous le verrons, elle a parfois été une force, dont dans le cas de la Francophonie.

Autrement dit, les mutations nationales au Canada et au Canada français se sont dressées en arrière-plan de la formation d'un nouvel ensemble global, la Francophonie, qui s'est érigé contre l'homogénéisation, voire l'américanisation, des cultures. Au Richelieu, cette volonté globale est devenue le filon principal liant les minorités francophones au Québec. Pour le politologue Jan Aart Scholte, la mondialisation est une conséquence de l'industrialisation et de la prolifération des communications et des transports qui ont amené des peuples, autrefois isolés, en contact²⁷. La mondialisation est souvent considérée comme une menace à leur originalité, même si elle n'est pas parvenue à éliminer les peuples qui bénéficient d'un poids démographique important. Pour l'anthropologue Arjun Appadurai, la mondialisation renforce les identités sectorielles et détache les peuples de leur souveraineté politique²⁸. Fernand Dumont critique ce processus qui essentialise les communications entre groupes d'intérêts, eux qui seraient incapables de remplir toutes les fonctions des communautés culturelles et politiques selon lui. Le politologue Will Kymlicka souligne plutôt le paradoxe entre la faveur publique pour le multiculturalisme et le rouleau compresseur de la mondialisation²⁹. À son avis, le véritable multiculturalisme repose d'abord sur le respect accordé aux minorités nationales, elles qui incarnent les lieux

les plus durables de diversité. Sur ce front, le Richelieu s'est inscrit dans une logique francophone et nationale en promouvant l'expression de la francité dans des localités variées. Il s'est toutefois partiellement rendu à la mondialisation, tel que nous le verrons, en marginalisant l'importance des institutions politiques.

En matière de politique étrangère canadienne, de nombreux auteurs, dont Adam Chapnick, J.L. Granatstein, John Hilliker ou encore Donald Barry soulignent la volonté du Canada de s'ériger comme puissance moyenne dans le contexte d'une Europe et d'une Asie en pleine reconstruction³⁰. Pour leur part, Reginald Whitaker et Gary Marcuse scrutent plutôt la lutte au communisme, après l'effondrement des empires européens, grâce notamment à l'assistance occidentale à l'Inde et au Pakistan pendant leurs décolonisations respectives³¹. Pendant les années 1970, l'assistance canadienne s'est progressivement dirigée vers les pays francophones sous l'impulsion des priorités domestiques selon David Morrison. Toutefois, c'est le rapport du Canada aux États-Unis qui a subi la plus importante intensification après la Guerre, amenant définitivement celui-ci dans son giron politico-économique selon Bruce Muirhead³². Notre cas effleure la lutte au communisme et l'intensification des liens avec les États-Unis et le Sud global, même si le mouvement a surtout visé à intensifier des liens divers dans la Francophonie.

À partir de la Révolution tranquille cependant, Ottawa a dû prendre en compte les ambitions étrangères grandissantes du Québec. Selon Charles Cognan, le président français Charles de Gaulle a voulu contrer l'influence américaine, dont un moyen a été la formation d'un pays français en Amérique³³. Les études sur la relation franco-québécoise sont nombreuses et vont des plus farfelues – J. F. Boshier y voit, par exemple, une conspiration d'entreprises et d'intellectuels pour l'indépendance du Québec alors que Frédéric Bastien

tente de démontrer l'appui de la France pour l'indépendance éventuelle du Québec – aux études quantitatives du politicologue Louis Balthazar sur la fréquence des rencontres diplomatiques québécoises à l'étranger jusqu'aux mémoires de diplomates, dont celles de Claude Morin³⁴. Les études plus récentes de Robin Gendron ou de David Meren soulèvent l'influence du gaullisme pendant la décolonisation et la course du Québec et du Canada à établir des ambassades et des délégations dans les pays francophones nouveaux et anciens³⁵. D'autres recherches récentes, dont celle de Sean Mills, misent sur l'influence de la décolonisation sur les idées au Québec des années 1960³⁶. Robert Bothwell et J.L. Granatstein soulignent l'indifférence relative du premier ministre Pierre Trudeau vis-à-vis de la politique étrangère, épris surtout par la politique intérieure pendant ses mandats³⁷. Les politicologues Louise Beaudoin et Stéphane Paquin étudient, quant à eux, l'ascension du Québec dans les milieux diplomatiques et la trêve offerte par le premier ministre canadien Brian Mulroney en 1986 pour que Québec et Ottawa représentent leurs champs de compétences respectifs à l'étranger³⁸. Notre étude constate surtout la pluralité des efforts francophones à l'étranger. Le Richelieu possédait l'avantage de pouvoir transiger avec divers paliers gouvernementaux en vue d'avancer la construction de la Francophonie.

D'autres études plus générales traitent de l'influence du gaullisme, dont celle de Serge Berstein, ou de l'expansion et du rôle d'intermédiaire accordé à la langue française de la colonisation à nos jours, dont celle du linguiste Alain Rey³⁹. Bien que les premiers regards des politicologues René-Maurice Dereumaux et Sylvie Guillaume aient été publiés sur le monde associatif francophone pendant les années 2000, la première histoire de la Francophonie est parue en 2011, grâce aux politicologues Trang Phan et Michel Guillou qui la caractérisent de réponse à la décolonisation française à l'encontre de l'homogénéisation

anglo-américaine⁴⁰. Bien que le visage inoffensif du Canada lui ait permis de diriger certaines institutions naissantes, deux seules organisations de la Francophonie ont vu le jour au Canada : l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (1961) et le Richelieu International (1968)⁴¹. C'est ainsi que la solidarité canadienne-française – et ensuite francophone globale – au Richelieu s'est arrimée à quelques projets complémentaires, voire concurrents, des années 1960 aux années 1980.

En somme, notre étude est construite à partir de l'historiographie portant sur le démantèlement du Canada français et le développement des rapports entre peuples francophones pendant la deuxième moitié du XX^e siècle. Son originalité consiste à dépeindre les liens entre ces processus simultanés, parfois développés par les mêmes acteurs, au profit des projets régionaux et mondiaux et au détriment des projets nationaux.

La démocratisation des rapports sociaux

En effet, cette étude de la solidarité porte sur la nation, mais aussi sur les mutations aux rapports entre hommes, femmes et jeunes de diverses classes sociales. À notre avis, les paramètres de la solidarité se sont transformés non seulement pour épouser quelques projets de destins parallèles et concurrents, mais aussi pour influencer la nature des rapports sociaux au sein de la famille. Autrement dit, les rapports de nature patriarcale ont progressivement cédé leur place à des rapports plus égalitaires entre hommes, femmes et jeunes entre les années 1960 et 1980. Notre interrogation ne porte donc pas sur les différences entre les classes sociales, mais plutôt sur la progression de l'idéal des rapports humains égalitaires. C'est ainsi que nous employons le terme « démocratisation », non pas comme un moyen pour dire que les iniquités entre les sexes et la distribution de la richesse

se sont envolées, loin de là. Il s'agit plutôt d'un terme qui avance que la progression de l'idéal des rapports égalitaires a forcément influencé les rapports sur le terrain. L'idéal de la solidarité canadienne-française et francophone en est ainsi ressorti fortement marqué.

Par ailleurs, touchés par les impératifs religieux et sociaux du milieu du XX^e siècle, les membres du Richelieu ont ainsi posé des gestes charitables. Nous devrions ajouter, à cet effet, que ces professionnels et ces hommes d'affaires appartenaient à la classe moyenne. Lawrence James décrit ce groupe comme un amalgame peu circonscrit qui regroupe les professionnels libéraux (avocats, médecins, etc.) et les entrepreneurs ni pauvres ni riches⁴². La bourgeoisie, quant à elle, pourrait être dépeinte comme une tranche supérieure de la classe moyenne qui s'est souvent vue comme moralement supérieure à l'aristocratie tout en aspirant à atteindre le niveau d'aisance de cette dernière. Même si la taille de la classe moyenne a varié considérablement selon l'époque et la société, elle a souvent défendu le capitalisme ayant permis son existence et été réticente d'embrasser le socialisme ou le syndicalisme qui menaçait potentiellement l'accumulation personnelle.

Plus récemment, les intellectuels du Québec et du Canada français ont moins mobilisé le concept de « classes sociales » dans leurs cadres d'analyse, préférant souligner la minorisation et la dépendance de sa population au pouvoir économique américain et canado-britannique. En 1962, le sociologue Marcel Rioux a décrit un « plafond » au travers duquel l'élite canadienne-française ne pouvait percer, l'empêchant ainsi d'atteindre les rangs supérieurs où se trouvait la véritable élite économique, elle qui était d'origine anglo-saxonne principalement. Même en 1961, les Canadiens français (26 % de la population du Canada) étaient sous-représentés parmi les citoyens les plus prospères (7%) et surreprésentés parmi les moins nantis (35 %). Cette réalité explique le poids supérieur des

coopératives au Canada français par rapport aux autres régions nord-américaines ainsi que la volonté des syndicats de représenter une plus grande diversité de travailleurs spécialisés et non spécialisés⁴³. Pour Gérald Fortin, une tension a persisté entre l'harmonie sociale d'une minorité et l'aspiration d'une élite à se joindre à la classe dominante⁴⁴. Dans cette étude, l'ascension sociale des Canadiens français est considérée comme une raison forte de l'engagement des membres, tant au plan personnel qu'au plan collectif.

En plus de la classe sociale, l'identité sexuelle de ces hommes nous renseigne aussi sur la nature de leur solidarité. Si la virilité est une tendance qui, selon George Moose, particulièrement dans les armées, les clubs et les écoles, stigmatise tout ce qui est jugé de « féminin », la sociologue R.W. Connell a pour son dire que, plusieurs hommes, se sentant vulnérables vis-à-vis de ces attentes, auraient été portés à participer à la chasse récréative, à se doter des armes à feu ou à mépriser la diversité sexuelle⁴⁵. La constitution d'une « norme » masculine, propagée à partir de plusieurs foyers, a surtout cherché à résister au glissement progressif de l'autorité paternelle vers l'État, les femmes et les minorités visibles. Mary-Ellen Kelm ainsi que les sociologues Mary-Louise Adams et Gary Kinsman abordent la construction de l'hétérosexualité au Canada comme source de vigueur pouvant opposer le communisme⁴⁶. Dans son histoire culturelle de la masculinité, Michael Kimmel distingue trois variantes de masculinité : le patriarche, l'artisan et le *self-made man*. Cette dernière variante est devenue prédominante aux États-Unis, même si les autres tendances et les masculinités minoritaires (ethniques, homosexuelles ou ouvrières) se sont taillées une place à la fin du XX^e siècle. Dans la première véritable étude de la masculinité au Canada, Christopher Dummitt souligne la tension paradoxale entre l'autosuffisance et la volonté de contrôler les êtres et l'environnement⁴⁷. D'autres, dont Robert Rutherford ou

Veronica Strong-Boag, misent plutôt sur la substitution du paternalisme autoritaire au profit d'une paternité orientée vers les loisirs récréatifs avec ses enfants⁴⁸. Malgré la recrudescence de la virilité au milieu du siècle, le psychologue Steven Pinker suggère que le déclin de la violence (des guerres, des homicides, etc.) à la puissance de dix entre le Moyen-Âge et le tournant du millénaire, ou encore l'avancée de la résolution pacifique de conflits, a peut-être été amené par les régimes de justice et le féminisme. Notre étude nous habilite ainsi à mesurer, non pas le recul de la violence, mais la tension entre la virilité et la tendresse ainsi que l'association progressive de la solidarité à la participation d'un plus grand nombre de citoyens à la sphère publique.

Dans l'historiographie québécoise, le concept de la masculinité continue d'être abordé plus timidement. Andrée Lévesque impute cette réticence d'appliquer le genre aux études québécoises à une crainte de fragiliser les assises d'une société minoritaire en Amérique du Nord. Quoi qu'on en dise, les études s'entendent que l'image du *self-made man* était moins importante au Canada français que celle du patriarche en raison de l'influence du catholicisme et de la minorisation sociopolitique. Christine Hudon et Louise Bienvenue, Vincent Duhaime et Pierre Hurteau suggèrent que l'autorité du père et de l'Église, au nom de la solidarité culturelle, avait parfois pour effet d'affaiblir l'estime de soi de ces personnes déjà semi colonisées par l'empire britannique⁴⁹. Par contre, Jeffrey Vacante trouve plutôt les études sur le genre au Québec « *less useful* » puisqu'elles ne cernent pas suffisamment l'ampleur du pouvoir masculin, comparable à celui ailleurs en Occident selon lui⁵⁰. Il accuse même les historiennes de laisser leur penchant nationaliste minimiser la marginalisation historique des femmes. Pourtant, les travaux de Micheline Dumont ou de Denyse Bailargeon sont assez sévères à l'endroit du nationalisme qu'elles qualifient plus ou moins de

synonyme du paternalisme. Notre étude, quant à elle, aborde la tension entre le rassemblement de l'élite d'une minorité et la marginalisation des jeunes et des femmes.

Au Canada français hors Québec, l'étude du genre dans l'histoire demeure embryonnaire. La politicologue Linda Cardinal a écrit sur les femmes en milieu minoritaire et Danielle Coulombe suggère que la femme franco-ontarienne, étant marginalisée sur deux fronts, a été doublement victime dans son sort⁵¹. L'auteure Estelle Huneault a aussi fait une histoire des débuts de l'Union catholique des fermières de la province d'Ontario⁵², mais les recherches sur les femmes en milieu minoritaire nous offrent peu de pistes et une véritable histoire du genre ou de la masculinité en milieu minoritaire manque toujours à l'appel. C'est en ce sens que nos efforts ici seront pionniers.

Découlant également des études sur le genre, la relation des adultes à la jeunesse est d'une importance centrale ici. Si Dominique Marshall souligne le consensus international qui s'est formé sur la protection des enfants et Cynthia Comacchio soulève la tendresse parentale, la prolongation des études et le retardement du mariage chez les jeunes pendant l'entre-deux-guerres⁵³, Denyse Baillargeon souligne plutôt le remplacement de l'instruction morale et civique par la promotion de l'esprit familial démocratique à partir de 1960⁵⁴. Ensuite, l'abondante historiographie relative aux années 1960 et les jeunes pointe, dans tous les cas, à rien de moins qu'une révolution des mœurs occidentales. Doug Owram cible la génération des baby-boomers (née entre 1942 et 1964) qui a représenté une personne sur deux au Canada en 1966⁵⁵. Pour Michel Bock, les organismes de jeunesse canadiens-français des années 1960 ont abandonné la transmission de la tradition des ancêtres comme objectif central pour promouvoir la participation active et la rupture avec les valeurs d'antan⁵⁶. Cependant, il ne faut pas oublier que, bien que la libéralisation sociale se

soit intensifiée dans les années 1920, les mutations ont rejoint inégalement les divers groupes culturels, classes sociales et milieux⁵⁷. Par ailleurs, la consommation de drogues douces et l'utilisation des mesures contraceptives sont demeurées litigieuses, rappellent Marcel Martel et Christabelle Sethna⁵⁸.

L'originalité de notre étude consiste donc à associer les transformations des idéaux relatifs aux rapports sociaux en étapes, du recul du paternalisme dans les rapports entre hommes à celui entre les hommes et les jeunes et, enfin à celui entre ces premiers et les femmes. Si la volonté d'autonomisation des groupes marginalisés a été bien étudiée déjà, l'association des changements aux rapports entre les hommes comme condition de départ à cette volonté d'autonomisation n'a pas été explicitée comme nous le faisons ici.

La réinvention de l'humanitarisme chrétien

Ensuite, si la communauté d'appartenance et les rapports sociaux sains sont nécessaires à l'expression d'une solidarité quelconque, celle-ci appelle aussi les personnes, d'après Fernand Dumont, à réaliser des gestes de générosité envers leurs prochains. Cet engagement, parfois inspiré par la croyance religieuse, s'exprime ainsi souvent par l'altruisme. Cette force agissante sur l'élite, à qui incombe la responsabilité traditionnelle de veiller aux besoins des moins nantis, s'est transformée considérablement avec la laïcisation de l'assistance sociale et le développement de l'État providence. Au Richelieu, la charité est passée des œuvres matérielles pendant les années 1950, aux œuvres récréatives après 1970 et aux œuvres médicales au tournant des années 1990, simultanément aux compressions financières dans les prestations et les institutions publiques en Occident.

Dans l'historiographie canadienne depuis les années 1990, les religions bénéficient d'un traitement plus favorable. Si Ramsay Cook s'acharne sur la résistance des églises protestantes canadiennes au rationalisme moderne à la fin du XIX^e siècle, Michael Gauvreau constate plutôt une volonté de réconciliation avec la science et un effort de rehausser les mœurs sociales⁵⁹. Gauvreau et Nancy Christie, dans leur étude sur le protestantisme canadien pendant la première demie du XX^e siècle, discernent la transition de la représentation du fidèle du pêcheur originel à celle d'un « saint en devenir »⁶⁰.

Par les associations, les services sociaux et les syndicats, l'Église catholique a étendu son influence à l'ensemble de la société et est devenue plus imposante que l'État au milieu du XIX^e siècle selon Jean Hamelin et Nicole Gagnon⁶¹. Les clercs et les laïcs originaires de Belgique et de France ont prêté main forte à la propagation des idéaux personalistes, ceux-ci qui misaient sur la centralité de l'épanouissement et de l'altruisme selon la sociologue Marie Martin-Hubbard⁶². Le mouvement personaliste du début du XX^e siècle a émergé en opposition partielle à la rationalité des Lumières et au déterminisme darwinien. Devant la montée du communisme, nombre de penseurs ont fini par promouvoir un compromis entre le socialisme et le libéralisme sans borne⁶³. L'État libéral, lui seul selon les personalistes, pouvait assurer la créativité, la dévotion au Seigneur et la générosité envers autrui. Certains auteurs en ont déduit la « protestantisation » du catholicisme, mais Martin Meunier accentue surtout le « pari » audacieux qu'a pris l'Église en plaçant les laïcs au centre de l'œuvre religieuse pour maintenir sa pertinence⁶⁴. Le Richelieu demeure un exemple appliqué du personalisme dans la mesure où il a encouragé la laïcisation et a repoussé l'ingérence des clercs dans ses affaires internes tout en reconnaissant la force de la croyance comme vecteur agissant chez ses membres.

De plus, cette promotion du rôle des laïcs dans l'action sociale aurait contribué à l'avènement de la Révolution tranquille. Les cercles d'Action catholique en particulier, selon Louise Bienvenue, ont incité les jeunes à revaloriser les institutions de l'Église et à intensifier l'implication sociale⁶⁵. Selon Gauvreau, alors que Pierre Trudeau, René Lévesque, Gérard Pelletier et Claude Ryan ne voyaient pas l'État comme un instrument pour exprimer la volonté d'un peuple avant les années 1950, ils ont momentanément partagé des espoirs communs pour le rehaussement collectif des Canadiens français. Si les limites de l'influence de l'Église demeurent difficiles à discerner, un consensus semble s'être formé sur son aspiration. Notre étude tend donc à distinguer l'impression, parfois négative, des laïcs envers les clercs de la croyance inébranlable chez plusieurs de ces premiers.

Par ailleurs, les historiens ont peut-être exagéré « l'évaporation » du catholicisme dans la seconde moitié du XX^e siècle. Malgré le recul de la pratique religieuse hebdomadaire au Québec (de 85 % de la population en 1965 à 20 % en 1998) et la baisse dans la prise de vocations, la « religion culturelle » a continué à encadrer certains rites de passage, dont le baptême et les funérailles, et à influencer plusieurs croyances par rapport à la justice et à l'altruisme selon le sociologue N. J. Demerath⁶⁶. À titre d'exemple, créées en 1964, les commissions scolaires du Québec sont demeurées confessionnelles jusqu'en 1999 et les cours de morale catholique n'ont été suspendus qu'en 2008. Même au tournant du XXI^e siècle, 95 % des Québécois francophones se disaient toujours « catholiques », rappellent les sociologues Raymond Lemieux et Robert Mager⁶⁷.

Chez les minorités canadiennes-françaises, l'Église a continué de jouer un rôle important après 1960, tant dans l'encadrement social et culturel que dans la scolarisation puisque les États fédéral et provinciaux n'ont pas occupé le vide laissé par le recul des

institutions religieuses, du moins, dans la même mesure où l'État québécois l'a fait pour sa population francophone. Robert Choquette souligne le rôle politique primordial qu'a joué l'Église canadienne-française au rayonnement de la minorité franco-ontarienne pendant la première moitié du XX^e siècle, alors que Gaétan Gervais souligne l'ouverture de nombreuses nouvelles paroisses après 1960 dans les nouvelles régions de migration franco-ontarienne en particulier⁶⁸. Sinon, Martin Meunier note un taux de pratique religieuse légèrement plus élevé au Canada francophone qu'au Québec au tournant du millénaire. Pour l'Acadie, Joel Belliveau suggère un désinvestissement de l'Église comparable à celui au Québec, mais le maintien d'un taux plus élevé de pratique religieuse⁶⁹. Enfin, la confessionnalité s'est aussi préservée dans les écoles de langue française de l'Alberta et de l'Ontario⁷⁰. Notre étude constate également la marginalisation progressive de la religion sans que cela n'ait entraîné son évaporation dans la conscience des membres. Cependant, nous n'abordons que sommairement la religion dans les clubs outre-mer puisqu'ils se sont insérés dans des contextes déjà fortement laïcisés, dont la France, ou non catholique, dont le Sénégal.

Quant à Bornislaw Geremek, il pointe à la croyance religieuse comme le vecteur principal du soutien communautaire au milieu du XX^e siècle. Les gouvernements occidentaux ont d'ailleurs mobilisé des notions chrétiennes en augmentant les impôts pour le développement des services sociaux⁷¹. Robert Bremner souligne cependant que ces États ont continué à distinguer les pauvres méritants – les moins nantis en capacités intellectuelles ou physiques – des pauvres non méritants – souvent considérés comme paresseux ou corrompus⁷². Il mentionne aussi que la majorité des dons charitables des sociétés occidentales sont provenus des pauvres eux-mêmes envers leurs paroisses et des citoyens centristes de la classe moyenne. Dans cette mêlée, le Richelieu n'a jamais fait un tri

entre pauvres méritants ou non méritants, mais leurs offrandes aux jeunes innocents ont quand même affirmé une préférence pour le pauvre « innocent » tel que nous le verrons.

Dans l'historiographie canadienne, la charité organisée est vue par Shirley Tillotson comme catalyseur à la construction de l'État providence. La professionnalisation et la technocratisation de ce soutien ont incité les citoyens à accepter une « double taxation » qu'elle illustre en rappelant que plus de gens, en 1950, faisaient des dons charitables (27 %) que ceux qui payaient des impôts (19 %)⁷³. L'étude comparative d'Amélie Bourbeau sur les fédérations de charité catholique à Montréal souligne les tensions du milieu du siècle qui ont fait passé la gestion de la charité des mains des bénévoles féminines aux hommes d'affaires et aux travailleuses sociales ensuite⁷⁴. Lucia Ferretti décrit le passage de la charité religieuse à l'État providence comme un reflet de l'avènement d'une société multipolaire et de l'émergence de nouvelles fondations pancanadiennes ciblant des causes particulières⁷⁵. Le Richelieu, lui, a maintenu le modèle d'une charité d'hommes d'affaires de l'après-Guerre et s'est engagé dans la rationalisation de ses œuvres qu'à partir des années 1970.

Pour sa part, l'émergence de l'État providence a modifié les attentes des citoyens ordinaires vis-à-vis de leurs gouvernements. La remise en cause du capitalisme pendant la Dépression des années 1930 a amené ses ténors à le réformer pour empêcher que l'Occident ne devienne un terrain fertile au communisme. Si la pauvreté était autrefois considérée comme une vertu, elle a été perçue négativement devant la croissance de la consommation. L'évolution historique de la pauvreté est bien cernée par Peter Holloran et Andrew Hunt qui soulignent la montée de l'indifférence vis-à-vis des iniquités économiques, mais aussi la tolérance grandissante de la diversité dans l'espace public pendant les années 1980⁷⁶. Niall Ferguson insiste plutôt sur les bienfaits du libre-marché,

soit la production de richesse et l'élévation du niveau de vie moyen en Occident, elle qui aurait été impossible sans la concurrence, la consommation, la médecine, la propriété privée, la science et le droit à son avis⁷⁷. Au Richelieu, nous le verrons, l'épanouissement personnel supplantait souvent la volonté pour une meilleure redistribution de la richesse.

Dans l'historiographie canadienne, Robin Neill distingue la conception historique canadienne-anglaise de la valeur, associée au commerce fédéral et impérial, de la conception canadienne-française, plus souvent associée à la colonisation, à la coopération et au développement des ressources naturelles⁷⁸. Alors que le Canada anglais a embrassé le développement de l'État providence à partir des années 1940, le Canada français est demeuré suspect de l'intervention d'Ottawa dans les champs de compétence provinciale, mais aussi de la concurrence menée à l'Église jusqu'aux années 1960. Dès lors, une majorité de francophones s'est ralliée à l'idée que l'État provincial pouvait être un vecteur de bien-être collectif. Cette perspective a été promue puisque l'Église perdait ses moyens d'offrir les services du début du siècle et de répondre aux attentes grandissantes de la population. Avec l'introduction des allocations familiales au Canada (1940) et celle de la scolarisation obligatoire, Dominique Marshall souligne la volonté politique de maintenir les salaires bas et d'assurer la formation minimale de la main d'œuvre⁷⁹. Ce soutien « résiduel », selon James Struthers ou le politicologue Rodney Haddow, a symboliquement fait reculer la pauvreté au Canada avant qu'une marge suffisante de population se soit impatientée vis-à-vis du niveau élevé d'imposition et réclame des compressions financières⁸⁰. D'une autre perspective, le sociologue David Guest impute plutôt le déclin de l'État providence à la montée de l'individualisme chez des citoyens de plus en plus sceptiques des bienfaits de la redistribution de la richesse par la taxation⁸¹. La majorité des observateurs dénoncent le

recul du salaire minimum au Canada par rapport au seuil de pauvreté, passant de 127 % en 1968 à 56 % en 1991, et la croissance de la pauvreté infantile, qui a rejoint 21 % des enfants canadiens en 1993, comme source d'instabilité potentielle. Certains y voyaient une conséquence des vaines promesses centristes alors que d'autres y constataient la perversion du compromis de l'après-guerre. Par ailleurs, le Richelieu a été ni un promoteur ni un opposant de l'État providence ou de la croissance de la disparité de la richesse, demeurant surtout préoccupé par le succès de ses œuvres et la possibilité de décrocher des subventions de l'État qui appuierait leur réalisation.

De plus, preuve de l'affaiblissement de la faveur pour l'État providence, les études plus récentes misent moins sur la pauvreté et davantage sur le niveau de vie moyen. Raymond Blake décrit, plus positivement, le passage d'une culture axée sur les droits à une culture axée sur les besoins. Même si les allocations familiales ont été remplacées par un crédit d'impôt – ne bénéficiant aucunement aux familles sous le seuil de taxation – en 1992, les soins de santé et les pensions de vieillesse ont cru en proportion et en valeur brute dans l'ensemble des dépenses fédérales. Blake se réjouit aussi de la croissance des inscriptions aux études postsecondaires et du recul de la pauvreté infantile sous les Libéraux, atteignant 17 % en 2001⁸². Malgré son insistance sur le niveau de vie moyen, Blake se désole aussi de l'élargissement de l'écart entre les foyers riches et pauvres, particulièrement chez les immigrants et les peuples indigènes. L'Organisme de coopération et de développement économique craint également une recrudescence de l'insécurité dans les pays trop touchés par la pauvreté.

Sur l'altruisme, nous amenons à l'historiographie la nuance que les promoteurs de la charité ont développé plusieurs moyens pour s'adapter à l'expansion des services sociaux

offerts par l'État. La foi et la charité, malgré leur recul apparent à première vue, ont survécu à la crise des années 1960 et 1970 au point de connaître une recrudescence pendant les décennies subséquentes. Elles ont ainsi jeté une douche froide aux promoteurs de l'État comme défenseur principal de l'humanitarisme rationalisé. C'est ainsi que le Richelieu illustre bien l'évolution sinueuse de l'altruisme au Canada français.

Plus près de notre objet d'étude sur le milieu associatif, Pierrick Labbé et Martin Petitclerc soulèvent l'importance, au XIX^e siècle, des sociétés de prévoyance comme moyen de garantir des secours mutuels au Canada français⁸³. Martin Lavallée constate l'espoir de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de prendre en charge la direction de la nation canadienne-française⁸⁴. Pour leur part, Denise Robillard et James Trépanier décrivent l'action militante de l'Ordre (secret) de Jacques Cartier pour la francisation des espaces minoritaires et de la fonction publique⁸⁵. La franc-maçonnerie a fait l'objet de nombreuses études, dont celle de Christian Jacq, qui soulignent son opposition au monarchisme et son soutien à la libre expression⁸⁶. Au Canada cependant, les franc-maçons ont largement exclu les Canadiens français et se sont opposés à l'autorité de l'Église⁸⁷.

En revanche, les études sur les organismes de service sont maigres. Dans la seule étude savante à leur sujet, Larry Charles soulève les efforts des « trois grands » mouvements d'origine américaine (Kiwanis, Lions et Rotary) de défendre le commerce local et la bienfaisance, mais qui, avec le temps, ont aussi lutté contre le communisme et le syndicalisme⁸⁸. « *Not only do they represent a crucial but historically undervalued aspect of American culture – its voluntary associational life –* », constate Charles, « *they also reflect vital, often contradictory impulses in American middle-class experience* »⁸⁹. Ken Coates et Fred McGuinness, pour leur part, soulignent la contribution du mouvement canadien

Kinsmen, fondé à Hamilton en 1920. Certains clubs, dont le Rotary Club de Montréal, ont rédigé des premières esquisses de leurs histoires propres⁹⁰. Le Richelieu, lui, a fait l'objet de deux historiques, certains clubs ont publié des histoires factuelles et Brigitte Berthiaume a consacré une thèse de maîtrise au cercle de Sudbury⁹¹. Nous y avons trouvé une grande diversité de données primaires utiles à notre analyse.

Pour conclure sur la perspective historique que nous épousons dans ce travail, Ronald Rudin critique la tendance révisionniste à considérer exclusivement le Canada français ou le Québec comme un lieu typique de structures nord-américaines⁹². Éric Bédard ou Charles-Philippe Courtois rajoutent que l'étude du particularisme du Canada français permet de mieux cerner son traditionalisme et son collectivisme dans l'histoire⁹³. Tandis que J.L. Granatstein accuse l'histoire sociale de négliger le politique et de se limiter à des cas isolés, Michael Dawson, Christopher Dummitt et Martin Petitclerc insistent plutôt sur la nécessité de conjuguer le particulier avec les grandes tendances d'une époque⁹⁴. En voulant contribuer à la compréhension de la solidarité au Canada français dans la deuxième moitié du XX^e siècle, nous inscrivons notre étude dans le champ de l'histoire intellectuelle et politique tout en contribuant plus marginalement à l'histoire sociale. Une étude sur les paramètres changeants de la solidarité exige donc la conjugaison de l'exemple particulier avec les tendances universelles. À notre avis, les exemples nous renseignent sur la nature profonde du Canada français et de la Francophonie.

En somme, notre étude fait une contribution importante à l'historiographie relative au démantèlement du Canada français en soulignant l'apport de la construction d'une Francophonie mondiale à son histoire. Elle fait aussi deux contributions plus modestes à l'historiographie sur les mutations des rapports sociaux et celle sur l'humanitarisme en

amenant la nuance que l'effritement du paternalisme a commencé parmi les hommes avant de se répandre aux rapports avec les jeunes et les femmes. Elle amène aussi l'idée que la charité et la foi ont continué à s'exprimer de plusieurs manières même si plusieurs espéraient qu'elles deviennent marginales avec le développement de l'État providence.

¹ Seuls les intellectuels provenant d'autres disciplines que l'histoire seront nommés avec leur titre.

² Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 2^e édition, London/New York, Verso, 1991, 6.

³ José Igartua, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006.

⁴ Matthew Hayday, *Bilingual Today, United Tomorrow. Official Languages in Education and Canadian Federalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005; Matthew Hayday, « Fireworks, Folk-dancing, and Fostering a National Identity: The Politics of Canada Day », *Canadian Historical Review*, 91, 2, juin 2010; Leslie Alexander Pal, *Interests of State: The Politics of Language, Multiculturalism, and Feminism in Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993.

⁵ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995.

⁶ Graham Fraser, *Sorry, I don't Speak French: Confronting the Canadian Crisis that Won't Go Away*, Toronto, McClelland and Stewart, 2006; Kenneth McRoberts, *Misconceiving Canada: The Struggle for National Unity*, Toronto, Oxford University Press, 1997.

⁷ Jocelyn Létourneau, *Passer à l'avenir : histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.

⁸ Sébastien Grammond, *Identity Captured by Law: Membership in Canada's Indigenous Peoples and Linguistic Minorities*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009.

⁹ Edward Grabb et James Curtis, *Regions Apart: The Four Societies of Canada and the United States*, New York, Oxford University Press, 2005.

¹⁰ Arthur Silver, *The French-Canadian Idea of Confederation, 1864-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1982.

¹¹ Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Québec et au Canada. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, p. 94.

¹² Micheal Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985; Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, dir., *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981; Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008.

¹³ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2001.

¹⁴ Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 2005.

¹⁵ Robert Comeau, *Jean Lesage et l'éveil d'une nation : les débuts de la révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989; Robert Comeau et al., *Daniel Johnson : rêve d'égalité et projet d'indépendance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991.

¹⁶ Yves Couture, *La Terre promise : l'absolu politique dans le nationalisme québécois*, Montréal, Liber, 1994.

¹⁷ Éric Bédard et Alain Gagnon, *D'un référendum à l'autre : le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.

¹⁸ Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998.

¹⁹ Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.

²⁰ Gaétan Gervais, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Prise de Parole, 2003.

-
- ²¹ Gratien Allaire, « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d'Amérique*, 17, 2004.
- ²² Lawrence Olivier et Guy Bédard, « Le nationalisme québécois, les Acadiens et les francophones du Canada », *Égalité: Revue acadienne d'analyse politique*, 33, printemps 1993.
- ²³ Michael Behiels, *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004; Joel Belliveau, « Acadian New Brunswick's Ambivalent Leap into the Liberal Order », dans : Magda Fahrni et Robert Rutherford, dir., *Creating Postwar Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-75*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008; Michel Bock et Gaétan Gervais, *L'Ontario français: des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2004; Hayday, *Bilingual Today*, 2005.
- ²⁴ Richard Joy, *Languages in Conflict*, Ottawa, Carleton University Press, 1972.
- ²⁵ Serge Miville, « À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone ? » *Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969-1986)*, Université d'Ottawa, thèse de maîtrise en histoire, 2012.
- ²⁶ Dean Louder et Eric Waddell, *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 2008.
- ²⁷ Jan Aart Scholte, *Globalization: A Critical Introduction*, 2^e édition, New York, Palgrave Macmillan, 2005.
- ²⁸ Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.
- ²⁹ Will Kymlicka, *Multicultural Odysseys: Negotiating the New International Politics of Diversity*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2007; Kymlicka et William Sullivan, *The Globalization of Ethics: Religious and Secular Perspectives*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2007.
- ³⁰ Adam Chapnick, *The Middle Power Project: Canada and the Founding of the United Nations*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005; J.L. Granatstein, *The Ottawa Men, The Civil Service Mandarins, 1935-1957*, Toronto, Oxford University Press, 1982; John Hilliker, *Canada's Department of External Affairs Affairs, Volume I: The Early Years, 1909-1946*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990; John Hilliker et Donald Barry, *Canada's Department of External Affairs Affairs, Volume II: Coming of Age, 1946-1968*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990.
- ³¹ David R. Morrison, *Aid and Ebb Tide: A History of CIDA and Canadian Development Assistance*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1998; Reginald Whitaker et Gary Marcuse, *Cold War Canada: The Making of a National Insecurity State, 1945-1957*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.
- ³² Bruce Muirhead, *Dancing Around the Elephant: Creating a Prosperous Canada in an Era of American Dominance*, Toronto, University of Toronto Press, 2007.
- ³³ Charles Cognan, *Charles de Gaulle: A Brief Biography with Documents*, New York, St. Martin's Press, 1996.
- ³⁴ Louis Balthazar, Louis Bélanger et Gordon Mace, *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Sillery, Septentrion, 1993; Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes, 2006; J.F. Boshier, *The Gaullist Attack on Canada, 1967-1997*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999.
- ³⁵ Robin Gendron, *Towards a Francophone Community: Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2006; David Meren, *Friends Like These: Entangled Nationalisms in the Canada-Quebec-France Triangle, 1945-1970*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2012.
- ³⁶ Sean Mills, *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010.
- ³⁷ J.L. Granatstein et Robert Bothwell, *Pirouette: Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Toronto, University of Toronto, 1990.
- ³⁸ Stéphane Paquin et Louise Beaudoin, dir., *Pourquoi la Francophonie ?*, Montréal, VLB, 2008; Stéphane Paquin et Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006.
- ³⁹ Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2006; Alain Rey, Gilles Siouffi et Fred Duval, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion: Tome 2, Nouveaux destins*, Paris, Perin, 2010.
- ⁴⁰ Sylvie Guillaume, dir., *Les associations dans la Francophonie*, Bordeaux, Maison des sciences d'Aquitaine, 2006; Trang Phan et Michel Guillou, *Francophonie et mondialisation. Histoire et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin, 2011.
- ⁴¹ « L'Agence universitaire de la Francophonie a 50 ans », *Le Devoir*, 12 septembre 2011.
- ⁴² Lawrence James, *The Middle Class: A History*, London, Little/Brown, 2006.

-
- ⁴³ Jacques Dofny et Marcel Rioux, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, 3, 1, juillet – septembre 1962, 295.
- ⁴⁴ Gérald Fortin, « Le nationalisme canadien-français et les classes sociales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22, 4, automne 1969.
- ⁴⁵ R.W. Connell, *Masculinities*, 2^e édition, Berkeley, University of California Press, 2005; Michael S. Kimmel, *Manhood in America: A Cultural History*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2006; Stephen Pinker, *The Better Angels of Our Nature: Why Violence Has Declined*, New York, Penguin, 2011.
- ⁴⁶ Mary-Louise Adams, *The Trouble with Normal: Postwar Youth and the Construction of Heterosexuality*, Toronto, University of Toronto Press, 1997; Mary-Ellen Kelm, « Manly Contests: Rodeo Masculinities at the Calgary Stampede », *Canadian Historical Review*, 90, 4, décembre 2009; Gary Kinsman, « 'Character weaknesses' and 'fruit machines': Towards an Analysis of the Anti-Homosexual Security Campaign in the Canadian Civil Service », *Labour/Le travail*, 35, printemps 1995.
- ⁴⁷ Christopher Dummitt, *The Manly Modern: Masculinity in Postwar Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007.
- ⁴⁸ Veronica Strong-Boag, « Casual Fornicators, Delinquent Dads, Young Lovers, and Family Champions », dans : E.A. Heaman, Alison Li et Shelly McKellar, dir., *Essays in Honour of Michael Bliss: Figuring the Social*, Toronto, University of Toronto Press, 2008; Robert Rutherford, « Fatherhood, Masculinity, and the Good Life during Canada's Baby Boom, 1945-1965 », *Journal of Family History*, 24, 3, 1999.
- ⁴⁹ Élise Detellier, « 'Bonifier le capital humain' : le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950 », Vincent Duhaime, « 'Les pères ont ici leur devoir' : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques, 1870-1960 », Pierre Hurteau, « L'homosexualité masculine et les discours sur le sexe en contexte montréalais de la fin du XIX^e siècle à la Révolution tranquille », *Histoire sociale*, 26, 51, printemps 1993.
- ⁵⁰ Jeffrey Vacante, « Writing the History of Sexuality and "National" History in Quebec », *Journal of Canadian Studies*, 39, 2, 2005; Jeffrey Vacante, « Liberal Nationalism and the Challenge of Masculinity Studies in Quebec », *Left History* 11, 2, automne 2006.
- ⁵¹ Linda Cardinal, dir., *À partir de notre expérience : femmes de la francophonie ontarienne*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1996; Danielle Coulombe, *Coloniser et enseigner : le rôle du clergé et la contribution des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Hearst, 1917-1942*, Ottawa, Le Nordir, 1998.
- ⁵² Estelle Huneault, *Au fil des ans. L'Union catholique des fermières de la province d'Ontario de 1936 à 1945*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000.
- ⁵³ Cynthia Comacchio, *The Dominion of Youth. Adolescence and the Making of Modern Canada, 1920-1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006; Comacchio, « Lost in Modernity: 'Maladjustment' and the 'Modern Youth Problem', English Canada, 1920-50 », dans : Mona Gleason, Tamara Myers, Leslie Paris et Veronica Strong-Boag, dir., *Lost Kids: Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2010; Dominique Marshall, « Dimension transnationales et locales de l'histoire des droits des enfants. La Société des Nations et les culture politiques canadiennes, 1910-1960 », *Genèses*, 71, 2008.
- ⁵⁴ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012.
- ⁵⁵ Doug Owsam, *Born at the Right Time: A History of the Baby-Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- ⁵⁶ Michel Bock, « De la « tradition » à la « participation » : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », dans : *Cahiers Charlevoix*, 8, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2010.
- ⁵⁷ Bryan Palmer, *Canada's 1960s. The Ironies of Identity in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- ⁵⁸ Marcel Martel, *Not this Time: Canadians, Public Policy, and the Marijuana Question, 1961-1975*, Toronto, University of Toronto Press, 2006; Christabelle Sethna, « 'Chastity Outmoded!': *The Ulysses*, Sex, and the Single Girl, 1960-70 », dans : Fahrni et Rutherford, *Creating Postwar Canada*, 2008.
- ⁵⁹ Ramsay Cook, *The Regenerators: Social Criticism in Late Victorian Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1985; Michael Gauvreau, *The Evangelical Century, College and Creed in English Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991.

-
- ⁶⁰ Michael Gauvreau et Nancy Christie, *A Full-Orbed Christianity. The Protestant Churches and Social Welfare in Canada, 1900-1940*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996.
- ⁶¹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, Volume III: Le XXe siècle, Tome I : 1898-1940*, Montréal, Boréal, 1985.
- ⁶² Marie Martin-Hubbard, « Incursion personaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, 6, 1, automne 2005.
- ⁶³ Jan Olof Bengtsson, *The Worldview of Personalism: Origins and Early Development*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2006; Walter G. Muelder, « Socialism Revisited: A Personalistic Perspective », dans : Thomas O. Buford et Harold H. Oliver, dir., *Personalism Revisited: Its Proponents and Critics*, New York, Rodopi, 2002.
- ⁶⁴ Martin Meunier, *Le pari personaliste : modernité et catholicisme au XXe siècle*, Montréal, Boréal, 2007.
- ⁶⁵ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003; Gauvreau, *Les origines catholiques*, 2008.
- ⁶⁶ N. J. Demerath, « The Rise of 'Cultural Religion' in European Christianity: Learning from Poland, Northern Ireland, and Sweden », *Social Compass*, 47, 1, 2000; Raymond Lemieux, « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et sociétés*, 22, 2, octobre 1990.
- ⁶⁷ Raymond Lemieux, « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et sociétés*, 22, 2, octobre 1990; Robert Mager et Patrice Bergeron, « Sortir la religion de l'école ou l'école de la religion ? Le débat québécois sur la confessionnalité scolaire (1960-2000) », dans : François Nault, dir., *Religion, modernité et démocratie en dialogue avec Marcel Gauchet*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008; E.-Martin Meunier, Jean-François Laniel et Jean-Christophe Demers, « Permanence et recomposition de la « religion culturelle ». Aperçu socio-historique du catholicisme québécois (1970-2006) », dans : Robert Mager et Serge Cantin, dir., *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.
- ⁶⁸ Robert Choquette, *La foi gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*, Montréal, Bellarmin, 1987; Gaétan Gervais, « Les paroisses de l'Ontario français 1767-2000 », *Cahiers Charlevoix*, 6, 2004.
- ⁶⁹ Joel Belliveau, « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, 46, 1, 2005, p. 14-17.
- ⁷⁰ Serge Dupuis, « La déconfessionnalisation partielle de l'école canadienne-française », *La Relève*, 2, 1, septembre – décembre 2010.
- ⁷¹ Bornislaw Geremek, *Poverty: A History*, Oxford, Blackwell, 1994.
- ⁷² Robert H. Bremner, *Giving: Charity and Philanthropy in History*, New Brunswick (N. J.), Transaction, 1994.
- ⁷³ Shirley Tillotson, *Contributing Citizens: Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State, 1920-66*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008.
- ⁷⁴ Amélie Bourbeau, « Autorité, genre et expertise : le cas de l'assistance catholique à Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 2-3, automne 2009 – hiver 2010; Amélie Bourbeau, *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais : la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities, 1930-1972*, Université du Québec à Montréal, Thèse de doctorat en histoire, 2008.
- ⁷⁵ Lucia Ferretti, « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État-providence », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2, été 2004.
- ⁷⁶ Peter C. Holloran et Andrew Hunt, dir., *Social History of the United States : The 1980s*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2009.
- ⁷⁷ Niall Ferguson, *Civilization. The West and the Rest*, New York, Penguin, 2011.
- ⁷⁸ Robin Neill, *A History of Canadian Economic Thought*, London/New York, Routledge, 1991.
- ⁷⁹ Dominique Marshall, *Aux origines de l'État-providence : familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998.
- ⁸⁰ Rodney S. Haddow, *Poverty Reform in Canada, 1958-1978. State and Class Influences on Policy Making*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993; James Struthers, *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1994; James Struthers, « Unequal Citizenship: The Residualist Legacy in the Canadian Welfare State », dans : John English, Kenneth McLaughlin et Whitney Lackenbauer, dir., *Mackenzie King : Citizenship and Community. Essays Marking the 125th Anniversary of Birth of William Lyon Mackenzie King*, Toronto, Robin Brass, 2002.
- ⁸¹ David Guest, *The Emergence of Social Security in Canada, Third Edition*, Vancouver, University of British Columbia, 1997, 173, 240.

-
- ⁸² Raymond F. Blake, *From Rights to Needs: A History of Family Allowances in Canada*, Vancouver, University of British Columbia, 2009, 15, 249; *Decision Time for Canada. Let's Make Poverty History: 2005 Report Card on Child Poverty in Canada*, Toronto, Campaign 2000, 2005.
- ⁸³ Pierrick Labbé, « *L'Union fait la force !* » : *l'Union Saint-Joseph d'Ottawa/du Canada, 1863-1920*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2012; Martin Petitclerc, *Nous protégeons l'infortune : Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB, 2007.
- ⁸⁴ Martin Lavallée, « « Assumer la haute direction de la vie de la race » : la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1915-1924) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, 12, 1, automne 2011.
- ⁸⁵ Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009; James Trépanier, *Battling a Trojan Horse: the Ordre de Jacques-Cartier and the Knights of Columbus, 1917-1965*, Université d'Ottawa, thèse de maîtrise en histoire, 2007.
- ⁸⁶ Christian Jacq, *La Franc-Maçonnerie. Histoire et initiation*, Paris, Le Seuil, 2002.
- ⁸⁷ Beaudoin Burger, *Petite histoire de la Franc-maçonnerie au Québec*, Saint-Zénon (Québec), Louise Courteau, 2009; Paul Falardeau, *Société secrètes en Nouvelle-France*, Saint-Zénon, Louise Courteau, 2002.
- ⁸⁸ Paul Martin, *We Serve: A History of the Lions Clubs*, Washington, Regency Greenway, 1991.
- ⁸⁹ Larry A. Charles, *Service Clubs in American Society: Rotary, Kiwanis, and Lions*, Urbana, University of Illinois Press, 1993, 1-2.
- ⁹⁰ Ken Coates et Fred McGuiness, *Only in Canada. Kinsmen and Kinnettes*, Winnipeg, Peguis, 1987; Robert Gardner, *Golden Jubilee. The Rotary Club of Montreal, 1913-1963*, Montréal, manuscrit, 1963.
- ⁹¹ Brigitte Berthiaume, *Le Club Richelieu Sudbury, 1947 à 1977*. Université Laurentienne, thèse de maîtrise en histoire, 2009; Raymond Dufresne, *Les Clubs Richelieu, 1944-70*, Montréal, Éditions du Jour, 1971; Chantal Veilleux et Julie Des Chênes, *Dans les sentiers de l'amitié : le Richelieu International, 1944-94*, Mont-Joli, manuscrit, 1994.
- ⁹² Ronald Rudin, *Making History in Twentieth Century Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997.
- ⁹³ Éric Bédard, « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, 46, 3, été 2005; Charles-Philippe Courtois, « Le débat sur les sensibilités historiques au Québec : connaissance historique ou projet politique ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 64, 1, été 2010.
- ⁹⁴ Christopher Dummitt et Michael Dawson, dir., *Contesting Clío's Craft: New Directions and Debates in Canadian History*, Londres, Institute for the Study of the Americas, 2009; J.L. Granatstein, *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins, 1998; Martin Petitclerc, « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 1, été 2009.

Chapitre 2

La protection du Canada français, 1944 – 1960

Malgré la prospérité socioéconomique de l'après-Guerre, la mentalité traditionaliste de la « survivance » a continué de primer dans les discours sur l'avenir du Canada français. Fernand Dumont s'étonne que cette mentalité, contre vents et marées, ait survécu aussi longtemps. « Ce qui fait la raison d'appartenir à ce peuple-ci, de se solidariser avec lui, c'est le caractère extraordinairement tragique de son histoire¹ », a-t-il écrit. Dans les provinces à majorité anglaise, les souvenirs d'une conscription militaire et de l'interdiction de l'enseignement en français sont demeurés frais. Pourtant, après avoir résolu certains conflits, un certain esprit « consociationnel »² s'est installé sans toutefois avoir amenuisé la méfiance de la minorité canadienne-française envers la majorité. C'est pourquoi la minorité s'était toujours fiée davantage à son « Église-nation », selon la formulation de Joseph Yvon Thériault, qu'aux États canadien et québécois pour favoriser son rayonnement³.

Simultanément à ce traditionalisme sur la question nationale, la perception d'une menace anglo-protestante a amené des professionnels libéraux, mais aussi des gens d'affaires canadiens-français, à mettre sur pied le mouvement Richelieu. On l'a fondé conformément à la nuance de Dumont entre une « culture première » relative à l'environnement ambiant, d'où l'importance d'avoir des organismes de service en terre nord-américaine, et une « culture seconde » relative aux représentations et aux manières particulières de concevoir le monde, d'où l'importance de constituer un espace distinct pour une société minoritaire⁴. On souhaitait ainsi faire écho à une habitude américaine tout en s'inscrivant dans une logique de défense nationale par une élite au service d'une collectivité et une charité pour ses compatriotes moins fortunés. Cependant, ce chapitre porte

davantage sur le Québec car la majorité de l'expansion du mouvement s'y est faite pendant la période et ses clubs ont préservé une quantité supérieure de sources d'intérêt.

Une élite masculine confrontée à la menace anglo-protestante

Puisque la volonté d'offrir une protection sociale débouche souvent sur une forme d'altruisme envers les femmes et les enfants, l'expression particulière de la solidarité au Richelieu s'est aussi abreuver d'une conception particulière du patriarcat, de la nation et de charité chrétienne. À cette époque, la croissance des États fédéral et provinciaux était souvent perçue comme une menace à la solidarité organique entre Canadiens français. Pour certains hommes, la modernité avancée posait une triple menace à leur masculinité, à leur rôle en tant qu'élite d'un peuple minoritaire ainsi qu'à l'autonomie de leurs établissements franco-catholiques, et ce, particulièrement en milieu minoritaire. Cette section aborde les débuts de la Société Richelieu et sa volonté de promouvoir la responsabilité des professionnels envers les enfants et les femmes pendant l'après-Guerre.

Le cercle de service comme nouvel espace de la survivance

Avant d'expliquer la création du mouvement, il est bon de revenir sur les origines des *service clubs*, dont principalement le Rotary, le Kiwanis et le Lion. Ils avaient respectivement vu le jour en 1905, en 1915, en 1917 pour canaliser l'ambition et l'énergie des professionnels et des hommes d'affaires américains, et non pas les hommes les prospères exclusivement, vers la réalisation d'œuvres charitables dans leurs localités. Avec quelques années de retard, ces mouvements s'étaient aussi installés dans plusieurs localités canadiennes-anglaises. Peut-être au nom d'une certaine notion d'unité de la classe

moyenne, superficielle selon certains, ils avaient eu tendance à négliger les particularismes régionaux, linguistiques ou religieux et à faire fi des frontières politiques dans leurs structures organisationnelles intermédiaires (districts). Une part de l'élite canadienne-anglaise avait mal reçu cette implantation, dont les initiateurs des mouvements Canadian Progress, fondé à Toronto en 1922, et Kinsmen, fondé à Hamilton en 1920⁵. Parfois, les éléments motivant les fondations étaient plus anodines. À titre d'exemple, Hal Rogers avait décidé de fonder le Kinsmen après s'être fait refusé l'admission au Rotary Club local. Ce nouvel organisme avait ensuite mené une vive concurrence aux autres mouvements en promouvant son étiquette canadienne comme élément de distinction. Malgré ces efforts, les « trois grands » organismes d'origine américaine sont demeurés les plus actifs et les mieux organisés en sol canadien. L'élite canadienne-française de l'entre-deux-guerres s'était préoccupée de leur arrivée au Québec pour des raisons morales et culturelles. Aussitôt installés, ces clubs avaient été accusés d'entretenir des liens avec la Franc-maçonnerie, avec l'Ordre d'Orange et, par conséquent, avec le militantisme anticatholique et antifrçais. En 1927, un abbé au Séminaire de Québec, Cyrille Gagnon, avait imputé la réalisation « des graves préjudices aux catholiques » à ces cercles de service, d'où la nécessité, d'après lui, de constituer « des clubs sociaux catholiques »⁶ rapidement.

Par ailleurs, cette perception de menace ressemblait à bien des égards à celle que les Canadiens français entretenaient à l'endroit de leurs coreligionnaires d'origine irlandaise œuvrant parmi les Chevaliers de Colomb – ou les Knights of Columbus car l'expression est interchangeable dans la documentation –, un ordre d'ouvriers et de petite bourgeoisie qui appuyait les œuvres caritatives des paroisses. Constitués à New Haven en 1880, les Knights s'étaient implantés dans plusieurs paroisses canadiennes-françaises à partir de 1897⁷.

Le clergé nationaliste les avait accusé d'appuyer l'adoption de nombreux décrets contre l'enseignement en français. Ils n'avaient probablement pas tort, mais de telles accusations pouvaient difficilement être démontrées lorsque ces acteurs avaient agi dans l'ombre. La Franc-maçonnerie, quant à elle, entretenait des réseaux de collusion politique et avait peut-être collaboré aussi avec l'Ordre d'Orange pour des projets antifrçais et anticatholiques.

Après la levée des règlements scolaires, ne faisant plus confiance à la politique électorale pour faire avancer la cause franco-catholique, l'élite canadienne-française avait mis sur pied l'Ordre de Jacques Cartier (OJC) en octobre 1926⁸. Grâce à ses quelques milliers de militants, il a réussi à noyauter l'opinion publique et à encourager les politiciens à adopter des symboles canadiens-français (la feuille d'érable, l'hymne « Ô Canada », etc.), à embaucher un grand nombre de leurs compatriotes à la fonction publique fédérale et à offrir des services gouvernementaux en français. Ils ont aussi réussi à étendre l'implantation des Caisses populaires en milieu minoritaire⁹. Selon l'OJC, la menace que posaient les « trois grands » était double : ils refusaient non seulement d'admettre des Canadiens français dans certains milieux, mais, là où ils les admettaient, ils minorisaient leur poids au plan local et insistaient pour que toute délibération se passe en anglais. En dépit des efforts de « diffuser dans le public l'idée que les Canadiens de langue française embrigadés dans ces organismes [les Knights et la Franc-maçonnerie] [étaient] des ignorants ou des traîtres »¹⁰ ou de lancer les Chevaliers de Champlain (1956), un mouvement visant à concurrencer les Knights, l'OJC n'est jamais parvenu à chasser ces réseaux du Canada français¹¹. Il est donc venu à penser qu'il allait devoir offrir une chance aux membres de ces clubs de les quitter au profit d'un mouvement concurrent.

C'est dans ce contexte que le chancelier de l'OJC et pédiatre d'Ottawa, Horace Viau, a tenté d'y former un premier club de service canadien-français en 1937. Cependant, la tentative n'ayant pas connu le succès, Viau a repris du poil de la bête en 1940 en constituant le club Lucerne qui voulait extirper les « membres [canadiens-français] de clubs sociaux actuels » en se dressant un objectif « identique à celui du Rotary », à l'exception du fait qu'il serait « chrétien, international, [et] canadien-français »¹². Cela dit, cette tentative a aussi échoué. Selon le co-fondateur de l'OJC Esdras Terrien, le drame de la Conscription en 1942 a amené les organismes de service existants à promouvoir un bon-ententisme et un « individualisme »¹³ pervers. « Les nôtres donnent toujours et les autres reçoivent sans cesse »¹⁴, a-t-il dit en rappelant à l'OJC de relancer les efforts. Le réseau associatif canadien-français comptait quelques tribunes, dont les Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB, 1834), l'Union Saint-Joseph du Canada (1863) et le Conseil de la vie française en Amérique (CVFA, 1937), mais celles-ci, d'après les promoteurs, ne parvenaient pas à répondre à certains besoins et à certaines ambitions des Canadiens français.

L'oblat Raymond Charland avait beau critiquer « l'infiltration d'une mentalité étrangère et contraire à la nôtre »¹⁵ des organismes de service et l'abbé Lionel Groulx leur menace à la « conscience nationale », l'impact de leurs condamnations était demeuré limité. C'est surtout la formation de cercles des « trois grands », au tournant des années 1940, dans les localités majoritairement canadiennes-françaises, dont Granby, Rimouski et Saint-Jérôme, qui a alimenté l'angoisse des élites¹⁶. Ces cercles avaient l'audace de se dire représentatifs de leurs localités, même s'ils recrutaient moins de Canadiens français que leur poids réel à Aylmer ou à Montréal. Même à Québec où ils représentaient leur juste poids, les cercles délibéraient en anglais seulement. L'élite canadienne-française était donc

exaspérée. Il fallait mettre sur pied un contre-poids positif et prestigieux promptement¹⁷. Aucunement découragé par l'échec du club Lucerne, Viau s'est plongé dans l'étude en se joignant au Rotary Club de Hull à l'automne 1941 où il a contemplé son fonctionnement tout en lui donnant l'impression d'en être un membre quelque peu désintéressé¹⁸.

Entre temps, l'OJC berçait aussi le rêve de former un « moyen d'extériorisation pour atteindre le grand public »¹⁹. C'est ainsi qu'il a mis la main à la pâte en traduisant et en modifiant les règlements administratifs du Rotary, ce qui a permis à l'OJC d'obtenir une charte sociétaire fédérale pour la Société Richelieu le 3 mai 1944. Ce document ne contient que sa promesse d'agir conformément aux lois du Canada dans ses activités, mais, à l'époque, la quête d'une charte fédérale sans vouloir décrocher une charte pontificale signalait un niveau d'audace non négligeable. Ce geste reflétait la volonté du Richelieu, à laquelle nous reviendrons, de s'autonomiser par rapport aux structures ecclésiastiques. En vue de parrainer ce mouvement naissant, l'OJC lui a prêté des fonds de démarrage, lui a nommé comme membres fondateurs 17 de ses chanceliers d'Ottawa, de Hull et de Montréal, dont plusieurs professionnels canadiens-français animés par la survivance, et lui a offert ses locaux dans la Basse-Ville d'Ottawa pour la tenue de ses rencontres²⁰.

Selon une consigne des commandeurs de l'OJC, les membres étaient appelés à « encourager la fondation de clubs Richelieu dans toutes les localités comptant un nombre suffisant d'hommes d'affaires et de profession »²¹. Au cercle de North Bay, 15 des 20 membres fondateurs sont provenus de la section locale de l'OJC, sans même que les cinq membres non affiliés à l'OJC n'en aient été conscients²². Parmi les 33 premiers cercles, 27 d'entre eux ont émergé dans les localités qui abritaient un conseil régional de l'OJC, ce qui pourrait indiquer une collaboration implicite de l'OJC pour appuyer l'enracinement du

mouvement naissant²³. En moyenne, le CA prenait de six mois à trois ans afin d'assurer la fidélité des candidats à la cause et d'accorder l'affiliation formelle à un cercle constitué d'une quinzaine d'hommes au minimum. De même, le cercle « parrain » instituait le protocole à suivre et incitait ces hommes à obtenir une charte civile auprès de leur province, ce qu'avait fait la totalité des cercles en 1954²⁴. Cela dit, la formation de cercles relevait largement des acteurs locaux qui identifiaient certains besoins de leur milieu et mettaient en branle l'affiliation et le recrutement. Ce processus était souvent organique dans la mesure où un initiateur faisait une première recension de son réseau interpersonnel et professionnel pour trouver des candidats pendant que ses collaborateurs faisaient de même. Au fur et à mesure qu'un cercle avançait en âge et que les membres faisaient de nouvelles rencontres, on identifiait des nouveaux candidats pouvant s'y joindre. Bien qu'elle ait été une tâche incontournable à la survie d'un cercle, le recrutement n'était pas centralisé ni programmé : on se fiait aux habiletés interpersonnelles des initiateurs et des membres. Ces derniers étaient presque exclusivement des professionnels libéraux et, dans une moindre mesure, des gens d'affaires, mais les sources en disent fort peu sur ce front. Au moment de l'établissement du mouvement aux États-Unis, le CA a conclu une entente à l'amiable avec les cercles pour respecter l'autorité canadienne du mouvement²⁵. Les cercles américains ont annuellement recruté une demi-douzaine de membres et en ont perdu quelques uns²⁶. Même dans les débuts, l'engagement au mouvement pendant quelques décennies n'était qu'une réalité pour une minorité des membres qui y passaient.

Comme nous le disions en introduction, le mouvement a choisi pour patron le Cardinal Richelieu pour son œuvre linguistique et humanitaire²⁷. Le CA a choisi comme écusson un cercle bleu symbolisant « le ciel chargé de nuages sombres », dont

« l'égoïsme personnel », les « petits intérêts » et « l'apathie » sur lequel est apposé un « R » blanc, un rayon de soleil symbolisant la charité qui le « frappe » et « le dissipe »²⁸. Dès 1945, le Richelieu a établi son siège social au 465 de la rue Rideau dans la Basse-Ville d'Ottawa²⁹. Il a aussi lancé un bulletin en 1946 qui a paru sporadiquement jusqu'à sa régularisation à partir de 1953³⁰, mais a continué de s'informer sur les activités de ses cercles auprès des journaux d'Acadie, de l'Ontario français et du Québec étant donné les limites de son réseau de communications³¹. En 1948, son premier Conseil d'administration (CA) a embauché un directeur général et une secrétaire³². La cotisation annuelle auprès des membres a, quant à elle, progressivement augmenté de 2,50 \$ à 7 \$ en 1958. Tandis que son fonds de réserve assurait sa stabilité, les budgets annuels du mouvement ont été équilibrés³³. Dès le milieu des années 1950, les cercles se sont multipliés dans les villes, banlieues et villages du Canada français³⁴. Les fondations se sont faites en importance semblable au Québec et en sa périphérie jusqu'en 1953. L'élite franco-ontarienne voulait ainsi se rapprocher de la majorité canadienne-française du Québec et solidifier les liens entre les communautés de la diaspora, comme le suggère Pierre Savard³⁵. En revanche, les efforts soutenus des clubs de Montréal et de Québec pourraient expliquer le poids croissant des fondations au Québec après 1953. La croissance de ses effectifs de mille (été 1949) à 3 415 membres (septembre 1954) atteste de son succès à interpeller une strate importante de l'élite, puisqu'il ne s'agissait pas d'un mouvement de masse bien entendu.

Sur le plan administratif, le mouvement a tenu des rencontres hebdomadaires et des élections pour son Conseil exécutif (CE) à tous les ans. Pendant la première décennie, les cercles ont nommé des délégués pour trois ans à un Collège permanent (CP) qui comptait aussi les fondateurs du mouvement (cinq d'Ottawa, deux de Montréal et un de Trois-

Rivières)³⁶. Le renouvellement annuel d'un tiers des membres du CP, comme le font certains sénats, a voulu lui assurer une certaine continuité et rallier la voix des régions. Cependant, les cercles éloignés ont rarement réussi à faire nommer les leurs à cette table. En 1957 par exemple, 21 des 39 postes étaient occupés par des Ottaviens³⁷. Pour un CA aux relents autoritaires, la « représentation proportionnelle » n'était pas souhaitable car certaines questions n'étaient pas du ressort des cercles. Cela dit, la perspective n'a pas recueilli la faveur d'un comité consultatif qui, en 1959, a préconisé l'élection du CA par les membres³⁸.

Plus encore, le mouvement a continué à se distinguer des autres clubs à la remorque « des Américains, d'étrangers, des propagandistes d'autres mœurs », pour reprendre la formulation de l'évêque Georges Courchesne de Rimouski, expliquant ainsi la nécessité de former des « cercles à [leur] monde particulier »³⁹. Certes, il protégeait le caractère de l'élite canadienne-française en repoussant les organismes anglo-protestants sur le terrain, sans pour autant que le mouvement leur ait mené une lutte concertée. Certains membres ont amorcé des luttes, parfois leur curé aidant, pour repousser le Royal Order of Moose ou les Elks de leur localité ou dénoncer leurs manifestations impérialistes⁴⁰. Toutefois, les contextes locaux ont considérablement varié. À Joliette, l'arrivée du Richelieu en 1950 a offert un prétexte au curé Omer Valois d'y éradiquer le Rotary Club et d'y affaiblir le Kiwanis Club⁴¹. Pourtant, en fonctionnant en français, le Lions Club d'Edmundston s'est mis à l'abri des condamnations du clergé⁴². À Québec, le cercle Richelieu et les autres clubs, dont une section du Canadian Progress qui semble y avoir fonctionné en français, ont toutefois coexisté sans défi⁴³. Certains cercles ont conjointement tenu des anniversaires de fondation, des soirées de cartes ou des « parties de sucre »⁴⁴. Le CA prévenait toutefois les cercles de

ne pas faire la guerre publiquement à l'endroit de ceux-ci, mais de garder à l'œil l'expansion et le recrutement. « Le club Richelieu ne s'érige pas en adversaire des mouvements existants tels les clubs Rotary, Kiwanis, etc. », a partagé Horace Viau avec lucidité, « mais [...] revendique sa place dans une société chrétienne et catholique⁴⁵. »

Suivant cette même volonté de « revendiquer sa place » dans cette sphère d'activité, le Richelieu s'est joint au Central Council of Service Clubs en novembre 1945, un regroupement international dont il a même assuré la présidence en 1955⁴⁶. En Nouvelle-Angleterre, l'élite franco-américaine ne pouvait même pas imaginer le recul des « trois grands », mais a pu constituer un espace de langue française grâce au recrutement discret de connaissances impliquées ou non au sein de ces autres mouvements. Une autre originalité bien en vogue à l'époque, il a même promis de faire abstraction de « la race, la religion ou la couleur »⁴⁷ dans son recrutement. D'après les promoteurs, l'autonomie franco-américaine et la lutte à la discrimination feraient bon ménage. D'ailleurs, certains cercles sont parvenus à se tailler une place de choix au plan local. En 1958, le cercle de Manchester a ainsi réussi à faire la contribution monétaire la plus élevée aux paniers de Noël parmi les cercles de service de sa localité⁴⁸.

Une élite masculine consciente de son statut

Derrière ces efforts pour consolider l'élite canadienne-française, les attentes du public vis-à-vis de ces hommes ont également joué un rôle clé. R.W. Connell estime que l'industrialisation avait exagéré culturellement et légalement la différenciation dans les rôles attribués au sexe par rapport aux différences plus modestes des siècles précédents⁴⁹. Denyse Baillargeon et les auteures du collectif *Canadian Women* soulignent le renforcement

de la famille nucléaire et de la culture de consommation au milieu de XX^e siècle comme des éléments centraux à la résistance au communisme. Puisque la stabilité familiale et domestique devait désormais résister au communisme, le taux de participation des femmes au travail à l'extérieur du foyer a diminué de 34 à 25 % au Québec entre 1944 et 1946 et le taux d'unions matrimoniales a augmenté de 56 % en 1941 à 64 % en 1951 au Canada⁵⁰. Au Richelieu, ces notions des rôles affectés aux hommes et aux femmes n'ont presque jamais fait l'objet d'un débat, tel était le degré de consensus dont elles faisaient l'objet à l'époque.

Toutefois, dans cette volonté de solidarité visant le rehaussement collectif des Canadiens français, le Richelieu n'a pas recruté n'importe quel candidat.

Traditionnellement, le Rotary avait rassemblé des propriétaires, le Kiwanis des gérants, et le Lion des professionnels et employés ordinaires⁵¹. Seulement une certaine strate sociale possédait les capacités pour favoriser l'harmonie sociale, pensaient-ils. Pour réunir les êtres les plus talentueux d'un milieu minoritaire pourtant, le Richelieu ne s'est pas préoccupé de limiter la participation à un membre par profession. Par exemple, les cercles de Sudbury en 1948 et de Roberval entre 1949 et 1960 regroupaient propriétaires, gérants, professionnels et même certains ouvriers (2 et 8 % des membres de ces clubs respectifs)⁵².

Cette ouverture supérieure n'a cependant pas empêché le mouvement d'avoir surtout l'« intention de recruter des gens qui [avaie]nt de l'argent »⁵³, selon le fondateur du cercle d'Ottawa-Hull, car seuls des « chefs véritables » pouvaient assurer son rayonnement. Au cercle de Roberval, cet « honneur » était « réservé à un groupe choisi »⁵⁴. Qu'il se soit trouvé en Acadie, en Ontario français ou au Québec, le CA a hésité à affilier des groupes d'hommes provenant de milieux ayant trop peu de professionnels ou trop forte proportion d'ouvriers⁵⁵. Dans les milieux urbains, la tâche était plus évidente. Au moment de sa

fondation, le cercle de Manchester rassemblait un juge à la Cour suprême du New Hampshire, un dentiste, deux médecins, un avocat, un assureur et même un vice-président de la Habitant Pea Soup Company entre autres⁵⁶. Les premiers membres étaient généralement bien établis financièrement, mariés et âgés d'une quarantaine d'années, mais quelques membres dans la vingtaine ou la trentaine y étaient recrutés dans l'espoir qu'ils ressemblent aux fondateurs quelques années plus tard⁵⁷. Les membres partageaient aussi un profil matrimonial commun, car seuls quelques membres étaient célibataires. Une fois le cercle fondé, ses dirigeants tâchaient ensuite d'« éliminer le bois mort » par « un nettoyage »⁵⁸ régulier et une attention prudente au recrutement.

L'expression d'une protection du Canada français a pourtant abouti à l'expression de tendances corporatistes à l'occasion. Si la solidarité faisait la force du groupe, certains insistaient sur la primauté de l'harmonie. Afin que la bourgeoisie réalise ses devoirs envers ses compatriotes moins nantis, elle devait inciter « les hommes d'affaires d'un milieu à s'apprécier de plus en plus au lieu de se détester le plus possible » et chasser « la concurrence outrancière »⁵⁹ entre eux. Certains n'y voyaient pas du corporatisme, mais plutôt une faveur pour la modération dans les débats pour que chacun parvienne à guérir ses « caprices choquants » et à inspirer les ouvriers et les chômeurs⁶⁰. D'après le membre Trefflé Boulanger de Montréal en juin 1948, l'élite canadienne-française ne parviendrait jamais à égaler le statut de l'élite canadienne-anglaise.

Il est impossible que les grands mécènes soient nombreux chez les Canadiens français. Par ailleurs, la classe pauvre est trop prise par ses pénibles travaux et ses soucis matériels pour avoir le temps et les moyens de s'intéresser aux choses de l'esprit, de la littérature et de l'art. La bourgeoisie reste donc le seul terrain vraiment capable de faire prospérer la culture et de lui assurer son juste essor⁶¹.

Bou langer a poursuivi que la conception anglo-saxonne de la charité ne pourrait s'appliquer au Canada français puisque les « personnes très riches » n'y étaient pas « assez nombreuses [...] pour constituer une classe sociale »⁶². L'élite pouvait seulement souhaiter que certains compatriotes grimpent la hiérarchie sociale avec eux. La coopération de l'élite minoritaire était justifiée, selon eux, pour déjouer la marginalisation de sa nation. « Nous ne pouvons qu'être fiers d'une formule strictement canadienne », a écrit l'administrateur Émile Boucher dans *Relations*, « qui fasse mûrir les fruits de notre émancipation nationale⁶³. »

L'élite protégeait ainsi ses espaces de prestige, dont les professions libérales, même si elle encourageait l'instruction des jeunes canadiens-français en ingénierie, en science et en transport. En septembre 1946, le cercle de Montmagny a accueilli Philippe Béchar d, le propriétaire d'une entreprise de distribution, qui leur a partagé les lignes suivantes.

Nous devons vivre avec une race qui nous est supérieure en capitaux et en influence politique, commerçante par hérédité et par formation, ayant un sens pratique inné, le talent d'organisation net, l'esprit de coopération. [...] Pouvons-nous blâmer les Anglo-Canadiens d'acquérir de plus en plus des ressources et des entreprises avec leurs capitaux et de les faire exploiter par leurs hommes d'affaires et leurs techniciens? [...] Pourquoi ne pas chercher à absorber leurs qualités sans pour cela avoir à renier notre religion, notre langue et notre génie latin[es]. Au lieu de les critiquer efforçons-nous de les imiter dans ce qu'ils font bien. Nous sommes en présence d'un fait: celui de faire partie d'un pays habité par deux races de langue et de mentalité différentes. C'est un mariage forcé, mais il n'y a pas de divorce possible. Tirons-en donc le meilleur parti⁶⁴.

Les Canadiens français devaient donc composer avec leur réalité. Les campagnes d'« achat chez nous » ont ainsi permis d'avancer leurs intérêts tout comme le faisaient les campagnes « *Buy American* », a argumenté un conférencier au cercle de Montréal en septembre 1947. Toutefois, il a préconisé le maintien du particularisme avant l'imitation.

Chaque fois que l'on entend quelqu'un parler de la « conservation de notre capital » [...], le problème hante à nouveau les esprits. Il arrive que si les Canadiens-français s'appliquaient à pratiquer sérieusement la recette, plusieurs de nos importantes entreprises montréalaises devraient considérablement s'agrandir. Or, le problème ne laisse pas les Anglo-Canadiens dans la froideur. [...] La pratique intelligente d'un sain patriotisme favorise l'union nationale (*unity*) si les Canadiens de langue française et de langue anglaise savent y mettre la circonspection que leur propose la vie côte à côte. Il est bon pour tous les peuples de se valoir le plus de bien possible à soi-même, sans jamais souhaiter le moindre mal aux autres. Réjouissons-nous donc que nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises ambitionnent, en vue du bien commun, d'amasser des sommes suffisantes pour leur permettre de rendre service à notre communauté nationale⁶⁵.

Cela dit, le relèvement économique appelait les Canadiens français non seulement à s'instruire, mais aussi à augmenter le poids symbolique du français dans les affaires. À deux reprises, le club de Montréal a accueilli Lionel Groulx pour discuter de la prise en charge « la locomotive » économique du Québec avant qu'elle n'écrase les Canadiens français. Les clubs de villes majoritairement canadiennes-françaises au Québec et au Nouveau-Brunswick ont aussi préconisé l'utilisation accrue du français dans les affaires. Cette langue devait être employée tant dans l'affichage commercial que les services⁶⁶. Si le cercle de Montréal y voyait un moyen de devenir « maîtres dans leur pays », le cercle d'Edmundston y voyait plutôt, dans une province où les parlants français sont minoritaires, une question de « respect » de la clientèle acadienne⁶⁷. Par ailleurs, cette présence accrue n'éloignerait pas les touristes américains qui, selon lui, visitaient le Canada français pour y constater des « modes de vies et des coutumes différentes » et reconnaissaient le statut de la langue française au Canada et même aux Nations Unies. De retour à Montréal, l'homme d'affaires et administrateur du mouvement, Lucien Bélair, croyait que le milieu des affaires était responsable de la résistance à l'insertion de la langue française. Ce faisant toutefois, Bélair n'a pas épargné les gens d'affaires canadiens-français de sa critique.

Si le groupe commercial et industriel de langue française consent à la disparition du français dans les relations d'affaires, il contribue inconsciemment à sa propre disparition progressive. Que l'on habitue la clientèle de langue française à l'usage des expressions ou à l'appréciation des affiches anglaises et on l'oriente vers le voisin, en lui enlevant le goût de la pratique de la solidarité⁶⁸.

Toujours selon cette volonté de rehaussement général, le Richelieu pouvait encourager la collaboration et le perfectionnement de l'élite. « [En] sacrifiant son intérêt personnel pour se rallier à ses confrères [...] », a écrit le CA en novembre 1945, « dix hommes ensemble peuvent accomplir des tâches que dix hommes l'un après l'autre ne peuvent réaliser⁶⁹. » D'ailleurs, la prise de serment appelait le membre à « sacrifier un peu de [son] confort et de [se]s aises [...] en prenant une part active au travail de l'équipe »⁷⁰. Sa contribution devait être matérielle (l'argent) ainsi que spirituelle (le temps), d'où les nombreuses visites d'enfants au sanatorium d'un hôpital pédiatrique ou encore les cueillettes de denrées pour la préparation de paniers de Noël. Cela dit, le cercle de Montréal voyait aussi la démocratisation du revenu disponible comme un moyen d'atteindre un compromis entre l'autoritarisme des riches et le communisme⁷¹. Le Richelieu contribuait aussi au rehaussement général des Canadiens français en se prononçant contre le matérialisme et l'appât du gain, à l'époque, une chasse gardée du protestantisme. Le bestseller *How to Make Friends and Influence People* de l'industriel Dale Carnegie, selon Jean-Jacques Tremblay, n'était qu'une « recette dépourvue d'âme, d'élan et d'idéal »⁷². Bien plus qu'une simple équation, la vie était avant tout une œuvre morale.

En outre, les sociologues Michel Le Net et Jean Werquin définissent le volontariat comme l'ensemble des gestes posés par des personnes voulant offrir des services gratuitement et volontairement à leur entourage par l'entremise d'organismes publics ou privés⁷³. Ils associent cet intérêt pour le bien commun au fondement même de la

démocratie. Généralement, les bénévoles identifient une insuffisance dans les services collectifs à répondre aux besoins du terrain et possèdent un niveau d'aisance suffisant pour leur permettre de contribuer à y proposer des solutions. Cela dit, certains le font aussi pour « échapper à la monotonie » de leur vie, notent les auteurs. Selon le Richelieu, la solidarité nécessitait le don de son temps à la cause du bien commun. « L'appât du gain, la recherche avide d'un profit et de l'enrichissement rapide [se] poussent à l'avant-plan », a écrit *Le Richelieu*. « [...] Il y a une erreur destructive de tout ordre social à ne plus voir que le gagne-pain et à oublier qu'en même temps, notre travail quotidien est un service⁷⁴. »

Qui plus est, l'engagement ne dérogeait pas chez les membres les plus convaincus. À titre d'exemple, Raymond Dupuis, propriétaire du grand magasin Dupuis Frères, agissait non seulement en tant que membre du club de Montréal et administrateur au Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal, il a aussi présidé la Fédération des œuvres de charité canadienne-française, la Chambre de commerce de Montréal et la Fédération des scouts du Québec⁷⁵. D'autres membres s'impliquaient auprès de deux, trois ou quatre conseils, qu'ils aient été ceux des Caisses populaires, des sections Caritas, des commissions scolaires, des Knights, de la Ligue d'Achat Chez Nous ou de la SSJB. D'ailleurs, l'engagement de certains s'inscrivait dans la durée. En se joignant au club de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1950, Jean-Louis Toupin y passerait 59 ans jusqu'à son décès à l'âge de 97 ans⁷⁶. Il allait de soi qu'un membre d'« une certaine élite » soit « appelé à agir dans un tas de secteurs »⁷⁷ selon le CA, même si, selon quelques estimations, la moitié et même les deux tiers des membres actifs répondaient imparfaitement ou lamentablement aux attentes relatives à l'engagement des membres⁷⁸. Même si l'implication et les frontières entre ces organismes

se chevauchaient souvent, le Richelieu est demeuré autonome, ne s'engageant jamais à travailler formellement avec ces organismes ayant chacun des missions distinctes.

Plus encore, cet engagement ne s'arrêtait pas qu'au perfectionnement personnel; il comprenait également la pratique du loisir. Robert Rutherford trace un lien entre la masculinité de l'après-Guerre et la pratique active du loisir en famille⁷⁹. Au Richelieu, cette pratique, accordée par « la Providence », explique en partie la manifestation chez les membres d'une virilité rocambolesque. « Créé[...] pour être heureux », le membre devait « récup[érer] ses énergies morales »⁸⁰ aux soupers au Château Laurier à Ottawa-Hull, au Queen City Hotel de Manchester ou à l'Hôtel Queen de Montréal où on pratiquait un rite équilibré entre le plaisir (les amendes, les taquineries, les sorties à l'érablière ou le festin de fruits de mer), la réflexion (la conférence) et le volontariat (le geste charitable)⁸¹. Cependant, l'application de cette formule pouvait se faire imparfaitement et laisser libre cours aux petites sensibilités. Afin de donner un prestige au mouvement, le CA s'assurait que chacune des municipalités ayant un club arbore une enseigne aux entrées routières à côté des affiches des cercles d'origine américaine. Le Richelieu maintenait aussi la pratique médiévale que le président distribue des fanions aux cercles qu'il visitait. De plus, les archives débordent de requêtes de membres voulant que le siège social développe des insignes spéciales pour certains membres. D'autres cercles demandaient plutôt que celui-ci désigne des membres honoraires, un titre payant qui aurait permis aux détenteurs de s'absenter des réunions⁸². De toute évidence, les revers du perfectionnement ne rapprochaient pas toujours le « saint en devenir » de l'idéal d'un chrétien engagé.

De surcroît, la mission protectrice du Richelieu était aussi guettée par l'alcoolisme⁸³. Dès 1953, le CA a gardé à l'œil les cercles dont les membres consommaient des liqueurs

alcoolisées pendant les soupers⁸⁴. Certains cercles en milieu éloigné ont eu tendance à donner « une place trop importante » au « vin d'honneur » ou étaient conduits comme un « club de raquetteurs » selon le CA⁸⁵. Parfois, un « ivrogne » particulier devait être exclu pour éviter qu'il ne sabote le cercle en entier. Le CA avait beau traiter l'enjeu avec humour en appelant les membres à ne pas « confondre le sourire de l'optimisme avec la gaîté [...] bonasse et [...] la dissipation »⁸⁶, les abus ont continué dans certains cercles, du moins selon ce que rapportaient certaines épouses au siège social⁸⁷. Un cercle en particulier avait même prélevé ses fonds caritatifs à partir des profits générés par la vente d'alcool lors des réunions. Généralement, des défis à l'assiduité et à la réalisation d'œuvres en découlaient⁸⁸. Y voyant un enjeu interne, certains cercles ont repoussé les interventions du CA et retourné la flèche aux administrateurs qui, en dépit de leur critique des pratiques locales, ne se gênaient pas de fêter hardiment lors des congrès⁸⁹. La plupart du temps cependant, l'élite a réussi à dépasser ses faiblesses pour repayer sa dette aux siens par le bénévolat. Toutefois, ses gestes étaient parfois minés par le gain personnel à outrance, la vanité et l'alcoolisme.

Une relation paternelle envers les enfants et la jeunesse

Malgré tout, le comportement « bonasse » – l'expression est la leur – ne semble pas avoir eu d'incidence sur le rapport des membres au soutien de la jeunesse. Selon Mona Gleason, les attentes occidentales de l'après-Guerre vis-à-vis des pères leur dictaient de jouer un rôle important auprès de leurs enfants, surtout en ce qui avait trait à l'équilibre psychosocial de leurs fils⁹⁰. La constitution d'un espace autonome dans le secteur des cercles de service a ainsi comporté des répercussions pour leur mission particulière envers la jeunesse qu'ils nommaient affectueusement « la relève ». La protection de la jeunesse

contre les vices anglo-protestants constituait ainsi la pierre d'assise de l'intervention du Richelieu envers les jeunes canadiens-français pendant la période. Libéralisme et traditionalisme s'entremêlaient ainsi curieusement pendant les années 1950. La transmission de la tradition canadienne-française s'avérait donc cruciale qu'on l'ait fait par le scoutisme ou une association catholique de la jeunesse, rappellent Michel Bock et Denise Robillard⁹¹. Le Richelieu visait à protéger l'enfance, cette « fleur délicate », mais aussi la jeunesse, « la société adulte en puissance », qui devait être préparée « physiquement, moralement, intellectuellement, [et] civiquement » à relever les défis de l'époque⁹². Il portait ensuite secours aux « cas d'extrême pauvreté » et appuyait les jeunes « surdoués »⁹³.

Cette protection morale et intellectuelle de la jeunesse a parfois pris la forme d'expressions valorisant le rôle de pourvoyeur et favorisant une implication accrue. Selon le club de Campbellton, la tâche du père était « ingrate et dépourvue de ces incidents quotidiens du foyer qui permett[ai]ent les rapprochements familiaux », car celui-ci agissait comme un « un personnage de légende »⁹⁴, tant sa fonction au foyer était effacée. Ailleurs, les membres espéraient transmettre la ferveur pour leur mission en invitant les familles locales à une conférence offerte par le « Rocket », Maurice Richard, à Timmins – quelques semaines suivant l'émeute du Forum de mars 1955 – ou à un souper entre pères et fils⁹⁵. Malgré ces efforts, très peu de fils, dont 8 % au cercle de Roberval et quelques-uns seulement à Manchester, se joindraient au cercle de leur père à l'âge adulte, peut-être un indice que l'idéal d'une œuvre multigénérationnelle enchantait peu la jeunesse de l'après-Guerre⁹⁶. À l'inverse du Lion qui avait des cercles juvéniles à partir de 1957, le Richelieu a préféré encourager les jeunes, en particulier les moins nantis, à se joindre aux jeunes laurentiennes, aux associations catholiques de jeunesse ou au scoutisme⁹⁷. Ces mouvements

offraient « des dividendes sociaux en retour des dollars que l'on y souscri[va]it »⁹⁸, pour reprendre l'expression partagée avec le cercle de Montréal d'Esdras Minville, qui dirigeait à l'époque l'École des Hautes études commerciales.

Cette protection « intellectuelle, sociale et morale » a parfois provoqué des interventions dans les habitudes anglo-protestantes que la jeunesse adoptait progressivement dans les milieux urbains. Les mœurs permissives et les « idées subversives » ne feraient qu'aboutir à « l'abandon des principes de la morale traditionnelle », à la « délinquance juvénile » et peut-être même à une pléthore « d'enfants illégitimes » selon le Cardinal Léger devant le cercle de Montréal⁹⁹. Cette vision n'était pas forcément celle des membres, mais ces idées en ont atteint certains. En octobre 1953, le CA a qualifié les « comics » de littérature subversive. Une minorité de membres a ensuite fait pression pour que le mouvement agisse sur ce front et a lancé une souscription, en 1956, pour la production d'un court-métrage sur « les effets désastreux des « comics » » qui a ramené 7 700 \$¹⁰⁰. Toutefois, il l'a annulé en septembre 1957¹⁰¹ étant donné que les diocèses avaient déjà censuré nombre de revues et la motivation pour la cause semblait faire défaut. D'ailleurs, certains commençaient à douter de l'efficacité de la censure¹⁰². Des conférenciers à Edmundston et à Montréal, dont la psychologue Thérèse Gouin Décarie, la considéraient comme inefficace, car elle ne fonctionnait jamais parfaitement et elle occultait la raison – une arme puissante – des jeunes dans ses efforts.

Il semble bien que les méthodes patriarcales aient maintenu leur emprise au Canada français, ou au Richelieu du moins, malgré la rhétorique occidentale voulant que les pères s'impliquent davantage dans la vie de leurs enfants. Il demeure néanmoins difficile de déterminer si le paternalisme est demeuré plus important dans les régions de diaspora

qu'au Québec, mais le fait que les commentaires les plus conservateurs soient venus de Campbellton, d'Edmundston et d'Ottawa semble le suggérer. Les impératifs accrus de la survivance en milieu minoritaire pourraient, aux yeux de ces membres, l'avoir justifié.

Des épouses et des mères

Quant à la protection des enfants, elle s'est aussi étendue à la famille et aux épouses des membres. Pendant la période à l'étude, l'unité familiale comme institution fondamentale était pourfendue avec ardeur. Sur ce point, l'historienne Nancy Christie décrit la mobilisation des femmes canadiennes-anglaises, dans la première moitié du XX^e siècle, pour la préservation d'un « revenu familial » masculin suffisant¹⁰³. Par conséquent, les épouses sont restées complémentaires à leur mari pourvoyeur. Denyse Baillargeon caractérise ainsi la période de 1940 à 1965 comme celle de la continuité d'une apologie traditionaliste, mais une continuité, croit-elle, de plus en plus contestée par les mutations par rapport au travail et à la consommation. Chacun tenait ses rôles, même si la distribution du pouvoir est demeurée largement inégale, ce qui, la consommation aidant, aurait été à la source du mouvement féministe de seconde vague¹⁰⁴. Au plan des mouvements associatifs, les femmes pouvaient parfois se joindre aux autres épouses en tant qu'auxiliaires du cercle de leurs maris. D'ailleurs, l'OJC et les Knights en possédaient chacun une variante.

Au Richelieu, les femmes appuyaient la tenue de soupers spéciaux, publiaient à l'occasion des chroniques dans les bulletins, dont des recettes ou des conseils vestimentaires, ou encore développaient des programmes touristiques lors des congrès¹⁰⁵. Devant ces gestes, les membres exprimaient surtout leur admiration pour le rôle complémentaire que jouaient leurs épouses. « Elles sont nos collaboratrices de tous les

jours », a écrit Raymond Tanguay du club de Montréal. « Elles sont la voix qui encourage dans les difficultés; elles sont la conseillère dont l'intuition découvre les misères qui échappent à nos observations froides et mathématiques¹⁰⁶. » Sans leur soutien, a noté un autre membre, le bénévolat nécessaire au fonctionnement du cercle n'aurait pas été possible¹⁰⁷. Cela dit, les archives ne suggèrent en rien que les épouses aient critiqué, du moins publiquement, le rôle qui leur était réservé au mouvement.

En vue de préserver son unité, le Richelieu n'a pas lancé un ordre auxiliaire formel, mais a laissé aux cercles locaux le choix d'en constituer ou non. Des cercles auxiliaires n'ont existé formellement que dans quelques localités, dont Edmundston, Moncton et Kirkland Lake (Ontario)¹⁰⁸. Leur présence exclusive dans les milieux de diaspora reflète probablement la plus faible diversité associative de ces milieux pour les canadiennes-françaises. Le rôle complémentaire des épouses envers leurs maris y était valorisé pleinement et c'étaient elles, particulièrement les « Dames Richelieu » d'Edmundston, qui les conscientisaient à l'abus conjugal et au besoin d'appuyer les foyers destinés aux femmes victimes d'abus¹⁰⁹. Toutefois, là où l'ordre auxiliaire n'existait pas, les parois du cercle masculin devaient demeurer étanches et repousser la présence trop importante des femmes, comme le révèlent les reproches du CA à l'endroit de quelques cercles.

Parallèlement à la valorisation de la sensibilité et de la précision des femmes, le siège social dépendait des capacités administratives de sa secrétaire, Madeleine Carpentier. En fait, elle a même agi comme directrice générale *de facto* du mouvement entre le congé de maladie de Roland Dion en 1957 et l'embauche de Mathias Pagé en 1965¹¹⁰. Le CA a beau eu souligner de temps en temps à quel point elle était incontournable à l'efficacité du bureau, son salaire ne reflétait clairement pas le poids de ses responsabilités¹¹¹. On lui a embauché

une secrétaire et même un adjoint juridique (masculin) qui a tenté, à quelques reprises, de contourner son autorité afin de travailler pour le CA directement. Lors d'une énième tentative, le CA l'a invité à démissionner de son poste, en préférant maintenir la faveur de Carpentier¹¹². Malgré cela, lors des quelques conférences offertes par des femmes aux tribunes, les membres ont commenté la forme avant le contenu de leurs propos, qu'on ait tenu la conférence de la première sénatrice du Québec, Mariana Jodoin, pour « plaire aux femmes », ou remarqué la « personnalité », le « charme » et l'« habileté oratoire » de la militante Thérèse Casgrain¹¹³. La nature de l'activité – l'appui ou l'instruction – semblait influencer sur la réaction – l'admiration ou l'hostilité – des membres vis-à-vis du sexe opposé. Cette admiration a fini par s'essouffler, surtout à la fin des années 1950, au profit de commentaires chauvins, qu'on croyait assez pertinents pour publier. Les écrits soulignaient souvent la tendance supposée des femmes de causer longuement au téléphone, de mal conduire au volant, de magasiner irrationnellement ou d'être intellectuellement faibles¹¹⁴. Certains cercles affirment ne jamais avoir encouragé le chauvinisme, y voyant une béquille inappropriée pour susciter la fraternité. Il se peut que les auxiliaires aient conté des blagues aux dépens des hommes, même si on n'en fait mention nulle part.

En somme, la formation du Richelieu a amené l'élite masculine à protéger son caractère à l'intérieur d'un espace franco-catholique, ce qui l'habilitait de nourrir une certaine culture intellectuelle et de maintenir les rôles traditionnels de leurs épouses. Pendant la période qui nous intéresse, il semble bien qu'on ait préservé l'intention de repousser la marginalité des Canadiens français dans le secteur des cercles de service, tout en maintenant la conception traditionnelle du rôle idéal des femmes. Les distinctions entre les femmes en milieu minoritaire et au Québec sont difficiles à discerner, mais il est bien

possible que certaines femmes aient été appelées à réaliser des tâches plus variées dans les communautés minoritaires.

Un nationalisme canadien-français organique

L'expression de la solidarité entre ces hommes s'est également inspirée d'une conception particulière de la communauté à laquelle ils adhéraient. Benedict Anderson définit la nation comme une communauté de langue, d'histoire, de symboles, de valeurs et de destin communs auxquels ses membres s'identifient et se reconnaissent sans connaître chacun des membres personnellement¹¹⁵. Un phénomène dont les origines remontent au XVI^e siècle, la formation des nations peut suivre ou précéder la constitution d'un État, mais l'obtention d'un degré d'autonomie politique en est une caractéristique incontournable. Plus près de notre objet, Jacques Beauchemin, Michel Bock, Joseph Yvon Thériault ou encore Fernand Dumont caractérisent le nationalisme canadien-français d'« organique »¹¹⁶. Constituée au lendemain de l'appel de Lord Durham à assimiler les « Canadiens », cette nation aspirait à atteindre l'autonomie dans la plupart des sphères de l'activité humaine. Elle n'a toutefois jamais atteint l'indépendance politique, composant plutôt avec une autonomie partielle. La création de la province du Québec, où les francophones sont majoritaires, leur a accordé des compétences législatives inaliénables, dont la culture, la santé et les ressources naturelles, et en a fait un « foyer national ». Le « pacte » politique avec les Canadiens anglais leur a accordé un État fédéral doté de compétences partagées parmi lesquelles se trouvent les douanes, le commerce et les transports. Le Richelieu a bien incarné l'influence de la communauté imaginée canadienne-française par ses manifestations et ses efforts de rapprocher le foyer québécois des minorités hors province.

En lien à la question scolaire ou à celle de l'immigration, l'idéologie de la survivance n'était pas une expression de retard pour plusieurs d'entre eux, mais bien un véhicule qui habilitait les Canadiens français à justifier la continuité et à construire leur avenir.

Le Canada français comme communauté imaginée

En vue de solidifier les assises de cette communauté imaginée partagée entre son foyer québécois et les régions de diaspora – ou le terrain potentiel de recrutement –, les membres du Richelieu n'ont pas hésité à souligner le modèle « plus intégralement humain » de leur organisme qui tenait « compte du milieu ethnique où ils avaient à exercer leur action »¹¹⁷. En tant que Franco-Ontariens bien engagés, Jean-Jacques Tremblay et Horace Viau ont choisi Ottawa pour situer le siège social non seulement par pragmatisme – ces deux hommes y habitaient et l'OJC s'y trouvait –, mais aussi par crainte, présente même dans les années 1940, que le mouvement se québécoise un jour. Nous connaissons peu de choses à leur sujet autre que le fait qu'ils étaient imbus d'une solidarité indéfectible envers le Québec et leurs partenaires de la diaspora. Les deux hommes ont donc cru que cette dernière devait donner un coup d'épaule si elle voulait ériger et protéger un réseau s'étendant de Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse) à Saint-Boniface (Manitoba) et de Saguenay (Québec) à Fall River (Massachusetts). Le Richelieu s'est ainsi donné l'objectif de fonder des cercles dans ces localités et de solidifier la communauté d'appartenance auprès de ses membres en nourrissant la connaissance des symboles, des valeurs, des « modes de penser, d'aimer, de sentir, [et] de s'exprimer » du Canada français. « On ne choisit pas sa culture », a partagé le membre Joseph Martineau avec le cercle de Montmagny en rejoignant la conception organique de la nation, « elle nous est en quelque

sorte imposée par l'histoire, le milieu, le temps¹¹⁸. » L'être qui souhaitait s'épanouir véritablement devait donc agir en conformité « avec l'histoire écrite par [se]s pères ».

Reprenant cette même volonté d'attirer le Québec à sa diaspora, l'homme d'affaires hullois Arthur Desjardins a fondé un premier et seul club pour la région de la capitale fédérale. Le cercle d'Ottawa-Hull servirait ainsi de symbole de la solidarité canadienne-française entre « deux villes sœurs [...] réunies par plusieurs ponts et surtout par la communauté d'idée et de sentiments de leur population canadienne-française ».

On y a ainsi regroupé un effectif ottavien aux deux tiers, rejoignant la vision de Desjardins.

Le club Ottawa-Hull symbolise véritablement l'union et la collaboration qui doivent exister entre toutes les branches de la famille française au Canada. Il convenait peut-être, pour cette raison, que la série des clubs Richelieu commençât à un endroit qui pût réunir à la même table les Hullois, qui sont les Québécois les plus rapprochés des Ontariens, et les Outaouais, qui sont les Ontariens les plus Québécois¹¹⁹.

Ce cercle a joué un rôle essentiel à l'implantation du mouvement à Montréal et à Québec, qui ont ensuite abrité les cercles phares de leurs régions respectives. Selon le CA, une masse critique de clubs dans une région lui permettrait d'assurer l'expansion elle-même.

Cette conception de la nation canadienne-française a forcément eu une incidence sur l'attitude des membres vis-à-vis du Canada anglais et du Canada en général. On y retrouvait en effet un mélange de bonne foi et de méfiance à leur endroit. Pour certains, l'Ontario représentait un lieu d'exil, mais aussi un lieu de rapprochement avec la diaspora, comme c'était le cas pour Alphonse Lepage, qui a été affecté à Toronto comme courtier d'assurance pendant sept ans. À son retour en Belle province, il a rejoint le cercle de Brossard tout en maintenant des rapports intimes avec les compatriotes rencontrés lors de son exil¹²⁰.

Le Richelieu représentait, selon *La Presse*, un « nouveau moyen de soutenir la culture française dans ces centres éloignés »¹²¹. Selon Émile Boucher encore dans *Relations*,

il faisait sa contribution non pas en promouvant le bilinguisme, mais en plaçant « le français [...] à l'honneur dans toutes les délibérations » pour les membres « quelle que soit leur langue maternelle »¹²². Par ailleurs, plus on s'éloignait géographiquement du Québec, plus on sentait le besoin de justifier la constitution d'un espace canadien-français autonome par l'idéal de la collaboration franco-anglaise. C'était le cas à Welland dont le cercle se voyait comme « le trait d'union entre l'élément anglais et l'élément français » qui assurerait que « la population canadienne-française de Welland » soit « considérée[e] avec dignité et respect »¹²³. Le fédéralisme était aussi à l'honneur les 1^{ers} juillet au cercle d'Ottawa-Hull qui faisait relâche de son calendrier sévère de soupers hebdomadaires pour célébrer la fête du Canada. D'ailleurs, plusieurs cercles entonnaient le « Ô Canada » au début de leurs rencontres, toujours considéré comme un hymne canadien-français à l'époque¹²⁴.

Aux cercles du Québec, ces appels à la bonne-entente se faisaient rares comparativement aux interventions vantant la grandeur de la nation canadienne-française. Les penseurs et les politiciens les plus prolifiques y ont pris la parole pour discuter, la plupart du temps, de l'économie, de l'autonomie provinciale, du développement des ressources naturelles et de l'avenir du Canada français¹²⁵. À plusieurs reprises, le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, s'est présenté aux tribunes du mouvement pour promouvoir la décentralisation, à laquelle les Canadiens français avaient adhéré au moment de la Confédération et qui devait être respectée en assurant le respect de l'autonomie entière dans les domaines de la taxation, de la santé et de l'éducation, tel que stipulé dans les articles 91 et 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. « Nos traditions, nos paroisses, notre langue, notre foi, nous les avons gagnées », a-t-il souligné en septembre 1949, « la Constitution ne nous les a pas donnés, elle les a simplement reconnues¹²⁶ ».

Le rapport nébuleux du Québec avec le gouvernement fédéral est plus explicite dans un mémoire déposé, en 1950, à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences (Commission Massey) rédigé par Pierre Jobin, professeur de l'Université Laval et vice-président de la Société. Il y reprend plusieurs perspectives sur la décentralisation et le respect de l'autonomie provinciale, mais il s'en éloigne en promouvant la responsabilité de subventionner la production artistique et médiatique, ce qui permettrait au fédéral de contribuer à la solidification des « deux grandes races » et d'assurer que chacune d'entre elles se développe selon « sa personnalité propre »¹²⁷. Lors d'un congrès en 1952, le gouverneur général Vincent Massey, a fait écho à cette perspective en réitérant son espoir que chacun des peuples « se développe selon ses caractères particuliers » et en écorchant toute allusion à l'égalité des cultures qui diluerait le pacte confédératif¹²⁸. De retour à Jobin, le destin du Québec, pour lui, était intrinsèquement lié au sort des minorités canadiennes-françaises¹²⁹. D'ailleurs, son document distingue la culture globale (la nation) de la communauté politique (l'État fédéral partagé) auxquelles appartenaient les Canadiens français. Ces perspectives autonomiste et confédérale maintenaient pignon sur rue au Richelieu du Québec et nous pouvons présumer, selon les sources du paragraphe précédent, que la posture aurait été plus timide en Ontario français ou en Acadie. Décidemment, la volonté de forger une solidarité nationale s'exprimait par les justifications propres à la légitimité des Canadiens français, tant par leurs qualités intrinsèques que par la nature du pacte qui avait causé l'avènement du Canada en tant que démocratie et État souverain. Il n'est donc pas surprenant que les interventions au Richelieu aient misé davantage sur l'une ou l'autre des caractéristiques du Canada français, tout dépendant de la localité – en milieu majoritaire ou minoritaire – d'où elles émanaient.

La complexité de la solidarité canadienne-française outre-frontières

Nous avons déjà constaté que la solidarité canadienne-française dépassait largement les frontières québécoises pour rejoindre les localités entièrement ou partiellement de langue française en périphérie de la Belle province. Au bout du compte, les diverses régions du Canada français, à l'exception de l'Acadie, avaient été colonisées par des gens de la vallée laurentienne. Par ailleurs, soulignent Gaétan Gervais et Marcel Martel, le CVFA a souscrit plusieurs milliers de dollars pour le développement du réseau institutionnel à l'extérieur du Québec. Les autres associations dont l'OJC et les sections de la SSJB ont, quant à elles, permis aux minorités de pallier certaines faiblesses représentatives de leurs instances politiques qui tenaient rarement compte de leurs préoccupations particulières¹³⁰. Le Richelieu s'est ainsi inséré quelque part entre une fraternelle patriotique (la SSJB), un ordre secret (l'OJC), et les groupes caritatifs (les Knights). Plusieurs membres de ces associations étaient les mêmes et les frontières entre eux sont parfois difficiles à discerner pour l'historien, même si les projets formels de collaboration sont demeurés rares.

Afin de bien cerner les divers milieux où s'installait le Richelieu pendant ces années, commençons par sa province d'origine en notant qu'en Ontario, la croissance fulgurante de l'exploitation forestière et minière dans le Nord, ainsi que la disponibilité des terres dans l'Est, ont amené des vagues successives de Canadiens français à s'y établir. De quelques milliers jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ils sont devenus un quart de million dans les années 1920 et, bien qu'ils n'aient pesé qu'entre 5 et 10 % dans la balance de la population totale ontarienne, ils ont fini par former la majorité des habitants dans certains comtés du Nord et de l'Est et des proportions importantes dans certaines villes, dont 30 % à Ottawa et 40 % à Sudbury¹³¹. Ce flux n'est toutefois pas passé inaperçu chez la majorité anglaise. Les

règlements scolaires interdisant l'enseignement du français ont laissé présager certaines difficultés sociopolitiques à venir pour la langue française en territoire ontarien.

Si ce détour par les caractéristiques de l'Ontario français s'impose, c'est bien parce que, étant à l'origine du mouvement, les administrateurs de cette région ont laissé une forte empreinte sur le sort de l'organisme des origines à nos jours. Fondé et ayant un siège social à Ottawa, le mouvement a aussi eu un CA composé majoritairement d'Ottaviens jusqu'en 1954, date à partir de laquelle il a ensuite été composé d'une moitié d'Ottaviens¹³². On justifiait cette mesure pragmatiquement en disant qu'elle permettrait plus facilement la tenue de rencontres d'urgence. Malgré cette mainmise évidente de l'élite d'Ottawa sur le mouvement, il tendait la main aux régions dans ses structures administratives en comprenant des gouverneurs adjoints pour des régions qui faisaient fi de certaines frontières, dont le Nord ontarien et québécois, l'Outaouais ontarien et québécois et la Baie des Chaleurs. En accordant une voix aux régions, le siège social diminuait la probabilité qu'une québéçisation du mouvement ait lieu un jour. D'ailleurs, le Richelieu a refusé de constituer des conseils provinciaux comme l'ont fait l'OJC en 1947 et la SSJB en 1950, ce qui n'était rien de moins qu'une concession à un « provincialisme [...] de mauvais aloi »¹³³ selon l'administrateur Normand Grimard. Forcément, la solidarité canadienne-française exprimée par l'élite d'Ottawa était optimiste tout en étant prudente.

En ce sens, le tour de force de l'élite d'Ottawa a peut-être été de maintenir une voix importante et surreprésentée des minorités dans un mouvement où le poids des cercles québécois est devenu prépondérant en août 1946. La ferveur de l'après-Guerre pour les clubs de service a peut-être amené les administrateurs du Québec à fermer les yeux à cette surreprésentation des minorités – qui formaient 31 % des cercles en décembre 1959¹³⁴ – au

profit d'une franche collaboration entre les cercles de Montréal et d'Ottawa-Hull qui ont parrainé la fondation des deux tiers des cercles entre 1945 et 1960. Celui de Montréal s'est ainsi occupé des fondations dans la vallée laurentienne et celui d'Ottawa-Hull des cercles en Acadie, en Ontario et dans le Nord et l'Ouest québécois. Étonnamment, la mainmise de l'élite d'Ottawa sur le mouvement a quand même permis l'établissement de cercles démographiquement et géographiquement représentatifs du poids des Canadiens français parlant toujours le français en Amérique.

Tableau 2.1 : Sélection des effectifs de clubs, 1949 – 1955¹³⁵

Club	Effectifs, 1949	Effectifs, 1952	Effectifs, 1955
Montréal	150	165	175
Québec	100	105	111
Trois-Rivières	45	90	92
Verdun (Québec)		98	105
Eastview (Ontario)		64	70
Ottawa-Hull	115	124	120
Sudbury	90	64	65

Cette concentration des ressources à Ottawa et la réalisation d'une part du travail d'expansion au Québec sans grand appui du siège social faisaient contraste au soutien moral particulier qu'exigeait la survie des cercles dans les communautés éloignées. Toutefois, les limites des moyens financiers par rapport aux communications et aux déplacements ont parfois empêché le siège social de donner suite à son idéal¹³⁶. Les cercles au-delà d'un rayon de plus de 500 kilomètres entretenaient des contacts plus rares avec ce dernier et, plus généralement, avec le foyer du Canada français. Les clubs à l'extérieur de la « ceinture bilingue »¹³⁷ entourant le Québec se trouvaient souvent en situation de minorisation sévère, ce qui rendait problématique le maintien d'un programme de conférenciers et de membres professionnels pouvant s'exprimer en français. Le CA s'est

inquiété sur ce front en songeant à fonder des cercles à Elliot Lake (Ontario), Saskatoon, Edmonton, ou Maillardville (Colombie-Britannique)¹³⁸. Cela dit, certains cercles éloignés se tiraient bien d'affaire malgré tout : le cercle de Welland, une ville ouvrière ayant attiré une importante cohorte de Canadiens français pendant les années 1920, a été nommé le « meilleur club de service »¹³⁹ par le maire local en 1959 et l'évêque de Saint-Boniface Maurice Baudoux estimait qu'il ne fallait trouver que « l'âme dirigeante [...] capable d'attirer et retenir »¹⁴⁰ les professionnels pour stabiliser le cercle local.

Le mouvement reconnaissait que cette solidarité du Québec envers la diaspora de sa périphérie n'allait pas de soi. Il fallait la chérir par des occasions concrètes qui lui permettait d'émerger organiquement. Yves Frenette attribue d'ailleurs la désintégration progressive du Canada français à la dissipation des liens familiaux et d'amitié entre le Québec et les milieux minoritaires au milieu du XX^e siècle¹⁴¹. C'est la raison pour laquelle le Richelieu a souvent tenu ses congrès annuels à l'extérieur de la vallée laurentienne. Il est ainsi parvenu à présenter les industries, les attractions et l'histoire de la colonisation canadienne-française ou acadienne régionale à Rouyn en 1954, à Windsor en 1957 ou encore à Moncton en 1958, ce que même les cercles des grandes villes, jusqu'à Montréal, applaudissaient¹⁴². Il va sans dire que la réceptivité de cette solidarité a dû varier entre les membres ayant une connaissance fine de la complexité du Canada français et ceux pour qui le monde se terminait aux limites de leur patelin, mais le potentiel d'éveiller une solidarité intime entre personnes de divers milieux était non négligeable. En écrivant dans le *Devoir*, un congressiste du Québec a résumé ses sentiments à la fin du congrès à Windsor.

J'y ai rencontré un groupe extrêmement sympathique, avide d'entendre des conférenciers du Québec et au sein duquel évoluaient des personnes ayant conquis les épauettes de la notoriété parmi la population de Windsor... Dans un Ontario où les clubs sociaux font florès, à deux pas des États-Unis, où il existe également un engouement pour ces institutions, les clubs Richelieu se révèlent comme une formule rajeunie et adéquate de propagande et de liaison qui ne peut que servir parfaitement les vues et les ambitions légitimes des Canadiens français... Il ne cherche évidemment pas à substituer à la paroisse et à l'école, mais rejoignant la mentalité anglaise sur son propre terrain, il est plus apte ainsi à la tenir en respect¹⁴³.

Même Desjardins, le fondateur du cercle d'Ottawa-Hull, a été charmé par son « premier contact intime avec [se]s cousins du Nouveau-Brunswick »¹⁴⁴ lors d'une remise de charte à Campbellton. Si quelques accrochages ont émergé sur la mainmise de l'élite d'Ottawa¹⁴⁵, le cercle de Montréal a affirmé que « les difficultés politiques s'avér[ai]ent l'apanage des minorités nationales » selon lui. « Malgré les apparences contraires », a-t-il poursuivi, « la sécheresse de l'intolérance et l'abus du pouvoir des majorités menacent plus la sécurité sociale que les aigreurs possibles des revendications minoritaires¹⁴⁶. » D'ailleurs, il espérait voir l'établissement d'« un réseau solide de clubs par toutes les régions d'Ontario et de Québec »¹⁴⁷. Son membre Lucien Bélair a même mis la main à la pâte en faisant, tout seul, une tournée promotionnelle du mouvement dans la péninsule gaspésienne et dans les provinces maritimes¹⁴⁸. De plus, plusieurs membres se sont rendus physiquement à Campbellton ou à Manchester pour les remises de charte où ils ont salué « ces fiers Acadiens dont l'esprit se nour[ssa]it aux mêmes sources que le [leur] »¹⁴⁹.

Un autre document de 1950 a précisé que « du Lac Saint-Jean à Sherbrooke; de Val d'Or à Rimouski, de Sudbury à Ottawa et d'Alexandria à Québec, un même esprit anim[ait] les membres de chaque unité¹⁵⁰. » La rhétorique du Richelieu minimisait souvent les différences contextuelles des clubs, mais pas toujours tel que nous venons de le voir, pour miser sur les points communs de la question française sur le continent.

Par ailleurs, cette sensibilisation ne se faisait pas qu'en attirant des Québécois à l'extérieur de leur province. Le cercle de Montréal a également tenu de nombreuses conférences qui informaient les membres sur les actualités hors Québec. Il en a aussi profité pour accueillir des cercles de l'Ontario ou de la Nouvelle-Angleterre aux conférences de Charles Marier, un cadre chez Chrysler Canada et président du club de Windsor, et du pédagogue M.G. Ballantyne qui y a contrasté le traitement réservé aux Anglo-Protestants du Québec en matière scolaire aux défis des Franco-Catholiques en Ontario qui ne pouvaient atteindre l'école secondaire « qu'au coût d'une double taxation »¹⁵¹. Cette conscientisation, souvent devant des invités de marque parmi lesquels les historiens Guy Frégault et Lionel Groulx, a parfois abouti à un don ponctuel, dont une contribution « symbolique » de 100 \$ « aux pauvres enfants malheureux de Maillardville [...] obligés, à cause de lois dirigées contre eux, de fréquenter l'école du soir dans des conditions quasi inhumaines »¹⁵². Le français était la langue d'un peuple fondateur et les Canadiens français étaient en droit d'attendre que des écoles leur soient accessibles au pays où qu'ils se trouvent¹⁵³. En mai 1955, le cercle de Québec a reçu l'évêque Philippe Lusson de Saint-Paul (Alberta) qui a sollicité sa « générosité » à l'occasion de la campagne suivante du CVFA. Le rédacteur de leur *Bulletin* a résumé la requête de Lusson ainsi.

Vous vous devez de venir en aide à vos frères loin du berceau de la race et qui désirent tout comme vous assurer la survivance de leur langue et de leur foi. Ils le font actuellement dans des conditions fort onéreuses et très pénibles. Ce que vous donnerez à vos compatriotes implantés loin de la multitude et qui désirent assurer leur survie comme groupe ethnique, sera un appui moral réconfortant et une aide pécuniaire très sensible¹⁵⁴.

En outre, à la suite du troisième Congrès de la langue française à Québec en juin 1952, le cercle de Montréal a souscrit 15 000 \$ pour les œuvres du CVFA. Au moment du bicentenaire du Grand Dérangement en 1955, il a entendu l'auteur Calixte Savoie parler

du passage imminent de la survivance à l'ambition nationale, une transition qui marquerait effectivement les prochaines années¹⁵⁵.

En mentionnant les habitants francophones des provinces maritimes, il importe de souligner que leur installation s'était faite parallèlement à celle des colons français dans la vallée laurentienne aux XVI^e et XVII^e siècles. Celle-ci n'est pas une région de diaspora, à l'exception du Madawaska qui avait été colonisé par des Canadiens français et des Acadiens et donné naissance à l'identité « brayonne ». En effet, l'Acadie était bien plus une « zone tampon » en périphérie du Québec pour reprendre l'expression de Dean Louder et Éric Waddell¹⁵⁶. Puisque les origines géographiques, les modes de vie et les représentations identitaires des Acadiens ont connu un parcours distinct, l'Acadie était souvent comprise et parfois traitée d'entité distincte dans les desseins du Canada français. Les Acadiens avaient été les premiers habitants européens à habiter les Maritimes, même s'ils avaient été rapidement rejoints par des colons anglais au début du XVIII^e siècle après la signature du Traité d'Utrecht (1713). La Déportation de la majorité des Acadiens de la Nouvelle-Écosse vers la Nouvelle-Angleterre, la Louisiane et la France pendant la Guerre de Sept Ans (1755 – 1763) n'avait pas empêché le retour de certains d'entre eux qui s'étaient installés, principalement en Gaspésie, sur la côte est du Nouveau-Brunswick. Cependant, sans terres arables ou une industrie de pêche profitable, plusieurs d'entre eux ont vécu dans la précarité économique et politique¹⁵⁷. Grâce à une « revanche des berceaux » au XIX^e siècle, les Acadiens sont venus à représenter 40 % de la population du Nouveau-Brunswick et 300 000 âmes dans les Maritimes en 1951.

Puisque l'Acadie était vue comme un lieu d'extension naturelle de la solidarité canadienne-française, le CA aurait voulu former des clubs à Chéticamp (Nouvelle-Écosse) et

à Miscouche (Île-du-Prince-Édouard) dès 1948. Une crainte que la population acadienne n'y soit pas assez prospère l'a toutefois retenu¹⁵⁸. En 1949, c'est le club de Campbellton qui a été le premier à s'affilier en Acadie, suivi de ceux d'Edmundston, de Moncton, de Shippagan et de Shédiac. Lors du bicentenaire de la Déportation, ce deuxième a appuyé la tenue de festivités dans sa localité et a envoyé des délégués pour marquer l'événement historique au Québec et en Louisiane¹⁵⁹. Cette commémoration a servi non pas à « retourner le fer dans une vieille plaie et réveiller l'animosité entre les races, mais tout simplement [à] célébrer le courage, la détermination de [leur]s ancêtres à reconquérir leurs droits, le seul bien qu'ils possédaient et qu'ils croyaient leur avoir été donné par Dieu lui-même, la terre »¹⁶⁰ selon le cercle d'Edmundston. Malgré le faible nombre de clubs et les traces fragmentaires qu'ils ont laissées, nous pouvons tout de même y constater un certain dynamisme.

Au sud-ouest de l'Acadie, la Nouvelle-Angleterre – le Connecticut, le Maine, le Massachussets, le New Hampshire, le Rhode Island et le Vermont – était devenue une région de diaspora canadienne-française au XIX^e siècle lorsque des moulins manufacturiers y avaient ouvert leurs portes. Un demi million de Canadiens français y avait migré de façon temporaire pour se faire un revenu d'appoint et plusieurs s'y étaient progressivement établis. L'arrivée d'une élite cléricale et professionnelle à partir de 1860 avait contribué au développement d'un réseau de paroisses, d'écoles, de journaux, d'associations et, enfin, d'une conscience collective. Certaines villes ont ainsi fini par abriter une forte minorité canadienne-française, dont Fall River, Lewiston ou Manchester et même une majorité à Suncook et à Woonsocket. Cependant, la ferveur nationale a pâli avec le ralentissement des migrations du Québec, les mariages exogames et le déclin des écoles de paroisse bilingues¹⁶¹. Au milieu du XX^e siècle, la Nouvelle-Angleterre abritait 1,5 millions de

descendants canadiens-français qui représentaient 30% des catholiques de la région, parmi lesquels une majorité pouvait toujours parler le français.

En dépit de la frontière canado-américaine, la solidarité canadienne-française du Richelieu s'étendait également à cette troisième « zone tampon ». Il ne fallait pas « fermer la porte à toute une civilisation », a argumenté devant le cercle de Baie-Comeau le mutualiste de Manchester, Adolphe Robert, raison pour laquelle il préconisait l'appartenance à une « double culture », sans qu'on sache si elle mènerait ou non à la secondarisation de la culture canadienne-française¹⁶². Les premières tentatives d'enraciner le Richelieu au Massachussetts en 1948 et au Vermont en 1951 ont échoué, mais le premier cercle américain à Manchester, fondé en 1955, est devenu un phare au développement de ce réseau dans l'archipel entre Fall River et Lewiston¹⁶³. Pendant la première année, il est parvenu à attirer des conférenciers de renom, dont le Commissaire au travail du New Hampshire, Adélarde Côté, ou le sénateur démocrate Jean-Charles Boucher¹⁶⁴. Les membres les plus nationalistes se sont désolés du fait que les professionnels y aient été obligés de « parler anglais presque toute la semaine »¹⁶⁵, ce qui présentait clairement un défi à certains conférenciers franco-américains qui ne pouvaient plus faire autrement que recourir à l'anglais en intervenant publiquement¹⁶⁶. À l'occasion, l'exclusivité accordée à la langue française a donc posé des ennuis aux recruteurs. Malgré l'acculturation galopante des enfants de l'après-Guerre, la détermination de plusieurs adultes franco-américains a maintenu la Nouvelle-Angleterre parmi la sphère des milieux de langue française.

Le mouvement évoquait aussi une volonté de s'installer dans les régions de l'Ouest canadien, mais les difficultés au cercle de Saint-Boniface l'ont fait hésiter. D'ailleurs, les Canadiens français y avaient migré au compte-goutte dès 1818 vers la colonie

de la Rivière-Rouge et d'autres localités dans les Prairies. Ce lieu avait été le théâtre de nombreuses tensions entre, d'un côté, le métissage des populations indigènes et européennes et, de l'autre, l'arrivée de *settlers* protestants, souvent hostiles à la survivance canadienne-française. Se sont ensuivies une série de conflits scolaires et religieux, qui ne s'étaient qu'envenimées lors du procès et de la pendaison du chef métis Louis Riel en 1885. Un seul cercle y a vu le jour en 1954 à Saint-Boniface, la porte d'entrée vers l'Ouest français.

Ailleurs dans l'archipel de l'Amérique française, les Canadiens français avaient migré de manière marginale en Floride jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, mais la politique d'immigration des États-Unis entre 1943 et 1965, à l'aune des besoins accrus en main-d'œuvre provoqués par le Plan Marshall, a favorisé l'attribution de permis de travail à plusieurs ouvriers et professionnels canadiens a ainsi amené plus de 50 000 Canadiens français à s'établir dans l'État entre 1945 et 1970¹⁶⁷. L'augmentation du revenu disponible, mais aussi l'amélioration des transports et des communications en a aussi fait, à partir des années 1950, un paradis de touristes et d'hivernants canadiens-français. Pendant cette période, des contacts personnels ont laissé entrevoir la constitution prochaine d'un cercle, mais des divergences entre les Canadiens français et les Français en Floride ont découragé le siège social de poursuivre les efforts¹⁶⁸.

Comme le constate Fernand Dumont, l'émigration canadienne-française à l'extérieur du Québec constitue un filon incontournable de la trame historique du Québec. Michel Bock renchérit que la solidarité avec les compatriotes d'outre-frontières s'est maintenue comme caractéristique centrale à la nation dans la pensée des intellectuels, dont Lionel Groulx. Cette conception organique d'une nation au territoire défini, mais aux frontières fluides, a eu des répercussions importantes sur les gestes concrets des acteurs sur le terrain. Il est

ainsi révélateur que le mouvement n'ait pas évoqué un communautarisme provincialisé pendant la période, préférant souligner les aspirations, les réalités et les symboles partagés par les descendants de France dans le Nord-Est du continent. On procédait parfois d'une logique inconsciente lorsqu'on tâchait de rassembler à l'intérieur des cercles les fragments d'un empire perdu. Bien entendu, des divergences existaient entre les cercles du Québec qui vantaient surtout les mérites de la nation canadienne-française et ceux de l'Ontario et de l'Acadie qui, en partageant certaines postures, misaient davantage sur la survivance et la bonne-entente. Ceux de la Nouvelle-Angleterre visaient ensuite à contenir l'hémorragie de l'assimilation. Enfin, le poids de l'élite d'Ottawa favorisait au mouvement sa conception de la nation, que certains membres du Québec commençaient déjà à juger vieillie.

Des événements précurseurs aux relations étrangères canadiennes-françaises

Si certains commençaient à juger dépassés les impératifs de la survivance, c'est bien parce que plusieurs d'entre eux souhaitaient intensifier les rapports du Québec avec la France. David Meren souligne que les Canadiens français avaient trouvé les Français plus stimulants sur le plan intellectuel, tout en leur étant hostiles sur les plans moral et politique jusqu'à la Deuxième Guerre¹⁶⁹. Robin Gendron souligne la contribution du passage de nombreux soldats canadiens en France et de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Commission Tremblay) entre 1953 et 1956 à susciter un intérêt pour des rapports directs avec la France dans les champs de compétence du Québec¹⁷⁰. Le rehaussement du niveau de vie généralisé et l'amélioration des moyens de transport ont aussi encouragé cette mutation. Pendant cette période, les Canadiens français semblaient vouloir réconcilier un intérêt pour une solidarité entre le Québec et sa diaspora

tout en multipliant les échanges avec la France. Deux autres réalités nouvelles ont toutefois encouragé les nationalistes à mondialiser la solidarité outre-frontières. Au Québec, la baisse du taux de natalité dès 1958, ainsi que la prépondérance des transferts linguistiques des immigrants à l'anglais, même parmi les catholiques, ont contribué à diminuer le poids démographique des Canadiens français¹⁷¹.

C'est ainsi que même le Richelieu est arrivé à penser qu'on avait beau protéger le Canada français, il fallait aussi considérer l'immigration comme un bassin potentiel de futurs compatriotes. Dès 1957, le CA estimait qu'il n'était plus nécessaire de « refuser comme membres des protestants ou des citoyens autres que canadiens-français »¹⁷². Quiconque entendait immigration entendait immigration occidentale bien entendu, mais quelques discussions au cercle de Montréal ont souligné qu'il n'y avait plus de raison, au Québec de 1950, que les immigrants s'anglicisent, particulièrement parmi les catholiques¹⁷³. À son avis, ceux-ci n'attendaient qu'on leur tende la main « en leur fixant un programme spécial ». Malgré cette tendance de vouloir recruter des immigrants, selon le cercle d'Ottawa-Hull, « pour que [leur] groupe ethnique puisse profiter de la venue de ces nouveaux collaborateurs à la vie canadienne »¹⁷⁴, les cercles comprenaient presque exclusivement des gens au patronyme canadien-français, ou encore italien et irlandais à l'occasion. Le ministre unioniste du Québec, Daniel Johnson, était membre du cercle de Montréal par exemple¹⁷⁵.

Cependant, cette rhétorique d'ouverture n'a pas convaincu le Ministère de la citoyenneté et de l'immigration fédérale qui a cru bon d'intervenir auprès des cercles en milieu minoritaire à ce sujet. En février 1959, le fonctionnaire A.J. Cormier a insinué que le « pacte » entre deux peuples ne tenait plus la route. « *1/3 of Canada's population is neither of French nor of Anglo-Saxon origin, and [...] much good will and co-operation will be needed to*

*build national unity and still retain fundamental freedoms*¹⁷⁶. » Cette traduction du contenu partagé avec un cercle acadien, aurait été étonnamment bien accueillie. L'offensive s'est poursuivie en janvier 1960 parmi les cercles du Moyen-Nord ontarien où une officière a discuté du « sens social de l'immigration » et des « problèmes envisagés par les réfugiés »¹⁷⁷. Elle s'est même rendue au club de Fall River pour discuter de la diversification « paisible » de la mosaïque ethnique canadienne¹⁷⁸. Cette promotion précoce de la diversité signale un intérêt pour la diversité, même si elle se limitait toujours qu'à la rhétorique.

Cet intérêt pour le monde extérieur se reflétait aussi dans les programmes d'activités qui abordaient entre autres le multilinguisme en Suisse, la viticulture en France, l'art de la diplomatie, les relations commerciales étrangères, le marxisme, les relations avec l'Union soviétique, l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Communauté Économique Européenne (CEE), la plupart du temps, grâce à l'exposé d'un prêtre français ou d'un diplomate canadien¹⁷⁹. En ce qui concernait les relations commerciales franco-canadiennes, il était « anormal que tant d'amitié soit liée à si peu d'affaires »¹⁸⁰ selon le député de l'Assemblée nationale de France, Francis Leenhardt, devant le cercle de Montréal. Les congrès de Montebello en 1948 et de Moncton en 1958 ont d'ailleurs reçu les ambassadeurs de France et de Belgique au Canada. De plus, les cercles québécois n'étaient pas seuls à établir des nouveaux liens avec les peuples de parlants français. Le club d'Ottawa-Hull a été invité à l'Ambassade de France pour une réception à l'honneur du président Vincent Auriol en visite officielle et a reçu un conférencier de Paris pour discuter de l'assistance sociale¹⁸¹. Les membres « avides d'entendre parler de la France » du cercle de Manchester ont aussi reçu le Consul de France à Boston qui a souligné lesdits « avantages » des populations catholiques et françaises pendant l'après-Guerre¹⁸².

En plus des relations étrangères d'ordre plus général, les cercles s'intéressaient surtout à la collaboration avec les autres peuples francophones. Les diplomates français ont discuté des nouveaux organismes internationaux de la France, dont l'Union des journalistes de langue française, fondée en 1954, et de l'« immense avenir » du rassemblement de peuples de parlants français de l'Asie aux Antilles en passant par l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. En juin 1952, c'est l'historien Jean Bruchési qui a suggéré la formation d'une communauté internationale de parlants français pour contrecarrer l'homogénéisation anglo-américaine. « L'union française, c'est-à-dire le rassemblement de toutes les forces françaises du Canada, des États-Unis, d'Haïti et de France, est nécessaire »¹⁸³, a-t-il estimé devant le cercle de Montréal. Les rapports avec les peuples francophones renforceraient la solidarité canadienne-française, selon lui, et non pas l'inverse. Les cercles de Montréal et de Manchester s'intéressaient aussi, grâce aux visiteurs et missionnaires étrangers, aux caractéristiques ethniques, culturelles et régionales de l'Afrique française¹⁸⁴. Plus encore, cet intérêt pour les autres peuples ne s'est pas limité au Québec. En 1953, c'est d'ailleurs le cercle de Timmins qui a exprimé le vœu de voir le Richelieu « s'étendre dans toutes les provinces du Canada [et] s'implanter aux États-Unis, en Europe, en Asie, [en] Afrique, enfin partout où la langue française [était] au service d'un peuple chrétien »¹⁸⁵.

Par ailleurs, ce dernier vœu correspondait probablement au fait que le Lion venait de traverser l'Atlantique pour établir des cercles parmi les pays de langue française, dont la France en 1948, le Luxembourg et le Département de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1953, mais aussi le Burkina Faso, le Gabon et le Niger avant 1960. Toutefois, ses tentatives ont échoué au Congo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal où le Richelieu parviendrait, lui, à s'établir au tournant des années 1970¹⁸⁶. Dès 1947, plusieurs propositions et rencontres ont suggéré

l'établissement de cercles Richelieu à New York ou à Los Angeles grâce aux Délégations du Québec établies dans ces villes depuis 1943, mais le souhait n'a pas eu de suite¹⁸⁷. On a investi bien plus d'efforts à enraciner le mouvement dans l'autre nation de langue française des Amériques, Haïti, la première concentration de francophones et de créolophones des Amériques. Pendant ces années, le cercle de Manchester a ainsi développé une amitié avec le chef de la mission permanente d'Haïti aux Nations Unies à New York, Carlet Auguste, le siège social a pris contact avec un entrepreneur à Port-au-Prince en 1946 tout comme l'Ambassadeur d'Haïti au Canada, Philippe Cantave, en 1948 et quelques clubs ont tenu des conférences sur le potentiel des relations canado-haïtiennes¹⁸⁸. « Notre culture française comme à Haïti et au Canada français », a partagé le professeur Hubert Magloire en conférence avec le cercle de Montréal en mai 1955, « nous tenons à la maintenir, pour mieux la cultiver¹⁸⁹. » Son exposé sur « les mêmes joies et les mêmes souffrances » des deux peuples négligeait leurs disparités économiques et politiques respectives, comme l'a d'ailleurs soulevé un étudiant dans la salle, mais Magloire n'avait pas tort quant au partage de « la même langue, [et de] la même religion ». Il assumait cependant ses intentions, en soulignant son espoir que le tourisme canadien s'y développe. Malgré tout, aucun cercle haïtien n'a été affilié pendant la période.

En somme, devant les préoccupations parfois divergentes entre le Québec et les localités de la périphérie, le Richelieu a davantage accentué les réalités partagées des Canadiens français qu'elles aient été l'infériorité économique ou la minorisation culturelle sur le continent. Il va sans dire que les minorités des milieux partagés avec la majorité de langue anglaise vivaient cette marginalisation à un degré bien plus profond et quotidien en ayant moins d'institutions au service de leur volonté collective. Cela dit, au lieu de dénigrer

la fragilité de ces milieux, l'élite nationaliste du Richelieu cherchait à voguer entre les réalités particulières d'une localité et les caractéristiques communes de la question française en Amérique. Fernand Dumont avançait qu'un peuple devait posséder des « raisons communes » pour qu'il existe et se renouvelle. C'est imbu de ces caractéristiques communes en voulant susciter un nouvel esprit de solidarité que le Richelieu a affilié des cercles de l'Acadie aux Prairies et du Saguenay au Rhode Island. D'autant plus qu'il ne voyait pas de contradiction entre l'autonomisation du Québec, le soutien sincère de la diaspora et les relations embryonnaires avec les autres peuples francophones.

Une charité « d'inspiration chrétienne »

Si cette solidarité avait des racines élitiste, masculine et nationale, selon une conception organique de la société, elle comportait aussi des branches transcendantes, relatives à la conception spirituelle catholique de l'être humain. Elle partait de la famille pour s'étendre à sa société et, ensuite, aux enfants de Dieu. Inspiré du courant catholique personnaliste du début du XX^e siècle qui plaçait la personne au centre de l'œuvre catholique, le Richelieu a encouragé le don de soi au rayonnement de ses proches, de ses compatriotes et des êtres malheureux inconnus. Si le membre devait « descendre vers ces misères, les toucher, y communier »¹⁹⁰, selon le président André Dorion, son don devait être spirituel et matériel. À l'inverse de la majorité des organismes de bienfaisance, ce soutien s'est réalisé dans le cadre de la spiritualité engagée d'un organisme autonome par rapport à la tutelle de l'Église, suivant le précédent du Cercle des fermières quelques années avant la formation du mouvement¹⁹¹. Cette formule particulière d'altruisme catholique a ainsi marqué ses activités caritatives et ses postures politiques.

Une action sociale catholique

Revenant à l'arrière, rappelons qu'après la Contre-Réforme, la France avait été composée de catholiques à plus de 90 % et que cette proportion s'était élevée à 99 % chez les Canadiens français. Le renouveau religieux du milieu du XIX^e avait, quant à lui, été fondamental à la formation de la nation canadienne-française sur les plans imaginaire et institutionnel. Michael Gauvreau, Martin Meunier et Jean-Philippe Warren précisent que la période entre 1930 et 1960 au Québec a été le théâtre d'un renouveau important du catholicisme qui a placé les laïcs et non plus le clergé à l'avant-scène de l'accomplissement du travail social de l'Église¹⁹². C'est ainsi que les jeunes croyants se sont impliqués, selon Louise Bienvenue, auprès de nouvelles associations, dont l'Action catholique. Tel que nous le verrons, comme c'était le cas pour la question nationale, l'imprégnation du catholicisme s'est réalisée dans un vase communicant entre les efforts de l'élite ecclésiastique et l'engagement religieux des croyants eux-mêmes. Le catholicisme a ainsi marqué les gestes et, dans une moindre mesure, la structure du mouvement.

Au moment de sa formation, le Richelieu s'était maintenu à l'abri des structures formelles de l'Église. Il avait proposé d'inclure un « conseiller moral », et non un aumônier, dans son CA, une proposition qui aurait surpris, mais pas scandalisé l'évêque d'Ottawa, Alexandre Vachon¹⁹³. On a remis à plus tard une réforme du CA, jusqu'à ce que le Vatican condamne les mouvements neutres en 1951 et appelle les catholiques à les quitter pour gagner des mouvements conformes à la doctrine de l'Église. Dès ses débuts, le Richelieu s'était désigné « un club social d'expression française et d'esprit chrétien, orientant son activité selon la doctrine sociale de l'Église »¹⁹⁴, mais il avait aussi choisi de restreindre le rôle du clergé, jugé trop imposant à l'OJC. Cela dit, son ambivalence ne suffisait plus après la

condamnation du Vatican. C'est pourquoi quelques administrateurs du Québec et le Cardinal Léger lui-même ont fait pression pour que le mouvement réalise sa promesse à Vachon, vieille de bientôt une décennie, et accepte la nomination par l'archidiocèse d'Ottawa de Monseigneur Roger Larivière au CA¹⁹⁵. On a finalement accompli la tâche en mars 1954¹⁹⁶. Larivière a ensuite reçu pour tâche d'assister aux rencontres de CA et d'y agir en tant que « une voix consultative »¹⁹⁷ sur les activités du mouvement.

Malgré cette ambiguïté vis-à-vis de l'implication formelle de l'Église dans ses rangs – le cercle « n'admet[tait] pas de neutralité religieuse », même s'il était « libre de toute attache ecclésiastique et composé de laïcs » selon Horace Viau¹⁹⁸ –, les cercles étaient bien heureux d'inclure ou d'honorer le clergé dans leurs activités qu'il se soit agi de rendre visite à l'évêque le Jour de l'An ou de faire du prêtre un spécialiste des « problèmes de l'âme »¹⁹⁹ et moins la figure d'autorité d'antan. De toute évidence, le mouvement se fiait à une forme de catholicisme inhérent et autorégulé qui amenait les membres eux-mêmes à faire des mises en gardes contre « des faux prophètes » qui minaient « la liberté de conscience, de volonté, de choix, [et] de parole » ou encore contre les Témoins de Jéhovah, ces « ennemis de l'Église », à qui on imputait la propagation du communisme et du matérialisme²⁰⁰. Parfois, ce catholicisme « libre de toute attache ecclésiastique » prenait même un penchant militaire qu'on ait tenu une « semaine de l'armée » au cercle d'Ottawa-Hull en septembre 1948 ou une prière au cercle de Manchester pour les combattants, en pleine Guerre froide, œuvrant pour « la justice, la liberté et une paix durable »²⁰¹. L'affection du Richelieu pour le catholicisme était donc profonde, sans toutefois s'affilier formellement à l'Église.

La preuve de cette profonde affection se reflétait également dans la présence fréquente du clergé lors des manifestations du mouvement. À titre d'exemple, les évêques

Percival Caza de Valleyfield, Maurice Roy de Québec et Georges-Léon Pelletier d'Ottawa ainsi que le Cardinal Léger sont passés régulièrement aux tribunes pour inciter les membres à réaliser leur devoir vu que leurs âmes étaient « l'âme même de l'Église »²⁰². Plus encore, le personnalisme appelait le catholique au-delà de la piété et des devoirs envers sa famille à réaliser une action sociale, dont l'une des modalités était le don charitable²⁰³. « La neutralité, dans la pratique ne peut exister », a partagé Léger au club de Montréal lors d'une visite. « Plus vous serez convaincus de la doctrine du corps mystique du Christ, plus le Richelieu sera fort et accomplira de grands travaux²⁰⁴. » Son influence était telle que certains membres du club « laiss[ai]ent leur pensée se modeler » sur la sienne.

Justement, ce grand investissement des chrétiens dans les platebandes autrefois réservés aux clercs reflétait les nouvelles modalités de la rédemption personnelle. « La sanctification personnelle de ses membres par l'exercice de la charité »²⁰⁵ ne devait plus être anonyme et spirituelle comme elle l'avait été à la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) au siècle précédent, mais bien une expression publique de la foi, selon le prêtre et directeur adjoint de l'Action catholique, Gérard Lalonde. Les laïcs devaient se considérer « dans et non devant l'Église », d'après lui. « L'Église tout[e] entière, hiérarchie et laïcat, doit travailler à l'avènement du règne de Christ dans le monde et à l'intensifier la vie du corps mystique²⁰⁶. » Les références bibliques étaient ainsi mobilisées par clercs et laïcs confondus pour « sortir [le membre] de son [s]oi égoïste »²⁰⁷, selon le membre Louis Cécile, et l'amener à « nourrir le Christ dans les pauvres »²⁰⁸ d'après André Dorion. Plusieurs membres semblent d'ailleurs avoir été bien conscients des impératifs du catholicisme de l'époque.

Cela dit, la composante catholique de cette solidarité n'exigeait pas qu'on ait adhéré aux directives de l'Église de manière dogmatique ou idéologique. Bien au contraire, le CA a

repoussé les ingérences de certains clercs qui voulaient se voir attribuer le titre d'aumônier de cercles particuliers²⁰⁹. Roger Larivière s'en est même mêlé personnellement en soulignant à ces requérants qu'« un curé d[eva]it se mêler aux bons mouvements qu'à son seul titre de curé »²¹⁰. Tout porte à croire que le degré de croyance religieuse en milieu minoritaire ressemblait énormément à celui des Canadiens français au Québec, mais les élites d'Ottawa et de Montréal, le souvenir du rôle joué par leurs coreligionnaires d'origine irlandaise pendant les crises scolaires étant toujours frais, s'inquiétaient de l'ingérence potentielle dans l'activité du Richelieu des diocèses où les Canadiens français étaient minoritaires parmi les fidèles. C'était également une crainte que Jean-Jacques Tremblay avait évoqué en formant le mouvement. Il se peut que cette crainte puisse expliquer en quoi l'élite d'Ottawa n'ait pas voulu ranger son mouvement nord-américain sous l'égide de nombre de diocèses où le rapport à la langue française était nébuleux. À titre d'exemple, advenant l'établissement du mouvement en Nouvelle-Angleterre, Jean-Louis Toupin a partagé la directive avec son interlocuteur au Rhode Island, de « tenir autant que possible [...] une certaine distance des évêques et des curés au cours des démarches initiales, surtout de ceux qui ne partag[ai]ent pas [leur] sang »²¹¹. Malgré cette directive initiale, les défis au recrutement en Franco-Américanie ont amené le CA, paradoxalement, à tolérer l'adhésion de certains clercs en tant que membres – et non pas en tant qu'aumôniers – à ces cercles. Cette présence ne semble pas avoir gêné le Richelieu en Nouvelle-Angleterre. Le clergé de langue anglaise a peut-être toléré la présence de ce mouvement étranger vu le recul de la langue française dans les paroisses franco-américaines et les écoles paroissiales bilingues.

Par conséquent, l'intégrité de la solidarité canadienne-française au Richelieu dépendait aussi d'une inspiration continue du catholicisme sans une attache formelle à

l'Église. Il ne tolérait pas n'importe quelle ingérence, surtout en milieu minoritaire, mais il y adhéraient comme pour les préceptes patriarcaux et nationalistes. Cependant, le mouvement est demeuré très près des structures ecclésiastiques sans en être un acteur intégré. De toute manière, l'action sociale s'inspirait du personnalisme en éveillant ce sens de responsabilité chez certains et en agissant comme véhicule d'intervention chez d'autres de toute façon.

La gestion de la charité chrétienne

Comme nous venons de le constater, le Richelieu s'apparentait à un véhicule d'éveil et d'action sociale sur le front de l'altruisme. Ce résultat n'était pas propre à ce mouvement puisque la contribution matérielle en tant que geste concret de solidarité locale ou nationale rassemblait l'ensemble des cercles de service. Au Canada, c'est le premier Rotary Club, fondé à Montréal en 1913, qui avait lancé le bal en défrayant les coûts de fonctionnement d'une colonie de vacances pour garçons et ceux d'un foyer pour les enfants souffrant d'handicaps physiques²¹². À la fois une chambre de commerce, une société d'assistance sociale, une loge fraternelle, un cercle littéraire, un groupe aisé et un clan politique, le mouvement était un amalgame qui répondait aux aspirations professionnelle, nationale et religieuse de plusieurs et qui comblait des carences locales à leur portée²¹³.

Pour ce faire, le cercle devait être géré comme il faut et tenir des levées de fonds qui, par la suite, permettaient aux cercles de réaliser leurs œuvres. Les cercles bénéficiaient d'une marge de manœuvre sur ce front, ce qui explique la variété de formules qui ont été développées. Toutefois, sans exception, les cercles ont dû maintenir deux comptes bancaires : un premier pour leurs activités sociopolitiques et un deuxième pour leurs œuvres caritatives. De même, on s'assurait que les levées de fonds aient servi exclusivement

les œuvres et que les activités intellectuelles ou festives aient été financées à raison des contributions des membres. Certains cercles ont même connu un développement administratif avancé. Celui de Montréal a eu à sa charge une secrétaire à temps plein dès 1950 et un budget administratif de 23 700 \$ en 1960, dépassant celui du siège social²¹⁴.

De toute évidence, les premières levées de fonds ont été organisées instinctivement et sans grande expertise dans le domaine. L'entreprise commerciale de vendre des articles, dont le prix demandé dépassait largement le coût, s'est avérée une stratégie populaire pendant les années 1940 et 1950. Les cercles choisissaient ainsi de vendre des produits de sucre d'érable, des arachides importées du Sud-Est américain, des cigarettes, du savon ou même des « petits pains » produits localement. Avant que les cercles n'aient entrepris ces initiatives, le CA insistait pour qu'ils obtiennent les permis appropriés dans leurs juridictions respectives. Visiblement, certains cercles ont connu plus de succès que d'autres à prélever des fonds, dont celui de Montréal qui se divisait en une quinzaine d'équipes de dix hommes qui se concurrençaient amicalement et dont le palmarès des succès paraissait toutes les semaines dans leur bulletin. La méthode semble avoir favorisé le succès car, entre 1947 et 1949, l'année correspondant à la première application de la méthode, la somme totale amassée a plus que doublée. En 1953, les équipes ont chacune recueilli de 6 600 à 8 100 \$ pour un total de 40 300 \$²¹⁵. La prépondérance de l'engagement bénévole dans les levées permettait aux levées de maintenir une moyenne de frais administratifs à 7 % en 1959 et 1960. Le club de Lévis (Québec) a même réussi à avoir des frais administratifs que de 4 % des fonds recueillis en 1958²¹⁶. Dans l'ensemble, les cercles amassaient des sommes allant de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de dollars par année tandis que d'autres clubs amassaient annuellement des intérêts – parfois à hauteur de 15 % – sur les

sommes non dépensées des années antérieures²¹⁷. Malgré les efforts de la chaîne, la somme totale récoltée est demeurée modeste, passant de 113 000 \$ en 1949, dont 21 % avait été prélevé par le cercle de Montréal à lui seul, à 700 000 \$ selon une extrapolation en 1959, au fur et à mesure que les méthodes de levées se raffinaient et que le nombre de cercles augmentait²¹⁸. Dans l'ensemble, les levées se ressemblaient de part et d'autre de la frontière québécoise, même si les sommes semblent avoir été plus modestes en périphérie. Il se peut, déjà dans les années 1950, que les cercles du Québec aient été plus axés vers l'œuvre caritative que les cercles en milieu minoritaire, plus axés vers la question nationale, malgré leur adhésion commune aux objectifs nationaux, masculins et caritatifs du Richelieu.

Tableau 2.2 : Sélection de levées, 1946 – 1960²¹⁹

Club	Levée, somme récoltée, année (selon les données disponibles)
Alexandria (Ontario)	Tenue d'une souscription, 1 700 \$, 1949
Edmundston	Tenue d'un bingo, 4 000 \$, 1955
Grand'Mère (Québec)	Tenue d'un radiothon 10 000 \$, 1955
Lévis	Vente de petits pains, 12 200 \$, 1958; souscription, 32 900 \$, 1958
Manchester	Tenue d'un concert communautaire, 2 400 \$, 1958
Montréal	Tenue d'une souscription, 24 000 \$, 1949 et 40 300 \$, 1953; vente de savons, 40 000 \$, 1955; 37 000 \$, 1960
Ottawa-Hull	Tenue d'une fête de masques, 1100 \$, 1947; tenue d'un bingo, 10 000 \$, 1949; 14 900 \$, 1950
Québec	Vente de petits pains, 26 000 \$, 1958; 46 500 \$, 1960
Timmins	Tenue d'un bingo; vente de produits d'érable et de cigarettes
Trois-Rivières	Vente d'arachides, 3 100 \$, 1949
Sudbury	Tirage d'une automobile, 14 000 \$, 1959
Valleyfield (Québec)	Vente d'arachides, 2 500 \$, 1949
Welland	Tenue d'un tournoi de cartes, 1957; tenue d'un derby de pêche, 1959

Pourtant, la levée de fonds d'une année donnée avait souvent peu rapport à l'œuvre qu'on choisissait. À titre d'exemple, le cercle de Welland a seulement organisé un tournoi de cartes en 1957, une levée semblant modeste à première vue, mais qui a financé le

fonctionnement d'une colonie de vacances, d'une patinoire extérieure et d'une activité avec le Père Noël la même année. L'inverse, c'est-à-dire que la levée ait été plus importante que l'œuvre, tout comme une infinité de combinaisons, était aussi possible. En ce qui a trait aux œuvres mises sur pied, les cercles choisissaient généralement de soutenir les enfants de leur localité selon un ou quelques besoins matériels identifiés sur le terrain, comme le voulaient les préceptes antiques de la charité chrétienne. Le cercle de Montréal illustre d'ailleurs bien cette tendance. En octobre 1952, en découvrant que 92 % des enfants de l'institution Les Buissonnets n'avaient jamais subi un examen dentaire et que plus de la moitié d'entre eux étaient affligés d'une maladie quelconque, il leur a envoyé, à sa charge, un dentiste et un médecin pour leur prodiguer des soins médicaux²²⁰. Bien que les levées de fonds au Québec semblent avoir connu plus de succès qu'en milieu minoritaire, les œuvres semblaient pourtant assez apparentées. Rappelons que la croissance des revenus au Canada et aux États-Unis pendant l'après-Guerre n'avait pas encore été accompagnée par la panoplie des programmes sociaux et des mesures politiques visant une meilleure distribution de la richesse qui serait monnaie courante pendant les décennies suivantes. La pauvreté est par conséquent demeurée un défi significatif au Canada français. C'est ainsi que nul n'avait besoin de chercher très loin dans son entourage pour identifier un besoin.

Tableau 2.3 : Sélection d'œuvres, 1946 – 1960²²¹

Club	Œuvre, somme, année (selon les données disponibles)
Eastview (Ontario)	Construction d'une piscine publique, 1948
Hawkesbury (Ontario)	Construction d'une patinoire extérieure, 1949
Manchester	Don de perruques et des soins médicaux, 1958; sortie avec orphelins à Hampton Beach (New Hampshire), 1957 – 1960
Mont-Joli (Québec)	Préparation de paniers de Noël avec la SSVP, 1946 – 1960
Montréal	Construction d'une colonie scoute, 12 000 \$, 1947; distribution de paniers de Noël, 1 200 \$, 1948; mise sur pied de la Chaire de recherche sur la délinquance juvénile à l'Université de Montréal, 50 000 \$, 1954
Ottawa-Hull	Don de lunettes, 1 200 \$, 1946; don de vêtements à la Grèce, 1947; don au Centre d'orientation de la Commission des écoles séparées, 1953
Québec	Don au Conseil central des œuvres, 1948; distribution de paniers de Noël, 1947 – 1960; financement d'une colonie de vacances Quatre-Bourgeois, 35 000 \$, 1958 – 1960
Sudbury	Don au Victoria Order of Nurses, 2000\$, 1949; construction d'un terrain de jeux, 5 100\$, 1955
Timmins	Remboursement des frais d'examen dentaires d'enfants défavorisés, 1959
Welland (Ontario)	Financement d'une colonie de vacances, financement de l'entretien d'une patinoire extérieure, organisation d'une visite du Père Noël, 1957

Pour récapituler, rappelons que les besoins des enfants canadiens-français nécessitaient toujours les secours, aussi modestes soient-ils, d'une élite altruiste, inspirée de ses devoirs chrétiens, qui choisissait de répondre à l'appel. Là encore, le rapport de l'élite à la charité matérielle, qu'elle ait été manifestée à Manchester, à Québec ou à Ottawa variait d'une juridiction ecclésiastique ou politique à la prochaine. Dans l'ensemble cela dit, le mouvement répondait à certains défis de la marginalisation des descendants français en Amérique du Nord. Plus encore, cet engagement semble s'être réalisé sans une recension scientifique des besoins sur le terrain ou même une conscience du rapport de la charité au rôle de l'État, car les efforts qualitatifs correspondaient aux attentes nationales, masculines et religieuses vis-à-vis de ces hommes, eux qui primaient sur les résultats quantitatifs.

Le Richelieu sur l'échiquier politique

En dernière analyse, rajoutons que cet altruisme reposait sur une conception traditionnelle de la famille et du citoyen nanti. Elle s'inscrivait aussi dans le contexte du début de la Guerre froide entre l'Occident (principalement les États-Unis) et les républiques socialistes (l'Union soviétique surtout). Le dynamisme de l'après-Guerre, mais aussi la vigueur de la résistance au communisme expliquent en partie les moyens par lesquels les mouvements de service ont doublé leurs effectifs pendant les années 1950, entre autres, en défendant plus ou moins explicitement le libéralisme. Comme le démontrent Lucia Ferretti et Shirley Tillotson, la charité privée est devenue plus modeste avec la création de nouveaux programmes sociaux pendant les années 1950 et 1960, mais le Richelieu croyait qu'il y aurait toujours des maillons faibles dans le filet de sauvetage de l'État²²². À l'inverse des mouvements d'origine américaine, le Richelieu n'était pas foncièrement attaché au libéralisme pendant la période à l'étude, mais il était certainement modérément libéral en privilégiant la liberté d'expression et en repoussant les tendances socialisantes d'une part et les tendances libertaires d'autre part.

En raison de son traditionalisme, le Richelieu a repoussé le communisme instinctivement sans même chercher à le comprendre, surtout en raison de l'hostilité de celui-ci au nationalisme et aux religions. Les idéaux de la solidarité et de l'harmonie humaine que partagent ces deux phénomènes les empêchaient de réduire « la longue évolution des sociétés humaines » à « un éternel conflit entre riches et pauvres capitalistes prolétaires »²²³ selon le conférencier Jacques Roy devant le cercle de Montmagny. Le maire de Montréal, Jean Drapeau, rappelait aussi au premier cercle de sa ville que l'Église avait été à la source de la résistance à l'esclavage. Son argument sous-jacent était que l'humanité ne

pouvait fonctionner exclusivement selon les préceptes de la rationalité²²⁴. D'ailleurs, la solidarité spirituelle et nationale se hissait au-dessus de la science chez plusieurs Canadiens français²²⁵. Drapeau caricaturait le communisme et le christianisme qui, tous deux, commettaient des atrocités dans leurs excès, mais il traduisait bien les craintes des cercles Manchester ou à Montréal par exemple, imbus d'une notion instinctive de la solidarité²²⁶.

Par conséquent, qui disait méfiance du communisme disait aussi une hésitation certaine devant l'expansion de l'État. On ne concevait pas encore l'appareil provincial du Québec comme un instrument au service des Canadiens français, adoptant plutôt l'attitude qu'on maintenait envers les États qui représentaient des majorités de langue anglaise et qui ne prenaient pas nécessairement des décisions en faveur de la minorité. En milieu minoritaire, les réserves vis-à-vis de l'État ou de l'Église comportaient des similitudes. À l'inverse d'un État plus imposant, on proposait encore le coopératisme, « une forme démocratique de collaboration »²²⁷, qu'il ait pris la forme des caisses populaires, des syndicats catholiques, des campagnes d'« achat chez nous » ou même des mouvements de colonisation qui permettaient la liberté d'association, la redistribution de la richesse et la solidarité²²⁸. L'engouement pour le coopératisme demeurait fort au Québec aussi²²⁹.

Plusieurs membres et conférenciers croyaient sincèrement à l'efficacité du libéralisme et du coopératisme qui l'adouçissait. En revanche, d'autres prescrivaient des cures assez sévères qu'elles aient été l'augmentation de la productivité des ouvriers, dont la paresse était responsable pour « la hausse des prix »²³⁰, selon le jeune député libéral de Montmagny – L'Islet, Jean Lesage, devant le club de Montmagny, ou la réduction des impôts pour empêcher le glissement imminent des États-Unis vers le socialisme selon l'homme d'affaires Henri Horn devant le cercle de Fall River²³¹. D'autres clubs, dont celui de Trois-

Rivières, ont adopté un ton moins dramatique sur la question de la taxation en estimant que l'espérance de vie avait augmenté de vingt ans puisque, dorénavant, il fallait ce temps « pour réussir à payer [se]s impôts avant de mourir »²³².

Malgré ces critiques, les attentes des citoyens de l'après-Guerre vis-à-vis de l'État ont cru rapidement. Dominique Marshall rappelle que les gouvernements fédéral de Mackenzie King et provincial d'Adélard Godbout avaient vendu, aux gens d'affaires, les prestations sociales comme un frein au communisme et une subvention indirecte au maintien des salaires bas²³³. Au Richelieu, des fonctionnaires et des ministres ont pris la parole pour promouvoir cette forme de complémentarité, mais aussi pour souligner le besoin d'une société démocratique pour des citoyens généreux envers leurs prochains. Un sous-ministre au Ministère des Services sociaux du Québec, s'adressant le congrès à Montréal en 1949, a qualifié la charité de chien de garde des dépenses publiques qui préservait « l'initiative des citoyens », faute de laquelle la démocratie serait « condamné[e] à mourir »²³⁴ à son dire. D'une autre perspective, un conférencier au club d'Ottawa-Hull a avancé que « chaque fois que le gouvernement pren[ait] charge de problèmes sociaux, l'initiative des citoyens trouv[ait] d'autres choses à faire »²³⁵.

Vincent Massey ou même le ministre et futur premier ministre unioniste, Antonio Barrette, ont défendu cette complémentarité à la tribune. Barrette voyait ainsi le parlementarisme, la justice et la charité comme les contrepoids à l'immoralisme du capitalisme et à la défaillance familiale²³⁶. Devant le cercle de Montréal en juin 1950, le père de la Révolution tranquille et chef du parti Libéral du Québec, Georges-Émile Lapalme, a aussi parlé en bien de la charité. « Cette justice que vous exercez, au Club Richelieu, » a-t-il avancé, « nous en avons besoin pour le développement de la société²³⁷. » Plus encore,

malgré son viscéral anticommunisme, le Cardinal Léger a plutôt souligné l'intemporalité de l'altruisme.

La charité aura toujours sa place, même dans un monde où l'État, par l'intermédiaire d'une administration techniquement parfaite et d'une totale efficacité, se fait le dispensateur de la sécurité sociale sous toutes ses formes. Même s'il lui était donné de pouvoir répondre à tous les maux, il s'y trouvera toujours quelque chose de froid, d'inhumain, dépourvu d'entrailles²³⁸.

D'autres ont approfondi la réflexion sur la complémentarité des solidarités privée et publique. Petit à petit, on arrivait à penser que l'État pourrait se développer, redistribuer les ressources matérielles et ainsi renforcer la solidarité civile. Un article dans *Le Richelieu* en 1949 a dépeint le capitalisme comme la source de l'enrichissement inouï de l'Occident, mais aussi d'une souffrance et d'une iniquité pervers²³⁹.

Cela dit, jusqu'au milieu des années 1950, les incitations à la complémentarité sont venus presque exclusivement des conférenciers et non pas des membres eux-mêmes. Quant au syndicalisme, il s'attirait toujours des regards suspects, mais le phénomène étant répandu dans les villes ouvrières depuis la fin du XIX^e siècle, les membres étaient prêts à entendre des conférenciers qui souhaitaient que le syndicalisme fasse « contre-poids à la monopolisation »²⁴⁰ selon le travailleur social Raymond Gérin devant le cercle de Québec. En 1954, le syndicaliste et futur ministre fédéral Libéral, Gérard Pelletier, devant le club de Montréal, a affirmé vouloir que la société conscientise les patrons autant que les ouvriers par rapport à leurs devoirs de citoyens et de chrétiens dans une démocratie²⁴¹.

Sans « l'équilibre entre le progrès économique et le progrès social »²⁴², a prévenu l'industriel Vittorio Vaccari au même cercle, toute société se rendait vulnérable à la propagation d'idéologies totalitaires. Devant le même club, l'universitaire Roger Sohier a vu

les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les soins de santé publics et l'assurance emploi comme des pas vers le « développement »²⁴³ d'une démocratie plus stable.

Effectivement, il y avait une ouverture à l'intérieur des cercles aux nouvelles formes de solidarité pour assurer un certain niveau de redistribution matérielle. Étant donné les interventions des membres et les conférences variées, il semble clair que le mouvement n'a pas ouvertement appuyé un parti politique plus qu'un autre, même si le membre moyen se serait probablement positionné légèrement à la droite du centre sur l'échiquier politique des années 1950. L'harmonie exigeait que les cercles aient admis un certain degré de divergences intellectuelles, selon Normand Grimard, sans toutefois accorder des vertus au communisme ou au libertarisme²⁴⁴. Au Québec, le mouvement comprenait plusieurs partisans des Libéraux ou de l'Union nationale et, ailleurs au Canada, des Libéraux ou des Progressistes-Conservateurs, mais probablement beaucoup moins de sympathisants du Cooperative Commonwealth Federation, de tradition socialiste, qui avait peu de racines au Canada français. Aux États-Unis, les quelques indices pointent vers des membres partagés entre les partis Démocrate et Républicain, même si les villes ouvrières comme Manchester penchaient davantage vers le premier. Les vertus de la solidarité amenaient ainsi le mouvement à vouloir unir, que cela ait été possible ou non, la droite et la gauche sous un même toit harmonieux²⁴⁵.

De manière générale, la croyance religieuse, le geste charitable et la conviction politique formaient un amalgame de postures complexes surtout consistantes et parfois contradictoires. Grâce à la redistribution matérielle, la solidarité du mouvement découlait d'une logique inspirée par les préceptes antiques de l'altruisme chrétien. Les moyens déployés pour amasser des fonds et les œuvres que réalisaient les cercles étaient modernes,

mais la motivation provenait d'une conviction probablement aussi ancienne que l'humanité elle-même. Comment cette charité s'insérait-elle dans le contexte d'un État grandissant ? Les membres n'étaient pas conscients d'une menace à leur champ d'activité, mais se questionnaient certainement sur la forme que prendrait l'État dans un avenir proche.

Pour conclure, c'est une volonté de protéger les assises culturelles du Canada français tout comme l'intégrité de sa jeunesse qui a fait naître le Richelieu. Il a représenté une réponse à un besoin de la culture première nord-américaine qui, dans le contexte d'une prospérité inouïe et d'attentes grandissantes vis-à-vis des hommes, a encouragé l'expression publique de la citoyenneté sur le plan local. Il a aussi représenté une volonté de répondre à la culture seconde canadienne-française, celle des représentations et des idéaux de la culture française et du catholicisme. Ces deux parties intégrales marquaient l'espace autonome que constituait le Richelieu et correspondaient à la conception organique de la société canadienne-française que décrivent Michel Bock, Fernand Dumont et Joseph Yvon Thériault. C'est ainsi que l'élite masculine d'une nation aux frontières fluides, qui ne s'arrêtaient que là où ses compatriotes cessaient d'y appartenir, sont venus à exprimer une solidarité culturelle et spirituelle qui avait pour pendant substantiel, le geste charitable. Il s'agissait d'une preuve de la foi d'un peuple dans la légitimité de ses aspirations. Cela dit, cette conception traditionnelle n'était pas pour le moins archaïque car elle correspondait aux besoins et aux préoccupations de l'époque, qu'ils aient été le rôle de l'Église et de la charité par rapport à l'État, l'immigration, le communautarisme, le rapport aux femmes et aux jeunes ainsi que les gestes d'un peuple minoritaire dans le contexte nord-américain.

-
- ¹ Fernand Dumont, *Le témoin de l'homme. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin*, Montréal, l'Hexagone, 2000, 277.
- ² Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Québec et au Canada. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010.
- ³ Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008; Ian McKay, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *The Canadian Historical Review*, 81, 4, décembre 2000.
- ⁴ Dumont, *Le témoin de l'homme*, p. 85-86.
- ⁵ *Rotary International Official Directory, 1954-1955*, 10-11, avril – mai 1943, 6, dans : Bibliothèque et Archives Canada (BAC), MG28-I98, Volume (V) 147, dossier (D) « Rotary Clubs 1940 – 1949 »; Larry Charles, *Service Clubs in American Society: Rotary, Kiwanis, and Lions*, Urbana, University of Illinois Press, 1993, 114-6; Ken Coates et Fred McGuinness, *Only in Canada. Kinsmen and Kinnettes*, Winnipeg, Peguis, 1987, 17-8, 24, 53; Robert Gardner, *Golden Jubilee. The Rotary Club of Montreal, 1913-1963*, Montréal, manuscrit, 1963, dans : Queen's University, Edith and Lorne Pierce Collection, Rare Books; Paul Martin, *We Serve: A History of the Lions Clubs*, Washington, Regenry Greenway, 1991, 15-22; John Herd Thompson et Stephen J. Randall, *Canada and the United States: Ambivalent Allies, 4th Edition*, Montréal/Atlanta, McGill-Queen's/University of Georgia Press, 2008, 113; « Historique du Rotary », Rotary International, www.rotary.org/fr/aboutus/history/rihistory/pages/ridefault.aspx, 13 août 2013; « History of the Canadian Progress Club », Canadian Progress Club, <http://www.progressclub.ca/about-us/history-canadian-progress-club>, 13 août 2013.
- ⁶ Cyrille Gagnon, *Les Clubs sociaux neutres : ce qu'en pense la théologie*, Montréal, L'Action paroissiale, 1925, 10.
- ⁷ James Trépanier, *Battling a Trojan Horse: The Ordre de Jacques Cartier and the Knights of Columbus, 1917-1965*, Université d'Ottawa, thèse de maîtrise en histoire, 2007, 20-38, 70.
- ⁸ *Mémoire soumis par le Conseil d'administration à la CX lors d'une réunion plénière au sujet des organismes étrangers*, 19 mai 1948, 3, dans : BAC, MG28-I98, V 10, D « CX No 177 ».
- ⁹ Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009, 380-7.
- ¹⁰ *Projet de campagne concernant les organismes étrangers*, 21 mai 1948, 5, dans : BAC, MG28-I98, V 10, D « CX No 177 ».
- ¹¹ *Maçonnerie nord-américaine*, 10-11, avril – mai 1943, 6; *Mémoire soumis par le Conseil d'administration à la CX lors d'une réunion plénière au sujet des organismes étrangers*, 19 mai 1948, 2, dans : BAC, MG28-I98, V 10 et 149, D « CX No 177 » et « Franc-maçonnerie 1941 - 1946 »; « Masonic Lodges in Province List Officers for Next Year », *The Montreal Daily Star*, 26 décembre 1950, 8.
- ¹² *Club social*, 1940, 1; *Club Lucerne*, 17 mai 1940, 6, dans : BAC, MG28-I98, V 147, D « Club Lucerne 1940 ».
- ¹³ Louis Lachance, dans : Armand Dufresne, *Les Clubs Richelieu : les premiers 25 ans du Richelieu International*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 14-5.
- ¹⁴ Esdras Terrien, *Réunion spéciale de l'Ordre*, 8 décembre 1942, dans : Trépanier, *Battling a Trojan Horse*, 2007, 70.
- ¹⁵ Raymond Charland, OP, « Toujours d'actualité », *L'Émerillon*, juin – juillet 1941, 57.
- ¹⁶ Sec. Adj. du CR 3, *Lettre au Secrétaire CX Re : Kiwanis Sillery*, 4 juillet 1956; Secrétaire régional No 25 Hull, *Lettre au Secrétaire*, 25 avril 1956; Gérald Boudeau, Montréal CR no 5, *Lettre au secrétaire*, 21 mars 1956; Secrétaire CR 9 Mont-Joli, *Lettre au Secrétaire*, 5 mars 1956; Marcel Thibeau, sec. CR 27 St-Georges-de-Beauce, 24 février 1956; Sec régional CR no 6, *Lettre au secrétaire Re : Club neutres*, 5 mai 1956; Sec. Adj. du CR 3 Québec, *Lettre au Secrétaire Re : Club Rotary*, 11 avril 1956, dans : BAC, MG28-I98, V 147, D « Clubs neutres » et « Rotary Clubs 1940 – 1949 », « 1948 – 1956 » et « 1956 – 1960 ».
- ¹⁷ Grégoire Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 10 mai 2011; *Les Clubs sociaux neutres*, 1940, 2; Robillard, *L'Ordre de Jacques-Cartier*, 2009, 400, 406; Trépanier, *Battling a Trojan Horse*, 2007, 74-8.
- ¹⁸ *Rotary Club of Hull. Secretary's Report on Attendance*, 31 décembre 1944, 1, dans : BAC, MG28-I98, V 147, D « Rotary Clubs 1940 – 1949 ».
- ¹⁹ « La Société Richelieu, Charte », 1944, 1, dans : BAC, MG28-I98, V 37, D 3.
- ²⁰ *Première assemblée du Conseil général*, 18 janvier 1945; dans : Archives privées du Richelieu International (APRI), Ottawa (Ontario), V « Procès verbaux 1944 – 1949 ».
- ²¹ « Les Commandeurs de l'Ordre de Jacques-Cartier, Charte », *Projet de campagne concernant les organismes étrangers*, 21 mai 1948, 4, dans : BAC, MG28-I98, V 10, D « CX No 177 ».

- ²² Simon Brisbois, *Entrevue*, North Bay (Ontario), 4 janvier 2013.
- ²³ Marie-Josée Lévesque, *Répertoire numérique du fonds Ordre de Jacques-Cartier*, 2000, viii-xii, dans : Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Ottawa (Ontario), *Répertoires; Rencontres diverses*, avril 1944, dans : Robillard, *L'Ordre de Jacques-Cartier*, 2009, 237-8.
- ²⁴ *Procès-verbal de la douzième réunion régulière et deuxième assemblée plénière du Conseil d'administration*, 17 mai 1953, 1; *Procès-verbal de la vingt-sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 15 novembre 1954, 1; *Liste des clubs Richelieu*, [juin 1955], 1-4; *Procès-verbal de la cinquième assemblée*, 28 mars 1956, 1; *Procès-verbal de la vingt-troisième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 14 janvier 1959, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 2, 4 et 6.
- ²⁵ *Procès-verbal de la trente-deuxième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 3 février 1955, 2; *Procès-verbal de la dix-septième assemblée*, 16 septembre 1955, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4.
- ²⁶ *Aperçu historique*, [1950], 1; *Procès-verbal de la quatrième assemblée*, 20 février 1954, 8.
- ²⁷ J.-Émile Boucher, *Aperçu historique et constitutionnel*, [1950], 1-2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 1; Dufresne, *Les Clubs Richelieu*, 1971, 23, 58-9.
- ²⁸ *Première assemblée*, 27 avril 1944, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ²⁹ Dufresne, *Les clubs Richelieu*, 1971, 39-40.
- ³⁰ *Assemblée régulière*, 7 – 8 décembre 1948, 179, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; *Réunion d'affaires*, 2 novembre 1947, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4.
- ³¹ *Procès-verbal de la dix-septième réunion du Conseil d'administration*, 25 juin 1953, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4.
- ³² *Procès-verbal de l'assemblée*, 31 décembre 1947, 94; *Réunion du Bureau d'administration*, 30 juin 1948, 136, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ³³ *Procès-verbal de l'assemblée annuelle du Conseil général*, 22 – 23 janvier 1949, 3; *Comité des finances*, 22 janvier 1949, 1; *États financiers*, 31 décembre 1950, 1; *État des revenus et des dépenses*, 3 février 1954, 1; *Procès-verbal de la trente-quatrième assemblée régulière et quatrième assemblée plénière du Conseil d'administration*, 18 février 1955, 1; *Douzième rapport du trésorier général*, 16 février 1956, 1; Armand Dufresne, *Quatorzième rapport du trésorier général*, 14 février 1959, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 1 – 5 et 7.
- ³⁴ Brigitte Berthiaume, *Le Club Richelieu Sudbury, 1947 à 1977 : le rôle des membres d'un club social dans une communauté canadienne-française*, Université Laurentienne, thèse de maîtrise en histoire, 2009, 71-8; *Procès-verbal de la cinquième assemblée*, 25 mars 1954, 1; *Procès-verbal de la sixième assemblée annuelle*, 18 février 1956, 1; *Procès-verbal de la huitième assemblée annuelle*, 1^{er} mars 1958, 3; Dufresne, *Les Clubs Richelieu*, 1971, 39-40, 47; Charles, *Service Clubs in American Society*, 1993, 11.
- ³⁵ Pierre Savard, « Relations avec le Québec », dans : Cornelius Jaenen, dir., *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 213, 241.
- ³⁶ *Réunion*, 30 décembre 1946, 32; *Procès-verbal du bureau d'administration*, 2 juin 1947, 61; *Procès-verbal de la réunion*, 7 juin 1947, 2; *Réunion spéciale des membres*, 18 octobre 1947, 1; *Réunion consultative des clubs Richelieu*, 22 novembre 1947, 2; *Réunion du bureau d'administration*, 17 février 1948, 102; [Document sans nom], 22 janvier 1949, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ³⁷ *Assemblée annuelle du Conseil général*, 25 février 1950, 2; *Procès-verbal de la réunion du Conseil général*, 26 février 1950, 2; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 20 février 1953, 1; *Registre des administrateurs*, [mars 1957], 1; *Procès-verbal de la vingt-troisième assemblée*, 14 décembre 1957, 5, dans : CRCCF, C76, V 1, D 1, 3 et 4; Renée Veilleux et Céline Deshênes, *Dans les sentiers de l'amitié : Richelieu international, 1944-1994*, Mont-Joli, Imprimerie Mont-Joli, 1994, 64.
- ³⁸ Gaston Vincent, dans : *Procès-verbal de la sixième assemblée annuelle*, 18 février 1956, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3; Dufresne, *Rapport du secrétaire général*, 14 février 1959, 3.
- ³⁹ Georges Courchesne, *Le Saint-Laurent*, 1^{er} février 1951, 5, dans : Diane Vallée, *Rappels et reconnaissance 1946-1996. Cinquantenaire du Club Richelieu Mont-Joli*, Mont-Joli, manuscrit, 1996, 14.
- ⁴⁰ [Document de lettres], 1955 – 1962, dans : BAC, MG28-198, V 152, D « Moose (Royal Order of) 1955 – 1956 » et « Orangistes 1953 – 1962 ».
- ⁴¹ Jean Malo, *Entrevue*, Joliette (Québec), 5 juin 2011.
- ⁴² *Réunion des Richelieu avec leurs dames*, 29 janvier 1952, 1; *Bulletin*, mars 1953, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu d'Edmundston (APCRE), Edmundston (Nouveau-Brunswick), V « Procès-verbaux 1952 » et « Bulletins 1953 – 1954 ».

-
- ⁴³ *Pourquoi le golf des clubs sociaux*, 15 septembre 1955, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Québec (APCRQ), L'Ancienne-Lorette (Québec), V « Bulletins », D « 1955 ».
- ⁴⁴ *Dîner hebdomadaire*, 23 avril 1947, 1; *Procès-verbal de la vingt-et-unième réunion régulière du Conseil d'administration*, 10 septembre 1953, *Bulletin*, 19 octobre 1953, 2; *Procès-verbal de la onzième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 2 juillet 1959, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4 et 7 et C117-1, V 8 et 9, D 7 et 12; « Club Richelieu – Montmagny », *Le Courrier de Montmagny*, 2 octobre 1948.
- ⁴⁵ Horace Viau, *L'Écho du Bas-St-Laurent*, 5 septembre 1946, dans : Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 8.
- ⁴⁶ *Les directeurs se sont réunis*, 26 novembre 1945, 15, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; Arthur Desjardins, « Une décennie de vie Richelieu », *Le Richelieu*, 6, 1, janvier 1956, 5, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ⁴⁷ « Le Club Richelieu New Bedford reçoit sa Charte à Boston », *L'Indépendant*, 21 janvier 1959, 1, dans : Archives privées du club Richelieu de Manchester (APCRM), Manchester (New Hampshire), V « 1959 ».
- ⁴⁸ Clair T. Lowman, *Letter to the Richelieu Club*, 2 janvier 1959, 1; *Christmas Effort. Report of Income from Service Clubs*, 2 janvier 1959, 1, dans : APCRM, V « 1959 ».
- ⁴⁹ R.W. Connell, *Masculinities*, 2^e édition, Berkeley, University of California Press, 2005, 21, 68, 73-7, 186-8.
- ⁵⁰ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 157; Gail Cuthbert Brandt et Magdalena Farhni, *et. al., Canadian Women*, 3^e édition, Toronto, Nelson, 2011, 604.
- ⁵¹ Charles, *Service Clubs in American Society*, 1993, 11-101.
- ⁵² *Club Richelieu Roberval, 1949-1999*, Roberval, Imprimerie Roberval, 1999, 220-8; Berthiaume, *Le Club Richelieu Sudbury*, 2009, 6-17, 85-6.
- ⁵³ Arthur Desjardins, dans : *Le comité exécutif*, 10 septembre 1945, 12.
- ⁵⁴ *Club Richelieu Roberval*, 1999, 157.
- ⁵⁵ *Procès-verbal de l'assemblée spéciale du comité permanent*, 24 février 1950, 5; Gilles Allard, *Rapport des gouverneurs régionaux*, 14 février 1959, 1; *Procès-verbal d'une réunion avec les gouverneurs*, 19 février 1960, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3, 5 et 7.
- ⁵⁶ *Souper intime et assemblée préliminaire à l'organisation d'un club Richelieu Manchester*, 11 avril 1956, 3, Gilles Morin, *Lettre à Leo Dion*, [1959], 1, dans : APCRM, V « Assembles préliminaire » et « 1959 ».
- ⁵⁷ Arthur Desjardins, dans : *Le comité exécutif*, 10 septembre 1945, 12, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; Émile Morin, dans : *Le Richelieu*, 9, 3, mai – juin 1959, 4; *Le Richelieu*, 10, 2, mars – avril 1960, 10, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17; Berthiaume, *Le Club Richelieu Sudbury*, 2009, 79-81.
- ⁵⁸ Robert Toupin, dans : *Rapport des gouverneurs régionaux*, 1^{er} octobre 1959, 4, dans : CRCCF, C76, V 1, D 6.
- ⁵⁹ *Dîner causerie*, 5 novembre 1947, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 8, D 7.
- ⁶⁰ *Procès-verbal de la troisième réunion*, 11 mars 1954, 2; *Chant Richelieu. Travailleurs Joyeux*, [1956], 1, dans : APCRM, V « 1956 »; Pierre Jobin, *Société Richelieu. Mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, janvier 1950, 2, dans : BAC, COP.CA.Z1.1949.101; Jean-Jacques Tremblay, *[Causerie sur les ondes de] C-K-C-H*, 8 septembre 1948, 1, dans : CRCCF, P195, V 1, D 3.
- ⁶¹ Trefflé Boulanger, *Le sens social. Causerie prononcée au poste CKAC*, 30 juin 1948, 1 dans : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-M), Montréal (Québec), P206, V 9, D 93, B 6391, I 1023.
- ⁶² *Ibid.*
- ⁶³ J.-Émile Boucher, « Société Richelieu », *Relations*, décembre 1948, 160.
- ⁶⁴ Philippe Béchar, dans : « Club Richelieu », *Le Courrier de Montmagny*, 28 septembre 1946.
- ⁶⁵ *Bulletin*, 21 septembre 1947, 2, dans : BANQ-M, P206, V 8, D 88.
- ⁶⁶ *Bulletin*, 9 février 1948, 1; Ernest Laforce, dans : *Bulletin*, 10 mai 1954, 3, dans : BANQ-M, P206, V 8 et 9, D, 88 et 95, B 6387 et 6391, I 1023 et 1546.
- ⁶⁷ *Bulletin*, 22 décembre 1955, 1; *Bulletin*, 13 septembre 1956, 1, dans : APCRE, V « Bulletins 1955 – 1957 ».
- ⁶⁸ Lucien Bélair, « Le français et le signe de piastre », *Bulletin*, 29 novembre 1954, 3, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 96, B 6391, I 1650.
- ⁶⁹ *Les directeurs*, 26 novembre 1945, 15.
- ⁷⁰ *Admission d'un nouveau membre*, 3 janvier 1961, 1, dans : APCRM, V [Sans nom].
- ⁷¹ Roger Millot, dans : « Les classes moyennes se posent, sans s'opposer », *La Patrie*, 29 août 1952; Boulanger, *Le sens social*, 30 juin 1948, 2.
- ⁷² Jean-Jacques Tremblay, *Conférence au Richelieu*, [1955], 4, dans : CRCCF, P195, V 1, D 10.
- ⁷³ Michel Le Net et Jean Werquin, *Le volontariat. Aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 1985, 9-13, 17, 35.

- ⁷⁴ « Service », *Le Richelieu*, 5, 3, mai 1955, 27, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ⁷⁵ *Bulletin*, 18 décembre 1950, 1; *Bulletin*, 23 octobre 1957, 1, dans : BANQ-M, P206, V 8 et 9, D 91 et 98, B 6392, I 455.
- ⁷⁶ *Avis de décès de Jean-Philippe Toupin*, 28 novembre 2009, 1, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Jean-Louis Toupin »; Olivier Lefebvre, « Allocution du président général », *Le Richelieu*, mai 1955, 14.
- ⁷⁷ *Procès-verbal de la huitième assemblée du Conseil d'administration*, 9 juin 1962, 4, dans : CRCCF, C76 V 2, D 2.
- ⁷⁸ *Rapport commun*, 1952, 2-3; *Rapport du comité des présences et de l'ordre*, 7 novembre 1951, 1-3; *Bulletin*, 5 décembre 1951, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 7 et 9, D 11 et 1; Berthiaume, *Le Club Richelieu Sudbury*, 2009, 97.
- ⁷⁹ Robert Rutherford, « Fatherhood, Masculinity, and the Good Life during Canada's Baby Boom, 1945 – 1965 », *Journal of Family History*, 24, 1999, 351-73.
- ⁸⁰ Alexandre Martin, dans : « Club Richelieu – Montmagny », *Le Courrier de Montmagny*, 21 février 1948, 1.
- ⁸¹ « Dîner au chevreuil Richelieu-Manchester », *L'Action*, [13] février 1956; « Dîner champêtre du Richelieu-Manchester », *La Justice*, 22 août 1957, dans : APCRM, V « Coupures de presse »; *Bulletin*, 14 mars 1949, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 90, B 6390, I 320.
- ⁸² « Propos charitables », *Le Richelieu*, mars – avril 1960, 3.
- ⁸³ Paul-Émile Léger, dans : « Son Éminence le cardinal Léger est l'hôte de la Société Richelieu », *La Tribune de Sherbrooke*, 5 octobre 1953, 2.
- ⁸⁴ *Procès-verbal de la quatrième assemblée plénière et de la trente-deuxième réunion du Conseil d'administration*, 5 décembre 1953; *Procès-verbal de la quatorzième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 18 août 1955, 1; *Procès-verbal de la sixième assemblée annuelle*, 18 février 1956, 3; *Le Richelieu*, 10, 2, mars – avril 1960, 4, dans : CRCCF, C76, V 1, D 1 et 5 et C117-2, V 10, D 17.
- ⁸⁵ *Procès-verbal de la dix-neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 9 septembre 1954, 1; *Procès-verbal de la vingt-deuxième assemblée régulière et quatrième plénière du Conseil d'administration*, 3 décembre 1955, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4 et 5.
- ⁸⁶ Normand Grimard, « Un premier mot... », *Le Richelieu*, 7, 2, mars 1957, 15, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ⁸⁷ *Procès-verbal de la trente-troisième assemblée régulière et cinquième plénière du Conseil d'administration*, 22 février 1957, 4, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5.
- ⁸⁸ *Procès-verbal de la quatorzième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 1^{er} août 1957, 1; *Procès-verbal de la trente-et-unième assemblée régulière et cinquième plénière du Conseil d'administration*, 1^{er} mars 1958, 1; *Procès-verbal de la quinzième assemblée régulière et troisième plénière du Conseil d'administration*, 19 septembre 1958, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5 et 6.
- ⁸⁹ *Procès-verbal de la vingt-deuxième assemblée régulière et quatrième plénière du Conseil d'administration*, 12 décembre 1959, 1; *Procès-verbal d'une réunion avec les gouverneurs*, 19 février 1960, 4, 6, dans : CRCCF, C76, V 1, D 6 et 7; *Rapport des gouverneurs régionaux*, 1^{er} octobre 1959, 3-4.
- ⁹⁰ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal: Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- ⁹¹ Michel Bock, « De la « tradition » à la « participation » : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », dans : *Cahiers Charlevoix*, 8, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2010; Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier*, 2009, 265-6, 186-8.
- ⁹² « Un aspect de l'esprit Richelieu », *Bulletin de la Société Richelieu*, 2, 31 décembre 1946, 2, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Procès-verbal de la onzième assemblée régulière (deuxième assemblée plénière) du Conseil d'administration*, 29 mai 1954, 3, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5.
- ⁹³ « Les clubs Richelieu », *Le Richelieu*, 2, 3, mars 1949, 3, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ⁹⁴ « Père et Mère... tu honoreras », *Le Richelieu*, mars – avril 1960, 1-2.
- ⁹⁵ *Le Richelieu*, 5, 3, juin 1955, 48, dans : APRI, Volume « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ⁹⁶ *Club Richelieu Roberval*, 1999, 43-46.
- ⁹⁷ *Procès-verbal de la neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 6 mai 1954, 2; *Procès-verbal de la quatrième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 22 mars 1956, 1; *Procès-verbal de la dixième assemblée annuelle*, 19 – 20 février 1960, 4, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3 – 5; Martin, *We Serve*, 1991, 196.
- ⁹⁸ *Bulletin*, 25 juin 1947, 2, dans : BANQ-M, P206, V 8, D 89, B 6390, I 122.
- ⁹⁹ Paul-Émile Léger, dans : *Bulletin*, 11 janvier 1954, 6; *Bulletin*, 750, 26 novembre 1961, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 95 et 102, B 6391 et 6392, I 267 et 1488.
- ¹⁰⁰ *Procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 1^{er} octobre 1953, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4.

- ¹⁰¹ *Procès-verbal de la onzième assemblée régulière et deuxième plénière du Conseil d'administration*, 16 juin 1956, 2; *Procès-verbal de la quatrième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 21 mars 1957, 2; *Procès-verbal de la dix-septième assemblée régulière et troisième plénière du Conseil d'administration*, 13 septembre 1957, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5 et 6.
- ¹⁰² Dionne, dans : *Bulletin*, 17 avril 1955, 1-2, dans : APCRE, V « Bulletins 1955 – 1957 »; Yves Urbain, dans : « La transformation économique, de la vie rurale à la vie urbaine, a profondément restreint la famille », *La Patrie*, 19 mars 1954; « La protection de l'enfant », *Le Richelieu*, 3, 2, [printemps] 1953, 4-5.
- ¹⁰³ Nancy Christie, *Engendering the State: Family, Work, and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000; Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier*, 2009, 239-40.
- ¹⁰⁴ Baillargeon, *Brève histoire des femmes*, 2012, 151.
- ¹⁰⁵ *Réunion du Bureau d'administration*, 10 septembre 1948, 149, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; « Congrès des Richelieu », 19 septembre 1949, 17; *Dîner hebdomadaire*, 7 février 1951, 3; *Dîner hebdomadaire*, 14 février 1951, 4; *Dîner hebdomadaire*, 21 février 1951, 5; *Procès-verbal de la neuvième assemblée régulière et deuxième plénière du Conseil d'administration*, 5 juin 1955, 3, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5 et C117-1, V 9, D 1.
- ¹⁰⁶ Raymond Tanguay, « Soirée d'hommage à nos épouses », *Bulletin*, 368, 11 mai 1953, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 94, B 6391, I 1329.
- ¹⁰⁷ *Bulletin*, 25 septembre 1950, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 90, B 6391, I 677.
- ¹⁰⁸ *Réunion du bureau d'administration*, 26 mai 1948, 126, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; *Rapport commun des clubs*, automne 1952, 7; *Procès-verbal de la trente-huitième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 4 février 1954, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4; Réjane Clavet, *Entrevue*, Edmundston (Nouveau-Brunswick), 3 juin 2011; « Le Richelieu dans la vie sociale », *Le Richelieu*, novembre – décembre 1957, 48; *Procès-verbal de la dixième assemblée annuelle*, 19 – 20 février 1960, 4.
- ¹⁰⁹ *Bulletin*, 6 janvier 1955, 2, dans : APCRE, V « Bulletins 1955 – 1957 ».
- ¹¹⁰ *Procès-verbal de la vingt-troisième assemblée régulière et quatrième plénière du Conseil d'administration*, 14 décembre 1957, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 6; Dufresne, *Le Richelieu International*, 1971, 7.
- ¹¹¹ *Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 1^{er} mai 1958, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 6.
- ¹¹² *Procès-verbal de la dixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 18 juin 1959, 3; *Procès-verbal de la troisième assemblée*, 17 mars 1960, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 7.
- ¹¹³ *Bulletin*, 20 juin 1955, 1; *Bulletin*, 18 février 1957, 1; *Bulletin*, 25 février 1957, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 96 et 98, B 6392, I 114, 397 et 400.
- ¹¹⁴ *Le Richelieu*, 9, 4, juillet – août 1959, 7, dans : CRCCF, et C117-2, V 10, D 17; *Le Richelieu*, mars – avril 1960, 11-2; Normand Clavet, *Entrevue*, Edmundston (Nouveau-Brunswick), 2 juin 2011.
- ¹¹⁵ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002.
- ¹¹⁶ Jacques Beauchemin, « Entre le rejet du passé et les promesses de l'avenir », dans : Guy Berthiaume et Claude Corbo, dir., *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011; Michel Bock, *Quand la nation débordait des frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, HMH Hurtubise, 2004; Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal 1995; Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 2005.
- ¹¹⁷ Tremblay, *[Causerie]*, 8 septembre 1948, 1.
- ¹¹⁸ Joseph Marineau, dans : « Club Richelieu – Montmagny », *Le Courrier de Montmagny*, 24 avril 1948.
- ¹¹⁹ Arthur Desjardins, « Les Clubs Richelieu. Causerie à CKAC », 1^{er} juin 1948, dans : *Le Richelieu*, 4, 5, septembre 1954, 34, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ¹²⁰ Alphonse Lepage, *Entrevue*, Brossard (Québec), 18 octobre 2012.
- ¹²¹ « Des « Richelieu » à S[aint]-Boniface et Manchester », *La Presse*, 19 septembre 1955.
- ¹²² Boucher, « Société Richelieu », décembre 1948, 160.
- ¹²³ « L'épouse d'un Richelieu... la vie du Richelieu », *Le Richelieu*, 11, 5-6, septembre – octobre 1961, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ¹²⁴ *Bulletin*, 25 juin 1953, 1; Lucien Thinel, « Le coin du rédacteur », *Le Richelieu*, 10, 1, janvier - février 1960, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 9, D 12; Dufresne, *Les Clubs Richelieu*, 1971, 76.

- ¹²⁵ *Procès-verbal de la quatrième assemblée annuelle*, 20 février 1954, 9, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4; *Septième Congrès Richelieu Rouyn-Noranda*, 17 – 19 septembre 1954, 2; « Éclatant succès. Plus de 400 visiteurs présents à ces assises annuelles », *La Frontière*, 21 septembre 1954, dans : APRI, V « Scrapbook II ».
- ¹²⁶ Maurice Duplessis, dans : *Congrès des Richelieu*, 19 septembre 1949, 1.
- ¹²⁷ *Mémoire à la Commission royale*, janvier 1950, 6-7.
- ¹²⁸ Vincent Massey, dans : « « Gardez votre caractère particulier » – Massey », *Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 28 septembre 1952.
- ¹²⁹ Pierre Jobin, « Les positions Richelieu », octobre 1951, dans : *Le Richelieu. Principes d'action. Collection Richelieu-Québec*, 1952, 27, dans : APRI, V « Clubs », D « 07008 Québec »; Pierre Jobin, *Lettre à Horace Racine*, 27 mars 1950, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 9, D 5.
- ¹³⁰ Gaétan Gervais, *Des gens de résolution : le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Prise de parole, 2003, 24; Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 19, 55.
- ¹³¹ Michel Bock et Gaétan Gervais, *L'Ontario français des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2004, 77-131; Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, 81-110; Berthiaume, *Le Club Richelieu Sudbury*, 2009, 32, 37.
- ¹³² *Continuation de l'assemblée spéciale du Comité permanent*, 24 février 1950, 1; *Procès-verbal de la première assemblée du Congrès*, 3 mars 1951, 2; *Gouverneurs-adjoints nommés*, novembre 1951, 1; *Gouverneurs régionaux*, 1959, 1-2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 1 – 3 et 7.
- ¹³³ Normand Grimard, dans : « Le Richelieu ne souffre pas de « provincialisme » », *La Patrie*, 8 novembre 1957.
- ¹³⁴ *Liste des clubs Richelieu*, mai 2011, 1-4, dans : APRI, Base de données électroniques; *Liste des clubs Richelieu*, [juin] 1955, 1-4; *Procès-verbal de la seizième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 24 septembre 1959, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 2 et 7.
- ¹³⁵ *Liste des Clubs et du nombre de membres*, été 1949, 1; *Nombre de membres dans chaque club*, 20 mai 1952, 1; *Nombre de personnes dans chaque club*, 5 avril 1955, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 2; *Les membres du club richelieu Ottawa-Hull*, 13 septembre 1951, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 11, D 22; *Membres du Richelieu-Québec*, 1950, 1-3; *Membres du Club Richelieu-Québec*, décembre 1955, 1-4; *Liste des membres*, 1^{er} septembre 1949, 1; *Club Richelieu Trois-Rivières*, janvier 1955, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07004 Trois-Rivières » et « 07008 Québec ».
- ¹³⁶ « Vie des clubs, vue de loin », *Le Richelieu*, 3, 1, février 1953, 4, dans : BAC, J.257.2; *Procès-verbal*, 31 octobre 1947, 88; *Réunion du Bureau d'administration*, 10 mars 1948, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; *Procès-verbal de la quatrième assemblée*, 20 février 1954, 8.
- ¹³⁷ Richard Joy, *Languages in Conflict*, Ottawa, Carleton University Press, 1972.
- ¹³⁸ *Séances d'étude du Congrès*, 17 septembre 1949, 2; *Procès-verbal de la trente-et-unième réunion du Conseil d'administration*, 26 novembre 1953; *Procès-verbal de la sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, [avril 1954], 1; *Procès-verbal de la dixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 20 mai 1954, 1; *Procès-verbal de la onzième assemblée régulière (deuxième assemblée plénière) du Conseil d'administration*, 29 mai 1954, 1; *Procès-verbal de la vingt-sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 23 janvier 1958, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4, 6.
- ¹³⁹ Aurel Gervais, *Club Richelieu Welland 1957-1992*, Welland, Éditions Soleil, 1992, v, 6, 10.
- ¹⁴⁰ Maurice Baudoux, dans : *Procès-verbal de la vingt-septième assemblée régulière et quatrième plénière du Conseil d'administration*, 15 décembre 1956, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5.
- ¹⁴¹ Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, 172.
- ¹⁴² « Oye Richelieu ! », *[Bulletin du] Club Richelieu Windsor, Ont.*, août 1956, 1, dans : APCRM, V « 1956 »; *Bulletin*, 2 mars 1953, 3, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 94, B 6391, I 1303; *Procès-verbal de la vingt-septième assemblée régulière et quatrième plénière du Conseil d'administration*, 15 décembre 1956, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5 et C117-2, V 10, D 17; Malo, *Entrevue*, 5 juin 2011.
- ¹⁴³ *Le Devoir*, 9 juin 1958, dans : *Le Richelieu*, 8, 4, juillet – août 1958, 11-2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ¹⁴⁴ Arthur Desjardins, dans : *Bulletin*, 25 janvier 1950, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 11, D 21.
- ¹⁴⁵ *Réunion mensuelle du Conseil d'administration*, 21 janvier 1946, 1; *Réunion mensuelle*, 9 avril 1946, 1; *Réunion du bureau d'administration*, 31 mars 1947, 44; *Procès-verbal de l'assemblée spéciale au bureau d'administration*, 15 août 1947, 70, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ¹⁴⁶ *Bulletin*, 16 août 1948, 1, dans : BANQ-M, P206, V 8, D 88, B 6391.

-
- ¹⁴⁷ Horace Viau, dans : « Les directeurs de la société Richelieu », *Le Devoir*, 4 novembre 1946, 1.
- ¹⁴⁸ *Bulletin*, 15 mai 1946, 1; *Bulletin*, 14 avril 1947, 2; *Acadiana*, 17 mars 1950, 1; *Bulletin*, 15 août 1950, 1, dans : BANQ-M, P206, V 8, D 87 – 89, B 6387 et 6391; Arthur Desjardins, dans : *Bulletin*, 25 janvier 1950, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 11, D 21.
- ¹⁴⁹ *Acadiana*, 17 mars 1950, 1, dans : BANQ-M, P206, V 8, D 91.
- ¹⁵⁰ *Un très vaste mouvement*, 1950, 4, dans : BANQ-M, P206, V 8, D 91.
- ¹⁵¹ M.G. Ballantyne, dans : *Bulletin*, 10 mai 1954, 3, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 94.
- ¹⁵² *Maillardville*, 1953, 3, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 94.
- ¹⁵³ *Bulletin*, 15 novembre 1948, 1; *Bulletin*, 2 juin 1952, 6; *Bulletin*, 14 septembre 1953, 1-2, dans : BANQ-M, P206, V 8 et 9, D 89, 93 – 94, B 6391, I 1096 et 1413-4; Gaston Vincent, dans : « Les territoires du Nord-Ouest sont à l'aurore d'une expansion économique et démographique », *La Patrie*, 6 mars 1953.
- ¹⁵⁴ Jacques Archambault, dans : *Bulletin*, 9 mai 1955, dans : APCRQ, V « Bulletins », D « 1955 ».
- ¹⁵⁵ Calixte Savoie, dans : « Les Acadiens sont à refaire leur Acadie », *La Patrie*, 14 janvier 1955.
- ¹⁵⁶ Dean Louder et Éric Waddell, *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 2008, 11.
- ¹⁵⁷ *Bulletin*, 20 janvier 1955, 1; *Bulletin*, 21 avril 1955, 1, dans : APCRE, V « Bulletins 1955 – 1957 »; Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2001.
- ¹⁵⁸ *Réunion du Bureau d'administration*, 3 février 1948, 103, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ¹⁵⁹ André Lesage, « Rapport du secrétaire général », *Le Richelieu*, 5, 2, mars 1955, 21, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ¹⁶⁰ *Bulletin*, 21 avril 1955, 1, dans : APCRE, Volume « Bulletins 1955-1957 ».
- ¹⁶¹ Adolphe Robert, dans : « Son Éminence le cardinal Léger », *La Tribune de Sherbrooke*, 5 octobre 1953, 3; Yves Roby, *Histoire d'un rêve brisé ? Les Canadiens français aux États-Unis*, Québec, Septentrion, 2007.
- ¹⁶² « Un Franco-Américain à Baie-Comeau », *L'Aquillon*, 4 novembre 1959, 1.
- ¹⁶³ *Réunion du bureau d'administration*, 11 mai 1948, 120; Jean-Louis Toupin, *Lettre à J.-Arthur Falcon*, 5 février 1951, dans APRI, V « Anciens présidents », D « Jean-Louis Toupin »; *Rapport des gouverneurs régionaux*, octobre 1959, 1; Normand Grimard, dans : *Procès-verbal de la sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 13 avril 1957, 1 dans : CRCCF, C76, V 1, D 6 et 7.
- ¹⁶⁴ Paul J. Gingras, *Lettre à l'Hon. Jean-Charles Boucher*, 24 mai 1955, 1; Adélar E. Côté, *Letter to Paul J. Gingras*, 9 mars 1956, 1, dans : APCRM, V « Assemblées préliminaires » et « Procès-verbaux et correspondance », D « 1955 – 1956 ».
- ¹⁶⁵ Adolphe Robert, *Assemblée du bureau*, 7 mars 1956, 1, dans : APCRM, V « Procès-verbaux et correspondance », D « 1955 – 1956 ».
- ¹⁶⁶ Antoine A. Guertin, *Letter to Paul J. Gingras*, 23 janvier 1958, 1, dans : APCRM, V « Procès-verbaux et correspondance », D « 1957 – 1958 ».
- ¹⁶⁷ Serge Dupuis, « « Plus peur de l'hiver que du diable » : des immigrants aux hivernants canadiens-français à Palm Beach (Floride), 1945-1997 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 4, automne 2010.
- ¹⁶⁸ Normand Grimard, *Lettre à Adolphe Robert*, 28 février 1957, 1, dans : APCRM, V « Procès-verbaux et correspondance », D « 1957 »; *Procès-verbal de la septième réunion*, 9 avril 1953, 3; *Procès-verbal de la dix-neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 24 octobre 1957, 1; *Procès-verbal de la vingt-sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 23 janvier 1958, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5 et 6.
- ¹⁶⁹ David Meren, « « Plus que jamais nécessaires » : Cultural Relations, Nationalism, and the State in the Canada-Québec-France Triangle, 1945-1960 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 2008, 280-2.
- ¹⁷⁰ Robin Gendron, *Towards a Francophone Community: Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2006.
- ¹⁷¹ Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 142; « Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2012 », Institut de la statistique Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_decés/naissance/401.htm, 29 août 2013.
- ¹⁷² *Procès-verbal de la sixième assemblée*, 13 avril 1957, 3.
- ¹⁷³ René Gauthier, *Les Néo-Canadiens. Problème humain – Problème chrétien*, Montréal, L'œuvre des tracts, mars 1951, 9, dans BANQ, publications; « Le problème des Néo-Canadiens est un problème humain, un problème chrétien », *La Patrie*, 29 décembre 1950.
- ¹⁷⁴ *Dîner hebdomadaire*, 13 juin 1951, 3, dans : CRCCF, C117-1, V 9, D 1.
- ¹⁷⁵ *Liste de membres*, [1952], 1-6, dans : BAC, RG6-F4, V 79, D CB9-213.

- ¹⁷⁶ A. J. Cormier, *Addressing Weekly Meeting of the Richelieu Club. Letter to R.A. Sim*, 24 février 1959, 1, dans : BAC, RG6-F4, V 79, D CB9-213.
- ¹⁷⁷ J.M. McCullagh, *Richelieu Clubs in Northern Ontario. Letter to G.P. Allen*, 21 janvier 1960, 1, dans : BAC, RG6-F4, V 79, D CB9-213.
- ¹⁷⁸ Germaine Bundock, « Conférencière canadienne au Richelieu F.-R. », *L'Indépendant*, 7 juin 1960, 1-2, dans : APCRM, V « Coupures de presse ».
- ¹⁷⁹ *Feuille annexe à celle du procès-verbal*, 12 octobre 1948, 158, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; Marcel Cadieux, *Un discours traitant du service à l'extérieure [sic] prononcé au Club Richelieu*, juillet 1950, 5, dans : BAC, MG31-E31, V 20, D 17; *Bulletin*, [1948], 1; *Bulletin*, 23 avril 1951, 1; *Bulletin*, 30 juin 1952, 1; *Bulletin*, 9 mars 1953, 2; « La France est un pays de contrastes », *La Patrie*, [1955], 1; dans : BANQ-M, P206, V 8, 9 et 12, D 89, 91, 93 et 120, B 6390, 6391 et 6393; *Déjeuner causerie*, 11 juillet 1951, 1; *Déjeuner causerie*, 27 février 1953, 2; *Bulletin*, 9 janvier 1954, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 9, D 1 et 12; René Grousset, dans : René Bonin, « La langue française garde son influence dans les pays d'Asie », *La Patrie*, 20 octobre 1950; Jules Léger, dans : « Perspectives Nord-Atlantiques », *La Patrie*, 7 septembre 1951; « La France victorieuse et glorieuse sous ses rois reprendra un jour son rôle », *La Patrie*, 11 novembre 1953; « Congrès des Richelieu », 19 septembre 1949, 17.
- ¹⁸⁰ Francis Leenhardt, dans : *Bulletin*, 13 septembre 1954, 1-2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 95, B 6391, I 1599.
- ¹⁸¹ *Bulletin*, 1^{er} juin 1953, 3; *Dîner hebdomadaire*, 11 avril 1951, 5, dans : CRCCF, C117-1, V 9, D 1 et 12.
- ¹⁸² Paul J. Gingras, *Lettre à Charles de Pampelonne*, 20 avril 1956, 1; Hervé J. L'Heureux, *Paroles de Circonstances à l'occasion du 10^e Anniversaire de la fondation du Club Richelieu, de Sherbrooke*, 11 février 1957, 1, dans : APCRM, V « Procès-verbaux et correspondance », D « 1955 – 1956 » et « 1957 ».
- ¹⁸³ Jean Bruchési, dans : *Bulletin*, juin 1952, 1; « La Suisse tient à sa diversité linguistique et culturelle », *La Patrie*, 13 mars 1953; « La France victorieuse et glorieuse sous ses rois reprendra un jour son rôle », *La Patrie*, 11 novembre 1953.
- ¹⁸⁴ Paul J. Gingras, *Lettre à Vital Veilleux*, 17 avril 1957, 1, dans : APCRM, V « Procès-verbaux et correspondances », D « 1957 »; *Bulletin*, 23 mars 1953, 1; *Bulletin*, 2 avril 1953, 5, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 94, B 6391, I 1294 et 1311; « Pour comprendre l'Africain, il faut tenir compte de sa lutte perpétuelle et de sa religiosité », *La Patrie*, 27 mars 1953.
- ¹⁸⁵ « Vie des clubs, vue de loin », *Le Richelieu*, février 1953, 3.
- ¹⁸⁶ Martin, *We Serve*, 1991, 255, 302-5.
- ¹⁸⁷ *Procès-verbal de la réunion du bureau d'administration*, 12 mai 1947, 56; *Procès-verbal de la réunion du bureau d'administration*, 30 juin 1947, 1; *Réunion du bureau d'administration*, 25 février 1948, 105; *Réunion du bureau d'administration*, 24 mars 1948, 110, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ¹⁸⁸ Carlet R. Auguste, *Lettre à [Paul J.] Gingras*, 21 août 1959, 1; Paul J. Gingras, *Lettre à Carlet R. Auguste*, 23 novembre 1959, 1, dans : APCRM, V « 1959 ».
- ¹⁸⁹ *Bulletin*, 20 mai 1955, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 96, B 6392, I 98; Edner Poux, dans : René Bonin, « « Nous tenons à maintenir notre culture française » », *La Patrie*, 27 mai 1955.
- ¹⁹⁰ André Dorion, « Allocution au Château Laurier », 14 janvier 1959, dans : *Le Richelieu*, mars – avril 1959, 5.
- ¹⁹¹ Baillargeon, *Brève histoire des femmes*, 2012, 177; Cuthbert Brandt et Fahrni, *Canadian Women*, 2011, 394.
- ¹⁹² Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007.
- ¹⁹³ Jacques Faucher, *Entrevue*, Gatineau (Québec), 22 juin 2011.
- ¹⁹⁴ *Aperçu historique*, [1950], 1.
- ¹⁹⁵ *Assemblée du club*, 26 septembre 1955, 2, dans : APCRM, V « Procès-verbaux 1955 – 1956 »; *Réunion du bureau d'administration*, 24 mars 1947, 41; *Procès-verbal de l'assemblée du bureau d'administration*, 31 décembre 1947, 94, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 ».
- ¹⁹⁶ *Procès-verbal de la seizième réunion du Conseil d'administration*, 11 juin 1953, 2; Rosaire Archambault, *Lettre aux membres du Conseil d'administration*, 15 septembre 1953, 2; *Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 25 mars 1954, 2; *Procès-verbal de la sixième assemblée*, [avril 1954], 1; *Procès-verbal de la septième assemblée*, 22 avril 1954, 1; *Procès-verbal de la onzième assemblée*, 29 mai 1954, 3; *Conseiller moral de la Société Richelieu*, 1954, 1; *Procès-verbal de la cinquième assemblée annuelle*, 19 – 20 février 1955, 2; *Procès-verbal de la première assemblée régulière du Conseil d'administration*, 18 février 1961, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3 – 5 et 7.
- ¹⁹⁷ *Procès-verbal de la quatrième assemblée*, 5 décembre 1953, 6.

- ¹⁹⁸ *Bulletin*, 21 février 1955, 3; Jean Drapeau, *Gardiens nos frères ? Conférence*, 30 novembre 1955, 6, dans : BANQ-M, P206 et publications, V 9, D 96, B 6392, I 52; « Le Richelieu en marche », *Le Richelieu*, mars 1949, 9.
- ¹⁹⁹ « Chacun doit rester dans son rôle, et le savant et le prêtre », *La Patrie*, 4 septembre 1953.
- ²⁰⁰ *Dîner hebdomadaire*, 18 juin 1947, 1-2; Ernest Dufour, *Causerie prononcée*, 16 juin 1948, 1; *37e Déjeuner hebdomadaire*, 22 septembre 1948, 1; *[Document sans titre]*, décembre 1948, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 8 et 11, D 7, 18 et 19; « Corruption systématique de l'enfance vertement dénoncée par le Cardinal », *La Presse*, 4 février 1955.
- ²⁰¹ *Bulletin*, 10 février 1955, 1; *Bulletin*, 17 mars 1955, 1; *Prière pour la Paix*, [1955], 1, dans : APCRE, V « Bulletins 1955 – 1957 » et « [Sans nom] »; *Assemblée du club*, 7 mars 1956, 2, dans : APCRM, V « Procès-verbaux 1955 – 1956 ».
- ²⁰² Percival Caza, « La Société Richelieu et notre idéal chrétien et patriotique », *Le Richelieu*, 2, 5, mai 1949, 4, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1944 – 1949 »; Maurice Roy, dans : *Déjeuner-Richelieu*, 19 octobre 1949, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 11, D 20; Georges-Léon Pelletier, dans : « Club Richelieu, expression authentique de la charité », *Le Droit*, 30 septembre 1952.
- ²⁰³ *Bulletin*, 686, 11 janvier 1960, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 101, B 6392, I 612.
- ²⁰⁴ Paul-Émile Léger, dans : « Son Éminence le cardinal Léger », 5 octobre 1953, 1.
- ²⁰⁵ Maurice Allaire, « Un siècle au service de la charité », *L'Action catholique*, 5 octobre 1946, 4.
- ²⁰⁶ Gérard Lalonde, dans : « Les obligations des laïcs dans l'Église catholique », *La Patrie*, 5 octobre 1956.
- ²⁰⁷ Louis-P. Cécile, « Le sens social », *Le Richelieu*, mars 1949, 6.
- ²⁰⁸ « La vie des clubs », *Le Richelieu*, 9, 6, novembre – décembre 1959, 4, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²⁰⁹ *Procès-verbal de la trente-neuvième assemblée du Conseil d'administration*, 11 février 1954, 1; *Procès-verbal de la dixième assemblée régulière et deuxième plénière du Conseil d'administration*, 1^{er} juin 1957, 3, dans : CRCCF, V 1, D 4 et 6; *Procès-verbal de la trente-huitième assemblée*, 4 février 1954, 1.
- ²¹⁰ Roger Larivière, dans : *Procès-verbal de la septième assemblée annuelle*, 23 février 1957, 3, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3.
- ²¹¹ Jean-Louis Toupin, *Lettre à Clovis Lefebvre*, 20 février 1950, 1, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Jean-Louis Toupin ».
- ²¹² Gardner, *Golden Jubilee*, 1963, 16-19, 27; Charles, *Service Clubs in American Society*, 1993, 76, 161.
- ²¹³ *Aperçu historique*, [1950], 1; Dufresne, *Les Clubs Richelieu*, 1971, 65.
- ²¹⁴ *État des revenus et dépenses*, 30 décembre 1950, 1; *Fonds général – (Administration). État de revenus et dépenses*, 1961, dans : BANQ-M, P206, V 6, D 72 et 74, B 6390, I 747 et 841.
- ²¹⁵ *Position des équipes*, juin 1949, 1; *Fonds des œuvres*, 1 septembre 1949, 1; *Bulletin*, 399, 14 décembre 1953, 4, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 91 et 94, B 6391, I 449 et 1478.
- ²¹⁶ « Notules butinées dans les bulletins », *Le Richelieu*, 8, 2, mars – avril 1958, 7, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Rapport des gouverneurs régionaux*, 14 février 1959, 2; *Procès-verbal de la dix-septième assemblée régulière et troisième plénière du Conseil d'administration*, 1^{er} octobre 1959, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 7; « À l'assemblée annuelle », *Le Richelieu*, janvier – février 1961, 4.
- ²¹⁷ *Procès-verbal de la sixième assemblée annuelle*, 18 février 1956, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 7.
- ²¹⁸ « Le Richelieu en marche », *Le Richelieu*, mars 1949, 7, 9; *Séance d'étude*, 17 Septembre 1949, 4-5; Jobin, *Mémoire*, 1950, 3; *Fonds des œuvres. État de revenus & dépenses*, 1955, 1; *Fonds de réserve*, 31 décembre 1955, 1; *Procès-verbal de la neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 7 juillet 1960, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 7 et C117-1, V 13, D 9.
- ²¹⁹ *[Document sans titre]*, 22 janvier 1947, 1; *Fonds des œuvres. Sommaire des revenus et dépenses*, 1950, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 9 et 11, D 7 et 18; « Le Richelieu en marche », *Le Richelieu*, 2, 5, mai 1949, 6, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; Gervais, *Club Richelieu Welland*, 1992, 19; « Activités des clubs », *Le Richelieu*, mai 1955, 29-32; « Activités des clubs », *Le Richelieu*, janvier 1955, 5; *Administration Recap.*, décembre 1958, 1, dans : APCRM, V « 1958 »; *Rapports des gouverneurs régionaux*, 1^{er} octobre 1959, 3; « Notules butinées dans les bulletins », *Le Richelieu*, novembre – décembre 1958, 5; « Notules butinées dans les bulletins », *Le Richelieu* novembre – décembre 1959, 7; *Le Richelieu*, mars – avril 1960, 9; *Dons aux Œuvres*, janvier 1956, 1, dans : BANQ-M, P206, V 6, D 73, B 6390, I 808.
- ²²⁰ *Rapport présenté par l'équipe de santé*, 3 novembre 1952, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 93, B 6391, I 1206.
- ²²¹ « Happy Occasion », *Manchester Union Leader*, 24 juin 1957; « Richelieu Club to Stage Annual Orphans' Outing », *Manchester Union Leader*, 9 février 1957; *Assemblée du bureau de direction*, 19 novembre 1958, 1,

dans : APCRM, V « 1958 » et « Coupures de presse »; *Réunion du Bureau d'administration*, 17 août 1948, 145; *État de recettes et déboursés*, 26 août 1948, 1; « Le Richelieu en marche », *Le Richelieu*, 2, 2, février 1949, 3, dans : APRI, V « Clubs », D « 07008 Québec », « Procès-verbaux 1944 – 1949 » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Extrait des minutes d'une assemblée du Conseil d'administration*, janvier 1958, 2, dans : APCRQ, V « Comités », D « Colonie de vacance »; *Bulletin*, 25 juin 1947, 2; *Séances d'étude*, 17 septembre 1949, 1, 3; *Bulletin*, 31 mai 1954, 2, dans : BANQ-M, P206, V 8 et 9, D 89 et 95, B 6390 et 6391, I 122 et 1554; [Document sans titre], 29 mars 1946, 1; Narcisse Lacourcière, *Compte des œuvres. État des revenus et des dépenses*, 2 décembre 1946, 1; *Attention. Important*, 17 avril [1946], 1; *Procès-verbal de la réunion*, 12 mai 1947, 55; *Dîner hebdomadaire*, 11 juin 1947, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 8 et 11, D 7 et 17; André Beaudoin, *Club Richelieu Québec. Au fil de nos 65 ans d'histoire 1947-2012*, manuscrit, 2012, 4; « Activités des clubs », *Le Richelieu*, mai 1955, 32; Gervais, *Club Richelieu Welland*, 1992, 11-2, 18; *Le Richelieu*, mai – juin 1959, 11.

²²² Lucia Ferretti, « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2, automne 2004; Shirley Tillotson, *Contributing Citizens. Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State, 1920-66*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2008.

²²³ Jacques Roy, dans : « Club Richelieu », *Le Courrier de Montmagny*, 22 mai 1948, 1.

²²⁴ Drapeau, *Gardiens nos frères ?*, 30 novembre 1955, 9-10.

²²⁵ Dumont, *Un témoin de l'homme*, 2000, 140-1.

²²⁶ Francis L. Moran, *Letter to Leo Dion*, 19 mars 1959, 1, dans : APCRM, V « 1959 »; L'Heureux, *Paroles de Circonstances*, 11 février 1957, 2; Boucher, « Société Richelieu », *Relations*, décembre 1948, 160.

²²⁷ « Congrès des Richelieu », 19 septembre 1949, 1.

²²⁸ Jean-Jacques Tremblay, *Il faut désapprouver l'intervention croissante des gouvernements dans les affaires privées*, Ottawa, Radio-Canada, 22 mars 1937, 1, dans : CRCCF, P195, V 1, D 8; Robillard, *L'Ordre de Jacques-Cartier*, 2009, 343-6, 350.

²²⁹ René Paré, dans : « Club Richelieu – Montmagny », *Le Courrier de Montmagny*, 31 mai 1947, 1; « La Colonisation », *Le Courrier de Montmagny*, 2 août 1947, 1.

²³⁰ Jean Lesage, dans : « Causes principales de la hausse des prix. Remèdes pour l'enrayer », *Le Courrier de Montmagny*, 23 octobre 1948, 10.

²³¹ Henri Horn, dans : « Au Club Richelieu de Fall River – Mons. Henri Horn », *L'Indépendant*, 10 avril 1957, 1, dans : APCRM, V « Coupures de presse ».

²³² « Les sourires de la semaine », *Le Richelieu*, novembre – décembre 1959, 10.

²³³ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998.

²³⁴ George F. Davidson, dans : « Congrès des Richelieu », 19 septembre 1949, 1.

²³⁵ *Dîner hebdomadaire*, 12 juillet 1950, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 9, D 1.

²³⁶ Antonio Barrette, dans : « Il n'y a de véritable justice sociale que si chacun obtient sa juste part », *La Patrie*, 26 mai 1950; Vincent Massey, « Gardez votre caractère particulier », *Le Nouvelliste de Trois-Rivières*, 28 septembre 1952; *Procès-verbal de la douzième assemblée du Conseil d'administration*, 10 juin 1954, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4.

²³⁷ Georges-Émile Lapalme, dans : « M. G.-E. Lapalme développe le problème de la justice sociale », *La Patrie*, 2 juin 1950.

²³⁸ Léger, dans : *Bulletin*, 18 février 1950, 4.

²³⁹ « La Genèse du capitalisme », *Le Richelieu*, 2, 2, février 1949, 8-9.

²⁴⁰ Raymond Gérin, « Le bonheur humain et l'économique », octobre 1951, dans : *Le Richelieu. Principes d'action*, 12.

²⁴¹ Gérard Pelletier, dans : « Le syndicalisme est en train de secouer l'indifférentisme », *La Patrie*, [1954], dans : BANQ-M, P206, V 12, D 120, B 6393, I 992.

²⁴² « Il est nécessaire d'humaniser le système économique, de lui donner une vie sociale active », *La Patrie*, 18 juin 1954.

²⁴³ Roger Sohier, dans : *Bulletin*, 16 novembre 1953, 5 dans : BANQ-M, P206, V 9, D 94.

²⁴⁴ Normand Grimard, « Vivre pour survivre », dans : *Programme du Congrès Richelieu*, septembre 1957, 1, dans : APCRM, V « 1957 ».

²⁴⁵ *Lettre à Bernard G. Theroux*, 1^{er} décembre 1958, 1, dans : APCRM, V « 1958 »; *Rapport des gouverneurs régionaux*, 1^{er} octobre 1959, 4.

Chapitre 3

La rivalité entre les projets francophones, 1960 – 1982

Dans le chapitre précédent, nous abordions la volonté du Richelieu de protéger les assises du Canada français en constituant un archipel de cercles de l'Acadie aux Prairies et du Saguenay au Massachussetts. Pourtant, les deux décennies suivantes ont donné lieu à des transformations sociopolitiques majeures tant dans les colonies africaines et asiatiques qui ont obtenu leur indépendance que dans les sociétés occidentales qui ont fait écho, pour citer David Meren, à cette « ambiance de libération »¹. Les gouvernements occidentaux ont ainsi érigé des États providence afin de répondre aux attentes grandissantes de leurs citoyens vis-à-vis d'un revenu minimal, d'une instruction avancée et d'une politique participative. En ce sens, l'élection de Jean Lesage au Québec le 22 juin 1960, qui a inauguré la « Révolution tranquille » ou la prise en charge des affaires politiques et économiques du Québec par les Canadiens français, était entièrement de son temps.

Puisque nous nous intéressons aux mutations au sein du projet canadien-français, il est pertinent d'étudier l'impact de cette « ambiance de libération » sur le rapport de la solidarité, tout comme l'identité derrière celle-ci, à la réorganisation du Québec, à la rénovation de l'État fédéral canadien et, enfin, à l'intensification des rapports entre francophones de la planète. Le politologue Simon Langlois a été le premier et l'un des seuls à suggérer un lien entre la fragmentation du Canada français pendant les années 1960 et la mondialisation des référents identitaires. Autrement dit, la prolifération des droits individuels, des déplacements et des communications à l'échelle planétaire serait à l'origine des références supranationales, dont la « Francophonie », qu'il ne nomme pas explicitement dans son court essai². Nous avons choisi d'étudier le Richelieu justement pour sa

perspective unique sur le démantèlement du Canada français, son lien aux projets provincialisés nouveaux (le Québec français, l'Ontario français, etc.) et son rapport à la formation d'une Francophonie mondiale. Nous tâchons ici de faire la démonstration de l'intuition de Langlois au Richelieu puisqu'une rivalité active s'y est installée entre les projets communautaires francophones nommés ci-dessus.

Il est ensuite pertinent, selon nous, de cerner l'évolution de la concurrence des projets francophones avec son évolution dans le temps. Plusieurs politologues dépeignent maintenant les années 1960 et 1970 comme une « vague nationale » chez les peuples minoritaires qui, malgré sa volonté émancipatrice, n'a pas abouti à la formation d'un seul nouvel État en Occident³. La métaphore de la vague est appropriée dans la manière qu'elle décrit une courbe ascendante de dynamisme de 1960 à 1968, une crête de contestation entre 1968 et 1973, ainsi qu'une descente progressive pour le reste des années 1970. Sean Mills emprunte cette périodisation afin de décrire la crête de dynamisme pendant laquelle « *countless individuals came to see themselves as historically and politically consequential* »⁴. Nous croyons que l'utilisation de ce découpage nous permet de mieux cerner l'évolution du démantèlement du Canada français. Cette périodisation servira aussi à décrire la masculinité et l'altruisme pendant les deux chapitres suivants.

Le consensus canadien-français et ses failles, 1960 - 1968

Dans le premier chapitre, nous rappelions que la prise en charge de l'économie et de la politique au Québec avait eu pour antécédents, selon Michael Gauvreau, Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, une prospérité matérielle grandissante, une culture de démocratisation et une évolution profonde des attitudes vis-à-vis du catholicisme⁵. C'est

ainsi que les croyants, n'étant plus des « pêcheurs originels », mais des « saints en devenir », sont venus à contribuer plus publiquement au bien-être social, culturel et politique de leurs prochains, comme le rappelle Louise Bienvenue⁶. Tandis que cette marche vers la modernisation et l'autodétermination a rallié une majorité de Canadiens français vers 1960, ces derniers se sont divisés entre ceux voulant rester à l'intérieur d'une fédération et ceux souhaitant accéder à une indépendance politique complète.

À première vue, il peut sembler paradoxal que les efforts de la survivance pour le rehaussement généralisé des Canadiens français aient débouché sur la marginalisation accélérée de l'Église, qui avait pourtant habilité une grande part de ces mobilisations, et la mise au rancart des minorités françaises de la diaspora, qui avaient pourtant constitué une pièce maîtresse du projet canadien-français jusqu'alors. C'est ainsi que les organismes associatifs, si indispensables à l'œuvre du Canada français, ont perdu du terrain, plusieurs Québécois préférant investir leur État provincial pour réaliser leur « libération ». Quant aux Canadiens français de la diaspora, ils n'ont pas profité immédiatement de cette mutation. Ils auraient probablement préféré rénover et ménager le milieu associatif tout en profitant des nouvelles possibilités offertes par les États, d'où les divisions douloureuses qui ont achevé l'Ordre de Jacques Cartier (OJC) en 1965 et qui ont vu le départ des minorités canadiennes-françaises des États généraux du Canada français en 1967, les propositions autonomistes y prenant trop peu en compte les revendications particulières à la diaspora.

Le projet du Canada français en mutation

D'emblée, il serait bon de souligner que le Canada français n'a pas disparu abruptement en 1960. Au contraire, il est plutôt demeuré la référence principale des

parlants français du Canada, malgré la tendance de plus en plus marquée au Québec à confondre les frontières de la nation avec les siennes. Pourtant, le Richelieu a résisté à cette québéçisation plus que les autres organismes, d'où son succès à survivre au démantèlement du Canada français. Le mouvement a continué de promouvoir la solidarité canadienne-française, soit en célébrant la première élection d'un premier ministre acadien au Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, lors d'un congrès à Moncton en 1963 honoré de sa présence⁷, soit en prévenant les membres qu'« un nationalisme étroit » pourrait miner « la survie du fait français, la relève »⁸ selon l'administrateur Armand Dufresne. Les Canadiens français devaient savoir « d'où ils viennent et à quoi la langue [...] les rattach[ait] » pour s'affranchir de « leurs complexes d'infériorité »⁹. Les cercles ont ainsi valorisé la mémoire de la survivance par une soirée en chemises carottées pour le raftman mythique Jos Montferrand au cercle de Hull ou encore l'érection d'une plaque honorant le romancier emblématique du Canada français, Louis Hémon, au cercle de Chapleau (Ontario)¹⁰. Bien qu'elle ait été moins présente qu'autrefois, la tradition n'a pas disparu au mouvement du jour au lendemain.

Autrement dit, le mouvement conservait son réflexe de rassembler les Canadiens français. Par exemple, il a réussi à convaincre une soixantaine de cercles de vendre une valeur de 154 000 \$ de laissez-passer pour l'Exposition universelle tenue à Montréal en 1967¹¹. Grâce à ces recettes, le CA et le club de Montréal ont mis sur pied un centre d'accueil pour 715 jeunes défavorisés qui, selon les promoteurs, ont approfondi leurs connaissances sur la diversité culturelle et développé leur « esprit civique »¹² à l'Expo. Les clubs franco-américains ont également envoyé une délégation de jeunes des six États en collaboration avec le Consulat du Canada à Boston¹³. Selon Rhona Richman Kenneally et Johanne Sloan, l'Expo a voulu souligner la modernité du Québec et a agi comme une lueur d'espoir pour le

renouveau fédéral¹⁴. Au Richelieu, l'Expo a plutôt servi de diversion pour le soustraire aux « vagues d'idées saugrenues, pour ne pas dire subversives » qui déferlaient « à travers la chaîne » et qui minaient « l'existence même de la Société »¹⁵ selon les administrateurs.

La volonté de raffermir la nation canadienne-française était aussi accompagnée d'une volonté sincère de renouveler la communauté politique partagée du Canada, dont la rénovation pouvait aussi comprendre le développement de la radio et la télévision de Radio-Canada ainsi que l'adoption de l'unifolié comme drapeau fédéral¹⁶, deux démarches que le mouvement a explicitement endossées¹⁷. C'est dans ce contexte que le cercle de Montréal a produit un mémoire pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton), qui fait appel pour un meilleur équilibre entre les deux sociétés constituantes du Canada. Le club souhaitait non seulement la création d'un ministère d'affaires culturelles fédéral, l'adoption d'un drapeau canadien et celle de l'Ô Canada comme hymne national, mais aussi la garantie d'un accès à l'enseignement dans la langue officielle de la minorité, la promotion du biculturalisme grâce à une offre active de services gouvernementaux, la création de districts bilingues où les deux langues seraient employées dans l'espace public tout comme le rapatriement de la Constitution, la tolérance religieuse et la décentralisation¹⁸. Ce mémoire contient plusieurs des recommandations du futur *Rapport* de la Commission, même s'il constate que le « mariage de raison » ou l'« accord économique et politique » du Canada était loin d'avoir pris « les moyens [nécessaires] pour que se concrétise dans les faits la réalité biculturelle »¹⁹.

La participation du mouvement en entier aux audiences aurait pu permettre au Richelieu d'afficher publiquement son adhésion continue aux impératifs du Canada français, partagé entre une nation et un fédéralisme biculturel. Toutefois, son implication aurait pu

tout autant semer la discorde entre les cercles. Il se peut aussi que d'autres clubs aient soumis des mémoires et il est fort probable que plusieurs membres se soient prononcés lors des audiences à titre personnel, mais le mouvement a plutôt opté pour la neutralité. Après une longue période de débats et de revers, le siège social a finalement renoncé à la possibilité de rédiger un mémoire, soulignant au passage la crainte de diviser les membres sur la question. Entre temps, les cercles n'ont pas hésité à discuter de nationalisme, de fédéralisme ou encore de réforme en matière d'imposition scolaire²⁰. Le 6 juin 1966, le club de Montréal a été témoin de l'élection d'un de ses membres, Daniel Johnson, en tant que premier ministre du Québec. Dix jours plus tard, il lui a offert la tribune où le chef a proposé le développement du Québec grâce à « un État national où le français serait la langue nationale et où l'intégrité du territoire sera[it] respectée »²¹. Il souhaitait ainsi mieux répartir les compétences législatives selon la Constitution de 1867. Malgré la directive centrale donc, les cercles n'hésitaient pas à aborder les sujets politiques controversés.

Quatre mois plus tard, c'était au tour d'un rival, le jeune député Libéral fédéral et Secrétaire d'État à la finance, Jean Chrétien, de débarquer au cercle de Cap-de-la-Madeleine pour critiquer la productivité et la croissance du Québec vis-à-vis de l'Ontario, incitant ce premier à retrouver une « maturité politique » par rapport à son avenir politique et à reconnaître qu'il demeurerait en Amérique du Nord et nécessiterait toujours des capitaux extérieurs pour développer ses ressources naturelles²². Par conséquent, même à la tribune du Richelieu, on croisait le fer pour une bataille constitutionnelle qui allait durer une trentaine d'années. En général cependant, l'esprit de solidarité canadienne-française animait toujours un certain nombre de manifestations pendant la période à l'étude.

La fragmentation du Canada français

En stipulant que les références à la solidarité canadienne-française n'ont pas disparu subitement, nous reconnaissons toutefois qu'elles sont devenues moins nombreuses. Pendant les années 1950, les rapports outre-frontières du Québec concernaient encore souvent les rapports à la diaspora, même si l'attention accordée à la France occupait une place grandissante. En effet, Robin Gendron souligne que la Commission Tremblay avait presque condamné les souscriptions du Québec en faveur des minorités canadiennes-françaises de mauvais remède à un défi qui n'était pas de son ressort²³. Cette posture a peut-être amené le Service du Canada français d'outre-frontières (SCFOF), fondé en 1961 pour prendre le relais des souscriptions privées envers les minorités, à privilégier plutôt les rapports avec la France en moins d'une décennie²⁴. Parallèlement, les minorités cherchaient aussi un renouvellement, rappelle Gratien Allaire, mais l'éloignement s'est peut-être réalisé un peu plus rapidement qu'elles ne l'auraient souhaité²⁵. Dans cette mêlée, le Richelieu s'est pourtant démené pour maintenir l'essence de la solidarité des décennies précédentes.

Toujours dans l'espoir d'emmener les Québécois à rencontrer les minorités dans leurs milieux, le Richelieu a tenu quatre de ses neuf congrès annuels à l'extérieur du Québec, dont à Manchester en 1960, à Niagara Falls (Ontario) en 1963, à Holyoke (Massachusetts) en 1965 et à Toronto en 1966. Comme d'habitude, les congrès promouvaient l'histoire de la survivance locale et le « mérite de leurs compatriotes »²⁶ au plan local. À Manchester, les organisateurs estimaient vouloir maintenir le discours de la survivance, même si le Québec choisissait de faire autrement²⁷. Néanmoins, qu'ils aient toujours été adeptes de la survivance ou non, plusieurs Canadiens français du Québec, dont l'écrasante majorité des 1 600 délégués à Manchester, sont demeurés assez loyaux à

cet idéal pour se dépêcher à la rencontre de leurs « frères » qui s'exprimaient « avec aisance et élégance »²⁸. Les cérémonies ont conservé une certaine pompe, dont à Manchester où le gouverneur républicain du New Hampshire, Wesley Powell, le maire local, Josephat Benoît, l'ancien premier ministre du Canada, Louis Saint-Laurent, et le directeur des services français de Radio-Canada étaient de la partie²⁹. « [C'est] une occasion de démontrer que la pratique de la fraternité dépasse les frontières », a déclaré l'organisateur Paul Gingras, « et que le même idéal religieux et culturel unit les [membres du] Richelieu de nos deux pays sans affecter leur loyauté à des allégeances politiques différentes³⁰. » Quelques années plus tard, le président du mouvement, le Franco-Américain Roland Desjardins, a ajouté que la solidarité devait « encore grandir entre « Français » des deux côtés de la frontière canado-américaine » car la langue française et le catholicisme appartenaient « à toute la famille humaine »³¹, ces deux richesses dont le Québec n'avait que « l'intendance » selon lui. Au bout du compte, pour les fondateurs du Richelieu, « il ne pouvait être question de s'arrêter aux frontières du Québec » selon Arthur Desjardins. Si rien ne semblait avoir changé dans le rapport de la diaspora au Québec, certains cercles de la Belle province, dont le club de Québec en avril 1960, signalaient déjà des doutes par rapport à l'avenir d'une « poignée de Français [...] perdus dans la masse »³² anglo-saxonne.

Par ailleurs, ces allusions aux défis de la survivance en milieu minoritaire laissaient présager la fragmentation du Canada français à laquelle le Richelieu n'a pas pu se soustraire entièrement. Tandis que les Canadiens français de « deux villes sœurs » avaient formé le cercle d'Ottawa-Hull en 1945 sous l'impulsion d'un initiateur hullois, les membres de la rive nord, en pleine Révolution tranquille, toléraient de moins en moins bien la mainmise de l'élite d'Ottawa sur le mouvement et le club. L'idée de former un cercle autonome à Hull

avait été soulevée en 1946 et en 1956 avant d'être rejetée du revers de la main, ce cercle paraprovincial symbolisant la perpétuité d'une solidarité outre-frontières, qui tenait à cœur à l'élite d'Ottawa³³. Malgré les tentatives de concilier les missions divergentes des deux populations locales, certains membres et d'autres recrues ont formé un club Richelieu parallèle que neuf administrateurs du CA sur douze, dont probablement la totalité de l'élite d'Ottawa, ont initialement refusé d'affilier au mouvement. À l'automne 1962, les sections locales de l'OJC et de la SSJB, qui s'engageaient ailleurs en faveur de l'autonomisation du Québec, ont exercé une série de pressions sur l'élite d'Ottawa pour qu'elle reconnaisse les aspirations des requérants hullois³⁴. À l'écrit, ces derniers ont seulement abordé la volonté de recruter des candidats « embrigadés » dans les clubs neutres de Hull, mais l'affaire a probablement touché des sensibilités nationales tout autant³⁵. « C'était une division dans la maison canadienne-française »³⁶, selon le souvenir du membre et psychologue ottavien, Laurent Isabelle, reflétant ainsi l'amertume du club de son côté de la rive qui a maintenu son titre « Ottawa-Hull » pendant trois ans ainsi que le total du capital amassé dans le fonds des œuvres³⁷. Cette démarche a suscité plusieurs tensions, mais n'a pas empêché les anciens confrères de retrouver une collégialité quelques années plus tard.

Cette séparation a aussi eu des échos à l'intérieur de l'autre club paraprovincial, celui du Témiscamingue qui s'était vu confié le mandat de regrouper des Canadiens français d'Earlton, de Haileybury et de New Liskeard (Ontario) avec ceux de Notre-Dame-du-Nord (Québec) de part et d'autre de la frontière. En outre, ce cercle appartenait à un conseil régional qui regroupait tous les clubs du Nord québécois et ontarien, une région aux caractéristiques partagées selon Guy Gaudreau³⁸, en vue de « faciliter les relations »³⁹ entre eux. Cela dit, comme à Ottawa-Hull, certains membres de Notre-Dame-du-Nord et

de Témiscamingue (Québec) ont fait défection et formé un cercle autonome québécois en 1965, au grand chagrin des promoteurs ontariens de la région⁴⁰.

Par ailleurs, la séparation des deux seuls cercles qui chevauchaient la frontière en 1963 et 1965 souligne dans quelle mesure le fossé entre les Canadiens français du Québec et ceux de la diaspora s'est élargi non pas seulement dans la conscience des élites urbaines, mais aussi dans les centres éloignés, touchés à leur manière par la Révolution tranquille. Ces divisions au plan local avaient aussi pour toile de fond la crise du milieu associatif canadien-français. Tenus à Montréal entre 1966 et 1969, les ÉG ont voulu développer un plan d'action global pour la nation et pour l'État québécois. Malgré le fait que les organisateurs n'aient pas exprimé de mauvaise foi à l'endroit des minorités, la presse et le public en ont maintenu un souvenir amer, les ÉG représentant un moment de schisme profond entre le Québec et sa périphérie. À partir de ce moment, selon la mémoire populaire, le Québec a tendu vers l'autonomie politique et la diaspora a eu tendance à vouloir maintenir d'importants rapports officiels avec le foyer de l'Amérique française.

L'organisateur des ÉG, Rosaire Morin, aurait voulu voir le Richelieu à ces assises, mais le CA a décidé de s'en abstenir en disant qu'il voulait éviter l'exclusion des cercles franco-américains⁴¹. Jean-Jacques Tremblay a plus tard avoué une seconde raison administrative, celle que plusieurs membres « participer[ai]ent déjà aux activités des États généraux par l'entremise d'autres associations »⁴², dissipant ainsi la nécessité pour une participation officielle du mouvement. Vu l'hésitation du Richelieu à prendre et à défendre des postures politiques très précises, il est bien possible que ces justifications aient eu peu rapport à ses craintes réelles. D'ailleurs, quelques mois après la séance de novembre 1967, Tremblay constaterait que les assises préliminaires avaient semé la bisbille entre le Québec

et les minorités et que le mouvement avait bien fait de s'en tenir loin⁴³. Toujours méfiant des emportements et des travers du gouvernement du Québec, Tremblay a déploré que le SCFOF n'était devenu qu'une ombre de ce qu'avait été le CVFA en matière de soutien au réseau institutionnel canadien-français. Le SCFOF a offert des drapeaux québécois aux membres lors du congrès de Manchester et fait deux dons ponctuels, dont un de 4 000 \$ pour le congrès de Toronto en 1966⁴⁴, mais l'engagement dans la durée a manqué à l'appel.

En outre, le mouvement ne pouvait cacher que les divisions sur la question nationale minaient son unité. Une « fièvre malade de tout changer »⁴⁵, selon Armand Dufresne, provoquait des questions candides en assemblée, dont une qui demandait si les cercles devraient « devenir des clubs nationalistes, socialistes ou même séparatistes »⁴⁶.

Entre temps, des rumeurs contradictoires ont circulé dans les journaux à l'effet que le mouvement allait se déclarer en faveur du « séparatisme » ou même que la « question constitutionnelle » risquait « de déchirer les clubs Richelieu »⁴⁷. En fait, seule une minorité de cercles semble s'être positionnée sur la question de l'indépendance. Voulant maintenir une attitude non partisane, le CA a fermement procédé à désaffilier deux cercles du Québec en juin 1966⁴⁸ et à songer à en suspendre un autre qui était « divisé [...] par un conflit politique »⁴⁹. Il est peu probable toutefois que le CA, toujours fortement influencé par l'élite d'Ottawa, ait désaffilié des cercles se déclarant ouvertement fédéralistes. Ces gestes servaient ainsi à dissuader les autres cercles de se positionner sur une question aussi sensible. Cela dit, on aurait tort d'y voir un attachement inconditionnel au fédéralisme canadien. En fait, la solidarité canadienne-française exigeait toujours une collaboration outre-frontières quoiqu'il adviendrait du statut politique du Québec. Par conséquent, le CA a refusé de voir son mouvement endosser ceux qui étaient « bornés au provincialisme »⁵⁰

et qui reléguaient aux oubliettes la diaspora, d'où l'importance continue de prendre conscience des « problèmes angoissants de [leur]s frères séparés », d'épauler « le succès de leurs efforts »⁵¹ et de tenir des congrès hors province. Il ne serait pas plus vrai d'estimer que les discussions sur l'indépendance aux cercles de Montréal ou de Québec prouvent qu'ils auraient abandonné la réflexion sur le biculturalisme, le bilinguisme à la fonction publique fédérale ou les succès des associations et des gens d'affaires canadiens-français hors Québec, loin de là selon leurs archives⁵². Le CA insistait seulement pour que le mouvement se tienne loin des postures trop circonscrites qui pourraient semer la division.

Ces démarches indiquent à nouveau que le Richelieu a su gérer le démantèlement, d'une part, par sa réaction mesurée aux agissements locaux et, d'autre part, par sa position que cette « rupture » n'était ni complète ni décisive ni finale. Il y a eu un désengagement du milieu associatif canadien-français, ce qui explique sans doute la stagnation des effectifs du mouvement qui n'a fait un gain net que de 500 membres pendant les années 1960⁵³. Par ailleurs, s'il y a eu désintérêt au Québec – le mouvement n'y a pas fondé un seul club entre l'été 1966 et l'hiver 1969 – la ferveur pour le mouvement ne semble pas s'être affaiblie hors province où la majorité des nouveaux cercles ont été formés entre 1960 et 1966. Sans compter la présence du siège social à Ottawa, ce poids important des minorités – 35 % au Richelieu comparativement à 22 % à l'OJC au milieu de la décennie – pesait lourdement dans la perspective du mouvement. D'ailleurs, tout en étant plus attachés aux associations, l'Acadie, l'Ontario français et le Manitoba français ont connu des avancées politiques importantes pendant la Révolution tranquille, surtout à partir de la fin des années 1960 selon Joel Belliveau, Michel Bock et Raymond-M. Hébert⁵⁴.

De plus, si les cercles s'étant positionnés sur l'indépendantisme sont peu nombreux, la plupart des cercles, au Québec et ailleurs, semblent avoir accordé peu d'attention aux ÉG, à la célèbre déclaration du président Charles de Gaulle en juillet 1967 ou à la formation d'un premier parti indépendantiste l'année suivante. Nous avons eu beau poser la question à une trentaine de participants, ces derniers ont généralement avancé qu'ils n'étaient pas conscients des déboires des ÉG ou qu'ils n'y voyaient pas une justification pour abandonner leur profonde affection pour le Canada français dans son ensemble⁵⁵. Pour sa part, le cercle d'Ottawa a changé son fusil d'épaule en discutant un peu plus des possibilités qu'offrirait Queen's Park pour l'expansion du réseau scolaire franco-ontarien. À l'automne 1967, lors d'un congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), le premier ministre John Robarts avait promis la création et le financement public par l'État ontarien d'un réseau d'écoles secondaires de langue française. Le cercle a aussi envoyé un des siens, Omer Deslauriers, pour conseiller le ministre de l'Éducation Bill Davis et mettre sur pied un Bureau d'Affaires franco-ontariennes, tout en continuant d'aborder, à sa tribune, le biculturalisme et l'intensification des rapports avec la France⁵⁶. Selon ce cercle, il y avait plus d'un moyen pour encourager la dualité nationale.

Au sud du 45^e parallèle, la Révolution tranquille a retenti différemment chez les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Le vent des années 1960 y soufflait davantage vers l'intégration des minorités au *melting pot* que l'étatisation du réseau institutionnel d'une minorité nationale, si on pouvait toujours la caractériser ainsi. Déjà ancrés dans un pays distinct, les Franco-Américains les plus nationalistes voyaient d'un bon œil les revendications autonomistes au Québec, dont les retombées pourraient régler un déséquilibre institué en 1763⁵⁷ et « fortifi[er] la volonté de survivre chez les

Franco-Américains »⁵⁸ selon Adolphe Robert du cercle de Manchester. Robert transposait la situation désolante des milieux franco-américains qui se faisaient littéralement « broyés », l'expression appartenant à Simon Langlois, par la culture américaine dans les milieux urbains intégrés et les institutions publiques américaines. Malgré la dispersion des quartiers franco-américains et la fermeture des écoles paroissiales bilingues dans les années 1960, l'élite franco-américaine qui y était passée conservait une volonté de vivre ensemble et de réaliser des gestes d'altruisme. Le mouvement a ainsi continué d'affilier des nouveaux cercles avec des jeunes chefs de file, dont Roger Lacerte de Lowell (Massachusetts)⁵⁹. Plusieurs bulletins et rencontres portaient d'ailleurs sur la langue française et son emploi dans l'espace public. Toutefois, l'idée de faire du Richelieu un réseau bilingue s'est butée à une ferme opposition de la majorité des cercles franco-américains⁶⁰.

Concernant la question nationale en Acadie, les données de la période à l'étude sont trop fragmentaires pour en déduire la complexité à l'intérieur des cercles, mais nous savons que les membres ont exprimé des inquiétudes par rapport à l'avenir du biculturalisme au Canada, au risque de voir les jeunes en milieu urbain succomber au bilinguisme soustractif, ainsi qu'au taux d'anglicisation des Acadiens en Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse⁶¹. Dans l'Ouest canadien, des pourparlers avec des contacts en Alberta pour la formation d'un cercle étant décevants, le CA a hésité de s'implanter dans cette région plus hostile aux espaces autonomes canadiens-français⁶². On peut constater une situation semblable en Floride où un congrès de vacances à Miami qui a attiré 500 membres en novembre 1964 n'a pas suffi à former un cercle après leur départ⁶³. En somme, la fragmentation identitaire a rejoint le Richelieu pendant les années 1960, mais elle n'était pas irréconciliable au point de menacer la cohésion de l'esprit commun qui animait

les cercles du Québec et ceux de la diaspora. Le mouvement a préféré miser sur les causes communes, dont le renouvellement constitutionnel, le rehaussement économique des Canadiens français, la sensibilisation des provinces à leurs besoins, et ce, malgré le rapport nébuleux qu'il entretenait vis-à-vis de la question de l'indépendance du Québec.

Le potentiel des rapports aux autres peuples francophones

Les membres s'entendaient aussi sur l'importance pour eux du sort des autres populations francophones à une époque où la prolifération des moyens de communication et de transport les permettaient. Tandis que les études actuelles se sont arrêtées à la substitution des rapports du Québec avec la diaspora pour des rapports avec la France, le Richelieu sert d'exemple d'un engouement à l'intérieur et à l'extérieur de la Belle province pour ces nouvelles relations. Cette réalité nous ramène à notre argument que le Canada français a été miné du bas par la fragmentation identitaire et miné du haut par la constitution d'une nouvelle référence supranationale, un processus auquel ont aussi contribué les minorités. On peut ainsi voir en l'appel de Jean Lesage au Richelieu à agir comme « une sorte d'ambassadeur de notre langue et de notre culture [...], notre façon de voir les choses, notre interprétation de la réalité »⁶⁴, une incitation à se préoccuper du sort de la langue française sur le continent et dans les régions où elle existait sur la planète.

Sur l'autre rive de l'Atlantique, la France avait subi cinq ans de Guerre mondiale, la reconstruction de l'après-Guerre, les négociations constitutionnelles qui ont amené les Quatrième (1946) et Cinquième Républiques (1959) ainsi que la décolonisation de ses possessions territoriales en Asie et en Afrique. Devenu président en 1959, Charles de Gaulle a voulu redonner un prestige à la France dans un monde obsédé par le différend qui

opposait Moscou à Washington en retirant son pays de l'OTAN en 1966, en formant la Communauté économique européenne, de laquelle il espérait dicter la direction du continent, et en promouvant le rayonnement de la langue française avec ses anciennes colonies et régions de diaspora⁶⁵. Avec le lent recul du poids démographique des Canadiens français sur le continent et les ambitions grandissantes du Québec et de sa diaspora au Canada, une collaboration entre la semence française de l'Amérique et son foyer originel paraissait opportune, d'où l'ouverture de nombreuses délégations du Québec et ambassades du Canada dans les pays francophones pendant les années 1960⁶⁶.

La gestation des relations entre le Canada français et la France a atteint le rapport du Québec à sa diaspora, certes, mais aussi la manière que le Richelieu imaginait le territoire naturel de son expansion et, plus encore, de sa solidarité. En même temps que le Québec s'est éloigné des îlots de l'archipel de l'Amérique française, pour reprendre la jolie métaphore de Dean Louder et d'Éric Waddell⁶⁷, on aurait cru que les continents où se trouvaient les peuples francophones se rapprochaient les uns des autres. Dès ses premiers balbutiements, le Richelieu avait voulu établir des cercles à Haïti, toujours en Amérique certes, mais aussi en France et, dans une moindre mesure, en Belgique, où il avait surtout imaginé des cercles menés par des expatriés canadiens-français⁶⁸. L'idée a été discutée plus sérieusement lors d'un congrès en 1965 avec l'Ambassadeur de France au Canada, François Leduc, et un promoteur de Cannes, là où le mouvement a tenu son premier congrès outre-mer en septembre 1968⁶⁹. Au plan local, un nombre croissant de cercles ont multiplié les conférences sur la décolonisation ou la déconfiture politique du Sud global grâce à un ambassadeur ou un missionnaire provenant du pays en question⁷⁰. Toutefois, malgré le dynamisme de ces échanges, aucun cercle n'a été formé outre-mer pendant la période.

Dans le contexte de la multiplication des liens entre les peuples francophones s'est aussi posée la question de la diversité au Canada français. Cette société avait d'ailleurs intégré certains nouveaux arrivants car, dès le XIX^e siècle, plusieurs travailleurs industriels irlandais, italiens ou polonais, tous des peuples catholiques, s'étaient mariés à des Canadiennes françaises et avaient donné leur patronyme à des enfants qui ont grandi dans cette société comme les autres. L'« estimé Irlando-Franco » Maurice Moynihan au club de Manchester, Lawrence Dayhaw au cercle d'Ottawa ou Patrick Laughrea à celui de Thetford Mines n'étaient que des exemples de cette intégration⁷¹. Toutefois, l'immigration de masse de l'après-Guerre et le transfert culturel d'une plus grande proportion de catholiques à l'anglais a amené plusieurs Canadiens français à constater les limites du transfert au français par la voie seule du catholicisme. Tant au cercle d'Ottawa qu'au cercle de Montréal, on a constaté la nécessité de rendre plus efficace ses capacités d'accueil⁷². En 1968, le *Manuel Richelieu* a emboîté le pas en stipulant que seul le « critère d'admissibilité » de posséder « suffisamment le génie de la langue française »⁷³ devait guider le recrutement. En dépit de cette ouverture, l'intégration n'est pas devenue une préoccupation centrale des cercles, mais l'ouverture de principe à celle-ci constituait une première étape importante.

Que restait-il du projet canadien-français en 1968 alors que les ÉG, l'OJC, la formation du Regroupement pour l'indépendance nationale l'avaient sévèrement ébranlé ? Le fait que le *Richelieu* soit sorti relativement indemne de la tempête et ait réussi à jeter les bases de son expansion outre-mer révèle un degré de coexistence entre les projets provinciaux, fédéral, national et mondial qui l'atteignaient pendant la période. Dans l'esprit des acteurs toutefois, la cristallisation des identités régionales et la construction d'une référence francophone ne devaient pas évacuer l'essence du projet canadien-français.

Une période de dynamisme et de reconfiguration, 1968 – 1973

Le constat que nous venons de faire ne pourrait s'appliquer aux « années 68 », la période s'étendant de 1968 à 1973, qui a profondément altéré les mentalités « sans s'annoncer par véritables signes précurseurs »⁷⁴ selon Jean-Philippe Warren. Les contestations étudiantes et l'opposition des jeunes à la Guerre au Vietnam, mais aussi la libéralisation des mœurs sociales et l'imprégnation de la culture de la consommation dans les sociétés occidentales ont ébranlé, de manière encore plus marquée, les sociétés traditionnalistes, dont le Canada français et l'Acadie, argumentent Sean Mills et Joel Belliveau⁷⁵. Ils soulignent également que les ruptures idéologiques et culturelles ont atteint les jeunes, certes, mais aussi les adultes, bien que plus modérément. Tel que nous le verrons, les « années 68 » ont reconfiguré la manière selon laquelle les Canadiens français imaginaient les rapports des hommes aux femmes et aux jeunes, l'altruisme, mais aussi la conception de la personne à sa – ou ses – communauté(s) d'appartenance.

Les divergences entre le Québec et les minorités françaises

Si nous n'abordons pas ici les efforts rassembleurs inspirés par la nation canadienne-française, c'est bien dû au fait qu'on a si peu parlé des réalités partagées et de l'essence de la survivance, pourtant si fondamentale jusque-là, pendant les « années 68 ». Pendant cette période, la terre ferme du Québec semble s'être éloignée, en esprit du moins, des îlots qui voguaient dans la mer anglo-saxonne, vers l'horizon et, pour certains, peut-être même à perte de vue. Sur la question nationale canadienne-française, les divergences avaient toujours existé, mais elles commençaient à paraître insurmontables. Cela dit, le mouvement n'a pas cessé pour autant de bercer le « rêve d'un pays imaginé », en conservant, par

exemple, l'alternance presque parfaite à la présidence entre un membre du Québec et un membre de sa périphérie. Par contre, ce sont surtout les conflits qui retiennent l'attention. Le cercle de La Pocatière a reçu une condamnation du CA pour s'être laissé « exploité [...] par les partis politiques ou groupes indépendantistes »⁷⁶ et celui de Longueuil a subi l'expulsion de certains membres pour leur échec de manifester un « esprit ouvert [...] surtout sur la collectivité nationale » en avril 1968⁷⁷. Les accusations de « manque d'ouverture » à l'endroit des indépendantistes ont pourtant paru dans *La Revue Richelieu*. Il s'agissait d'une posture plus ou moins politique que l'élite d'Ottawa laissait passer dans ses pages comme une réalité objective⁷⁸. Devant le bras de fer du CA, la plupart des indépendantistes convaincus, des bénévoles rappelons-le, ont probablement quitté leur cercle ou refusé de se joindre au mouvement. À titre d'exemple, le cercle de Montréal, très nationaliste jusqu'au milieu des années 1960, est passé de 175 à 30 membres actifs après quelques années⁷⁹, deux des trois projets d'affiliation sur l'île de Montréal se sont dissipés, semble-t-il, en raison des fortes allégeances politiques parmi les recrues⁸⁰ et quelques clubs du Québec ont fermé leurs portes. Quelques cercles ont cependant réussi à renouveler leurs effectifs, mais la majorité des clubs au Québec ont perdu des plumes, partiellement si pas principalement dû aux divergences sur la question de l'indépendance⁸¹.

Dans ces conditions, s'il y a eu stagnation du mouvement au Québec pendant la Révolution tranquille, il y a clairement eu régression – et non pas disparition – du Richelieu là-haut. En périphérie, il ne restait plus que le Richelieu et l'ACELF parmi les mouvements canadiens-français pancanadiens à côté des cendres de l'OJC et des chancelants CVFA et SSJB, d'où la raison pour laquelle le rythme des expansions s'est maintenu tout au cours des années 1960 et 1970. En Ontario français, on a constitué des nouveaux cercles dans les

banlieues d'Ottawa (Orléans) et de Toronto (Oshawa). Tandis que certains cercles du Sud ontarien ont continué à promouvoir le pacte entre deux peuples et moins la francité⁸², peut-être afin de mieux distinguer les contingents franco-ontariens des autres groupes ethniques de la province, le cercle d'Ottawa a poussé la réflexion, un journaliste du *Droit* toujours présent, sur l'ouverture des écoles secondaires de langue française et n'hésitait pas à appuyer vertement les revendications des élèves en désobéissance civile pour que des commissions scolaires publiques récalcitrantes ouvrent des établissements scolaires, dont à Nepean⁸³. De manière fort intéressante, en milieu minoritaire, la contestation étudiante ne se faisait pas autant contre l'élite qu'à ses côtés pour le développement du réseau scolaire secondaire. À North Bay, la même chose se serait produite en vue d'appuyer, avec « des nombres lorsqu'une situation apparaissait »⁸⁴, l'ouverture d'une école secondaire en cette ville en 1969 et à Sturgeon Falls en 1972. Ce militantisme ne semble pas avoir troublé le CA et l'élite d'Ottawa, bien que les clubs québécois se soient faits reprocher la moindre déclaration à connotation indépendantiste.

Les « années 68 » ont donc ébranlé les bases du Richelieu au Québec. Comme c'était le cas en Ontario français, la Révolution tranquille et la volonté américaine de lutter contre la discrimination a amené certains chefs de file de la Franco-Américanie à vouloir accroître la place du français dans les écoles publiques et les médias privés de la majorité. L'objectif était de se tailler un semblant des espaces qui avaient existé dans les institutions et les quartiers franco-américains d'antan⁸⁵. Certains membres ont porté la cause aux échelons politiques, dont Robert Beaudoin qui s'est vu nommé au Advisory Commission on Languages du U.S. Department of Education⁸⁶ et le Sénateur Louis-Israël Martel, lui qui a publiquement qualifié le français de « *second domestic language in America* »⁸⁷ au Sénat du

New Hampshire. Tandis que les journaux de langue française avaient servi à nourrir une conscience collective locale, pendant les « années 68 », l'élite a plutôt opté pour la diffusion d'émissions télévisées du Québec au New Hampshire dès mars 1969 et celle des ondes de langue française de CHLT de Sherbrooke dès 1973⁸⁸. On pourrait dire que les acteurs sont ainsi devenus des spectateurs. Pourtant, les cercles sont tous demeurés actifs à l'exception de celui de Worcester (Massachusetts) qui a fermé boutique en 1970, faute de relève.

Finalement, si le mouvement a maintenu sa ferveur hors Québec, c'est bien parce qu'il était toujours vu comme un moyen de manifester la solidarité de manière « moderne ». Résolues à ne pas se noyer dans la mer anglo-saxonne du continent, ce que certains Québécois commençaient à imputer aux minorités plus ou moins explicitement comme leur sort inévitable, les minorités ont redoublé d'efforts pour intensifier les liens entre eux. Le Richelieu, en particulier, a commencé à renverser des roches dans les lieux nouveaux et anciens de la présence française en Amérique pour recruter les francophones où qu'ils se soient trouvés. Inspirés par la Révolution tranquille et les luttes pour les droits civiques comme en Nouvelle-Angleterre, les « Cadiens » de la Louisiane ont participé à un « réveil » voulant ramener la langue française tant aux espaces privés qu'aux espaces publics. Elle avait été chassée par la forte xénophobie du début du siècle dans le Sud profond. C'est dans la perspective d'intensifier les liens du Québec avec les peuples francophones que Guy Frégault, un historien pourtant sceptique par rapport à la plausibilité de la survivance hors Québec, au moment où il œuvrait au Ministère des Affaires culturelles, qui a suggéré au Richelieu d'y établir des cercles⁸⁹. En décembre 1968, le président Gontran Rouleau et certains administrateurs se sont rendus au Festival international acadien de Lafayette pour y rencontrer James Domengeaux et le juge Allen Babineaux, les têtes d'affiche de

la communauté cadienne et les concepteurs du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) fondé la même année⁹⁰. Frégault leur a octroyé une subvention de 20 000 \$ en septembre 1969 pour la poursuite de leurs efforts⁹¹, ce qui a permis au mouvement de prendre contact avec des Cadiens à Ville Platte, à Eunice, à Abbeville et à St. Martinville. Toutefois, c'est à Lafayette que des enseignants ont été convaincus que le Richelieu pourrait les aider à renouveler la « communication entre les différentes paroisses »⁹² (comtés) de l'État en ralliant des adultes aux efforts du CODOFIL. Le cercle de 45 personnes a fini par former une sociabilité en amendant les paroles exprimées en anglais aux rencontres et en honorant les meilleurs étudiants des cours de français dans les *high schools* locaux⁹³. Pourtant, le français n'étant plus une langue principale pour grand monde, on voulait surtout raviver une langue perdue ou l'enseigner comme langue seconde⁹⁴.

À la lecture de ces événements, il va sans dire que les « années 68 » ont été des années de renouveau et d'effervescence. Il est intéressant qu'une volonté généralisée en faveur du rehaussement des Canadiens français et des Acadiens ait eu des effets contraires sur le Richelieu à l'intérieur et à l'extérieur du Québec. Tandis qu'on perdait des membres dans la Belle Province, on en gagnait en Ontario français ou encore en Louisiane. Toutefois, ce faisant, on semble avoir négligé toute discussion relative aux caractéristiques communes de l'Amérique française – ses valeurs, ses espoirs, sa fragilité – au profit de discussions misant presque exclusivement sur la réalité locale, ce qui concorde avec l'intuition de Simon Langlois sur l'influence du particularisme et la prolifération des déplacements sur l'identité. Le Richelieu avait peut-être « évité de tomber dans le fossé de l'OJC »⁹⁵ selon le délégué du siège social Grégoire Pagé, mais, ce faisant, il s'est aussi rendu vulnérable en s'accrochant aux subventions publiques qu'offraient les projets de la Francophonie et du Canada.

Le projet francophone du gouvernement fédéral

Dans l'esprit de plusieurs Canadiens français, la Confédération représentait toujours un pacte entre deux peuples. On avançait pour preuve la division du « Canada », faisant référence aux Basses Terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, en deux colonies en 1791 et, de nouveau en 1867, en deux provinces autonomes, possédant chacune des compétences législatives sur la religion, la langue et le droit particuliers à chacun des peuples fondateurs de souche européenne. Pourtant, le courant impérialiste qui avait atteint l'imaginaire de plusieurs Canadiens anglais après 1867 avait plutôt prévu un pays ayant des provinces à caractère britannique, sauf pour le Québec qui allait servir de « réserve » bilingue en attendant que l'urbanisation et les migrations hors province fassent leur travail d'acculturation. Les crises scolaires du tournant du siècle avaient révélé au grand jour ces motivations profondes de part et d'autre. S'était ensuivie une période de coexistence parsemée de conflits plus ponctuels. Devant la décolonisation et les transformations idéologiques des années 1960, les Canadiens anglais sont ensuite venus à réimaginer le Canada de manière à ce qu'il ne reconnaisse pas nécessairement la dualité culturelle, mais une nouvelle nationalité canadienne ayant pour valeurs le bilinguisme et le multiculturalisme. Le projet n'a pas eu meilleur porte-parole que Pierre Elliott Trudeau lui-même, intellectuel, formé à Harvard, à la Sorbonne et à Oxford, voyageur aguerri et enfant d'un mariage franco-écossais, qui, voulant mettre fin à l'amertume franco-anglaise, a jeté les bases d'une nouvelle nation. Le projet a attiré les foudres des nationalistes québécois qui y voyaient une attaque frontale à leurs aspirations, mais a séduit une large part de l'électorat anglophone et est demeuré nébuleux chez les minorités françaises qui ne savaient pas s'il serait mieux d'embrasser ou de résister à la nouvelle tolérance vis-à-vis de la langue

française au détriment de la reconnaissance, tant souhaitée, de leur peuple à titre d'égal. De plus, les subventions du gouvernement fédéral sont venues secourir les souscriptions défailtantes du Québec envers sa diaspora, mais elles ont aussi encouragé l'intégration des manifestations en langue française à l'intérieur d'une mosaïque canadienne. Devant cette possibilité, selon les sources, le Richelieu a choisi de répondre à ses besoins pécuniaires sans considérer les conséquences de cette potentielle dépendance idéologique et financière.

En mai 1968, nouvellement élu, Pierre Trudeau, a visité lui-même le club de Campbellton pour avancer que la préservation de « la langue et [d]es traditions françaises » n'empêchait pas le relâchement de la société distincte, qu'il qualifiait d'anachronique. « Les traditions », l'a-t-il exhorté, « doivent changer⁹⁶. » Si Leslie Pal souligne que le Secrétariat d'État (SÉ) a surtout favorisé la participation des citoyens, Michel Bock note plutôt que les subventions étaient assez considérables pour que les organismes s'y rallient, mais trop marginales pour qu'elles aient fait une réelle différence⁹⁷. À partir de 1968, le SÉ a évoqué au Richelieu la possibilité qu'il lui accorde annuellement de 20 000 à 40 000 \$ pour établir des nouveaux clubs dans les anciennes régions de colonisation canadienne-française⁹⁸. Le SÉ a ensuite diffusé cette promesse aux tribunes des cercles et des congrès. Toutefois, la première subvention annuelle s'est plutôt élevée à 10 000 \$ pour établir des cercles dans l'Ouest canadien et serait maintenue tant et aussi longtemps que l'implantation connaîtrait le succès. Les subventions du SÉ pouvaient également déplacer des recrues potentielles des endroits éloignés vers les congrès annuels. Malgré cela, la contribution la plus importante du SÉ a été un « projet d'échange de jeunes d'expression française »⁹⁹ qui a évincé le vocable canadien-français d'un coup. Cela n'a pas pourtant empêché le membre franco-ontarien Jean Séguin d'en faire une promotion musclée.

Si la Société Richelieu veut demeurer le reflet du fait français partout où elle œuvre, elle se doit pour cela de prendre certaines dispositions qui soient d'ordre vital. Tout le monde sait que chez nos confrères d'outre-frontières, le fait français de plus en plus perd du terrain... Comment se peut-il en être autrement, quand nous savons que les Franco-Américains sont noyés dans une mer anglo-saxonne qui se fait chaque année de plus en plus tumultueuse, emportant dans sa traînée surtout les jeunes, ceux de la génération qui pousse ? On fait appel à nous. Nous ne pouvons demeurer indifférents. Notre réponse la voilà. Une fois par année, lors des vacances estivales de préférence, nous faisons venir en terre québécoise ou partout ailleurs où ça conviendra, autant de jeunes, filles ou garçons, qu'il nous sera possible d'accueillir dans nos foyers. Pendant deux semaines ils s'intégreront à la famille qui aura bien voulu leur accorder l'hospitalité. Là, ils parleront français, mangeront en français, s'amuseront en français. Après leur séjour chez nous, ils inviteront chez eux les petits amis qu'ils se seront faits et la même discipline s'appliquera¹⁰⁰.

Selon cette logique, il ne fallait pas penser à l'objectif, tant généreux que malicieux, de ces subventions qui servaient à illustrer la vitalité culturelle hors Québec et à miner le mouvement indépendantiste en le traitant ainsi d'ignorant et d'intolérant. Il fallait plutôt se plonger dans une aventure pour déplacer des jeunes, leur donnant l'impression, peut-être disproportionnée, que le français se parlait un peu partout, et négligeant les rapports de force politiques qui expliquaient la fragilité de plusieurs milieux. D'ailleurs, au printemps 1969, l'agent du SÉ et ancien membre du Richelieu, Alban Daigle, et le CA ont développé un programme d'échange ayant pour but « de favoriser une meilleure compréhension entre les gens de différentes parties du pays, [et de] servir à l'unité nationale [canadienne] »¹⁰¹. Les enfants pourraient ainsi développer des impressions positives sur le Richelieu et le Canada, deux objectifs qui profitaient aux parties intéressées. Pourtant, certains projets, dont la visite par des jeunes fransaskois du Musée Ford et du parc Jackson à Détroit (Michigan) au lieu des communautés rurales canadiennes-françaises du Sud-Ouest ontarien, a répondu assez maladroitement à ces objectifs¹⁰². Ces projets d'échanges se sont poursuivis annuellement, la plupart du temps parmi des adolescents du Québec et des autres provinces, mais parfois en suscitant aussi des rencontres entre jeunes de

la diaspora¹⁰³. Tel était le succès de l'initiative, les anciens présidents ont même fini par suggérer au CA d'« adapter la formule [du] Richelieu à l'idée de perspective jeunesse du gouvernement fédéral »¹⁰⁴ sans que personne n'ait fléchi. Le mouvement a même tenté d'étendre le projet en vue de décrocher des subventions de Fredericton, de Québec et de Toronto, mais il n'a pas trouvé preneur. De même, le SCFOF a catégoriquement refusé de contribuer à ce projet de *nation-building* canadien¹⁰⁵. Les efforts se sont poursuivis à l'été 1971 pendant lequel 130 jeunes ont participé à l'échange de l'été 1972. Un certain nombre de clubs au Québec et en Ontario, n'ayant pas été sélectionnés pour le projet cette année-là, ont manifesté leur intérêt d'être de la partie en 1973¹⁰⁶. Pour ces derniers, le *nation-building* canadien semble avoir pâli à côté de la motivation des membres de faire voyager des jeunes de leur région, parfois même leurs propres enfants, à moindre coût.

Le SÉ a également contribué à l'expansion du mouvement dans les régions du pays où la présence française était marginale, encore afin de promouvoir l'impression que le rapport de la minorité à la majorité était plus positif qu'il ne l'était. Tandis que le SÉ, sous la gouverne de Jules Léger et son cadre Paul Lumdsen, appuyait l'expansion du Richelieu pour que « *minority Francophone groups [...] be exposed to the widest possible range of intellectual trends* »¹⁰⁷, son agent René Préfontaine, un ancien membre du Richelieu comme Daigle, ne pensait pas qu'il existait le « *human capital capable of effectively serving a cultural group [...] very limited in minority areas* »¹⁰⁸, faisant écho aux réticences du Richelieu à s'y établir depuis ses débuts. Malgré ces réticences, Lumdsen a accordé une subvention annuelle de 10 000 \$ à condition que le mouvement appuie fortement l'affiliation de cercles à Calgary, à Edmonton et à Saskatoon¹⁰⁹. Le délégué du siège social Paul-Émile Bélanger s'y est rendu, mais il en est ressorti découragé devant une « mentalité [...] très différente »¹¹⁰ dans l'Ouest,

peut-être un reflet de l'absence du français dans les affaires publiques là-haut. Il a aussi tenté, grâce à une autre subvention du SÉ affectée à un projet en milieu très minoritaire, de susciter l'intérêt pour le mouvement chez les professionnels acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse¹¹¹, mais il a constaté une « attitude [négative] d'un fort pourcentage de l'élément anglophone envers les francophones »¹¹² en milieu urbain, ce qui aurait découragé les professionnels acadiens de Charlottetown et de Halifax de s'affirmer ainsi dans la sphère publique. Décidemment, malgré le nouveau nationalisme canadien, la minorisation et la marginalisation des francophones marquait toujours la viabilité et la visibilité de leurs communautés.

La constitution d'une nouvelle communauté francophone

Tandis que la solidarité canadienne-française se fragmentait et que l'État fédéral promouvait son projet francophone à lui, une autre nouveauté, la mondialisation de la conscience francophone, s'est insérée dans le paysage des mutations nationales. Certes, plusieurs missionnaires et religieuses de France avaient instruit ou soigné les Canadiens français, et la France demeurait un lieu d'inspiration culturelle ainsi qu'un partenaire économique et un allié militaire du Canada, mais les liens entre ses sociétés civiles étaient rares¹¹³. Il a fallu la prolifération des transports et des communications, mais aussi le développement des ambitions internationales du Québec et des autres peuples francophones pour qu'une certaine conscience mondiale émerge vis-à-vis des espaces de langue française¹¹⁴. Sur ce front, le ministre d'État à l'Éducation, Marcel Masse, a affirmé, devant le cercle de Québec en février 1967, que « le Québec [contemporain] ne se limit[ait] plus à ses frontières »¹¹⁵. Simultanément, le réseau institutionnel canadien-français

s'étiolait tandis que la formation de l'Union des journalistes de langue française fondée en 1954 ou de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) fondée en 1961 prenaient des forces en promouvant cette nouvelle solidarité outre-frontières. Le Richelieu semble ainsi avoir été le seul organisme canadien-français à avoir effectué une transition du national à l'international pendant ces années.

Le CA savait que le mouvement était en perte de vitesse au Québec, dont certains attribuaient la cause à son intérêt continu pour les minorités canadiennes-françaises. Il est donc venu à l'esprit du CA, en vue de renouveler l'intérêt des membres, d'élargir sa sphère territoriale à un espace francophone mondial. C'est ainsi que Gontran Rouleau s'est mis à dire que « des liens séculaires et puissants, plus fort que la mort, uniss[ai]ent la France et tous les francophones d'Amérique »¹¹⁶ et que Louis-Israël Martel s'est mis à louer la « langue de finesse et de génie qui, plus que tout autre, sait suivre les sinuosités de la pensée »¹¹⁷. Avec le soutien des ambassades du Canada et des délégations du Québec qui se multipliaient en Europe et en Afrique francophone, le conseiller juridique du CA, Louis Vincent, croyait qu'il n'y aurait « aucune difficulté [...] juridique »¹¹⁸ à établir des cercles en Europe, ce qu'ont confirmé les dignitaires approchés par le mouvement.

Si la mondialisation représentait une manière de redorer le blason du Richelieu auprès des membres québécois, Gontran Rouleau ne voyait pas une contradiction entre les ambitions internationales du Québec et la solidarité auprès de sa diaspora. Dans son esprit, il existait plutôt une hiérarchie naturelle entre les régionalismes, le Canada français (ou l'Amérique française) et un nouvel échelon de solidarité entre les peuples francophones de la planète¹¹⁹. Originaire de Baie-Comeau (Québec), Rouleau était avocat de métier et s'était engagé dans le mouvement dès sa vingtaine. Il en a grimpé les rangs pour en devenir

le président à l'âge de quarante ans. S'il ne souhaitait pas que le mouvement devienne indépendantiste ou fédéraliste, mais qu'il demeure nationaliste et canadien-français, il ne cachait pas qu'il était un Libéral d'allégeance¹²⁰. Pour lui, la mondialisation du mouvement était une « planche de salut » qui l'avait sauvé de l'effritement. Ce « traitement [de] choc nécessaire pour assurer la conservation et la consolidation à l'intérieur des cadres traditionnels [...] des relations interprovinciales »¹²¹ était au cœur de sa démarche. Ce faisant, « Français, [...] Franco-Ontariens, Acadiens, Franco-Américains et Canadiens français du Québec » pourraient tous « dialoguer et fraterniser »¹²² entre eux. Le Québec conserverait ainsi les rapports à sa diaspora, en lesquels Rouleau ne voyait pas une menace ou un appui à une posture politique quelconque, mais plutôt des relations de l'ordre du devoir, vu la fragilité que partageaient les Canadiens français dans l'espace nord-américain. Si le Québec voguait idéologiquement vers la France, Rouleau soulignait que ce premier resterait « indissolublement lié au continent nord-américain »¹²³ au plan géographique. Qu'on ait été indépendantiste ou fédéraliste, on ne pouvait, selon lui, tourner le dos aux minorités françaises outre-frontières qui occupaient les avant-postes de la nation canadienne-française, elle qui demeurait la principale communauté d'appartenance¹²⁴.

L'intérêt du Richelieu pour la France et les peuples francophones avait été notable pendant les années 1940 et 1950, mais les ambitions internationales du Québec, ajoutées à celles des nouveaux pays où le français était une langue publique, ont intensifié les pourparlers. Les adeptes d'une Francophonie mondiale étaient surtout des littéraires, dont le Québécois Jean-Marc Léger, le Sénégalais Léopold Senghor ou encore le Tunisien Habib Bourguiba. Leurs efforts auraient largement contribué à faire germer une conscience francophone mondiale, car la France, sortie perdante de quelques guerres de

décolonisation, n'aurait pas possédé l'autorité morale de la promouvoir sans se rendre vulnérable aux accusations de néocolonialisme selon Trang Phan et Michel Guillou¹²⁵.

De Gaulle aurait bien aimé que le Québec se « décolonise » du Canada, ce qui aurait donné suite à son espoir de contenir le pouvoir anglo-américain en Amérique du Nord. Malgré la célèbre déclaration du Général à l'Hôtel de ville de Montréal, John English rappelle que la majorité des Canadiens, à l'époque, n'avaient pas saisi son allusion au mouvement indépendantiste, y voyant plutôt une remarque sur la liberté de l'après-Guerre¹²⁶. Par ailleurs, son cri « vive le Québec libre, vive le Canada français et vive la France », a résonné positivement chez l'élite nationaliste canadienne-française et chez Rouleau qui, bien que fédéraliste, souhaitait le développement des régionalismes, du Canada français tout autant qu'une Francophonie toujours embryonnaire. C'est dans ce contexte qu'il a voyagé à Paris, à la suite du Congrès de Cannes, pour rencontrer l'Ambassadeur du Canada, le Délégué du Québec, mais aussi, à l'Élysée le 1^{er} octobre 1968, de Gaulle lui-même que Rouleau a trouvé « simple [et] charmant »¹²⁷. Le président s'est réjoui de l'ambition du Richelieu de s'établir en France et d'élargir son territoire à tous les peuples de langue française. Il n'est pas clair pourquoi le mouvement ne s'est jamais trop attardé à décrocher des subventions de l'Élysée pour ses projets d'expansion. Cependant, il a réussi à établir un bon rapport avec Jean-Marc Léger qui mettait sur pied le Secrétariat permanent de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) à Paris¹²⁸. Indépendantiste et promoteur des liens externes du Québec, Léger s'est aussi réjoui de la « modernisation » d'une formule canadienne-française et a promis au mouvement une subvention annuelle rapprochant les 50 000 \$ et un soutien additionnel en vue d'établir, prochainement, un bureau du Richelieu à Paris¹²⁹. Malgré ces promesses, le piètre financement de l'ACCT par les pays membres – elle qui a fonctionné

avec un budget d'un million de Francs français pendant ses premières années – explique la réduction de l'octroi annuel au Richelieu à 5 000 \$, destiné exclusivement à ses missions en Afrique¹³⁰. En dépit des limites au financement, les ressources humaines de l'ACCT ont fourni au mouvement un don en nature essentiel à son expansion outre-mer.

Les nouvelles démarches en France ont aussi captivé nombre de dignitaires canadiens, dont l'Ambassadeur du Canada en France, Jules Léger, le Ministre de l'éducation du Québec, Jean-Guy Cardinal, l'ancien ambassadeur du Canada, Pierre Dupuy, et le consul du Canada à Marseille, J.C. Legg¹³¹. Les ministères canadiens s'y sont aussi intéressés en octroyant des subventions au Richelieu. Le Ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) du Québec a offert 10 000 \$ à son expansion en France en 1969, tandis que la Délégation a offert des contacts et le Consulat du Canada à Marseille a hébergé des articles pour les futurs cercles là-haut¹³². Si même Trudeau a vu en l'expansion du Richelieu « une œuvre éminemment louable [...] favorisant de sorte la bonne entente et la coopération internationales »¹³³, le Ministère des Affaires extérieures (MAE) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sont demeurés plus timides et mal renseignés sur l'œuvre du mouvement jusqu'au tournant des années 1980¹³⁴.

Soulignons aussi que l'intérêt pour l'expansion ne s'est pas limité au Québec, mais a également éveillé la curiosité en sa périphérie. Par exemple, les membres de la diaspora ont représenté la moitié des 900 délégués nord-américains au congrès de Cannes et les cinq plus grandes contributions financières aux projets d'expansion à l'étranger de la période sont venues de cercles en Ontario et au Nouveau-Brunswick¹³⁵. Le journaliste franco-ontarien au *Droit*, Fulgence Charpentier, pensait même que la mondialisation du Richelieu renouvellerait le français en diplomatie et ferait un rempart neuf à l'*American way of life*¹³⁶.

En dépit de l'enthousiasme qu'a suscitée cette expansion, celle-ci n'a pas tout à fait favorisé la hiérarchie entre les communautés locale, régionale, nationale, fédérale et mondiale de manière équilibrée. Même en tant qu'adepte de la nation canadienne-française, Gontran Rouleau voyait en la mondialisation une « adaptation au monde moderne »¹³⁷. Il était nécessaire « que la famille grandisse » pour mieux résister à l'hégémonie anglo-américaine, la nation canadienne-française n'étant plus assez convenable pour y résister selon lui. Son successeur à la présidence, le Franco-Ontarien Gaston Beaulieu, pouvait bien appuyer la mutation, mais il constatait cependant, en prenant une distance un peu plus critique, que « chacun se sent[ait] obligé de se couvrir d'une déclaration à caractère universel »¹³⁸. C'est ainsi que, lorsque quelques cercles ont manifesté leur désaccord avec l'expansion, en invoquant la « trahison » de « l'esprit » des fondateurs ou l'abandon du rêve du Canada français pour gagner des pâturages plus verdoyants, les administrateurs et le siège social ont réagi assez violemment en estimant que l'expansion internationale était « un mouvement irréversible » qui les engageait à « maintenir le rythme de [leur]s travaux sinon les accentuer »¹³⁹. Rendu en 1971 et 1972, certains membres n'avaient aucune gêne à caractériser le Canada français de vieillot, figé dans les coutumes d'antan et peu susceptible d'intéresser les jeunes « ouverts » ou mondialisés¹⁴⁰. Le français n'était plus dépeint auprès des jeunes autant dans sa qualité de langue des ancêtres que dans son utilité comme « moyen de communication international »¹⁴¹. Le « souci de la sauvegarde du caractère ethnique des Canadiens français » ne jouissait plus de la légitimité qu'avait maintenant le « rayonne[ment] dans toute la francophonie »¹⁴², selon le directeur général Mathias Pagé. L'administrateur Louis-J. Roy a ainsi fait appel à l'autodérision pour distinguer le mouvement en 1971 de celui qu'il avait été seulement une décennie plus tôt.

Au début, le Richelieu était un mouvement nationaliste, conservateur, sur la défensive. Après vingt-cinq ans, il va passer à l'attaque et devenir international. Il le deviendra pour deux raisons : la première, c'est que la culture est tolérante, large, vaste, compréhensive, absorbe les différences pour s'enrichir. Acceptons les gens de toutes les religions, donc de toutes idéologies, à conditions qu'ils nous respectent autant que nous les respectons. [...] Notre culture s'enrichira et nous enrichirons les autres. Que le Richelieu produise ou accepte des citoyens du monde, des hommes à l'esprit universel, des gens engagés, mus par des principes chrétiens. [...] Adoptons la solution pluraliste pour nous ouvrir au monde. Si le Richelieu veut atteindre une dimension mondiale, il devra favoriser la multiplicité des facettes, revêtir le visage de l'œcuménisme et prôner le respect mutuel. Son principe sera reconnu, même apprécié, s'il est tolérant, mais devra quand même subsister. L'avenir pourra le modifier, mais ce principe-là ne doit pas disparaître¹⁴³.

Ici, par crainte de ne plus être considéré « moderne », Louis-J. Roy voulait tourner le dos à l'essence qui avait animé le mouvement seulement quelques années plus tôt. Le comité des œuvres a continué à promouvoir « la fierté nationale d'exporter une formule, un produit canadien-français », mais le Richelieu ne pouvait plus « se satisfaire du repli sur soi » d'autrefois, une accusation probablement exagérée selon notre lecture des événements¹⁴⁴. De même, comme la réalisation de toute aspiration dépend des moyens qu'on lui consacre, les coûts élevés des missions et leurs faibles retombées à court terme ont suffi pour susciter l'attention d'une assemblée générale en 1973. Sur les 178 000 \$ investis sur cinq ans, sans compter les dépenses personnelles encourues par les congressistes, les délégués, les gouverneurs, les administrateurs et les présidents de plusieurs centaines de milliers de dollars, n'avaient rapporté que 44 000 \$ en nouvelles cotisations et mille nouveaux membres en deux ans¹⁴⁵. Heureusement pour le mouvement, les agences gouvernementales avaient remboursé 58 % des frais de l'expansion, mais cela n'a pas empêché l'assemblée frustrée par ces piètres résultats après deux ans de réacheminer la majorité des fonds à l'expansion aux « cadres traditionnels », une curieuse expression pour désigner, sans le dire, le Canada français¹⁴⁶.

Depuis quelques années, le siège social avait envoyé des délégués pour sillonner l'Europe francophone et imaginait un archipel de cercles en Europe francophone de Bruxelles à Perpignan. Puisque le Lion et le Rotary s'étaient enracinés en France après 1945 et que les cercles de la Table Ronde, une fraternité d'origine médiévale, excluaient les jeunes membres à l'âge de 40 ans, le Richelieu est arrivé à un moment opportun pour leur faire concurrence, mais surtout pour recruter les membres désaffectés de la Table Ronde¹⁴⁷. En fait, son intuition était bonne. À titre d'exemple, 15 des 25 membres fondateurs du cercle de Lille en étaient d'anciens membres¹⁴⁸. En revanche, certains membres préférant se rapprocher de leurs « cousins [canadiens-français] »¹⁴⁹ ont quitté le Rotary pour les rejoindre. En Belgique, ce n'est pas à Bruxelles, mais à Liège qu'un premier cercle a vu le jour, grâce aux connaissances du président du club de La Prairie, Pierre Quoibion, un liégeois de naissance. Malgré l'enthousiasme des promoteurs de l'expansion en Europe francophone, les retombées sont demeurées plutôt modestes. Sur 42 clubs fondés entre 1968 et 1972, 18 ont émergé en Amérique hors Québec, 15 ont vu le jour au Québec et neuf se sont formés en Europe. C'est ainsi que la part des cercles québécois au mouvement a connu une légère baisse, de 65 à 61 % de l'ensemble, et celle des minorités canadiennes-françaises est passée de 32 à 34 % parmi tous les cercles¹⁵⁰.

Bien que la majorité des pourparlers sur le développement du mouvement outre-mer ait porté sur l'expansion en Europe francophone, les promoteurs avaient fait des allusions occasionnelles à la possibilité d'affilier des groupes d'hommes noirs francisés « dans les principales capitales »¹⁵¹ d'Afrique francophone, sans toutefois établir une feuille de route pour veiller à sa réalisation. À l'automne 1969, le comité de régie a appris avec stupéfaction qu'un cercle voulant s'affilier au Richelieu venait d'être constitué à Kinshasa en

République démocratique du Congo. Le siège social a donc procédé à confirmer les bonnes intentions du promoteur Pierre-Honoré Masunga, un directeur d'école, et lui a attribué le titre d'agent de liaison adjoint en Afrique. Il a choisi de nommer son cercle en honneur du premier président de la décolonisation, Joseph-Désiré Mobutu, ce qui ne suivait pas la coutume en Amérique, mais que le CA a fini par accepter devant l'insistance de Masunga¹⁵².

Les notions d'ouverture et d'antiracisme semblaient avoir fait leur chemin au Canada français, du moins au plan théorique, ce qui aurait amené le CA à préconiser l'affiliation de cercles intellectuels et caritatifs fondés par des Africains noirs auxquels se joindraient des expatriés belges, canadiens ou français par exemple. L'ouverture, mais aussi la réalité des clubs de service sur le terrain les amenait à penser ainsi. La plupart du temps, les cercles d'origine américaine rassemblaient des expatriés blancs et une poignée symbolique d'Africains. « Des clubs en France avec des Français, des clubs en Afrique avec des Africains »¹⁵³, telle était la directive du Richelieu faisant écho au dicton du président américain John Kennedy « l'Afrique aux Africains ». Une première remise de charte à Kinshasa le 3 juillet 1970, devant dignitaires et ambassadeurs, a confirmé la « place pour tous les éléments francophones de l'univers »¹⁵⁴ au Richelieu selon le président Robert Fournier. De toute manière, la charité était universelle et intemporelle, qu'elle ait été réalisée en Nouvelle-France ou au Congo décolonisé selon lui. Toutefois, Pierre-Honoré Masunga a plutôt souligné que le soutien à « cette enfance malheureuse » devait être réalisée « sans » l'appui d'« autrui »¹⁵⁵. Ils ont ensuite procédé à un échange de cadeaux qui symbolisait leur collaboration et l'affection partagée pour la langue française¹⁵⁶. L'année suivante, le mouvement est d'ailleurs passé de la parole aux actes en rejetant une demande d'affiliation contenant « un trop fort pourcentage de blancs »¹⁵⁷ à Kisantu (Congo).

Pourtant, au-delà des premières fréquentations superficielles reposait la disparité des ressources matérielles et les parcours historiques distincts de ces peuples. Il n'existe peut-être pas d'événement plus pertinent qui a servi à calmer les ardeurs des promoteurs de l'expansion outre-mer que la participation de Pierre-Honoré Masunga à l'assemblée générale à Ottawa en février 1971. Le CA pensait, en payant les frais de 873 \$ pour son déplacement aérien, que le visiteur aurait acquitté les autres frais liés à son séjour, sauf que Masunga a atterri sans une pièce en poche¹⁵⁸. Le siège social s'est donc démené pour cogner aux portes des cercles, de l'agente Louise Fréchette au MAE, mais aussi des ambassades des États-Unis et de France pour lui procurer les fonds et les visas nécessaires. Lors de l'assemblée, plusieurs membres ont été charmés par leurs entretiens avec Masunga et l'ont invité à faire une tournée qui comprenait les clubs de l'Outaouais, mais aussi ceux de Manchester et de Paris en passant par Moncton¹⁵⁹. À son retour, Masunga a retenu « une idée nette de la réalité » : le Richelieu occidental œuvrait « dans des lieux réellement riches; c'est à dire dans des conditions irréprochables »¹⁶⁰. Malgré la volonté d'universalité, le degré des disparités économiques ne pouvait être ignoré dans la Francophonie. Le CA a d'ailleurs exprimé ses déceptions vis-à-vis du cercle de Kinshasa qui lui paraissait en deçà d'honnête lorsqu'il décrivait ses projets d'expansion ou ses œuvres caritatives¹⁶¹.

Si le premier club en Afrique semble avoir déçu le mouvement, ce dernier a connu plus de succès dans le Sud plus près de son territoire d'origine. À Haïti et dans les Départements d'Outre-Mer (DOM) antillais de France, le Rotary et le Lion s'y seraient « bien implantés » grâce aux efforts de quelques-uns de leurs membres canadiens-français pendant les années 1950. Là encore, Paul-Émile Bélanger a identifié une niche car le Rotary, étant tout aussi « fermé » qu'ailleurs, « n'a[vait] recruté que le plus riche dans chaque

commerce ou profession »¹⁶². Par conséquent, Paul-Émile Bélanger entrevoyait la formation de cercles chez les Haïtiens de la minuscule classe moyenne à Port-au-Prince et dans son quartier huppé, Pétionville, mais le régime tortionnaire du président Jean-Claude Duvalier leur en a empêché. « Aucune des personnes rencontrées ne combat officiellement le régime politique », a noté Bélanger lors d'une mission en janvier 1973, leur rendant la vie difficile. « Cependant, » a-t-il estimé, « dans l'intimité tous manifestent leur désapprobation¹⁶³. » L'ambassadeur du Canada, Mackenzie Wood, s'est « vivement » intéressé au Richelieu et a indiqué que l'ACDI pourrait appuyer financièrement les œuvres du cercle. Pendant les fêtes en 1970, Bélanger a aussi participé à un congrès annuel en Guadeloupe de l'Organisation culturelle des Amériques francophones¹⁶⁴, ce qui lui a permis, appuyé par l'ambassadeur de France au Canada, Pierre Siraud, d'inciter la formation d'un cercle à Fort-de-France. On y retrouvait une niche semblable en voulant rassembler des gens locaux d'abord au lieu de vouloir former des cliques d'expatriés¹⁶⁵. Parmi les recrues du groupe provisoire, en janvier 1973, se trouvaient le président de l'Office départemental du tourisme, un directeur d'école, un conseiller économique, le maire adjoint, le chef de la préfecture, un chirurgien-dentiste, un directeur d'hôtel et un gérant canadien d'une succursale de la Banque Royale du Canada.

En somme, pendant les « années 68 », le projet du Canada français « a eu la vie dure », pour reprendre l'expression de Joseph Yvon Thériault. Tandis que la solidarité canadienne-française, le dynamisme québécois et les rapports nouveaux avec les peuples francophones avaient cohabité dans l'espace imaginaire pendant l'essentiel des années 1960, l'histoire était toute autre entre 1968 et 1973. D'abord, les Canadiens français de part et d'autre de la frontière québécoise ont perdu de vue leurs réalités communes sur le continent nord-américain afin d'accentuer leurs particularismes régionaux et leurs

divergences dans l'ensemble. Ensuite, deux nouveaux projets francophones ont fait une apparition subite, mais substantielle, parmi les projets communautaires auxquels les Canadiens français pouvaient adhérer. D'une part, le projet canadien, grâce aux subventions du SÉ, a fait la promotion d'un Canada uni où se trouvaient des francophones d'un océan à l'autre, qu'ils aient vécu une situation désolante ou non, les éloignant ainsi d'une conception misant sur la survie culturelle d'un peuple enraciné au Québec et sa périphérie.

D'autre part, le projet francophone, grâce aux subventions de l'ACCT tout autant qu'au rapprochement des peuples francophones quelle que soit leur localisation géographique, alimentaient l'impression que ceux-ci partageaient plusieurs traits communs. Certains Québécois se sont ainsi mis à penser qu'ils avaient plus en commun avec les Français que les Acadiens par exemple. L'espoir de Gontran Rouleau d'ériger une complémentarité de projets locaux, nationaux et mondial ne s'est pas réalisé tel que prévu. En éclipsant les « raisons communes » nationales du Canada français, on ouvrait la voie à des manifestations régionales et des projets francophones plus axés sur la diversité et les déplacements que l'autodétermination et l'enracinement. Cette rupture s'est accentuée après 1973.

Entre les souvenirs et les espoirs de la solidarité, 1973-1982

Les « années 68 » ont donc profondément marqué la conception de la communauté à laquelle appartenaient les membres. Étaient-ils des Québécois et des Franco-Ontariens, des Canadiens français et des Acadiens ou des Canadiens et des francophones tout court ? Tout porte à croire qu'une certaine discorde a persisté dans l'esprit des membres quant à l'ordre et à la hiérarchie des projets communautaires. Certains se disaient toujours « canadien-français » tandis que d'autres privilégiaient plutôt leur expression régionale ou encore le

vocabulaire mondial « francophone ». D'autres encore changeaient d'étiquette selon le contexte. Ce climat d'insécurité identitaire a transcendé l'histoire du mouvement pendant la période.

Des projets canadiens-français parallèles

Entre 1973 et 1982, les expressions par rapport à la solidarité canadienne-française ou aux réalités culturelles partagées sur le continent se sont faites rares. D'ailleurs, Michel Bock constate la progression fulgurante du vocable « francophone » en Ontario français au point de détrôner « canadien-français » comme vocable prédominant au tournant des années 1970¹⁶⁶. Vieillissant en octobre 1976, Jean-Jacques Tremblay avait beau décrire le vocable « canadien-français » comme toujours utile à « décrire certaines réalités qui le justifi[aient] »¹⁶⁷, dont la référence aux gens de souche française et aux espaces investis en Amérique du Nord sans porter à confusion, ce faisant, il dégageait l'allure d'un guerrier engagé dans un combat terminé. Certes, certains membres et quelques présidents faisaient des parallèles entre le recul du français à Montréal et celui au Nouveau-Brunswick ou estimaient qu'il ne fallait pas « faire disparaître d'un coup de plume »¹⁶⁸ la sensibilité des Québécois à l'endroit de leur diaspora¹⁶⁹. Ces textes portaient pourtant sur l'altérité et les tendances desquelles les Québécois devaient se méfier¹⁷⁰. Plus encore, le CA semblait supplier les membres québécois de voir en l'appui aux minorités un devoir et non pas une posture controversée dont ils ne pouvaient se délester¹⁷¹. Tandis qu'il avait appuyé la survivance dix ans plus tôt, le club de Québec a accepté le constat d'un membre né au Manitoba que le français disparaîtrait « à la prochaine génération dans l'Ouest »¹⁷².

On pourrait contredire ce désintérêt du Québec pour sa diaspora en rappelant l'étatisation, à partir de 1970, des mesures de soutien aux minorités françaises comme

le fait la politicologue Anne-Andrée Denault¹⁷³. Ses données révèlent néanmoins un engagement sporadique et marginal. Le Richelieu a ainsi réussi à décrocher des subventions ponctuelles pour ses projets internationaux, mais n'a pas reçu une seule subvention pour ses projets en périphérie après 1966. Au premier chef des raisons derrière ce refus, la localisation du siège social du mouvement à Ottawa semblait poser problème pour Québec. Le Richelieu avait beau prévoir une collaboration pour la « Superfrancofête » de Québec en août 1974 qui a rassemblé plusieurs centaines de jeunes francophones de la planète, l'événement n'a pas donné son aval à un massif projet d'accueil prévu parmi les cercles de Québec¹⁷⁴. De plus, la condescendance de certains jeunes québécois envers les participants acadiens et franco-ontariens en est devenu le principal souvenir¹⁷⁵. L'année suivante, le gouvernement libéral du Québec a lancé un comité consultatif consacré aux associations francophones de l'Amérique dont le Richelieu, mais il l'a suspendu quelques mois plus tard, jugeant que l'intérêt des interlocuteurs québécois manquait à l'appel. De nouveau, le Richelieu a été déçu du Parti québécois qui, après son élection en 1976, n'a pas donné suite à une promesse d'appuyer financièrement les projets du Richelieu au Canada¹⁷⁶.

C'est dans ce contexte qu'il s'est rabattu sur les quelques mouvements canadiens-français qui restaient dans le paysage, dont le CVFA qui aurait pâli à vue d'œil devant son définancement et des querelles entre ses administrateurs¹⁷⁷. Le Richelieu n'a pas réussi à réaliser un seul projet commun pendant la période à l'étude. Quant à l'ACELF, malgré son dévouement à l'enseignement de la langue française au Canada, une question qui faisait toujours l'unanimité entre l'élite en milieu minoritaire, et le fait que l'ACELF et le Richelieu aient partagé plusieurs membres¹⁷⁸, aucun projet de collaboration pour veiller « à la nation canadienne-française et au bien-être de la jeunesse »¹⁷⁹ n'en est ressorti.

En fait, il ne semblait rester que le gouvernement fédéral qui avait conservé un intérêt de collaborer avec le Richelieu. La subvention annuelle de 10 000 \$ d'Ottawa a rendu possible « d'intensifier [se]s travaux en milieux francophones minoritaires »¹⁸⁰, même si le soutien se limitait aux initiatives dans les milieux où la langue française était la plus menacée¹⁸¹. Parmi ces projets, on pouvait compter une soixantaine de conférences en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest qui ont évité « toute » allusion à la « politique »¹⁸², conformément aux directives du SÉ. On retrouvait aussi des échanges, des stages de travail orientés vers les activités caritatives des cercles et la distribution à des bibliothèques municipales ou scolaires de 8 400 livres de langue française par une vingtaine de cercles en milieu minoritaire d'Elliot Lake à Fredericton et de Welland à Lewiston (Maine)¹⁸³.

Pour leur part, le CA et le siège social à Ottawa ont continué à encourager une certaine conception de solidarité avec les cercles de la diaspora qui, rappelons-le, représentaient toujours le tiers des cercles du mouvement. Toujours fortement colorée par la vision de l'Amérique francophone provenant d'un milieu minoritaire, la direction du mouvement ne tolérait aucune discussion sur l'abandon des cercles en périphérie, rappelant souvent leur dynamisme plus élevé qu'au Québec, leur poids dans le mouvement et l'inutilité de repousser des gens qui croyaient toujours à la plausibilité de la survie culturelle au plan local¹⁸⁴. Gontran Rouleau et le CA ont ainsi mis la main à la pâte en rédigeant des lettres et des chroniques de bulletin qui estimaient que les membres devaient toujours voir en un Franco-Ontarien ou un immigrant haïtien un allié de la cause québécoise¹⁸⁵. Certains cercles ont donc fait le pari de l'intégration : le club de La Tuque a accueilli un membre de natalité africaine et celui de Joliette, un cardiologue d'origine haïtienne en tant que vice-président, mais les deux ont quitté ces cercles en peu de temps.

Dans les deux dernières sections, nous soulevions le fait qu'une part importante des membres nationalistes ou indépendantistes avaient été exclus ou avaient quitté le mouvement pour une variété de raisons relatives à son refus de se québécoiser ou de prendre une position sur la question de l'indépendance. Cette dernière question étant contentieuse, les cercles du Québec s'en sont tenus loin pendant la période à l'étude, au point d'ignorer la question nationale à peu de choses près. Ce n'était aucunement le cas des cercles en milieu minoritaire, qui ont maintenu la symbiose des origines du mouvement en discutant de tous les enjeux reliés à l'avenir politique des Canadiens français. À Ottawa, où se rencontrent naturellement nombre d'acteurs politiques et de dignitaires, le cercle local ne cessait de les accueillir à la tribune. L'élite franco-ontarienne impliquée dans les domaines scolaire, municipal, provincial, fédéral, associatif ou médiatique continuait aussi de s'y trouver. Les conférenciers n'hésitaient donc pas à critiquer la politique de multiculturalisme du gouvernement fédéral, la ligne dure de celui-ci envers les revendications autonomistes du Québec, la volonté d'Ottawa de s'ingérer dans les compétences provinciales, les perspectives du fédéral jugées trop essentialistes sur la vitalité du français dans les milieux très minoritaires et la grande hésitation de la fédération à enchâsser des droits aux minorités linguistiques dans une future Charte des droits et libertés¹⁸⁶. Il se mobilisait aussi pour promouvoir les militants en faveur de l'ouverture d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene, la prolifération des services juridiques de l'Ontario en français et la reconnaissance de nouvelles sections francophones des Scouts de l'Ontario et des Grands Frères d'Ottawa. Il appelait aussi ses membres à « signaler leur intérêt individuel »¹⁸⁷ pour ces causes, rappelant la pratique de noyautage qu'employait l'OJC pour donner un élan anonyme aux revendications politiques¹⁸⁸.

Concernant la question de l'indépendance du Québec, le club n'a pas hésité à l'aborder à plusieurs reprises. Le député fédéral libéral et membre Jean-Robert Gauthier reconnaissait la position difficile des minorités qui souhaitaient un Québec pouvant assurer le rayonnement de la langue et de la culture françaises tout en s'imaginant une infinité de sorts, surtout malheureux, pour les minorités qui resteraient dans un Canada sans le Québec. Gauthier est même allé jusqu'à constater que les minorités devenaient « les otages du séparatisme québécois »¹⁸⁹. Elles pouvaient manifester une frustration d'être négligées dans les propositions vis-à-vis d'un Canada renouvelé qui refusait le biculturalisme et qui maintenait les minorités linguistiques dans une précarité culturelle, et celles d'un Québec indépendant, qui ne leur offrait comme destin que l'émigration ou l'acculturation¹⁹⁰.

Pour leur part, les cercles du Sud ontarien, se trouvant dans une situation minoritaire très précaire, se sont autant intéressés au renouveau constitutionnel qu'à la mondialisation de la Francophonie. Par exemple, le cercle de Hamilton, en intégrant des membres d'origine arabe, suggérait que les concours de français annuels devaient promouvoir l'emploi du français chez les enfants d'immigrants. Par contre, même dans le Sud ontarien, la politique de multiculturalisme était considérée comme insuffisante pour accorder aux communautés de minorité nationale là-bas la reconnaissance et les institutions dont elles avaient besoin pour assurer la vitalité et la pérennité de la langue et de la culture française¹⁹¹. Par ailleurs, le cercle de Toronto semble avoir été le seul à avoir soumis un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'unité canadienne (Pépin-Robarts) en 1979. Quoi qu'il ait reconnu le bien-fondé du bilinguisme d'un océan à l'autre, le cercle a insisté pour qu'une autonomie soit reconnue à la communauté minoritaire. « À moins de n'avoir des institutions où les Francophones décident eux-mêmes de leur

sort », a-t-il écrit, « on ne peut s'attendre à ce qu'ils s'épanouissent comme Francophones complets et libres¹⁹². » La consolidation de la Francophonie, dans son esprit, permettait la « préservation du patrimoine canadien-français » puisque les personnes ne pouvaient « bâtir l'avenir en oubliant leur passé » selon lui. La conception de Pierre Trudeau et de plusieurs anglophones « s'obstin[ant] à vouloir une seule nationalité au lieu d'une seule citoyenneté » semblait enfreindre la protection des « deux souches de la civilisation européenne en Amérique qui [avaie]nt fait le Canada ». Même à Toronto donc, les Franco-Ontariens aspiraient toujours à atteindre une égalité culturelle par rapport aux Canadiens anglais. Malheureusement, l'anglicisation accélérée guettait ces premiers dans le Sud ontarien en raison de leur minorisation extrême, sans compter la réticence de la majorité à embrasser le bilinguisme et la faiblesse du réseau institutionnel de la minorité¹⁹³.

Par-delà la frontière orientale du Québec, l'Acadie vivait aussi un renouveau, même si l'éloignement du Québec par rapport à sa diaspora la préoccupait moins puisqu'elle constituait une entité distincte depuis trois siècles et demi. Joel Belliveau constate que le fédéralisme d'ouverture a séduit plusieurs Acadiens pendant les années 1960 avant qu'ils n'en deviennent blasés devant les limites du partage promis aux francophones par le nationalisme canadien¹⁹⁴. Malheureusement, les sources sur l'affirmation nationaliste des cercles en Acadie sont encore peu nombreuses au siège social et à Edmundston. Notons toutefois que le congrès du mouvement à Moncton en 1973 a accueilli 700 délégués pour discuter du passé et du présent de l'Acadie en présence du père Clément Cormier, du député Roméo Leblanc, du premier ministre Richard Hatfield et du consul de France. La soirée s'est aussi accompagnée d'une prestation par Viola Légère de « La Sagouine » pendant un souper au homard. Pourtant, c'est Hatfield qui y a retenu l'attention en

critiquant la masse d'anglophones qui refusait toujours d'apprendre le français¹⁹⁵. Il restait « encore beaucoup à faire pour que [la] société canadienne en soit une dans laquelle tous les citoyens [étaient] égaux »¹⁹⁶, un processus auquel le Richelieu contribuait à son avis. Hatfield allait d'ailleurs être le seul premier ministre (provincial) au Canada à reconnaître, officiellement, la dualité linguistique et culturelle de sa province. Cependant, malgré la forte propension des cercles franco-ontariens à commenter, voire à s'engager dans les dossiers politiques, le CA a réprimandé les cercles de l'Acadie – sous peine que leur charte ne leur soit retirée – lorsqu'ils ont formellement proposé des réformes lors des audiences de la Commission Pépin-Robarts¹⁹⁷. Était-ce deux poids, deux mesures ? Il semble qu'on ait permis certaines choses aux cercles franco-ontariens qu'on a interdit aux autres.

Quant à l'Ouest canadien, le siège social a continué à agir conformément aux pressions du SÉ pour y constituer des nouveaux cercles. Les Prairies avaient généralement été plus hostiles à la reconnaissance de la dualité culturelle depuis sa colonisation. C'est d'ailleurs la région d'où a émané le concept de multiculturalisme comme contreproposition au biculturalisme lors des audiences de la Commission Laurendeau-Dunton¹⁹⁸. La culture régionale de l'Ouest, décrite par Edward Gibbs, tout comme la dispersion et le nombre marginal de Canadiens français a sans doute compté pour beaucoup dans la difficulté d'y implanter des cercles. « Une attitude [...] méfiante »¹⁹⁹ chez les gens d'affaires persistait d'ailleurs à Winnipeg et Calgary. « Les gens de l'Ouest sont découragés », a écrit l'agent de liaison, Grégoire Pagé, à l'automne 1978, « et plusieurs [sont] même démobilisés²⁰⁰. » Décidemment, qu'on les ait exagéré ou non, les divergences entre les réalités régionales au plan culturel ont retenu l'attention des observateurs. Des cercles ont vu le jour à Saskatoon, à Prince-Albert et à Vancouver²⁰¹, mais les sensibilités variées entre les francophones de

l'Ouest, les Québécois et les Français auraient toutefois rendu périlleux le fait de s'afficher « explicitement comme étant « canadien-français » »²⁰² sur la côte du Pacifique. En 1975, le Richelieu a tenu un congrès à Edmonton, mais le tourisme dans les montagnes rocheuses et l'occasion de manger « un bon steak » semblent avoir marqué les déplacements de l'Est vers l'Ouest davantage que la solidarité culturelle ou une sensibilisation aux défis locaux²⁰³.

Aux États-Unis, la situation de la solidarité est demeurée paradoxale. Les dernières écoles paroissiales bilingues avaient fermé leurs portes pendant les années 1960, ce qui causait des difficultés aux cercles pour y « trouver des jeunes qui parl[ai]ent français »²⁰⁴, mais les paroisses françaises ou bilingues se sont maintenues tout comme l'engouement pour les cours de français dans les *high schools*, les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste et les échanges avec des adolescents québécois. L'élite franco-américaine, quant à elle, nourrissait toujours le rêve d'une solidarité continentale indéfectible²⁰⁵. En octobre 1976, le congrès annuel à Hartford a attiré 1 500 membres dont 1 200 « Canadiens francophones », accompagnés par des ambassadeurs ainsi qu'un spectacle de Ti-Jean Carignan²⁰⁶. Sans doute inspiré par les reconnaissances législatives faites pour le français au Canada, Louis-Israël Martel a déployé des efforts pour amener Washington à reconnaître les Franco-Américains comme « entité » ainsi que l'importance de la langue française aux États-Unis. En 1978, il a même entrepris des démarches auprès de l'administration démocrate de James Carter pour qu'elle adopte l'espagnol et le français comme langues officielles²⁰⁷. Toutefois, au lieu d'accroître le financement à l'enseignement des langues, Washington a plutôt accordé, par exemple, 300 000 \$ à la production d'un documentaire en français sur les Franco-Américains et s'est arrêté là²⁰⁸. En novembre 1981, le décès de Martel a été « une grosse perte [...] pour tous les Franco-Américains »²⁰⁹, s'est désolé le cercle de Manchester.

En Louisiane, l'entité cajun était déjà distincte comme celle des Acadiens, même si le français y avait été relégué au second plan chez la grande majorité. Lentement, le CODOFIL a constaté des limites à ses efforts de refrancisation. Grégoire Pagé espérait voir naître des cercles dans quelques centres, mais a été exaspéré par la mentalité fortement américanisée et l'état du français de plusieurs Cadiens qu'il rencontraient²¹⁰. « Ils ne sentent pas de mission spéciale au niveau de la culture et, au dire même de Monsieur [James] Domengeaux préfèrent boire de la bière et pêcher l'écrevisse dans les bayous », a écrit Pagé à l'hiver 1981. « Les jeunes ne parlent pas français et les résultats du CODOFIL sont loin d'être éclatants²¹¹. » Outre le cercle de Lafayette, les autres projets d'affiliation n'ont pas abouti, mais Pagé a refusé de baisser les bras. « On ne peut abandonner la Louisiane », a-t-il remarqué d'un ton résilient, « même si notre enthousiasme en prend un coup. » Malgré la « chaleur » des Cadiens, la renaissance d'une langue marginalisée en milieu minoritaire n'était pas une mince tâche.

À nouveau, une subvention gouvernementale a amené le Richelieu à lancer un projet dans un lieu où la précarité de la langue française avait à peu près convaincu le mouvement d'y suspendre ses efforts d'expansion. La disponibilité d'une subvention a donc permis au mouvement d'embaucher deux animateurs pour qu'ils organisent des activités culturelles en Louisiane. Le MAE, préférant ne pas s'ingérer politiquement en Louisiane, a vu en le Richelieu un parfait intermédiaire pour réaliser une contribution francophone à l'étranger. La subvention annuelle de 16 000 \$ a absorbé les frais de logement, de transport et de subsistance des animateurs alors que le CODOFIL a dispensé les salaires d'un Franco-Ontarien et d'un Québécois²¹². « *Get students talking* »²¹³, telle était la mission du Conseil pour ces animateurs auprès des élèves, des enseignants et des parents cadiens. Trois mois

après le début des activités, Demongeaux y voyait une « importante contribution à [leur] mouvement de renaissance française »²¹⁴. Cela dit, la tâche d'altérer les mentalités locales à l'endroit du français n'était pas évidente. « La détérioration de notre langue pendant ces 40 dernières années », a écrit Demongeaux à Pagé, « résulte de l'attitude de nombreux parents francophones qui, considérant que leurs racines [les ralentissaient] décourageaient leurs propres enfants à parler leur langue »²¹⁵. Comme ailleurs, l'assimilation était souvent considérée comme une faiblesse personnelle et non pas une réponse à un milieu peu accueillant à une culture minoritaire. Le Consulat du Canada à la Nouvelle-Orléans a recommandé au MAE que le financement de l'activité soit renouvelé, mais il n'existe pas de preuve que celle-ci se soit déroulée pour une troisième année.

Toujours par rapport au fait français aux États-Unis, la consolidation d'une communauté francophone en Floride, grâce à la concentration d'immigrants, d'hivernants et de touristes à « Hollywood Beach, foyer francophone s'il en [était] un », a permis l'affiliation d'un premier cercle là-bas en 1979. Les commerçants et professionnels canadiens-français établis en permanence dans le Sud-Est floridien s'y rencontraient et recevaient des renforts des membres du Nord qui hivernaient dans la région²¹⁶. Réjean Lapierre, un propriétaire de motel et gérant de la première succursale des restaurants Saint-Hubert en Floride, en a été l'instigateur. Nationaliste, mais anti-indépendantiste, Lapierre n'a pas hésité à exprimer son point de vue à un journal torontois. « *We had always wanted to come here for the weather,* » a-t-il avancé, « *but what pushed us to come was the politics of Quebec*²¹⁷. » Il faisait probablement allusion au mouvement souverainiste, mais aussi au niveau supérieur d'imposition au Québec par rapport à la Floride. Dans ce contexte effervescent, le MAE a pressé le Richelieu d'y former d'autres clubs, mais Pagé a hésité car la

vitalité reposait plus sur les hivernants et touristes que les résidents permanents dispersés et établis en Floride, parfois pour se tenir à l'écart du Québec et des Canadiens français²¹⁸.

Enfin, ces manifestations nationalistes variées du Richelieu en Amérique francophone semblent refléter le fait qu'il perdait de vue plusieurs lieux de convergence entre le Québec, sa périphérie et les îlots franco-américains. La solidarité canadienne-française demeurait un réflexe incontournable chez plusieurs communautés minoritaires et chez certains québécois, mais elle empruntait plus souvent qu'autrement les véhicules d'un nationalisme régionalisé ou du projet francophone du gouvernement fédéral canadien. Le souvenir d'une aventure partagée, pour paraphraser Joseph Yvon Thériault, marquait sans conteste les gestes des dirigeants et des cercles, même s'il les rejoignait à des degrés distincts. Avec des moyens très limités, le mouvement a tout de même tâché de rénover l'esprit rassembleur en Amérique française à un niveau impressionnant. Il n'est pas sûr qu'il aurait pu maintenir l'engouement des cercles du Québec sans avoir intensifié les rapports avec les autres peuples francophones et distrait certains cercles qui n'auraient pas fléchi si le siège social avait décidé de balancer les cercles de la diaspora canadienne-française.

La consolidation d'une Francophonie

En effet, le Richelieu avait établi une panoplie de rapports avec des missionnaires, des diplomates et d'autres visiteurs qui, eux, diffusaient parmi les membres une certaine conscience de l'espace francophone à l'échelle mondiale. Par la suite, le mouvement s'est rendu en Europe en vue de susciter un engouement chez les Belges et les Français qui ont constitué neuf cercles entre 1971 et 1972. Pour la période qui nous concerne, soulignons que le siège social, situé à Ottawa, parvenait assez facilement à rencontrer les ministères

féderaux dans leurs bureaux. Cette capacité explique sans doute une part de son succès à décrocher des subventions du MAE, mais en se présentant comme un interlocuteur privilégié en diplomatie francophone, il a aussi réussi à décrocher des fonds de l'ACCT à Paris et du MAI à Québec²¹⁹. Malgré les grandes promesses des « années 68 » alors que la prospérité des Trente glorieuses persistait, l'inflation et les contraintes financières des années à partir de 1973 ont amoindri l'ampleur des efforts à l'étranger. La somme de 154 000 \$ décrochée entre 1973 et 1981 a été assez significative pour que le mouvement ait mis sur pied certains nouveaux cercles, mais trop marginale pour avoir fait du Richelieu, en une décennie, un mouvement complètement investi dans la Francophonie.

Tableau 3.1 : Les subventions externes, 1973 – 1981²²⁰

Année(s)	Ministère	Demandé	Obtenu
1973	ACCT		8 000 \$
1974	ACCT	47 000 \$	3 300 \$
1975	ACCT		1 200 \$
1976	ACCT		2 500 \$
1977	ACCT		800 \$
1979 – 1980	ACCT		[1 000] \$ (2)
1981	ACCT	45 000 \$	
1974	MAE	7 600 \$	7 600 \$
1975	MAE		6 300 \$
1977 – 1980	MAE		15 000 \$ (4)
1981	MAE	30 000 \$	16 000 \$
1982	MAE	21 500 \$	7 500 \$
1973	MAI		10 000 \$
1974	MAI	32 000 \$	
1977	MAI		5 000 \$
1981	MAI		1 500 \$
1975	Nouveau-Brunswick	8 000 \$	
1973, 1975	Secrétariat d'État		11 400 \$ (2)
Total			154 500 \$

En plus des subventions, le mouvement a aussi profité de l'infrastructure canadienne et québécoise à l'étranger car les ambassades et les membres des cercles européens

fournissaient « vivement » l'appui moral, les contacts et les dons en nature de ressources humaines dans les milieux où le Richelieu souhaitait s'établir, dont la Côte d'Ivoire et le Sénégal²²¹. L'Élysée a embrassé plus timidement le projet de la Francophonie et n'a jamais subventionné l'expansion du mouvement sans qu'on n'en connaisse la raison. Dès 1973, le Richelieu est devenu l'un des deux organismes, avec l'AUPELF, à siéger au comité consultatif de l'ACCT²²². Ils pouvaient donc « assurer une coopération efficace entre l'Agence, les organisations internationales, [et] les associations internationales non gouvernementales »²²³. La participation de Grégoire Pagé aux rencontres tenues à Paris ou à l'Île Maurice lui a permis de croiser des politiciens et des journalistes de la Francophonie entière, suscitant un intérêt pour son mouvement dans les lieux les plus éloignés du Canada français. « Sans l'aide de l'Agence », a-t-il écrit en décembre 1974, « nous ne pouvions nous établir en Afrique, laissant toute cette zone à l'influence des clubs d'origine américaine²²⁴. »

Peu à peu, le mouvement a enfin commencé à connaître des succès. En quatre ans, il avait lancé 120 projets pour « implanter [sa] formule sociale canadienne à l'ensemble des autres pays francophones »²²⁵ et potentiellement renforcer des réseaux professionnels et diplomatiques²²⁶. Sa présence à l'étranger a aussi permis à certains membres, mutés dans un nouveau pays, de maintenir leur engagement au sein d'un cercle nouveau, même si celui-ci se distinguait souvent des « us et coutumes » des cercles canadiens-français²²⁷. En 1973, on a investi 72 % des 49 300 \$ consacrés à l'expansion à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Certains membres se sont ainsi désolés de ne pas constater une explosion dans le nombre de clubs à l'étranger²²⁸. À la fin des années 1970, le nombre de membres québécois demeurait stable à 63 % tandis que le poids de l'Europe n'a atteint que 5 % de l'effectif total²²⁹. L'organisme est donc demeuré, malgré ses efforts, largement canadien-français.

Si le bilan d'expansion après une décennie d'efforts est demeuré modeste, l'ampleur des subventions en sa qualité de condition essentielle pour éviter la québéçisation du mouvement a exigé la poursuite des efforts par les dirigeants. C'est ainsi qu'ils ont appelé les cercles à « promouvoir en priorité la mission culturelle du mouvement dans la francophonie mondiale »²³⁰ dans leurs activités et même à dépasser « l'esprit de clocher » qui aurait prédominé chez certains membres²³¹. Un membre d'origine africaine au cercle de Paris, E.B. Bokonga, a rappelé dans *Vie Richelieu* que l'ancienne Afrique française avait fait un geste de bonne volonté en maintenant le français comme langue de communication au lieu de basculer vers l'homogénéisation culturelle anglo-américaine²³². Les pays occidentaux lui devaient donc la reconnaissance du potentiel démographique, économique et géopolitique de l'Afrique francophone en lui tendant une main sincère.

Le mouvement aurait peut-être risqué sa survie s'il avait rebroussé chemin sur l'expansion mondiale, mais certains membres demeuraient néanmoins sceptiques quant à son réel potentiel et constataient déjà qu'elle contribuait à coincer l'identité canadienne-française entre des projets régionaux et ce projet mondial²³³. Cette forme de « voisinage [...] tant sur le plan local que sur le plan international »²³⁴, a avoué le président Gérard Pelletier, diluait la place du national. Certes, les anglo-saxons avaient le Commonwealth en tant que communauté mondiale et la Francophonie était un « actif qui s'ajout[ait] à d'autres »²³⁵ identités régionales, mais les cercles qui refusaient d'intégrer certains aspects mondialisants à leur tradition étaient appelés à faire preuve d'une plus grande ouverture à « l'autre » francophone²³⁶. Ces membres récalcitrants ont d'ailleurs jugé qu'on liquidait la conscience de la fragilité canadienne-française en Amérique en réduisant la solidarité à une simple « poignée de main entre francophones », pour reprendre l'expression de Grégoire

Page²³⁷. C'est l'administrateur Gaston Paradis qui a résumé le mieux l'ambivalence suscitée par la tension entre la mondialisation francophone et la nation chez certains membres.

S'ouvrir ainsi sur la francophonie mondiale, développer un esprit international et rechercher des moyens d'action adaptés, [nous] oblige à enrichir nos connaissances sur la francophonie, à réviser nos idées [, ...mais] pose évidemment aussi des problèmes nouveaux. Comment dans ces démarches rester fidèles à l'idéal des fondateurs ? Comment répondre aux aspirations de la nouvelle génération au sein de laquelle nous voulons recruter ? Comment sauvegarder notre identité de [C]anadiens[]français, des 7 millions que nous sommes, parmi les 200 millions de parlants français qui deviennent notre nouvelle cible²³⁸?

Outre-mer, la question de la Francophonie se posait différemment. Toutefois, puisque nous n'avons pas réussi à localiser un fonds d'archives substantiel en France, nous ne pouvons que déceler quelques tendances. À l'époque, la construction politique de l'Europe contribuait à l'effritement de la souveraineté économique et politique de l'Hexagone alors que la décolonisation et l'inflation portaient un coup à son prestige²³⁹. La possibilité de regagner une influence certaine par l'entremise de la Francophonie était donc alléchante pour les nationalistes. La joie de redécouvrir l'Amérique française où, se surprenait-on, « il y avait encore une communauté vivante de francophones » aurait permis à certains membres français de surmonter leur « complexe vis-à-vis des Américains »²⁴⁰ selon l'un d'entre eux. Cette redécouverte débouchait parfois sur des impressions superficielles de la réalité canadienne-française, mais la volonté des adhérents et les amitiés tissées semblent avoir été sincères. Le mouvement a ainsi affilié des cercles dans les villes portuaires de Brouage et de Saint-Malo, les lieux de naissance des explorateurs Samuel de Champlain et Jacques Cartier²⁴¹. Certains cercles ont même lancé des échanges de jeunes, dont le club de Toulon qui a coordonné un échange d'enseignants avec la Louisiane. Plus encore, entre 1976 et 1981, une demi-douzaine d'échanges entre jeunes canadiens, canadiens-français, français, franco-américains, martiniquais et wallons s'est organisée entre une

poignée de clubs, et ce, sans subventions gouvernementales²⁴². Le Richelieu là-haut a aussi lancé l'idée de constituer un campus universitaire pour permettre aux étudiants canadiens d'étudier une année en Provence, une idée qui se concrétiserait en 1987²⁴³.

Le cercle de Paris, quant à lui, était plus enclin à se voir comme un point de ralliement des francophones de la planète étant donné l'adhésion de plusieurs diplomates d'Afrique et de quelques canadiens. Il a par exemple pressé l'Académie française d'admettre un premier membre africain en la personne de Léopold Senghor. En y étant admis en 1981, il est devenu un invité fréquent du cercle²⁴⁴. Cependant, en France, il ne fallait pas creuser très loin pour retrouver les heurts par rapport aux sensibilités nationales²⁴⁵. À plusieurs reprises, les cercles français ont refusé d'intégrer les pratiques canadiennes-françaises qu'ils jugeaient vieillottes, dont la prière, le chant de ralliement ou la charité symbolique, des points qui deviendraient contentieux pendant la prochaine période à l'étude²⁴⁶.

Le mouvement avait aussi jeté des bases en Belgique grâce aux efforts des Belges expatriés au Québec, le SÉ, le MAE et la Délégation du Québec à Bruxelles²⁴⁷. Il faut dire que le Richelieu s'intéressait à la Belgique au même moment qu'elle entrait au début d'une crise constitutionnelle fédérale, déchirée entre une communauté wallonne historiquement dominante, mais en voie de désindustrialisation, et une communauté flamande dynamique et en pleine quête d'autonomie. De fil en aiguille, la formation de partis politiques linguistiques a encouragé, entre 1970 et 1993, la décentralisation progressive de l'État belge au profit de conseils régionaux et de communautés culturelles ayant chacune des compétences propres. C'est dans ce contexte de débats chargés que Grégoire Pagé, avec la compréhension approximative qu'un Canadien français moyen en aurait, se demandait si les nationalistes wallons ressembleraient davantage aux Franco-Ontariens du club d'Ottawa

ou aux Québécois indépendantistes qui avaient quitté le Richelieu pendant les années 1960²⁴⁸. Ayant toujours des contacts dans sa ville natale, Pierre Quoibion a donc contribué à la fondation d'un premier club Richelieu à Liège, ville des Lumières et hôte de la deuxième conférence générale de l'ACCT en 1973. Cette ville abritait déjà les « trois grands » clubs sans compter la Table ronde. D'ailleurs, le président de la Communauté française de Belgique, Émile-Edgar Jeunehomme, craignait, tout en lui souhaitant le succès, que le Richelieu soit arrivé avec une décennie de retard pour avoir eu préséance sur les autres mouvements²⁴⁹. Comme c'était le cas chez les membres français, le fondateur du cercle, Jacques Levaux, voulait que son cercle soit « au service de l'idéal francophone »²⁵⁰, en nouant des liens à l'étranger et en contribuant au rayonnement wallon.

Dès sa fondation et surtout après l'élection du Parti québécois en 1976, le cercle de Liège est devenu une véritable tribune de combats idéologiques entre les tenants de la souveraineté du Québec et ceux du fédéralisme canadien renouvelé. C'est ainsi que les ministres Camille Laurin, Claude Morin et René Lévesque et même la chanteuse Pauline Julien y sont passés pour faire la promotion du projet de la souveraineté-association, qui serait soumis à un référendum populaire en mai 1980. « L'aboutissement normal »²⁵¹ qu'était l'auto-détermination d'un peuple, selon Jean-Marc Léger, était promu tout autant que la Charte de la langue française qui a fait du français l'unique langue officielle et la première langue commerciale au Québec²⁵². Pour sa part, le Ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, François Cloutier, aurait trouvé au « Richelieu-Liège [...] un relais utile, sinon nécessaire à la promotion de « La Belle Province » en Wallonie »²⁵³. De son côté, l'ancien membre et député fédéral de Cornwall, Lucien Lamoureux, devenu ambassadeur du Canada en Belgique, passait annuellement au cercle de Liège

pour exprimer l'appui du Canada à la Francophonie, mais aussi pour rappeler la nécessité d'inclure les minorités francophones dans n'importe quel arrangement constitutionnel qui découlerait des négociations du tournant des années 1980²⁵⁴. Soucieux de produire des discours « solides », Lamoureux savait que les membres à Liège, eux aussi en période de réforme constitutionnelle fédérale, étaient « particulièrement avertis sur de tels sujets »²⁵⁵.

Les conférenciers québécois sont souvent restés « surpris » du degré des discussions sur le rapport entre la nation et la politique au Richelieu de Belgique²⁵⁶. Toutefois, notons qu'il ressemblait, sur ce front, au cercle d'Ottawa qui n'hésitait pas à aborder les sujets chauds ou même à afficher un penchant autonomiste tout en refusant de prendre position pour ou contre le démantèlement de leur État fédéral²⁵⁷. Le cercle de Liège s'est aussi intéressé aux possibilités qu'offraient le libre-échange à la langue française, au soutien médical francophone aux régions en voie de développement²⁵⁸ ou encore aux moyens de soutenir le développement économique du Zaïre, son ancienne colonie, en voulant y faire « rayonner sans impérialisme »²⁵⁹ la culture, le commerce et la liberté d'action.

Cet engouement parmi les cercles d'Europe pour la Francophonie a fini par se cristalliser, au congrès des cercles européens en 1978, en une critique de la timidité (perçue) du pendant canadien-français du mouvement. Il devait éviter d'agir comme « une médiocre imitation du Rotary ou du Lion » car le Richelieu avait surtout une « mission linguistique et culturelle »²⁶⁰ selon les délégués. La charité locale ne suffisant plus, il fallait former une fondation qui appuierait des œuvres d'envergure, ce que le club de Liège a fait en tant que premier cercle européen à accorder un don substantiel à la Fondation Richelieu International, un point sur lequel nous reviendrons. Grégoire Pagé a toujours essayé de voir ces emportements comme des volontés d'appropriation du mouvement en Europe. Le CA a

donc accordé une latitude aux cercles de Paris et de Liège qui comprenaient chacun 80 membres et s'occupaient du recrutement dans plusieurs villes de France et de Belgique²⁶¹. À l'occasion du millénaire de Liège en 1980, le cercle local y a tenu un congrès de vacances pour la chaîne entière, preuve que les désaccords n'empêchaient pas la fraternité entre les cercles canadiens et européens, et même entre Lucien Lamoureux et René Lévesque²⁶². Somme toute, le Richelieu est devenu un haut lieu de rencontres diplomatiques en Europe.

Ailleurs dans la Francophonie, on avait aussi jeté des lignes à l'eau, mais un seul cercle africain s'était formé au tournant des années 1970. Un mouvement œuvrant dans la Francophonie se devait d'avoir plus qu'un cercle en Afrique ou de ne pas en avoir du tout. L'aide au développement canadien à l'Afrique avait gagné en importance, elle qui ne recevait que 6 % du soutien total à l'étranger en 1961, mais qui recevait 47 % de l'ensemble au début des années 1980²⁶³. Lors d'une mission au Zaïre en 1973, le président du Richelieu et l'ambassadeur du Canada ont visité l'orphelinat subventionné par le club Mobutu. Toutefois, ce dernier dérogeait des attentes du mouvement lorsqu'il a demandé au club de Liège de « prendre la charge d'un étudiant non boursier » ou encore formulé plusieurs prétextes pour justifier son incapacité à payer la cotisation annuelle²⁶⁴. Le Richelieu n'avait pas choisi le Zaïre comme lieu d'enracinement et on est venu à croire que le succès serait plus probable dans le pays phare de l'Afrique de l'Ouest et fief de Senghor, le Sénégal. Une mission à Dakar en 1973 a initié la formation d'un cercle avec des diplomates français et des gens d'affaires impliqués à la Chambre de commerce. Par contre, Grégoire Pagé ne s'est pas arrêté là. À Abidjan, il a rencontré le chef de protocole à l'Assemblée nationale tout comme le conseiller culturel de l'Ambassade de France qui lui avait promis de constituer un cercle composé à « 70 % d'Africains [...] au moins »²⁶⁵. Un dîner le 30 octobre 1973 auquel

prenaient part quelques Français et un Canadien semble confirmer la réalisation de ce souhait²⁶⁶. À Niamey, le club Lion local était composé d'Occidentaux à 92 %, ce qui a amené Pagé à imaginer quelques cercles au Niger également²⁶⁷. Il a ainsi contacté la secrétaire privée – par coïncidence, une Québécoise – du président Diori Hamani. L'audience privée avec ce dernier, « un homme très cultivé », a charmé Pagé, mais il en a retenu l'impression que les restrictions du public aux médias l'empêcheraient d'y établir des bases solides. Malgré ces efforts, seul le club de Dakar s'est formellement affilié au Richelieu avant 1982.

On avait également labouré le terrain aux Antilles françaises, des efforts qui ont aussi porté fruit pendant les années 1970. Dans les Départements outre-mer (DOM) de France, les révoltes des esclaves n'avaient débouché ni sur l'indépendance politique ni sur le renvoi des colons blancs. Tout en demeurant plus stables et prospères que plusieurs îles voisines, des écarts perduraient entre les descendants d'Afrique et ceux de la métropole. Pendant cette décennie, la Martinique et la Guadeloupe ont réalisé des gains substantiels en développant le tourisme, en ouvrant une première université en 1972 et en reconnaissant le créole local dans les affaires publiques²⁶⁸. Lors d'une mission en octobre 1974, Pagé y a trouvé un niveau de développement global plus près de celui de l'Occident tout comme des Antillais avides de tisser des liens avec le Canada français. Il espérait également que les francophones fassent des DOM antillais, une région touristique privilégiée²⁶⁹. C'est un gérant canadien d'une banque qui a mené le processus d'affiliation visant à « mêler les races, les classes et les professions »²⁷⁰, conformément aux souhaits du siège social. Lors de la fondation du club de Pointe-à-Pitre au printemps 1978, les fondateurs ont noté que les œuvres seraient différentes de celles des clubs occidentaux, mais que l'épanouissement des membres pourrait solidifier leurs institutions démocratiques,

tout comme « la liberté individuelle, la justice et l'égalité »²⁷¹. Dans un élan semblable, 25 résidents du DOM de la Guyane ont formé un cercle à Cayenne en juillet 1981²⁷².

On aurait bien voulu fonder un cercle à Haïti, mais la première mission avait calmé les ardeurs des promoteurs qui n'y avaient vu que le potentiel en découvrant ces cinq millions de francophones à la porte de l'Amérique du Nord. Pendant la période à l'étude, le siège social, légèrement moins optimiste, a attendu une subvention du MAE avant d'y faire une autre mission, d'autant plus que le Comité haïtien de développement patriotique de Montréal l'accusait de faire « un appui direct à la dictature » de Jean-Claude Duvalier s'il s'y établissait²⁷³. Lors d'une nouvelle mission à Port-au-Prince en avril 1977, Pagé a obtenu une demande d'affiliation de douze « jeunes dynamiques [...] engagés dans l'avenir de leur pays »²⁷⁴ et a fait des contacts au Cap-Haïtien et à Pétionville, les deux villes les plus prospères du pays, mais l'ambassadeur du Canada, Raymond Leys, avait peu d'espoir que ces projets se réalisent. Pagé a donc suggéré que les œuvres des clubs éventuels soient soutenus par la nouvelle fondation caritative du Richelieu, ce qui aurait été une situation tout à fait unique²⁷⁵. Malgré tout, lorsqu'il est retourné à la Perle en janvier 1980, Pagé a été fort déçu de ne pouvoir retrouver le groupe formé trois ans plus tôt, de ne recevoir que les promesses d'ivrogne d'un ministre – en plus de dire des faussetés, il aurait été ivre pendant l'entretien – et de ne pas parvenir à rallier suffisamment de gens ayant la débrouillardise ou l'intérêt pour mener à bien l'affiliation d'un cercle²⁷⁶. Cette mission à Haïti a été la dernière.

Toujours fidèle à cette volonté de répondre à sa mission globale pour la Francophonie, le Richelieu entrevoyait aussi des fondations dans des régions avec des populations francophiles au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Au Caire, c'est un prêtre catholique qui a bercé l'espoir d'y former un cercle, même si le CA voyait « la censure

égyptienne » comme un obstacle à l'implantation. En juin 1974, Grégoire Pagé a aussi visité le Liban qui avait été un DOM jusqu'en 1944 et dont la classe moyenne était largement chrétienne et francisée²⁷⁷. L'ambassadeur du Canada en Tunisie aurait également accordé son soutien à la formation d'un club à Tunis. Pagé y a cru pendant un moment.

« L'état particulier des musulmans de la Tunisie », a-t-il remarqué lors d'une mission en 1973, « [...] se rapproche beaucoup plus de l'européen que de l'africain²⁷⁸. » Par ailleurs, le « Rotary et le Lion » auraient été « réservés à une élite »²⁷⁹ très exclusive. Toutefois, les efforts n'ont pas abouti sans que nous ne sachions pourquoi. Encore plus lointains, même les territoires français dans l'Océan Pacifique se sont retrouvés dans la mire du mouvement pendant un moment. Pagé a établi des contacts dans le DOM de la Nouvelle-Calédonie, où les 50 000 francophones représentaient 30 % de la population. Il a donc proposé la formation d'un cercle au MAE en janvier 1982²⁸⁰. D'ailleurs, un intéressé de Koné rêvait aux échanges percutants qui auraient pu se faire avec le Canada français. La présence de documents dans les fonds du MAE révèle du moins qu'Ottawa suivait le dossier de près, même si cet intérêt n'a pas valu une subvention ni apporté une affiliation formelle.

De manière plus générale, le Richelieu a continué de nourrir une certaine solidarité canadienne-française sans toutefois la nommer explicitement. Par exemple, il a circonscrit l'esprit fondateur à une tradition administrative en parlant des « cadres traditionnels » envers lesquels une notion de devoir chez les membres persistait. Le CA et le siège social à Ottawa ne semblent pas avoir pu faire plus car l'intérêt des Québécois pour les minorités semblait être en chute libre et concurrencée activement par les projets canadien et francophone, tous deux, fortement subventionnés par les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que l'ACCT. En ce sens, l'expansion à l'étranger représentait quasiment un pis

aller pour le Richelieu. Le développement des rapports entre peuples francophones, superficiels ou non, a cependant suscité un engouement réel chez les nouveaux et les anciens membres. Belges, Franco-Ontariens, Québécois et Sénégalais confondus s'y intéressaient, même s'ils le faisaient pour des raisons distinctes. Ce vague idéal comportait certains lieux de convergences, sur lesquels on insistait avec une intensité semblable aux efforts rassembleurs d'autrefois pour le Canada français, en dépit des nombreux contextes dans lesquels se trouvaient les Canadiens français. Entre 1973 et 1982, le Richelieu a fondé une dizaine de clubs par année, dont la moitié au Québec, signe de la reprise d'intérêt en Belle Province pour la mission modifiée du Richelieu. Ensuite, douze cercles en France, neuf en Ontario, sept en Acadie, six en Martinique et en Guadeloupe, cinq en Belgique, quatre en Nouvelle-Angleterre, trois dans l'Ouest, un en Floride et un au Sénégal ont rejoint la chaîne²⁸¹. C'est ainsi que le mouvement a mis le pied sur trois continents.

Pour conclure, le Richelieu s'est engagé sur une voie assez particulière devant le démantèlement du Canada français qui en avait inspiré la fondation. En employant habilement plusieurs moyens qui rejoignaient les sensibilités régionales, les nouveaux projets nationaux (québécois et canadien), le respect du Canada français et l'engouement pour la Francophonie, il a su gérer la crise, naviguer la tempête et en ressortir vivant, même s'il voguait dans une direction légèrement déviée du parcours établi par les fondateurs. C'est ainsi qu'il a jeté les bases d'un réseau mondial de cercles francophones, même si le mouvement est demeuré largement canadien-français tant par le poids de sa distribution géographique que par ses coutumes et ses idéaux aux plans locaux. En contexte minoritaire comme en contexte majoritaire, ce réseau prestigieux n'a pas favorisé l'auto-détermination

des peuples, mais a plutôt contribué au développement des réseaux entre sociétés civiles.

Cela dit, ces hommes ont simultanément été confrontés à une autre question inéluctable à l'ère de la participation : la place des jeunes et des femmes au sein d'un tel mouvement.

¹ David Meren, « An Atmosphere of *Libération*: The Role of Decolonization in the France-Quebec Rapprochement of the 1960s », *Canadian Historical Review*, 92, 1, janvier 2011.

² Simon Langlois, « Un cas typique de mutation de la référence nationale : le Canada français », dans : Simon Langlois, dir., *Identités et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995.

³ « La vague nationale des années 1960 et 1970 : continuités, transformations et ruptures », Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, Ottawa (Ontario), 20-21 mai 2012.

⁴ Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 9.

⁵ Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008; Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002.

⁶ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003.

⁷ *Procès-verbal de la dix-huitième réunion et troisième plénière du Conseil d'administration*, 26 septembre 1963, 4, dans : Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa (Ontario) (CRCCF), C76, Volume (V) 1, dossier (D) 8.

⁸ Armand Dufresne, dans : « Le Richelieu œuvre pour la survivance du fait français », *Le Richelieu*, 14, 1-2, janvier – avril 1964, 4, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.

⁹ *Le Richelieu*, 13, 4, juillet – août 1964, 12, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.

¹⁰ *Procès-verbal de l'assemblée des gouverneurs régionaux*, 6 octobre 1966, 2-3; *Le Richelieu*, 17, 3, mai – juin 1967, 14; *Le Richelieu*, 17, 5, octobre 1967, 10, 17, dans : CRCCF, C76, V 2, D 2 et C117-2, V 10, D 18.

¹¹ « Le Conseil d'administration... dans la Ville-Reine », *Le Richelieu*, 16, 3 mai – juin 1966, 2; *Le Richelieu*, 16, 4, juillet – août 1966, 14, dans : Archives privées du Richelieu International, Ottawa (Ontario) (APRI), V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Procès-verbal de la vingt-neuvième réunion et troisième plénière du Conseil d'administration*, 27 février 1964, 5; *Procès-verbal de la seizième réunion du Conseil d'administration*, 10 février 1966, 1; Raymond Dufresne, *Lettre à Pierre Dussault*, 8 février 1967, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1-4.

¹² *Procès-verbal de la huitième réunion du Conseil d'administration*, 8 septembre 1966, 7; *Procès-verbal de la treizième réunion du Conseil d'administration*, 9 février 1967, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1-4.

¹³ « Grande offensive d'Expo '67 en Nouvelle-Angleterre », *L'Action*, 30 mars 1966, dans : Archives privées du Club Richelieu de Manchester, Manchester (New Hampshire) (APCRM), V « coupures de presse ».

¹⁴ Rhona Richman Kenneally et Johanne Sloan, *Expo 67 : Not Just a Souvenir*, Toronto, University of Toronto Press, 2010.

¹⁵ Léandre Chiasson, *Allocution à la Réunion des gouverneurs régionaux*, 30 juin 1967, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 4.

¹⁶ *Bulletin*, 7 septembre 1962, 1; *Bulletin*, 14 septembre 1962, 1; *Bulletin*, 18 janvier 1963, 1, dans : CRCCF, C117-2, V 7 et 10, D 5, 6 et 17; Jean-Louis de Leseleuc, « Le Richelieu œuvre pour la survivance du fait français », *Le Richelieu*, janvier – avril 1964, 4.

¹⁷ *Procès-verbal de la douzième réunion du Conseil d'administration*, 18 juillet 1963, 1; *Procès-verbal de la huitième réunion du Conseil d'administration*, 11 juin 1964, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 1 et 8.

¹⁸ Club Richelieu-Montréal et Rotary Club of Montreal, *Mémoire conjoint à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme*, décembre 1964, 1-2, 5-6, dans : Bibliothèque et archives Canada (BAC), CA1 21 63 B31 B209, publications.

¹⁹ *Ibid*, 11-12.

²⁰ Robert Choquette, dans : « Centenaire de la Confédération », *Le Richelieu*, 14, 6, novembre – décembre 1963, 9; « Horace Racine est rabroué pour avoir parlé français », *Le Droit*, dans : *Bulletin*, 11 juillet 1966, 4; *Bulletin*, 5 décembre 1966, 4-5; dans : CRCCF, C117-2, V 7 et 10, D 8 et 17.

- ²¹ Daniel Johnson, dans : *Bulletin*, 16 juin 1966, 2, dans : Bibliothèque et archives nationales du Québec à Montréal, Montréal (Québec) (BANQ-M), P206, V 9, D 107, Bobine (B) 6392, image (I) 1293.
- ²² Jean Chrétien, *Notes pour un discours devant le Club Richelieu du Cap de la Madeleine*, 1^{er} novembre 1966, 10, dans : BAC, MG32-B4, V 168, D 13; *Le Richelieu*, 16, 6, novembre – décembre 1966, 7, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ²³ Robin Gendron, *Towards a Francophone Community : Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2006.
- ²⁴ Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttés et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 106-37.
- ²⁵ Gratien Allaire, « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d'Amérique*, 17, printemps 2004, 113.
- ²⁶ *Procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 17 janvier 1963, 2; *Rapport de la réunion du comité des congrès*, 27 février 1964, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 8 et 1.
- ²⁷ Normand-W. Lachance, *Lettre à Adolphe Robert*, 14 mai 1960, 1; « Three-Day Convention Attracts 1600 Visitors », *Manchester Union Leader*, 17 septembre 1960, 1, dans : APCRM, V « [Sans nom] » et « 1960 – 1961 ».
- ²⁸ Josephat T. Benoit, *Lettre aux officiers, directeurs, membres et amis de la Société Richelieu*, 16 mars 1960, 1; *Bulletin*, 17 octobre 1962, 2, dans : APCRM, V « 1960 – 1961 » et « 1962 ».
- ²⁹ *Bulletin*, 7 juin 1961, 1, dans : APCRM, V « 1960 – 1961 »; *Bulletin*, 27 septembre 1960, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 101, B 6392, I 645; *Le Richelieu*, 10, numéro spécial, 1960, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ³⁰ Paul J. Gingras, *Lettre aux Richelieu*, 4 avril 1960, 1, dans : APCRM, V « [Sans nom, 1960] ».
- ³¹ Roland Desjardins, « La mystique Richelieu », *Le Richelieu*, 15, 5, septembre 1965, 5, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ³² *Bulletin*, 18 avril 1960, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Québec (APCRQ), L'Ancienne-Lorette (Québec), V « Bulletins », D « 1960 ».
- ³³ *Procès-verbal de la dix-neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 13 septembre 1956, 1; *Procès-verbal de la neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 12 juillet 1962, 1; *Procès-verbal de la dixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 26 juillet 1962, 1; *Procès-verbal de la quinzième assemblée régulière et troisième plénière du Conseil d'administration*, 11 octobre 1962, 3, 5-6, dans : CRCCF, C76, V 1, D 5 et 8.
- ³⁴ *Rapport de la réu[n]ion du C.P.R.*, 29 octobre 1962, 1; *Rapport de la réunion du C.P.R.*, 26 novembre 1962, 1; *Lettre du secrétaire régional au secrétaire*, 18 décembre 1962, 1, dans : CRCCF, C3, V 29, D 6.
- ³⁵ Suzanne Gosselin, *Lettre au gouverneur*, 14 février 1963, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07126 Hull ».
- ³⁶ Laurent Isabelle, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 21 juin 2011.
- ³⁷ *Bulletin*, 11 février 1963, 2; *Bulletin*, 25 juin 1963, 2; *Procès-verbal de la neuvième réunion*, 8 juin 1963, 1-2; E.J. Whiteside, *Re : Club Richelieu Ottawa-Hull change of name to – Club Richelieu Ottawa*, 8 juin 1965, 1; *Bulletin*, 14 mai 1966, 6, dans : CRCCF, C117-2, V 2, 5 et 7, D 8 et 20.
- ³⁸ Guy Gaudreau, *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*, Sillery, Septentrion, 2003.
- ³⁹ *Procès-verbal de la dix-neuvième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 29 juin 1961, 1; *Procès-verbal de la vingt-deuxième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 22 septembre 1961, 1; *Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 12 avril 1962, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D, 7 et 8.
- ⁴⁰ *Procès-verbal de la huitième réunion et cinquième plénière du Conseil d'administration*, 2 septembre 1965, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1.
- ⁴¹ *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 12 mars 1964, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1; Isabelle, *Entrevue*, 21 juin 2011.
- ⁴² *Procès-verbal d'une réunion du Comité de Régie*, 1^{er} juin 1967, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 4.
- ⁴³ Jean-Jacques Tremblay, *Les États généraux*, [1968], dans : CRCCF, P195, V 1, D 10.
- ⁴⁴ Jacques Casgrain, *Lettre à Adolphe Robert*, 17 mai 1960, 1, dans : APCRM, V « [Sans nom] »; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 8 juillet 1965, 2; *Procès-verbal de la dixième réunion et septième plénière du Conseil d'administration*, 7 – 8 octobre 1965, 9, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1 et 3; « Québec, merci ! », *Le Richelieu*, mai – juin 1966, 16.
- ⁴⁵ Dufresne, « Rapport du secrétaire général », 17 février 1962, 6.
- ⁴⁶ *Procès-verbal de la treizième assemblée annuelle*, 15 – 16 février 1963, 8, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3.

- ⁴⁷ Jacques Francoeur, « La question constitutionnelle risque déjà de déchirer les Clubs Richelieu », *Dimanche Matin*, 24 décembre 1967, 34.
- ⁴⁸ Jean Tétrault, *Rapport*, 8 mars 1966, 3; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 3 juin 1966, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1 et 2.
- ⁴⁹ Renée Veilleux et Céline Deschênes, *Dans les sentiers de l'amitié : Richelieu International 1944-1994*, Mont-Joli, Imprimerie Mont-Joli, 1994, 104.
- ⁵⁰ Pierre Mercier, « Regardons vers l'avenir », *Le Richelieu*, 17, 1, janvier – février 1967, 2, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ⁵¹ *Procès-verbal de l'assemblée des gouverneurs régionaux*, 6 octobre 1966, 2-3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 2.
- ⁵² *Bulletin*, 26 janvier 1967, 2; *Bulletin*, 8 mars 1968, 2; *Bulletin*, 20 juin 1968, 2, dans : Archives privées du Club Richelieu de Québec, L'Ancienne-Lorette (Québec) (APCRQ), V « Bulletins », D « 1967 » et « 1968 »; *Bulletin*, 11 février 1963, 1, *Bulletin*, 23 mars 1964, 1; *Bulletin*, 14 – 21 novembre 1966, 1; *Bulletin*, 13 – 20 mars 1967, 1; *Bulletin*, 23 – 30 octobre 1967, 1; *Bulletin*, 22 – 29 janvier 1968, 1, dans : BANQ-M, P206, B 6392, I 890, 991, 1338, 1399, 1477 et 1509
- ⁵³ *Liste des clubs Richelieu*, mai 2011, 4-6, dans : APRI, V « Base de données électroniques »; *Le Richelieu*, janvier – avril 1964, 1; Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier*, 2009, 421.
- ⁵⁴ Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, 46, 1, janvier-avril 2005; Michel Bock, « L'ACFÉO de 1969 à 1982, les grandes transformations », à paraître; Raymond-M. Hébert, *La Révolution tranquille au Manitoba français*, Winnipeg, Éditions du Blé, 2012.
- ⁵⁵ Normand Clavet, *Entrevue*, Edmundston (Nouveau-Brunswick), 2 juin 2011; Jacques Faucher, *Entrevue*, Gatineau (Québec), 16 juin 2011.
- ⁵⁶ *Dialogue. Special Status for Quebec?*, 1966, 1; *Bulletin*, 28 septembre 1966, 2; *Bulletin*, 8 février 1967, 1; « La ville d'Ottawa demeure une cité de langue anglaise », dans : *Bulletin*, [26 avril 1967], 3; Robert Paris, « Ottawa, capitale du Canada, deviendra bilingue », *Le Richelieu*, 16, 3, mai – juin 1967, 14; Edward Rathé, 15 janvier 1968, dans : *Procès-verbal de la dixième réunion du Conseil d'administration*, 24 février 1968, 3; *Procès-verbal d'une réunion du Comité de Régie*, 1^{er} février 1968, 3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5 et C117-2, V 10, D 18.
- ⁵⁷ « Conférence », *Bulletin*, 30 avril 1965, 1, dans : APCRM, V « 1965 ».
- ⁵⁸ *Bulletin*, 21 février 1962, 1-2, dans : APCRM, V « 1962 ».
- ⁵⁹ Roger Lacerte, *Entrevue téléphonique*, Manchester (New Hampshire), 16 décembre 2011.
- ⁶⁰ « Que vous aimiez les bines », *Bulletin*, 2 octobre 1963, 2; *Bulletin*, 20 septembre 1965, 1, dans : APCRM, V « 1963 » et « 1965 »; *Procès-verbal de la quatorzième assemblée annuelle*, 29 février 1964, 5; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 9 juillet 1964, 2; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 6 octobre 1966, 4; *Procès-verbal de la réunion du Comité de Régie*, 12 janvier 1968, 4, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 3 et 5; *Procès-verbal de la neuvième réunion*, 6 octobre 1966, 5.
- ⁶¹ *Bulletin*, 43, 16 novembre 1961, 1, dans : APCRM, V « 1962 »; *Bulletin*, 805, 25 février 1963, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 104, B 6392, I 895; *Le Richelieu*, 13, 4, juillet – août 1964, 6, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17; Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier*, 2009, 316.
- ⁶² *Procès-verbal de la dix-septième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 10 novembre 1960, 1; *Procès-verbal de la septième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 18 mai 1961, 1; *Procès-verbal de la onzième réunion et huitième plénière du Conseil d'administration*, 19 novembre 1965, 3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1, 5 et 7; *Procès-verbal de la dixième réunion*, 24 février 1968, 3.
- ⁶³ *Procès-verbal de la douzième réunion du Conseil d'administration*, 24 septembre 1964, 4; *Procès-verbal de la quinzième réunion et troisième plénière du Conseil d'administration*, 6 novembre 1964, 6, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1.
- ⁶⁴ Jean Lesage, septembre 1962, dans : Diane Vallée, *Rappels et reconnaissance 1946-1996. Cinquantenaire du Club Richelieu Mont-Joli*, Mont-Joli, manuscrit, 1996, 51.
- ⁶⁵ Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, 293-295, 306, 310.
- ⁶⁶ David Meren, *Strange Allies: Canada-Quebec-France Triangular Relations, 1944-1970*, McGill University, thèse de doctorat en histoire, 2007, 323-495; *Mémoire conjoint à la Commission Royale d'Enquête*, décembre 1964, 6.
- ⁶⁷ Dean Louder et Éric Waddell, dir., *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983.

-
- ⁶⁸ *Procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée*, 12 janvier 1956, 2; *Procès-verbal de la quinzième assemblée*, 16 septembre 1960, 2; *Procès-verbal de la seizième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 20 octobre 1960, 2; *Procès-verbal de la huitième assemblée régulière et deuxième plénière du Conseil d'administration*, 9 juin 1962, 5, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 1, 7 et 8.
- ⁶⁹ *Procès-verbal de la vingt-et-unième réunion du Conseil d'administration*, 21 janvier 1965, 2; *Procès-verbal de la quinzième assemblée générale annuelle*, 19 – 20 février 1965, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1.
- ⁷⁰ « Conférence », *Bulletin*, 28 février 1965, 1, dans : APCRM, V « 1965 »; *Bulletin*, 2 septembre 1960, 1; *Bulletin*, 12 septembre 1960, 1, dans : APCRM, V « Bulletins », D « 1960 »; Dominique Agoumba, *Lettre au Club Richelieu à Montréal*, 15 septembre 1960, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 101, B 6392, I 667; *Le Richelieu*, 15, 6, novembre – décembre 1965, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ⁷¹ « Conférence », *Bulletin*, 28 mai 1965, 1, dans : APCRM, V « 1965 »; *Bulletin*, 12 décembre 1966, 2, dans : BANQ-M, P206, B 6392, I 1351; « La Fraternité », *Le Richelieu*, 14, 4, juillet – août 1964, 11, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17; *Procès-verbal de la quinzième réunion*, 6 novembre 1964, 7.
- ⁷² *Bulletin*, 21, 26, 4 juillet 1966, 1, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 8.
- ⁷³ *La Doctrine Richelieu*, [1968], 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.
- ⁷⁴ Jean-Philippe Warren, « La révolte des années 1968 au Québec : l'évolution du système d'éducation », dans : Patrick Dramé et Jean Lamarre, dir., *1968, des sociétés en crise : une perspective globale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 173.
- ⁷⁵ Joel Belliveau, *Un communautarisme progressiste? Les 'années 1968' et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2013 ; Mills, *The Empire Within*, 2010.
- ⁷⁶ *Procès-verbal de la deuxième réunion du comité de la coordination*, 14 juin 1968, 3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ⁷⁷ *Procès-verbal du comité de régie*, 5 avril 1968, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.
- ⁷⁸ Elphège Pelletier, « Pot-pourri de beaux propos tirés de la doctrine et de la mystique Richelieu », *La Revue Richelieu*, mars – avril 1969, 12.
- ⁷⁹ *Rapport d'activités de l'agent de liaison*, 6 octobre 1969, 2; *Procès-verbal de la réunion des comités d'expansion et de fondations*, 12 juin 1970, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6 et 7.
- ⁸⁰ *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 22 – 23 janvier 1971, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 7.
- ⁸¹ Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, annexe.
- ⁸² Vic Copps, dans : « La soirée de la charte », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1969, 59; *Procès-verbal de la réunion des comités*, 12 juin 1970, 4.
- ⁸³ *An Act to amend The Secondary Schools and Boards of Education Act*, 1968, 1; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 20 septembre 1971, 2; *Research Memorandum. Summary Tables of Analyses Associated with Hypothetical High School Boundaries*, janvier 1972, 20; *Bulletin*, 6 juillet 1972, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 7, D 10 et C117-2, V 5 et 13, D 12, 29 et 31; « Une université à Hull, un « projet purement utopique » », *Le Droit*, 24 juin 1970, 25; Faucher, *Entrevue*, 17 juin 2011.
- ⁸⁴ Simon Brisbois, *Entrevue*, North Bay (Ontario), 4 janvier 2013.
- ⁸⁵ *Procès-verbal d'une réunion du comité de régie*, 12 février 1970, 4, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁸⁶ « Nommé à Washington », *La Revue Richelieu*, mars – avril 1969, 21.
- ⁸⁷ « French Language TV From Canada Coming When Obstacles Hurdled », *The Manchester Union-Leader*, 16 septembre 1973, dans : APCRM, V « 1973 ».
- ⁸⁸ Alton S. Hotaling, *Letter to Club Richelieu*, 24 mars 1969, 1; Robert-A. Beaudoin, *Rapport du secrétaire*, 1970, 1; « Vive la St-Jean ! », *Bulletin*, 12 juin 1970, 2; « French Television Cable Commission », *Manchester Union Leader*, 17 juillet 1973, dans : APCRM, V « 1970 », « Correspondance » et « Coupures de presse ».
- ⁸⁹ *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 20 juillet 1968, 7.
- ⁹⁰ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 12 septembre 1969, 4, dans : CRCCF, C76, V 2, D 7; « Visite Richelieu en Louisiane », *La Revue Richelieu*, mars – avril 1969, 19.
- ⁹¹ *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 25 octobre 1968, 1; *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 25 janvier 1969, 3; *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 12 février 1970, 2; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 13 juin 1970, 5, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1, 5-6.
- ⁹² James Demongeaux, dans : *Rapport de l'agent de liaison. Objet : Louisiane*, [janvier 1971], 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1, 7.

- ⁹³ *Club Richelieu Lafayette*, 22 juin 1971, 1; Jo Cart, « Club Richelieu Seeks to Extend French Heritage », *Rayne-Acadian Times*, 24 juin 1971, 1-2; *Club Richelieu Lafayette*, 13 juillet 1971, 1; *Club Richelieu Lafayette*, 29 juillet 1971, 2, dans : APRI, V « Clubs » et « Coupures de presse », D « 07157 Lafayette »; « Vive le Richelieu Lafayette ! », *Bulletin*, 11, 22, 12 novembre 1971, 2, dans : APCRM, V « 1972 ».
- ⁹⁴ 8 – 29 janvier 73, [janvier 1973], 96, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3; *Septembre 72*, [septembre 1972], 91.
- ⁹⁵ Grégoire Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 10 mai 2011.
- ⁹⁶ Pierre Elliott Trudeau, dans : « Trudeau signe », *La Revue Richelieu*, 19, 3, mai – juin 1969, 62, dans : BAC, J257.2, publications.
- ⁹⁷ Leslie Alexander Pal, *Interests of State: The Politics of Language, Multiculturalism, and Feminism in Canada*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1993, 101-122; Michel Bock, « De la « tradition » à la « participation » : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », dans : *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, 8, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2010, 164.
- ⁹⁸ *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 29 novembre 1968, 1; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 13 février 1970, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5 et 7.
- ⁹⁹ *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 29 mai 1970, 2; *Programme d'expansion – État des revenus et dépenses*, 30 juin 1970, 1; *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 7 août 1970, 1; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 16 – 17 février 1972, 4, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et 3.
- ¹⁰⁰ Jean-R. Séguin, « Rapport d'un comité spécial. Échanges des jeunes », *Le Richelieu*, 19, 2, mars – avril 1969, 6-7, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ¹⁰¹ *Rapport des délibérations entendues lors d'une réunion du Comité d'échanges culturels*, 27 mars 1969, 1-2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ¹⁰² « Hospitalité Richelieu », *La Revue Richelieu*, 19, 6, novembre 1969, 11, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Procès-verbal de la vingt et unième réunion annuelle*, 25 – 27 février 1971, 4, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ¹⁰³ *Procès-verbal du comité de régie*, 13 février 1969, 1; Robert Simond, *Voyages-Échanges. Subvention – Visite culturelle Richelieu Lachine*, 9 juillet 1971, 1; *Service social Richelieu*, 13 août 1971, 1, dans : BAC, RG6-F4, V 29, D CB9-213.
- ¹⁰⁴ *Rapport de la réunion du comité des présidents généraux*, 22 – 23 octobre 1971, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ¹⁰⁵ *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 15 octobre 1971, 6; *Compte-rendu de la réunion du comité des échanges culturels*, 3 décembre 1971, 1; *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 28 avril 1972, 6; *Compte-rendu d'une réunion de certains membres du comité d'expansion*, 20 octobre 1972, 2, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1, 3 et 6.
- ¹⁰⁶ *Procès-verbal de la vingt-deuxième réunion annuelle*, 17 – 19 février 1972, 2; *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 28 avril 1972, 6; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 9 juin 1972, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 3, D 3 et 3.
- ¹⁰⁷ R. Paul Lumsden, *Letter to René Préfontaine*, 5 mai 1970, 1, dans : BAC, V RG6-F4, D CB9-213.
- ¹⁰⁸ J. René Préfontaine, *Letter to Paul Lumsden. Société Richelieu Internationale*, 16 avril 1970, 1-2, dans : BAC, RG6-F4, V CB9-213.
- ¹⁰⁹ *Rapport de l'agent de liaison*, 5 juillet [1971], 5; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 20 – 21 août 1971, 3; *Rapport de l'agent de liaison*, 28 octobre [1971], 2; 15 [février] au 1 mars 72, [mars 1972], 9, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1 et 3.
- ¹¹⁰ *Rapport de l'agent de liaison*, 4 décembre 1970, 8, dans : CRCCF, C76, V 2, D 7.
- ¹¹¹ *Membres du club 1965-66*, [janvier 1966], 1; *Club Richelieu Edmundston. Liste des membres*, 31 mars 1971, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07041 Edmundston »; « 15 août... Fête nationale du peuple Acadien », *Le Républicain*, 13 août 1968, 2, dans : Archives privées du Club Richelieu d'Edmundston, Edmundston (Nouveau-Brunswick) (APCRE), D « Bulletins »; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 28 mars 1969, 3; *Rapport de l'agent de liaison*, 20 octobre 1969, 3; *Commençant le 22 mai*, [1972], 46, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 3 et 6.
- ¹¹² *Rapport de l'agent de liaison*, 8 février 1971, 5, dans : CRCCF, C76, V 3, D 6.
- ¹¹³ Robert Bothwell, *Alliance and Illusion. Canada and the World*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, 300; Meren, *Strange Allies*, 2007, 611-2.
- ¹¹⁴ Berstein, *Histoire du gaullisme*, 2001, 514.
- ¹¹⁵ Marcel Masse, dans : *Bulletin*, 17 février 1967, 2, dans : APCRM, V « Bulletins », D « 1967 ».

-
- ¹¹⁶ Gontran Rouleau, « Déjeuner Richelieu à Cannes », *La Revue Richelieu*, 18, 6, novembre 1968, 3, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19; Michel Bertrand, « Impressions d'un Cannois » et Edward Bret, « Découverte de la Côte d'Azur », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1969, 40-1, 31-2.
- ¹¹⁷ Louis-Israël Martel, *Discours donné lors de la remise de charte au Club Paris à la Tour Eiffel*, 20 avril 1971, 2, dans : APRI, V « Clubs », D « 07172 Paris ».
- ¹¹⁸ Louis Vincent, dans : *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 3 mai 1968, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.
- ¹¹⁹ Claude et Gontran Rouleau, *Lettre à François Brodeur*, 20 mai 1970, 2, dans : APRI, V « Clubs », D « 07164 Mobutu »; Gontran Rouleau, « Le mythe-équation : langue et foi », *Vie Richelieu*, 18, 5, septembre 1968, 13, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ¹²⁰ *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 8 – 9 décembre 1972, 3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3; Grégoire Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 22 juin 2011; Gontran Rouleau, « À l'issue d'un tour de France. Conférence de presse à Paris en marge de l'expansion Richelieu », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1969, 46.
- ¹²¹ Gontran Rouleau, dans : *La Revue Richelieu*, 24, 4, juillet – août 1974, 12, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ¹²² Gontran Rouleau, « Déjeuner Richelieu à Cannes », *La Revue Richelieu*, 18, 6, novembre 1968, 3, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ¹²³ Rouleau, « À l'issue d'un tour de France », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1969, 46.
- ¹²⁴ *Procès-verbal de la neuvième réunion*, 22 – 23 janvier 1971, 5.
- ¹²⁵ Trang Phan et Michel Guillou, *Francophonie et mondialisation. Histoire et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin, 2011.
- ¹²⁶ John English, *The Life of Lester Pearson*, Toronto, Vintage, 1993.
- ¹²⁷ Gontran Rouleau, « Accueil chaleureux à l'Élysée », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1969, 43.
- ¹²⁸ *Procès-verbal de la cinquième réunion*, 12 septembre 1969, 6; *Procès-verbal de la sixième réunion*, 7 novembre 1969, 4.
- ¹²⁹ *Procès-verbal de la troisième réunion*, 26 – 27 mars 1971, 6; *Rapport de l'agent de liaison*, 14 octobre 1971, 4; *1^{er} – 23 mars*, [mars 1972], 16; *Procès-verbal d'une réunion du comité d'expansion*, 4 janvier 1974, 75, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et 3; *Procès-verbal de la réunion*, 7 août 1970, 2.
- ¹³⁰ *Septembre 72*, [septembre 1972], 91; *Compte-rendu d'une réunion*, 20 octobre 1972, 2.
- ¹³¹ *Éclatant succès du congrès Richelieu*, 10 octobre 1968, 2, dans : APRI, D « Communiqués de presse 1968 – 1976 »; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 14 septembre 1968, 2; *Rapport de l'agent de liaison*, 24 juin 1970, 8, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1 et 5; Edward Bret, « Découverte de la Côte d'Azur », *Le Richelieu*, mai – juin 1969, 32-3.
- ¹³² *Travel and Exchange Program – Citizenship Branch – Secretary of State – Société Richelieu International[e]*, [avril 1969], 1, dans : BAC, RG6-F4, V 79, D CB9-213; *Réunion du comité de régie*, 18 décembre 1969, 4; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 6 – 7 octobre 1972, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.
- ¹³³ Pierre Elliott Trudeau, « Message du premier ministre aux Richelieu », *La Revue Richelieu*, 20, 7, décembre 1970, 3, dans : CRCCF, C76, C117-2, V 10, D 19.
- ¹³⁴ *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 11 avril 1970, 1; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 21 juillet 1972, 6; *Programme d'expansion. État des revenus et dépenses*, 31 décembre 1972, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et 3; *Procès-verbal de la réunion*, 7 août 1970, 3.
- ¹³⁵ *Rapport des sommes versées au fonds d'expansion*, 20 octobre 1972, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ¹³⁶ Fulgence Charpentier, dans : *Le Droit*, [septembre 1968], dans : Dufresne, *Les Clubs Richelieu*, 1971, 169.
- ¹³⁷ Gontran Rouleau, dans : « 1968 sera l'année internationale », *Vie Richelieu*, 18, 2, mars 1968, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 18.
- ¹³⁸ Gaston Beaulieu, « Pérégrinations d'un président », *Le Richelieu*, mai – juin 1969, 16-7.
- ¹³⁹ *Procès-verbal de la sixième réunion*, 6 – 7 octobre 1972, 3.
- ¹⁴⁰ Laurier Thibault, *Lettre au Conseil d'administration*, 3 mars 1970, 2, dans : APCRE, D « Orientation »; « Congrès Richelieu aux Maritimes », *La Revue Richelieu*, 20, 4, juillet – août 1970, 8, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19; *Procès-verbal de la réunion*, 11 avril 1970, 2; *Procès-verbal de la réunion*, 13 février 1970, 2.
- ¹⁴¹ Paul Dumont, dans : *Vie et survie du Richelieu International. Rapport de l'atelier*, [octobre 1970], 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 7.
- ¹⁴² G.-Mathias Pagé, « Expansion et Jeunesse : Vie et survie du Richelieu », *La Revue Richelieu*, 21, 1, janvier – février 1971, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.

- ¹⁴³ Louis-J. Roy, « Éditorial – Le Richelieu et l’avenir », *La Revue Richelieu*, mars – avril 1971, 1-2, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ¹⁴⁴ *Comité des œuvres*, 24 novembre [1971], 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3.
- ¹⁴⁵ *Analyse de la rentabilité du programme d’expansion*, [1974], 1, dans : APCRE, D « Réseau »; Joseph Yvon Thériault, « Le désir d’être grand », *Argument*, 5, 2, printemps – été 2003; Jean-Marc Beunier, *Entrevue*, Paris (France), 3 juillet 2011.
- ¹⁴⁶ *Vingt-troisième réunion annuelle de l’assemblée générale*, 16 février 1973, 6, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ¹⁴⁷ *Rapport de l’agent de liaison. Voyage en France*, 15 juin 1970, 5, dans : C76, V 2, D 7.
- ¹⁴⁸ *Rapport de l’agent de liaison. Voyage effectué en France*, 27 avril 19[71], 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ¹⁴⁹ Marcel Koessler, dans : *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d’administration*, 14 février 1969, 1, dans : C76, V 2, D 6.
- ¹⁵⁰ *Liste des clubs Richelieu*, mai 2011, 6-8.
- ¹⁵¹ Gontran Rouleau, *Lettre à G.-Mathias Pagé*, 7 – 8 juillet 1969, 5, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ¹⁵² Mathias Pagé, *Lettre à l’Ambassade du Congo*, 4 novembre 1969, 1; Jean-Baptiste Mbila, *Lettre à G.-Mathias Pagé*, 19 novembre 1969, 1; *Demande d’affiliation*, 1^{er} février 1970, 1; *Liste des membres*, 5 mai 1970, 1; *Nom : Masunga, Prénom : Pierre-Honoré*, [sans date], 1; *Mise au point du Club Richelieu International au Zaïre*, 16 mai 1979, 5, dans : APRI, V « Clubs », D « 07163 Cannes » et « 07164 Mobutu »; Gontran Rouleau, dans : *Procès-verbal de la cinquième réunion*, 12 septembre 1969, 4; *Procès-verbal d’une réunion du comité de régie*, 15 octobre 1969, 3.
- ¹⁵³ *Atelier des mandataires – District nos 9, 10 et 11*, 13 février 1970, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ¹⁵⁴ Robert Fournier, dans : « Richelieu Mobutu de Kinshasa », *La Revue Richelieu*, 20, 5, septembre – octobre 1970, 7, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ¹⁵⁵ Henri Masengo, dans : *Au Club R/Mobutu*, 3 juillet 1970, 1-2, 4, dans : APRI, V « Clubs », D « 07164 Mobutu ».
- ¹⁵⁶ Louis-Israël Martel, « Discours inaugural », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1971, 3.
- ¹⁵⁷ *Rapport de l’agent de liaison*, [février 1971], 1.
- ¹⁵⁸ *Procès-verbal de la neuvième réunion*, 22 – 23 janvier 1971, 7-8; *Procès-verbal de la troisième réunion*, 26 – 27 mars 1971, 2.
- ¹⁵⁹ *Procès-verbal de la dixième réunion du Conseil d’administration*, 24 – 25 février 1971, 2; *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d’administration*, 27 février 1971, 2-3; *Rapport*, 15 mars 1971, 1; *Procès-verbal de la réunion du comité des finances*, 14 mai 1971, 3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ¹⁶⁰ Pierre-Honoré Masunga, dans : « Implantation des activités « Richelieu » en R. D. du Congo », *Le Courrier d’Afrique*, 28 juin 1971, dans : APRI, V « Coupures de presse ».
- ¹⁶¹ *Procès-verbal de la cinquième réunion*, 20 – 21 août 1971, 5; *Rapport de l’agent de liaison*, 25 septembre 1971, 4-5, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1; *1^{er} – 23 mars*, [mars 1972], 17; *Rapport de l’agent de liaison*, 27 avril [1971], 3; *Procès-verbal de la troisième réunion*, 28 avril 1972, 5.
- ¹⁶² *8 – 29 janvier 73*, [janvier 1973], 94, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ¹⁶³ *8 – 29 janvier 73*, [janvier 1973], 95.
- ¹⁶⁴ *Procès-verbal de la huitième réunion du Conseil d’administration*, 11 – 12 décembre 1970, 1; *Procès-verbal de la huitième réunion du Conseil d’administration*, 7 janvier 1972, 1, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1 et 7.
- ¹⁶⁵ *8 – 29 janvier 73*, [janvier 1973], 91-3.
- ¹⁶⁶ Michel Bock, *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Prise de parole, 2001.
- ¹⁶⁷ Jean-Jacques Tremblay, *Lettre au Droit*, 21 octobre 1976, 2, dans : CRCCF, P195, V 1, D 7.
- ¹⁶⁸ Tremblay, *Lettre au Droit*, 21 octobre 1976, 2.
- ¹⁶⁹ « La situation du français dans les dix provinces canadiennes », *Vie Richelieu*, 26, 1, janvier – février 1976, 14, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ¹⁷⁰ Clément Fontaine, « Richelieu ! À l’aide », *Vie Richelieu*, 31, 2, mars – avril 1981, 1, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ¹⁷¹ Robert Fournier, « Compte rendu des discussions en ateliers à la réunion annuelle », *Vie Richelieu*, 23, 2, mars – avril 1973, 14, dans : CRCCF, C117-1, C76, V 3, D 14.
- ¹⁷² René Dussaut, dans : *Bulletin*, 3 juin 1974, 2, dans : APCRQ, V « Bulletins », D « 1974 ».

¹⁷³ Anne-Andrée Denault, « Abandon ou solidarité : Les positions des partis politiques du Québec à l'égard des communautés francophones de 1970 à 2007 », dans : Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, dir., *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, 2008.

¹⁷⁴ *Compte-rendu d'une rencontre avec la Société d'accueil du festival international de la jeunesse francophone*, 14 août 1973, 1; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 6 septembre 1974, 43; J.J. Girard, « Rapport du Club Richelieu Québec sur la Superfrancofête », *Vie Richelieu*, janvier – février 1975, 4-5, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4 et C117-1, V 3, D 15.

¹⁷⁵ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Comité exécutif*, 3 octobre 1975, 18, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 »; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 20 mars 1975, 78; *Procès-verbal de la réunion plénière de l'Assemblée Générale*, 21 mars 1975, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.

¹⁷⁶ *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 28 juillet 1977, 64; Pagé, *Entrevue*, 10 mai 2011.

¹⁷⁷ Paul-E. Doyon, *Le Conseil de la vie française en Amérique. Rencontre régionale à Québec*, 18 avril 1980, 29, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1983 ».

¹⁷⁸ *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 5 décembre 1975, 38-9; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 9 avril 1976, 55, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 ».

¹⁷⁹ Omer Deslauriers, dans : *Bulletin*, 27 juin 1973, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 10.

¹⁸⁰ Gilles Gatien, « Richelieu International et Francophonie », *Vie Richelieu*, 23, 2, mars – avril 1973, 11, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14.

¹⁸¹ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 4 mai 1978, 29-30; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 4 octobre 1978, 61; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 7 août 1980, 33, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1983 » et « 1977 – 1978 »; *Rapport de la mission du délégué général et du secrétaire à l'expansion à Paris, Liège, Genève et Beyrouth*, 3 – 30 juin 1974, 31, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.

¹⁸² *Procès-verbal de quatrième réunion du Conseil d'administration*, 28 juillet 1977, 62-3, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1977 – 1978 ».

¹⁸³ *Réunion du comité d'expansion*, 25 juin 1976, 63; *V reçus et distribués par le Secrétariat général*, août 1976, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 »; Jean-Paul Rieux, *Carrefours-Richelieu-Jeunesse*, 17 mai 1973, 1; *Procès-verbal d'une réunion du comité des activités humanitaires*, 19 janvier 1974, 3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3; Pagé, *Rapport du directeur général*, 4 mai 1978, 29-30.

¹⁸⁴ Gontran Rouleau, « Philosophie de l'expansion et le sens des différentes subventions », *Vie Richelieu*, 24, 4, juillet – août 1974, 12, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».

¹⁸⁵ *Procès-verbal de la première réunion du Conseil exécutif*, 3 mai 1975, 11; *[I de l'exécutif du club de Joliette]*, 1976, 1; *R/ Trois-Rivières*, 31 mai 1977, 1-2; Cadite Dorsainvil, « Richelieu La Tuque Vingt-cinquième anniversaire de fondation », *Vie Richelieu*, juin août 1977, 15, dans : APRI, V « Clubs » et « Procès-verbaux 1974 – 1975 », D « 07005 Joliette » et « 07004 Trois-Rivières ».

¹⁸⁶ *Bulletin*, 14 octobre 1971, 2; *Bulletin*, 10 janvier 1974, 2; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 13 décembre 1974, 58; *Bulletin*, 24 janvier 1974, 1; *Bulletin*, 11 mars 1976, 2; Omer Deslauriers, dans : *Bulletin*, 20 mai 1976, 2; *Bulletin*, 11 juin 1976, 2; *Bulletin*, 2 décembre 1976, 1; *Bulletin*, 5 mai 1977, 2; *Bulletin*, 11 mai 1977, 2; Rémy Beauregard, *Texte au Richelieu Ottawa*, 22 septembre 1977, 1; *Bulletin*, 28 septembre 1977, 2-3; *Bulletin*, 9 février 1978, 1; *Bulletin*, 27 septembre 1978, 1; *Bulletin*, 26 avril 1979, 2-3; *Bulletin*, 28 novembre 1979, 1; *Bulletin*, 16 avril 1980, 2; *Bulletin*, 23 février 1981, 2; *Bulletin*, [18 novembre 1981], 3; *Bulletin*, 16 décembre 1981, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3, C117-1, V 2 et 3, D 4, 5, 6 et 8 et C117-2, V 1 et 7, D 4, 11, 12 et 14; Jeff Sallot, « Media limelight hurting security, RCMP, Blais says », *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1978, 8; France Pilon, « Une université francophone serait une erreur en Ontario », *Le Droit*, 28 mai 1981; François-Xavier Simard, *Omer Deslauriers (1927-1999). Visionnaire, rassembleur et bâtisseur*, Ottawa, Vermillon, 2008, 311.

¹⁸⁷ Jean-Pierre Beaulne, dans : *Bulletin*, 6 février 1974, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 2, D 8.

¹⁸⁸ *Bulletin*, 17 mai 1978, 4; *Bulletin*, 13 septembre 1978, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 14.

¹⁸⁹ Jean-Robert Gauthier, dans : *Bulletin*, 23 avril 1980, 2-3, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 5.

¹⁹⁰ *Bulletin*, 17 janvier 1980, 1; *Bulletin*, 8 mai 1980, 1; *Bulletin*, 15 mai 1980, 1; *Bulletin*, 22 mai 1980, 1-2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 5.

¹⁹¹ Horace Racine, *Causerie, Assemblée générale*, 21 mars 1975, 11, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Horace Racine »; Elias Ibrahim, « Une ère nouvelle » et Simon-Pierre Nothomb, « Discours prononcé à

l'occasion de la réunion à Toronto du congrès Richelieu International », *Vie Richelieu*, 29, 5, octobre – décembre 1979, 12 et 14, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14; *Vie Richelieu*, 29, 2, mars – avril 1979, 11.

¹⁹² *Mémoire du Club Richelieu-Toronto à la Commission sur l'unité canadienne*, 29 – 30 novembre 1977, 1-4, dans : APRI, V « Clubs », D « 07089 Toronto ».

¹⁹³ *Procès-verbal d'une réunion du comité d'expansion*, 15 juin 1973, 43; Paul Tanguay, « Le Club Richelieu Welland... des gars formidables ! », *Vie Richelieu*, 30, 2, mars – avril 1980, 14, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et C117-1, V 3, D 14.

¹⁹⁴ Joël Belliveau, *Un communautarisme progressiste ? Les 'années 1968' et la réinvention de l'Acadie*, à paraître.

¹⁹⁵ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 27 juillet 1973, 3; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 20 septembre 1973, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3; Alexandre-J. Savoie, « Viens voir l'Acadie », *Vie Richelieu*, septembre – octobre 1973, 1.

¹⁹⁶ Richard Hatfield, dans : « 700 Richelieu au congrès de Moncton », *Vie Richelieu*, 23, 5, septembre – octobre 1973, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14.

¹⁹⁷ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 5 décembre 1975, 36, 40, dans : APRI, V « Procès-verbal 1975 – 1976 »; *Procès-verbal d'une réunion*, 20 – 21 janvier 1978, 23; *Procès-verbal d'une réunion*, 4 – 5 mai 1978, 39.

¹⁹⁸ *Bulletin*, 26 septembre 1960, 1, dans : APCRQ, V « Bulletins », D « 1960 »

¹⁹⁹ *Ouest canadien*, 15 – 25 novembre 1973, 68-5, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.

²⁰⁰ Grégoire Pagé, *Rapport du délégué général*, [automne 1978], 4, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1977 – 1978 ».

²⁰¹ *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 14 – 15 janvier 1977, 25; Grégoire Pagé, *Rapport du délégué général*, [automne 1978], 4; Marcien Gaudet, « Club Richelieu Saskatoon », *Vie Richelieu*, 31, 3, mai – juin 1981, 20, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1976 – 1977 » et « 1978 – 1979 ».

²⁰² *Ouest canadien*, 15 – 25 novembre 1973, 68.

²⁰³ Grégoire Pagé, « L'Ouest canadien, le Richelieu a besoin de vous », *Vie Richelieu*, 28, 5, octobre – décembre 1978, 8, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; Gérald L. Pelletier, « Éditorial », *Vie Richelieu*, 25, 3, mai – juin 1975, 1; « Tours organisés facultatifs. Tournées des montagnes Rocheuses », *Vie Richelieu*, 25, 2, mars – avril 1975, 8; « Congrès Richelieu International à Edmonton », *Vie Richelieu*, 25, 4, septembre – octobre 1975, 3, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14; *Procès-verbal de la quatrième*, 5 décembre 1975, 35.

²⁰⁴ *Rapport d'une réunion du Comité d'orientation*, 19 mai 1977, 18, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1977 ».

²⁰⁵ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 3 août 1979, 49, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1978 – 1979 »; « Président de la Commission d'échanges culturels américains et canadiens-français », *Vie Richelieu*, 25, 1 janvier – février 1974, 10, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14.

²⁰⁶ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 9 avril 1976, 63, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 »; André Beauvais, « Exploit des Richelieu : un congrès exclusivement en français aux Etats-Unis », *Montréal Matin*, 22 octobre 1976.

²⁰⁷ *Bulletin*, 12 mai 1978, 1; *Bulletin*, 25 septembre 1979, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 »; Louis-Israël Martel, *Voyage en Louisiane*, 16 décembre 1978, 11, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1977 – 1978 ».

²⁰⁸ *Bulletin*, 2 juin 1976, 1; *Bulletin*, 26 janvier 1982, 2, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 ».

²⁰⁹ *Bulletin*, 24 novembre 1981, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 ».

²¹⁰ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil exécutif*, 2 février 1979, 17; Louis-Israël Martel, *Voyage Richelieu en Floride et en Louisiane*, 14 – 28 mars 1979, 23, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1978 – 1979 ».

²¹¹ *Rapport du voyage en Louisiane et Californie*, 14 février – 8 mars 1981, 13-4, dans : APRI, « Procès-verbaux 1976 à 1983 ».

²¹² *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 5 – 6 décembre 1980, 19, dans : APRI, « Procès-verbaux 1976 – 1983 »; Harold Gauthé, *Letter*, 29 octobre 1980, 1; A. Béchar, *Codofil programme/Richelieu Int'l fm Nrlns to Extott*, 21 mai 1981, 1; Marius Bujold, *Lettre à Guy Paquet et Denis Potvin*, 14 mai 1981, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.

²¹³ Jean-Pierre McLaughlin et Gaston Vachon, *French Clubs and Classes in Lafayette Parish*, octobre 1980, 1-2, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.

²¹⁴ James Demongeaux, *Lettre à Jean-Marie Beaulieu*, 8 octobre 1981, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.

²¹⁵ James Demongeaux, *Lettre à Jean-Marie Beaulieu*, 16 janvier 1981, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.

- ²¹⁶ Louis-Israël Martel, *Voyage Richelieu en Floride et en Louisiane*, 14 – 28 mars 1979, 20-2, *Rapport du directeur au Conseil d'administration*, 11 avril 1980, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1978 – 1979 » et « 1976 – 1983 »; Martel, *Rapport d'un voyage*, 16 décembre 1978, 13.
- ²¹⁷ Réjean Lapierre, dans : Godefroy Desrosiers-Lauzon, *Florida's Snowbirds: Spectacle, Mobility and Community since 1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011, 195.
- ²¹⁸ Grégoire Pagé, *Lettre à Denis Potvin*, 28 janvier 1981, 2, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²¹⁹ *Réunion du Comité d'expansion*, 27 août 1976, 65; *Comité d'expansion*, 17 février 1977, 16; *État des fondations*, [1980], 5; *Rapport du Comité d'expansion*, [hiver 1982], 8-9, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1976 – 1983 ».
- ²²⁰ *Procès-verbal de la première réunion*, 17 février 1973, 3; *Procès-verbal de la septième réunion*, 9 novembre 1973, 5-6; *Procès-verbal de la première réunion*, 3 mai 1975, 3, 19; *Procès-verbal. Conseil d'administration*, 22 novembre 1978, 2, dans : Archives privées du Club Richelieu Liège (APCRL), V « Procès-verbaux 1978 – 1979 »; *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 12 juillet 1974, 14; *Programme d'expansion. État des revenus et dépenses*, 31 décembre 1973, 1; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 22 – 23 février 1974, 8; *Rapport de la première réunion du Comité d'expansion*, 10 mai 1974, 11; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 6 septembre 1974, 40, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4; *Programme d'expansion. État des revenus et dépenses*, 31 décembre 1975, 53; *Rapport de la réunion du comité d'expansion*, 16 janvier 1976, 45; *Première réunion du Comité d'expansion*, 5 novembre 1977, 2; G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 3 octobre 1979, 70; *Rapport du délégué général*, [janvier 1979], 17; *Rapport d'activités*, 13 mars – 31 juillet [1981], 11; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 4 - 5 décembre 1981, 14, 17, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 », « Procès-verbaux 1978 – 1979 » et « Procès-verbaux 1976 à 1983 »; Guy Trépanier, *Lettre à Marius Bujold. Fonds 672 : Contributions au Richelieu international et au Conseil de la vie française en Amérique*, 7 janvier 1982, 2; Grégoire Pagé, *Lettre à Marius Bujold*, 19 janvier 1982, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²²¹ *Procès-verbal de la sixième réunion*, 20 mars 1975, 83; *Rapport d'activités du directeur général*, 14 juin – 13 septembre [1975], 26; « Docteur Gustave Gingras nommé Personnalité Richelieu de l'année », *Vie Richelieu*, 27, 2, mars – mai 1977, i, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Rapport du séjour en Afrique*, 20 octobre – 4 novembre 1973, 60; *Procès-verbal d'une réunion du comité de régie*, 7 février 1975, 22; *Bulletin*, 35, 39, 12 juillet 1980, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4 et C117-1, V 3, D 5.
- ²²² *Procès-verbal de la septième réunion*, 9 novembre 1973, 5-6; *Rapport de la première réunion*, 10 mai 1974, 13; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 30 mars 1975, 84, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4; *Procès-verbal de la première réunion*, 17 février 1973, 4.
- ²²³ *Tournée en Europe, Tunisie*, 16 septembre – 3 décembre 1973, 85, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ²²⁴ *Rapport du délégué général*, 6 septembre – 12 décembre 1974, 55, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.
- ²²⁵ Gilles Gatien, « Richelieu et Francophonie », *Vie Richelieu*, mars – avril 1973, 7, 11.
- ²²⁶ *Tournée en Europe, Tunisie*, 16 septembre – 3 décembre 1973, 94-5; Grégoire Pagé, *Rapport du directeur général*, 20 janvier 1978, 11, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1978 – 1979 »; *Procès-verbal de la dixième réunion du Conseil d'administration*, 28 mars 1974, 4, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.
- ²²⁷ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 13 décembre 1974, 68-9, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.
- ²²⁸ *Programme d'expansion*, 31 décembre 1973, 1.
- ²²⁹ Urgel Pelletier, « Les clubs Richelieu et la culture française », *Vie Richelieu*, 26, 3, mai – juin 1976, 4-5; *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration*, 4 – 5 mai 1978, 39; Grégoire Pagé, *Allocution à la Quinquennale de la Francophonie canadienne, Winnipeg*, [octobre] 1980, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1983 » et « 1977 – 1978 »; Pagé, *Rapport du directeur général*, 4 mai 1978, 31.
- ²³⁰ *Procès-verbal de l'assemblée conjointe*, 13 octobre 1977, 17.
- ²³¹ « Opinion libre », *Vie Richelieu*, 29, 4, juillet – septembre 1979, 9, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²³² E.B. Bokonga, « Francophonie et négritude », *Vie Richelieu*, 30, 4, octobre – décembre 1980, 12, 16, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²³³ *Réunion annuelle de l'Assemblée générale*, 20 – 22 mars 1975, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 »; Jean-Paul Rieux, « Échos de la semaine Richelieu » et Julien Perron, « L'expansion individualisée », *Vie Richelieu*, juillet – août 1974, 2, 8, 10.

-
- ²³⁴ Gérard L. Pelletier, « Éditorial. Message inaugural du nouveau président international », *Vie Richelieu*, 25, 2, mars – avril 1975, 3, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²³⁵ Procès-verbal d'une réunion du comité de refonte et d'orientation, 22 novembre 1975, 24; G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 3 octobre 1979, 69, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1978 – 1979 ».
- ²³⁶ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 3 octobre 1979, 69, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1978 – 1979 ».
- ²³⁷ Réunion annuelle de l'assemblée générale, 28 – 30 mars 1974, 6, 12, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4; Pagé, *Entrevue*, 21 juin 2011.
- ²³⁸ Gaston Paradis, « Extrait du discours », *Vie Richelieu*, octobre – décembre 1979, 16.
- ²³⁹ Georges Duby, dir., *Histoire de la France des origines à nos jours*, Paris, Larousse, 2006, 1095, 1333.
- ²⁴⁰ Jean-Vincent de Saint-Phalle, « Propos d'un Richelieu de France », *Vie Richelieu*, 23, 3, mai – juin 1973, 10, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²⁴¹ Réunion annuelle de l'assemblée générale, 28 - 30 mars 1974, 12; Procès-verbal de la troisième rencontre, 12 juillet 1974, 9; Réunion du comité d'expansion, 25 juin 1976, 63; Procès-verbal de la quatrième réunion, 28 juillet 1977, 62-3; Pagé, *Entrevue*, 10 mai 2011.
- ²⁴² Bulletin, 26 février 1980, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 »; Procès-verbal. Conseil d'administration, 16 avril 1975, 1; G. Brout, *Lettre*, 24 octobre 1977; Léon Degeer, *Lettre*, 5 février 1979, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1977 – 1978 » et « 1978 – 1980 »; « Le Richelieu à l'œuvre au Forum pour jeunes canadiens », *Vie Richelieu*, 27, 3, juin – août 1977, 16; « Voyage-échange. Des jeunes d'ailleurs en vacance chez des Richelieu canadiens », *Vie Richelieu*, 30, 4, octobre – décembre 1980, 14; Grégoire Pagé, *Rapport d'activités*, 29 janvier – 13 mars 1981, 12, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 », D « 1980 – 1981 »; G.-Mathias Pagé, *Projets d'accueil Richelieu*, 28 mars 1973, 1; Jean-Paul Rieux, *Carrefours-Richelieu-Jeunesse*, 17 mai 1973, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3; « Une expérience enrichissante. On s'en souviendra longtemps », *La Voix-de-l'Est*, 3 avril 1973.
- ²⁴³ Procès-verbal de la deuxième réunion, 23 mars 1975, 9, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1975 »; Procès-verbal de la première réunion, 3 mai 1975, 19; Procès-verbal de la dixième réunion, 28 mars 1974, 15.
- ²⁴⁴ Simon-Pierre Nothomb, *Genèse du Cercle Richelieu Senghor. [Réponses par courriel]*, 5 novembre 2011, 1.
- ²⁴⁵ Procès-verbal d'une réunion du comité de régie, 8 juin 1973, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ²⁴⁶ Tournée en Europe, Tunisie, 16 septembre – 2 décembre 1973, 82, dans : C76, C76, V 3, D 3.
- ²⁴⁷ Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration, 8 juin 1973, 3; Rapport de la tournée en Europe du 15 au 30 mai, 1973, 30-1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3; G. Pagé, *Entrevue*, 10 mai 2011.
- ²⁴⁸ Le Richelieu-Liège, [été] 1977, 1; District no 12 – Région Nord. Réunion, 29 novembre 1980, 13, dans : APCRL, V « Correspondance » et « Procès-verbaux », D « 1977 » et « 1979 – 1980 »; Jacques Albert, *Entrevue*, Montréal (Québec), 20 mai 2011.
- ²⁴⁹ « À Liège en mars 1977, un congrès qui fera date », *Vie Richelieu*, juin – août 1977, 6.
- ²⁵⁰ Jacques Levaux, *Compte-rendu de la rencontre avec les délégués du Richelieu International*, 28 juin 1974, 3, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 ».
- ²⁵¹ Jean-Marc Léger, *Causerie prononcée à l'intention du club Richelieu, Liège*, 9 mai 1979, 3, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1978 – 1980 ».
- ²⁵² « Un « Club Richelieu » est né à Liège », *La Dernière heure*, 4 octobre 1974; Visite de Pauline Julien, 19 novembre 1974, 1; Visite de l'Ambassadeur du Canada, 7 janvier 1975, 2; Camille Laurin, dans : « Le docteur Camille Laurin a présenté son « livre blanc » », *Libre Belgique*, [printemps 1978], dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 » et « 1977 – 1978 »; « À Liège en mars 1980, un congrès qui fera date », *Vie Richelieu*, 27, 3, juin – août 1977, 6, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²⁵³ Assemblée générale. Rapport du secrétaire, 4 novembre 1976, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 ».
- ²⁵⁴ Assemblée générale. Rapport du secrétaire, 4 novembre 1976, 2; Lucien Lamoureux, dans : « L'Ambassadeur du Canada à Liège », *Gazette de Liège*, 17 octobre 1977, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 » et « 1977 – 1978 ».
- ²⁵⁵ Documentation pour discours sur cda et Francophonie. De bru à extott, 27 janvier 1981, 2, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²⁵⁶ Réception des membres du Mouvement national québécois, 21 août 1979, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1978 – 1980 ».

- ²⁵⁷ « Ni de droite, ni de gauche, ni du centre », *La Wallonie*, 22 février 1975; [*Discours sur les relations économiques*]. *Monsieur le Président*, [printemps 1975] 1-4; *Procès-verbal. Conseil d'administration*, 19 janvier 1976, 1; « M. Outers : « La Wallonie est aliénée dans un État unitaire », *Libre Belgique*, 15 janvier 1976, 1; « Le ministre québécois L'Allier à Liège », *Gazette de Liège*, 13 octobre 1976; « L'Ambassadeur du Canada à Liège », *Gazette de Liège*, 17 octobre 1977, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 » et « 1977 – 1978 ».
- ²⁵⁸ « Une francophonie consciente, organisée et agissante », *Gazette de Liège*, 4 avril 1976, 1; « La formation, une assise essentielle du développement », *La Wallonie*, 4 – 5 février 1978, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 » et « 1977 – 1978 »; *Procès-verbal. Conseil d'administration*, 22 novembre 1978, 2.
- ²⁵⁹ « Économie et Francophonie. Rayonner sans impérialisme », *Libre Belgique – Gazette de Liège*, 1^{er} juillet 1976, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 ».
- ²⁶⁰ *Rapport de doctrine présenté au Congrès de district no 12*, 5 mai 1978, 4-5, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1977 – 1978 »; Jo Viliher, « Lettre à mes amis Richelieu et dames Richelieu du Nouveau Monde et de la Nouvelle-France ! », *Vie Richelieu*, juillet – septembre 1979, 11.
- ²⁶¹ « Le Canada à la croisée des chemins », *L'Information*, 18 octobre 1977; *Assemblée générale. Rapport du secrétaire*, 1^{er} septembre 1977, 3; *Fondation Richelieu*, [printemps 1978], 1; Grégoire Pagé, *Rapport du délégué général*, [printemps 1978], 15, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1977 » et « 1977 – 1978 ».
- ²⁶² *Congrès-vacances de Liège. Vivre la Francophonie*, 1^{er} – 15 mai 1980, 55, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1979 – 1980 ».
- ²⁶³ Bruce Muirhead et Ronald Harpelle, *IDRC: 40 Years of Ideas, Innovation, and Impact*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2010, 1-2; David R. Morrison, *Aid and Ebb Tide: A History of CIDA an Canadian Development Assistance*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1998, 455.
- ²⁶⁴ Masunga Bembo Dilu, *Lettre à Mathias Pagé*, 9 juin 1978, 1; Kimeso Nkuwu Nsungu et Mampuya Kela, *Lettre au Président du Club Richelieu de Liège Belgique*, 25 mai 1979, 1; Masunga Bembo Dilu, *Lettre à Mathias Pagé*, 24 mai 1979, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07164 Mobutu ».
- ²⁶⁵ *Rapport du délégué général. Mission effectuée en Afrique*, 11 – 25 mars [1973], 7-8, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ²⁶⁶ *Rapport du séjour en Afrique*, 20 octobre – 4 novembre 1973, 58-9.
- ²⁶⁷ *Bulletin*, 32, 12, 2 décembre 1976, 1, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 12; *Rapport du séjour en Afrique*, 20 octobre – 4 novembre 1973, 61.
- ²⁶⁸ Jacques Dumont, *L'amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010, 12-3, 192-9, 234.
- ²⁶⁹ *Le Richelieu International en Haïti*, 17 mars 1973, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4.
- ²⁷⁰ *Synthèse du compte rendu de la tournée [...] en Martinique et en Guadeloupe*, 13 – 29 octobre 1974, 39, 45, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4.
- ²⁷¹ « Remise de charte Club Richelieu Pointe-à-Pitre, Guadeloupe », *Vie Richelieu*, 28, 3, mai – juin 1978, 6-7, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ²⁷² *Rapport d'activités*, 13 mars – 31 juillet [1981], 12.
- ²⁷³ *Le Richelieu International en Haïti*, 17 mars 1973, 1; *Synthèse du compte rendu de la tournée [...] en Martinique et en Guadeloupe*, 13 – 29 octobre 1974, 39, 45, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4.
- ²⁷⁴ *Mission des Antilles*, avril 1977, 26, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1977 ».
- ²⁷⁵ *Ibid.*
- ²⁷⁶ Grégoire Pagé, *Lettre à Denis Potvin*, 28 janvier 1981, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²⁷⁷ *Procès-verbal d'une réunion du comité d'expansion*, 28 avril 1973, 2; *Rapport de la mission du délégué général et du secrétaire à l'expansion à Paris, Liège, Genève et Beyrouth*, 3 – 30 juin 1974, 29; *Bulletin*, 34, 44, 22 août 1979, 1, dans : CRCCF, C76 V 3, D 3 et C117-1, V 3, D 4.
- ²⁷⁸ Grégoire Pagé, dans : *Procès-verbal de la septième réunion*, 9 novembre 1973, 5.
- ²⁷⁹ *Procès-verbal de la troisième réunion du Comité exécutif*, 6 février 1976, 41, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 ».
- ²⁸⁰ Denis Turcotte, *La Francophonie Océanienne : situation actuelle et évolution future*, [1981], 7, [*Document sans nom*], [1981], 1; Armand Moudave de Mézières, *Lettre à Mathias Pagé*, 1^{er} octobre 1981, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6; Pagé, *Lettre à Marius Bujold*, 19 janvier 1982, 1.
- ²⁸¹ *Liste des clubs Richelieu*, mai 2011, 8-12.

Chapitre 4

La démocratisation des rapports sociaux, 1960 – 1982

Dans le chapitre dernier, nous tâchions de démontrer l'impact des mutations sociopolitiques des « années 68 » sur les représentations identitaires, les projets communautaires et l'expansion du Richelieu outre-mer. Simon Langlois, mais aussi Sean Mills, suggèrent que la croissance des revenus et de la consommation pendant la période a eu une influence considérable sur le nationalisme. Celui-ci a ainsi eu tendance à se fragmenter et à se détacher des traditions pour s'associer à des projets reliés à la mondialisation et favoriser les droits individuels¹. C'est cette revalorisation du rôle de la personne, entamée par le courant personnaliste, dont il est question dans ce chapitre. Puisque la rivalité s'était installée entre divers projets francophones et que les personnes souhaitaient mettre en valeur leurs particularismes, les rapports des hommes aux enfants et aux femmes se sont aussi transformés. Néanmoins, en qualifiant cette mutation de « démocratisation », nous n'entendons pas que les frontières entre les classes sociales se sont effacées, car la « classe moyenne », une expression convenable pour décrire l'état d'une majorité des Nord-Américains vers 1970, a atteint son sommet avant de commencer à se contracter pendant la décennie suivante. Nous entendons plutôt qu'il y a eu reconfiguration des idéaux par rapports aux relations saines. Tandis que le modèle de la famille patriarcale avait prédominé au Canada français jusqu'aux années 1950, la période suivante a accordé une préséance à la participation des jeunes et des femmes sur la place publique.

Ce chapitre, inspiré des études *Canadian Women* et *Brève histoire des femmes au Québec*, celles de Jeffrey Vacante et de Christopher Dummitt sur l'histoire de la masculinité au Québec et au Canada, ainsi que celles de Michel Bock et de Doug Owram sur la jeunesse

au Canada français et au Canada anglais, repose sur des sources du mouvement et des clubs². Il emprunte le même découpage chronologique que le chapitre dernier qui dépeint l'affaiblissement des rapports hiérarchiques entre hommes comme important précédent à la contestation des jeunes et au féminisme de seconde vague. Il attire également l'attention sur les nuances entre les mutations des rapports sociaux au Québec et celles dans les localités de sa diaspora, mais souligne surtout des tensions similaires entre les impératifs du paternalisme et de la participation de part et d'autre de la frontière québécoise. Le degré de préservation de certaines traditions s'est avéré légèrement plus élevé parmi les minorités canadiennes-françaises, mais les limites de nos sources nous amènent parfois à formuler, à l'occasion, des conclusions autant que des hypothèses par rapport à cette question. De même, nous avons intégré assez peu des données fragmentaires sur les cercles outre-mer en vue de formuler un propos portant principalement sur l'Amérique.

Les hommes et la hiérarchie masculine, 1960-1968

S'il n'est pas nécessaire de revenir sur le personnalisme, qui appelait les laïcs à réaliser le travail de l'Église dans le domaine social³, notons que ce courant a progressivement miné la tolérance vis-à-vis des comportements patriarcaux même chez les hommes qui, en principe, possédaient un « pouvoir » ou un degré de contrôle social. Autrement dit, le personnalisme et la Révolution tranquille ont amené les hommes eux-mêmes, à l'intérieur de structures non démocratiques, dont celles au Richelieu, à réclamer une plus grande influence sur le processus de prise de décision. Initialement, plusieurs hommes ont pensé paradoxalement préserver la nature des rapports auprès des enfants et des femmes, même si les limites de cette volonté se révéleraient plus tard avec fracas.

Les structures organisationnelles comme premier lieu de démocratisation

Si Jeffrey Vacante dénonce ce qu'il voit comme l'hypocrisie de la Révolution tranquille, qui aurait saisi des clercs et du capital britanno-américain le pouvoir du contrôle social pour l'accorder aux hommes canadiens-français laïcs, nous estimons plutôt que ce moment représente une première étape avant la participation accrue des jeunes et des femmes à la place publique⁴. Dans le cas du Richelieu, une part du pouvoir de l'organisme est passée des mains de l'élite d'Ottawa à celles d'un plus grand nombre de membres mieux répartis parmi les cercles. Tandis qu'on avait autrefois jugé certaines directives autoritaires comme étant nécessaires à la survivance, on a commencé à voir d'un mauvais œil la lutte aux organismes d'origine américaine et le manque de transparence au Richelieu. Le mouvement a continué à se distinguer de l'« individualisme décevant »⁵ des « trois grands » organismes et à critiquer leur tendance à se dire représentatifs d'une localité alors que les Canadiens français y étaient en très petit nombre⁶. Cela dit, ces allusions se raréfiaient.

Puisque le Canada s'engageait dans un processus de renouveau constitutionnel et que le Sud global concrétisait sa décolonisation, le Richelieu a aussi procédé à une rénovation modeste au plain interne. Preuve du contexte clérico-nationaliste dans lequel le mouvement avait vu le jour, ses structures régionales avaient été conçues pour respecter « autant que possible les limites territoriales des diocèses »⁷. Des requêtes de plus en plus nombreuses voulant accroître la participation des membres ont ensuite amené le CA à augmenter progressivement le nombre de régions administratives de 12 à 23 entre 1962 et 1968⁸. Dès février 1964, le CA a également autorisé les clubs à élire leur gouverneur régional par un scrutin populaire et à former des conseils régionaux consultatifs qui coordonnaient et consolidaient les activités plus localement⁹. À titre d'exemple,

les premiers conseils régionaux ont discuté de « l'éducation française et catholique » en Nouvelle-Angleterre ou encore de la « relève », de « l'avancement de la cause » et des solutions « pratiques pour chacun » en Acadie¹⁰. Ces démarches correspondaient toutes à la volonté des membres de participer activement à la prise de décisions. Ces transformations progressives constituent une raison additionnelle pour laquelle le mouvement a survécu au démantèlement du Canada français.

De même, la prolifération de l'esprit de la décolonisation explique en partie cette démocratisation des structures du mouvement. Pourtant, ces mesures préventives n'ont pas suffi pour éclipser certaines frustrations. La présence du siège social à Ottawa est donc demeurée un irritant – certains croyant qu'il serait normal que le siège social déménage au Québec – et a agi comme bouc émissaire de plusieurs griefs des Canadiens français envers le Canada. Les discussions relatives à la « liberté », au « partage des compétences » ou à « l'argent à Ottawa » ont souvent comporté une double connotation¹¹. Pour la première fois en mars 1965, le mouvement a sondé les cercles sur ses structures administratives tout en écartant l'idée de déplacer le siège social vers le Québec et celle de confédérer le mouvement, ce qui menait, l'élite d'Ottawa en était sans doute consciente, l'Ordre de Jacques Cartier (OJC) à sa disparition et la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) à son effritement progressif hors Québec¹². Au grand jour, on expliquait ces hésitations en disant qu'un organisme international – ou canado-américain en 1965 – avait intérêt à demeurer dans la capitale de son pays d'origine. L'année suivante, le *Droit* a applaudi ce refus stipulant que les autres organismes « à l'intention [...] du Canada français » auraient été « victimes de l'esprit de clocher » des membres, soit des « récentes erreurs »¹³ desquelles le Richelieu avait raison de se tenir loin. Toutefois, il a aussi dû faire des compromis en

suspendant la pratique, en juin 1966, que la majorité des administrateurs nommés soient venus de l'Outaouais et en constituant deux comités permanents pour calmer la grogne des membres indignés. D'un côté, un comité d'anciens présidents discuterait d'enjeux sur le long terme et, de l'autre, un comité de gouverneurs sensibiliserait le CA aux enjeux locaux. De plus, une série de comités ad hoc se pencherait sur des questions légales ou doctrinales¹⁴. La multiplication des conseils a amené le CA à ne se rencontrer que mensuellement – et non plus à chaque semaine –, à offrir des premières primes de déplacement aux administrateurs vivant à l'extérieur de la capitale fédérale et à recruter à sa table des avocats appelés aux barreaux du Haut-Canada, du Massachussets, du Nouveau-Brunswick et du Québec¹⁵.

Malgré ces nombreuses réformes, les membres tenaient toujours « à voter pour un représentant qu'ils connaiss[ai]ent qui pourra[it] exprimer leurs opinions au Conseil d'administration »¹⁶. L'administrateur Léandre Chiasson a découragé la formation de districts à l'américaine qui aurait trop fait contrepoids au CA, préférant laisser aux conseils régionaux le temps de s'implanter. Par contre, cette volonté a été court-circuitée lors de l'assemblée générale en février 1967. Une résolution appuyée par 115 voix contre 40 a réclamé la formation, dans la prochaine année, de six à huit districts représentatifs du poids des membres qui seraient dirigés par des administrateurs élus¹⁷. Le CA a dû reconnaître la légitimité de cette décision « lourde de conséquences » et a constitué, à une courte majorité de sept voix contre six, onze districts auxquels se sont rattachées les 23 régions. Le CA a aussi dû autoriser l'élection directe des administrateurs et gouverneurs – à douze voix contre quatre – à partir de 1968. C'est dans cette mesure que l'élite d'Ottawa, minoritaire au CA depuis un an, a bien joué ses cartes, en répondant à suffisamment de

critiques réclamant la démocratisation et la décentralisation d'une part et en refusant la québéçisation comme remède qui aurait probablement achevé le mouvement d'autre part. Ces districts ont ainsi chapeauté les conseils régionaux existants et se sont assurés que les membres puissent élire leurs gouverneurs et leurs administrateurs. Les onze districts ont donc commencé à tenir des congrès d'autonomie en vue de remplacer les conseils régionaux qui avaient fonctionné de 1963 à 1968¹⁸. Ces districts ont voulu susciter la participation accrue des membres, répondant ainsi à la double volonté de « maintenir dans les clubs un enthousiasme quelconque »¹⁹ pour son assise canadienne-française.

La persistance du paternalisme

Malgré cette démocratisation des rapports entre les hommes à l'intérieur de cet organisme, il ne faut pas voir en ces efforts une volonté de briser les frontières entre les classes sociales. On cherchait « un homme mûr »²⁰ dans une localité où la « stabilité de la population professionnelle »²¹ était acquise. En d'autres termes, le mouvement ne s'ouvrait toujours pas à n'importe qui. « Qui voulait être Richelieu, ne le devenait pas nécessairement »²² explique aujourd'hui Grégoire Pagé. Il fallait être appelé à un cercle après en avoir été jugé digne en tant que membre productif de sa localité²³. « Les hommes sont appelés au dépassement non seulement de leur égoïsme, de leur individualisme, de la piastre et de la production, mais ils doivent chercher en dehors de l'humanité un bien commun infini »²⁴, a écrit l'administrateur Robert Fournier sur le « Richelieu viril » en 1966. Selon le mouvement, le développement de la culture humanitaire et patriotique d'une élite produirait des bénéfices qui atteindraient, « par ricochet[,] toute la communauté »²⁵. Ce point de vue, qu'on pourrait caractériser de corporatiste, visait à briser les barrières non

pas entre les classes sociales, mais bien celles entre les professionnels, d'où la tendance des membres à se surnommer « Richelieu un tel » au lieu de respecter les titres des affiliations professionnelles particulières²⁶. Avant tout, cette tendance visait à favoriser un climat d'égalité, par exemple, entre l'homme d'affaires et le médecin afin qu'ils aient pu échanger sur divers sujets et comprendre d'autres points de vue que les leurs sans toutefois basculer, selon le cercle de Montréal, vers les idées « extrémistes, utopiques et fanatiques »²⁷.

Comme d'habitude, on recrutait surtout des hommes mariés et des pères de familles nucléaires, toujours la famille idéale pendant la Guerre froide, et on rigolait souvent aux dépens des quelques « vieux garçons » ou veufs des clubs²⁸. On les soupçonnait peut-être d'être homosexuels, mais ce qui importait plus chez le membre, c'était sa capacité de dépasser ses besoins immédiats en soignant la qualité de son parler, en faisant preuve d'initiative, en développant son écoute active, en étant ponctuel, en respectant la divergence de points de vue ou encore en demandant aux membres peu engagés de laisser leur place à un candidat plus méritant²⁹. Pour le fondateur Horace Viau, le bénévolat était synonyme de la masculinité. « Nous sommes vraiment Richelieu et vraiment hommes », a-t-il partagé avec les délégués du congrès de 1960, « lorsque notre être et notre vie se déploient sous l'empire de la charité »³⁰. Le don matériel était toutefois assujéti au don de soi. « Si on ne donne pas son cœur avec », a stipulé un document de doctrine, « notre charité est inutile³¹. » Le fait de « payer de sa personne » appelait les membres à exploiter leurs contacts en vue de « remplir » les coffres du fonds des œuvres³². Cet « état d'âme » était d'autant plus nécessaire devant l'individualisme d'un monde poussé aux extrêmes de la discorde. Les membres craignaient ainsi que l'individualisme mène au désengagement. De cette manière, l'élite pouvait exprimer des désaccords tout en permettant à l'être talentueux de répondre à

sa responsabilité de citoyen envers les gens affligés par une variété de maux. « En retour du soulagement de l'encouragement, de l'aide que j'ai pu apporter à des enfants déshérités, infortunés, éprouvés par la vie », a écrit sur ce front un membre de Sorel, « j'ai été payé d'une monnaie que l'on ne peut pas calculer ni évaluer, mais dont on peut jouir à l'infini³³. » Pour Paul Lemieux du cercle de Montréal, ses confrères étaient « chanceux » de n'avoir que le soutien à l'enfance malheureuse comme préoccupation³⁴. Selon les gouverneurs et le CA, il importait donc « de descendre dans la rue et de toucher à la pauvreté »³⁵ avant tout.

Ces belles paroles sur l'essence de la famille idéale et du rôle du laïc auprès des nécessiteux de sa localité s'arrimaient à et se trouvaient parfois en conflit avec les expressions plus viriles de la masculinité. Certains membres, bien légitimement, retrouvaient probablement aux soupers hebdomadaires une source d'inspiration et de motivation pour leur implication. Pourtant, la tendance des hommes « ennuyés par les tracasseries de la vie » à « fout[re] [l]es bœufs »³⁶ à leur épouse pour retrouver leur groupe au restaurant, à la partie de chasse ou à la journée de pêche au chalet procédait surtout de l'ordre de l'évasion³⁷. Parfois, les épouses participaient aussi aux somptueux congrès et soirées pour côtoyer des dignitaires pendant lesquelles elles se sont probablement amusées autant que leurs maris³⁸. L'alcoolisme, quant à lui, est probablement demeuré un défi dans certains clubs et congrès, mais les sources de cette période sont peu bavardes. En 1963, le mouvement affirmait avoir réussi une « diminution considérable dans l'usage de la boisson dans les suites de la Société lors des congrès »³⁹, ce qui suggère soit une modération accrue ou une plus grande discrétion par rapport à la consommation des années 1950.

Si les membres semblent même avoir bu un peu moins aux rencontres, ils abordaient aussi moins souvent l'aspect économique de la minorisation des Canadiens français,

signalant peut-être une satisfaction vis-à-vis du processus de prise en charge économique qu'effectuait le gouvernement de Jean Lesage⁴⁰. La virilité et le paternalisme, quant à eux, semblent avoir été exprimés de manière similaire aux cercles de la diaspora. On a probablement continué d'y promouvoir l'ascension économique des Canadiens français puisqu'elle demeurait à la remorque des gouvernements provinciaux qui n'adoptaient que de tièdes mesures en ce sens⁴¹. La démocratisation de l'organisme semblait ainsi marginaliser certaines tendances d'antan, dont l'alcoolisme. En contrepartie, le pouvoir de l'élite masculine ne semblait pas changer de forme de manière significative.

L'attitude envers la jeunesse à un carrefour

La preuve de ce statu quo est l'attitude des membres envers la jeunesse qui, malgré quelques signes d'ouverture, demeurait paternelle en essence. Pendant ces années, si le club d'Edmundston est représentatif des tendances en milieu rural, le père continuait d'être le pourvoyeur de la famille auquel les enfants devaient leur admiration⁴². Ces pères ne renonçaient pas aux droits des enfants, mais ils se frustraient de ne plus pouvoir transmettre « d'anciennes traditions » comme l'avaient fait leurs pères⁴³. De telles allusions au rôle traditionnel du père se faisaient pourtant plus rares en milieu urbain où on attirait davantage l'attention sur « la fièvre malade des éléments prématurés de notre jeune génération de vouloir tout bouleverser et de se couper totalement du passé »⁴⁴ ou, pour citer le romancier Yves Thériault devant le cercle de Montréal, la « maturité précoce » de la jeunesse qui avait provoqué leur susceptibilité pour les idées « totalement socialistes »⁴⁵.

Les cercles continuaient aussi à tenir des soupers « pères et fils », tandis que les Dames d'Edmundston et quelques autres cercles auxiliaires tenaient des soupers « mères

et filles » pour familiariser les jeunes avec « l'élite des Canadiens français » et, à partir des années 1960, miner « la révolte » en façonnant « la prochaine génération »⁴⁶. D'ailleurs, le gouvernement canadien venait de lancer la Compagnie des jeunes canadiens pour canaliser le dynamisme des jeunes baby-boomers vers la participation citoyenne⁴⁷. Cette volonté de cooptation a aussi eu un écho au Richelieu. En rapprochant les jeunes des milieux adultes, on croyait pouvoir parvenir à tenir ces premiers loin de la dérive. C'est ainsi que le mouvement a tenté d'affilier un cercle déjà constitué à Québec comme club de jeunes en 1960⁴⁸. Toutefois, l'année suivante, le CA n'a pas jugé opportun de former des clubs de jeunes. Il a plutôt opté pour la diminution de l'âge d'admission aux cercles existants de 25 à 21 ans tout en reconnaissant que la place faite aux jeunes déterminerait l'avenir du mouvement⁴⁹. On redirigeait ensuite les plus jeunes, en attendant leur 21^e anniversaire, vers les Scouts ou l'Action catholique⁵⁰.

Retenons donc que l'essence de la tradition du Richelieu est demeurée la même : la tradition, la cooptation et l'appui sincère. Pourtant, nous pourrions aussi dégager quelques tendances nouvelles, tant à Manchester qu'à Montréal, dont la possibilité de remédier à la « délinquance juvénile » non plus par la moralité, mais par l'éducation postsecondaire⁵¹. Certains commençaient aussi à reconnaître une valeur à l'apprentissage par la découverte. Un membre montréalais, un administrateur franco-américain et le Cardinal Léger, par exemple, préconisaient tous d'aider les jeunes à « trouver les réponses »⁵² eux-mêmes. L'épanouissement culturel et intellectuel des Canadiens français étant central à son œuvre, le mouvement continuait d'être imbu d'un certain paternalisme en cernant les limites de la pensée de la génération montante tout en ouvrant lentement sa porte à des comportements plus égalitaires.

Des épouses et des mères

On peut aussi constater que la nature du rapport de ces hommes à leurs épouses et aux femmes en général est restée intacte. Tandis que les hommes se sont dotés de nouveaux moyens pour prendre des décisions, ils ont continué de préconiser le statu quo par rapport au rôle maternel et domestique des femmes. Au Richelieu du moins, les épouses se contentaient de faire « honneur à [leur] race de canadiennes-françaises »⁵³ ou de tenir des levées de fonds autonomes, surtout chez les Dames d'Edmundston et de Moncton, qui contribuaient au coffre du cercle masculin. Leur rôle les amenait à ne pas être « hostile à l'autre sexe » selon l'acadienne Françoise Bourque, à être admirative des « buts qu'un homme se propose d'atteindre »⁵⁴, à motiver leurs maris à participer aux activités du cercle ou encore à dénicher leur douceur et leur esprit de partage⁵⁵. Les pointes d'humour à l'endroit des épouses ne changeaient pas par rapport à la période précédente, mais certaines épouses n'hésitaient pas à faire des pointes visant les hommes pour autant⁵⁶.

Plus encore, malgré la faveur publique pour la démocratisation, la solidarité entre les membres et leurs épouses demeurait presque entièrement assujettie à la complémentarité. Les réunions mixtes devaient être exceptionnelles et présentaient aux hommes l'occasion d'exhiber leur galanterie. Le CA a même réprimandé le cercle d'Alma qui, jusque-là, avait intégré les épouses à tous ses soupers⁵⁷. À deux reprises, l'idée d'admettre les femmes aux cercles a été discutée et repoussée : les deux tiers des membres du cercle de Montréal ont rejeté cette possibilité lors d'un référendum en novembre 1966 et le CA n'a pas réagi, en juillet 1963, à la demande d'affiliation de la Fédération Marguerite-d'Youville de Montréal⁵⁸. Par ailleurs, sur le travail féminin, le Richelieu ne s'avérait pas plus avant-gardiste : il devait être accessoire à « la maternité » et orienté selon « les dispositions et les aptitudes propres

à son sexe »⁵⁹. Toutefois, les voix n'étaient plus unanimes à ce sujet. « Le monde moderne », a écrit l'acadienne Marie-May Dubé en 1965, « n'est pas encore pleinement fait pour rendre la femme heureuse. Il a libéré la femme, il a fait cesser une situation de servitude [...] mais ce monde moderne est un monde masculin, pensé par des hommes⁶⁰. » Pour la période, les sources sur ce front sont fragmentaires, mais elles suggèrent quand même que le rôle des épouses ne semble pas avoir été plus contesté au Québec qu'en périphérie. En milieu rural, qu'on ait été à Alma ou à Edmundston, les épouses semblent avoir réalisé des tâches additionnelles, mais toujours selon les vertus de la complémentarité ou de la domesticité.

Le bouleversement des idéaux sociaux, 1968 - 1973

Si les années 1960 n'ont pas provoqué un questionnement profond sur les rapports des hommes aux jeunes et aux femmes, il serait faux de dire que cette réalité correspond aux « années 68 » qui ont plus ou moins forcé les hommes de l'élite à répondre à une myriade de critiques qui leur étaient adressées. La critique du matérialisme semble s'être dissipée rapidement car, comme le constate Michael Kimmel, la pratique de la consommation s'est généralisée et peu de gens ont continué d'y voir une menace à l'intégrité morale des jeunes et des pauvres⁶¹. En outre, avec la hausse des revenus pendant les Trente glorieuses, plusieurs ouvriers et paysans ont accédé à la classe moyenne au point d'en faire la classe majoritaire au Canada. Plusieurs hommes professionnels ont sans doute eu la sensation de perdre leur assise devant une jeunesse contestataire et une classe moyenne grandissante, réclamant, toutes deux, un plus grand espace sur la place publique. Au Canada français et au Richelieu en particulier, les hommes n'ont pas exprimé, du moins à l'écrit, le sentiment d'être lésé dans leur masculinité ou des complexes d'infériorité comme

ceux que notent Sylvie et Pierre Guillaume⁶². La promotion de la tradition, pourtant toujours présente pendant l'essentiel des années 1960, semble aussi avoir été écartée de la rhétorique du mouvement pendant ces années. Au lieu, le mouvement semble avoir pris un moment de répit afin de tendre l'oreille aux revendications croissantes des jeunes.

De la méfiance à la concurrence

Les réformes administratives au Richelieu ne se sont pas arrêtées à la démocratisation de ses structures représentatives. En fait, on a commencé à dépeindre le mouvement non pas comme l'unique alternative moralement acceptable pour un franco-catholique, mais comme un mouvement plus adapté aux aspirations des francophones. La nuance n'est pas négligeable. L'insertion du mouvement dans une logique de concurrence a amené certains clubs, par exemple, à construire une piscine intérieure là où un Lions club local avait construit une piscine extérieure quelques années plus tôt⁶³. Pour des raisons qui nous échappent, le mouvement Optimist, un mouvement d'origine américaine, mais orienté vers les strates populaires de la société, a fait des gains significatifs au Québec au point d'y former annuellement plus de cercles francophones que le Richelieu⁶⁴. Il se peut que cette fraternité laïque populaire ait tout simplement semblé plus adaptée aux besoins des Québécois, lui qui fonctionnait en français, avait un siège social canadien à Montréal et offrait des frais d'adhésion et des exigences moindres. Quoiqu'il en soit, le Richelieu a tout de même réussi à tirer son épingle du jeu en attirant quelques membres d'un Kiwanis Club « chancelant » à son nouveau club de Port-Alfred (Québec) ou en affiliant une dernière section gauloise des Chevaliers de Champlain, l'ordre créé par l'OJC pour concurrencer les Knights of Columbus, à Chelmsford (Ontario) en 1971⁶⁵. On

parvenait également à former des cercles à Casselman (Ontario) et à Boucherville (Québec), parmi d'autres villes, avec une part de l'élite nationaliste, qui avait refusé de se joindre aux organismes d'origine américaine en attendant l'installation du Richelieu chez eux⁶⁶.

Sur le plan administratif, le mouvement a aussi tenu ses premières élections contestées pour le poste de la présidence, poursuivant son objectif de démocratisation, et a augmenté la cotisation annuelle à 15 \$ par membre afin de financer une part des déplacements de plus en plus nombreux des employés du siège social vers des clubs lointains⁶⁷. En octobre 1969, il a ensuite formé le poste d'agent de liaison, occupé par Paul-Émile Bélanger jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Grégoire Pagé en 1974.

Certains cercles, dont celui de Montréal, continuaient de recruter exclusivement des administrateurs, des banquiers, des comptables et des courtiers d'assurance pour discuter d'économie avec des invités tels que l'économiste Jacques Parizeau ou l'ancien ministre Paul Gérin-Lajoie⁶⁸. D'autres cercles, dont ceux de l'Ontario français, ont aussi recruté des professionnels, des administrateurs aux sociétés General Electric, Coca-Cola et INCO à Toronto, mais aussi une plus forte proportion de fonctionnaires et d'éducateurs, étant donné que ces derniers avaient plus de poids au sein de l'élite des localités minoritaires⁶⁹. Par contre, si le siège social n'estimait plus explicitement vouloir seulement des « gens ayant de l'argent », pour reprendre la formulation d'Arthur Desjardins, il hésitait tout de même à susciter la formation de cercles dans les milieux ne possédant pas une élite francophone convenable. Cela aurait été le cas à Galt (Ontario), au Cap Breton ou encore à la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse) » où le fait que « la population francophone soit ouvrière »⁷⁰ a dissuadé Paul-Émile Bélanger dans ses efforts⁷¹. Par ailleurs, « les gars à salaire avec des enfants aux études »⁷² n'avaient peut-être pas les moyens de participer à

une telle activité. Par contre, la perception de l'extérieur par rapport aux gens pouvant accéder au mouvement demeurerait la même. « *A Richelieu Club needs at least some fifty active members who can afford to pay the costs* », a écrit l'agent du Secrétariat d'État René Préfontaine à son supérieur, « *and regardless of what may be said, it costs much more than we are willing to admit – I know from experience*⁷³. » Bélanger a aussi été confronté aux limites des bassins potentiels de recrutement à Saint Petersburg (Floride) ou en Louisiane où un « gouffre » persistait entre la masse, la classe moyenne, et les « riches »⁷⁴.

En revanche, la rhétorique publique du mouvement soulignait que quiconque voulant devenir membre pourrait y accéder un jour. Dès 1968, le mouvement a encouragé que les candidats soient « recrutés dans tous les domaines de l'activité humaine »⁷⁵. En avril 1970, le CA a précisé cette mission en modifiant ses règlements administratifs pour stimuler le recrutement de « tout sujet valable d'expression française et de sexe masculin », tout en maintenant un « recrutement sélectif »⁷⁶. Gontran Rouleau était surtout inquiet de l'impression que dégagerait un mouvement « discriminatoire » ou adepte de « barrière[s] sociale[s] » s'il ne souhaitait pas succomber au « vieillissement »⁷⁷ de ses effectifs et, ensuite, à sa disparition⁷⁸. Selon le président Gaston Beaulieu, les clubs devaient s'ouvrir à l'idée de recruter « une clientèle extrêmement valable »⁷⁹ chez les ouvriers et les hommes ordinaires. Il fallait « donner une chance à l'homme moyen de s'exprimer plus fréquemment à [leur]s réunions » car son point de vue était « aussi valable que celui des professionnels »⁸⁰. Les membres professionnels pourraient d'ailleurs s'enrichir avec ce contact. Procédant presque par contradiction, le mouvement a donc maintenu les barrières sociales, tout en ajustant sa rhétorique pour que les cercles accueillent des gens ordinaires.

Le mouvement se trouvait ainsi coincé entre son idéal de favoriser le perfectionnement intellectuel et charitable des membres pendant une période où « le volontariat » était « gravement malade »⁸¹ et la participation était à la baisse. Par conséquent, le Richelieu a fait appel à la consommation pour regagner l'intérêt des membres. Les premières publicités sont ainsi apparues dans les bulletins pendant ces années⁸². On a aussi commencé à tenir, après le succès du congrès de Cannes qui a récolté l'équivalent du triple des dépenses annuelles totales du siège social en 1968, des missions de vacances avec les membres les plus aisés qui favorisaient le tourisme, les amitiés et l'expansion du réseau⁸³. Pourtant, les distinctions entre le Québec et les milieux minoritaires par rapport à la masculinité à l'époque sont difficiles à cerner. Soulignons plutôt qu'une certaine dose de modestie semble s'être répandue dans la manière de conduire les cercles et le mouvement. Cette passivité semble aussi avoir imprégné l'attitude des membres vis-à-vis de la jeunesse.

Les Baby-Boomers en tant que jeunes et jeunes adultes

Si ce moment de répit donnant aux hommes le temps de mettre en perspective les aspirations nouvelles de la jeunesse a moins retenu l'attention de l'historiographie, c'est bien parce que la masse de Baby-Boomers qui atteignait l'adolescence et l'âge adulte représentait la moitié de la population canadienne et parvenait, à des degrés variables, à monopoliser l'attention du public pour libéraliser les mœurs sociales⁸⁴. Preuve du recul de l'autorité des adultes sur cette question, Michel Bock constate à quel point l'élite a rapidement cessé de dénoncer la culture américaine en préférant permettre aux jeunes canadiens-français d'avoir accès aux adaptations de celle-ci en langue française⁸⁵.

Au Richelieu, les hommes n'ont pas dérogé à cette trame. Le paternalisme, pourtant si présent jusqu'au milieu des années 1960, a laissé peu de traces pendant les « années 68 » lorsque comparé à la volonté d'encourager l'expression autonome des jeunes.

Cette tendance à favoriser la rénovation des rapports sociaux n'a pas fait disparaître le paternalisme d'un coup pour autant. Certains clubs estimaient toujours qu'une « minorité militante »⁸⁶ accaparait le discours public et négligeait la responsabilité sociale des jeunes. D'autres leur reprochaient de vouloir « la première place et [de la vouloir] immédiatement »⁸⁷. La critique de l'ordre établi était souvent prise comme une pointe de malice, mais plusieurs membres enviaient les nouvelles occasions qui se présentaient à la jeunesse de l'époque⁸⁸. En vue d'éviter qu'elle sombre dans la dépendance aux stupéfiants durant son temps libre, le mouvement s'est mis à trouver « des moyens pour canaliser les énergies »⁸⁹. Il fallait substituer les « conflits de générations » aux « expressions des jeunes » puisqu'ils avaient « raison dans certains diagnostics »⁹⁰ selon l'abbé montréalais Norbert Lacoste. On a ainsi ouvert plus d'activités aux familles et encouragé les membres à écouter activement aux espoirs de la jeunesse car, selon le cercle d'Edmundston, en elle reposait l'« espérance en une société nouvelle »⁹¹ conformément à l'encyclique Vatican II.

En réponse au « raz-de-marée » des nouvelles mœurs sociales, les membres ont éprouvé un sincère désir d'actualiser certaines habitudes. Au moment de son ascension à la présidence en février 1970, Robert Fournier a souligné son engagement envers « un dialogue constructif fait de confiance et de compréhension mutuelle, orienté vers l'amélioration d'un système » (qu'on peut déduire capitaliste). « Il est possible de donner un sens positif au conflit des générations », a-t-il souligné. « En contestant nous-mêmes notre suffisance et notre embourgeoisement, nous prêcherons d'exemple et inciterons les autres,

la jeunesse en particulier, à faire la part des choses⁹². » Désormais, le Richelieu devait « travailler avec les gens qu'[il] voul[ait] aider » et reconnaître la nécessité de se rapprocher des jeunes qui tombaient en léthargie⁹³. Preuve d'un étonnant revirement, en une décennie, le Richelieu a passé d'un travail à repousser l'influence « néfaste » des comics à celui d'encourager les jeunes à développer des loisirs qui favorisaient leur épanouissement. Les membres ont ainsi marginalisé plusieurs réflexes paternels pendant les « années 68 » au profit d'efforts plus conciliateurs avec ce contingent imposant.

L'idée de coopter la jeunesse n'était pas nouvelle, tel que nous l'avons vu. En revanche, destinés depuis toujours aux jeunes adultes, ces cercles souhaitaient s'infuser du sang plus jeune car l'âge moyen des membres a dépassé le cap des 40 ans en 1969 et a atteint la cinquantaine dans quelques cercles⁹⁴. Pendant la période, la majorité d'entre eux ont conservé la méthode de cooptation en intégrant progressivement quelques membres par année. Par ailleurs, les quelques tentatives d'accueillir, d'un seul coup, des cohortes entières de jeunes se sont avérées désastreuses et idéologiquement pénibles pour les anciens membres⁹⁵. C'est dans ce contexte que les anciens présidents ont proposé des réformes assez audacieuses, dont l'abandon des soupers formels, des amendes et des conférences au profit d'une animation sociale pour « plutôt provoquer des affrontements, des occasions de défoulement [...] avec les jeunes, de toutes les classes de la société », faisant ainsi « coller [le Richelieu] aux réalités de 1970 »⁹⁶. Cette volonté de « coller » le mouvement à l'animation sociale, populaire chez les jeunes baby-boomers, n'a pourtant pas récolté des appuis importants au sein des cercles existants⁹⁷. Si la cooptation de plusieurs jeunes à la fois n'allait pas fonctionner et la cooptation progressive ne marchait pas non plus, certains membres ont lancé des cercles parallèles composés de jeunes adultes

à Montréal, à Ottawa et à Sudbury⁹⁸. On pourrait voir en ces cercles de jeunes adultes un échec ou un succès en matière d'intégration. Les membres de ces villes voulaient que les jeunes participent à leur mouvement, mais ils ont reconnu que leur manière d'exprimer l'œuvre intellectuelle et humanitaire du Richelieu serait distincte de la tradition des cercles existants. Toutefois, cette possibilité ne s'offrait qu'aux milieux urbains assez peuplés pour accueillir de multiples cercles d'un même mouvement.

Des mutations semblables ont eu lieu au sein des colonies de vacances qui sont progressivement passées d'une tradition de guider la jeunesse à une tendance, plus démocratique, de favoriser les échanges et le partage. Pendant ces années, la plupart des cercles ont rebaptisé les moniteurs des colonies pour qu'ils deviennent des « animateurs », dotés de la tâche de susciter « un climat exceptionnel de spontanéité et de liberté pour permettre au jeune de réfléchir et de vivre »⁹⁹. Les activités récréatives, jugeait-on, pouvaient indirectement développer la discipline et le courage¹⁰⁰. Certaines colonies ont choisi de se nourrir de la contre-culture, dont celle du cercle d'Ottawa qui a ouvert une ferme dans les collines de l'Outaouais qu'il a nommée l'École de sciences naturelles. Cette dernière visait à inculquer les connaissances en faune et en flore auprès des 10 000 élèves franco-ontariens de la Commission des écoles séparées d'Ottawa. Le cercle embrassait ainsi les conclusions du Committee on Aims and Objectives of Education de 1968 (Hall-Dennis Report) qui élevaient l'expérience au sommet des méthodes d'apprentissage¹⁰¹. Certains enfants défavorisés ont bénéficié de cette occasion pour être sensibilisés à la nature ou même à sa « préservation » pour une première fois. Cependant, les équipes de travail mixtes divisaient les tâches, souvent même parmi les enfants, selon les réflexes de la complémentarité¹⁰². Ces changements n'étaient pas révolutionnaires, mais ils sont

révélateurs d'un éloignement par rapport à la formation morale et à la supervision. Selon Pierre Quoibion, seul un « dialogue constructif » allait « amener les jeunes à s'aider et à aider les gens à s'aider »¹⁰³. Au lieu d'être « un censeur, un superviseur », de dire de Mathias Pagé, le membre devait s'ouvrir et devenir le « partenaire »¹⁰⁴ des jeunes.

Si le mouvement n'a pas fait la révolution pendant les « années 68 », il a cessé de résister au changement et a contribué à redéfinir la nature des rapports idéaux avec « la relève », ce concept auquel on tenait encore sans le mobiliser explicitement. Cette tendance a donné lieu à des solutions novatrices telles que l'émergence d'une rhétorique nouvelle vis-à-vis de l'intégration des classes sociales, la création de cercles de jeunes adultes et l'actualisation des colonies de vacances. Dans les chapitres 2 et 3, nous indiquons que les cercles en milieu minoritaire avaient plus tendance que les cercles du Québec à se méfier des diocèses sous l'influence du clergé de langue anglaise, du recul de la référence canadienne française ou encore de la marginalisation des mouvements associatifs. La menace à la survie culturelle de ces groupes était bien plus grande et leur rhétorique reflétait souvent le degré de leur crainte. À l'inverse, pendant les « années 68 », sentant que l'influence de la culture américaine ne pouvait plus être écartée, les cercles en Ontario français par exemple ont adopté une stratégie visant à reconnaître le fossé entre eux et les jeunes en intégrant des préceptes de contre-culture. Il est difficile de savoir si cet intérêt était plus grand parmi les cercles franco-ontariens qu'ailleurs. En se dépeignant en tant que « partenaires » des jeunes, les membres ont peut-être retenu une influence plus importante auprès des Baby-Boomers. Malgré cette volonté, les membres semblent bien avoir maintenu surtout des conceptions traditionnelles vis-à-vis de leurs épouses et des femmes en général.

Des épouses et des femmes

Tandis que les hommes ont démocratisé les rapports entre eux et ouvert la porte à l'expression accrue des jeunes, les membres demeuraient plus ou moins traditionalistes quant à leurs conceptions des rapports idéaux entre hommes et femmes. Cette réalité reflète aussi que le mouvement féministe de « seconde vague » n'avait pas encore pris l'ampleur qu'il prendrait pendant les années 1970 et 1980. Selon Denyse Baillargeon, une majorité de femmes québécoises a intégré le marché du travail et a connu des progrès juridiques reconnaissant leur égalité humaine entre 1965 et 1990¹⁰⁵. De dire *Canadian Women*, la décolonisation, la prolifération des droits individuels, mais aussi la croissance de la consommation et la prolifération des idéaux par rapport à la participation universelle à la vie publique ont inspiré ce féminisme¹⁰⁶. Si ces historiennes soulignent les possibilités plus nombreuses qui se présentaient aux femmes de l'époque, R.W. Connell souligne la progression de l'idéal du partage des rôles, malgré la réalité sur le terrain qui exigeait toujours que les femmes effectuent l'essentiel des tâches ménagères et familiales¹⁰⁷. Les Dames d'Edmundston n'ont d'ailleurs pas hésité à le mentionner à plus d'une reprise¹⁰⁸.

Comme c'était le cas avec les jeunes, les idéaux des hommes canadiens-français ont évolué de façon à reconnaître la nécessité d'une meilleure égalité, même s'ils valorisaient toujours le rôle complémentaire que jouaient leurs épouses. Originaire du Nouveau-Brunswick, le président Léandre Chiasson avait beau estimer qu'« en arrière de tout homme qui réussi[ssai]t, il y a[vait] une femme », il soulignait surtout les services inestimables « de secrétaire et de chauffeur »¹⁰⁹ qu'elles offraient à leurs maris. Les dirigeants souhaitaient certainement que les femmes participent davantage à la vie du mouvement en faisant de « la participation des épouses »¹¹⁰ aux activités une directive explicite

en juin 1968. En dépit de ce souhait, leur présence accrue n'a pas modifié la nature de plusieurs activités. Par exemple, lorsque le club d'Ottawa est passé de la parole aux actes en novembre 1969, il a décidé de visionner le match de la Coupe Grey au sommet de l'édifice de l'Union du Canada avec les épouses¹¹¹. Si surtout les bonnes intentions faisaient leur chemin, le mouvement n'adoptait pas des allures réactionnaires. Les cercles se sont ouverts d'ailleurs à la critique lors des soirées où on offrait la tribune à des féministes engagées. Devant le cercle de Montréal, la présidente de la Commission canadienne des droits de la personne, Rita Cadieux, n'a pas mâché ses mots en suggérant que les femmes n'étaient « pas encore toutes conscientes » des limites à leur participation à la « vie civique »¹¹². Seule la sensibilisation les amènerait à contester l'inégalité chronique.

C'est dans ce contexte de conscientisation précoce que les épouses ont constaté, en février 1969, ne pas croire à « la nécessité d'avoir un organisme bien défini » ou des clubs féminins à l'intérieur du mouvement, mais seulement « pour le moment »¹¹³. On reconnaissait ainsi que le modèle des cercles de services allait changer tôt ou tard. C'est cette finalité de l'égalité entre les sexes qui a éloigné le Richelieu de l'idéal de la complémentarité au profit de rapports d'une autre nature. On s'adaptait aussi à un climat social qui voyait d'un mauvais œil l'exclusivité masculine, tant dans les milieux publics que les milieux privés¹¹⁴. L'assemblée générale de février 1972 a donc mandaté les anciens présidents pour « étudier l'admission éventuelle des femmes »¹¹⁵, entrouvrant ainsi la porte à cette possibilité, voire à cette éventualité.

Notons par contre que la pression pour ouvrir cercles aux femmes n'est venue ni des épouses ni des cercles masculins situés dans les « cadres traditionnels » du mouvement. Ce sont les promoteurs à Kinshasa et à Liège qui, imbus de l'esprit de l'après-Guerre favorisant

l'égalité des êtres humains, considéraient comme normal que les femmes soient incluses dans les nouveaux cercles. Toutefois, le siège social a bien défendu son enceinte contre cette infiltration. Pierre-Honoré Masunga n'a même pas soulevé la question en incluant quelques candidates à sa formule d'affiliation tellement l'exclusion basée sur le sexe ne lui était pas passée par la tête¹¹⁶. Devant Mathias Pagé, qui a invoqué la tradition et le protocole pour exclure « les épouses »¹¹⁷, Masunga a répliqué qu'il était insensé d'exclure « des femmes célibataires sérieuses [...] possédant des qualités louables »¹¹⁸. À l'époque de « l'émancipation de la femme » lui a-t-il demandé, n'était-il pas normal d'intégrer leur perspective aux espaces traditionnellement masculins ? Alors que Pagé s'était limité qu'au rôle joué par les épouses, Masunga considérait les femmes selon leurs qualités autonomes. Cependant, le président du Richelieu a insisté pour qu'il retire leurs noms quelques heures avant la remise de charge à Kinshasa en juillet 1970¹¹⁹. Ailleurs en Saskatchewan et en Belgique, des clubs « pluralistes » étaient prévus jusqu'à ce que le siège social leur ait rappelé qu'il faudrait attendre la sanction d'une assemblée générale avant de faire un tel geste. « L'égalité » des sexes avait beau être « fondamentale » au promoteur Pierre Bertrand de Liège, lui qui soulignait qu'il avait recruté des professionnelles qui avaient « un métier et se trouv[ai]ent intégrées dans la société avec des responsabilités et des titres identiques à ceux des hommes qu'elles côto[ya]ient chaque jour »¹²⁰, les dirigeants du mouvement ont retardé l'affiliation pendant près de deux ans, le temps qu'il fallait pour que Bertrand se rende à l'« exclusion systématique » des femmes de son cercle. C'est ainsi que s'est révélé l'écart entre l'idéal des membres et de leurs épouses, habitués à la formule originelle du Richelieu, et celui des nouveaux venus qui ne saisissaient pas la nécessité de préserver l'exclusivité masculine pendant les années 1970.

En général, les « années 68 » ont posé de grandes questions non seulement des jeunes aux adultes, mais aussi parmi les adultes entre eux. Si les gens ont parfois tardé à s'adapter, les idéaux relatifs aux rapports des hommes aux jeunes et aux femmes glissaient nettement du paternalisme vers une égalité de principe entre personnes. Cette transition a touché le Canada français d'une manière particulière. On pouvait bien préconiser la conservation de la tradition pour des raisons de solidarité et de précarité culturelle jusqu'aux années 1950, mais la décolonisation et la prolifération des droits individuels se sont avérées tout aussi alléchantes pour une population minoritaire. Au lieu du paternalisme de la survivance, on a proposé une solidarité nouvelle qui reposait surtout sur cette égalité de principe entre hommes, femmes et jeunes. La période suivante verrait ainsi l'enracinement de ces idéaux dans les pratiques du Richelieu.

Les retombées des mutations idéologiques, 1973 – 1982

Il peut sembler paradoxal d'aborder le libéralisme social simultanément à la recrudescence du conservatisme économique, mais rappelons que l'essentiel des revendications pour l'égalité des citoyens sur la place publique a découlé d'une volonté de généraliser l'accès aux promesses des libertés politiques classiques. Cette quête pour l'égalité des chances et des choix a convaincu une marge suffisante de conservateurs qui ont, en retour, aussi préconisé le droit à la différence. D'ailleurs, Lawrence James constate que plusieurs contribuables occidentaux ont commencé à dépeindre la taxation élevée comme une atteinte à la liberté individuelle et non plus comme une contribution au bien-être collectif¹²¹. Comme nous le constatons dans le chapitre dernier, les mutations idéologiques des « années 68 » ont laissé leur marque sur la décennie qui a suivie. L'élite

canadienne-française ou francophone semble avoir retrouvé son assise et commencé à revaloriser sa différence, parfois assez paradoxalement, en s'attachant à l'idéal de l'homme universel ou encore à celui de l'homme ordinaire. Autrement dit, l'homme de l'élite pouvait être universel s'il possédait des origines modestes et les jeunes pourraient devenir de nobles citoyens s'ils avaient accès aux mêmes possibilités. Le *self-made man* faisait ainsi son incursion au Canada français. Les femmes pourraient aussi atteindre une égalité de principe à condition qu'elles aient accès aux mêmes possibilités que les hommes. Loin de préconiser l'égalité des finalités, ce qui était le lot du socialisme, les hommes canadiens-français et les membres du Richelieu ont plus ou moins embrassé la logique de l'égalité des chances. C'est ainsi qu'on a marginalisé, en matière de rapports sociaux, la tradition au profit d'une solidarité fortement marquée par le libéralisme social.

Une élite qui reprend son souffle

Dans l'ensemble, entre 1973 et 1982, le mouvement s'est porté plus ou moins bien en conservant ses effectifs à 7 000 membres en moyenne. Cette stabilité était positive vu la diminution des effectifs des organismes d'origine américaine et la prolifération des cercles d'origine américaine fonctionnant en français¹²². De plus, tous mouvements confondus, les clubs perdaient annuellement un cinquième de leurs membres et l'expansion outre-mer de l'après-Guerre ne leur avait pas permis de devenir réellement mondiaux dans la mesure où le poids de leurs clubs nord-américains s'élevait toujours à 90 %¹²³. Si le Richelieu perdait quelques centaines de membres par saison, le défi n'était pas nouveau car, comme le parcours du club de Roberval le révèle, deux membres sur trois quittaient le mouvement au bout de deux saisons et seul un septième des membres restait plus d'une décennie¹²⁴.

En vue de susciter l'engouement à l'étranger, le mouvement a constitué deux conseils régionaux et un district en Europe. La stagnation des effectifs européens a cependant poussé les dirigeants du mouvement à en suspendre le fonctionnement en 1981¹²⁵.

L'expansion en Europe a continué à se faire à perte, si on compare les sommes investies aux cotisations, et ce, malgré la hausse des frais d'adhésion de 15 à 30 \$ en sept ans¹²⁶. Le taux d'inflation annuel de 7 à 9 % explique sans doute cette montée fulgurante pendant les années 1970¹²⁷. Il explique peut-être aussi l'augmentation des salaires du personnel de soutien qui a atteint 75 % des salaires des cadres. Dans ce cas-ci, l'égalité des chances semble s'être reflétée au plan matériel. Quant à la décentralisation des structures administratives, elle a permis aux membres de s'engager davantage, mais a aussi allégé l'imputabilité du CA qui a substitué ses rencontres mensuelles pour des rencontres saisonnières et a délégué des pans d'autorité au Conseil exécutif (CE) et aux comités¹²⁸.

La tension entre la liberté et l'égalité a continué de prédominer dans toute discussion relative à la richesse ou à l'accessibilité du mouvement. Les clubs exigeaient toujours des amendes symboliques aux membres comme pénitence pour l'achat d'un luxe quelconque¹²⁹. Les cercles ont aussi maintenu la tendance de recruter des gens qui souhaitaient monter les échelons administratifs d'une entreprise¹³⁰. En principe, le recrutement sélectif s'était ouvert aux hommes de toute origine ethnique, religieuse ou professionnelle, mais il était toujours dominé, à hauteur de 86 % en 1978, par une masse critique de professionnels et de gens d'affaires¹³¹. Les éducateurs et les fonctionnaires, plus nombreux dans les cercles en milieu minoritaire, représentaient 10 % des effectifs dans l'ensemble alors que 4 % des membres étaient des ouvriers ou des artistes¹³². La campagne nommée « Richelieu pour tout le monde » en 1980 a voulu augmenter

la proportion d'ouvriers dans les clubs, mais il semble que les cercles aient continué d'intéresser, en prépondérance, les professionnels et les gens d'affaires¹³³. Quelques clubs en Europe ont aussi tenté de donner suite à la proposition d'intégrer un ouvrier ou un artiste par exemple, mais ils les ont tous quitté au bout d'une saison¹³⁴. Pourtant, la majorité des cercles outre-mer assumaient leur sélectivité¹³⁵ en voyant leurs clubs comme des cercles diplomatiques qui regroupaient « les éléments les plus en vue du Gouvernement français, des délégations québécoises et canadiennes [...] à un très haut niveau de la francophonie »¹³⁶. Au cercle de Paris, on se réclamait même d'un certain corporatisme en voulant « autour d'une table Richelieu [...] régler de façon informelle des problèmes jugés d'importance »¹³⁷. La saveur élitiste des cercles semble avoir été encore plus marquée dans les régions en voie de développement qui rassemblaient les gens « de la haute classe » à Dakar, « d'une grande influence » à Beyrouth, « de hauts postes » en Tunisie et « bien nantis » à Fort-de-France¹³⁸. D'une ouverture à la décentralisation en passant par un néo-corporatisme, le libéralisme social a eu plusieurs effets inattendus sur la composition et le fonctionnement du Richelieu.

Nous venons d'avancer qu'il y a eu une certaine recrudescence du droit à la différence, ce qui avait inspiré la « vague nationale » des années 1960 et 1970, mais aussi la confiance qui a inspiré l'investissement des Québécois dans les affaires économiques nord-américaines, le soi disant phénomène « Québec Inc. »¹³⁹. Par conséquent, le Richelieu n'a pas hésité à encourager l'investissement des francophones dans le monde du baseball professionnel ou l'exploitation de ressources naturelles¹⁴⁰. Lors d'une visite à l'usine de Bombardier dans les Cantons-de-l'Est, le club de La Pocatière s'est réjoui de l'expansion de l'entreprise au Vermont, signe de succès pour « la plus grande compagnie canadienne-

française, appartenant à des intérêts privés »¹⁴¹. Le Richelieu voyait en ce dynamisme une occasion de revaloriser le bénévolat et l'épanouissement personnel, mais a été déçu de constater le recul de ce premier devant la prolifération du libéralisme social¹⁴².

Par ailleurs, selon les statistiques recueillies par les sociologues Michel Le Net et Jean Werquin au Canada, aux États-Unis et en France au tournant des années 1980, les protestants étaient plus enclins que les catholiques à transformer l'humanisme des « années 68 » en bénévolat¹⁴³. C'est ainsi que le bénévolat en France mobilisait seulement 8 % de ces citoyens adultes tandis qu'il en engageait 24 % aux États-Unis. Le Canada, composé de protestants et de catholiques surtout, s'est retrouvé entre les deux. Imbus d'une culture première nord-américaine et d'une culture seconde franco-catholique, les Canadiens français ont donc été plus aptes que les Français tout en étant moins enclins que leurs concitoyens des autres provinces à réaliser du bénévolat. Cette réalité reflétait peut-être aussi le degré plus avancé des prestations sociales au Québec qu'ailleurs en Amérique.

Le mouvement, quant à lui, a continué d'offrir une symbiose d'épanouissement intellectuel, psychologique et émotif. C'est pourquoi les membres ont rendu visite à un centre de formation professionnelle pour des jeunes touchés par des difficultés intellectuelles à Rivière-du-Loup ou encore offraient des tournées de motoneige et d'hélicoptère aux jeunes défavorisés de Sudbury¹⁴⁴. Le don ne devait pas être seulement matériel, mais aussi intangible et humain¹⁴⁵. Visiblement, la trace de la culture franco-catholique d'un peuple minoritaire est demeurée importante. Au plan psychologique, le membre s'épanouissait lors de somptueux soupers, dont certains qui ont éveillé « des souvenirs du pensionnat »¹⁴⁶, des dégustations de vin – au lieu des beuveries d'antan – et des congrès de vacances à Liège en 1980 ou en Guadeloupe en 1982 par exemple¹⁴⁷.

Somme toute, ces hommes canadiens-français semblent avoir gagné en ambition et en raffinement ce qu'ils ont partiellement perdu en autorité. Les distinctions entre les classes sociales ont persisté, mais on les dépeignait, à tort ou à raison, comme étant surmontables à l'intérieur d'un tel mouvement, tant en milieu minoritaire qu'au Québec.

Une jeunesse à guider

Nous venons de constater que la jeunesse avait été approchée d'une manière nouvelle pendant les « années 68 ». Les membres canadiens-français ont ainsi délaissé l'idéal de former la jeunesse selon les préceptes de la moralité et de la tradition au profit d'une conception plus égalitaire des rapports entre les adultes et les jeunes. Nous avons aussi constaté, comme Michel Bock, que les mouvements en milieu minoritaire ont été fortement marqués par la contre-culture. Proportionnellement aussi nombreux qu'à la dernière période, quelques relents de paternalisme, tant en milieu minoritaire qu'au Québec, ont fait leur apparition, mais ils ne retiennent pas l'attention dans l'ensemble¹⁴⁸. À l'été 1973, le président Alexandre Savoie est même allé jusqu'à qualifier le « paternalisme » de « dépassé ». « Si nous voulons donner un regain de vie à nos clubs il faudra oublier cette formule et ne pas craindre de s'asseoir avec les jeunes, d'engager un dialogue franc et sincère où ceux-ci pourront faire connaître leur point de vue et faire leur contribution au relèvement de la société¹⁴⁹. » La plupart du temps, les aspirations des jeunes étaient vues sous l'angle des espoirs communs pour l'humanité. Les initiatives de la période étaient ainsi révélatrices d'une volonté « constructive »¹⁵⁰, d'après le membre Jean-Paul Rieux.

Si une tradition a été conservée davantage auprès des jeunes en milieu minoritaire, c'est bien celle de valoriser la qualité orale et écrite de la langue française par l'entremise

des concours d'art oratoire ou de rédaction. Les impératifs de la survivance avaient convaincu l'élite hors Québec, dès le XIX^e siècle, d'organiser de tels concours. Pourtant, le libéralisme social aidant, les cercles ont commencé à lier davantage ces concours au développement individuel des jeunes. La langue orale étant plus difficile à maîtriser pour les élèves des *high schools* américains, les cercles franco-américains ont préféré tenir des concours de rédaction sur « l'héritage français aux États-Unis »¹⁵¹. Autre nouveauté, qu'elles aient été à Salem (Massachusetts), Timmins ou Windsor, les filles remportaient les concours ouverts (sans prix masculin et féminin distincts) dans 72 % des cas, preuve que les cercles encourageaient plus librement l'épanouissement général des jeunes et non plus celui des garçons exclusivement¹⁵². Le club de Pointe-à-Pitre a aussi tenu une soirée littéraire pendant laquelle l'antiracisme a servi de prétexte pour appeler les jeunes à réfléchir à la « tolérance » et honorer équitablement des récipiendaires d'origines caucasienne et africaine. Si les qualités recherchées par la formation morale et la tradition d'antan demeuraient semblables, on a adopté des stratégies nouvelles en les dépeignant comme des qualités incontournables au jeune francophone libre et épanoui, Si les données sont malheureusement trop fragmentaires pour que nous puissions faire un parallèle avec les clubs outre-mer, le libéralisme social et l'idéal de l'égalité ont visiblement eu des effets non négligeables sur l'œuvre nord-américaine du mouvement auprès de la jeunesse.

Les épouses, les filles et les femmes

En abordant « les épouses, les filles et les femmes » pour cette période, nous évoquons que les hommes canadiens-français ont lentement marginalisé le paradigme exclusivement familial en réimaginant les rapports entre les sexes. Dans la section

précédente, nous discutons de la transition vers des rapports à caractère plus égalitaire. On ne justifiait plus l'inégalité pour autant, même si on ne préconisait pas la reconfiguration des rapports traditionnels. Cette attitude a continué de marquer les cercles masculins, mais l'écart entre la tradition et l'idéal du cercle intellectuel des années 1970 s'est rétréci au point de permettre l'intégration des femmes au mouvement à la fin de la décennie.

Cette transition s'est pourtant faite progressivement. D'une part, le CA a encouragé la participation des épouses aux comités ainsi que l'augmentation dans la fréquence des activités qui comprenaient les épouses et les familles¹⁵³. D'autre part, en plus des matchs sportifs et des célébrations familiales, un nombre croissant d'épouses contribuait aux levées de fonds, tant à Baie-Comeau qu'à Edmundston, elles qui réussissaient parfois à décrocher une somme supérieure à celle amassée par leurs maris¹⁵⁴. Certes, les congrès prévoyaient toujours pour les épouses des après-midis de magasinage, des séances de maquillage ou encore des ateliers culinaires, pendant que les hommes discutaient d'affaires. Toutefois, le congrès de 1974 à Québec a aussi accueilli la députée fédérale de Louis-Hébert, Albanie Morin, qui, dans son exposé pour le banquet, est remontée à la Bible pour souligner que l'égalité recherchée entre femmes et hommes avait été pervertie par une tradition de discrimination en matière de propriété, de rémunération, de représentation politique et de scolarisation¹⁵⁵. Ce discours visant à faire de l'égalité de principe une égalité réelle a peut-être brusqué certains membres, mais il a été jugé assez pertinent pour être retransmis par certains bulletins, un communiqué de presse et des journaux. D'autres conférencières, dont Claire Bonenfant, la présidente du Conseil du statut de la femme au Québec, devant le club de Lévis à l'occasion d'une fête des mères, n'ont pas hésité à prescrire une révolution des mœurs familiales et à inciter les femmes à « renégocier en famille [leur]s conditions de

travail et [...] l'orientation de [leur]s vies et de [leur]s carrières »¹⁵⁶. Les clubs en milieu minoritaire, dont ceux d'Edmundston et d'Ottawa, ont aussi souligné, grâce à quelques conférencières, dont la mairesse de Vanier, Gisèle Lalonde, l'ascension nécessaire des femmes à la pleine citoyenneté et leur rôle incontournable à l'histoire de la survivance¹⁵⁷. Il va sans dire que l'idéal avancé par ces conférencières a probablement poussé le mouvement à revoir sa notion de complémentarité.

Dans ce contexte, l'exclusion basée sur le sexe vieillissait plutôt mal. Comme à la période précédente, les épouses n'ont pas demandé d'intégrer formellement le mouvement, se contentant de « seconder leurs maris dans leurs efforts »¹⁵⁸. Cela dit, la question s'est posée plus franchement à l'intérieur des cercles en voie d'affiliation. Le malaise des promoteurs vis-à-vis du rôle des femmes découlait du fait qu'ils avaient grandi après la Guerre à une époque où la mixité au sein des organismes de jeunesse était devenue monnaie courante¹⁵⁹. À l'automne 1974, les candidates formaient la moitié d'un groupe provisoire à Vancouver¹⁶⁰. Comme auparavant toutefois, Grégoire Pagé a dû retenir l'affiliation jusqu'à ce que le groupe accepte l'exclusion des femmes. Malgré un débat « très animé durant environ deux heures », Pagé a refusé d'affilier le groupe jusqu'à ce qu'il rejette l'adhésion des femmes. Les hommes ont donc formé un groupe tout en insistant pour que le CA reçoive et réponde à « un mémoire » de leur part sur la question.

Cette question dépassait le simple désintérêt des épouses ou la sanction des membres pour une réforme administrative qui tardait à être adoptée. Le CA et le siège social étaient fondamentalement convaincus de la difficulté qu'ils éprouveraient à « vendre »¹⁶¹ l'idée d'admettre les femmes aux cercles masculins existants. À l'origine, ces dirigeants souhaitaient que tous les cercles deviennent mixtes, puisqu'il s'agissait d'« une

question de maturité en 1975 »¹⁶². Pourtant, on avait beau bercer l'idéal de l'égalité et applaudir l'ascension récente des femmes à nombre de fonctions publiques, en privé, plusieurs membres craignaient que l'arrivée des femmes « mett[e] peut-être un terme à cette ambiance », cette « échappatoire [...] des obligations familiales », où « les gars » se permettaient de conter « des histoires cochonnes »¹⁶³. « Plusieurs femmes » auraient aussi été « jalouses » et repoussé l'intégration de jeunes professionnelles pouvant menacer la fidélité matrimoniale de leurs maris¹⁶⁴. Sachant que le projet d'intégration ne récolterait probablement pas l'appui d'une majorité, le siège social a tout de même senti l'obligation de poser la question démocratiquement aux membres sans faux-fuyant. Les dirigeants ont ainsi tenu un référendum discret à ce sujet – sans qu'il soit accompagné d'une plénière ou d'une discussion publique – au congrès de Hartford en octobre 1976. Seuls 19 % des membres présents ont voté en faveur de l'éligibilité des femmes à l'adhésion formelle¹⁶⁵. L'année suivante, les référendums des organismes de service américains récolteraient des taux d'appui encore plus faibles variant de 18 % au Kiwanis à 3 % au Rotary¹⁶⁶. L'Optimist est aussi demeuré exclusivement masculin. À fin de compte, le taux d'approbation du Richelieu aurait probablement été bien plus élevé si on avait tenu une discussion qui aurait pu déceler si une majorité s'opposait à l'ascension des femmes à des nouveaux cercles ou si elle s'opposait plutôt à leur intégration forcée au sein des cercles existants. C'est d'ailleurs à ce moment que l'asymétrie entre des cercles masculins, mixtes et féminins est apparue comme solution plausible pour régler le différend.

Quoi qu'on en dise, le résultat du référendum n'a pas eu bonne presse. Rita Cadieux l'a même dénoncé lors d'une conférence devant le club d'Ottawa un an plus tard¹⁶⁷. Par ailleurs, Cadieux n'était pas seule à s'en indigner. Outré par le résultat aux relents chauvins,

le club de Montréal a discrètement intégré deux femmes un mois après le congrès de Hartford¹⁶⁸. Toutefois, ce geste n'est pas passé inaperçu au conseil régional de Montréal qui a reconduit l'appui au résultat du référendum en votant pour le maintien de l'exclusivité masculine à hauteur de 96 %¹⁶⁹. Certains cercles auraient même songé à une proposition visant à interdire formellement la participation des femmes. En novembre 1978, le club d'Ottawa a tenu un référendum sur l'admission des femmes et celui-ci n'a pas atteint, non plus, le seuil nécessaire pour qu'il s'ouvre aux candidates¹⁷⁰. Au lieu de calmer la grogne, le référendum a dévoilé ce déchirement qui avait plus ou moins été ménagé auparavant. Entre temps, au plan pragmatique, le siège social craignait la mise en péril de ses « déduction[s] d'impôt »¹⁷¹. Ainsi, malgré la rhétorique sur l'égalité des personnes, la camaraderie « homosociale » masculine représentait un bastion qui n'allait pas tomber de sitôt.

À l'hiver 1979, le cercle de Montréal était mixte depuis deux ans et la question s'est aussi posée au cercle de Paris qui a accepté l'ascension des femmes « à courte majorité ». Monique Pelletier, la Ministre de la Condition féminine de France, et Claire Kirschen, une attachée culturelle à l'Ambassade de Belgique à Paris, en sont devenues les premières membres, toujours choisies selon les préceptes de la sélectivité¹⁷². « En aucun cas il ne sera admis l'épouse d'un membre, du moins en tant qu'épouse », a partagé le président du cercle Simon-Pierre Nothomb avec le magazine *Elle*. « Les femmes seront sélectionnées sur les mêmes critères socioprofessionnels que les hommes¹⁷³. » En protestation, trois membres auraient claqué la porte du cercle. « Ils nous traitent de fous », a-t-il poursuivi. Les épouses des trois membres démissionnaires les auraient « contrain[t] à démissionner » par crainte qu'ils se fassent séduire par « des vieilles filles en quête d'un ambassadeur en retraite à épouser »¹⁷⁴. Que cette crainte soit fondée ou non, Nothomb avait l'habitude de lancer des

remarques excentriques. Fier du geste de son cercle, il a atterri à Toronto quelques mois plus tard pour un congrès où il n'a pas hésité à accuser publiquement le mouvement d'être épris des « habitudes anglo-saxonnes »¹⁷⁵. Autrement dit, selon lui, la nouvelle solidarité francophone n'admettait plus la discrimination basée sur les sexes.

En ce sens, les dirigeants du Richelieu hésitaient à poser un autre geste qui aurait semé la discorde comme venait de le faire le référendum. Pourtant, en soulignant que les règlements administratifs n'avaient jamais interdit l'adhésion des femmes explicitement, certains cercles se sont positionnés localement par rapport à la question. En janvier 1980, le nouveau club formé par des étudiants au Collège Algonquin d'Ottawa a atteint la parité homme-femme dans ses effectifs, ce que le siège social a habilement paraphrasé dans *Vie Richelieu* comme le refus de ce groupe de constituer « un asile sexiste »¹⁷⁶. L'année suivante, le club de Cabano a intégré la présidente de la chambre de commerce locale à son groupe anciennement masculin¹⁷⁷. Ailleurs, dans les Antilles, le CA a accepté discrètement l'affiliation d'un club féminin à Pointe-à-Pitre¹⁷⁸. Entre temps, Grégoire Pagé insinuait auprès des cercles qu'il ne serait pas scandaleux qu'ils prennent des décisions eux-mêmes sur ce front¹⁷⁹. Désormais, on retrouvait ainsi des cercles masculins ainsi que cercles mixtes ou féminins sur le terrain. À l'assemblée générale de février 1982, les délégués ont dû reconnaître l'existence de trois types de clubs, et ainsi, l'adhésion des femmes au Richelieu. Le mouvement arrivait donc à franchir une étape nécessaire pour refléter cet idéal des rapports sociaux égalitaires dans ses structures.

En conclusion, le mouvement a évolué de manière significative entre 1960 et 1982 quant aux rapports sociaux des hommes envers les jeunes et les femmes. Tandis que le

paternalisme, la morale et la tradition avaient formé le triptyque de l'autorité masculine canadienne-française, les membres sont venus à démocratiser leurs structures organisationnelles, reflétant ainsi leur volonté d'adoucir la hiérarchie qui avait caractérisé le mouvement pendant ses 20 premières années. Ensuite, à la lumière des contestations étudiantes et les crises politiques des « années 68 », les hommes canadiens-français ont dû adapter leurs idéaux en matière sociale. Sans oublier qu'ils avaient eux-mêmes critiqué la nature hiérarchique et non démocratique du milieu associatif, ils ont commencé de voir dans les aspirations des jeunes et des femmes des objectifs souhaitables. La transformation de ces idéaux en réalité concrète s'est avérée plus problématique cependant. Plusieurs cercles ont refusé d'adapter leur formule aux idéaux des jeunes, formant au lieu les premiers cercles générationnels du mouvement. Ensuite, une majorité des membres ont résisté bec et ongles à l'intégration des femmes à leurs cercles. Tandis qu'ils ont acquiescé à l'idéal de l'égalité, ils ont refusé de déroger à la tradition des cercles existants.

Assez paradoxalement, les cercles en milieu minoritaire nord-américain semblent s'être ouverts assez rapidement aux préceptes de la contre-culture vis-à-vis des jeunes, mais ne semblent pas avoir encouragé l'ascension des femmes au mouvement. Le modèle familial traditionnel y est peut-être demeuré important plus longtemps. Par exemple, les cercles mixtes et féminins ayant vu le jour entre 1976 et 1982 ont tous été formés au Québec ou en France. On peut voir un paradoxe entre le fait d'accorder plus de libertés aux jeunes afin de les retenir et leur attitude conservatrice envers les femmes, mais quelques sources suggèrent que les femmes occupaient déjà un rôle plus important à jouer dans les cercles en milieu minoritaire. Enfin, les sources sur la situation à l'extérieur du Canada français sont trop fragmentaires pour que nous en tirions des conclusions. Cela dit, nous notons une

constante dans cette volonté de renouvellement. Tout comme la solidarité canadienne-française s'est adaptée aux nouveaux projets communautaires francophones misant davantage sur les droits individuels que sur les « raisons communes », cette même solidarité a aussi abandonné certaines notions patriarcales et traditionnelles au profit de rapports plus égalitaires entre hommes, jeunes et femmes. Parfois, ce renouvellement a permis d'embrasser des tendances dites « progressistes » plus rapidement que l'Amérique anglo-saxonne. À titre d'exemple, le Richelieu est le premier mouvement de sa catégorie à avoir formellement admis les femmes, les autres – le Kinsmen, le Rotary et l'Optimist – l'ayant fait au tournant des années 1990. Parallèlement, l'influence des mutations au sein de la solidarité canadienne-française, ou ce qu'il en restait du moins, sur la croyance religieuse et sur l'altruisme a également été fortement ressentie au mouvement.

¹ Simon Langlois, « Un cas typique de mutation de la référence nationale : le Canada français », dans : Simon Langlois, dir., *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995; Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010.

² Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012; Michel Bock, « De la « tradition » à la « participation » : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », dans : *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, 8, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2010; Gail Cuthbert Brandt et Magdalena Fahrni et al., *Canadian Women. A History*, 3^e édition, Toronto, Nelson, 2011; Christopher Dummitt, *The Manly Modern : Masculinity in Postwar Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007; Doug O'ram, *Born at the Right Time. A History of the Baby-Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996; Jeffrey Vacante, « Liberal Nationalism and the Challenge of Masculinity Studies in Quebec », *Left History*, 11, 2, automne 2006.

³ Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008.

⁴ Vacante, « Liberal Nationalism », automne 2006.

⁵ Lucien Thinel, « Le coin du rédacteur », *Le Richelieu*, 10, 1, janvier – février 1960, 1, dans : Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa (Ontario) (CRCCF), C117-2, Volume (V) 10, dossier (D) 17.

⁶ *Bulletin*, 17 mars 1966, 1, dans : Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Montréal, Montréal (Québec) (BANQ-M), P206, V 9, D 107, Bobine (B) 6392, image (I) 1238.

⁷ *Procès-verbal de la treizième réunion du Conseil d'administration*, 1^{er} août 1963, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3.

⁸ *des gouverneurs régionaux*, 18 février 1965, 1-3; *Annexe à la réunion du Conseil consultatif*, 19 février 1965, 3; *Procès-verbal de la sixième réunion et troisième plénière du Conseil d'administration*, 8 juillet 1965, 4; *Règlement d'un Conseil régional*, [1966], 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 1, 4 et 8.

⁹ *Procès-verbal de la quatorzième assemblée annuelle*, 28 – 29 février 1964, 1-5, dans : CRCCF, C76, V 1, D 4.

¹⁰ Raymond Dufresne, « Fondation du Conseil régional », *Bulletin*, 6 janvier 1965, 2; Claude Gaudreau, *But des clubs Richelieu. 6^{ème} congrès général des Maritimes*, 3 – 4 juin 1966, 1; Roger Lacerte, *Rapport du premier*

congrès inter-régional, 3 décembre 1966, 1, dans : Archives privées du club Richelieu de Manchester (APCRM), Manchester (New Hampshire), D « 1965 » et « 1966 ».

¹¹ *Questionnaire concernant un panel sur les clubs – la Société – le Conseil d'administration*, 9 mars 1965, 1, dans : APCRM, D « Orientation »; Armand Dufresne, « Actualités Richelieu en 1964 », *Le Richelieu*, janvier – avril 1964, 18-9.

¹² *Réunion des gouverneurs régionaux*, 18 février 1965, 3; *Procès-verbal de la réunion du conseil consultatif*, 8 octobre 1965, 2; *Procès-verbal de la douzième réunion du Conseil d'administration*, 2 décembre 1965, 2; *Procès-verbal de la quatorzième réunion du Conseil d'administration*, 5 janvier 1966, 2; *Procès-verbal de la quinzième réunion du Conseil d'administration*, 18 février 1965, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1.

¹³ Gérard Bernier, « À un carrefour », *Le Droit*, 11 février 1966.

¹⁴ *Projet de distribution des Conseils régionaux tenant compte du domicile des administrateurs actuels de la Société et des moyens de communication*, [1965], 1; *Recommandation No 2*, juin 1966, 1-2, 4, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1; Renée Veilleux et Céline Deschênes, *Dans les sentiers de l'amitié : Richelieu International 1944-1994*, Mont-Joli, Imprimerie Mont-Joli, 1994, 107.

¹⁵ *Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 21 avril 1960, 3; *Procès-verbal de la septième assemblée*, 4 juin 1960, 1; *Procès-verbal de la vingt-sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 17 février 1961, 1; *Procès-verbal de la douzième assemblée annuelle*, 16 – 17 février 1962, 7; *Procès-verbal de la septième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 17 mai 1962, 1; *Procès-verbal de la dix-huitième réunion et troisième plénière du Conseil d'administration*, 26 septembre 1963, 3; *Prévision budgétaire*, 27 février 1964, 1; *Procès-verbal de la dixième réunion et septième plénière du Conseil d'administration*, 7 – 8 octobre 1965, 9; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 6 octobre 1966, 3, *Prévision budgétaire*, [février] 1967, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 1, 3, 7 et 8.

¹⁶ *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 6 octobre 1966, 5, dans : CRCCF, C76, V 2, D 2.

¹⁷ *Procès-verbal de la douzième réunion du Conseil d'administration*, 19 janvier 1967, 3; *Procès-verbal de la réunion des gouverneurs régionaux*, 9 février 1967, 2-3; *Procès-verbal de la dix-septième assemblée générale annuelle*, 10 – 11 février 1967, 11; *Annexe A – Résolutions relativement à la formation de districts*, 11 février 1967, 1; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 11 août 1967, 4; *Procès-verbal de dix-huitième réunion annuelle*, 23 février 1968, 3-5, dans : CRCCF, C76, V 2, D 2-4.

¹⁸ Germain J. Labonté, « Les 20, 21 et 22 juin – Premier congrès de district tenu en Ontario », *Le Richelieu*, 19, 4, juillet – août 1969, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.

¹⁹ *Procès-verbal de la réunion du conseil consultatif*, 8 octobre 1965, 3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1.

²⁰ *Bulletin*, 24 février 1964 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 105, B 6392, I 984.

²¹ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 10 février 1967, 1-3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 4.

²² Grégoire Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 21 juin 2011.

²³ Paul Gingras, « L'homme qui ne pouvait pas être un Richelieu... Texte de la causerie spirituelle », *L'Indépendant*, 21 septembre 1960, 1-2, dans : APCRM, V « Coupures de presse »; *Le Richelieu*, 11, 4, juillet – août 1961, 9, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.

²⁴ Robert Fournier, « Le Richelieu viril », *Le Richelieu*, 16, 3, mai – juin 1966, 12, dans : Archives privées du Richelieu International (APRI), V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».

²⁵ Fournier, « Le Richelieu viril », mars – avril 1966, 4.

²⁶ *Procès-verbal de la douzième assemblée*, 16 – 17 février 1962, 6.

²⁷ Léandre Chiasson, « Son message inaugural », *Le Richelieu*, 17, 1, janvier – février 1967, 2, dans : APRI, V « Vie – Richelieu 1946 – 1980 »; *Le Club Richelieu-Montréal. The Rotary Club of Montreal. Mémoire conjoint à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme*, décembre 1964, 1, dans : BAC, CA1 21 63 B31 B209, publications; Ulric Bouchard, « Richelieu – Club Social », *Le Richelieu*, mars – avril 1966, 11.

²⁸ « Bon Richelieu, tu seras si... », *Le Richelieu*, 11, 2, mars – avril 1961, 3, 8; *Liste des membres du Club Richelieu Manchester*, 1972, 1, dans : APRI, V « Clubs » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 », D « 07086 Manchester »; *Le Richelieu*, 10, 2, mars – avril 1960, 4; *Le Richelieu*, 10, 4, juillet – août 1960, 11; *Bulletin*, 16, 2, 12 janvier 1961, 1; « Assiduité aux soupers », *Le Richelieu*, 10, 3, mai – juin 1960, 1; Jean Goulet, « Les œuvres Richelieu », *Le Richelieu*, 15, 1, janvier – février 1965, 4; Paul-Émile Gagnon, « La fraternité », *Le Richelieu*, 16, 1, janvier – février 1966, 14; *La Revue Richelieu*, 18, 2, mars 1968, 3, dans : CRCCF, C117-2, V 10 et 7, D 17, 4 et 19.

- ²⁹ « Les insolences du Richelieu Untel », *Le Richelieu*, 10, 6, novembre – décembre 1960, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ³⁰ Horace Viau, « Le Richelieu en l’an 2000 », dans : *Le Richelieu*, 10, numéro spécial, 1960, 8, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ³¹ « Charité », [1963], 18, dans : CRCCF, C76, V 1, D 2.
- ³² « Esprit réel du Club Richelieu », dans : *Procès-verbal de la onzième assemblée annuelle*, 17 – 18 février 1961, 4; « Pourquoi tant d’indécision ? », *Le Richelieu*, 14, 3 mai – juin 1964, 2; « La Fraternité », *Le Richelieu*, 14, 4, juillet – août 1964, 11; Raymond Dufresne, « Message du Président général », *Le Richelieu*, 14, 5, septembre – octobre 1964, 3-4; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d’administration*, 7 juillet 1966, 1; Léandre Chiasson, *Allocution à la Réunion des gouverneurs régionaux*, 30 juin 1967, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 2 – 4 et 7 et C117-2, V 10, D 17; *Club Richelieu Roberval, 1949-1999*, Roberval, Imprimerie Roberval, 1999, 177; *Synthèse d’une journée d’étude*, 30 juin 1967, 15.
- ³³ *Le Richelieu*, mars – avril 1960, 4.
- ³⁴ *Bulletin*, 24 avril 1962, 3, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 101, B 6392, I 819.
- ³⁵ *Procès-verbal de l’assemblée des gouverneurs*, 6 octobre 1966, 1.
- ³⁶ « Les sourires de la semaine... », *Le Richelieu*, mars – avril 1961, 8.
- ³⁷ *Procès-verbal de la vingt-et-unième réunion régulière du Conseil d’administration*, 21 novembre 1963, 1; « Congrès 1964 – à Miami – Pourquoi ? », *Synthèse d’une journée d’étude des gouverneurs régionaux et de certains administrateurs*, 30 juin 1967, 9; *Procès-verbal de dix-huitième réunion annuelle*, 23 février 1968, 3-5, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 3, 4 et 8; Jean-Marie Gagnon, 6 octobre 1949, dans : Diane Vallée, *Rappels et reconnaissance 1946-1996. Cinquantenaire du Club Richelieu Mont-Joli*, Mont-Joli, manuscrit, 1996, 34.
- ³⁸ « Vu et entendu au congrès Richelieu », *Le Droit*, 10 novembre 1964.
- ³⁹ *Procès-verbal de la vingt-et-unième réunion régulière du Conseil d’administration*, 21 novembre 1963, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 2, D 8.
- ⁴⁰ Kenneth McRoberts, *Quebec: Social Change and Political Crisis*, 3^e édition, Toronto, McClelland and Stewart, 1988.
- ⁴¹ « Un Canadien français élu à la présidence de l’Ottawa Board of Trade », dans : *Bulletin*, [26 avril 1966], 3, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 9.
- ⁴² Madame Edgar P. Fournier, « Le Père », *Le Républicain*, 16 décembre 1965, 2, dans : Archives privées du Club Richelieu Edmundston, Edmundston (Nouveau-Brunswick) (APCRE), V « Le Républicain »; *Bulletin*, 24 février 1964, 1.
- ⁴³ Madame Claude Gaudreau, « Pas le temps... d’aider les petits », *Le Républicain*, 6 septembre 1965, 2; Anita Picard, « Le travail et l’enfant », *Le Républicain*, 23 décembre 1965, 3; « Dignité du mariage et de la famille », *Le Républicain*, 22 août 1967, 2, dans : APCRE, V « Le Républicain »; « Les droits de l’enfant », *Le Richelieu*, juillet – août 1961, 1; « Soupers pères et fils », *Le Richelieu*, septembre – décembre 1962, 11.
- ⁴⁴ *Le Richelieu*, janvier – avril 1964, 1.
- ⁴⁵ Yves Thériault, dans : « La révolte des jeunes est plus qu’un simple conflit de génération », *La Presse*, 29 janvier 1965.
- ⁴⁶ « Le souper père-fils », *Le Républicain*, 25 avril 1967, 1, dans : APCRE, V « Le Républicain »; « Les enfants des Richelieu de Sainte-Anne-de-la-Pocatière », *Le Richelieu*, octobre 1967, 15, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ⁴⁷ Margaret Daly, *The Revolution Game: The Short, Unhappy Life of the Company of Young Canadians*, Toronto, New Press, 1970.
- ⁴⁸ *Procès-verbal de la quinzième assemblée du Conseil d’administration*, 16 septembre 1960, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 7; *Procès-verbal de la vingt-sixième assemblée*, 17 février 1961, 1.
- ⁴⁹ *Rapport du Comité des anciens présidents généraux de la Société Richelieu*, octobre 1962, 2, dans : CRCCF, C76, V 1, D 8; Éric Cormier, dans : *Le Richelieu*, juillet – août 1964, 3.
- ⁵⁰ *Procès-verbal de la huitième assemblée régulière et deuxième plénière du Conseil d’administration*, 9 juin 1962, 6; *Procès-verbal de la treizième assemblée du Conseil d’administration*, 15 – 16 février 1963, 6, dans : CRCCF, C76, V 1, D 8.
- ⁵¹ « Conférence », *Bulletin*, 5, 7, 18 avril 1965, 1, dans : APCRM, V « 1965 »; *Le Richelieu*, 11, 3, mai – juin 1961, 9; Michel Vary, « Une question scandaleuse. Est-ce que le Club tel qu’il existe aujourd’hui, favorise ou propage l’enfance malheureuse ? », *Le Richelieu*, 17, 2, mars – avril 1967, 13, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17 et 18.
- ⁵² « La Fraternité (suite) », *Le Richelieu*, mai – juin 1967, 3-4.

- ⁵³ Margot Dubois et Suzanne Patry, *Lettre aux amies Richelieu*, 20 mai 1963, 1, dans : APCRM, Volume « 1963 ».
- ⁵⁴ Françoise Bourque, « Ce qui rend une femme inoubliable », *Le Républicain*, 1^{er} avril 1965, 2, dans : APCRE, V « Le Républicain ».
- ⁵⁵ Gemma Dubé, « Chez les dames : l'époux intelligent », *Le Richelieu*, 15, 5, septembre – octobre 1965, 5, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ⁵⁶ *Procès-verbal de la vingt-deuxième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 20 décembre 1962, 2; *Le Richelieu*, 13, 3, mai – juin 1963, 4, 12; *Le Richelieu*, 13, 4, juillet – août 1963, 23; *Le Richelieu*, juillet – août 1964, 7-8; *Le Richelieu*, 11, 5, septembre – octobre 1961, 10, dans : CRCCF, C76, V 1, D 8 et C117-2, V 10, D 17; « Grain de sagesse », *Bulletin*, 5 mai 1963, 2, dans : APCRM, V « 1963 »; *Le Richelieu*, mars – avril 1960, 11-2; *Le Richelieu*, mai – juin 1960, 6, 10-1; *Le Richelieu*, mars – avril 1961, 6, 9-10; *Le Richelieu*, juillet – août 1961, 8; *Le Richelieu*, septembre – décembre 1962, 11; *Le Richelieu*, juillet – août 1962, 7;.
- ⁵⁷ *Procès-verbal de la deuxième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 2 mars 1961, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 8.
- ⁵⁸ « Le mot du président », *Bulletin*, 21 novembre 1966, 2, dans : BANQ-M, P206, B 6392, I 1339; *Procès-verbal de la douzième réunion du Conseil d'administration*, 18 juillet 1963, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 3.
- ⁵⁹ « La femme est destinée à être mère », *Le Républicain*, 9 septembre 1965, 2; « Une femme sans profession », *Le Républicain*, 14, 35, 14 octobre 1965, 2; Marguerite Lebrun, « L'éducation des adultes aujourd'hui », *Le Républicain*, 28 octobre 1965, 3, dans : APCRE, V « Le Républicain ».
- ⁶⁰ Marie-Mai Dubé, « L'honneur d'être femme », *Le Républicain*, 14, 29, 26 août 1965, 1-2, dans : APCRE, V « Le Républicain ».
- ⁶¹ Lawrence James, *The Middle Class: A History*, Londres, Little and Brown, 2006, 443; Michael Kimmel, *Manhood in America: A Cultural History*, New York, Oxford University Press, 2006, 173-91.
- ⁶² Sylvie et Pierre Guillaume, « Associations et identité francophone au Canada hors Québec », dans : Guillaume, dir., *Les associations dans la francophonie*, Bordeaux, Maison des sciences d'Aquitaine, 2006, 186.
- ⁶³ « L'esprit d'équipe », *La Revue Richelieu*, 21, 6, novembre 1971, 4, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 15.
- ⁶⁴ *Rapport de l'agent de liaison*, 15 janvier [19]72, 4; *Septembre 72*, [septembre 1972], 88, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et 3; Don Murray, « Service clubs losing members, relevance », *The Montreal Gazette*, 25 octobre 1971, 1; « Historique d'Optimist International », *Optimist International*, <http://www.optimiste.org/f/member/about5.cfm>, 15 août 2013; Martin, *We Serve*, 1991, 22.
- ⁶⁵ E. Bélanger, *Development Activity of the Richelieu Clubs in Nova Scotia and in Western Canada. Report of the Liaison Officer*, [février 1970], 6-7, dans : BAC, RG6-F4, V 79, D CB9-213. *Rapport de l'agent de liaison*, 20 octobre 1969, 1; P.E. Bélanger, *Rapport de l'agent de liaison*, 9 novembre 1970, 4; *Rapport de l'agent de liaison*, 15 janvier [19]72, 4, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁶⁶ *Rapport de l'agent de liaison*, 8 février 1971, 2; *Rapport de l'agent de liaison*, 23 mai 1971, 2; *19 avril au 19 mai*, [1972], 38; *Septembre 72*, [septembre 1972], 63-67, dans: CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁶⁷ *Rapport préliminaire. État des revenus et dépenses*, 31 décembre 1968, 1; *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 14 février 1969, 1; *Recommandations Re : Mme Carpentier*, [mars 1969], 1; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 12 septembre 1969, 6; *Rapport de l'agent de liaison*, 21 février 1970, 1; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 6 octobre 1970, 2; *Procès-verbal de la réunion du comité des finances*, 30 octobre 1970, 1, 3; *Procès-verbal de la vingt et unième réunion du Conseil d'administration*, 25 – 27 février 1971, 5; *Réunion du comité de l'information et des relations extérieures*, 14 mai 1971, 2; *Prévisions budgétaires*, [automne 1972], 1, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1, 2, 6 et 7; *La Revue Richelieu*, mars – avril 1970, 3; Dufresne, *Les Clubs Richelieu*, 1971, 174.
- ⁶⁸ Jacques Parizeau, « L'économie du Québec est-elle en état de crise ? », *Bulletin*, 20 – 27 octobre 1969, 1; « Au gala de commerce », *Bulletin*, 8 – 15 décembre 1969, 4; Paul Gérin-Lajoie, « L'inflation », 1^{er} mai 1970, dans : *Bulletin*, 28 avril – 3 mai 1970, 1, dans : BANQ-M, P206, Bs 6392 et 6393, I 85, 1606, 1762 et 1782.
- ⁶⁹ *Club Richelieu-Montréal Incorporé Annuaire 1971-72*, [1971], 41-5, dans : APRI, V « Clubs », D « 07003 Montréal ».
- ⁷⁰ *Liste des membres du Club Richelieu-Toronto*, 17 juillet 1970, 1-4, dans : APRI, V « Clubs », D « 07089 Toronto »; Aurel Gervais, *Club Richelieu Welland 1957-1992*, Welland, Éditions Soleil 1992, 20; Jacques Faucher, *Entrevue*, Gatineau (Québec), 17 juin 2011.
- ⁷¹ *Rapport de l'agent de liaison. Voyage dans le district no 8*, 15 octobre 1969, 3; *Rapport de l'agent de liaison*, [printemps 1972], 1; *Commençant le 22 mai*, [mai 1972], 47, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1, 3 et 7.

- ⁷² Jean-Paul Dugay, dans : *Procès-verbal de la vingtième assemblée générale annuelle*, 13 – 14 février 1970, 12, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁷³ J. René Préfontaine, *Letter to Paul Lumsden. Société Richelieu Internationale*, 16 avril 1970, 1-2, dans : BAC, RG6-F4, V CB9, D 213.
- ⁷⁴ *Procès-verbal de la réunion des comités d'expansion et de fondations*, 12 juin 1970, 1; 8 – 29 janvier 73, [janvier 1973], 95, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 3 et 7.
- ⁷⁵ *La Doctrine Richelieu*, [1968], 1, dans : CRCCF, C76, Volume 2, dossier 5.
- ⁷⁶ *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 24 avril 1970, 5; Gérard Dugas, dans : *Vie et survie du Richelieu International. Rapport de l'atelier*, [octobre 1970], 2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ⁷⁷ Gontran Rouleau, « La soirée de la charte », *La Revue Richelieu* 19, 3, mai – juin 1969, 59, dans : BAC, J 257.2, publications; Yves Godbout, « Un Club Richelieu, un club de snobs », *La Revue Richelieu*, 20, 1, janvier – février 1971, 12, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ⁷⁸ Gontran Rouleau, « Vieillesse des cadres et recrutement », *La Revue Richelieu*, 18, 6, novembre 1968, 9; « Éditorial. Garçon, une autre bouteille ! », *La Revue Richelieu*, 19, 2, mars – avril 1969, 1; Louis-J. Roy, « Le rôle du membre Richelieu dans un club et celui du mandataire à la société », *La Revue Richelieu*, 19, 5, septembre – octobre 1969, 11, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ⁷⁹ Gaston Beaulieu, « Pérégrinations d'un président », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1969, 16.
- ⁸⁰ *Procès-verbal de la vingt et unième réunion annuelle*, 25 – 27 février 1971, 3, 4.
- ⁸¹ Marcel Lalonde, « Synthèse des ateliers tenus dans le cadre de la réunion annuelle 1972 », *La Revue Richelieu*, 22, 3, mai – juin 1972, 6, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 19.
- ⁸² *Congrès international Richelieu. État de revenus et dépenses*, 1^{er} juillet 1968, 1; *La Revue Richelieu*, 19, 7, décembre 1969, endos; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 7 – 8 juillet 1969, 1; *Procès-verbal d'une réunion du comité des congrès*, 27 octobre 1971, 1, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 5, 6 et C117-2, V 10, D 19.
- ⁸³ « Au pays d'Évangéline », *Bulletin*, 26 novembre 1971, 1, dans : APCRM, V « 1971 »; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 14 février 1969, 2; *Procès-verbal de la réunion*, 14 mai 1971, 3.
- ⁸⁴ Owram, *Born at the Right Time*, 1996.
- ⁸⁵ Bock, « De la « tradition » à la « participation » », 2010.
- ⁸⁶ *Bulletin*, 28 avril 1972, 1, dans : APCRM, V « 1972 »; *La Revue Richelieu*, mars – avril 1969, 21; Robert Vincent, « En méditant sur les œuvres de nos clubs. Haine et amour », *La Revue Richelieu*, juillet – août 1969, 9.
- ⁸⁷ *Réunion du comité des présidents généraux*, 18 – 19 septembre 1970, 1, dans : CRCCF, C76, V 2, D 7.
- ⁸⁸ « Fête des pères », *Le Républicain*, 10 juin 1969, 2, dans : APCRE, V « Bulletins »; Louis-Israël Martel, « Discours inaugural du Président général », *La Revue Richelieu*, 21, 3, mai – juin 1971, 5-6; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 21 juillet 1972, 5, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 3 et 6 et C117-1, V 3, D 15.
- ⁸⁹ Cécile Tourville, « Atelier des dames », *La Revue Richelieu*, 22, 2, mars – avril 1972, 10, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 19.
- ⁹⁰ Norbert Lacoste, *Observations sur le mouvement Richelieu*, [mai 1969], 7, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ⁹¹ « Contester ? », *Le Républicain*, 19 juillet 1969, 2, dans : APCRE, V « Bulletins ».
- ⁹² Robert Fournier, « Allocution du nouveau président général », 14 février 1970, dans : *La Revue Richelieu*, 20, 2, mars – avril 1970, 11-2, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ⁹³ Bernard Poirier, « Le bénévolat a-t-il encore sa place dans le Richelieu de 1972 ? », *La Revue Richelieu*, 22, 5, septembre – octobre 1972, 1-2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 15; Lalonde, « Synthèse des ateliers tenus », *La Revue Richelieu*, mars – avril 1972, 6.
- ⁹⁴ Normand Clavet, *Données sur l'âge des membres*, mars 1999, 1, dans : APCRE, V « Âge des membres »; Lacoste, *Observations sur le mouvement Richelieu*, [mai 1969], 7.
- ⁹⁵ Don Murray, « Service clubs losing members, relevance », *The Montreal Gazette*, 25 octobre 1971, 1; *Rapport de la réunion du comité*, 25 – 27 février 1971, 2.
- ⁹⁶ *Réunion du comité des présidents généraux*, 18 – 19 septembre 1970, 2-3.
- ⁹⁷ *Procès-verbal de la réunion du Bureau de direction*, 24 février 1969, 3; « Le 158^e club. Le Club Richelieu Laurier d'Ottawa reçoit sa charte », *Le Droit*, 15 juin 1970, 4; « Richelieu présence discrète et Semaine Richelieu du 16 au 22 avril », *Le Droit*, 20 avril 1972; *Rapport de l'agent de liaison*, 5 juillet [1971], 1; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 22 – 23 janvier 1971, 6; *Procès-verbal de la troisième*

- réunion du Conseil d'Administration*, 26 – 27 mars 1971, 5; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 4 novembre 1971, 2, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1 et 7 et C117-2, V 5, D 12.
- ⁹⁸ *Bulletin*, 11 juin 1979, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 »; *Procès-verbal d'une réunion du comité de refonte et d'orientation*, 22 novembre 1975, 22; « Travail en ateliers », *Vie Richelieu*, 28, 5, octobre – décembre 1978, 8; *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 6 octobre 1979, 3; *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 12 octobre 1980, 3; *Rapport d'activités*, [1981], 5, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 », D « 1975 – 1976 » et « 1976 – 1983 »; Pierre Blais, « Amis Richelieu », *Vie Richelieu*, mars – avril 1981, 1.
- ⁹⁹ Gaston Vincent, « En méditant sur les œuvres de nos clubs », *La Revue Richelieu*, juillet – août 1969, 13.
- ¹⁰⁰ « La colonie de vacances du Club Richelieu de Thetford Mines : indispensable aux jeunes filles », *La Revue Richelieu*, juillet – août 1969, 10-1.
- ¹⁰¹ « À l'école de sciences naturelles Richelieu, l'élève observe, expérimente et découvre », *Le Droit*, 20 juin 1970, 3; *Réunion des gouverneurs régionaux*, 4 – 5 juin 1971, 5; « La source », *Vie Richelieu*, 23, 1, janvier – février 1973, 14, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et C117-1, V 3, D 15.
- ¹⁰² « Toronto », *La Revue Richelieu*, 21, 4, juillet – août 1971, 17; « Carrefour-Jeunesse au Club Richelieu Welland », *La Revue Richelieu*, 22, 4, juillet – août 1972, 3; Sœur Laurent-de-Rome, dans : *Résultat du comité des activités humanitaires*, 5 mai 1972, 1, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19 et C76, V 3, D 1.
- ¹⁰³ *Procès-verbal de la vingt-deuxième réunion annuelle*, 17 – 19 février 1972, 4, dans : CRCCF, C76, V3, D3; Pierre Quobion, « Éditorial : Nécessité de l'information au sein des clubs Richelieu », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1972, 1, 5.
- ¹⁰⁴ Mathias Pagé, dans : *Résultat d'une réunion du comité*, 5 mai 1972, 1.
- ¹⁰⁵ Baillargeon, *Brève histoire des femmes*, 2012, 181-8, 209-10.
- ¹⁰⁶ Cuthbert Brandt et Fahrni *et al.*, *Canadian Women*, 2011, 438, 477, 501, 523-9.
- ¹⁰⁷ R.W. Connell, *Masculinities*, 2e édition, Berkeley, University of California Press, 2005, 24.
- ¹⁰⁸ « Lettre ouverte à l'homme », *Le Républicain*, 5 février 1970, 2, dans : APCRE, V « Bulletins »; Madame Gérard Giroux, « La femme « épouse d'un Richelieu » », *La Revue Richelieu*, 21, 6, novembre 1971, 4, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 15.
- ¹⁰⁹ Léandre Chiasson, « Pour la fête des mères », *La Revue Richelieu*, mai 1968, 1; « Les Dames Richelieu d'Edmundston, N.-B. », *La Revue Richelieu*, juillet 1968, 1.
- ¹¹⁰ *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 6 juin 1968, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.
- ¹¹¹ *Procès-verbal de la réunion du Bureau de direction*, 2 septembre 1969, 3, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 15.
- ¹¹² Rita Cadieux, dans : *Bulletin*, 14 – 21 octobre 1968, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 109, B 6392, I 1662.
- ¹¹³ *Rapport de l'atelier des dames à la réunion annuelle*, [février] 1969, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ¹¹⁴ Livia Thür, « Le Richelieu dans la société nouvelle », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1971, 14.
- ¹¹⁵ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 7 avril 1972, 7; *Procès-verbal de la huitième réunion du Conseil d'administration*, 19 – 20 janvier 1973, 8, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ¹¹⁶ *Procès-verbal d'une réunion du comité de régie*, 15 octobre 1969, 3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ¹¹⁷ Mathias Pagé, *Lettre à Pierre-Honoré Masunga*, 4 novembre 1969, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « Mobutu 07164 ».
- ¹¹⁸ Pierre-Honoré Masunga, *Lettre à Mathias Pagé*, 5 mai 1970, 2, dans : APRI, V « Clubs », D « Mobutu 07164 ».
- ¹¹⁹ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 13 juin 1970, 2; *Procès-verbal de la cinquième réunion*, 20 – 21 août 1971, 5; *Septembre 72*, [septembre 1972], 64; *Procès-verbal de la réunion du comité des finances*, 1^{er} décembre 1972, 2; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 15 février 1973, 5, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1 – 3 et 7; *Rapport de l'Agent de liaison*, 5 juillet [1971], 2-3; *Procès-verbal d'une réunion du comité*, 27 octobre 1971, 1.
- ¹²⁰ Pierre Bertrand, *Lettre à N. Plante*, 30 octobre 1972, dans : APRI, V « Clubs », D « 07220 Liège ».
- ¹²¹ James, *The Middle Class*, 2006, 472.
- ¹²² *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 5 décembre 1975, 30-1; *Rapport d'activités du délégué général*, 14 septembre – 27 octobre [1975], 29; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 14 – 15 janvier 1977, 25; *Rapport d'activités du délégué général du 9 déc – 23 déc*, décembre [1976], 8; Grégoire Pagé, *Rapport du délégué général*, [février 1979], 15; Grégoire Pagé, *Rapport du délégué général*, [automne 1978], 4; *Rapport du délégué général. Voyage dans l'Ouest canadien*, avril 1979, 26; G.-Mathias Pagé, *Conférence des dirigeants des clubs de service*, 14 – 17 novembre 1979, 15; dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 », « 1976 – 1977 » et « 1978 – 1979 ».

¹²³ *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 22 juillet 1976, 92; *Procès-verbal de la première réunion du Comité exécutif*, 3 mai 1975, 12; *Visite aux sièges sociaux du Rotary International et du Kiwanis International*, 20 décembre 1976, 7-9 dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1976 – 1977 »; Ken Coates et Fred McGuinness, *Only in Canada. Kinsmen and Kinnettes*, Winnipeg, Peguis, 1987, 258.

¹²⁴ *Statistiques sur la vitalité du Richelieu*, 1974, 1; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 16 mars 1979, 20; Pierre G. Blais, « Amis Richelieu – Qu'attendons-nous ? », *Vie Richelieu*, 31, 2, mars – avril 1981, 15; *Répartition de l'effectif*, [été 1981], 37; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 7 août 1981, 34; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 2 avril 1982, 25, dans : APRI, V « Anciens présidents », « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1976 – 1983 », « 1978 – 1979 », « 1980 – 1981 » et « Julien Perron ».

¹²⁵ Grégoire Pagé, *Lettre aux Richelieu européens*, 13 avril 1976, 1; *Pour un nouveau départ*, 25 – 27 mars 1977, 1; *Réunion Nord – Assemblée régionale*, 29 novembre 1980, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 », « 1976 – 1977 » et « 1979 – 1980 »; *Rapport d'activités du directeur général*, 14 juin – 13 septembre [1975], 27; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 9 avril 1976, 55; *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 20 mai 1977, 38, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 », « 1976 – 1977 »; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 6 septembre 1974, 51.

¹²⁶ *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 17 février 1973, 3; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 31 mars 1973, 2; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 27 juillet 1973, 3; *Procès-verbal d'une réunion des finances*, 7 décembre 1973, 2; *Procès-verbal d'une réunion du comité d'expansion*, 4 janvier 1974, 75; *Procès-verbal de la neuvième réunion du Conseil d'administration*, 22 – 23 février 1974, 3, 8; *Procès-verbal de la troisième rencontre du Conseil d'administration*, 12 juillet 1974, 9; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 6 septembre 1974, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 6 septembre 1974, 51.

¹²⁷ « Inflation Canada 1973 » et « Inflation Canada 1978 », dans : World Inflation Data, <http://www.inflation.eu/inflation-rates/canada/historic-inflation/cpi-inflation-canada-1973.aspx>, 15 août 2013.

¹²⁸ *État des vérificateurs au 31 décembre 1974*, 21 février 1975, F-4 – F-5; *États des revenus*, 31 décembre 1975, 51; *État des dépenses*, 31 décembre 1975, 52; *Programme d'expansion – État des revenus et dépenses*, 31 décembre 1975, 53-54; Gérald-L. Pelletier, « À la clôture du premier congrès européen », *Vie Richelieu*, 26, 3, mai – juin 1976, 6; *Procès-verbal de quatrième réunion du Conseil d'administration*, 28 juillet 1977, 72; *Questionnaire du Président International*, 30 décembre 1977, 1; *Rapport du directeur général*, 21 juillet 1978, 46; *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration*, 21 – 22 juillet 1978, 53-4; *États financiers [1977-1978]*, 13 septembre 1978, E-3; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 24 – 25 novembre 1978, 12; *Procès-verbal d'une réunion du Comité des finances*, 3 août 1979, 39 et 45, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 », « 1977 – 1978 » et « 1978 – 1979 »; *Procès-verbal de la réunion plénière de l'Assemblée Générale*, 21 mars 1975, 12-3; *Procès-verbal de la réunion du Comité des finances*, 29 novembre 1974, 29, dans : CRCCF, C76, V 1 et 3, D 3 et 4; *Procès-verbal de la troisième réunion*, 20 mai 1977, 47; « L'intérêt dans le mouvement Richelieu ne fléchit pas », *Le Madawaska*, 3 avril 1974.

¹²⁹ *Célébration des gens riches et célèbres*, septembre 1979, 1, dans : Archives du Club Richelieu de Montréal – privées (ACRMP), V « Activités ».

¹³⁰ Paul Jutras, *Entrevue*, Montréal (Québec), 20 mai 2011.

¹³¹ *Questionnaire du Président*, 30 décembre 1977, 1.

¹³² *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 5 décembre 1975, 36, « Candidat à la présidence internationale. Le Richelieu Normand Clavet », *Vie Richelieu*, 27, 3, juin – août 1977, i; Jules Perron, « Aujourd'hui, on a l'audace d'être doux », *Vie Richelieu*, 28, 1 janvier – février 1978, 14; *Club Toronto 89*, 5 décembre 1980, 1; « Éditorial. Déjà le dernier », *Vie Richelieu*, 31, 4, juillet – septembre 1981, 4, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 », « Procès-verbaux 1977 – 1978 » et « Clubs », D « Toronto 07989 »; « Bathurst Resident Heads Richelieu International », *The Saint John Telegraph-Journal*, 22 février 1973.

¹³³ André Tremblay, « Richelieu pour tout le monde », *Vie Richelieu*, 30, 4, octobre – décembre 1980, 4, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».

¹³⁴ *Liste de tous les membres actifs et émérites, Rennes 171 France*, 9 décembre 1975, 1; Grégoire Pagé, *Lettre au Comité de l'expansion*, 28 avril 1977, 21; *Annuaire 1980. Club de Rennes (France), district 12*, 1980, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1976 – 1977 », « Clubs », « Rennes 07171 ».

¹³⁵ « Un club Richelieu à Liège », *Wallonie libre*, 15 novembre 1974; *Composition*, [automne 1979], 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Liège, Liège (Belgique) (APCRL), V « Procès-verbaux », D « 1974 – 1976 » et « 1978 – 1980 ».

¹³⁶ *Rapport des activités du délégué général*, 17 décembre 1975 – 2 avril 1976, 52, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 ».

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Synthèse des rapports des ateliers de la réunion annuelle*, février 1973, 4; *Rapport du séjour en Afrique*, 20 octobre – 4 novembre 1973, 62; *Rapport de la mission du délégué général et du secrétaire à l'expansion à Paris, Liège, Genève et Beyrouth*, 3 – 30 juin 1974, 31; *Compte rendu d'une mission Richelieu aux Antilles*, 13 – 17 octobre 1974, 42-6, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4.

¹³⁹ Robert Chodos et Eric Hamovitch, *Quebec and the American Dream*, Toronto, Between the Lines, 1991.

¹⁴⁰ *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 15 octobre 1977, 12; Horace Racine, *Causerie, Assemblée générale*, 21 mars 1975, 11; *Réunion*, 22 – 25 juin 1978, 11; « Michel Héту des Jets au souper Richelieu », *Vie Richelieu*, 32, 1, janvier – avril 1982, 13, dans : APRI, V « Anciens présidents », « Procès-verbaux », « Vie Richelieu », D « 1977 – 1978 », « 1946 – 1980 », « 1981 – » et « Horace Racine »; *Février 1974*, février 1974, 99; *Bulletin*, 31, 14, 4 décembre 1975, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4 et C117-2, V 7, D 11; *Procès-verbal d'une réunion*, 21 – 22 juillet 1978, 54.

¹⁴¹ « Matériel de transport Bombardier », *Vie Richelieu*, janvier – avril 1982, 13.

¹⁴² Grégoire Pagé, « Message », dans : Olivier Flambard, *Club Richelieu Caen – Malherbe. XXX^e anniversaire 1971-2001*, manuscrit, 2002, 10; Ed Schreyer, « [Discours prononcé] au Château Laurier », *Vie Richelieu*, 30, 1, janvier – février 1980, 14, dans : APRI, V « Clubs » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 », D « 07181 Caen ».

¹⁴³ Michel Le Net et Jean Werquin, *Le volontariat. Aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 1985, 58-9, 77.

¹⁴⁴ « À bas le snobisme », *Vie Richelieu*, 23, 3, mai – juin 1973, 12; Jules Perron, « Aujourd'hui, on a l'audace d'être doux », *Vie Richelieu*, janvier – février 1978, 14; « Le Club Richelieu Rivière-du-Loup et le Camp Vive la Joie » et « Nouvelles du Richelieu Sudbury », *Vie Richelieu*, 28, 3, mai – juin 1978, 3 et 15; Paradis, « Éditorial : Un Richelieu ouvert aux autres », *Vie Richelieu*, 29, 2, mars – avril 1979, 4, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; Jutras, *Entrevue*, 20 mai 2011.

¹⁴⁵ *Résolution de motivation*, 1979, 64, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1978 – 1979 ».

¹⁴⁶ *Bulletin*, 18, 24, 11 septembre 1978, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 ».

¹⁴⁷ *Bulletin*, 14 décembre 1970, dans : Archives privées du Club Richelieu de Québec, L'Ancienne-Lorette (Québec) (APCRQ); *Rapport du délégué général*, 6 septembre – 12 décembre 1974, 53; *Rapport des gouverneurs*, 26 avril 1974, 4; *Deuxième rapport des Gouverneurs*, 12 juillet 1974, 3; Pierre Quoibion et Lionel Lavallée, « Congrès-vacances : Liège 1980 », *Vie Richelieu*, 29, 1, janvier – février 1979, 10-1; *Bulletin*, 22 février 1979, 2; « Pourquoi j'ai congédié ma secrétaire », *Vie Richelieu*, 29, 5, octobre – décembre 1979, 14, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4, C117-1, V 3, D 14 et C117-2, V 7, D 10.

¹⁴⁸ *Souper hebdomadaire*, 22 janvier 1980, 2, dans : APCRE, V « Bulletins »; Jean-Paul Rieux, « Les jeunes sont avec nous », *Vie Richelieu*, 23, 6, novembre – décembre 1973, 2, 4; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 14 – 15 octobre 1981, 49, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1976 – 1983 » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; Jules Perron, « Éditorial : les activités humanitaires ! Quossa [sic] donne ? », *Vie Richelieu*, 24, 4, juillet – août 1974, 1-2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14; Laurier Thibault, « Semaine Richelieu 1979 : l'important c'est l'enfant », *Vie Richelieu*, janvier – février 1979, 1; « La réussite du couple et l'éducation des enfants », *Vie Richelieu*, octobre – décembre 1980, 13.

¹⁴⁹ Alexandre-J. Savoie, « Éditorial. Le Richelieu International au service de la Francophonie », *Vie Richelieu*, 23, 4, juillet – août 1973, 1, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».

¹⁵⁰ Jean-Paul Rieux, *Carrefours-Richelieu-Jeunesse*, 17 mai 1973, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.

¹⁵¹ Nancy Boyd, *L'héritage français aux États-Unis*, 1977, 1-2; Chris Ward, *L'héritage français*, 1977, 1, dans : APCRM, V « Concours », D « 1977 » et « 1979 »; *Vie Richelieu*, 31, 1, janvier – février 1981, 11; « Club Richelieu de Rochester, New Hampshire », *Vie Richelieu*, 31, 4, octobre – novembre 1981, 15; « Concours d'art oratoire », *Vie Richelieu*, 31, 5, octobre – décembre 1981, 13, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».

¹⁵² « Ça bouge à Salem », *Vie Richelieu*, 29, 4, juillet – septembre 1979, 9, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; Marcel Héroux, « Chers amis du district no 11 », *Vie Richelieu*, janvier – février 1979, 6; Stéphane Delannoy, « Grande soirée du Club Richelieu de Pointe-à-Pitre », *Vie Richelieu*, juillet – septembre 1981, 9.

-
- ¹⁵³ Raymond D. Gauthier, « Consultation des épouses au district 1 », *Vie Richelieu*, 29, 3, mai – juin 1979, 6, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Rapport de travail des ateliers*, 1973, 5, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14; « Nouvelles sportives », *Vie Richelieu*, juillet – septembre 1981, 18; « Tradition bien établie au R/Welland », *Vie Richelieu*, janvier – avril 1982, 3; Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 88.
- ¹⁵⁴ Les Dames Richelieu fêtent leurs 25 ans », *Vie Richelieu*, juin – août 1977, 12; Réjane Clavet, « Les Dames Richelieu », *Vie Richelieu*, mars – avril 1979, 22.
- ¹⁵⁵ Albanie Morin, *Texte d'un discours prononcé*, 3 avril 1974, 1, dans : APCRE, V « Bulletins »; Albanie Morin, *La femme d'aujourd'hui et de demain*, 30 mars 1974, 1, dans : APRI, V « Communiqués de presse 1968 – 1976 ».
- ¹⁵⁶ Claire Bonenfant, *364 jours par année*, 7 mai 1981, 5-10, dans : BANQ, A1157, V A17, D B651.
- ¹⁵⁷ *Programme des dames*, [été 1973], 1; *Bulletin*, 23 novembre 1977, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et C117-2, V 7, D 12; « Historique du vote féminin au Canada », *Le Madawaska*, 11 juin 1975.
- ¹⁵⁸ *Procès-verbal d'une réunion du comité de régie*, 8 juin 1973, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.
- ¹⁵⁹ *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 31 mars 1973, 2; *Février 1974*, février 1974, 101-2.
- ¹⁶⁰ *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 6 septembre 1974, 41.
- ¹⁶¹ *Procès-verbal d'une réunion du comité de refonte*, 22 novembre 1975, 26.
- ¹⁶² André Tremblay, « Orientation 2,000 », *Vie Richelieu*, 25, 3, mai – juin 1975, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14.
- ¹⁶³ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Comité de refonte & orientation*, 30 octobre 1975, 18, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 ».
- ¹⁶⁴ *Réunion annuelle de l'Assemblée générale*, 20 – 22 mars 1975, 2; G.-Mathias Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 10 mai 2011; Réjane Clavet, *Entrevue*, Edmundston (Nouveau-Brunswick), 4 juin 2011; Jutras, *Entrevue*, 20 mai 2011.
- ¹⁶⁵ *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 10 – 11 décembre 1976, 3-7, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1977 ».
- ¹⁶⁶ *Procès-verbal de la troisième réunion du Comité exécutif*, 6 février 1976, 33; *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 22 juillet 1976, 94; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 12 octobre 1977, 84; *Telegraph Journal*, 3 juin 1978, dans : *Rapport du directeur général*, 21 juillet 1978, 48; *Conférence des dirigeants de clubs de service*, 14 – 17 novembre 1979, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 », « 1977 – 1978 » et « 1978 – 1979 »; « À quand les « Rotariennes » ? », *Le Journal de Montréal*, 8 juin 1977, 28.
- ¹⁶⁷ Rita Cadieux, dans : *Bulletin*, 26 janvier 1978, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 14.
- ¹⁶⁸ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 14 – 15 janvier 1977, 25, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 ».
- ¹⁶⁹ *Assemblée générale. Rapport de secrétariat*, 9 octobre 1975, 2, dans : APCRL, V « Procès-verbaux 1974 – 1976 »; *Compte-rendu des activités du délégué général*, 3 mai – 6 juin 1975, 18, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 ».
- ¹⁷⁰ *Bulletin*, 1^{er} novembre 1978, 1; *Bulletin*, 9 mars 1978, 3, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 14.
- ¹⁷¹ *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 14 – 15 janvier 1977, 12.
- ¹⁷² Simon-Pierre Nothomb, « Discours prononcé à l'occasion de la réunion à Toronto du congrès Richelieu International », *Vie Richelieu*, octobre – novembre 1979, 12.
- ¹⁷³ Simon-Pierre Nothomb, dans : « Clubs – une brèche dans le sexisme », *Elle*, 1756, 3 septembre 1979.
- ¹⁷⁴ *Ibid.*
- ¹⁷⁵ Nothomb, *Genèse du Cercle Richelieu Senghor. Entrevue par courriel*, 5 novembre 2011, 1; *Procès-verbal de la première réunion*, 10 – 11 décembre 1976, 7.
- ¹⁷⁶ Michel Godbout « Place aux femmes dans les clubs Richelieu », *Vie Richelieu*, 30, 2, mai – juillet 1980, 1, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ¹⁷⁷ « Membre Richelieu « au féminin » », *Vie Richelieu*, janvier – avril 1982, 15.
- ¹⁷⁸ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 5 – 6 décembre 1980, 15; *Rapport du voyage en Louisiane et Californie*, 24 février – 1^{er} mars [1981], 16; *Rapport d'activités du délégué général*, [été 1980], 35, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1980 – 1981 » et « 1976 – 1983 ».
- ¹⁷⁹ Pagé, *Entrevue*, 22 juin 2011.

Chapitre 5 – L'évolution de l'altruisme chrétien, 1960-1982

Dans les deux derniers chapitres, nous démontrions à quel point les « années 68 » ont transformé chez les Canadiens français, ainsi qu'au Richelieu, la conception de la communauté d'appartenance et des rapports sociaux. Pendant les années 1950, le Richelieu avait proposé une solution traditionnelle aux maux de ses compatriotes. Au nationalisme organique et au paternalisme traditionnel, on avait infusé une dose de charité chrétienne, exprimée selon les besoins recensés par ces hommes eux-mêmes dans leur entourage. Cet humanisme, plus spirituel que scientifique, avait bien servi à une époque où la pauvreté et les carences des services sociaux publics demeuraient sévères. Pourtant, ce terrain d'intervention se rétrécissait puisque, au Québec par exemple, l'État avait déjà commencé à financer la majorité des services sociaux privés et allait bientôt en chercher la gestion¹. De plus, le recul des vocations religieuses et de la fréquentation des messes a eu lieu au même moment que la hausse des revenus et de la consommation a doté l'État de ressources additionnelles. La charité privée a ainsi largement cédé sa place aux pensions de retraite, au revenu garanti, à l'assurance maladie, à l'assurance emploi et à la scolarité obligatoire². De toute manière, selon David Guest et Rodney Haddow, ces moyens s'avéraient plus efficaces à redistribuer la richesse. Shirley Tillotson avance même que les organismes caritatifs ont souvent épaulé la mise sur pied de l'État providence³.

Dans ce chapitre, nous nuancions l'argument de Tillotson sur la rationalisation des Community Chests et celui d'Amélie Bourbeau sur la centralisation des levées de fonds pour souligner que les plus petits organismes charitables, dont le Richelieu, n'ont pas encouragé ni découragé le développement de l'État providence⁴. Ne possédant pas l'influence suffisante pour changer l'évolution des prestations publiques, les membres ont plutôt fait

preuve de résilience, en dépit de la marginalisation de la charité, en privatisant la croyance religieuse, de dire Michael Gauvreau⁵, et en passant d'un altruisme chrétien à un humanisme civique pendant les années 1960 et 1970. Ce chapitre scrute aussi cette évolution jusqu'aux années 1980, à l'inverse de Bourbeau, de Tillotson et de Gauvreau qui s'arrêtent vers 1970, et comprend des nuances venant de l'extérieur de la Belle province.

En Amérique francophone hors Québec, aucune tendance distincte de la réalité de la vallée laurentienne ne se dégage. Il semble bien que la croyance religieuse et l'importance de l'Église se soient maintenues davantage comme le constatent Martin Meunier et Gaétan Gervais⁶, mais l'adaptation de la charité à l'État providence dépendait du cadre législatif dans lequel un club se trouvait. Tandis que le club d'Edmundston s'est donné le mandat d'encourager le financement de ses interventions par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le club d'Ottawa se contentait de recevoir des subventions gouvernementales de l'Ontario pour ses œuvres et le cercle de Manchester, situé en contexte états-unien où le développement de l'État providence est demeuré moins avancé, a maintenu ses œuvres habituelles. Dans l'ensemble toutefois, le Richelieu est passé du financement des œuvres de secours matériel à des œuvres récréatives. Ces dernières semblent ainsi avoir mieux répondu au caractère festif et participatif des efforts de solidarité canadienne-française et francophone pendant la période à l'étude.

Un altruisme chrétien amoindri, 1960 – 1968

Comme pour le nationalisme et les rapports sociaux, la véritable rupture avec les idéaux traditionalistes s'est faite pendant les « années 68 » au sommet de la « vague nationale » et non pas à ses premiers remous en 1960. Le degré de développement des

prestations publiques variant selon la juridiction particulière des cercles d'une région, nous constatons que la charité chrétienne s'est maintenue même si le recul de l'Église et la progression de l'État dans ces domaines l'ont profondément marquée, particulièrement à l'extérieur du Québec. La conception du citoyen croyant et généreux a continué de guider l'esprit et l'activité de plusieurs cercles, mais les appuis au développement de l'État providence sont demeurés timides. L'Église, d'après plusieurs membres des « zones tampon », avait toujours un rôle important à jouer auprès des Canadiens français.

Le recul de l'Église malgré la forte croyance

Michael Gauvreau, Martin Meunier et Jean-Philippe Warren soulignent que la Révolution tranquille s'est faite partiellement à partir de l'Église et non pas seulement contre elle. La laïcisation rapide, rajoutent-ils, a donc été une conséquence et non pas un objectif de l'investissement accru des laïcs dans l'espace public. Au Richelieu, l'adhésion des membres a continué de représenter un « engagement important »⁷ à l'Église et à leurs compatriotes franco-catholiques. Même en 1962, le siège social parlait toujours de vouloir éviter « d'exposer publiquement des théories [...] subversives »⁸ à la religion, mais reconnaissait que les points de vue de certains curés, si les tribunes leur accordaient trop de place, pourraient doter les cercles d'une image négative⁹. « Puisqu'on ne veut plus écouter les curés », a pourtant écrit le CA la même année, « il va falloir prêcher le civisme¹⁰. » En vue d'arrimer l'expression de la foi aux tendances nouvelles, on s'est parfois mis à suggérer des idées farfelues, telle la tenue d'une messe sur la plage lors du congrès de Miami en novembre 1964.

Les chrétiens n'étaient pas pour autant prêts à tourner le dos à l'Église qui avait « adouci graduellement les mœurs brutales des hommes » et résisté à l'autoritarisme en incitant ses fidèles à réaliser des gestes « de foi et de charité »¹¹. Le cercle de Montréal était persuadé de la préséance de la foi sur tout autre investissement social.

Évidemment, la Providence est à l'origine de toute vie mais Elle a besoin d'intermédiaires, de collaborateurs pour la transmettre. [...] à savoir, sa famille, sa nation, sa patrie, son Église. [...] La notion de la dette envers les sociétés naturelles a tendance à s'affaiblir. Et puisque cette notion constitue la source même des plus grands dévouements, des plus grandes [*sic*] amours, des plus nobles aspirations, il importe à l'élite de toute société qui a le sens de son destin de la préciser, de la raviver, de l'approfondir sans cesse¹².

Le christianisme devait demeurer au cœur des motivations des membres, même si certains clercs ont encouragé une certaine distanciation de l'Église. Au congrès de Québec en 1962, le directeur de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Georges-Henri Lévesque, a applaudi l'avènement de l'« adhésion personnelle » au Seigneur où le prêtre ne « jouer[ait] qu'un rôle secondaire »¹³. On aurait pu en déduire que la privatisation du lien religieux brouillait la distinction entre le catholicisme et le protestantisme. Toutefois, on se méfiait toujours de « l'incroyance » et, hors Québec, l'appui du clergé demeurait incontournable aux efforts soutenant la survivance. Comme pendant la période précédente, l'adhésion continue au catholicisme exigeait que le riche partage avec le plus pauvre¹⁴. « Ceux qui ont quelque bien en surplus », a souligné un document de doctrine, « sont tolérés à condition de partager leur surplus entre ceux qui manquent du nécessaire¹⁵. » Ainsi, l'œuvre découlait de cette confiance du laïc envers le Christ. Un autre comité citait Saint Paul en stipulant que « la foi sans les œuvres » équivalait aux « œuvres sans la foi »¹⁶.

Malgré ce semblant de continuité au mouvement, le recul de la religion dans les syndicats et les mouvements de jeunesse au tournant des années 1960 a provoqué un

certain nombre de questionnements, en particulier sur le rôle de l'Église vis-à-vis de l'instruction des enfants. Alfred Lavallée, le président fondateur de l'Association d'éducation du Québec, Jean-Paul Desbiens, le célèbre « Frère Untel » qui avait dénoncé la piètre qualité de l'instruction dans les écoles du Québec, Roland Bériault, fervent défenseur des écoles de langue française en Ontario, ou encore Elphège Roy, un professeur franco-américain d'école secondaire à Manchester, ont tous souligné, lors de leurs passages aux tribunes locales, la nécessité de marginaliser le rôle de l'Église dans l'instruction¹⁷. Ainsi, les cercles hors Québec se demandaient si l'école publique de langue française ne suffirait pas à la survivance désormais. Ces minorités connaissaient toutefois des parcours divergents : les jeunes franco-américains ont intégré les *public schools* tandis que l'Ontario français a maintenu un réseau scolaire distinct. Quant aux cercles québécois, ils ne semblent pas s'être prononcés à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent), le Richelieu craignant toujours de susciter la partisanerie aux cercles¹⁸.

Puisque la communauté francophone tendait à s'élargir et l'importance de la participation civique tendait à augmenter, il a donc semblé logique que la foi puisse aussi relever davantage du choix personnel. Avec le club de Maisonneuve en mars 1961, le sociologue Guy Rocher a partagé que la pluralité représentait la voie de l'avenir. « Nous devons apprendre », a-t-il avancé, « à ne plus nous définir comme un peuple entièrement catholique¹⁹. » Le Richelieu aurait eu, en « son sein même, des Canadiens français non catholiques et anticléricaux » selon Rocher. Toutefois, Roger Larivière a prévenu que la possibilité d'intégrer les Protestants et les agnostiques devait être considérée « avec beaucoup de doigter tout en conservant l'idée de s'affirmer comme groupement catholique militant »²⁰. Preuve de cette tension entre la laïcisation

et le maintien d'une certaine confessionnalité, le club de Boston refusait, d'une part, de manifester une conformité à la doctrine sociale de l'Église, mais a hésité, d'autre part, à intégrer un membre ouvertement non catholique²¹. Pour sa part, le club de Montréal est arrivé à une égalité lors d'un référendum, en novembre 1966, sur l'admission de candidats protestants²². Le mouvement préférait aborder l'œcuménisme, qui flattait l'encyclique Vatican II dans le sens du poil. L'unique critère de sélection est ainsi devenu la « personne honorable et respectable »²³, ne levant pas tout à fait le voile d'ambiguïté sur la question.

Visiblement, un malaise couvait par rapport au rôle de l'Église dans l'assistance sociale, l'instruction ou l'engagement solidaire. Même s'il n'allait pas accueillir toute croyance, le mouvement n'allait plus forcément la rejeter d'emblée parce qu'elle était pas catholique. Cette volonté d'entrouvrir la porte du Richelieu à la laïcité aurait désengagé le conseiller moral Roger Larivière. À partir de l'automne 1965, il s'est absenté de la majorité des rencontres du CA, même si Mathias Pagé rappelait aux laïcs militants que la Société Richelieu était toujours « confessionnelle » et que l'affiliation à l'Église ne pouvait se dissiper de sitôt²⁴. Aux cercles de Montréal et de Bonaventure, donc tant en milieu rural qu'en milieu urbain, on a donné suite à cette idée qu'il ne fallait pas balayer d'un coup la religion de la politique, de la charité ou du mouvement²⁵. Il y avait donc un blocage, malgré la continuité des fortes croyances, sur le rôle de l'Église au Richelieu. C'est peut-être pourquoi ce dernier a fait une trêve sur la question pendant trois ans.

La gestion d'une charité catholique spécialisée

Tandis que le catholicisme entrait dans une période d'incertitude, son rapport à la charité, une forme de solidarité matérielle si on veut, se brouillait également. Pendant les

années 1960, les succursales de la Fédération des œuvres canadiennes-françaises ou celles de Caritas se sont fusionnées à des organismes d'État ou à des fondations pancanadiennes luttant contre le cancer ou les problèmes cardiaques par exemple²⁶. Souvent de nature plus locale et ponctuelle, la charité du cercle de service n'a pas connu la même évolution et s'est plutôt adaptée progressivement au degré et à la nature de l'intervention étatique dans la sphère des services sociaux dans les contextes particuliers²⁷. Malgré les quelques efforts du Conseil du bien-être canadien d'usurper les projets charitables du Richelieu en 1962, le CA et les cercles ont fermement tenu à leurs projets²⁸. Les œuvres particulières des cercles, croyait-on, ne nécessitaient pas une coordination formelle²⁹. Le mouvement a même invité les membres de ces sociétés désaffectées à redoubler d'efforts par l'entremise du Richelieu. D'ailleurs, le degré d'importance du bénévolat dépassait souvent le poids du don financier, comme le révèlent les états bancaires du Richelieu lorsqu'ils sont comparés à ceux des Fédérations pendant leurs dernières années d'existence³⁰.

En général, les levées dépendaient des réseaux interpersonnels et des donateurs qui adhéraient à un certain idéal franco-catholique de l'altruisme. À l'hiver 1962, 40 % du financement des levées provenait des réseaux personnels et des dons et des « amendes » parmi les membres eux-mêmes³¹. Le succès des levées dépendait aussi de la motivation et des réseaux des membres engagés, ce qui explique comment, sur sept équipes formées au club d'Edmundston en 1960, une équipe a pu rapporter plus du quart du total de la récolte³². Plus encore, l'ancien président de la Fédération des œuvres et membre du Richelieu, Léo Lavoie, a lui-même rapporté 11 400 \$ au fonds des œuvres du club de Montréal en 1966, soit 39 % du total des bénéfices de la levée annuelle³³. Au-delà de la sollicitation directe pour des dons et les ventes d'articles qui persistaient toujours comme

moyen de financement, les nouvelles interventions médiatiques tels les radiothons et les concerts ont fait une modeste percée pendant les années 1960. Notons aussi la persistance de levées plus prospères à Montréal et à Québec qu'en milieu rural.

Tableau 5.1 : Sélection de levées, 1960 – 1967³⁴

Club	Levée, somme, année (selon les données disponibles)
Bathurst	Tenue d'un concert de Jean-Pierre Ferland, 1967
Pointe-à-l'Église	Vente de 500 arbres de Noël, 1967
Drummondville	Tenue d'un radiothon, 9 200 \$, 1967
Edmundston	Vente de petits pains, 3 400 \$, 1960; vente de petits pains, de fleurs et de chocolats, 6 200 \$ (18 % par les Dames Richelieu), 1967
Granby	Vente de petits pains, 1967
Manchester	6 300 \$, 1964; 5700 \$, 1966; 6 500 \$, 1967
Montréal	44 400 \$, 1961-1962; 42 500 \$, 1963-1964; 41 000 \$, 1967
Ottawa	6 300 \$, 1966
Québec	Vente de petits pains, 30 200 \$, 1960; 45 000 \$, 1964; 50 000 \$, 1965
Trois-Rivières	Tenue d'un radiothon, 22 700 \$, 1965
Welland	Tirage d'une voiture, 1967

Comme d'habitude, les sommes amassées pouvaient financer un établissement social ou un don matériel. Par exemple, le cercle de Sudbury a pris sous son aile l'hypothèque de 18 000 \$ de l'Orphelinat Saint-Joseph et le cercle de Montréal a financé le foyer Mariebourg à partir de 1954³⁵. Ce dernier accueillait les garçons orphelins de onze ans et les soutenait dans leur transition vers un autre foyer ou la vie adulte. Certains jeunes hébergés ont même fini par réaliser des études universitaires et, à la grande satisfaction des membres, fonder des familles. Ce n'était pas ici des fonds gouvernementaux, ni la Fédération des œuvres, qui avaient financé le fonctionnement de l'initiative, mais bien le club et un prêtre.

Avec le soutien de trois religieuses, le cercle a aussi étendu son travail aux adolescentes aux prises avec « un problème d'adaptation » en fondant, en 1964, le foyer Le Relais

qui hébergeait 20 filles à la fois. En 1965 – 1966, le club a acquitté 57 % de ses dépenses de 46 000 \$, dont le reste est venu du Service du bien-être social de Montréal³⁶.

Au cercle de cette ville, on finançait des établissements et on privilégiait deux ou trois œuvres d'envergure par année³⁷. En ce sens, sa charité ressemblait davantage à celle de l'assistance centralisée. Ailleurs, on avait plus tendance à identifier des besoins matériels chez une famille de la paroisse locale ou à faire des dons en nature. Par exemple, en 1963, le club de Trois-Rivières a recueilli 10 000 articles vestimentaires pour ses orphelins locaux³⁸ et celui de Manchester a amené des enfants, dont la moitié des patronymes étaient canadiens-français, de St. Peter's Orphanage à Hampton Beach³⁹. Devant la progression de l'État providence, on peut ainsi percevoir la transition des œuvres matérielles aux œuvres récréatives parmi certains clubs du Québec et de sa périphérie. Pendant les années 1950, le club de Lévis avait accordé une minorité de ses fonds à une œuvre récréative. Au début des années 1960, le tableau avait sensiblement changé : le club de Donnacona a attribué 50 % de ses fonds à une colonie de vacances et 20 % à des dons matériels tandis que le club d'Alma, lui, a consacré 82 % de ses fonds à sa colonie en 1963⁴⁰. À nouveau, de nouvelles tendances sont apparues à partir de 1960. Certains ont d'ailleurs proposé l'établissement d'une fondation caritative à l'image des transformations parmi les Fédérations et Caritas, mais les délégués et les clubs en particulier ont tenu à l'indépendance de leurs œuvres, qu'elles aient été symboliques ou substantielles⁴¹.

Une charité centriste

Dans le chapitre 2, nous mentionnions que cette charité se situait légèrement à la droite du centre sur l'échiquier politique, tout en se rapprochant un peu plus des idéaux

d'une société naturelle que ceux de la social-démocratie⁴². D'après Robert Bremner, la charité était toujours pratiquée par les gens centristes qui reconnaissaient les défaillances de certaines familles et communautés tout en refusant de basculer vers une autre forme d'organisation politique, ce qui aurait dissipé une part de l'initiative et de la créativité des sociétés libérales. La charité agissait donc comme un rempart au communisme « de la haine et de l'envie »⁴³ selon le jésuite de l'Université de Sudbury, Alexandre Boudreau, devant le club de Québec. Même à cette époque, on a parfois fait allusion à la course aux armements nucléaires⁴⁴ qui exigeait « la protection du continent nord-américain contre les desseins »⁴⁵ de l'Union soviétique, selon le propriétaire de presse franco-américain, Philippe Lajoie, mais c'était surtout la liberté d'expression dont bénéficiaient les peuples démocratiques qu'on souhaitait préserver⁴⁶. Quelques relents contre l'État providence, parfois considéré comme une forme larvée de communisme, perduraient malgré tout⁴⁷, surtout dans les milieux ruraux où les traditions ont persisté plus longtemps. Plusieurs membres voulaient ainsi que le citoyen continue à donner de son temps en plus de payer des impôts, la redistribution technocratique ne répondant pas suffisamment aux devoirs des chrétiens selon eux⁴⁸.

Malgré ces quelques expressions de résistance, la majorité des membres ont fini par estimer que la charité pouvait être complémentaire à la redistribution par l'État. Au Québec d'ailleurs, les Canadiens français commençaient à associer l'État (québécois) à sa capacité d'agir en tant qu'instrument de leur volonté collective. Horace Viau, mais aussi Jean Drapeau et Jean Lesage ont tous fait la promotion de la complémentarité entre la charité privée et l'assistance publique pendant les années 1960⁴⁹. Lesage a offert l'expression la plus succincte de cette posture lors d'un congrès en 1962.

[Les membres du Richelieu] perpétuent l'esprit d'entraide qui a marqué, au Québec, toute l'évolution de notre régime social. Cet esprit d'entraide, la société moderne a tendance à la perdre. À mesure que s'accroît la part gouvernementale à ces services, il devient nécessaire d'adopter des normes administratives efficaces. Inévitablement, le contact humain risque alors de laisser la place à des relations de lointains fonctionnaires entre la personne aidée et l'organisme qui lui accorde le secours dont elle a besoin [...]

Par la présence des organismes d'assistance bénévole, comme nos clubs Richelieu, cet effort de personnalisation est plus facile. La société aide à l'individu à la fois grâce aux services que peuvent lui rendre des groupes de citoyens et des institutions publiques. La collaboration et la complémentarité de l'initiative publique et de l'initiative privée ne peuvent qu'avoir des effets heureux⁵⁰.

Quelques années plus tard, le Franco-Américain Roland Desjardins a avancé qu'il était devenu futile de résister au développement de l'État providence, même s'il récupérait certaines œuvres offertes par le mouvement.

Les gouvernements, en se socialisant progressivement, limitent de plus en plus le champ de la charité privée. Viendra-t-il donc un moment où il n'y aura plus de petits « pauvres » parmi nous ? Assurément pas, surtout si on se souvient qu'il n'y a pas que la pauvreté de l'argent ou des biens matériels. Il y aura toujours des misères qui échapperont aux secours de l'administration publique la plus honnête et la plus compétente. Il s'agira de les dépister et les Clubs Richelieu continueront à le faire en sachant s'adapter aux besoins particuliers de l'heure. [...]

Les conditions sociales, surtout celles des classes non privilégiées, ont changé plus vite depuis vingt ans qu'à aucune autre période de l'histoire humaine. Quel père de famille, s'il est d'intelligence moyenne, sobre et courageux, ne peut pas aujourd'hui pourvoir à tous les besoins des siens ? Je ne parle pas ici de régions sous-développées de nos deux pays où nos clubs ont vraiment peu de chance de s'implanter. Je pense aux régions urbaines de niveau moyen et en temps normal. De plus, quand le pourvoyeur ou les pourvoyeurs de l'unité familiale se trouvent en présence de circonstances exceptionnelles dues à la maladie ou quelque autre infortune, n'y a-t-il pas presque partout un service correspondant de prévu par l'État ? Cela est vrai aussi pour les enfants dont les parents font entièrement défaut soit par incapacité ou par négligence coupable. [...]

L'État, en plus, s'impose le devoir permanent de les secourir et de pourvoir à tous leurs besoins. Comme [membre du] Richelieu et donc comme citoyen particulièrement attentif au sort de l'enfance malheureuse, nous devrions chercher les moyens d'exercer ou de réclamer une surveillance d'elle. Il est si facile à ces services de déchoir et de manquer la fin pour laquelle ils existent. [...]

Payer ici un dentier ou une paire de verres, là, des chaussures orthopédiques ou une jambe artificielle, sont certes des actions louables et méritoires, mais c'est là une assistance éparpillée qui, en certains cas, peut faire double emploi avec les services publics et n'a certes pas le caractère d'urgence qu'elle pouvait avoir il y a quinze ou vingt ans. [...]

Il ne s'agit pas de laisser tomber l'intérêt que nous avons toujours porté à l'enfance malheureuse. [...] Il s'agit au contraire d'en assurer la pleine mesure en faisant les ajustements nécessaires aux conditions toujours changeantes du monde où nous vivons. Il s'agit aussi de concentrer nos efforts et nos moyens pour les appliquer vraiment à la vocation qui nous est propre, celle qui nous distingue des autres clubs sociaux: la vocation de pousser l'infiltration de la culture française et de la pensée catholique⁵¹.

La charité franco-catholique avait donc un avenir important, malgré le rôle grandissant des programmes sociaux de l'État. Pour renchérir ce point de vue, Gontran Rouleau rappelait l'exemple de Québec, qui avait étatisé l'instruction publique en 1964, mais qui n'avait rien prévu pour l'instruction des enfants souffrant de retards intellectuels, entre autres, à Baie-Comeau. Son club a donc abandonné certaines œuvres plus ponctuelles en établissant, conjointement avec une religieuse locale, une classe particulière pour ces enfants. « Tant et aussi longtemps que des mesures en planification, en législation », a-t-il écrit, « ne viendront pas au secours des commissions scolaires [...], le club Richelieu Baie Comeau – Hauterive aura sa place à subventionner cette œuvre magnifique⁵². » En identifiant des nouveaux besoins, il serait possible de redorer la charité franco-catholique.

Ces perspectives ont peut-être amené le mouvement à voguer plus près du centre de l'échiquier politique. Lors campagnes électorales, même si plusieurs membres adhéraient probablement à l'Union nationale ou au parti Libéral, on a toutefois refusé de prendre parti pour l'un ou l'autre des candidats créditistes, libéraux, néo-démocrates ou progressistes-conservateurs⁵³. Il existait un « danger de s'identifier comme club, avec un parti politique ou de froisser des membres par des remarques [partisanes] », soulignait le CA; l'appui

devait demeurer personnel⁵⁴. L'administrateur Gérard Bernier croyait plutôt au centrisme comme philosophie de base à tout mouvement qui souhaitait sa pérennité. « Il fait bon de découvrir chez les nôtres un esprit bien équilibré », a-t-il poursuivi en 1964, « se situant en plein centre, à l'encontre d'un piétinement stagnant à droite ou d'une course effrénée et dangereuse à gauche. Cette position basée sur le bon sens et la logique est celle des [membres du] Richelieu⁵⁵. » Pourtant, en Ontario français, cette modération s'exprimait souvent par une faveur pour le parti Libéral, et ce, particulièrement en milieu urbain. Pour comprendre ce rapport, il suffit de rappeler la classe sociale des membres, certes, mais aussi le soutien des Libéraux pendant les crises scolaires du tournant du XX^e siècle et leur tendance à présenter plus fréquemment des candidats canadiens-français aux élections. Les discussions des cercles ayant plus porté sur les enjeux scolaires et religieux, ils étaient moins enclins à aborder les enjeux auxquels ils ne pouvaient pas contribuer et, ayant peu d'influence sur la direction que prenait Queen's Park par rapport aux programmes sociaux, on semble avoir préféré s'abstenir de telles discussions⁵⁶.

Cette volonté de paraître politiquement neutre relevait d'une certaine crainte par rapport aux déchirements sur la question nationale, mais aussi d'une volonté d'ouverture par rapport aux nouvelles manières de concevoir les rapports sociaux et la redistribution matérielle, qu'elle ait été charitable ou publique. L'intervention étatique, qui répondait aux aspirations des Canadiens anglais avant tout, ne provoquait plus l'angoisse chez les Canadiens français qu'elle avait suscité pendant les années 1950. Désormais, le combat du Richelieu s'inscrivait plutôt dans une volonté de maintenir et de renouveler la charité, une forme de solidarité franco-catholique répondant aux mutations de la Révolution tranquille. Même si la charité était rarement préventive et ne remédiait pas aux déséquilibres

systemiques, les inégalités, pensait le mouvement, persisteraient tant et aussi longtemps que certains gens négligeraient leurs devoirs sociaux et moraux envers leurs prochains.

La remise en cause du chrétien engagé, 1968 – 1973

Pendant les « années 68 », tel que nous l'avons vu, les conceptions par rapport à la communauté d'appartenance et à l'idéal des rapports sociaux ont été perturbées au point de remettre en cause et même d'éclipser l'essence de la nation canadienne-française et du paternalisme en son sein. Il n'est pas moins vrai que la conception traditionnelle du chrétien engagé a été ébranlée au point de reléguer aux oubliettes la confessionnalité des organismes canadiens-français, dont le Richelieu, et de remettre en cause le bénévolat, les levées de fonds et la forme de charité pratiquée par le mouvement. Sean Mills a raison de souligner que les ruptures radicales n'ont pas atteint que les jeunes⁵⁷. Pendant les cinq années en question, le Richelieu a rompu son rapport formel à l'Église et a vécu l'effritement de ses levées de fonds et de son action charitable. Il faut préciser que le recul du bénévolat, constaté par Lucia Ferretti, Michel Le Net et Jean Werquin, relevait non seulement de la récupération de certaines œuvres par l'État, mais aussi de la disponibilité de subventions du gouvernement fédéral et des provinces qui réduisaient la nécessité d'organiser des levées aussi exigeantes au plan des efforts des membres⁵⁸.

Les croyants et la marginalisation de l'Église

En avançant que l'Église a été marginalisée au sein du mouvement, ce qui constitue une autre rupture profonde avec la solidarité canadienne-française traditionnelle, il ne faudrait pas pour autant penser que la croyance religieuse ait disparu complètement.

Par exemple, en septembre 1968, quelques centaines de délégués du congrès de Cannes ont décidé de prolonger leur séjour pour assister à une audience privée au Vatican avec le Pape Paul VI⁵⁹. Ce dernier, d'après *Osservatore Romano*, a signalé son admiration pour leur contribution « au développement solidaire et intégral des peuples »⁶⁰. La moitié des délégués nord-américains à ce congrès, rappelons-le, venait de la périphérie du Québec. Comme Robert Choquette et Gaétan Gervais le soulignent, l'Église a continué à jouer un rôle plus important en milieu minoritaire qu'au Québec, puisque les écoles, les paroisses et les diocèses – ceux où les Canadiens français étaient majoritaires – constituaient toujours des rares lieux de pouvoir ou d'influence, d'où la réticence de certains cercles, tel que celui d'Edmundston, à tourner le dos à l'Église abruptement⁶¹.

C'est peut-être ce point de discorde entre le Québec et les minorités qui a rendu assez sensible la laïcisation du Richelieu, dont le siège social était en Ontario et la majorité des cercles fonctionnait au Québec. Les syndicats canadiens-français s'étaient laïcisés au début de la décennie, mais la religion continuait de jouer un rôle important dans l'instruction. En outre, malgré le caractère public de l'éducation au Nouveau-Brunswick, les écoles sont demeurées confessionnelles au Québec et en Ontario. C'est plutôt la mondialisation des perspectives, et du Richelieu en l'occurrence, qui a déterminé le destin de l'Église dans le secteur des clubs de service. On avait dû accepter l'intégration du « conseiller moral » sans intégrer le mouvement aux structures ecclésiastiques, mais un malaise a persisté quant à l'ouverture du mouvement aux non croyants.

Presque spontanément, en décembre 1969, le CA a proposé la suspension de l'affiliation formelle du Richelieu à l'Église. Visiblement brusqué, Roger Larivière a exprimé son « regret de ne pas avoir été consulté plus tôt »⁶² à ce sujet. Le CA lui a donc demandé de

préparer un mémoire sur la question, même si Rouleau, entre temps, promettait à un club en France que, dans un esprit « d'intérioriser la religion », le Richelieu pourrait bientôt « enlever l'étiquette catholique »⁶³ de son credo. Les clubs en Europe n'ont pas été à la source de ce questionnement, mais leur présence a certainement accéléré la laïcisation du mouvement. Pourtant, en janvier 1970, Larivière a partagé que l'adoption d'une filiation « humaniste » n'aurait pas convenue « à des hommes baptisés », les laissant ainsi « sans credo ni morale »⁶⁴. Si la conformité à la doctrine de l'Église ne leur convenait plus, il y avait peut-être moyen de maintenir un lien à une orientation spirituelle collective. « La formule d'orientation chrétienne », a-t-il estimé, « donne donc un statut d'égalité à tous les membres des clubs ou de la Société qu'ils soient catholiques, musulmans, agnostiques, soi-disant athées, etc.⁶⁵. » C'était bel et bien un prêtre franco-ontarien, un comité de régie a-t-il rappelé aux membres, qui était en train de recommander l'adoption d'un catholicisme à la carte et le passage d'une conformité doctrinaire à une inspiration plus culturelle du christianisme⁶⁶.

La mise au rancart de l'Église simultanément au refus d'une laïcisation complète sont devenus évidents à l'assemblée annuelle de février 1970. Deux mois après la première discussion au CA à ce sujet, l'assemblée, persuadée que les membres ne souhaitaient plus « se soumettre à l'autorité »⁶⁷ religieuse, a adopté un amendement – accepté à l'unanimité – pour désigner le Richelieu comme étant « d'orientation chrétienne ». Plusieurs membres du Québec et de sa périphérie ont vu en cette désignation « un enjoliveur » qui, espéraient-ils, solidifierait l'assise francophone et humaniste du Richelieu. Peut-être même un peu paradoxalement, on s'est aussi réjoui de la possibilité d'admettre formellement les prêtres à titre de membres à part égale. En voulant être « de son temps », le Richelieu pensait avoir réussi à se redéfinir « sans renier son passé »⁶⁸. La croyance religieuse n'était plus

du ressort de l'organisme qui continuait de s'en inspirer, mais bien celle du membre dans la sphère privée⁶⁹. En revanche, comme en témoignent les lettres de certains membres au siège social, il ne serait pas possible d'abandonner la religion pour autant⁷⁰. Les promoteurs de l'œcuménisme au Canada français se sont réjouis de ce changement, telle la revue protestante et œcuménique *Credo*, qui estimait que ce geste en faveur du « progrès », selon elle, reconnaissait qu'il n'était plus « nécessaire de vivre en serre chaude »⁷¹.

Malgré cette privatisation rapide du catholicisme au Richelieu, ce geste n'a pas fait l'unanimité, particulièrement parmi les cercles en milieu minoritaire. Certains membres sont allés jusqu'à déployer des arguments techniques pour tenter d'invalidier le vote à l'assemblée de 1970⁷², mais c'est surtout le cercle d'Edmundston qui jugeait que l'adhésion à la doctrine sociale n'empêchait pas l'admission de non catholiques. Plusieurs pays dans la mire des expansionnistes, argumentait-il, comptaient des proportions importantes de catholiques, dont entre 41 et 93 % des habitants du Burundi, du Congo, du Gabon et des Îles de la Réunion où le mouvement aurait pu « fonder des nouveaux clubs [...] d'abord »⁷³. À cet effet, au moment de l'affiliation du cercle Mobutu quelques mois plus tard, le discours de Pierre-Honoré Masunga comprendrait nombre de références bibliques⁷⁴.

Grâce à cette laïcisation, les cercles en Ontario français ont admis des clercs, rejoignant ainsi ceux de la Nouvelle-Angleterre qui en comprenaient depuis leurs débuts. À Pointe-de-l'Église, un prêtre a été invité pour bénir la piscine, financée par le cercle local, au moment de son ouverture en 1971⁷⁵. À Manchester, Louis-Israël Martel a ragé contre les promoteurs de la laïcisation en disant qu'ils mèneraient la « civilisation » occidentale à sa « ruine »⁷⁶. Pour lui, il valait mieux tendre la main à l'autre en assumant sa chrétienté que

de se revêtir d'une neutralité hypocrite⁷⁷. Il se peut donc fort bien que l'Église ait maintenu une importance publique plus importante dans les communautés de diaspora qu'au Québec.

De retour au siège social, en revanche, le fait que le CA se composait désormais d'une majorité de membres québécois et qu'il était présidé par un Québécois en 1970, peut-être plus portés à la laïcisation, a atteint Roger Larivière. Malgré le fait qu'il ait gardé son poste, il s'est sans doute senti repoussé. En octobre 1970, le CA lui a annoncé qu'il ne le convoquerait plus à moins qu'une question morale n'apparaisse à l'ordre du jour. En fait, il ne l'a plus invité par la suite. Quant à la prière qui précédait toutes les rencontres, elle a seulement été dite par intermittence à partir de 1973. Pour Gontran Rouleau, « l'équation » entre la langue et la foi était devenue un « mythe ». Le catholicisme avait toujours eu des adeptes de différentes nationalités et la nouvelle Francophonie tout comme le Canada français devaient aussi intégrer les agnostiques, voire même les athées. « Aujourd'hui tout doit être rationalisé », a-t-il partagé avec un auditoire franco-américain qui lui était en deçà de réceptif. « Sera catholique celui qui comprendra pourquoi. Seront de langue française ceux qui se motiveront par choix, un choix déterminé, lucide, froid, volontaire et non par une espérance⁷⁸. » Il était probablement naïf de penser qu'autant de gens qu'auparavant feraient ce « choix » à l'extérieur des régions où le français et le catholicisme étaient des réalités quotidiennes. Toutefois, on avait décidé que le catholicisme ne serait plus un vecteur de solidarité canadienne-française, mais une source d'inspiration personnelle qui n'excluait plus l'humanisme non religieux de ses rangs. Cette vision n'a pas fait l'unanimité, car certains rejetaient l'association du catholicisme à l'antimodernisme ou à l'impertinence, d'où la préservation d'une certaine religiosité, en particulier dans les cercles de la diaspora.

La charité à l'épreuve de l'État providence à son sommet

Si l'adhésion au catholicisme a ainsi été reléguée à la sphère privée, on aurait pu se demander si la charité chrétienne allait survivre. Plus encore, devant l'usurpation des œuvres par l'État providence, allait-on accepter que la solidarité passe désormais par la taxation exclusivement ? Le Richelieu a infirmé cette perspective en stipulant qu'il y aurait toujours des besoins qui nécessiteraient des réponses locales. Cependant, il est fort possible que la hausse progressive de l'imposition sur le revenu pendant les « années 68 » ait démobilisé les membres vis-à-vis de la tenue de levées de fonds. Michel Le Net et Jean Werquin ont d'ailleurs noté cette baisse dans le bénévolat⁷⁹. À titre d'exemple, en 1972, le club de Montréal n'a récolté que le tiers de la somme annuelle qu'il avait récoltée la décennie précédente⁸⁰. Il a également substitué sa souscription exigeante pour une vente de billets de loterie. Le club de Trois-Rivières, lui, a peiné à se trouver une nouvelle œuvre et celui de Roberval, en rendant son projet principal à l'État, a cessé ses levées. En 1972, le club de Québec a vendu sa colonie de vacances⁸¹. En périphérie aussi, les levées ne comptaient plus que quelques donateurs ou manquaient de vigueur pour récolter des sommes importantes⁸². D'ailleurs, plusieurs clubs, tels ceux de Québec, d'Ottawa et de Montréal, commençaient à se fier aux intérêts – s'élevant à un taux annuel moyen de 9 % en 1970 – accumulés à partir du capital dans leurs comptes bancaires ou dans des obligations des gouvernements provinciaux ou fédéral⁸³. On pourrait même constater l'incursion des modèles financiers néolibéraux au Richelieu à l'époque avec la formation d'une fondation caritative au cercle de Montréal en 1967 et la recommandation du président Gaston Beaulieu en 1970 d'encourager cette « formule de l'avenir »⁸⁴ dans la chaîne entière. Seuls quelques clubs éloignés ont laissé entrevoir les formes de levées

à venir, dont un festival Western qui a attiré 5000 participants à La Sarre en 1970 et un tirage massif tenu à l'aréna de Sudbury en 1971⁸⁵.

Cette crise des levées a sans doute persuadé le siège social d'embaucher un professionnel en matière de publicité en janvier 1973⁸⁶. Si le bénévolat et la souscription traditionnelles ne suffisaient plus, on pouvait multiplier les gestes d'éclats qui captiveraient le public et l'inciteraient, lui, à faire des dons de grande envergure⁸⁷. D'ailleurs, un sondage en 1971 a révélé « nettement une tendance en faveur d'une œuvre d'envergure plutôt que du dépannage »⁸⁸ parmi les membres. L'agent a ainsi inauguré les « semaines Richelieu », dont la première expérience en avril 1972 a relancé plusieurs fonds d'œuvres.

Pour ce premier, il était impératif d'abandonner la « présence discrète »⁸⁹ des levées de fonds et de les faire profiter des techniques modernes de marketing.

Par conséquent, on a continué à pratiquer « une médecine préventive essentielle à toute société civilisée »⁹⁰ en finançant surtout des œuvres récréatives. Si les cercles du Québec se faisaient discrets dans l'ensemble, les clubs hors Québec n'ont pas connu un sort semblable. Qu'on ait été à Manchester, à Biddeford (Massachusetts), à Ottawa ou à Sudbury, les cercles appuyaient surtout des projets récréatifs ou culturels⁹¹. Il semble donc que le mouvement ne soit pas tout à fait parvenu à s'adapter au développement de l'État providence, mais qu'il ait commencé à moderniser ses levées de fonds et ait entrepris une transition vers le financement d'œuvres récréatives et l'idéal d'une collaboration avec l'État.

Une nouvelle approche centrée à la charité

Cette nouvelle approche vis-à-vis de la charité relevait d'une impression qu'il était futile de résister à la progression de l'État providence et qu'il fallait saisir l'occasion pour en

faire profiter les œuvres caritatives du mouvement. On n'a pas critiqué le communisme pendant les « années 68 », peut-être par crainte de paraître démodé, mais on promouvait certainement la démocratie comme le meilleur moyen de soumettre l'autorité à la volonté d'un peuple et la politique partisane, elle, comme le seul moyen d'assurer l'expression d'une pluralité de points de vue⁹². Certains membres avaient beau trouver les nouveaux projets « un peu ronflants »⁹³, la majorité se ralliait à l'idée qu'il fallait faire preuve d'« imagination » pour « trouver des œuvres originales, là où l'État ne v[ennai]t pas en aide à l'enfance et à la jeunesse »⁹⁴ selon Gaston Beaulieu. Cette quête était essentielle à la survie du mouvement, tout comme l'altruisme était fondamentalement lié à l'État providence et à la « société juste »⁹⁵, Lucien Lamoureux faisant ici un emprunt à la rhétorique de son chef Pierre Trudeau. « S'il n'y avait pas quelqu'un dans la société qui faisait ressortir les problèmes », rappelle aujourd'hui Normand Clavet, « comment l'État pourrait-il le savoir⁹⁶? » L'État ne répondrait à un besoin qu'après que la société civile le lui ait signalé. En ce qui concerne l'intervention accrue de l'État en matière sociale et économique, les cercles semblent avoir cessé d'exprimer des craintes. Composé de jeunes, le cercle Laurier d'Ottawa a été encore plus explicite quant à son rôle devant l'État providence.

[Le cercle] Laurier ne considère pas en compétition avec les agences gouvernementales qui s'occupent des moins fortunés. Il croit que son rôle est tout simplement de provoquer lesdites agences à faire plus pour le public. C'est ainsi qu'il subventionne des projets pilotes, surtout dans le domaine de l'éducation, dans l'espoir qu'éventuellement, ils seront acceptés et financés par les agences ou commissions scolaires selon le cas. [Le cercle] Laurier pourra ensuite se retirer pour subventionner d'autres projets de valeur⁹⁷.

De tels exemples seraient plus nombreux plus tard dans les années 1970.

Cette allusion à la subvention gouvernementale nous amène à un autre terrain d'intérêt dans la discussion sur l'altruisme franco-catholique. Certains membres avaient

probablement des objections philosophiques, à caractère économique ou national, relatives à l'investissement croissant de l'État dans le domaine des programmes sociaux. Toutefois, la possibilité de décrocher une subvention pour amplifier l'impact de son œuvre pouvait amoindrir la résistance à cette transition ou, du moins, détacher une objection philosophique à la croissance de l'interventionnisme étatique de son bienfait pour un projet particulier. Parfois, un ministère, une agence ou une municipalité approchait un cercle pour l'inciter à collaborer à la réalisation d'un projet local. Autrefois, le cercle cognait aux portes publiques pour recevoir une contribution en vue de payer le salaire d'un étudiant, concéder un terrain ou défrayer une part du coût d'un achat d'envergure⁹⁸. Leslie Pal souligne que la prolifération de ces subventions, dès 1968, ont visé à favoriser la participation des citoyens à la politique. Le tableau ci-dessous fait état d'une variété de contributions gouvernementales dont ont profité quelques initiatives de certains cercles.

Tableau 5.2 : Sélection de partenariats privés-publics, 1968 – 1972⁹⁹

Club	Projet	Contribution	Subvention, source
Edmundston	Piscine intérieure	35 000 \$	19 000 \$, Ottawa
Grand'Mère	Terrain de Jeux Colonie de vacances	1 700 \$ -	Municipalité 24 400 \$, Jean Chrétien
Hull	Clinique de réadaptation		municipalité, Québec et Ottawa
Malartic	Hockey mineur	1 500 \$	Commission des loisirs
Mont-Joli	Foyer de personnes âgées		30 000 \$, Ottawa
Ste-Thérèse	Colonie de vacance		Concession de terrain, Québec
Timmins	Centre communautaire	5 000 \$	300 000 \$, municipalité
Vanier	Hôpital pédiatrique Centre de dépannage	3 600 \$ 33 000 \$	Toronto 50 000 \$, Toronto et Ottawa

On ne peut pas dire que l'État a remplacé l'Église pendant les « années 68 »; il s'agirait là d'une exagération, mais le Richelieu s'en est tout de même éloigné de manière significative pour se rapprocher de l'État en réalisant ses œuvres caritatives. Par exemple,

lorsque le club d'Edmundston a inauguré une maternelle pour les enfants d'âge préscolaire en 1969, il a fait appel à une religieuse pour offrir le service et a subventionné son fonctionnement conjointement avec la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs en attendant le jour où il pourrait confier la responsabilité au gouvernement du Nouveau-Brunswick¹⁰⁰. Les « années 68 » ont donc provoqué des mutations profondes, comme nous l'avons vu dans les chapitres 3 et 4, qui n'ont pas laissé indemne une seule facette de l'activité du Richelieu. De même, la croyance s'est privatisée, les levées de fonds ont commencé à se coordonner, les œuvres ont ciblé la récréation et les arts, tandis que l'État, autrefois une source de méfiance, est devenu un partenaire incontournable à la réalisation de cette charité « d'inspiration » franco-catholique.

Une charité de collaboration avec l'État, 1973 – 1982

À partir de 1973, Sean Mills n'est pas le seul à le dire, l'esprit radical s'est essoufflé en Occident et au Québec. Les grandes mutations ont aussi semblé avoir fait leurs temps. Avec le début du désarmement nucléaire et la menace communiste n'étant plus ce qu'elle avait été, les voix plus critiques vis-à-vis de la redistribution matérielle de la richesse, rappelle Rodney Haddow, ont commencé à reprendre du souffle sur la place publique. Les grandes corporations ont ainsi lobbyé les élus pour réduire le niveau de taxation sur les entreprises et les individus, ralentir la croissance des salaires et les remplacer par des suppléments d'appoint et des incitations au travail¹⁰¹. Malgré ces démarches embryonnaires qui feraient basculer les gouvernements occidentaux vers le néolibéralisme pendant les années 1980, l'État providence s'est maintenu à flot pendant les années 1970. La volonté des gouvernements de réaliser des projets communautaires à moindre coût

et celle des citoyens de participer à des projets de l'État sont demeurées assez importantes au Richelieu.

Une charité d'inspiration chrétienne rationalisée

Pendant les « années 68 », le mouvement avait en quelque sorte privatisé la foi, abandonnant ainsi sa conformité à la doctrine de l'Église. Pendant la période de 1973 à 1982, le processus de laïcisation s'est considérablement ralenti. Qui plus est, le Richelieu a maintenu en poste un conseiller moral, absent certes, et invitait toujours les figures de la hiérarchie ecclésiastique pour présider les messes des congrès qu'elles aient été à Ottawa en 1978 ou à Liège en 1980¹⁰². La nomination de Karol Wojtyla à la papauté en 1978 semble avoir redonné du souffle à certains croyants désabusés par la laïcisation rapide du Canada français qui, eux, appuyaient la démarche de Jean Paul II de favoriser l'œcuménisme et d'amener le christianisme sur la place publique en tant que « philosophie »¹⁰³, comme en témoigne une série de conférences aux clubs¹⁰⁴. Là encore, c'était principalement en milieu minoritaire – à Edmundston, à Manchester ou à Welland¹⁰⁵ – qu'on a abordé la religion, tandis que les clubs du Québec ne semblent pas en avoir fait un sujet explicite de discussion¹⁰⁶. La religion continuait aussi de poser des défis à l'expansion outre-mer. Bien que les clubs européens auraient aimé être « dégagés de toute allégeance religieuse, philosophique ou politique »¹⁰⁷ selon une assemblée à Liège en 1978, le mouvement a maintenu les bénédicités, les allusions au catholicisme et l'orientation chrétienne en vue de « respecter les attitudes et croyances » et ne pas faire « l'adaptation à la minorité » composée de « beaucoup d'Européens et de Québécois »¹⁰⁸. Rappelons toutefois que la Belgique, étant une fédération monarchiste fondée en 1830 sur un pacte entre catholiques

flamands et wallons, est demeurée plus religieuse que la France jusqu'à la fin du XX^e siècle¹⁰⁹. Quant aux minorités canadiennes-françaises, elles étaient toujours plus aptes à voir les paroisses et les commissions scolaires séparées comme des lieux de pouvoir¹¹⁰. L'« évolution des mentalités » a tout de même causé une laïcisation significative au mouvement au point qu'on a ignoré l'importance des célébrations religieuses, dont le Ramadan et la Toussaint, des congés strictement observés au Sénégal, au Niger et en Guadeloupe où on tentait de s'implanter¹¹¹. Il s'agissait d'un point dont il fallait tenir compte en préparant le terrain de l'expansion à des temps particuliers de l'année.

En ce sens, l'orientation chrétienne du mouvement maintenait la faveur d'une majorité, même si la charité ciblée est devenue la contribution que privilégiait le mouvement. Le devoir du chrétien de faire une charité ponctuelle selon ses observations n'importait plus autant que celui de tenir une levée de fonds ou un geste qui capterait l'attention du public. Les grandes levées et les contributions moins fréquentes et plus ciblées ont ainsi progressé. Pas à pas, le Richelieu a formé ses membres en vue de tenir des semaines coordonnées de levées de fonds. C'était sur « une bonne publicité avant que l'activité ait lieu et après » que reposait l'espoir de redorer la pertinence des œuvres. « Il faut que, pendant la semaine Richelieu, tout le monde de votre localité en entende parler »¹¹², a remarqué le siège social en préparation pour la semaine coordonnée en 1973.

Certains cercles organisaient toujours des souscriptions et des ventes d'articles, mais plusieurs cercles ont abandonné ces méthodes en vue de privilégier des coups d'éclat médiatiques. Les cercles d'Edmundston, d'Ottawa ou de Sept-Îles sont passés des ventes de petits pains à des marchetons communautaires, à des soirées de divertissement ou à un « cyclotour » régional¹¹³. À nouveau, ils s'éloignaient de la charité discrète pour le salut

personnel du donateur. Au plan du succès monétaire de cette transition, le résultat positif est indéniable. Entre 1973 et 1978, la somme annuelle prélevée est passée, selon une estimation, de 836 000 \$ à 2,46 millions \$¹¹⁴. Désormais, plus d'une dizaine de clubs, et non plus seulement ceux de Québec et de Montréal, recueillaient des dizaines de milliers de dollars par année. L'emploi efficace des médias ont ainsi permis aux cercles de maintenir ou de diminuer les sollicitations personnelles pour des dons et d'amplifier un appel à la population générale pour des contributions.

Tableau 5.3 : Sélection de levées, 1973 – 1981¹¹⁵

Club	Levée, somme, année (selon les données disponibles)
Edmonton	Tenue d'une soirée de casino, 18 000 \$, 1978
Edmundston	Tenue du « Frolic Richelieu », 2 300\$, 1974
Matane	Tenue d'un radiothon, 45 300\$, 1975
Montmagny	Tirage d'une voiture, 11 000 \$, 1981
Montréal	[Activité inconnue], 7 700 \$, 1978
Ottawa	Tenue du « Cyclotour », 7 400 \$, 1975; 17 100 \$, 1981
Saint-Jean	Tirage et spectacle communautaire, 8 000 \$, 1981
Sept-Îles	Vente de pains, 6 500 \$, 1976; tenue d'un marcheton, 14 000 \$, 1977
Sudbury	Tenue d'un souper aux huîtres et tirage d'une fourgonnette, 15 000 \$, 1980

Pourtant, malgré la volonté du siège social d'intensifier la coordination de l'activité caritative du mouvement, les sommes amassées localement semblent toujours avoir été dépensées selon les préoccupations locales des membres. Par conséquent, la tendance de privilégier les œuvres récréatives au détriment des œuvres de soutien matériel s'est intensifiée. Par exemple, en 1975, 84 % des sommes recueillies ont été attribuées à des œuvres récréatives sous forme de soutien aux sports, aux scouts, aux colonies de vacances, aux arts ou aux centres de jeunesse¹¹⁶. Il est apparent que le mouvement s'est taillé une nouvelle niche parallèlement à la chasse gardée de l'État providence. Certains cercles ont maintenu des œuvres récréatives pendant les années 1970, tandis que d'autres en ont lancé

des nouvelles. À la suite de l'érection d'une piscine et d'une maternelle, le club d'Edmundston a inauguré une école de musique, et ce, afin de pallier l'éloignement des enfants locaux par rapport aux métropoles culturelles, tels Québec ou Montréal.

En embauchant des formateurs et en achetant des instruments, le cercle a permis annuellement à 135 jeunes âgés de huit à 19 ans d'apprendre à jouer une gamme d'instruments après les heures de classe. Le cercle a ainsi consacré 10 000 \$ au démarrage de l'école et l'a subventionné à hauteur de 6 000 \$ par an en attendant que la commission scolaire prenne les rennes du service tôt ou tard¹¹⁷. Cette œuvre témoignait de la volonté de ce club de voir le Nouveau-Brunswick comme un allié dans le développement des programmes sociaux sous les premiers ministres Louis Robichaud et Richard Hatfield, particulièrement sympathiques aux enjeux touchant les Acadiens. C'est ainsi que la plupart des œuvres entre 1973 et 1981 ont fait écho à la volonté d'appuyer ou d'organiser des activités récréatives pour les jeunes francophones tant au Québec qu'en Amérique francophone et même, en quelques instances, dans les régions d'expansion en Europe.

Tableau 5.4 : Sélection d'initiatives, 1973 – 1981¹¹⁸

Club	Initiative, somme, année (selon les données disponibles)
Caen (France)	Don aux Scouts, 1 000 FF, 1978
Pointe-de-l'Église	Construction d'une piscine publique, 19 000 \$, 1975
Edmonton	Don aux Scouts franco-albertains, 18 000 \$, 1978
Grand'Mère	Don à une colonie de vacances, 18 600 \$, 1979
Hamilton	Don de cadeaux de Noël pour 150 enfants, 1980
Hull	Don au Service d'animation de l'Outaouais, 20 000 \$, 1975
Liège	Don de 4 100 volumes à l'Université de Liège, 1978
Nashua (N.-H.)	Construction d'un parc public, 1978
Ottawa	Don à la Fondation canadienne des maladies du rein, 7 400 \$, 1975
Québec	Don aux Scouts et Guides du district de Québec, 7 500 \$, 1974
St-Hyacinthe	Don à la colonie de vacances, 10 000 \$, 1979
Sturgeon Falls	Tenue d'un tournoi de hockey francophone au Nipissing-Ouest, 1981
Welland	Construction d'une colonie pour jeunes, 40 000 \$, 1980
Windsor	Octroi de bourses aux élèves inscrits à l'École secondaire l'Essor, 1981

Parallèlement à cette rationalisation des œuvres, l'expansion du mouvement outre-mer a amené le siège social, les dirigeants et les membres à concevoir une charité francophone qui dépasserait les limites du patelin du club et qui atteindrait, grâce à une contribution collective, un défi d'envergure dans une région éloignée. Il faut souligner que la décolonisation et la mondialisation avaient conscientisé plusieurs occidentaux aux défis touchant le développement global des pays du Sud. L'idée d'une assistance internationale des pays occidentaux auprès de ces régions avait gagné la faveur des partis politiques centristes et donné lieu à la formation d'agences gouvernementales de développement s'y consacrant tels que la United States Agency for International Development (USAID, 1961) et l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI, 1970)¹¹⁹. Parallèlement à celles-ci, les organismes du secteur privé ont aussi mis sur pied des fondations ayant des objectifs charitables qui favorisaient une forme de développement.

Au plan local, le club de Montréal avait établi une fondation et le club de Québec avait suivi dans ses pas en 1972, mais l'engouement pour une fondation internationale est demeuré faible¹²⁰. En février 1963, Hector Soublière du club de Sturgeon Falls avait recommandé la réalisation d'une œuvre internationale « en vue d'aider l'enfance malheureuse »¹²¹ en assemblée annuelle et, quatre ans plus tard, le club de Trois-Rivières avait suggéré de « venir en aide à l'enfance affamée dans le monde »¹²², mais seuls cinq clubs avaient voté en faveur de la constitution d'une fondation internationale. En 1970, le club franco-américain de Waterbury avait formulé une proposition semblable pour une fondation visant à « soulager la misère humaine ». Les anciens présidents et le CA avaient voulu mettre sur pied une fondation qui récolterait des millions de dollars, mais l'assemblée générale en 1971 a plutôt prôné la commande d'« une étude » sur la question¹²³. Petit

à petit, les discussions se sont intensifiées pour déterminer si les clubs voudraient verser 10 % de leurs coffres d'œuvres à une œuvre internationale ou même travailler avec l'ACDI afin de partager les coûts d'une œuvre commune¹²⁴. C'est enfin à l'assemblée annuelle de 1976 que le siège social a reçu l'autorisation de former une fondation. Toutefois, même si les délégués ont approuvé le projet, dans l'ensemble, les cercles ont tenu à préserver le caractère local de la charité du mouvement. À titre d'exemple, les deux tiers des membres n'auraient pas appuyé la constitution d'une fondation et, même quelques mois après le fait accompli, 40 % des membres ne croyaient toujours pas à l'effort¹²⁵.

Tout comme pour l'expansion outre-mer ou l'inclusion des femmes, les premières incursions du mouvement dans le domaine de l'assistance internationale, toutes des formes nouvelles de solidarité francophone, ont été timides. L'objectif de la Fondation Richelieu International (FRI), celle de promouvoir « chez les jeunes les vertus du civisme, la dignité de la personne, le sens de la responsabilité, le devoir de l'action sociale, [et] la revalorisation de la famille »¹²⁶ n'aurait pourtant pas heurté le membre moyen des années 1940. De manière générale, les fondations connaissaient souvent des débuts pénibles dans la mesure où elles devaient engranger suffisamment de capital pour générer des intérêts tout en se retenant de faire des dons, ce geste qui attire généralement l'attention des donateurs potentiels et qui crée l'impulsion suffisante pour leur assurer une stabilité et une croissance. Dans les premières années, on a surtout sollicité des dons personnels. Pour une contribution de 100 à 10 000 \$, le donateur pouvait adhérer à la FRI et se doter de divers statuts variant du « membre associé d'un an » jusqu'au « gouverneur à vie »¹²⁷. Dans ses premiers mois, sept anciens présidents ont montré l'exemple en devenant les premiers donateurs. Heureusement pour la FRI, son compte d'épargne à long terme à la Caisse

populaire Laurier d'Ottawa bénéficiait d'un taux intérêt fixe de 9,75 %, dont les intérêts étaient versés trimestriellement¹²⁸. Elle s'est aussi dotée d'un CA et d'assemblées générales autonomes, même si les deux organismes partageaient plusieurs administrateurs.

Les dirigeants de la FRI n'avaient probablement pas prévu les années qu'il leur faudrait avant qu'elle n'attire suffisamment de dons – et génère suffisamment d'intérêts – pour effectuer un don d'envergure qui assurerait sa pérennité. Depuis quelques années, les clubs d'Europe poussaient les dirigeants et les membres nord-américains à réaliser des gestes significatifs dans le « but de promouvoir la langue française »¹²⁹ et la Francophonie tiers-mondiste, mais ils n'étaient pas plus aptes que ces premiers, une fois la FRI formée, à y faire des dons¹³⁰. La « forte [...] concurrence »¹³¹ de fiducies semblables a fait en sorte qu'à la fin d'une troisième année d'existence, elle n'avait accumulé que 47 000 \$¹³². On a donc redoublé d'efforts l'année suivante pour multiplier ce montant, lui permettant ainsi de se forger une visibilité en faisant un premier don symbolique de 1 000 \$ à l'achat de milliers de semences d'arbres destinées au reboisement du Sahel dans l'Ouest africain, un projet auquel contribuait l'ACDI à l'époque¹³³. Il s'agissait d'« une œuvre francophone et humanitaire »¹³⁴ qui avait le potentiel d'« intéresser l'ensemble » des cercles, croyait-on. Le CA de la FRI a aussi songé, sans toutefois mener à bien le projet, à l'établissement de fondations parallèles aux États-Unis et en France puisque les reçus de la FRI pour réduire les impôts sur le revenu du donateur ne s'appliquaient qu'aux contribuables canadiens¹³⁵.

Même cinq ans après la formation de la FRI, la majorité des clubs refusaient toujours d'y verser un pourcentage de leurs récoltes annuelles et certains clubs privilégiaient toujours des moyens directs pour appuyer ponctuellement l'achat de matériaux scolaires d'une mission d'alphabétisation au Cap-Haïtien (La Pocatière) ou la construction d'un puits

d'eau fraîche à Korhogo en Côte-d'Ivoire (Boucherville) par exemple¹³⁶. De surcroît, pendant les années 1960 et 1970, le soutien caritatif avait fait du chemin pour se rénover, que cela ait été en modernisant les levées de fonds, en ciblant les œuvres récréatives ou en lançant une fondation internationale. Il restait des obstacles à franchir, mais le mouvement était bien engagé dans une forme contemporaine d'activité altruiste. Si l'engouement pour la FRI manquait à l'appel pendant ses premières années, c'est peut-être partiellement en raison de la forte disponibilité d'incitatifs financiers des divers paliers gouvernementaux canadiens à développer des projets communautaires pendant ces années.

L'enracinement d'une collaboration avec l'État providence

En 1973, en constatant le recul de l'engagement personnel, une campagne ciblée du gouvernement du Québec a appelé ses citoyens à faire du bénévolat. Malgré les nouvelles prestations publiques, Québec se fiait toujours majoritairement au bénévolat que réalisaient les organismes religieux et fraternels selon Michel Le Net et Jean Werquin¹³⁷. Les syndicats ont d'ailleurs dénoncé ces incitations au volontariat, celui-ci faisant déjà envoler des centaines de milliers d'emplois bien rémunérés au Canada et le taux de chômage à un niveau artificiellement élevé selon eux. Il va sans dire que le Richelieu ne partageait pas cet avis étant donné sa prémisses que les sociétés auraient toujours besoin de citoyens soucieux du perfectionnement social. « Il y aura toujours des pauvres, des démunis, physiquement et mentalement, des enfants victimes de foyers désunis »¹³⁸, a d'ailleurs tenu à souligner l'assemblée générale de 1977. Un peuple n'était pas seulement jugé selon sa capacité à tout prévenir; il l'était aussi selon son aptitude à réagir aux défis qui se présentaient au cours de son périple. La collaboration entre les citoyens et l'État était donc un moyen essentiel pour

qu'il soit « sensibilisé à un besoin »¹³⁹ d'après Normand Clavet. Une fois que les agences gouvernementales prendraient le relais dans la réalisation d'une œuvre, le club d'Edmundston par exemple était « heureux de [la] leur accorder parce qu'il y a[vait] toujours des nouvelles œuvres »¹⁴⁰ à imaginer. Dans l'ensemble des clubs au Canada, il y avait une panoplie de projets publics-privés, dont une sélection se trouve ci-dessous, qui allaient de l'absorption d'une œuvre par la municipalité ou la province jusqu'à l'achat d'équipement pour un établissement public en passant par la subvention partielle d'un projet par le gouvernement fédéral. Le financement gouvernemental était devenu, pour plusieurs cercles, une source considérable de revenus et nécessaire à la mise sur pied, voire à la survie même, de leurs projets.

Tableau 5.5 : Sélection de partenariats publics-privés, 1973 – 1982¹⁴¹

Club	Initiative, année	Charité	État, changement, année
Duvernay (Québec)	Garderie, jusqu'en 1979	Entièrement jusqu'en 1979	Québec, absorption, 1979
Mont-Joli	Parc municipal, 1973 – 1982	2 000 \$ par année	Municipalité, absorption, 1983
North Bay	Foyer de retraite Place Richelieu, 1980	30 000 \$	Toronto, absorption par le Ministère du Logement, 1980
Saint-Jérôme	Formation en machinerie, 1981	Financement du Centre d'accueil	Québec, formation payée par le Ministère des Affaires sociales, 1981
Témiscamingue	Patinoire, 1973 – inconnu	Subvention d'une minorité des fonds	Ottawa, subvention de la majorité des fonds, 1973
Trois-Pistoles (Québec)	Colonie de vacances, 1979 – inconnu	Fonctionnement	Ottawa, subvention des salaires des moniteurs, 18 000 \$, 1979; 14 200 \$, 1981
Val-d'Or	Surfaceuse, 1978	Entièrement	Municipalité, emploi dans l'Aréna local, 1978
Welland	Foyer pour personnes âgées, 1978 – inconnu	Grande majorité des coûts	Ontario, 10 % de l'hypothèque, subvention de 200 \$ au loyer par mois, 1978

Ces projets de collaboration entre l'État et ses citoyens relevaient ainsi d'une idéologie centriste à laquelle adhérait la majorité des membres au Québec et en Amérique française. La tribune du cercle continuait d'être ouverte à des conférenciers de gauche comme de droite, même si les membres repoussaient vertement les penseurs libertaires tout comme les quelques membres qui se seraient laissés séduire par le communisme¹⁴². Selon le Richelieu, dans les extrêmes politiques, il n'y avait pas de place pour le dialogue et l'ouverture d'esprit dont il fallait faire preuve pour développer un projet de collaboration avec l'État ou lancer une initiative qui répondrait à un besoin local qu'on avait constaté de par son empathie pour et sa solidarité envers son entourage.

En somme, les années 1960 et 1970 ont profondément marqué le Canada français tant dans son rapport aux communautés d'appartenance qu'aux rapports sociaux et à l'altruisme. C'est ainsi que la solidarité canadienne-française ou francophone n'était plus exprimée de la même manière en 1982 qu'elle ne l'avait été en 1960. D'une charité chrétienne visant à soulager les carences matérielles au plan local, l'altruisme au Richelieu a progressivement évolué vers la réalisation d'œuvres visant à favoriser les arts et la récréation, souvent appuyé par un palier gouvernemental, au plan local, mais bientôt aussi à l'international. Nous avons ainsi avancé que la charité d'inspiration chrétienne a fait preuve d'une résilience surprenante pendant la période à l'étude. L'affiliation du mouvement à l'Église s'est affaïssée en 1970 et l'engagement envers son prochain semble avoir perdu de sa vigueur, s'appuyant désormais sur le bénévolat, certes, mais aussi sur le travail de contractuels. L'importance qu'on accordait à la personne au Canada français avait cru de façon importante entre les années 1930 et 1960 et certains estiment que l'insistance

sur les droits individuels et la participation ont paradoxalement amorcé un désengagement progressif des individus vis-à-vis des affaires communes. Il est nécessaire de rappeler cela dit que, basé sur notre exemple, nous ne pouvons constater, pour cette époque, que quelques signes précurseurs à la montée de l'individualisme. Par conséquent, la rhétorique liée à la solidarité francophone des années 1980 serait foncièrement distincte des initiatives de la survivance canadienne-française au cours des années 1940 et 1950.

¹ E.-Martin Meunier, Jean-François Laniel et Jean-Christophe Demers, « Permanence et recomposition de la 'religion culturelle'. Aperçu socio-historique du catholicisme québécois (1970-2006) », dans : Robert Mager et Serge Cantin, dir., *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 85.

² David Guest, *The Emergence of Social Security in Canada, Third Edition*, Vancouver, University of British Columbia, 1997; Rodney Haddow, *Poverty Reform in Canada, 1958-1978*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993.

³ Shirley Tillotson, *Contributing Citizens. Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State, 1920-66*, Vancouver, University of British Columbia, 2008.

⁴ Amélie Bourbeau, *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais : la fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities, 1930-1972*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 2008.

⁵ Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008.

⁶ Gaétan Gervais, « Les paroisses de l'Ontario français 1767-2000 », *Cahiers Charlevoix*, 6, 2004; E.-Martin Meunier, Jean-François Laniel et Jean-Christophe Demers, « Permanence et recomposition de la « religion culturelle ». Aperçu socio-historique du catholicisme québécois (1970-2006) », dans : Robert Mager et Serge Cantin, dir., *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

⁷ Normand Clavet, *Entrevue*, Edmundston (Nouveau-Brunswick), 2 juin 2011.

⁸ *Procès-verbal de la vingt-deuxième réunion régulière du Conseil d'administration*, 23 janvier 1962, 2, dans : Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Ottawa (Ontario), C76, Volume (V) 1, dossier (D) 7.

⁹ *Procès-verbal de la vingt-neuvième réunion et troisième plénière du Conseil d'administration*, 27 février 1964, 5-6; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 25 mars 1964, 1; *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 30 mai 1964, 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 1.

¹⁰ *Procès-verbal de la sixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 1^{er} mai 1962, 2; *Rapport du Comité des anciens présidents généraux*, octobre 1962, 2, dans : CRCCF, V 1, D 8.

¹¹ Roland Desjardins, « Une voix d'outre-tombe vous dit « La Paix » - « Shalom ! », *Le Richelieu*, 16, 6, novembre - décembre 1966, 4, dans : CRCCF, C76, V 10, D 17.

¹² *Bulletin*, 7 mai 1962, 3, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 103, Bobine (B) 6392, image (I) 823.

¹³ Georges-Henri Levesque, « L'heure des Laïcs », *Congrès international Richelieu Québec*, 1962, 25-6, dans : Archives privées du Club Richelieu de Manchester (APCRM), Manchester (New Hampshire), V « 1962 ».

¹⁴ Paul-Émile Léger, dans : *Propos du jeudi*, 27 janvier 1966, 3, dans : Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ-M), Montréal (Québec), P206, V 9, D 107, B 6392, image 1212.

¹⁵ « Charité », [1963], 18, in: CRCCF, C117-2, V 10, D 17.

¹⁶ *Rapport du comité de l'info*, 2 - 3 février 1968, 7, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.

¹⁷ *Bulletin*, 1^{er} novembre 1961, 1, dans : APCRM, V « 1960 - 1961 »; *Bulletin*, 27 février 1961, 1; *Bulletin*, 28 septembre 1964, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 102, B 6392, I 705 et 1035; *Bulletin*, 24 février 1962, 1, dans : CRCCF, C117-2, V 7, D 5

-
- ¹⁸ *Procès-verbal de la huitième assemblée régulière et première plénière du Conseil d'administration*, 3 juin 1961, 2, dans: CRCCF, C76, V 1, D 7.
- ¹⁹ Guy Rocher, dans : *Le Devoir*, 15 mars 1961, dans : Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier. Une société pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009, 416, 418.
- ²⁰ Roger Larivière, dans : *Procès-verbal de la vingt-troisième réunion régulière et quatrième réunion plénière du Conseil d'administration*, 18 février 1965, 1, dans : CRCCF, C76, V 1, D 8.
- ²¹ *Procès-verbal de la quinzième assemblée régulière et troisième plénière du Conseil d'administration*, 11 octobre 1962, 2; *Compte rendu d'une rencontre avec les Richelieu franco-américains*, 13 janvier 1968, 1, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 1 et 5.
- ²² *Bulletin*, 21 – 28 novembre 1966, 1, dans : BANQ-M, P206, B 6392, image 1343.
- ²³ Roger Larivière, dans : « Actualités Richelieu », *Le Richelieu*, 14, 1-2 janvier – avril 1964, 16, 18, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ²⁴ G.-Mathias Pagé, *Lettre à chacun des secrétaires des Clubs*, 23 décembre 1965, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu d'Edmundston (APCRE), Edmundston (Nouveau-Brunswick), V « Confessionnalité ».
- ²⁵ Michel Vary, « Une question scandaleuse. Est-ce que le Club tel qu'il existe aujourd'hui, favorise ou propage l'enfance malheureuse ? », *Le Richelieu*, 17, 2, mars – avril 1967, 15, dans : C117-2, V 10, D 18.
- ²⁶ Lucia Ferretti, « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2, 2004, 206-215.
- ²⁷ *Le Richelieu*, 10, numéro spécial, 1960, 6; *Procès-verbal de la vingtième réunion du bureau de direction*, 29 octobre [1962], 1; André Fauteux, « Le rôle des Clubs Richelieu », *Le Richelieu*, 13, 2, mars – avril 1963, 12, dans : CRCCF, C117-2, V 6 et 10, D 1 et 17; Paul-A. Côté, dans : Robert Gardner, *Golden Jubilee. The Rotary Club of Montreal, 1913-1963*, Montréal, manuscrit, 1963, 7, dans : Queen's University, Collection Lorne Pierce.
- ²⁸ Lucien Thinel, *Lettre à Horace Racine*, 5 septembre 1962, 1; Marie Hamel, *Lettre à Horace Racine*, 14 septembre 1962, 1, dans : Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Ottawa (Ontario), MG28-I10, V 196, D 14.
- ²⁹ *Rapport du Comité des anciens présidents généraux*, octobre 1962, 2.
- ³⁰ *Bulletin*, 28 mars 1963, 2; *Bulletin*, 22 janvier 1963, 1, dans : BANQ-M, P206, V 5 et 6, D 54 et 76, B 6390, I 863 et 882.
- ³¹ *Le Richelieu*, 12, 2, mars – avril 1962, 6, dans : CRCCF, C76, V 10, D 17.
- ³² *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 25 septembre 1967, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 5, D 10.
- ³³ *Bulletin*, 11 janvier 1960, 2; *Campagne de charité. Rapport*, 1966, 4; *Fonds des œuvres. Liste des octrois versés*, 30 avril 1966, 1, dans : BANQ-M, P206, V 5 et 9, D 51, 101 et 107, B 6387 et 6392, I 612 et 1297.
- ³⁴ *Campagne du Petit Pain. État des revenus et dépenses*, 1960, 1; Cécile Nadeau, *Historique des Dames Richelieu*, 1982, 1, dans : APCRE, V « Dames Richelieu » et « Petit Pain »; *Bulletin*, 14 novembre 1960, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Québec (APCRQ), L'Ancienne-Lorette (Québec), V « 1960 »; *Bulletin*, 773, 14 mai 1962, 3; *État de la campagne de charité*, 30 avril 1964, 1-2, dans : BANQ-M, P206, V 9 et 5, D 54 et 103, B 6390 et 6392, I 252-3 et 826; « La vie des clubs », *Le Richelieu*, 11, 1, janvier – février 1962, 4, dans : Archives privées du Richelieu International (APRI), Ottawa (Ontario), V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Le Richelieu*, 13, 4, juillet – août 1964, 6; *État des recettes et déboursés*, 30 septembre 1966, Annexe D; *Le Richelieu*, 17, 3, mai – juin 1967, 10; *Le Richelieu*, 17, 5, novembre 1967, 17; *Le Richelieu*, 17, 6, décembre 1967, 10; *Le Richelieu*, 18, 1, janvier 1968, 2-3, dans : CRCCF, C117-2, V 7 et 10, D 8, 17 et 18 et C76, V 2, D 1; *Rapport financier de l'année 1964*, [1965], 1; *Rapport financier compte régulier*, 31 décembre 1966, 1; *Compte régulier. Recettes et déboursés*, 31 décembre 1967, 1, dans : APCRM, V « 1965 », « 1966 » et « 1967 »; *Le Richelieu*, mai – juin 1963, 10; *Procès-verbal de la neuvième réunion*, 17 septembre 1965, 4; *État des revenus et dépenses*, 31 décembre 1967, 1; Jules Perron, *Kaléidoscope Richelieu 1946-66. Club Richelieu Trois-Rivières*, Trois-Rivières, P.-H. Martineau, 1966, 19.
- ³⁵ Jean Goulet, « Les œuvres Richelieu », *Le Richelieu*, 15, 1, janvier – février 1965, 9-10, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ³⁶ *Mémoire sur le Foyer Mariebourg*, [1962], 1-2; *Bulletin spécial*, 30 octobre 1964, 1; *L'Accueil Le Relais Inc. État de revenus et dépenses*, 31 mars 1966, 1, dans : BANQ-M, P206, V 5, 9 et 10, D 51, 105 et 112, B 6389, 6390 et 6392, I 174, 1044 et 1593.
- ³⁷ *Bulletin*, 21 – 28 novembre 1966, 1, dans : BANQ-M, P206, B 6392, image 1343.
- ³⁸ *Le Richelieu*, mai – juin 1963, 3.
- ³⁹ *Letter to the Richelieu Club members*, 7 août 1967, 1, dans : APCRM, V « 1967 ».

-
- ⁴⁰ *Le Richelieu*, mai – juin 1963, 3; « Revue rétrospective des cinq années du Richelieu-Donnacona », *Le Richelieu*, novembre 1967, 10.
- ⁴¹ *Le Richelieu*, 16, 1, janvier – février 1966, 14, dans : C117-2, V 10, D 17.
- ⁴² Robert Bremner, *Giving. Charity and Philanthropy in History*, New Brunswick (New Jersey), Transaction, 1994.
- ⁴³ Alexandre Boudreau, dans : *Bulletin*, 4 juillet 1960, dans : APCRQ, V « 1960 ».
- ⁴⁴ *Bulletin*, 3 octobre 1960, 2, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 101, B 6392, image 648.
- ⁴⁵ Philippe-A. Lajoie, dans : *Le Droit*, 20 septembre 1960, dans : *Le Richelieu*, numéro spécial, 1960, 3.
- ⁴⁶ *Le Richelieu*, 12, 3, mai – juin 1962, 3, 11, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ⁴⁷ *Le Richelieu*, 12, 5, septembre – décembre 1962, 10, dans : CRCCF, C76, V 10, D 17.
- ⁴⁸ Laurin, « Don de soi ou don d'argent ? », 1961, 17.
- ⁴⁹ Horace Viau, « Le Richelieu en l'an 2000 », *Le Richelieu*, numéro spécial, 1960, 8-9.
- ⁵⁰ Jean Lesage, dans : « Le rôle éminent des clubs Richelieu », octobre 1962, dans : Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 52.
- ⁵¹ Arthur Desjardins, « La mystique Richelieu », *Le Richelieu*, 15, 5, septembre – octobre 1965, 7, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 17.
- ⁵² Gontran Rouleau, « L'enfance exceptionnelle », *Le Richelieu*, septembre – octobre 1965, 1.
- ⁵³ *Bulletin*, 2 octobre 1962, 1; *Bulletin*, 29 octobre 1962, 1; *Bulletin*, 14 mars 1963, 1; *Bulletin*, 1^{er} avril 1963, 1, dans : BANQ-M, P206, V 9, D 97 et 104, B 6392, I 852, 859, 899 et 910.
- ⁵⁴ Maurice Sauvé, *Notes d'un discours au Club Richelieu-Montréal Inc.*, 13 avril 1967, 1-2, dans : BAC, MG32-B4, V 168, D 13-4-1967; Dufresne, « Rapport du secrétaire général », janvier – février 1962, 5; « La Fraternité », *Le Richelieu*, juillet – août 1964, 10; Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 56.
- ⁵⁵ Gérard Bernier, « Le bel esprit Richelieu », *Le Richelieu*, janvier – avril 1964, 1.
- ⁵⁶ *Procès-verbal de la vingtième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 4 janvier 1962, 1; *Procès-verbal de la dixième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 26 juillet 1962, 1; *Procès-verbal de la vingt-deuxième assemblée régulière du Conseil d'administration*, 20 décembre 1962, 1; *Procès-verbal de la vingt-septième réunion du Conseil d'administration*, 15 février 1963, 2; *Procès-verbal. Gouverneurs régionaux*, 28 février 1964, 2, dans : CRCCF, C76, V 1 et 2, D 1, 7 et 8.
- ⁵⁷ Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Radicalism in Sixties' Montreal*, Montréal, McGill Queen's University Press, 2010.
- ⁵⁸ Michel Le Net et Jean Werquin, *Le volontariat. Aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 1985, 87-9, 115.
- ⁵⁹ Roger Larivière, dans : *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 3 mai 1968, 5, dans : CRCCF, C76, V 2, D 5.
- ⁶⁰ Paul VI, dans : « Congrès international « Richelieu » », *L'Osservatore Romano*, 27, 3 octobre 1968, 2.
- ⁶¹ Numa Pichette, « Conférence », *Le Républicain*, 29 octobre 1968, 1, dans : APCRE, V « Bulletins ».
- ⁶² Roger Larivière, dans : *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 19 décembre 1969, 3, dans : CRCCF, C76, V 2, D 2 et 6.
- ⁶³ Gontran Rouleau, *Lettre à Pierre Beauquier*, 12 décembre 1969, 2, dans : APRI, V « Clubs », D « 07163 Cannes ».
- ⁶⁴ Roger Larivière, *Sécularisation de la Société Richelieu*, [janvier 1970], 2, dans : CRCCF, C76, V 2, D 6.
- ⁶⁵ *Ibid.*, 2.
- ⁶⁶ *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 13 mars 1970, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁶⁷ *Procès-verbal de la vingtième assemblée générale annuelle*, 13 – 14 février 1970, 7; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 13 – 14 mars 1970, 3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁶⁸ Robert Fournier, « Allocution du nouveau président général », 14 février 1970, dans : *La Revue Richelieu*, 20, 2, mars – avril 1970, 11, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ⁶⁹ Robert Fournier, dans : « Richelieu Officials Say Club Remains Non-Political », [*Journal canadien-anglais du Nouveau-Brunswick*], [février 1970], dans : APCRE, V « Presse ».
- ⁷⁰ Laurier Thibault, *Lettre au Conseil d'administration*, 3 mars 1970, 2, dans : APCRE, V « Orientation »; G.-Mathias Pagé, *Lettre à Laurier Thibault*, 27 avril 1970, 2; Gaston Brown, *Lettre à Robert Fournier*, 13 mars 1970, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « Edmundston 07041 » et « Québec 07008 ».
- ⁷¹ « Les ségrégationnistes sont-ils devenus œcuméniques ? », *Credo*, [16], [28] mars 1971, 22; « Éditorial. Intéressante évolution des clubs Richelieu », *Credo*, 17, 3 avril 1970, 5.

-
- ⁷² *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 6 avril 1970, 3, dans : CRCCF, C117-2, V 5, D 11; Clavet, *Entrevue*, 2 juin 2011.
- ⁷³ *Pays francophones d'Afrique*, 3 mars 1970, 1, dans : APCRE, V « Orientation »
- ⁷⁴ Pierre-Honoré Masunga, dans : *Au Club R/Mobutu*, 3 juillet 1970, 1-2, dans : APRI, V « Clubs », D « Mobutu 07164 ».
- ⁷⁵ *Procès-verbal de la réunion du comité de régie*, 29 mai 1970, 2; *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 30 – 31 octobre 1970, 4; Édouard LeBlanc, « Une œuvre du Club Richelieu », *La Revue Richelieu*, 21, 1, janvier – février 1971, 11; *Procès-verbal de la huitième réunion du Conseil d'administration*, 19 – 20 janvier 1973, 1, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1, 3 et 7 et C117-2, V 10, D 19.
- ⁷⁶ Gontran Rouleau, « La mystique Richelieu » et Gaston Beaulieu, « Pérégrinations d'un président », *La Revue Richelieu*, 19, 3, mai – juin 1969, 4 et 18, dans : BAC, publications J 257.2.
- ⁷⁷ Louis-Israël Martel, « Discours inaugural », *La Revue Richelieu*, 21, 3, mai – juin 1971, 3, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 15.
- ⁷⁸ Gontran Rouleau, « Le mythe-équation : langue et foi », *La Revue Richelieu*, septembre 1968, 13.
- ⁷⁹ Le Net et Werquin, *Le volontariat*, 1985, 87-9, 115.
- ⁸⁰ *La Revue Richelieu*, 22, 3, mai – juin 1972, 11, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19.
- ⁸¹ *Club Richelieu Québec. Au fil de nos 65 ans d'histoire 1947 – 2012*, manuscrit, 2012, 6.
- ⁸² *Rapport de l'atelier*, 13 février 1970, 2; *Club Richelieu Roberval*, 1999, 49.
- ⁸³ *La Fondation Richelieu-Montréal. Revenus et dépenses*, 31 décembre 1970, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Montréal Québec (APCRMQ), Montréal (Québec), V « Bilans financiers »; *Rapport de la réunion du comité des présidents généraux*, 22 – 23 octobre 1971, 1-2, dans : CRCCF, C76, V 2 et 3, D 1 et 6; *Procès-verbal d'une rencontre du comité de régie*, 5 avril 1968, 3.
- ⁸⁴ Beaulieu, « Pérégrinations d'un président », mai – juin 1969, 17.
- ⁸⁵ « Festival Richelieu « Western » », *La Revue Richelieu*, 20, 6, novembre 1970, 9, dans : CRCCF, C117-2, V 10, D 19; « Bingo annuel », *Le Voyageur*, 2 juin 1971, 10.
- ⁸⁶ *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 25 – 27 février 1971, 4; *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 26 – 27 mars 1971, 2; *Suggestions pour l'organisation d'une semaine Richelieu*, [été 1972], 1; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 21 juillet 1972, 4; *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 8 – 9 décembre 1972, 1, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et 3.
- ⁸⁷ « Aspects financiers », *La Revue Richelieu*, 23, 1, janvier – février 1973, 3, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Réunion du comité*, 14 mai 1971, 2; *Procès-verbal de la huitième réunion*, 19 – 20 janvier 1973, 5.
- ⁸⁸ *Procès-verbal de la septième réunion du Conseil d'administration*, 3 – 4 décembre 1971, 7, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1.
- ⁸⁹ « Richelieu présence discrète », *Le Droit*, 20 avril 1972.
- ⁹⁰ *La Revue Richelieu*, novembre 1968, 6.
- ⁹¹ *La Revue Richelieu*, 18, 4, juillet 1968, 5; *La Revue Richelieu*, 18, 5, septembre 1968, 5, 15; *Réunion des gouverneurs*, 4 – 5 juin 1971, 8, dans : CRCCF, C76, V 3, D 1 et C117-2, V 10, D 19; « Festival Richelieu Western », novembre 1970, 9; *Compte d'épargnes et de dépenses*, 31 décembre 1970, 1; *La Revue Richelieu*, mai – juin 1972, 16; « Richelieu présence discrète », *Le Droit*, 20 avril 1972.
- ⁹² *Le Républicain*, 4 juin 1968, 2, dans : APCRE, V « Bulletins ».
- ⁹³ « Congrès Richelieu des Maritimes », *La Revue Richelieu*, septembre – octobre 1971, 5.
- ⁹⁴ Beaulieu, « Pérégrinations d'un président », mai – juin 1969, 17.
- ⁹⁵ Lucien Lamoureux, dans : « Semaine Richelieu et publicité », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1972, 15.
- ⁹⁶ Clavet, *Entrevue*, 2 juin 2011.
- ⁹⁷ « Richelieu présence discrète », *Le Droit*, 20 avril 1970.
- ⁹⁸ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 3 mai 1971, 2, dans : CRCCF, C117-2, V 5, D 12.
- ⁹⁹ « Bravo R/Timmins » et « Construction d'une clinique de réadaptation », *La Revue Richelieu*, septembre 1968, ii, 15; « Au Club R/Sainte-Thérèse : Le Camp Richelieu Quatre-Saisons », *La Revue Richelieu*, juillet – août 1969, 11; *La Revue Richelieu*, 20, 4, juillet – août 1970, 9; « Un don substantiel. Geste humanitaire du club Vanier », *La Revue Richelieu*, janvier – février 1971, 5; Pierre-A. Champoux, « Le Richelieu Grand'Mère et son œuvre », *La Revue Richelieu*, mai – juin 1972, 7; « Une œuvre du Richelieu Vanier », *La Revue Richelieu*, 22, 4, juillet – août 1972, 4-5, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 15 et C117-2, V 10, D 1; Claude Gaudreau, [Recommandation], 8 juin 1971, 1, dans : APCRE, V « Piscine Richelieu »; « Le fédéral contribue à la rénovation

du Forum et de la piscine du Centre », *Le Madawaska*, 16 février 1972, 1; Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 67.

¹⁰⁰ « Fin d'année à la Maternelle Richelieu », *Le Madawaska*, 20 juin 1968; « Visite du Père Noël à la Maternelle Richelieu », *Le Madawaska*, 31 décembre 1969; Fernande Lebrun, « La maternelle Richelieu, une œuvre bienfaitrice », *Le Madawaska*, 29 novembre 1972; *Réunion des gouverneurs*, 4 – 5 juin 1971, 4.

¹⁰¹ Haddow, *Poverty Reform in Canada*, 1993.

¹⁰² *Congrès-vacances de Liège. Vivre la Francophonie*, [été 1977], 55, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1977 »; *Bulletin*, 4 décembre 1975, 1; *Bulletin*, 15 mars 1978, 2; Joseph-Aurèle Plourde, « Allocution prononcée à Ottawa », *Vie Richelieu*, 29, 1, janvier – février 1979, 12, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14 et C117-2, V 7, D 11 et 14.

¹⁰³ *Réunion annuelle de l'assemblée générale*, 28 – 30 mars 1974, 6, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.

¹⁰⁴ *Bulletin*, 16 janvier 1976, 1; *Bulletin*, 30 août 1978, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 »; « Résolution de motivation : Mission culturelle du Richelieu International dans la Francophonie mondiale », *Vie Richelieu*, 28, 5, octobre – décembre 1978, 8, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».

¹⁰⁵ Normand Clavet, « Être Richelieu, c'est aimer et servir » et « Orientation du club [d'Edmundston] pour le terme 1976 – 1977 », *Vie Richelieu*, 27, 1, janvier – février 1977, 7 et 11, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14; Aurel Gervais, *Club Richelieu Welland*, Welland, Éditions du Soleil, 1992, 96.

¹⁰⁶ Jean-Claude Turcotte, « Le Richelieu n'est pas un cénacle fermé », *Vie Richelieu*, 25, 5, novembre – décembre 1975, 7; Normand Clavet, « Remise de charte Club Richelieu Pointe-à-Pitre, Guadeloupe », *Vie Richelieu*, 28, 3, mai – juin 1978, 6, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; Alexandre-J. Savoie, « Sommes-nous prêts à relever le défi », *Vie Richelieu*, 23, 2, mars – avril 1973, 3; « Congrès du district No 9 », *Vie Richelieu*, 25, 1, janvier – février 1975, 16, dans : C117-1, V 3, D 14.

¹⁰⁷ « De nos Richelieu d'Europe – Projet de motion déposé par le district 12 », *Vie Richelieu*, octobre – décembre 1978, 13; *Rapport de doctrine présenté au Congrès de district no 12*, 5 mai 1978, 2, dans : Archives privées du Club Richelieu de Liège (APCRL), Liège (Belgique), V « Procès-verbaux 1977 – 1978 ».

¹⁰⁸ *Rapport d'une réunion du Comité d'orientation*, 19 mai 1977, 18, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 ».

¹⁰⁹ Caroline Sägerser, « Le déclin de la pratique religieuse en Belgique », Observatoire des Religions et de la Laïcité, 18 avril 2012, http://www.o-re-la.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=241:le-déclin-de-la-pratique-religieuse-en-belgique&Itemid=85&lang=fr, 23 août 2013.

¹¹⁰ *Réunion annuelle de l'Assemblée générale*, 20 – 22 mars 1975, 2; *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 17 octobre 1981, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1976 – 1983 »; *Procès-verbal de la dixième réunion du Conseil d'administration*, 28 mars 1974, 4; *Bulletin*, 10 mai 1979, 2, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4 et C117-1, V 3, D 3 et 4.

¹¹¹ *Mission des Antilles*, avril 1977, 26, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1976 – 1983 »; *Rapport du séjour en Afrique*, 20 octobre – 4 novembre 1973, 58-61; Paul-Émile Bélanger, *Lettre à Mathias Pagé*, 6 novembre 1973, 57, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4 et C117-1, V 3, D 3 et 4.

¹¹² *Semaine Richelieu. Bâtissons-Jeunesse*, 12 mars 1973, 1-3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3.

¹¹³ *Rapport statistique des recettes et déboursés pour les œuvres (1^{er} septembre 1976 – 31 août 1977)*, 5 janvier 1978, 1; « Rapport statistique des recettes et déboursés pour les œuvres », *Vie Richelieu*, 28, 2, mars – avril 1978, 11, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1977 – 1978 » et « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Procès-verbal d'une réunion du comité des archives*, 5 septembre 1974, 3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 4.

¹¹⁴ « Nos œuvres en 77-78. Deux millions de dollars », *Vie Richelieu*, 29, 2, mars – avril 1979, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14.

¹¹⁵ « Le Club Richelieu Hull remet \$ 20,000 à S.A.J.O. », *Vie Richelieu*, *Vie Richelieu*, 25, 3, mai – juin 1975, 1; *Cyclotour 1975. Rapport financier*, 29 octobre 1975, 1; *Bulletin*, 7 mai 1975, 3; *Fonds des œuvres. État des revenus et dépenses et du surplus*, 31 août 1981, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 6 et 14 et C117-2, V 7, D 11; *Vie Richelieu*, mai – juin 1976, 3; « Edmonton », *Vie Richelieu*, 28, 4, juillet – septembre 1978, 10; Jacques Denis, « Ça bouge au Club St-Jean », *Vie Richelieu*, 31, 2, mars – avril 1981, 18; « Le Club Richelieu de Sudbury » et « Club Richelieu Montmagny », *Vie Richelieu*, 31, 3, mai – juin 1981, 15 et 18, dans : APRI, V « Vie Richelieu », D « 1946 – 1980 » et « 1981 – »; *État Recettes & Déboursés*, 17 octobre 1974, 1, dans : APCRE, V « Frolic Richelieu »; *État des revenus et des dépenses*, 31 août 1979, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Montréal, Montréal (Québec) (APCRMQ), V « États financiers ».

- ¹¹⁶ *Rapport préliminaire des recettes & déboursés pour les œuvres*, 1975, 1-2, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1975 – 1976 ».
- ¹¹⁷ *Rapport. École de musique Richelieu*, 17 juin 1975, 1-8, dans : APCRE, V « École de musique »; « L'école de musique Richelieu demande les inscriptions », *Le Madawaska*, 10 septembre 1975; « 135 élèves fréquenteront l'École de musique », *Le Madawaska*, 22 octobre 1975.
- ¹¹⁸ *Bulletin*, 27 novembre 1978, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 »; *Bulletin*, 7 octobre 1974, 1, dans : APCRQ, V « 1974 »; « Le pouls des clubs », *Vie Richelieu*, 27, 3, juin – août 1977, 13; « Une grande soirée culturelle au Richelieu Liège », *Vie Richelieu*, 28, 1, janvier – février 1978, 11; « Le pouls des clubs », *Vie Richelieu*, 29, 4, juillet – septembre 1979, 6; « Du Club Richelieu de Sturgeon Falls », *Vie Richelieu*, 32, 1, janvier – avril 1982, 5, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; « Le radiothon Richelieu : un succès phénoménal ! », *Vie Richelieu*, 25, 4, septembre – octobre 1975, 3; « Histoire du parc Richelieu à Nashua », *Vie Richelieu*, octobre – décembre 1978, 17; *Vie Richelieu* 31, 1, janvier – février 1981, 4, dans : CRCCF, C117-1, V 3 et 12, D 14 et 17; J.J. Girard, « Le Richelieu Church Point célèbre son 15 anniversaire », *Vie Richelieu*, janvier – février 1975, 12; *Vie Richelieu*, juillet – septembre 1978, 10; *Vie Richelieu*, mai – juin 1976, 3; Gervais, *Club Richelieu Welland*, 1992, 53-4.
- ¹¹⁹ Bruce Muirhead et Ronald Harpelle, *IDRC: 40 Years of Ideas, Innovation, and Impact*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2010, 10, 15.
- ¹²⁰ *Bulletin*, 23 septembre 1974, 1, dans : APCRQ, V « 1960 ».
- ¹²¹ *Procès-verbal de la treizième assemblée annuelle*, 15 - 16 février 1963, 7, dans : CRCCF, C76, V 1, D 3.
- ¹²² *Procès-verbal de la dix-septième assemblée annuelle*, 10 – 11 février 1967, 6, dans : CRCCF, C76, V 2, D 2.
- ¹²³ *Procès-verbal de la réunion*, 25 février 1971, 1; *Procès-verbal de la vingt et unième réunion*, 25 – 27 février 1971, 3.
- ¹²⁴ Gilles Gatién, « Richelieu International et Francophonie », *Vie Richelieu*, 23, 3, mai – juin 1973, 12-3, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 »; *Rapport de la mission du délégué général et du secrétaire à l'expansion à Paris, Liège, Genève et Beyrouth*, 3 – 30 juin 1974, 27; *Activités humanitaires. Réunion*, 5 mai 1973, 3, dans : CRCCF, C76, V 3, D 3 et 4.
- ¹²⁵ *Activités humanitaires. Compilation des réponses au référendum. Assemblée annuelle Hartford*, [octobre 1976], 7-8, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1976 – 1977 »; *Procès-verbal de la troisième réunion*, 20 mai 1977, 32.
- ¹²⁶ *Lettres patentes. Fondation Richelieu International*, 30 septembre 1977, III, dans : APRI, V « Procès-verbaux Fondation Richelieu International », D 1.
- ¹²⁷ *Rapport du directeur général*, 21 juillet 1978, 49.
- ¹²⁸ *Règlements généraux de la Fondation Richelieu International*, [automne 1977], 3-5; *Procès-verbal d'une assemblée des administrateurs provisoires de la Corporation*, 17 février 1978, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux Fondation Richelieu International », D 1.
- ¹²⁹ *Réunion du district no 12*, 3 décembre 1977, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux 1977 – 1978 ».
- ¹³⁰ *Rapport de doctrine présenté au Congrès de district no 12*, 5 mai 1978, 2, dans : APCRL, V « Procès-verbaux 1977 – 1978 ».
- ¹³¹ *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration* 25 octobre 1979, 2, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 1.
- ¹³² *Nouveaux membres et renouvellements depuis le congrès d'octobre 1981*, 31 décembre 1981, 1, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 1.
- ¹³³ « Une œuvre internationale possible... Une forêt Richelieu du Sahel », *Vie Richelieu*, 29, 3, mai – juin 1979, 13, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».
- ¹³⁴ *Compte rendu du conseil de district*, 23 juin 1979, 8, dans : APCRL, V « Procès-verbaux 1978 – 1980 ».
- ¹³⁵ *Procès-verbal de l'assemblée annuelle*, 6 octobre 1979, 1-3; *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration* 25 octobre 1979, 2; Philip W. Schuman, *Letter from Coopers and Lybrand International Certified Public Accountants*, 13 février 1980, 3, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 1.
- ¹³⁶ *Nouveaux membres et renouvellements depuis le congrès d'octobre 1981*, 31 décembre 1981, 1, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 1; *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle*, 17 octobre 1981, 2-3; *Procès-verbal d'une réunion*, 8 août 1980, 2; *Procès-verbal de la réunion*, 6 octobre 1981, 2.
- ¹³⁷ Le Net et Werquin, *Le volontariat*, 1985, 87.
- ¹³⁸ *Ibid.*
- ¹³⁹ Clavet, *Entrevue*, 2 juin 2011.

¹⁴⁰ « Travail en ateliers », *Vie Richelieu*, 28, 5, octobre – décembre 1978, 8, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1946 – 1980 ».

¹⁴¹ Florent Lalonde, « Résidence Richelieu Welland », *Vie Richelieu*, 24, 5, septembre – octobre 1974, 7, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 14; « Sourires et créations : une colonie de vacances pour les jeunes handicapés », *Vie Richelieu*, 31, 4, juillet – septembre 1981, 16; Denis Paquin, « Pour les jeunes 16-18 ans en difficulté », *Vie Richelieu*, 31, 5, octobre – décembre 1981, 3, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; Simon Brisbois, *Entrevue*, North Bay (Ontario), 4 janvier 2013; « Le pouls des clubs », *Vie Richelieu*, janvier – février 1978, 8; *Vie Richelieu*, janvier – février 1979, 13; Marcel Héroux, « Patinoire d'un mille », *Vie Richelieu*, mars – avril 1979, 17; Gervais, *Club Richelieu Welland*, 1992, 30-46; Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 71, 87.

¹⁴² *Bulletin*, 16 janvier 1976, 1; *Bulletin*, 28 août 1979, 1, dans : APCRM, V « 1975 – 1981 »; *Compte rendu des activités du délégué général*, 12 décembre 1974 – 30 janvier 1975, 64; *Réflexions sur la mission d'expansion en France*, 4 - 24 avril 1980, 19, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1975 – 1976 » et « 1976 – 1983 »; Gaston Paradis, « Dans un élan spontané de solidarité, d'entraide et de fraternité », *Vie Richelieu*, octobre – décembre 1978, 4; Robert-René de Cotret, dans : « Canada felt in recession since beginning of 1980 », *The Globe and Mail*, 16 septembre 1981, B5; Roger Lacerte, *Entrevue*, Lowell (Massachusetts), 16 décembre 2011.

Chapitre 6

Une solidarité francophone et mondiale, 1982 – 1995

Lorsque le Richelieu a vu le jour à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ses fondateurs avaient imaginé un mécanisme qui embrigaderait les Canadiens français à l'intérieur d'un espace à la hauteur de leurs aspirations et orienté vers le bien-être de leurs compatriotes. Par la suite, cette stratégie plus ou moins conforme à la tradition de la survivance avait été ébranlée, voire transformée, par les bouleversements culturels, économiques et sociaux des années 1960 et 1970. Dans ce contexte, le Richelieu avait pris le taureau par les cornes et s'était adapté aux nouvelles réalités tant au plan symbolique qu'au plan substantiel. Si la charité matérielle, l'homosociabilité masculine et la nation organique n'étaient plus à la mode, plusieurs cercles s'étaient réorientés vers le financement d'œuvres complémentaires aux programmes sociaux de l'État, l'ouverture des cercles aux jeunes et aux femmes ainsi que le développement de liens entre francophones de la planète. Pendant les années 1980 et 1990, la progression des droits individuels s'est poursuivie, tandis que le « droit à la différence » a miné une part des idéaux universalistes des années 1960. Andrew Hunt, Peter Holloran et Hedrick Smith constatent ainsi que les minorités ont pu accéder à de nouvelles occasions, même si le milieu des affaires promouvait un discours favorable à la libre entreprise et l'équité économique reculait sur le terrain¹. Devant ce « droit à la différence », selon le politicologue Charles Taylor, l'humanisme nouveau tant souhaité par la contre-culture a été court-circuité².

Le Richelieu n'est pas resté indemne de cette libéralisation de l'Occident. En fait, la recrudescence des perspectives plus conservatrices a contribué à redonner à la religion un certain rôle public et à faire renaître des cendres les œuvres à caractère matériel tout

comme le recours des institutions publiques aux dons privés. Plus encore, malgré la progression de l'idéal de la participation égalitaire entre hommes, femmes et jeunes, le Richelieu a oscillé entre une promotion de l'égalité des chances et une critique des gens n'arrivant pas à tirer leur épingle du jeu. Le mouvement a aussi consolidé sa logique mondialisante en mettant de l'avant le projet supranational de la Francophonie. Tandis qu'on avait autrefois promu une nouvelle hiérarchie entre les référents régionaux, la nation et une communauté mondiale, c'est clairement cette dernière à qui on a accordé préséance comme véhicule pour assurer la solidarité entre les francophones de l'Amérique du Nord, voire du monde. Par ailleurs, cette nouvelle forme de solidarité correspondait bien aux idéaux par rapport au monde libéral et à l'individu, lui qui n'était pas entièrement affranchi des devoirs de l'engagement franco-catholique, mais qui était moins préoccupé par les devoirs de la survivance. C'est surtout en milieu minoritaire au Canada que l'esprit de la survivance a maintenu une certaine résonance chez l'élite.

La libéralisation des rapports sociaux et ses limites

Dans le chapitre 4, nous discutons de la manière dont le Richelieu a démocratisé ses structures pour ensuite épouser une nouvelle attitude envers les jeunes pendant les « années 68 » et reconnaître la légitimité des femmes sur la place publique pendant les années 1970. Si nous privilégions le terme « libéralisation » pour décrire les rapports sociaux pendant la période à l'étude, c'est bien parce qu'il correspond à un esprit de solidarité qui visait à offrir un accès pour tous au mouvement, mais qui était également confronté aux disparités économiques et au ralentissement de la marche vers l'égalité des femmes selon Denyse Baillargeon³. Quant à la masculinité, elle n'est pas réapparue dans sa

vieille forme, mais certains réflexes anciens ont cependant refait surface. Michael Kimmel note une revalorisation du *self-made man* à l'intérieur des clubs masculins des États-Unis, une conséquence de la technocratisation des gouvernements occidentaux et de l'ascension des femmes dans les postes d'administration à son avis⁴. Au Richelieu, seules les limites à la conception du partage des responsabilités domestiques, ainsi que la recrudescence de la complémentarité se sont manifestées. Les hommes au Canada français semblent ainsi avoir évolué d'une tradition de pourvoyeur vers celle du *self-made man*, sous les auspices du néolibéralisme. Bien que notre commentaire porte ici sur le Richelieu en Amérique francophone, nous intégrons aussi des données fragmentaires sur la réalité outre-mer pour faire contraste avec l'évolution de la question ailleurs en Occident.

Les défis des organismes bénévoles à l'heure de l'individualisme

Au Richelieu des années 1980, il n'était plus question de préserver le caractère canadien-français ou même le catholicisme, du moins formellement. En fait, l'organisme soulignait avant tout sa francité et sa mixité pour se distinguer des autres organismes de service de la planète. Il demeurait vigilant vis-à-vis des autres mouvements – on ne cachait pas qu'on aurait bien voulu absorber l'Optimist au Québec pendant un moment –, mais il réussissait tout de même à recruter des nouveaux membres, proportionnellement parlant, deux fois plus vite que le Rotary entre 1985 et 1989, une croissance partiellement due à l'ascension des femmes parmi ses effectifs⁵. Nous avons mentionné que l'organisme avait décentralisé ses structures, causant ainsi un affaiblissement de l'imputabilité, voire même du caractère démocratique du mouvement. Pendant la période à l'étude cependant, le CA n'a pas hésité à suspendre le district européen et son conseil régional sans demander l'aval

d'une assemblée générale⁶. L'ère des grandes réformes administratives étant passée selon le CA, il ne fallait que des ajustements structurels aux voies de communication avec les cercles d'Europe pour que les choses aillent mieux. C'est ainsi que le siège social s'est procuré un télex, un réseau de communication par télécopieurs, et une ligne téléphonique sans frais. Il a aussi embauché Elizabeth Renson pour qu'elle gère un bureau satellite à Sallanches (France) à partir de l'automne 1986⁷. Celui-ci devait assurer un sentiment d'appartenance local, mais aussi tenir « à l'œil les clubs en cause au sujet de la cotisation »⁸ des membres. On a rétabli un conseil régional en France, qu'on a constitué en personne morale en 1987, et recréé le district européen quelques mois après l'expulsion du cercle de Paris de la chaîne, sur laquelle nous reviendrons⁹. Tel que souhaité, ce bureau a mieux réussi à récolter les cotisations des cercles européens et des Départements d'outre-mer (DOM) de France, tout en améliorant la « cohérence du mouvement »¹⁰, sans cependant parvenir à décrocher plus qu'une subvention de démarrage de l'Élysée. En 1992, on anticipait déjà les possibilités qu'offrirait Internet aux communications transatlantiques¹¹.

Pendant que les *service clubs* aux États-Unis diversifiaient leurs effectifs en admettant plus d'Afro-Américains, l'inclusion formelle des femmes a attiré un total d'un millier de nouveaux membres au Richelieu entre 1982 et 1990¹². Malgré leur arrivée, la durée moyenne de l'engagement s'écourtait, souvent étant donné le poids des obligations familiales pour deux parents travaillant à l'extérieur du foyer. Si l'effectif du Richelieu a atteint son sommet à 7 600 membres en 1990, mais n'a pas réussi à attirer des dizaines de milliers de gens à ses rangs, c'est bien parce qu'il perdait les deux tiers de ses recrues au bout de deux ans¹³. Par exemple, le Richelieu avait beau accueillir 1 517 membres en 1988 – 1989, 1 440 membres l'ont quitté pendant la même période, amenant le gain net à

77 membres seulement¹⁴. Jusqu'aux années 1970, on avait perdu la majorité des membres lorsqu'un cercle fermait ses portes, mais les déménagements et les obligations familiales atteignaient désormais le rang des principales justifications pour la désaffection¹⁵.

L'individualisme accru jouait peut-être aussi un rôle. L'âge moyen du membre dans plusieurs cercles a donc dépassé 60 ans. Cependant, si les retraités demeuraient en forme, il y avait peut-être moins raison de recruter autant de gens dans la vingtaine ou la trentaine, plus préoccupés par une jeune famille ou un début de carrière¹⁶. En revanche, cette tendance a contribué à réduire la taille moyenne des cercles, comme l'atteste ce tableau.

Tableau 6.1 : Sélection des effectifs des clubs, 1985 – 1995¹⁷

Club	1985	1990	1995	Club	1985	1990	1995
Caen (France)	21		12	Toronto	27	50	24
Edmundston		38	34	Joliette	32	23	36
Liège	80	60	47	Manchester	34	42	29
Moncton	36	40	37	Mont-Joli	32		21
Montréal	29	34	56	Rennes	17		8
Québec	54	61	43	Trois-Rivières	44	55	53

Bien que le recrutement ait toujours fait partie du quotidien des organismes de bénévoles, l'instabilité accrue des effectifs a occasionné des difficultés financières pour le siège social. On s'était fié à la croissance de la cotisation plus ou moins suivant le taux d'inflation canadien, mais certains membres l'ont ralentie, frustrés de devoir payer annuellement plus de 50 \$ pour adhérer au mouvement. De plus, les subventions gouvernementales sont demeurées instables et n'ont pas augmenté conformément à l'inflation non plus¹⁸. Par conséquent, à la fin des années 1980, on cumulait des déficits dans les dizaines de milliers de dollars chaque année. Toutefois, les membres ne réfléchissaient plus à la nature de la charité ou même de l'organisme, préférant tout simplement assurer

la réduction des dépenses et l'adoption de politiques d'austérité, conformément à la vogue de ces années¹⁹. Certains cercles et administrateurs ont donc fait pression pour sabrer dans les lignes budgétaires affectées à l'expansion, aux communications et aux rencontres en personne, pourtant les forces vives du réseau que le Richelieu avait développé. Le CA a en effet commencé à tenir des téléconférences pour remplacer certaines rencontres en personne dès 1982, réduit le nombre d'administrateurs de quinze à huit et diminué le nombre de districts de douze à six²⁰. On a également ralenti la croissance des salaires des employés de soutien, suspendu leurs fonds de pension au profit d'un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif et déménagé les bureaux de la Basse-Ville d'Ottawa vers Vanier dans un édifice à loyer plus abordable²¹. Heureusement, il y avait encore les congrès qui généraient quelques dizaines de milliers de dollars annuellement pour le siège social²². Ces compressions ont donc ralenti le rythme des affiliations, miné le maintien du réseau à l'étranger et appauvri les conditions de travail des employés du siège social. Rappelons cela dit que ces difficultés ont moins touché les clubs qui réalisaient quand même des gestes de charité importants, souvent grâce aux commandites commerciales et aux intérêts générés par les comptes bancaires renfloués et les fondations caritatives, comme nous le verrons.

Un engagement bénévole défaillant

Qui disait libéralisation de la solidarité disait aussi désengagement potentiel. Pour R.W. Connell, la glorification de la virilité pendant ces années a fait reculer les notions de partage et d'engagement social associés à la masculinité de l'après-Guerre²³. Son analyse se prête aussi plus ou moins bien à la situation du Richelieu et du Canada français. Selon quelques études, l'engagement bénévole a glissé de manière considérable en Amérique du

Nord des années 1980²⁴. Par exemple, tandis que plusieurs membres contribuaient de leurs sous ou de leur temps à la survie d'un projet caritatif, le taux d'assiduité parfaite aux activités du club d'Edmundston a diminué de 73 % à 59 % entre 1970 et 1989²⁵. Ailleurs, on a semblé éprouver des difficultés à identifier des bénévoles parmi les membres, voire à trouver des membres, qui se dévoueraient à des projets plus que ponctuellement. L'idéal de perfectionnement personnel n'était plus autant associé à sa vocation spirituelle du milieu du siècle qu'il ne l'était à l'efficacité²⁶. Souvent, les membres soulignaient le plaisir de donner à leurs prochains, mais certains, dont le président Paul-Émile Doyon, épousaient désormais un langage financier pour décrire la valeur du mouvement en évoquant ses « profits ou dividendes »²⁷. En 1990, le président Héliodore Côté ajoutait « à la joie du bénévolat et du partage » la nécessité d'être « impliqué socialement pour contrebalancer ces tensions journalières »²⁸ du monde du travail de l'époque. Cela dit, les hommes semblent avoir plus relié leur besoin d'évasion au stress causé par leur emploi que celui causé par leur famille, soit un léger changement de ton par rapport à celui d'autrefois.

Nous retenons ainsi que la logique du *self-made man* au Richelieu et au Canada français semble avoir connu une progression plus importante que celle de l'homme viril. On soulignait donc les valeurs de l'efficacité, de la charité et des contacts personnels parmi les forces du mouvement²⁹. On ne voulait pas devenir un regroupement de gens d'affaires à Ottawa ou à Montréal, même si ces cercles n'hésitaient pas à célébrer les succès commerciaux ou philanthropiques lors des soupers ou des congrès³⁰. Le mouvement demeurait ouvert aux gens de toute origine ethnique, religieuse ou professionnelle en principe, même si les textes du mouvement prenaient désormais l'ouverture comme une évidence. Ils parlaient plus explicitement de la « noblesse Richelieu »³¹ à Régina ou de

« la classe la mieux nantie de la société canadienne-française »³² à Montréal qui devaient faire preuve d'altruisme tout en critiquant les gens qui dépendaient de l'assistance sociale pour subsister³³. Tandis que le Richelieu avait été fondé par des professionnels libéraux, désormais, les chefs de file se distinguaient en affaires qu'on ait été à Liège, à Dakar, à Toronto ou à Montréal³⁴. Il s'arrimait aussi à une logique commerciale en poursuivant les voyages d'affiliation et les congrès presque annuels dans l'Ouest canadien, dans les DOM antillais, en Floride, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Maroc, en Espagne ou en France³⁵. D'ailleurs, un membre sur dix a participé au congrès de Hollywood en 1988³⁶. À l'étranger, les membres ont surtout visité des attractions de masse, ce qui n'encourageait pas toujours le développement de connaissances profondes sur un endroit³⁷, mais on donnait ainsi suite à une volonté de susciter le tourisme entre les régions francophones la planète³⁸. En effet, au moins quelques membres sont retournés dans les Antilles françaises pour y faire du tourisme ou des affaires après les congrès³⁹.

Cette tendance à célébrer entre francophones le succès, le bénévolat et la philanthropie n'était pas nouvelle, mais les moyens semblaient moins discrets qu'ils ne l'avaient été pendant les années 1950 par exemple. En 1989, le mouvement a réussi à rentabiliser cette quête de prestige. Les « amendes » avaient servi à susciter les taquineries et à prélever des fonds pour les coffres des œuvres à l'intérieur des clubs, mais la création du Cercle Horace-Viau, une catégorie de membre de la Fondation Richelieu International (FRI) qui exigeait un don minimal de 1 000 \$ pour honorer la contribution d'une personne à sa communauté, a doté la FRI d'un financement stable. Certains cercles ont même fini par accorder le titre annuellement à un acteur local, régional ou national, dont certains membres. Au cours des six premiers mois de 1992, 41 % des dons à la FRI sont venus des

frais associés à l'attribution de ce titre⁴⁰. Entre 1989 et 1993, le Cercle Horace-Viau a ainsi ramené 465 000 \$ à la FRI. Il s'agissait d'une autre stratégie, avec les congrès de vacances, qui a rendu la valorisation des réalisations personnelles payante pour le mouvement.

Même à l'écrit, ce type de masculinité semble avoir reçu plus d'attention que le paternalisme pendant la période à l'étude. On dénonçait la surconsommation d'alcool comme étant à la source de nombre de « funérailles, vols, [et] meurtres »⁴¹ et les « blagues « cochonnes » »⁴² comme des entraves à la solidarité nouvelle entre hommes et femmes, même si elles persistaient sans doute, loin des tribunes et des enregistreuses des journalistes, dans la sphère privée⁴³. Alphonse Lepage se rappelle aujourd'hui que le cercle de Brossard soit « devenu plus poli »⁴⁴ après l'intégration d'une première femme. On a aussi fait de occasionnels pas maladroits pour reconnaître l'égalité, dont la tentative du cercle de Mont-Joli de moderniser la tradition du souper du chasseur en tenant un concours de beauté pour hommes en 1986. D'autrefois, d'un ton plus sévère, on imputait à la « sexualité irrégulière, contraire à la normale » de ce qu'avait prévu « le Créateur » l'épidémie du Syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA). Si l'auteur souhaitait « sympathiser avec ceux et celles qui en [étaient] atteints », il ne croyait pas qu'il était souhaitable de trouver un remède qui ne serait qu'un « encouragement » à « l'avortement, l'homosexualité et quoi d'autre encore »⁴⁵. Visiblement, on ne pensait pas que des personnes à l'intérieur des rangs du mouvement auraient subi un avortement ou été homosexuels. « C'était le modèle du chef de foyer » qui prédominait toujours au mouvement, là où ces gens « n'étaient pas visibles »⁴⁶ encore, a rappelé Denis Vaillancourt du cercle de Rockland.

Dans l'ensemble pourtant, le mouvement ne croyait plus qu'il fallait se positionner sur les enjeux « moraux » ou encore faire « un tri sélectif »⁴⁷ des gens qu'on souhaitait

appuyer. La nouvelle solidarité francophone et mondiale engendrait d'ailleurs une orthodoxie d'ouverture aux diverses coutumes, sans toutefois trop entrer dans ses particularismes. C'est ainsi que la nouvelle liberté néolibérale semble avoir marqué la masculinité des années 1980 au Québec et au Canada français plus que la recrudescence de la virilité remarquée par Michael Kimmel dans le monde anglo-saxon. Le modèle du patriarcat semble avoir lentement cédé à celui du *self-made man*, même dans une société minoritaire. La chute dans le dévouement, malgré le maintien d'œuvres importantes, a donc représenté une autre facette des paramètres changeants de la solidarité francophone.

La jeunesse après les Baby-Boomers

Cette libéralisation de la masculinité a aussi eu une incidence sur la manière dont le Richelieu abordait la génération de jeunes suivant les Baby-Boomers qui, eux, atteignaient l'âge adulte et le deuxième âge. Si les jeunes de 25 ans et moins composaient la moitié de la population du Canada au milieu des années 1960, l'âge médian atteignait plutôt 34 ans en 1991⁴⁸. Née entre 1964 et 1980, la génération X n'a pas vécu le poids démographique ni le contexte de prospérité économique qu'avaient connu les Baby-Boomers pendant leur jeunesse. Ce sont peut-être là des raisons pour lesquelles cette génération semble avoir bénéficié d'un moins grand rapport de force avec les adultes. Tandis qu'on avait embrassé certaines vertus de la contre-culture et certaines formes de libéralisme social dans les rapports aux jeunes pendant les « années 68 », le mouvement a commencé à adhérer à la logique du libéralisme économique pendant les années 1980.

Pourtant, les relents paternels voulant l'encadrement des jeunes n'ont pas disparus, loin de là⁴⁹, car les membres ont commencé à se pencher sur le manque de « motivation »

des jeunes. Les tribunes ont également entendu des conférenciers sur le nombrilisme des enfants nés avec « le pouce gauche dans la bouche et la main droite sur le clavier de l'ordinateur »⁵⁰, pour reprendre la formulation de la pédagogue Charlotte Lemieux devant le cercle d'Ottawa. Ce dernier a même suggéré que les écoles privées représentaient peut-être le seul « système éducatif cohérent ». Au lieu de s'intéresser aux loisirs et à l'épanouissement des jeunes, les membres discutaient désormais des « chômeurs » qu'on n'hésitait pas à pousser au travail grâce aux subventions estivales de Jeunesse au travail Canada⁵¹. En 1982, le cercle d'Ottawa a même incité les adolescents à établir des contacts avec les entrepreneurs et la fonction publique avant même d'accéder à l'université⁵². Tandis que l'Optimist s'engageait dans la guerre contre la drogue du président américain Ronald Reagan⁵³, certains cercles y ont fait écho par l'entremise d'activités à Burlington, à Montmagny ou encore à Sept-Îles pour attirer l'attention des jeunes aux conséquences physiques et légales de la consommation de stupéfiants⁵⁴. D'autres cercles, dont celui de Moncton, étaient moins sévères envers la génération X en promouvant toujours « la communication et l'écoute active »⁵⁵ pendant leurs formations en leadership.

Ces agissements à tendance plus paternaliste que contre-culturelle ne comportaient plus nécessairement la dimension des devoirs de la survivance, du moins au Québec. En milieu minoritaire toutefois, on empruntait l'expression « prendre sa place », bien en vogue parmi les associations de jeunesse, pour transmettre aux jeunes la responsabilité de poursuivre le travail de leurs aïeux, mais aussi les valeurs du *self-made man* pouvant « s'exprimer en public avec conviction »⁵⁶. En ce sens, les concours oratoires avaient beau vouloir faire des jeunes des « citoyens responsables »⁵⁷, ils cherchaient aussi à leur inculquer la capacité de formuler un « discours qui vis[ait] à convaincre »⁵⁸. Le grand

concours du Nord de l'Ontario a ainsi infusé la liberté comme nouvelle vertu dans cette tradition, elle qui dépassait peut-être même celle de la responsabilité. « En effet la liberté de parole dont nous jouissons dans les pays démocratiques », ont écrit ses organisateurs en décembre 1986, « exige que nous préparions les jeunes à exercer leurs droits de citoyens et leurs talents de leaders⁵⁹. » Cela dit, il n'y avait pas que les jeunes garçons qu'on incitait à partir à la conquête du monde, car les filles, entre 1982 et 1988, ont remporté 77 % des prix parmi les concours attribuant des prix nonobstant le sexe⁶⁰. Dans ce cas-ci, le libéralisme économique et social valorisait modestement l'ascension des femmes sur la place publique.

Plus encore, certaines de ces filles étaient convoitées comme des recrues dans les nouveaux cercles mixtes pour remplacer ou rejoindre leur père à Matane ou à Montréal par exemple⁶¹. Les carrefours des jeunes ou les clubs de jeunes adultes ont été à peu près abandonnés pendant la période au profit de la cooptation (sans que nous puissions en déterminer la cause). En 1992, on a réduit de moitié la cotisation annuelle pour les membres âgés de 18 à 25 ans et on incitait les cercles à être « plus ouverts »⁶² aux jeunes membres. Les mesures sont cependant demeurées plus modestes que celles des « années 68 » pour amener des jeunes au Richelieu⁶³. On avait beau se plaindre du vieillissement des effectifs, certains cercles semblaient indifférents vis-à-vis du rajeunissement⁶⁴. En ce sens, la nouvelle solidarité au Québec et au Canada français comportait un engagement envers l'égalité des chances et la réalisation de soi, mais aussi un esprit de laisser-faire qui était censé encourager la débrouillardise des jeunes dans un monde plus concurrentiel.

Les femmes devant la rhétorique de l'égalité

Nous venons de voir à quel point la logique du libéralisme économique a marqué les relations des membres entre eux et envers les jeunes. Dans le cas du rapport du mouvement aux femmes pour la période, les agissements en faveur de la pluralité et du « droit à la différence » retiennent l'attention. Selon Denyse Baillargeon, les femmes du Québec ont eu accès à une panoplie d'occasions professionnelles pendant les années 1980, même si les salaires inférieurs, la prépondérance du fardeau des tâches domestiques et les limites aux protections juridiques contre les agressions sexuelles ont perduré⁶⁵. Si l'essoufflement du mouvement féministe exaspère Baillargeon, les auteures de *Canadian Women* l'associent plutôt à l'avènement d'un environnement plus tolérant à la participation des femmes canadiennes sur la place publique⁶⁶. Au Richelieu, la nouvelle solidarité francophone semblait passer par une alliance entre hommes et femmes qui évinçait toute allusion aux « devoirs maternels ». Au lieu jeter le blâme sur les épouses pour le piètre comportement des membres, ces derniers reconnaissaient enfin qu'elles n'étaient « pas des obstacles au recrutement »⁶⁷. Selon l'esprit libéral de l'époque, les hommes semblaient plus portés à assumer leurs gestes et à accepter l'idéal du partage des responsabilités domestiques⁶⁸.

Malgré la rhétorique égalitaire de cette nouvelle solidarité, l'ascension des femmes aux cercles féminins et aux cercles mixtes a provoqué des effets inattendus. Puisque le mouvement n'avait pas obligé les cercles masculins à admettre des membres du sexe féminin, souvent par crainte de briser leur « camaraderie »⁶⁹ selon Roger Simard du cercle de Manchester ou par volonté de « rester ensemble entre gars »⁷⁰ d'après Simon Brisbois du cercle de North Bay, plusieurs cercles en milieu minoritaire sont demeurés exclusivement masculins. En revanche, plusieurs professionnelles n'ont pas souhaité forcer

la porte de ces cercles pour y constituer une infime minorité ou s'y faire attribuer des tâches réductrices. Même si le membre du cercle de Toronto, André Duclos, prévenait les cercles anciennement masculins de ne pas « transposer les femmes de leur cuisine à nos clubs en leur apportant le même regard »⁷¹, c'est ce qui se serait produit à quelques reprises. C'est ainsi que plusieurs cercles féminins ont vu le jour en Ontario français et en Nouvelle-Angleterre. Tandis que les quelques cercles féminins du Québec se sont constitués indépendamment en regroupant des professionnelles à Val-d'Or ou à Maniwaki, les cercles féminins d'Elliot Lake et de Sudbury se sont plutôt formés grâce aux efforts des épouses, dont certaines avaient appartenu à un ordre auxiliaire défunt ou dont lesquelles les maris adhéraient aux cercles masculins locaux⁷². À Toronto, mais à Woonsocket également, c'est bien l'allure d'un cercle auxiliaire que les épouses et leurs collaboratrices ont donné à leurs cercles⁷³. Par exemple, au Jour de l'An 1990, c'est le club féminin du Rhode Island qui a servi un souper traditionnel canadien-français, pour la plupart, aux membres des clubs masculins locaux⁷⁴. Preuve encore du traditionalisme de ces cercles en milieu minoritaire, en 1984, le cercle La Source de l'Outaouais ontarien et québécois s'est constitué à l'image du défunt club paraprovincial d'Ottawa-Hull (1945 – 1963). Malgré leurs ressemblances vis-à-vis des cercles auxiliaires d'autrefois, les cercles féminins étaient autonomes et plus portés à soutenir les jeunes femmes dans leurs œuvres ou à discuter de violence domestique⁷⁵, des préoccupations qui rejoignaient autant celles souhaitant y exprimer leur « féminité » que celles voulant s'arroger des griefs féministes. Les dirigeants du Richelieu ont ainsi encouragé la formation de tels cercles, dont quelques-uns en Europe, partout où les clubs masculins choisissaient de ne pas changer de statut⁷⁶. En 1988, le mouvement comptait alors 33 clubs féminins, soit 10 % des cercles actifs à l'époque⁷⁷.

De manière générale, les enjeux féministes ont eu tendance à être abordés lors des exposés des conférencières invitées ou lors de la transition des cercles masculins vers la mixité. On discutait ainsi de l'hypocrisie de ceux qui souhaitaient préserver la langue maternelle tout en excluant les mères des cercles ou de la chronique sous-représentation des femmes en politique électorale⁷⁸. On semblait d'ailleurs plus apte à parler d'enjeux féministes aux cercles du Québec qu'en sa périphérie, comme autrefois. Toutefois, l'arrivée de jeunes professionnelles aux cercles de Penetanguishene et de Burlington en Ontario au milieu des années 1980 aurait sauvé ces cercles anciennement masculins d'une disparition imminente⁷⁹. Ailleurs, au cercle de Saskatoon, les femmes ont composé la moitié du membership à partir du moment qu'elles ont pu y accéder, mais leur ascension n'a pas réussi à empêcher la dissolution du cercle en 1990. Plus encore, lorsque le cercle des Ontariennes a fermé ses portes quatre ans après sa formation, les femmes désireuses de se joindre au cercle masculin d'Elliot Lake se sont fait renvoyées. Deux ans plus tard, c'était au tour de celui-ci de jeter l'éponge⁸⁰. Il avait donc préféré la disparition à la mixité. Comme l'a avoué le membre Fernand Fortier, personne ne voulait « s'avouer sexiste ou ségrégationniste »⁸¹, mais plusieurs le demeuraient dans la sphère privée.

Parmi les 35 initiateurs voulant former des cercles en 1988 – 1989, 21 lançaient des cercles mixtes, douze développaient des cercles féminins et deux seuls cherchaient à affilier des cercles masculins⁸². « On ne voyait plus la nécessité », se rappelle maintenant Mathias Pagé, « de former des clubs masculins à la fin des années 1980⁸³. » D'ailleurs, comme à la décennie précédente, c'était les nouveaux cercles qui voyaient une normalité à ce que la solidarité francophone soit à caractère mixte. Le cercle de Noëlville (Ontario) s'est par exemple constitué d'hommes et de femmes professionnelles, dont quelques paires de

conjoints en 1983⁸⁴. Parmi les cercles anciennement masculins du Québec urbain, l'intégration des femmes semble s'être faite de manière plus progressive, mais aussi de manière plus durable puisque les femmes intégrées au début ou au milieu des années 1980 s'y trouvaient encore dix ans plus tard. Au cercle de Montréal, les femmes n'ont pas atteint la parité démographique avec les hommes, mais leur contingent de 10 à 16 % des effectifs est demeuré stable pendant plusieurs années⁸⁵. Dans la région de Québec toutefois, tous les cercles sont devenus mixtes en 1982, refusant ainsi la formule des clubs féminins. Malgré ce geste plus catégorique, l'arrivée des femmes a tout de même « brassé la cage un peu »⁸⁶, d'après Agathe Collard-Gagné, une ethnologue à l'Université Laval qui s'est intégrée au cercle de Sainte-Foy en 1985. Certaines épouses « inquiètes » auraient vu en ces premières membres, comme autrefois, des menaces à la fidélité de leurs maris⁸⁷. Tandis que le cercle féminin était souvent perçu comme un gain d'autonomie pour un groupe marginalisé, le cercle masculin passait de plus en plus comme machiste, ce qu'il n'était pas forcément. On pourrait y voir deux poids et deux mesures pour les pendants d'une activité semblable.

Outre la situation en Amérique du Nord, nos données sur les particularismes de la question en France et en Europe demeurent fragmentaires. Rappelons cependant que le féminisme de seconde vague a marqué les sociétés occidentales pendant les années 1970 et 1980 et a eu pour effet l'ascension des femmes à la vie professionnelle, leur représentation accrue en politique et la proclamation de lois plus favorables à leur protection contre la violence. C'est ainsi que plusieurs tendances constatées au sein des cercles en Amérique francophone ont eu des échos en Belgique ou en France. À titre d'exemple, le cercle de Liège a intégré une demi-douzaine de femmes en 1992 qui y sont restées. À l'inverse, les cercles de Caen et de Rennes ont chacun intégré une femme seulement qui l'a quitté au bout d'une

ou deux saisons, ramenant ainsi ces cercles à un statut masculin *de facto* pendant plusieurs années⁸⁸. Même le cercle de Paris, lui qui avait moqué publiquement le Richelieu pour avoir tardé à accepter les femmes en son sein, n'a pourtant jamais atteint la parité homme-femme, le poids de ses effectifs féminins passant de 13 % en 1984 à 33 % en 1987 pour ensuite plafonner⁸⁹. Comme cela avait été le cas dans les nouveaux clubs en Afrique, imbus des préceptes antiracistes et démocratiques, ces derniers n'ont pas hésité à admettre des femmes dès leur formation et ont même vu en cette possibilité un avantage du Richelieu sur ses concurrents continentaux qui les refusaient encore.

Finalement, le rôle attribué aux femmes au sein des structures administratives du Richelieu était foncièrement révélateur de l'ambiguïté entourant leur présence dans la sphère publique suivant deux décennies de féminisme de seconde vague. Si les cercles de Québec et de Montréal parmi d'autres n'ont pas hésité à élire une présidente à quelques reprises pendant la période à l'étude, le CA de huit membres n'a accueilli une première administratrice qu'en 1994, lorsque les femmes représentaient un cinquième des effectifs⁹⁰. Il y avait décidément un écart entre la rhétorique de l'égalité et son application sur le terrain, tant au Richelieu qu'au Québec et en Amérique francophone. Certaines femmes préféraient demeurer autonomes à l'intérieur d'un groupement féminin, tandis que d'autres souhaitaient accéder aux ligues masculines où elles étaient minoritaires et peut-être même marginalisées. Les cercles demeurant masculins, quant à eux, ont revendiqué ce « droit à la différence » par des justifications tantôt modérées, tantôt difficiles à justifier. Par conséquent, le libéralisme social et la pluralité ont formé un ménage plutôt curieux.

La charité laïcisée et le soutien aux projets médicaux

Pendant les années 1970, les cercles avaient réussi à mettre sur pied des œuvres complémentaires aux programmes sociaux étatiques, notamment dans la sphère des activités récréatives. En procédant ainsi, la charité avait, selon nous, fait preuve de résilience. Le choix de ce terme n'était pas anodin car il présageait la recrudescence de la charité privée et du réalignement de son rôle auprès des institutions publiques qui, devant les politiques d'austérité des années 1980, ont souvent dû avoir recours à des dons au lieu d'offrir des subventions aux projets des citoyens. Tandis que Robert Bremner note le retour en force de la charité en Occident parallèlement au rapetissement du filet de sauvetage de l'État providence, Raymond Blake ou David Guest constatent le recul des programmes universels au Canada au profit de programmes ciblés envers certaines tranches de gens moins nantis⁹¹. Au Richelieu, l'engagement caritatif des membres envers leurs compatriotes sur le plan récréatif n'a pas cessé, même si certains cercles ont commencé à renouveler certaines œuvres matérielles ou à effectuer des dons aux institutions médicales du Canada. Le vieillissement de la population, surtout en milieu minoritaire, a aussi incité les cercles à lancer des projets destinés aux personnes du troisième âge. Enfin, cette nouvelle solidarité se revêtait de la persistance relative de la croyance religieuse qui motivait une part de l'engagement altruiste des membres. C'est ainsi que la charité est réapparue de l'obscurité.

Un soupçon de croyance et les œuvres « spectacle »

Selon Martin Meunier, la croyance et la célébration de certains rites religieux au Canada français et au Québec ont persisté pendant les années 1980 avant de connaître un recul plus substantiel au tournant du millénaire⁹². Le besoin sempiternel de l'humain pour

la spiritualité, pour citer le philosophe Frédéric Lenoir, semble avoir été reflété dans cette manifestation continue chez les Occidentaux, et ce, particulièrement en Amérique⁹³.

Comme à la période précédente, c'est avant tout en périphérie du Québec que l'affiliation religieuse a maintenu une plus grande importance. Rappelons d'ailleurs que l'Ontario a préservé les commissions scolaires séparées et a accordé un financement aux écoles secondaires catholiques à partir des 1985, en même temps que les écoles de l'Acadie et du Québec marginalisaient progressivement le rôle de l'Église en éducation. Au Richelieu, le CA avait beau avoir indiqué, en 1970, au conseiller moral qu'il ne serait plus convoqué aux rencontres à moins qu'un enjeu moral ne survienne à l'ordre du jour, le conseil a tout de même maintenu Roger Métras en poste, lui demandant de jouer un rôle « effacé et discret »⁹⁴ de 1979 jusqu'en 1985. Le CA a même préféré garder son poste vacant sans l'abolir au moment du départ de Métras⁹⁵. Plus encore, lorsque l'Ottavien Yvan Saint-Denis a tenté de substituer à l'orientation chrétienne une inspiration « de principes religieux et humanistes »⁹⁶ en 1984, le CA a préféré respecter les « croyances et les opinions de chacun »⁹⁷ et soustraire discrètement la filiation chrétienne de ses promotions à l'extérieur des Amériques⁹⁸. Confronté à la question délicate en juillet 1991, le CA à majorité canadienne a refusé la laïcisation complète, stipulant que le catholicisme demeurait une « partie » intégrante de l'activité des cercles et du « patrimoine [...] en Amérique »⁹⁹. On a aussi désigné un invité officiel de la messe papale lors de la visite de Jean-Paul II au Canada en 1984 et nommé à titre de membres émérites des cercles locaux les évêques Thomas Landry de Fall River et Jean Noël de Windsor la même année¹⁰⁰. Comme à la période précédente, certaines réunions commençaient avec une prière et d'autres avec des moments de réflexion, dépendant de la présidence du jour. D'ailleurs, « l'oriflamme

des valeurs personalistes », selon Jean-Marc Trépanier du club Laporte d'Ottawa, continuait de peser lourdement sur le membre « convaincu »¹⁰¹.

À l'inverse, les cercles semblent avoir écarté la religion de toute discussion au Québec. Cela dit, le fait que le CA ait décidé de préserver certaines traditions religieuses reflétait sans doute la volonté de certains membres québécois de maintenir la croyance parmi leurs principales sources de motivation. Par exemple, Jean Malo du cercle de Joliette voyait toujours en le catholicisme un « incroyable moteur d'action sociale » et en son engagement un « travail missionnaire » imbu de « valeurs chrétiennes [...] enracinées dans [le]s traditions québécoises »¹⁰². Cependant, les membres québécois ont peut-être été plus sensibles à la pression des cercles européens pour faire passer le mouvement « d'un caractère purement chrétien à un caractère pluraliste »¹⁰³. Il se peut aussi qu'ils aient été plus réceptifs aux inquiétudes des Ambassades du Canada à Dakar et à Rabat qui se préoccupaient du maintien d'une filiation catholique et y voyaient un obstacle potentiel à l'expansion du Richelieu en territoire musulman¹⁰⁴. Toutefois, les cercles d'Afrique semblent avoir été pleinement conscients du fait qu'ils transigeaient avec des Occidentaux aux mœurs chrétiennes qui, en ne s'en cachant pas d'ailleurs, accueillait quand même des non chrétiens dans leurs rangs. Quoi qu'on en dise, il importait plus qu'autre chose que l'altruisme aboutisse à des gestes charitables pour les francophones.

C'est dans ce contexte que s'est accentuée la tendance déjà amorcée de mieux cibler les œuvres et les levées de fonds. Comme le notent Raymond Blake et Leslie Pal, à l'époque, les gouvernements canadiens éloignaient leurs citoyens de la participation aux affaires politiques au profit d'un engagement plus traditionnel entre citoyens eux-mêmes¹⁰⁵. Dès la fin des années 1980, des coups d'éclat tels que les soirées de casino, les téléthons et les

bingos de grande échelle se sont donc répandus. Ensuite en 1989, le Ministère du Revenu du Canada a permis aux organismes charitables d'accumuler jusqu'à 500 000 \$ par l'entremise de soirées de bingo¹⁰⁶. Certains clubs cependant, dont celui de Montréal en 1987, ne se sont pas souciés des coûts élevés des soirées de casino et ont à peine généré de profits tandis que d'autres, dont celui d'Edmundston, a récolté un profit cinq fois plus élevé que le coût de sa soirée en 1995¹⁰⁷. Malgré ces événements « spectacles », les radiothons ou les soupers au spaghetti, dont les coûts administratifs minimes ne les empêchaient pas de toucher un grand public, généraient souvent le plus grand bénéfice. De plus, preuve de l'avancée de la logique des affaires dans l'activité caritative qui s'était pourtant bien arrimée aux efforts de l'État durant les années 1970, les cercles ont aussi commencé à faire appel aux commanditaires commerciaux, qu'il se soit agi de SNC Lavallin et d'Alcan à Abidjan, de Pepsi à Burlington ou du Poulet frit Kentucky à Sainte-Foy, parmi une panoplie d'autres entreprises locales¹⁰⁸. À partir de 1991, le CA encourageait même les cercles à solliciter de tels dons auprès des entreprises¹⁰⁹. Il semble donc que la logique voulant que les individus aient été plus autosuffisants et aient fait preuve d'altruisme envers leurs prochains se soit aussi étendue aux entreprises privées. Celles-ci ne semblent pas avoir résisté à la formation de telles attentes du public à leur endroit car ces gestes leur permettaient, du coup, de préconiser la réduction des taxes. Certes, les entreprises redistribuaient la richesse d'une certaine manière. Cela dit, avec ce modèle et à l'inverse de la taxation, elles s'attiraient également une publicité positive. De toute évidence, les tirages et les grands événements au Richelieu ont nettement pris le dessus parmi les levées de fonds pendant la période comme l'atteste le tableau suivant.

Tableau 6.2 : Sélection de levées, 1982 – 1995¹¹⁰

Club	Levée, profit, année (selon les données disponibles)
Abidjan (Côte d'Ivoire)	Tenue d'un banquet fondateur à l'hôtel Hilton, 650 000 F CFA, 1984
Boucherville	Tenue d'un souper au spaghetti, 11 000 \$, 1988; tenue d'un souper, 22 000 \$, 1990
Caraquet	Tenue d'un radiothon, 40 000 \$, 1985
Edmundston	Tenue d'une soirée de jeux et de divertissement, 42 800 \$, 1995
Fémina de Nîmes (France)	Tenue d'un casino de black jack, somme inconnue, 1988
Joliette	Tenue d'un souper pour les œuvres du Cardinal Léger, 30 800 \$, 1984
Laurier de Gloucester	Tenue d'un souper à l'homard et Casino de black jack, somme inconnue, 1982
Montréal	Tenue d'une soirée de casino, 9 100 \$, 1987; tenue d'une soirée de casino, 13 600 \$, 1990
Paquetville (NB)	Tenue d'un radiothon (avec six autres organismes), 79 000 \$, 1988
Québec	Tenue d'une soirée de casino, 33 600 \$, 1990; tenue d'un bal viennois, 24 100 \$, 1994
Saint-Basile (NB)	Tenue d'un radiothon, 20 800 \$, 1986
Vanier	Tirage d'une voiture Cadillac, 25 000 \$, 1991
Welland	Tenue d'un bingo, 34 000 \$, 1988

Afin de distribuer la somme maximale à ses prochains, le mouvement insistait toujours pour qu'un minimum de 90 % des sommes recueillies soit destiné aux œuvres, le reste pouvant être consacré à la publicité et aux frais administratifs. En 1987, les cercles auraient déboursé 3,7 millions de dollars en œuvres, dont seulement 2,7 % aurait été affecté à l'administration. Malgré cette efficacité, on a constaté le recul des fonds distribués aux œuvres à caractère récréatif de 84 % en 1975 à 75 % en 1987¹¹¹. La charité destinée aux carences matérielles a ainsi fait une modeste résurgence parmi les cercles nord-américains, moins enclins à développer des projets qu'à agir comme des bailleurs de fonds.

Les clubs européens, quant à eux, soutenaient surtout des projets dans la Francophonie tiers-mondiste. Le cercle de Paris se vantait d'être en mesure d'exploiter ses

contacts en affaires et en politique pour récolter d'importants dons en nature. Par exemple, sa distribution de matériel didactique dans 80 écoles de Zambie ne lui a coûté que 8 000 FF¹¹². Dans de tels cas, le mouvement a ressemblé à un organisme international non gouvernemental, une transformation bien en vogue parmi les organismes occidentaux impliqués dans le Sud, rappelle Ruth Compton Brouwer¹¹³. Les œuvres à caractère récréatif sont demeurés communs, même si les dons aux œuvres à caractère médical et aux institutions publiques ont gagné en importance. Le définancement progressif des institutions publiques tant en France qu'au Canada a donc amené ce revirement inattendu.

Tableau 6.3 : Sélection d'initiatives, 1982 – 1995¹¹⁴

Club	Initiative, don, année (selon les données disponibles)
Abidjan	Don de médicaments et de lait dans une mission canadienne locale, 1984
Bathurst	Don aux scouts, 4 700 \$, 1982; don aux personnes handicapées, 2 000 \$, 1982
Burlington	Don à la bibliothèque municipale pour l'achat de livres en français, 15 000 \$, 1991; don à la francisation des programmes d'orientation et Contribution à l'ACFO de Halton, 1991
Caraquet	Appui aux Scouts, au hockey mineur et à la maternelle locale, 1985
Charleroi	Envoi de manuels (en français) en Roumanie, 1991
Côte-Saint-Paul	Don à la colonie de vacance locale, 7 000 \$, 1987
Dakar	Don à la construction d'un pavillon hospitalier ophtalmologique, 1983
Edmundston	Don à l'hôpital local, 3 000 \$, 1995
Embrun	Don à l'Unité de soins palliatifs, Hôpital Montfort, 7 500 \$ (conjointement avec les clubs Champlain d'Ottawa et de Rockland), 1986
Fémina de Montréal	Don de 3 000 jouets pour Noël, 1987
Féminin de Sudbury	Cofondation d'une garderie à l'École secondaire Macdonald-Cartier permettant aux filles mères de terminer leurs études, 1993
Fort-de-France	Achat d'appareils audio-visuels pour « enfants inadaptés », 1988; don de secours à une mission d'Haïti, 1988
Caen	Don à Sauveteurs en mer, 20 000 FF, 1984; envoi de matériel médical et scolaire à Haïti et au Sénégal, 1984
La Pocatière	Don à la colonie de vacance locale, 3 000 \$, 1987
Laporte d'Ottawa	Don à l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, 10 000 \$, 1995; don à la Fédération des parents francophones, 8 000 \$, 1995
La Québécoise	Achat de micro-ordinateurs pour la Polyvalente de Maniwaki, 1985
Liège	Envoi de malles pédagogiques pour écoles du Tchad, 1989; envoi de

	manuels scolaires (en français) en Roumanie, 1990; réaménagement d'une école à Yalogo (Burkina Faso), 56 000 FB, 1992
Limoilou (Québec)	Don à la Fondation des pompiers blessés, 11 000 \$, 1994; don au Centre de soins palliatifs local, 11 000 \$, 1994
Montréal	Don au camp Saint-Côme, 13 000 \$, 1989; don à l'hôpital Sainte-Justine, 25 000 \$, 1990
Ottawa	Octroi de bourses pour les finissants de l'École secondaire Champlain, 1987; don au Centre psychosocial pour enfants, 19 000 \$, 1988; don à la Fondation Montfort, 10 000 \$, 1991; Don aux scouts, 13 000 \$, 1991
Paris	Envoi de matériel pédagogique dans 80 écoles secondaires de Zambie, 1986; construction de trois bibliothèques publiques au Madagascar, envoi de livres classiques en Haïti; envoi d'animateurs en Amérique latine; prix pour les concours de l'Alliance française à Séoul, 1988
Québec	Financement du Programme de prévention du décrochage scolaire, 15 000 \$, 1994
Rennes	Don à Médecins sans frontières en Afghanistan, 1982
Sainte-Foy	Don au Centre de prévention du suicide local, 1 000 \$, 1988
Sherbrooke	Développement d'un sentier écologique et interprétatif, 1982
Tournai (BE)	Don au Centre de réadaptation professionnelle local, 100 000 FB, 1989
Vanier	Réaménagement d'un Camp scout, 32 000 \$, 1986

Cette tendance à faire des dons au lieu de mettre sur pied des institutions nouvelles a encouragé certains clubs à amasser plus de capital pour des nouvelles fondations locales, dont celles fondées à Toronto en 1985 et à Joliette en 1987¹¹⁵. Doté d'un permis pour tenir des événements à la grandeur du Québec, le club de Joliette a commencé à organiser un tirage annuel offrant des voitures et des voyages en Floride qui lui a rapporté un profit de 225 000 \$ en 1990 et de 400 100 \$ en 1992¹¹⁶. D'autres fondations ou comptes bancaires plus anciens, dont celle du cercle Montréal et celui du club d'Ottawa, leur procuraient plutôt assez d'intérêts pour couvrir environ la moitié de leurs contributions charitables annuelles¹¹⁷. Notons encore le contraste entre l'affaiblissement de la durée de l'engagement et des efforts personnels pour recueillir des dons, causant des difficultés financières au siège social, et la réalisation de dons d'importance grâce à un capital engrangé et stagnant.

Entre temps, la FRI continuait de se faire valoir en tant que moyen « de soutenir des œuvres qui dépass[ai]ent les capacités d'un seul club » pour soulager « des misères réelles » et faire preuve d'une « solidarité avec les autres francophones »¹¹⁸ du monde. Cela dit, les dons sont demeurés modestes pour l'essentiel des années 1980¹¹⁹. Dans leur synthèse sur le développement international, Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle soulignent l'aide, la coopération et la solidarité comme trois catégories distinctes de soutien matériel¹²⁰. La première forme philanthropique remédie à une urgence alors que la deuxième procède d'une logique de justice sociale qui implique les gens concernés. La troisième favorise enfin l'auto-détermination et la réciprocité. Le Richelieu, sur le plan international, s'était situé à la fois dans ces trois catégories. Cependant, déçu par rapport aux réalisations autonomes des cercles du Sud, le mouvement a lentement recentré son engagement sur les deux premières formes d'activité caritative pendant les années 1980.

Malgré tout, la FRI n'a pas dérogé de sa volonté d'épouser un projet qui captiverait la sympathie des membres et l'attention du public. Au moment de l'éclosion d'une famine en Éthiopie en 1984, elle s'est alliée à Vision mondiale Canada pour vendre des « Passeports de l'espoir » au prix de 5 \$ de l'unité. Ceux-ci lui permettaient d'acheter des trousseaux AgPak contenant des engrais, des semences, des pesticides et des outils pour inciter 40 000 foyers en Éthiopie à développer des potagers à domicile. Ce projet, soutenait-on, contournait la lenteur bureaucratique des États et rejoignait « directement les défavorisés », s'inscrivant ainsi dans la logique que tout développement doit passer par le soutien aux femmes et l'agriculture locale. L'Agence canadienne du développement international (ACDI) quadruplait tout don civil, apportant ainsi la contribution au nom du Richelieu à cette initiative à 475 000 \$¹²¹. En 1986, la FRI s'est ensuite associée à l'Organisation culturelle et

éducative de développement (OCED), un spécialiste en alphabétisation, en reboisement et en développement agricole pour fournir 500 trousseaux de matériaux scolaires aux écoles du Tchad. Grâce aussi aux fonds de contrepartie de l'ACDI, la campagne a récolté 533 000 \$¹²². En 1989, une nouvelle campagne de la FRI a appuyé à hauteur de 20 000 \$ la Leucan, une société canadienne d'assistance aux familles d'enfants atteints de leucémie¹²³. Les dons internationaux du Richelieu semblent ainsi être passés des projets favorisant la récréation et la culture à des formes de soutien matériel et médical également.

Malgré ces efforts, la FRI ne connaissait pas encore la stabilité qu'elle cherchait en ne sollicitant que l'appui des souscripteurs potentiels à l'intérieur des rangs du Richelieu. Certes, la majorité des clubs y faisaient des dons en 1988¹²⁴, mais il lui fallait l'appui des personnages d'importance pour capter l'attention du public avec leurs campagnes de financement. En 1989, le président du Mouvement des Caisses Desjardins, Claude Béland, a accepté de faire un don personnel de 100 000 \$ à la FRI et de présider la campagne annuelle. Il a aussi assuré la création d'une carte de crédit d'affinité qui ramènerait 1 % de la valeur des achats à la Fondation après que 3 000 personnes l'auraient prise¹²⁵. Il a fallu cinq ans pour atteindre la cible, lui permettant ainsi de décrocher 32 000 \$ en ristournes et une dizaine de milliers de dollars annuellement¹²⁶. À l'automne 1991, on a aussi tenu un téléthon sur les ondes de la chaîne française de Télévision Ontario dans la province où le Richelieu avait son assise historique et où les clubs avaient toujours une importance multiforme, tel que nous le verrons. Toutefois, le coût de l'entreprise (350 000 \$) a dépassé la somme de 275 000 \$ venue des billets vendus pour un spectacle d'artistes franco-ontariens¹²⁷. Quant aux efforts plus modestes, tels que les spectacles bénéfiques de l'humoriste Jean Lapointe, des chanteurs Marcel Aymar, Paul Demers et Robert Paquette ou

encore des bingos tenus à Vanier, ceux-ci ont rapporté annuellement quelques dizaines de milliers de dollars à la FRI¹²⁸. Les méthodes traditionnelles de levées maintenaient d'ailleurs l'avantage, vu les faibles coûts d'opération, de produire un profit facilement et sans grand risque. Plus le Richelieu progressait dans cette période d'ailleurs, plus il semblait s'associer au secteur privé au lieu de l'État pour financer ses projets caritatifs.

Grâce à ces efforts, la table était mise pour une contribution d'envergure. En 1993, la FRI avait accumulé un capital de 1,8 millions de dollars qui générait 243 000 \$ en intérêts par an¹²⁹. Cela dit, la FRI n'a pas choisi de lancer une œuvre récréative ou culturelle à l'étranger, mais plutôt de faire une contribution à une institution publique qui n'avait pas les moyens de se procurer une technologie particulière. En 1991, l'Hôpital pédiatrique Sainte-Justine de Montréal a approché la FRI pour qu'elle lui procure la technologie de stéréotaxie pour la chirurgie de tumeurs cérébrales, disponible qu'aux États-Unis à l'époque¹³⁰. Les images à trois dimensions des tumeurs accentuaient la précision des interventions chirurgicales sur les enfants affligés et augmentaient leur chance de rétablissement tout en raccourcissant la période de convalescence¹³¹. La technologie d'un coût de 600 000 \$ produisait des « miracles » selon ses promoteurs. « *[The] best part is the child doesn't have to stay long in hospital* », a partagé le pédiatre Jean-François Chicoine avec le *Toronto Star*, « *or come often for treatments*¹³². » Le don servait de preuve de la solidarité du mouvement envers la jeunesse québécoise, mais il a aussi permis à la FRI d'enclencher le cycle de sa pérennité en attirant 138 000 \$ en dons, sans compter 50 000 \$ au banquet d'une seule assemblée générale du Richelieu, dans les quelques mois qui ont suivi l'achat de cette technologie. Entre 1992 et 1993, le nombre de dons annuels à la FRI a aussi augmenté de 21 % et a recueilli l'appui des deux tiers des clubs en 1994, lui ramenant 750 000 \$¹³³.

Ce don d'envergure, qui contrastait avec les dons faits au Tiers Monde pendant les années 1980, découlait d'un certain constat sur les limites de la mondialisation de l'altruisme, du moins au Richelieu. Les clubs canadiens-français avaient toujours refusé d'abandonner l'assistance locale au profit d'une assistance mondiale et les cercles européens n'avaient pas été plus enclins à contribuer à la FRI, elle qui n'attribuait que des reçus pertinents aux déclarations d'impôts canadiennes. Les clubs européens ont donc lancé la Fondation Richelieu International France (FRIF) en 1989¹³⁴. D'ailleurs, le contexte s'y prêtait car deux lois de l'Élysée en 1987 et en 1990 ont facilité l'accumulation caritative et encouragé la mise sur pied de telles fondations. Pour Georges Duby, ces mesures ont signalé la renaissance du « mécénat humanitaire » en France pour remédier à une « puissance publique défaillante »¹³⁵. Dans ses premières années, la FRIF a recueilli des dons ponctuels de dizaines de milliers de Francs français auprès des membres et des cercles¹³⁶. En 1993, avec un capital de 251 000 FF, la FRIF a fait 29 500 FF en dons¹³⁷. Toutefois, ses premiers efforts pour « aider l'enfance de manière significative » sont demeurés symboliques en défrayant 50 000 Francs belges à la chirurgie d'une jeune belge au Canada. Par conséquent, le recul des prestations publiques et la sollicitation des institutions publiques pour des dons du secteur privé ont aussi atteint le Richelieu. Plus encore, le penchant pour les projets à caractère médical signalait encore la volonté du Richelieu de reprendre certaines activités délaissées pendant les « années 68 ».

La charité complémentaire au recul de l'État providence

Si le Richelieu s'était résigné à l'intervention croissante de l'État dans la sphère sociale, et ainsi à l'absorption de plusieurs œuvres à l'intérieur de vastes programmes

sociaux, il semble aussi avoir été relativement indifférent devant le recul de certaines formes d'intervention étatique. D'après certains membres, l'élargissement de la sphère d'engagement entre citoyens allait peut-être améliorer l'état du bénévolat, défaillant depuis les « années 68 ». Malheureusement, comme nous l'avons constaté, le recul de l'engagement social et la progression de l'individualisme se sont maintenus. À tort, plusieurs gouvernements pensaient pouvoir réduire les prestations sociales sans faire accroître les iniquités. Quoi qu'on en dise, les compressions aux programmes sociaux et l'enfoncement du salaire minimal par rapport au seuil de pauvreté au Canada pendant les années 1980 ont rendu plus criant que jamais le besoin pour des organismes caritatifs comme le Richelieu¹³⁸. Dans le dernier chapitre, nous avons vu que le mouvement était fondamentalement libéral dans son approche à l'assistance sociale lorsqu'il repoussait le libertarisme d'un côté et le socialisme de l'autre. Pendant les années 1980, certains membres ont dirigé quelques dernières flèches au communisme, en suggérant de mener une « action libératrice dans les pays de l'Est »¹³⁹ ou en dépeignant le socialisme comme une idéologie dépassée¹⁴⁰, mais la plupart des commentaires ont surtout abordé la résignation des membres aux compressions des dépenses publiques et le besoin continu pour l'activité du Richelieu. Dans ses mémoires récentes, Jean Malo décrit cette évolution de la manière suivante.

Dans les années [19]50, les institutions religieuses étaient, elles, avec la proche famille et la communauté, les principales bienfaitrices des démunis. Dans la foulée des changements apportés par la Révolution tranquille, cette responsabilité fut transférée à l'État. Puis, dans le contexte de l'essoufflement de l'État providence au début de la décennie [19]80, le flambeau dut partiellement relayer (à des coûts moindres) aux organismes communautaires œuvrant dans les secteurs parfois délaissés par les gouvernements. Déjà, la survie de ces groupes reposait essentiellement sur le travail bénévole laïque, sur la générosité du public et, finalement, sur des miettes de subventions.

À l'orée des années [19]90, le constat du poids des dépenses publiques amena une redéfinition du rôle de l'État. Les domaines de la santé et des services sociaux furent particulièrement touchés, ce qui entraîna une cure d'amaigrissement des services et du personnel ainsi que l'instauration du virage ambulatoire. Les individus rendus plus vulnérables à ces mesures par la maladie, la perte de revenus ou l'isolement durent alors se tourner vers les organismes du milieu, ces derniers faisant entendre avec encore plus d'insistance leur appel à l'aide auprès des capitaux privés¹⁴¹.

Pour sa part, Paul Jutras du cercle de Montréal trouvait cette transition

« correcte »¹⁴², car elle conscientisait l'élite quant à ses devoirs, même s'il se désolait de constater le recul du bénévolat. S'il était difficile de déceler le résultat de ses impôts, le citoyen pouvait au moins constater de ses yeux le résultat de sa charité. Les impressions des membres sur le rapport de la charité à l'État n'étaient donc pas toujours épargnées de contradictions. Par exemple, d'un même souffle, un membre a encouragé la réduction de la taille de l'État, tout en souhaitant que celui-ci remédie au chômage des jeunes¹⁴³. Dans l'ensemble, c'est presque seulement aux cercles du Québec qu'on a discuté de la nécessité de rehausser la qualité de l'enseignement et d'assurer une « meilleure administration des dépenses »¹⁴⁴ publiques selon le cercle de Montréal ou d'endiguer le « déclin de la compétitivité du Canada et du Québec au niveau international »¹⁴⁵ selon le cercle de La Salle. Lors de l'élection fédérale de 1993, même les candidats du parti Libéral (centriste) ont promis, à partir des tribunes du Richelieu, de faire « le ménage » des finances publiques par des compressions additionnelles, sans en préciser la teneur¹⁴⁶. Petit à petit, la notion de pauvre « méritant » et les accusations de paresse envers les moins nantis sont réapparues.

Pourtant, en Acadie et en Ontario français, les cercles ne semblent pas avoir senti le besoin de discuter des dépenses publiques. Ils ont plutôt continué de solliciter des fonds auprès de Fredericton et de Toronto pour financer la construction de nouveaux établissements sociaux pour les francophones. C'était encore le cercle d'Edmundston qui

concevait son rôle caritatif directement en lien à l'État providence¹⁴⁷. Pendant cette période, il a réaménagé un parc avec des arbres d'espèces indigènes, des glissades, des sentiers tout comme des terrains de basketball, de pétanque et de tennis au coût de 177 000 \$.

Une subvention d'Emploi et Immigration Canada a défrayé 64 % du coût de la réfection et, au moment de la complétion des travaux en 1993, le cercle a remis les clés du parc à la municipalité¹⁴⁸. Il a aussi financé la maternelle scolaire, dont il avait charge depuis 1969, jusqu'à ce qu'il la remette à la province en 1988¹⁴⁹. Ce projet devait « normalement », a-t-il écrit, « devenir la responsabilité complémentaire du gouvernement provincial¹⁵⁰. »

Il a d'ailleurs conseillé Fredericton au moment de la mise sur pied des maternelles publiques. À Windsor, le cercle a coordonné la construction d'une résidence pour personnes âgées francophones et a reçu 151 000 \$ du Ministère des services sociaux de l'Ontario pour son hypothèque de 3,7 millions de dollars. Le cercle de Welland a également érigé une deuxième résidence pour retraités en 1988, recevant de Queen's Park une subvention de 10 % du total de son l'hypothèque de 3,4 millions de dollars¹⁵¹. Ces engagements semblent avoir voulu pallier le vieillissement des Franco-Ontariens, plus accentué chez eux, en fin de siècle. Quelques clubs du Québec ont aussi reçu des subventions de la municipalité de Mont-Joli ou du député fédéral de Saint-Maurice par exemple. Celles-ci ont appuyé la réfection des colonies de vacance, mais elles n'étaient pas nombreuses et ne semblent pas avoir été rattachées à une réflexion philosophique au-delà du simple octroi¹⁵².

Alors que de telles collaborations publiques-privées se sont raréfiées, les dons du Richelieu aux institutions publiques se sont multipliés. Par exemple, les clubs ottaviens ont fourni le transport en autobus à des enfants d'âge préscolaire éprouvant des difficultés intellectuelles et émotives et certains cercles ont financé partiellement ou entièrement la

construction ou la réfection d'un pavillon pédiatrique d'un hôpital¹⁵³. Par ailleurs, en 1982, le club de Québec a inauguré la Chaire Richelieu de recherche sur l'enfance à l'Université Laval. Il lui a octroyé un fonds de 250 000 \$ qui a ensuite servi à financer la réalisation de recherches sur la pauvreté, les mères adolescentes, la négligence, le jeu compulsif, les obstacles à l'insertion sociale des jeunes contrevenants ou encore la violence à l'école. En vingt ans, la Chaire a octroyé près d'un million de dollars à 55 projets distincts¹⁵⁴.

En somme, malgré les avancées de l'État providence et la réorientation des œuvres caritatives du Richelieu vers la promotion de la récréation et des arts, la croyance religieuse a maintenu une influence sur l'orientation et les manifestations du mouvement. Les œuvres tout comme les levées de fonds sont devenues plus ciblées, prenant clairement une préférence pour les projets à caractère médical. Si l'engagement bénévole semble avoir connu des failles pendant la période, la disponibilité des subventions gouvernementales et commerciales, les intérêts générés par des comptes bancaires ou les coffres de fondation ont permis aux cercles et à leur demi-douzaine de fondations Richelieu d'effectuer des dons aux institutions publiques en besoin, de contribuer au maintien de projets existants et de lancer, en Acadie et en Ontario français, de nouveaux établissements francophones. L'État canadien n'était-il pas devenu « *too socialist* »¹⁵⁵, pour reprendre l'expression du membre du club Saint-Jean-sur-Richelieu et député progressiste-conservateur, André Bissonnette ? Affiliés à différents partis politiques, les membres n'auraient pas tous partagé son avis. En revanche, ils semblent tous avoir souhaité le renouvellement de l'altruisme et de la solidarité francophone au sein du contexte économique et politique libéral de l'ère.

Les projets francophones sous l'égide de la Francophonie

Si l'évolution de l'altruisme et des rapports sociaux au Richelieu souligne la mondialisation des mœurs pendant la période à l'étude, il en allait de même pour les notions des membres par rapport à leur communauté d'appartenance. À la période précédente, le mouvement avait tenté de construire un échelon identitaire au-delà de la référence nationale. Cela dit, ce nouveau projet et le fédéralisme renouvelé au Canada avaient marginalisé le nationalisme canadien-français. Ce processus s'est également poursuivi pendant la consolidation des accords de libre-échange en Europe et en Amérique du Nord auxquels les États ont abdicé une part de leur souveraineté. Au plan diplomatique, les querelles entre Ottawa et Québec à l'étranger se sont calmées, même si les moments tendus sont réapparus, entre 1987 et 1995, pendant les crises constitutionnelles du Lac Meech et de Charlottetown, ainsi que le référendum sur la souveraineté du Québec.

De retour au Richelieu, les membres ont contribué à la consolidation de la mondialisation francophone sans toutefois enrayer complètement le projet national canadien-français, surtout chez les membres de la diaspora. Comme l'estime Joseph Yvon Thériault et tel que nous le démontrons, ce projet a maintenu un « respect »¹⁵⁶ en milieu minoritaire. Cependant, les nationalismes provincialisés, ainsi que les projets canadien et francophone semblent tous avoir promu l'individu, la pluralité et la mondialisation francophone dans un monde libéral, sans avoir porté trop d'attention aux particularismes du Canada français. Malgré ces tendances, il ne s'est pas agi d'une transformation antinationaliste, bien au contraire. On finissait tout simplement par penser que la Francophonie mondiale constituait le véhicule le plus efficace pour résister au rouleau compresseur anglo-américain, et ce, en Acadie, au Québec, en France ou au Sénégal, même

si on y adhéraait pour des raisons distinctes. On cherchait toujours à protéger le fait français, même si les efforts du Richelieu semblaient parfois être reliés à la mondialisation d'abord.

Les traces du Canada français et du Canada francophone

En fait, après 1982 et la proclamation de la Charte des droits et libertés canadiennes, le nationalisme canadien-français a continué de pâlir à vue d'œil, surtout au Québec. Au Richelieu, on en parlait parfois avec nostalgie ou en faisant le constat que l'assise du mouvement reposait toujours « en Ontario et au Québec », les « cadres traditionnels »¹⁵⁷ où se trouvaient les deux tiers de leurs membres. Lors d'un congrès à Montréal en octobre 1984, le président Roger Légaré a exprimé sa pensée que l'idéal du Canada français, qui avait mis au monde le mouvement, avait simplement évolué pour se loger ailleurs.

L'objectif des fondateurs de la Société Richelieu était de créer une chaîne de fraternité en donnant aux Canadiens-Français, non seulement un moyen d'épanouissement, mais aussi un cadre qui respectait les valeurs profondes d'un peuple minoritaire. Si les buts et les pensées sont demeurés essentiellement les mêmes, certaines choses ont pourtant changé. Ce lien, par exemple, que les fondateurs ont voulu donner à ceux de nos concitoyens dont la langue maternelle était le français est devenu un lien international qui tend à relier toute la francophonie¹⁵⁸.

On ne disait pas tout haut qu'on percevait le Canada français comme archaïque, mais on parlait très peu de ses « raisons communes », pour encore citer Fernand Dumont¹⁵⁹. C'était plutôt dans les gestes, qu'on ait visité annuellement une érablière ou tenu des congrès dans les régions de diaspora canadienne-française, dont Winnipeg en 1985, Ottawa en 1987 ou encore Hollywood et Toronto en 1988, que l'ancienne solidarité des grandes assemblées nationales refaisait surface¹⁶⁰. Si le membre André Beaudoin soutient maintenant que le club de Québec a maintenu « un intérêt »¹⁶¹ pour les minorités, mais pas plus, la volonté de renouveler cette solidarité en milieu minoritaire était toutefois plus

considérable. À titre d'exemple, en 1986, devant un congrès de clubs de l'Est ontarien et de l'Ouest québécois, le juge et membre franco-ontarien, René J. Martin, a adressé le recul du rêve partagé du Canada français et a préconisé la reprise d'un certain respect pour celui-ci tant au Québec qu'en sa périphérie.

L'attitude trop souvent entretenue par certains incite à la comparaison du frère aîné envers son petit frère; au contraire, la relation devrait être celle d'une famille unie où le grand frère aide son cadet pour le bien commun des deux. Cette unité est notre seule chance; l'attitude de certaines gens qui proclamaient jadis : « Hors Québec, point de salut pour la langue » devrait mourir aujourd'hui avec cette rencontre.

Mes ancêtres étaient bretons, mes parents, comme d'ailleurs c'était le cas pour plusieurs de l'extérieur du Québec, étaient originaires de la province le Québec et à se réfugier dans le grand nord de l'Ontario. [...] Nous faisons partie de la race qui a formé des premiers ministres tels [Wilfrid] Laurier, [...] [Louis] St-Laurent et [Pierre] Trudeau. Les gouverneurs généraux du Canada comptent parmi eux ce grand homme qu'était [Georges] Vanier et plus tard [Jules] Léger. Les juges en chef de la Cour suprême du Canada tels [Thibeaudeau] Rinfret, [Gérald] Fauteux et [Henri-Élzéar] Taschereau, ces juristes ont assurément contribué à créer et à accroître les services judiciaires en français au Canada. [...]

En effet, sans notre esprit de défricheur, de nationalisme et de liberté, nous serions probablement tous citoyens des États-Unis d'Amérique. Nous avons combattu à la fois contre les divisions internes de notre pays et contre ceux qui voulaient l'envahir et même contre ceux qui menaçaient les pays d'Europe; maintenant il serait facile de s'endormir dans le confort. C'est seulement grâce à l'effort constant des gens comme vous qui êtes les porte-parole de la langue française, qu'elle restera un mode d'expression privilégié, un instrument de pensée à la hauteur de nos besoins techniques intellectuels et moraux dans notre société contemporaine¹⁶².

En évoquant la « race », Martin reprochait aux francophones d'avoir autant malmené la référence canadienne-française, un demi-tour inexplicable chez un peuple qui avait été tellement marqué par la solidarité par le passé. Les États généraux n'avaient d'ailleurs pas arrêté les amitiés tissées pendant l'enfance par-delà les frontières à l'Action catholique par exemple de s'être poursuivies au Richelieu et à l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF) à l'âge adulte¹⁶³. Ces deux organismes comprenaient toujours plusieurs membres communs, dont le président de l'ACELF en 1989, Martin Légère,

de Caraquet (Nouveau-Brunswick). Ils discutaient d'ailleurs tous deux des programmes fédéraux touchant les langues officielles et de l'Accord du libre échange entre le Canada et les États-Unis en 1988¹⁶⁴. En espérant qu'il offre au Canada un salut économique, on ne craignait plus autant l'américanisation qu'autrefois, même si la préservation de la culture canadienne-française était une condition *sine qua non* de leur appui¹⁶⁵. Malgré ces points communs entre les membres du Québec et de sa périphérie, ceux-ci ne semblaient plus communier autant à une cause nationale commune qu'à des projets régionaux parallèles.

Les nationalismes parallèles du Québec et des minorités canadiennes-françaises

Comme nous venons de le constater, après 1982, les lieux de convergence entre les minorités francophones et le Québec sont devenus rares. Les deux entités s'engageaient dans les voies divergentes du Québec français et de la francophonie canadienne. Selon Michael Behiels et Serge Miville, le rapatriement de la Constitution représente le véritable moment d'éloignement idéologique entre le Québec, qui a vu son adoption sans sa signature comme une trahison de son droit de veto historique, et les minorités, qui se sont réjouies de la portée potentielle de l'article 23 qui assurerait le droit à et la gestion de l'instruction en langue française¹⁶⁶. Lawrence Olivier et Guy Bédard vont jusqu'à dire que les minorités canadiennes-françaises sont devenues des figures d'altérité puisqu'elles rappelaient aux Québécois la précarité de leur existence en Amérique. Plus encore, cette volonté d'ignorer la fragilité du Canada français, pour reprendre le concept de François Paré¹⁶⁷, les incitait ainsi à rejeter le « système des valeurs qui l'a[vait] rendu possible »¹⁶⁸. Désormais, on ne sentait plus que sporadiquement le devoir de porter un intérêt aux minorités.

De retour au pouvoir, les Libéraux de Robert Bourassa au Québec ont lancé un Secrétariat permanent des peuples francophones, question de donner suite au défunt Service du Canada d'outre-frontières¹⁶⁹. À l'automne 1988, une première rencontre devait déterminer si un rapprochement entre le Québec et les minorités était même souhaitable. Ce Secrétariat prévoyait le regroupement du Richelieu avec d'autres organismes, dont la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), la Société nationale des Acadiens et le Council for the Development of French in Louisiana (CODOFIL)¹⁷⁰. Il souhaitait donc « prendre connaissance de la situation et des aspirations des francophones hors Québec »¹⁷¹ dans « l'espace francophone » en Amérique, signalant ainsi la relative ignorance du Québec à l'endroit des minorités à l'époque. En dépit de ce premier effort, l'échec de faire ratifier l'Accord du Lac Meech en juin 1990 a amené Québec à suspendre le Secrétariat au profit de l'ouverture d'un Musée de l'Amérique française à Québec¹⁷². C'est ainsi que Québec a littéralement substitué une exposition historique aux rapports avec les milieux minoritaires. Décidemment, les Libéraux ne semblaient pas plus enclins à leur tendre la main que les Péquistes. Au Richelieu, Grégoire Pagé en était furieux et, en mars 1992, a tenu lui-même une réunion des organismes du Secrétariat mort-né à Ottawa¹⁷³.

Sa réaction était typique d'un chef communautaire en milieu minoritaire qui se désolait du désintérêt du Québec pour sa diaspora pendant la période à l'étude. Cela dit, les efforts des ces chefs n'étaient pas tous vains car le milieu associatif continuait à tenir de nombreux débats politiques sur des enjeux qui attiraient parfois des réponses favorables des gouvernements provinciaux, dont principalement de Fredericton et de Toronto. Le procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, estimait même que l'Ontario devait encourager Ottawa à reconnaître le Québec comme le foyer des francophones du Canada¹⁷⁴.

Entre 1982 et 1990, Queen's Park a versé au moins 28 500 \$ à l'expansion du Richelieu en Ontario qui, par la suite, a réussi à affilier 16 nouveaux clubs¹⁷⁵. Son Office des Affaires francophones a même diffusé des publicités à caractère nationaliste dans *Vie Richelieu*¹⁷⁶.

Le mouvement en Ontario français, et surtout le club d'Ottawa, a continué à débattre les particularités de la Charte et s'est frustré des limites aux garanties constitutionnelles offertes aux minorités canadiennes-françaises qui nécessiteraient l'intervention des tribunaux pour que celles-ci se réalisent concrètement selon Jean-Robert Gauthier¹⁷⁷. La promotion du nationalisme canadien a pourtant fait son chemin grâce aux conférences du Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, ou du ministre Jean-Luc Pépin¹⁷⁸. D'autres membres, dont le président du club d'Embrun, Jean-Guy Patenaude, reconnaissent toutefois qu'ils auraient probablement à déménager au Québec advenant le résultat d'un référendum favorable à la sécession du Québec¹⁷⁹. À l'ombre des débats sur l'avenir du Canada, les cercles de l'Ontario français ont favorisé le développement institutionnel en appuyant ou en revendiquant la tenue de procès en français (Ottawa), la construction d'écoles secondaires homogènes de langue française (Iroquois Falls), la création de commissions scolaires francophones (Sturgeon Falls), la création d'une *Loi sur les services en français* (Ottawa, 1986), la tenue des premiers Jeux franco-ontariens (Vanier, 1994), la fondation de nouvelles Caisses populaires (Toronto) et l'établissement d'une Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie (Ottawa)¹⁸⁰. En plus des nombreux dons que faisaient les clubs franco-ontariens à la FRI, une dizaine d'entre eux ont aussi fait des dons annuels de quelques milliers de dollars chacun à la Fondation franco-ontarienne dès sa naissance en 1985¹⁸¹. Tandis que le Richelieu « donnait le goût » du militantisme franco-ontarien selon Denis Vaillancourt, les cercles de l'Est, du Nord et du Sud éprouvaient

souvent des difficultés à interpeller la minorité d'immigrés francophones ou francophiles¹⁸². Aux clubs de Toronto ou de Hamilton, les ressortissants belges et français admis avaient tendance à y rester plus longtemps que les immigrants africains ou arabes et ceux-ci y sont demeurés très minoritaires, malgré leur poids parmi les francophones en ces deux villes¹⁸³. Il semble que la solidarité et les amitiés à l'intérieur du cercle se tissaient toujours surtout lorsque des gens avaient suffisamment de points en commun.

Les cercles en Ontario français n'étaient pas les seuls à faire preuve d'un militantisme francophone renouvelé au plan provincial. En Acadie, les cercles se sont mobilisés pour soutenir les journalistes en grève au seul quotidien en français à l'Est du Québec, *L'Évangéline*. Ils ont aussi été inclus, pour la première fois, à des fêtes autrefois réservées aux gens d'origines britanniques¹⁸⁴. Même si les cercles de Saint John et de Saint-Quentin ont fermé boutique en raison du vieillissement et du faible renouvellement de leurs effectifs, les clubs restants du Nouveau-Brunswick ont joint leurs efforts pour tenir un concours oratoire annuel, regroupant environ 2 000 élèves annuellement à partir de 1985¹⁸⁵. Ils ont aussi soutenu l'affiliation d'un club en France qui rassemblait nombre de membres dont les ancêtres acadiens y avaient été rapatriés au XVIII^e siècle. Treize nouveaux clubs ont vu le jour dans les Maritimes, un gain sans précédent dans la région qui reflétait peut-être l'amélioration récente du niveau de vie des Acadiens. Et malgré le reproche du CA formulé aux clubs acadiens d'être intervenus durant les audiences de la Commission Bastarache-Poirer sur l'égalité des langues officielles¹⁸⁶, Martin Légère, à titre de gouverneur régional, a répliqué qu'ils ne pouvaient rester silencieux pendant « une période extrêmement critique » à leur survie et à leur rayonnement culturels.

J'applaudis aux [*sic*] Clubs Richelieu qui n'ont pas hésité à venir se prononcer publiquement au Comité des Langues officielles afin de bien démontrer que le Richelieu est véritablement un Club d'esprit français attaché à toutes les valeurs qui en découlent. [...] Je suis d'accord qu'au Québec, un club Richelieu ne doit pas participer aux querelles stériles qui se font sur la langue française, mais ici en Acadie, nous ne pouvons demeurer muets devant les dangers qui nous menacent. Nous nous devons, à titre de citoyen épris de cette grande vertu qu'est le civisme, de nous prononcer quitte à faire peur aux mouchards qu'il pourrait y avoir dans nos rangs. Donc si nous voulons que le Richelieu fasse de nous des hommes complets dans toute l'acceptation du terme, nous nous devons de participer à la vie et surtout à la survie de l'Acadie en affichant bravement nos couleurs¹⁸⁷.

Les cercles acadiens ont également appuyé l'établissement d'un bureau de la Société nationale de l'Acadie à Québec en 1989 et tenu un congrès à Moncton en 1990 qui, comme le faisaient les événements trois décennies plus tôt, a souligné les grandes lignes de l'histoire acadienne de la colonisation à la résilience contemporaine en passant par le Grand Dérangement¹⁸⁸. Toujours selon la tradition, des invités de marque, dont le sénateur Libéral Louis Robichaud, ont été de la partie. Ces cercles ont aussi appuyé l'organisation du premier Congrès mondial acadien en 1994, qui poursuivait la tradition des rassemblements festifs, mais qui négligeait la facette politique des congrès d'antan selon Ronald Rudin¹⁸⁹. En Acadie et en Ontario français, les cercles semblaient préserver une importante part du militantisme nationaliste acadien et canadien-français qui avait inspiré leur formation après la Deuxième Guerre mondiale. N'ayant pas un État au service de leur volonté, ce qui était moins le lot du Québec désormais, les cercles en milieu minoritaire ont préservé un rôle important quant au développement institutionnel et culturel de leurs communautés.

À l'extérieur de la ceinture bilingue entourant le Québec, les cercles reflétaient en revanche plutôt la baisse dans la vie communautaire canadienne-française des adultes. Dans l'Ouest canadien, un seul nouveau club y a vu le jour pendant la période à l'étude et la plupart des cercles y ont fermé leurs portes. Fait intéressant, le club de Regina

réfléchissait à l'acculturation croissante des Fransaskois quelques mois avant sa disparition en 1985¹⁹⁰. Les cercles restants ont tout de même pris la peine de dénoncer la Saskatchewan qui ne respectait toujours pas l'Article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest sur l'emploi du français dans les tribunaux et les législatures ou encore de collaborer avec l'Association canadienne-française de l'Alberta dans la cause Mahé à la Cour suprême du Canada, qui a obligé les provinces à donner suite aux dispositions de l'Article 23 de la Charte¹⁹¹. Plus encore, le mouvement a tenu son congrès annuel à Winnipeg en 1985 pour souligner, avec 350 délégués, le 100^e anniversaire de la pendaison de Louis Riel¹⁹². Même si ce congrès n'a attiré que le tiers des délégués qu'avaient attiré les congrès outre-frontières autrefois, la rhétorique nationaliste n'était pas moindre lorsque *Vie Richelieu* a décrit la « persécution » ou la « dignité entachée » par Ottawa du « fondateur du Manitoba, [et du] défenseur des droits des Métis et des Canadiens français »¹⁹³. Le mouvement aurait aussi accepté de fonder d'autres cercles dans l'Ouest, même au Yukon, si les subventions du Secrétariat d'État avaient été disponibles¹⁹⁴. N'en recevant aucune toutefois, il a dû se contenter de ses moyens financiers limités pour faire vivre son réseau fragile dans l'Ouest.

Pire encore, le taux de transfert à l'anglais était encore plus élevé en Nouvelle-Angleterre. En effet, les Franco-Américains s'étaient éloignés du projet canadien-français depuis plus longtemps et leur contexte politique avait un impact considérable sur la vitalité de leurs communautés. En dépit de l'absence de lois favorisant les langues officielles au gouvernement fédéral et l'enseignement dans la langue de la minorité dans les écoles publiques, la Nouvelle-Angleterre bénéficiait de deux avantages par rapport à l'Ouest canadien. D'abord, les Franco-Américains de cette première région avaient toujours la force du nombre et la proximité du Québec qui favorisait le maintien d'une certaine vitalité

francophone et la formation de cinq nouveaux clubs pendant la période¹⁹⁵. Si les quartiers des « Petits Canadas » s'étaient dispersés, les écoles paroissiales bilingues avaient disparu et les paroisses franco-américaines commençaient à servir la messe en anglais et même en espagnol plus souvent qu'en français, le Richelieu continuait de jouer un rôle en Nouvelle-Angleterre à éveiller et à valoriser la langue française entre ses murs¹⁹⁶. Certes, les clubs de Hartford et de Woonsocket ont fermé leurs portes¹⁹⁷, mais le dynamisme semblait plus élevé dans les villes du Massachussetts et du New Hampshire où les membres conservaient leur « héritage français » et regagnaient parfois « la langue [...] perdue » de leur enfance¹⁹⁸. La proximité des clubs de Manchester ou de Lowell de la frontière canado-américaine leur permettait toujours des visites en personne aux clubs du Québec qui les avaient soutenu au moment de leurs fondations respectives. En 1988, le mouvement a aussi rendu hommage à la professeure franco-américaine Claire Quintal à titre de personnalité de l'année. En acceptant le prix, Quintal a fait écho aux personnalités acadiennes, franco-ontariennes et franco-manitobaines qui insistaient pour que la mémoire canadienne-française continue d'être incontournable à la survie et au rayonnement des communautés hors Québec.

Il nous faut avoir la mémoire fidèle. Apprenons donc les faits et gestes de tout notre peuple aussi bien que ceux de notre famille. Car nous ne pouvons pas honorer nos pères et mères si nous ne fussions acadiens, canadiens, québécois, ou franco-américains. Assumons donc de façon énergique et avec dynamisme nos responsabilités envers notre groupe ethnique. Car c'est à lui que nous sommes liés depuis des siècles par un sang commun et un héritage unique.

Comme l'estime Thériault, les Canadiens français en milieu minoritaire n'ont pas été aussi enclins à abandonner le « rêve partagé » du Canada français, celui-ci demeurant le seul véritable projet de société globale n'étant pas philosophiquement tronqué par les aspirations d'une majorité exogène. Par contraste aux autres lieux franco-américains éloignés du Québec, la Floride continuait pourtant d'intensifier son attraction auprès des

touristes, des hivernants et des migrants acadiens, franco-ontariens, franco-américains et surtout québécois qui y ont fondé, presque de manière anachronique pendant les années 1980, une série d'organismes canadiens-français. La croissance impressionnante du nombre de Canadiens français dans le Sud-Est de la Floride, qui atteignait quelques centaines de milliers entre janvier et avril, a fait passer le nombre de cercles d'un à cinq et a permis la formation d'un conseil régional là-bas dès 1986¹⁹⁹. Ces cercles rassemblaient surtout des Canadiens français « établis [...] dans cet État », avides de « conserver des contacts exceptionnels avec la Francophonie »²⁰⁰. Grégoire Pagé espérait d'ailleurs qu'ils deviennent une plaque tournante entre les Canadiens français, les Français et les Haïtiens de la région. Ces projets d'expansion n'avaient toutefois reçu qu'une subvention de la Délégation du Québec à Boston²⁰¹, mais semblaient bien fonctionner indépendamment vu le nombre d'assureurs, de banquiers et de propriétaires de motels qui affichaient leurs services en français. Certains membres agissaient même en tant qu'intermédiaires ethniques en appuyant les migrants québécois lorsque venait le temps d'établir un service téléphonique ou un compte bancaire²⁰². Si le Canada français ne s'est pas réfugié en Floride, son « rêve partagé », qui était devenu si difficile à exprimer dans le Nord, a pu bénéficier d'un second souffle, comme nous l'avons démontré ailleurs²⁰³. Ce « rêve » dans la diaspora nécessitait un réseau associatif fort pour pallier les limites sociopolitiques et juridiques de leurs milieux particuliers. Le mouvement demeurait donc plus important dans les communautés de diaspora qu'au Québec, du moins en relation à la question nationale. Il a ainsi réussi à y fonder 49 clubs entre 1982 et 1995, tandis qu'il en a fondé 42 au Québec où les cercles s'orientaient davantage vers l'altruisme, les rapports sociaux, ainsi qu'une certaine adhésion à la Francophonie mondiale. D'ailleurs, en fondant 45 clubs en Europe

pendant la période, le Richelieu semble avoir trouvé un équilibre entre le triptyque d'un engagement au Québec, en Amérique francophone et dans la Francophonie.

La Francophonie comme référence supranationale

Comme le notent Michel Guillou et Trang Phan, la Francophonie a rapidement captivé les esprits après 1968. Cependant, son institutionnalisation formelle a traîné quelque peu et a vraisemblablement pris quatre décennies avant de se doter d'une tribune de chefs d'État, de symboles et d'institutions pour veiller à l'encrage, à la protection et au rayonnement de la langue française, la deuxième langue en importance politique de la planète. Pendant les années 1980, la Francophonie se trouvait au plein milieu de cette évolution. Elle avait réussi à se forger des valeurs, dont la liberté et le pluralisme, et des symboles, dont une conscience par rapport à sa présence géographique, ainsi que des institutions, dont une école de métiers à Bordeaux, l'Université Senghor d'Alexandrie, le réseau mondial TV5 et une panoplie d'associations sectorielles. Quant à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), elle est seulement devenue une véritable assemblée de chefs d'État en 1986 lorsque Québec et Ottawa se sont entendus pour que les Canadiens francophones y soient représentés par ces deux gouvernements et le Nouveau-Brunswick en s'occupant chacun de leurs champs de compétence propres²⁰⁴. Toutefois, on a eu beau accroître le nombre de gouvernements ou de régions représentées pour aborder les enjeux linguistiques, agricoles, énergétiques ou militaires, la coopération économique par la Francophonie s'est avérée difficile devant la forte consolidation des accords de libre-échange continentaux pendant les années 1980 selon Michel Hétu²⁰⁵.

Les Canadiens français tout comme le Richelieu appuyaient l'intensification des liens dans la Francophonie, là où ils avaient un poids important. Ces rapports ont encouragé la diversification des alliés économiques et culturels du Canada, au-delà de ses rapports économiques et culturels avec les États-Unis, à l'intérieur d'un cadre libéral et francophone. Malgré ces développements positifs, le Richelieu est sorti perdant de la réforme de l'ACCT qui, au moment où elle est passée d'être une conférence de ministres à une tribune de chefs d'État, a aboli le conseil consultatif auquel siégeait le Richelieu. Toutefois, l'ACCT lui a tout de même attribué le titre exclusif de « Club de la Francophonie »²⁰⁶ dès 1989. Le Richelieu a aussi continué à tenir des rencontres avec des ministres et des conseillers à Paris, même si la localisation du siège social à Ottawa a souvent empêché Grégoire Pagé d'assister à toutes les rencontres importantes relatives à la Francophonie dans la capitale française. De plus, comme d'habitude, les dirigeants du mouvement ne s'attendaient pas à des subventions de l'Élysée, même s'ils auraient souhaité que les cercles européens en décrochent pour la chaîne. D'ailleurs, le Ministère des Affaires étrangères (MAÉ) de France n'a jamais hésité à employer la tribune du cercle de Paris pour avancer son point de vue²⁰⁷. En 1990, il a enfin fait une subvention ponctuelle de 40 000 Francs français à l'ouverture du secrétariat français de Sallanches et à l'amplification des affiliations de cercles en France.

Entre temps, ces efforts ne sont pas passés inaperçus à Ottawa où le gouvernement fédéral voyait dans la Francophonie un moyen d'accroître son influence à l'étranger, de renouveler son image en tant que pays ayant deux langues officielles et d'amoinrir la sympathie des peuples francophones pour l'indépendance du Québec. On ne sait pas pourquoi les subventions du Secrétariat d'État envers l'affiliation de cercles ailleurs au Canada se sont écoulées, mais il se peut qu'Ottawa ait préféré employer le Richelieu

comme un outil de sa politique étrangère au lieu de servir à son *nation-building* domestique. La directive du Ministère des affaires extérieures (MAE) en février 1982 était d'amener le Richelieu à concentrer « son action à l'extérieur du continent nord-américain »²⁰⁸. Le MAE a pourtant hésité à appuyer l'affiliation de cercles en France où la langue française n'était « pas en péril »²⁰⁹ selon l'agent André Potvin, en cherchant plutôt, grâce au Richelieu, à développer conjointement avec les ambassades des impressions positives sur le Canada à l'étranger²¹⁰. C'est ainsi que le MAE lui a offert au moins 104 500 \$ en vue de multiplier les affiliations en Afrique entre 1982 et 1990²¹¹. Le Richelieu reconnaissait aussi qu'il n'aurait pas pu connaître le succès en Afrique sans cet appui, même si Pagé trouvait l'instabilité et la petitesse des subventions disproportionnées par rapport aux attentes du MAE²¹². Les ambassades faisaient ainsi des contributions en nature, dont la permission d'employer les « valises diplomatiques » pour échanger les cotisations en échange pour les fanions et la papeterie parmi les cercles africains par exemple²¹³. Après quelques années, le MAE semblait satisfait que le Richelieu ait « renforc[é] » les rapports avec des « personnalité[s] importante[s] de l'échiquier politique français »²¹⁴ et sensibilisé des membres européens et africains au fédéralisme canadien et à l'existence de communautés francophones hors Québec²¹⁵, probablement au chagrin de certains fonctionnaires souverainistes à Québec.

Quant à Québec, son rapport au Richelieu est demeuré inconsistant, voire tendu. Plusieurs demandes de subventions aux ministères de la Jeunesse ou des Affaires culturelles n'ont reçu aucune réponse et certains fonctionnaires, lorsque interrogés par rapport à ces requêtes, auraient été « complètement réfractaires »²¹⁶ au mouvement. En mars 1992, le Ministre délégué à la Francophonie a même partagé avec Pagé que « jamais il ne pourrait envoyer un chèque en Ontario »²¹⁷, la province où se trouvait le siège

social. Québec a fini par subventionner un billet d'avion pour que Pagé réalise une mission outre-mer et défrayer le coût de l'impression de 10 000 exemplaires d'un dépliant promotionnel²¹⁸, mais cet appui est demeuré sporadique, ponctuel et plus irritant pour le siège social qu'autre chose. Malgré son refus de verser des subventions directement au Richelieu, Québec était toujours heureux d'emprunter les tribunes des clubs européens pour défendre le projet politique du parti au pouvoir. En 1984 et en 1985, au cercle de Paris, la ministre péquiste des relations internationales, Louise Beaudoin, a fait deux exposés, dont un était à saveur historique en abordant les luttes linguistiques de la Guerre de Sept Ans jusqu'à l'adoption de la Charte de la langue française à Québec en 1977²¹⁹. Selon le personnel de l'Ambassade du Canada, son discours aurait été injuste envers les francophones hors Québec qui ne recevraient jamais, selon Beaudoin, une « reconnaissance juridique » juste. L'Ambassade s'est aussi désolée qu'elle n'ait fait « aucune allusion de substance au récent changement »²²⁰ de garde à Ottawa lors de sa deuxième apparition, soit l'élection du premier ministre Brian Mulroney, qui venait de promettre la reconnaissance d'une « dignité » aux francophones à la suite du fiasco du rapatriement constitutionnel. Visiblement, le rapport du Richelieu aux gouvernements du Canada et du Québec est demeuré moins solide que ce qu'auraient souhaité les dirigeants du mouvement.

Si l'engouement des fonctionnaires pour les projets du Richelieu à l'étranger est resté plus timide que les espoirs des dirigeants, les membres, qu'ils aient été en Acadie, au Québec ou en Ontario, appuyaient le rôle global dont s'était doté le Richelieu à hauteur de 85 % en 1980²²¹. La résistance de la décennie précédente ne s'exprimait d'ailleurs presque plus. Yvan Saint-Denis est l'un des rares administrateurs à avoir exprimé des réserves par rapport au projet en disant que la Francophonie avait remplacé les défis d'antan avec

« des problèmes nouveaux »²²². Les interactions mondiales avaient le potentiel d'enrichir les francophones, mais aussi de fragiliser les cultures régionales à son avis. Toutefois, les assemblées ont reconduit l'objectif de « rassembler une communauté d'individus tolérants » et d'encourager « l'indépendance, le développement », « l'éveil d'une conscience collective au sein de la francophonie » ainsi qu'« une authentique solidarité »²²³.

On occultait presque complètement la fragilité du Canada français pour souligner plutôt le fait que tous les francophones du monde, hormis les Français, résidaient dans des États multilingues et que la langue française offrait une « chance de dialogue » substantiel avec les francophones du Sud²²⁴. Le club de Boucherville osait même dire grossièrement que « la mondialisation était le rêve du Dr Horace Viau »²²⁵, le fondateur du mouvement. Les preuves des postures des clubs du Québec sur cette question sont peu nombreuses, mais tout porte à croire que, après 1982, l'imaginaire du Québec s'arrêtait brutalement à ses frontières et, lorsqu'il les dépassait, s'envolait d'un premier élan vers la France au plan culturel et d'un deuxième élan vers les États-Unis au plan économique.

Plus encore, outre les discussions sur la pluralité et le respect des « croyances et opinions » des membres, la présence aux assemblées des drapeaux de pays où se trouvait le Richelieu, l'affiliation de nouveaux cercles à l'étranger, ainsi que les reproches faits au manque de français aux Jeux olympiques, les cercles du Québec et de l'Amérique francophone ne semblent pas avoir discuté formellement de la direction que prenait la Francophonie²²⁶. Il s'agissait pourtant d'un sujet qui attirait une attention considérable aux cercles d'Europe, dont plusieurs s'étaient affiliés au Richelieu principalement pour réfléchir à la Francophonie dans son ensemble. Par exemple, ceux-ci se sont réjouis d'enfin pouvoir visionner, sur TV5, les matchs si redoutés du Canadien de Montréal. Ils ont aussi accueilli

le Ministre et Secrétaire d'État français à la Francophonie, Alain Decaux, ainsi que son successeur, Lucette Michaux-Chevry, qui promettaient respectivement de faire la « mondialité à [leur] façon » ou encore de faire progresser la médecine et l'instruction en Afrique francophone pour rehausser la qualité de vie des Africains et, ce faisant, l'influence de la France sur la planète²²⁷. Les membres craignaient aussi que la langue autrefois parlée « dans toutes les cours des royaumes d'Europe » passe « d'une culture dominante à une culture dominée »²²⁸ selon le membre français Gérard Clavel. En mai 1987, Henri d'Orléans, comte de Paris et héritier au trône de la monarchie française dépossédée depuis 1848, a emprunté un langage quelque peu idéalisé, devant le cercle de Paris, pour décrire son « amour de la langue française » et sa « volonté d'en conserver l'usage et de l'enrichir ». Il s'agissait d'un effort « de paix entre les peuples »²²⁹ ni impérialiste ni nationaliste à son avis. Ces manifestations en faveur de la Francophonie aux tribunes de France naviguaient ainsi, parfois dangereusement, dans les eaux troubles entre la réciprocité et le néocolonialisme.

Au lieu de réfléchir philosophiquement au bien-fondé de la Francophonie, les cercles canadiens, imbus d'un pragmatisme nord-américain pour lequel ils étaient connus, semblent plutôt avoir agi selon une volonté d'intensifier leurs rapports avec leurs « cousins » français tout simplement. Par exemple, au printemps 1984, le Richelieu a financé la présence de jeunes canadiens et français parmi l'équipage l'Atlantique à bord d'une reproduction contemporaine de l'Émerillon pour traverser de Tadoussac (Québec) à Saint-Malo (France) et commémorer le 450^e anniversaire de la traversée de Jacques Cartier²³⁰. Cette même année, le mouvement a aussi remis une charte au cercle de « Saint-Malo Jacques-Cartier » lors d'une cérémonie à laquelle a assisté le ministre fédéral Charles Lapointe. Le CA a également proposé un projet d'échange significatif entre jeunes

du Burkina Faso, du Canada, des États-Unis et de la France, mais il en a réduit l'ampleur, n'ayant pas décroché autant de subventions qu'il n'aurait espéré²³¹. Entre 1984 et 1992, un ensemble de cercles ont aussi organisé une demi-douzaine d'échanges de 20 à 40 jeunes ressortissants acadiens, belges, burkinabais, français, franco-ontariens, martiniquais et québécois chacun²³². Le succès de tels rassemblements aurait d'ailleurs convaincu l'ACCT et l'Élysée d'organiser les premiers Jeux de la Francophonie au Maroc en 1989.

La nature du Richelieu en Amérique francophone, rappelons-le, était plus pragmatique que philosophique. En Europe, les cercles réfléchissaient à la consolidation de la Francophonie de manière intellectuelle. Outre la liberté de déplacement, la communication et les institutions, incontournables à toute communauté en émergence, la Francophonie nécessitait toujours le développement de liens personnels entre ses divers membres selon le cercle de Paris. Au lieu d'organiser un projet d'échange, celui-ci a répertorié tous les organismes et institutions francophones de la planète et développé le premier *Annuaire de la Francophonie* en 1983²³³. Ce faisant, Pierre-Simon Nothomb souhaitait favoriser « la cohésion de la Francophonie qui se cherchait encore », mais aussi, les efforts philosophiques comportant parfois une facette pragmatique, développer « une source de financement permanente pour le cercle »²³⁴. Il aurait décroché 100 000 Francs français en subventions du MAÉ français et, malgré les réticences initiales du MAÉ canadien quant à son utilité, ce dernier a doté toutes ses ambassades d'un exemplaire en 1988²³⁵.

Cependant, nonobstant l'engagement indéfectible du cercle de Paris envers la promotion de l'idéal de la Francophonie, celui-ci avait aussi ses caprices. En une saison, il pouvait accueillir des invités de prestige, donc tant le maire de Paris, Jacques Chirac, le ministre canadien, Serge Joyal, l'ancien président sénégalais, Léopold Senghor,

l'Ambassadeur des États-Unis auprès de l'UNESCO, Jean Gérard, que le linguiste Bernard Pivot, parmi d'autres invités de marque²³⁶. Il n'est pas certain qu'il réussissait à dénouer de potentielles crises diplomatiques sur des enjeux reliés à la Francophonie, tel qu'il l'entendait, mais la tendance du cercle à vouloir s'ériger au-dessus des autres a fini par essouffler les dirigeants du Richelieu ainsi que plusieurs cercles européens. Au printemps 1985, Nothomb aurait dit, lors d'un congrès de clubs européens, que le mouvement était « trop important pour être confié à des *boys scouts* »²³⁷, se référant à ses dirigeants d'Ottawa. Il aurait aussi proposé de confédérer les cercles européens et de déménager le siège social à Paris afin de remédier à ce que Nothomb constatait comme le manque d'ambition des cercles canadiens-français vis-à-vis de la « défense » du français « à travers le monde »²³⁸. Les dirigeants et le cercle de Liège ont discuté des préoccupations de part et d'autre au plan administratif, mais cela n'aurait que masqué les divergences philosophiques entre les clubs européens, le cercle de Paris au premier chef, et les cercles canadiens-français sur la manière de promouvoir l'idéal de la Francophonie²³⁹. Les défis reliés aux « particularismes » du cercle de Paris a conduit les cercles européens, eux-mêmes réunis en congrès régional en 1988, à le suspendre, une décision que le CA a entériné en janvier 1989²⁴⁰. Aucunement découragé par sa désaffiliation, le cercle de Paris est devenu le Cercle Richelieu Senghor de Paris et a poursuivi son activité prestigieuse²⁴¹.

Malgré cette désaffiliation, les cercles européens n'étaient pas entièrement en désaccord avec les postures du cercle rebelle, car ils ont demandé à leur tour un « droit à la différence » par rapport aux cercles nord-américains²⁴². Au congrès de Nice en 1993, les clubs européens ont aussi dénoncé « l'action caritative d'un certain type » des clubs canadiens « trop imprégnés du courant [...] des clubs anglo-saxons qui n'[avaie]nt d'autres

objectifs »²⁴³. C'est ainsi que le Richelieu « manqua[it] à sa mission » en négligeant l'« action culturelle à destination de l'Afrique promise à un destin francophone évident »²⁴⁴.

Élu premier président du mouvement provenant d'un club européen en 1995, le Belge Guy Rogister a dû ménager le désaccord sur les rites pour promouvoir le dogme, celui qui rassemblait vaguement ces cercles de langue française dispersés sur quatre continents²⁴⁵.

Eux aussi situés à l'intérieur d'une fédération multilingue, les cercles de Belgique entretenaient moins de divergences avec les cercles canadiens-français. Comme les cercles franco-ontariens qui n'hésitaient pas à discuter des enjeux linguistiques et constitutionnels, le cercle de Liège en particulier a continué à faire des parallèles entre sa situation politique et celles que décrivaient les ministres ou ambassadeurs canadiens, dont Charles Lapointe et D'Iberville Fortier, et les délégués du Québec à Bruxelles, Jean-Paul L'Allier et Gérard Latulipe²⁴⁶. Les premiers ont promu le fédéralisme et la Charte des droits et libertés canadiennes comme des planches de salut pour les « deux groupes linguistiques au sein d'une nation »²⁴⁷, tandis que les derniers ont souligné à quel point la politique canadienne de multiculturalisme noyait le pacte entre deux peuples fondateurs et la légitimité de l'aspiration des Québécois à l'auto-détermination²⁴⁸. Entre 1982 et 1986, l'Ontario s'est aussi intéressé à la Belgique en y ouvrant une Délégation générale qui visait, non pas à mousser la sympathie pour le fédéralisme canadien, mais à favoriser les échanges commerciaux et à développer des partenariats culturels pour sa minorité nationale franco-ontarienne²⁴⁹. Queen's Park a ainsi choisi le membre du Richelieu, Omer Deslauriers, qui a d'ailleurs quitté le club de Toronto pour se joindre à celui de Charleroi pendant son exil²⁵⁰. À titre de délégué, il a visité le cercle de Liège à quelques reprises, mais il s'est retenu de faire trop de parallèles entre les Wallons et les Canadiens français, dont les rapports

historiques respectifs au fédéralisme avaient favorisé les premiers et marginalisé les seconds²⁵¹. Le cercle s'est aussi intéressé à d'autres questions, telles l'instruction dans les lycées français à l'étranger, le recul du français dans les travaux scientifiques, la faible diversification économique d'une Wallonie en désindustrialisation, l'idée d'une union des langues latines, l'incontournable coopération économique avec l'Afrique francophone, l'emploi continu du français en Europe communiste ou encore la place du français dans les médias électroniques et le commerce²⁵². Les cercles belges tenaient donc corps et âme à la Francophonie et se distinguaient des cercles français dans la mesure où ils s'intéressaient un peu plus substantiellement au Canada français et au Québec.

En outre, l'intérêt du mouvement pour la Francophonie dans son ensemble l'a aussi amené à souhaiter l'affiliation d'un plus grand nombre de cercles en Afrique. Grégoire Pagé avait caractérisé l'établissement des clubs à Kinshasa et à Dakar dans les années 1970 de « timide tentative » aux résultats « peu probants » et au coût « très élevé »²⁵³. Pourtant, comme nous l'avons vu, le MAE entretenait de grands espoirs pour le Richelieu en Afrique francophone, surtout si, pour cette deuxième manche de tentatives, les ambassadeurs et leurs agents se démenaient pour maintenir un lien indéfectible entre ces cercles et le Canada²⁵⁴. Sur le terrain, à Dakar par exemple, on a trouvé une masse suffisante de professionnels sénégalais francophones, avides d'établir des liens avec le Canada français et de contribuer à la rhétorique de la Francophonie pour que, grâce à l'implication des Canadiens, de Français et d'autres expatriés francophones, le cercle de Dakar reprenne son souffle avec 28 nouveaux membres en 1983²⁵⁵. Six ans plus tard toutefois (sans que nous ne connaissions la raison), il était composé de Sénégalais exclusivement²⁵⁶. L'histoire de la fondation à Abidjan est semblable étant donné l'implication d'une minorité d'expatriés

canadiens et d'une majorité d'ivoiriens²⁵⁷. Cela dit, les initiateurs canadiens y ont maintenu un rôle actif, un peu paradoxalement, afin d'empêcher que ce cercle à majorité ivoirienne finisse par ressembler aux Lions et Rotary Clubs locaux qui auraient continué à regrouper principalement des expatriés occidentaux²⁵⁸. Toutefois, Grégoire Pagé hésitait à fonder d'autres clubs en Afrique puisque leur viabilité dépendait trop souvent du soutien de ses membres occidentaux, ces milieux n'étant peut-être pas suffisamment « mûrs », selon Pagé, pour les accueillir. Tandis que certains clubs canadiens-français se seraient opposés à ce type d'expansion pendant les années 1960, ils ne semblent pas s'y être opposés, sauf lorsqu'ils devaient en subir les conséquences budgétaires comme nous l'avons vu.

En fait, le contexte socioéconomique ou culturel de l'endroit déterminerait son degré de succès tout autant que la ténacité des promoteurs. Par exemple, le Richelieu ne s'est enraciné ni à l'Île Maurice (un DOM doté d'un niveau de vie élevé), ni en Tunisie (le pays le plus francophone, stable et prospère du Maghreb), deux endroits que Grégoire Pagé a visité, mais en Côte d'Ivoire tiers-mondiste²⁵⁹. Si le réseau dans les DOM antillais s'est maintenu plus ou moins jusqu'au début des années 1990 et le cercle Mobutu a continué d'exister²⁶⁰, le mouvement a aussi visité d'autres anciennes régions de colonisation belge ou française. « Avant de songer à créer d'autres clubs au Niger, au Cameroun, au Gabon et en Haute-Volta, endroits où nous avons maintenant des contacts », Pagé a toutefois prévenu l'agent du MAE, André Potvin, « nous devons travailler à solidifier les clubs existants²⁶¹. » Potvin pensait que le Cameroun aurait été un terrain fertile en raison des œuvres du Cardinal Paul-Émile Léger là-bas, « l'élite a[yant] des affinités naturelles avec le Canada, parce qu'environ le tiers a[vait] étudié soit dans des institutions dirigées par des religieux canadiens, soit encore dans des universités canadiennes »²⁶². Cependant, les efforts de Pagé et des membres

français pour susciter une affiliation n'ont pas connu de succès. « L'expansion dans les cadres non traditionnels »²⁶³ a aussi amené la fondation de cercles en Amérique du Sud, dont à Cayenne (Guyane) en 1990 et à Bogota (Colombie) en 1995²⁶⁴. Dans quelques milieux encore plus éloignés, un club de francophiles aurait existé ponctuellement à Johannesburg (Afrique du Sud) en 1993 de même qu'un cercle, à Koné (Nouvelle-Calédonie) en 1982, d'une quinzaine de francophones « sensibilisés par la francophonie » en étant « entourés de pays anglo-saxons »²⁶⁵. Le club de Liège a également songé à une fondation au Vietnam où le français était en recul, sans toutefois que l'idée se soit concrétisée²⁶⁶.

Devant la chute du communisme en Europe de l'Est au tournant des années 1990, le mouvement a aussi déployé des efforts pour affilier des cercles en Bulgarie, en Roumanie et en Ukraine où les francophiles étaient nombreux. « Ce sont là des fleurs que nous devons payer », a écrit Mathias Pagé en juillet 1991, « surtout dans le cas de Kiev, [car] aucun club social n'a jamais pénétré en [Union soviétique]²⁶⁷. » Il pressait le mouvement d'y encourager des affiliations avant que les autres mouvements ne leur dament le pion avec les francophones²⁶⁸. Deux à trois ans plus tard, des premiers clubs en Bulgarie et en Roumanie se sont affiliés – celui de Kiev attendrait quelques années de plus – grâce aux efforts de membres belges, canadiens et français qui ont prêté main forte au processus.

En somme, comme cela avait été le cas pendant d'autres périodes, le rôle du Richelieu par rapport au Canada français et à la Francophonie importe à deux niveaux. D'abord, au plan de l'expansion du mouvement, celui-ci semble être demeuré partagé entre le développement de cercles au Québec, en Amérique francophone et dans la Francophonie outre-mer en affiliant sensiblement la même quantité de cercles dans les trois cadres entre 1982 et 1995. Ce résultat était un reflet des subventions disponibles pour les missions

à l'étranger, mais aussi des motivations des cercles nord-américains à maintenir leur engagement envers leurs « cadres traditionnels » et à tendre la main aux francophones de l'étranger. L'implantation en Europe, comme d'habitude, s'est réalisée plus facilement qu'en Afrique où la distance, la culture, mais surtout la disparité économique se sont avérées des obstacles infranchissables dans la majorité des cas, malgré la rhétorique populaire relative au libéralisme et à la pluralité. Ensuite, au plan philosophique, on pouvait développer des réseaux de communication, des institutions et des valeurs communes, mais le Richelieu n'avait aucunement les moyens de sortir un groupe, une localité ou un peuple de sa précarité économique ou politique. Tel était le lot des projets, dont ceux du Richelieu et de la Francophonie, qui cherchaient des solutions au défi de la francité à l'extérieur des États. Les cercles acadiens et franco-ontariens ont favorisé le développement institutionnel à travers un nationalisme régional, pendant que d'autres cercles auraient souhaité que le Richelieu ait contribué à l'institutionnalisation politique de la Francophonie. Quoi qu'on en dise, entre le dynamisme régional et l'engouement pour la Francophonie, l'espace qu'occupait autrefois la nation canadienne-française s'est rétréci considérablement.

En conclusion, nous pouvons distinguer cette nouvelle solidarité francophone de celle des années 1950 de plusieurs manières. D'abord, l'influence considérable de la mondialisation a ébranlé les minorités canadiennes-françaises tout autant que le Québec, aussi bien dans les gestes d'altruisme et dans les rapports sociaux que dans les projets communautaires du Richelieu. Les idéaux de la décolonisation du Sud et de la démocratisation de l'espace public dans le Nord avaient soulevé les sociétés traditionnelles de leurs ancrages et les avaient reposé au sol avec une sympathie pour le libéralisme social.

Ce faisant, la survivance canadienne-française était devenue une solidarité francophone, moins préoccupée par la préservation de caractère que par l'expression des volontés contemporaines. Toutefois, à la suite du passage de cette vague est resté un courant voulant aussi emporter les sociétés du monde vers le libéralisme économique. Pendant la période à l'étude, la charité a boudé les projets récréatifs au profit d'un soutien croissant aux projets médicaux, et est passée d'une collaboration avec l'État providence à des projets complexes de contributions des secteurs privé et public pour soutenir des institutions tant privées que publiques. Ensuite, les rapports sociaux, démocratisés certes, ont cédé leur place à des rapports plus libéraux, favorisant l'égalité des chances parmi les citoyens, mais aussi un esprit de laisser-faire pour encourager la débrouillardise. Enfin, la fragmentation du nationalisme canadien-français a débouché sur une impulsion pour le développement institutionnel des minorités canadiennes-françaises, la mobilité et la pluralité. Le défi et le succès du Richelieu est toutefois demeuré de réussir à rassembler les motivations divergentes des groupes locaux sous un même toit. Il ne faudrait pas dire que le traditionalisme a complètement disparu car ce chapitre démontre bien la recrudescence et la survie de certaines tendances fondatrices du mouvement, mais les paramètres de la solidarité qui le tenaient ensemble n'étaient visiblement plus du tout les mêmes.

¹ Andrew Hunt et Peter Holloran, *The 1980's: A Social History of the United States*, Santa Barbara, ABC-Clio, 2008; Hedrick Smith, *Who Stole the American Dream ?*, New York, Random House, 2012.

² Charles Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.

³ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012.

⁴ Michael S. Kimmel, *Manhood in America : A Cultural History*, New York, Oxford University Press, 2006, 193-207.

⁵ *Procès-verbal d'une réunion du Comité d'orientation*, 25 mars 1983, 13; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 23 – 24 novembre 1984, 6; *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 25 janvier 1985, 14; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 24 novembre 1989, 6; *Compte rendu de la réunion de la Conférence des dirigeants des clubs de service*, 14 – 18 novembre 1990, 2, dans : Archives privées du Richelieu International, Ottawa, Ontario (APRI), Volume (V) « Procès-verbaux », dossier (D) « 1982 – 1983 », « 1984 – 1985 » et « 1989 – 1990 ».

- ⁶ *Procès-verbal d'une réunion par conférence téléphonique du Conseil exécutif*, 18 juin 1984, 34; *Rapport du délégué général. Europe*, 1984, 21, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1983 – 1984 ».
- ⁷ *Compte-rendu*, 6 septembre 1986, 1-2, dans : Archives privées du Club Richelieu de Liège, Liège (Belgique) (APCRL), V « Liège II », D « Région Belgique 1977 – 1993 »; *Rapport du directeur général*, 31 juillet 1985, 45; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 5 décembre 1986, 15, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1984 – 1985 » et « 1986 – 1987 ».
- ⁸ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 18 juin 1986, 49, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1985 – 1986 ».
- ⁹ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 14 mai 1987, 31-3; *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 28 novembre 1987, 16, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1986 – 1987 » et « 1987 – 1988 ».
- ¹⁰ *Rapport du délégué général*, 1^{er} avril – 10 mai 1988, 5, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1987 – 1988 ».
- ¹¹ *Cahier de charges*, 18 mars 1992, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1988 – 1995 »; *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration*, 24 août 1992, 2, dans : Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Ottawa (Ontario), C117-3, V 1, D 2.
- ¹² *Le Républicain*, 11 avril 1995, 2, dans : Archives privées du Club Richelieu d'Edmundston, Edmundston (Nouveau-Brunswick) (APCRE), V « Le Républicain », D « 1994 – 1998 »; Larry Charles, *Service Clubs in American Society : Rotary, Kiwanis, and Lions*, Urbana, University of Illinois Press, 1993, 160.
- ¹³ *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 12 – 14 juillet 1990, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1989 – 1990 ».
- ¹⁴ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 27 juillet 1989, 52, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1988 – 1989 ».
- ¹⁵ G.-Mathias Pagé, *du directeur général au Conseil d'administration*, 25 juillet 1991, 2; *Congrès Richelieu International. Les ateliers*, octobre 1991, 2; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 10 octobre 1991, 2; *Réunion du Conseil d'administration*, 11 – 12 mars 1994, 4, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1990 – 1991 », « 1991 – 1992 » et « 1993 – 1994 ».
- ¹⁶ « Le coin des dames », *Le Républicain*, 16 novembre 1982, 2; Normand Clavet, *Données sur l'âge des membres*, mars 1999, 1, dans : APCRE, V « Âge des membres » et « Le Républicain », D « 1978 – 1993 ».
- ¹⁷ Certaines données proviennent de l'année précédant ou suivant l'année indiquée dans la colonne. *Membres du Club Caen*, 1^{er} juin 1981, 1; *Liste des membres du Club Richelieu – Québec*, 29 novembre 1982, 1; *Liste des membres*, 18 août 1983, 1-7; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 16 – 18 août 1984, 47; *Liste des membres*, 28 octobre 1984, 1-4; *Club : Moncton 034*, 19 février 1985, 1; *Liste des membres. Club Richelieu Montréal Inc.*, 1^{er} avril 1985, 1; *Club Richelieu Manchester # 086*, 28 novembre 1985, 1; *Club : Rennes 171*, 10 décembre 1985, 1; *Club : Joliette 033*, 11 décembre 1985, 1; *Club Montréal 003*, 21 décembre 1990, 1; *Club : Toronto 089*, 25 février 1986, 1; *Club : Edmundston 041*, 8 août 1990, 1; *Club Manchester 086*, 8 août 1990, 1; *Club : Moncton 034*, 8 août 1990, 1; *Club : Liège 220*, 9 août 1990, 1; *Club : Rennes 171*, 11 octobre 1990, 1; *Club : Toronto 089*, 11 octobre 1990, 1; *Club : Trois-Rivières 004*, 10 décembre 1990, 1-2; *Club : Joliette 033*, 10 décembre 1990, 1; *Club : Québec 008*, 10 décembre 1990, 1-3; *Club : Joliette 033*, 8 mars 1995, 1; *Club : Trois-Rivières 004*, 31 juillet 1995, 1-2; *Club : Moncton 034*, 10 août 1995, 1-2; *Club : Caen Malherbe*, 18 août 1995, 1; *Club : Liège 220*, 23 août 1995, 1; *Club : Québec 008*, 13 octobre 1995, 1-2; *Club Edmundston 041*, 15 novembre 1995, 1; *Club Manchester 086*, 6 décembre 1995, 1; *Club Montréal 003*, 18 décembre 1995, 1-2; *Club Rennes 171*, 17 janvier 1996, 1; *Liste des membres 1995-1996 Toronto 089*, 7 mars 1996, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07004 Trois-Rivières », « 07008 Québec », « 07033 Joliette », « 07041 Edmundston », « 07086 Manchester », « 07220 Liège » et « 1983 – 1984 »; Diane Vallée, *Rappels et reconnaissance 1946-1996. Cinquantenaire du Club Richelieu Mont-Joli*, 1996, Annexe, dans : BAC, HS 2735, V M65, D V34.
- ¹⁸ *Procès-verbal d'une réunion du Comité des finances*, 25 juin 1983, 27; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 16 juillet 1987, 39; *Procès-verbal de la 38^e réunion annuelle de l'Assemblée générale*, 7 – 8 octobre 1988, C-3; *43^e Assemblée générale*, 12 – 13 octobre 1993, 13, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1986 – 1987 », « 1988 – 1989 », « 1993 – 1994 » et « Finances ».
- ¹⁹ *Procès-verbal du Conseil d'administration*, 23 janvier 1985, [5], dans : Archives privées du Club Richelieu de Montréal (Québec) (APCRMQ), V « Procès-verbaux »; *Rapport du directeur général*, 31 juillet 1985, 48-9; Lionel Lavallée, « Le Richelieu, une façon d'être », *Vie Richelieu*, 42, 4, décembre 1992, 2, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».

- ²⁰ *Procès-verbal d'une conférence téléphonique*, 21 décembre 1982; *Rapport du directeur général*, 11 août 1983, 21; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 16 mars 1984, 23, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1982 – 1983 » et « 1983 – 1984 ».
- ²¹ *Rapport du directeur général*, 14 février 1986, 18; *Réunion du Conseil d'administration. Conférence téléphonique*, 1^{er} septembre 1993, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1993 – 1994 ».
- ²² *Cahier du congressiste. 38^e Congrès Richelieu International*, 1988, F-3; *Cahier du congressiste. Congrès Richelieu International*, 1994, Q-3, dans : APRI, V « Rapports annuels », D « Congrès 1974 – 1999 ».
- ²³ R.W. Connell, *Masculinities*, 2^e édition, Berkeley, University of California Press, 2005, 27, 199-202.
- ²⁴ Michel Le Net et Jean Werquin, *Le volontariat. Aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 1985, 5, 13-5, 32; David Schwartz, « Volunteering in Numbers », *The National*, Canadian Broadcasting Corporation, 4 février 2002; David Reginald et Rebecca Nesbit, *Volunteer Growth in America. A Review of Trends since 1974*, Washington, Center for National and Community Service, 2006, 2.
- ²⁵ *Rapport de fin d'année*, 5 juin 1990, 1, dans : APCRE, V « Le Républicain », D « 1988 – 1991 »; *Bulletin*, 4 novembre 1993, 1, dans : APCRMQ, V « Bulletins »; *Analyse de questionnaire de 1980*, [avril 1982], 28; « Honneur à deux Richelieu de Welland », *Vie Richelieu*, 34, 3, juin 1984, 4; « Club Richelieu Les Copines Hollywood, Floride, un an déjà », *Vie Richelieu*, 35, 1, février 1985, 14; « Un chalet construit en un jour ! », *Vie Richelieu*, 39, 2, mars 1989, 3; Grégoire Pagé, *Rapport d'activités*, 23 novembre 1990, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1990 – 1991 »; Benoît Chapdelaine, « La personnalité de la semaine : Rolland Raby », *La Presse*, 11 décembre 1988, B3; Gratien Allaire, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 16 mai 2011; Roger Lacerte, *Entrevue*, Lowell (Massachusetts), 16 décembre 2011.
- ²⁶ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 24 novembre 1989, 18; *Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration*, 11 octobre 1991, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1989 – 1990 » et « 1991 – 1992 »; *Bulletin*, 28 mars 1984, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 9.
- ²⁷ *Comité de formation. Réunion*, 9 février 1984, 2; Paul-Émile Doyon, « Éditorial : Le Richelieu et ses dividendes », *Vie Richelieu*, 34, 4, septembre 1984, 4, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1983 – 1984 ».
- ²⁸ Héliodore Côté, *Discours au déjeuner-causerie du Conseil économique du Nouveau-Brunswick à Moncton*, 6 octobre 1990, 2, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Héliodore Côté ».
- ²⁹ Olivier Flambard, « discours d'inauguration », *Vie Richelieu*, 33, 1, février 1983, 15, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; *Analyse de questionnaire de 1980*, [avril 1982], 28-37.
- ³⁰ *Bulletin*, 17 novembre 1988, 1; *Célébration des gens riches et célèbres*, 1989, 1; *Procès-verbal du Conseil d'administration*, 13 novembre 1990, 3; *Richelieu Montréal*, 2 octobre 1995, 2, dans : APCRMQ, V « Bulletins » et « Procès-verbaux »; *Bulletin*, 18 janvier 1985, 1; *Bulletin*, 12 janvier 1984, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 9 et 10.
- ³¹ Rolland Pinsonneault, « Discours prononcé devant le Club Richelieu de Régina », *Vie Richelieu*, 34, 1, février 1984, 14, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ³² André Cantin, « \$2 millions en œuvres. Bien plus que l'argent », *Vie Richelieu*, 32, 5, décembre 1982, 10, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ³³ *Bulletin*, 16 janvier 1992, 1, dans : APCRMQ, V « Bulletins ».
- ³⁴ Ian Ferguson, « Le Club Richelieu de Dakar est né », *Vie Richelieu*, 33, 2, avril 1983, 6; *Richelieu de Cayenne 388*, 20 novembre 1990, 1-2; Grégoire Pagé, *Rapport d'activités*, mars 1992, 3-4, dans : APRI, V « Clubs » et « Procès-verbaux », D 2, « 1991 – 1992 », et « Cayenne 07388 »; *The Ottawa Citizen*, 5 mars 1987; « Ex-Ottawa parks boss, J.A. Dulude, dead at age 86 », *The Ottawa Citizen*, 19 février 1988, D16.
- ³⁵ *Vie Richelieu*, 35, 4, décembre 1984, 20; « Visiter Montpellier et du coup l'Espagne », *Vie Richelieu*, 35, 5, décembre 1985, 10; « Voyage d'accompagnement du président », *Vie Richelieu*, 38, 1, février 1988, 19; *Vie Richelieu*, 39, 1, janvier 1989, 20, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ³⁶ *Congrès International Richelieu 1988 Hotel Diplomat Hollywood, Floride*, [automne 1988], 2, dans : APRI, V « Originaux de procès-verbaux », D « 1987 – 1989 ».
- ³⁷ Georges et Louise Fournier, « Impressions de voyage »; Solange Leblanc et Jean-Paul Latendresse, « Chers amis Richelieu », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 18; *Vie Richelieu*, juin 1984, 4, 12.
- ³⁸ « Le « Club Richelieu International » recevait M. Grégoire Pagé », *France-Antilles*, 16 juin 1980, 2; Georges-Louis Lefevre, « Stratégie pour l'expansion du Richelieu en Belgique », *Vie Richelieu*, juin 1984, 11, dans : APRI, V « Clubs » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 07276 Fort-de-France ».

- ³⁹ « Ils y laisseront peut-être leur âme... », *Le Républicain*, 22 janvier 1985, 2, dans : APCRE, V « Le Républicain », D « 1983 – 1988 »; « Visite en Guadeloupe », *Vie Richelieu*, février 1988, 13.
- ⁴⁰ *Réunion du Conseil d'administration*, 14 janvier 1989, 3; G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 20 juin 1992, 1; *Sommaire des réalisations de la Fondation*, 9 octobre 1993, 2; *Rapport du directeur général*, 26 août 1995, 1, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 1 et 2.
- ⁴¹ Léopold Béliveau, « L'alcool se raconte », *Vie Richelieu*, 36, 2, avril 1986, 2, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ⁴² *Bulletin*, novembre 1988, 2, dans : APCRMQ, V « Bulletins ».
- ⁴³ « Nouvelles de France », *Vie Richelieu*, février 1983, 6; Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 96-7.
- ⁴⁴ Alphonse Lepage, *Entrevue*, Brossard (Québec), 18 octobre 2012.
- ⁴⁵ Rémi Plante, « À propos du S.I.D.A. », *Vie Richelieu*, 39, 4, décembre 1989, 6, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – », D « 1989 »;
- ⁴⁶ Denis Vaillancourt, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 16 juin 2011.
- ⁴⁷ Noël d'Escricenne, *Réponse au questionnaire Richelieu demain – Caen 179*, [1988], 1-2, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Jacques Staelen ».
- ⁴⁸ *Profile of the Canadian population by age and sex: Canada ages*, Ottawa, Statistique Canada, <http://www12.statcan.ca/English/census01/products/analytic/companion/age/images/96F0030XIE2001002.pdf>, 30 août 2013.
- ⁴⁹ « Congrès de St-Malo », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 12.
- ⁵⁰ Charlotte Lemieux, dans : *Bulletin*, 26 février 1986, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 11.
- ⁵¹ *Comité d'orientation. Réunion*, 26 novembre 1982, 3; Grégoire Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 16 août 1984, 35; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 6 juin 1987, 3, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Procès-verbaux Fondation Richelieu International », D 2, « 1982 – 1983 », « 1983 – 1984 » et « 1986 – 1987 ».
- ⁵² *Bulletin*, 8 décembre 1982, 1; *Bulletin*, 25 février 1987, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 7 et 12.
- ⁵³ « Optimist », *Optimist International*, www.optimist.org/e/member/about5.cfm, 30 août 2013.
- ⁵⁴ Daniel Ménard, « Les vrais besoins de l'homme », *Vie Richelieu*, 34, 2, avril 1984, 4; « Une conférence pour adolescentes et adolescents », *Vie Richelieu*, 40, 1, janvier 1990, 13, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; Roland Sabourin, « Champions de la « Coupe Richelieu » », *Le Soleil*, 29 juin 1993, S9; Sylvain Fournier, « Jeu éducatif pour prévenir la drogue chez les jeunes », *Le Soleil*, 17 novembre 1993, C10.
- ⁵⁵ Jean-Paul Ricard, « La violence en milieu scolaire », *Vie Richelieu*, février 1985, 7.
- ⁵⁶ « Un concours littéraire : moyen de favoriser la formation des jeunes et un instrument de promotion », *Vie Richelieu*, février 1983, 19.
- ⁵⁷ *Concours d'excellence oratoire Richelieu*, 1989, 1, dans : APCRE, V « Concours oratoire ».
- ⁵⁸ « Concours oratoire, Région Ontario-Nord », *Vie Richelieu*, 36, 5, décembre 1986, 9, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ⁵⁹ *Ibid.*
- ⁶⁰ « Concours oratoire Richelieu de l'Ontario-Nord », *Vie Richelieu*, 32, 2, septembre 1982, 7; « Les grands prix du concours d'art oratoire Richelieu », *Vie Richelieu*, 33, 3, juin 1983, 17; *Vie Richelieu*, 34, 4, septembre 1983, 5, 13; « Concours oratoire des Maritimes », *Vie Richelieu*, 35, 3, septembre 1985, 9; « Concours oratoire régional », *Vie Richelieu*, 37, 5, décembre 1987, 20; « Concours d'art oratoire des clubs Richelieu des Maritimes », *Vie Richelieu*, 28, 3, septembre 1988, 13, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; « Semaine Richelieu 82 à Hartford », *Vie Richelieu*, décembre 1982, 8; « Lauréat du prix d'éloquence », *Vie Richelieu*, février 1984, 6; « Concours d'art oratoire », *Vie Richelieu*, juin 1984, 8-10; « Concours « Prête-moi ta plume » », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 15; « Concours oratoire, Région Ontario-Nord », *Vie Richelieu*, décembre 1986, 9.
- ⁶¹ « Une première au Richelieu [de Matane] », *Vie Richelieu*, 41, 2, décembre 1990, 11, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; Paul Jutras, *Entrevue*, Montréal (Québec), 20 mai 2011.
- ⁶² *Procès-verbal de la 37^{ième} réunion annuelle de l'assemblée générale*, 9 – 10 octobre 1987, 8, dans : APRI, V « Procès-verbaux G.-Mathais [Mathias??] Pagé ».
- ⁶³ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 20 mars 1992, 22, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1991 – 1992 »; *Analyse du questionnaire de 1980*, [avril 1982], 36.
- ⁶⁴ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 20 mars 1992, 22, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1991 – 1992 »; Pagé, *Rapport du directeur général*, 16 août 1984, 38.

- ⁶⁵ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 188, 195, 205, 215.
- ⁶⁶ Gail Cuthbert Brandt, Magdalena Fahrni et al., *Canadian Women. A History*, 3e édition, Toronto, Nelson, 2011.
- ⁶⁷ *Analyse du questionnaire de 1980*, [avril 1982], 36.
- ⁶⁸ Roger Légaré, « Une ère nouvelle », *Vie Richelieu*, septembre 1983, 4.
- ⁶⁹ Roger Simard, *Entrevue*, Manchester (New Hampshire), 13 octobre 2011.
- ⁷⁰ Simon Brisbois, *Entrevue*, North Bay (Ontario), 4 janvier 2013.
- ⁷¹ André Duclos, *Réponse de la régionale Ontario-Sud*, 21 mai 1988, 11, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1987 – 1988 ».
- ⁷² *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 3 – 4 décembre 1982, 14-5; *Liste des membres Club La Québécoise de Maniwaki*, 1^{er} juin 1983, 1; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 2 – 3 décembre 1983, 8-15; Grégoire Pagé, *Comité d'expansion*, 15 janvier [1984], 18; *Club: La Québécoise de Maniwaki 289*, 3 août 1990, 1; *Club : La Québécoise de Maniwaki*, 13 juillet 1995, 1, dans : APRI, V « Clubs » et « Procès-verbaux », D « 07289 La Québécoise », « 1982 – 1983 », « 1983 – 1984 »; « L'Association des femmes de carrière de Val d'Or s'affilie au Richelieu international », *Vie Richelieu*, juin 1983, 15; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 16 – 18 août 1984, 41; Claire-Lucie Brunet, Berthe Lafrenière et Jeannine Rouleau, *Entrevue*, Sudbury (Ontario), 11 juin 2012.
- ⁷³ Claudette Blais, « Discours du président du club Richelieu Trillium de Toronto », *Vie Richelieu*, 33, 5, décembre 1983, 9, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; « L'expansion Richelieu en Nouvelle-Angleterre », *Vie Richelieu*, décembre 1984, 2.
- ⁷⁴ « Les Dames Richelieu du Rhode Island », *Vie Richelieu*, janvier 1990, 18.
- ⁷⁵ Charles Burroughs, « Jeunes contrevenants, victimes et témoins », *Le Droit*, La Région, 27 avril 1994, 4.
- ⁷⁶ Jacques Staelen, *Lettre à chaque présidente des clubs Richelieu féminins*, 29 octobre 1987, 1, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Jacques Staelen »; Renée Veilleux et Céline Deschênes, *Dans les sentiers de l'amitié : Richelieu International 1944-1994*, Mont-Joli, Club Richelieu Mont-Joli, 1994, 155.
- ⁷⁷ *Vie Richelieu*, 36, 1, février 1986, 3, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; *Rapport du délégué général*, 1^{er} avril – 10 mai 1988, 5.
- ⁷⁸ *Richelieu Montréal*, 1^{er} décembre 1995, 1, dans : APCRMQ, V « Bulletins »; *Bulletin*, 25 septembre 1985, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 10; « La langue (maternelle) sans les femmes », *Vie Richelieu*, décembre 1984, 6.
- ⁷⁹ *Procès-verbal de la 32^e réunion de l'Assemblée annuelle*, 8 – 9 octobre 1982, 5; « Première Richelieu », *Vie Richelieu*, 37, 1, février – mars 1987, 8, 11, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – »; « Message d'un Richelieu du Club Burlington », *Vie Richelieu*, février 1986, 11.
- ⁸⁰ *Réponse de la régionale*, 21 mai 1988, 11; *Comité d'expansion. Réunion*, 24 novembre 1988, Annexe I; Angela Trout, *Lettre à G. Mathias Pagé*, 1^{er} octobre 1990, 1, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux », D « 1987 – 1988 » et « Divers ».
- ⁸¹ Fernand Fortier, « Le Club Richelieu accueille les femmes », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 6.
- ⁸² *Comité d'expansion. Réunion*, 24 novembre 1988, Annexe I, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux », D « 1987 – 1989 ».
- ⁸³ G.-Mathias Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 22 juin 2011.
- ⁸⁴ « Club Noëlville », *Vie Richelieu*, février 1984, 7.
- ⁸⁵ *Liste des membres. Club Richelieu Montréal Inc.*, 1^{er} avril 1985, 1; *Club : Toronto 089*, 25 février 1986, 1; *Club : Toronto 089*, 11 octobre 1990, 1; *Club Montréal 003*, 21 décembre 1990, 1; *Club Montréal 003*, 18 décembre 1995, 1-2; *Liste des membres Toronto 089*, 7 mars 1996, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07003 Montréal » et « 07089 Toronto ».
- ⁸⁶ Agathe Collard-Gagné, *Entrevue*, Québec (Québec), 4 juin 2011.
- ⁸⁷ Roger Simard et Diane Baudet-Nocas, *Entrevue*, Manchester (New Hampshire), 13 octobre 2011; Vaillancourt, *Entrevue*, 16 juin 2011.
- ⁸⁸ *Club : Paris 172*, 28 octobre 1988, 1; *Club : Caen Malherbe 179*, 9 août 1990, 1; *Club : Rennes 171*, 11 octobre 1990, 1; *Club : Caen Malherbe 179*, 18 août 1995, 1; *Club : Liège 220*, 23 août 1995; *Club : Rennes 171*, 10 décembre 1985, 1; *Club Rennes 171*, 17 janvier 1996, 1, 1-2, dans : APRI, V « Clubs », D « 07171 Rennes », « 07179 Caen » et « 07220 Liège »; Nothomb, *Langue française et francophonie*, 2011, 6.
- ⁸⁹ « Monsieur du Richelieu, ou les missionnaires du français », *Réussir*, 13 mai 1987, 25.
- ⁹⁰ *Liste des présidents de 1980 @ 2009*, 20 mai 2011, 1, dans : APCRMQ, V « Dossiers électroniques »; *Réunion du Conseil d'administration*, 5 – 7 août 1993, 74; *Réunion du Conseil d'administration*, 5 – 6 octobre 1994, 1,

dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1992 – 1993 » et « 1994 – 1995 »; Serge Laplante, « La petite duchesse devient une grande présidente », *Le Devoir*, 22 juin 1994, A6; Grégoire Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 10 mai 2011; Collard-Gagné, *Entrevue*, 4 juin 2011.

⁹¹ Robert Bremner, *Giving: Charity and Philanthropy in History*, New Brunswick (New Jersey), Transaction, 1994; Raymond Blake, *From Rights to Needs: A History of Family Allowances in Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2009; David Guest, *The Emergence of Social Security in Canada, Third Edition*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1997.

⁹² Martin Meunier, *Le pari personnaliste : catholicisme et modernité au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007.

⁹³ Frédéric Lenoir, *Petit traité d'histoire des religions*, Paris, Plon, 2007.

⁹⁴ *Rapport du comité des ex lors du congrès de Montréal*, 10 – 12 octobre 1980, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux 1976 – 1983 ».

⁹⁵ Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 23 juin 1988, 43, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1987 - 1988 »; *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 3 – 4 décembre 1982, 19.

⁹⁶ *Comité d'orientation. Réunion*, 12 juillet 1984, 14, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1983 – 1984 ».

⁹⁷ *Règlements administratifs*, article 5, 1985, dans : Veilleux et Deschênes, *Dans les sentiers de l'amitié*, 1994, 157.

⁹⁸ *Procès-verbal de la 38^e réunion annuelle*, 7 – 8 octobre 1988, C-1.

⁹⁹ *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 25 – 27 juillet 1991, 30, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1990 – 1991 ».

¹⁰⁰ *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'administration*, 16 – 17 mars 1984, 32; *Rapport du directeur général*, 22 mars 1985, 18, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1983 – 1984 »; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 16 – 18 août 1984, 50.

¹⁰¹ Jean-Marc Trépanier, « Soyons des Richelieu convaincus », *Vie Richelieu*, janvier 1989, 1.

¹⁰² Jean Malo, *Là où mes pas m'ont conduit. Souvenirs*, Joliette, Caïs, 2010, 276-7, 470.

¹⁰³ *Congrès européen*, 24 – 25 mai 1985, 1, dans : APCRL, V « Région Belgique 1977 – 1993 ».

¹⁰⁴ *De extott à Rabat Info Dakar Paris CMF0469 Club Richelieu au Maroc*, 31 mai 1982, 1; *De Dakar à extott. Club Richelieu au Sénégal info Paris Rabat*, 18 juin 1982, 1-2, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6; Ferguson, « Le Club Richelieu de Dakar », *Vie Richelieu*, avril 1983, 6.

¹⁰⁵ Leslie Pal, *Interests of State: The Politics of Language, Multiculturalism and Feminism in Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993; Blake, *From Rights to Needs*, 2009.

¹⁰⁶ *Réunion du C.A.*, 11 novembre 1989, 4, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 1.

¹⁰⁷ *Soirée pour les Finissants de la Cité des Jeunes*, 14 mai 1995; *États financiers*, 31 août 1995, 1, 1-2, dans : APCRE, V « Financiers – rapports » et « Le Républicain », D « 1994 – 1998 »; *Soirée Casino. Budget*, 3 décembre 1987, 1; *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration*, 4 avril 1990, 2-3, dans : APCRMQ, V « Procès-verbaux ».

¹⁰⁸ « Une conférence pour adolescents », *Vie Richelieu*, janvier 1990, 11; Gilles Carignan, « Le Manoir Ronald-McDonald : bilan d'une année d'activités », *Vie Richelieu*, avril 1990, 19; « Le centre Prévention-dépannage-jeunesse inauguré à Charny », *Le Soleil*, 23 février 1992, B12; « La maison d'accueil Richelieu est ouverte », *Le Soleil*, 9 décembre 1993, B1.

¹⁰⁹ *Procès-verbal de la sixième réunion*, 25 – 27 juillet 1991, 30-1.

¹¹⁰ *Procès-verbal d'une réunion spéciale du Conseil d'administration*, 27 janvier 1988, 1-2; *Fiducie des œuvres de charité*, 1990, 1; *Bulletin*, 1^{er} février 1995, 1, dans : Archives privées du Club Richelieu de Québec (APCRQ), V « 1990 » et « 1995 »; « Un Casino pour le Club Richelieu Fémina », *Vie Richelieu*, 38, 3, mai – juin 1988, 13; « Club Boucherville », *Vie Richelieu*, 41, 1, septembre 1990, 11; « La générosité légendaire du Club Richelieu Vanier », *Vie Richelieu*, 41, 3, juin 1991, 7, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; *De Abdjan à extott – Info Dakar Yndé Rabat Knsha Tunis Paris*, 23 mai 1984, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6; « Une invitation du club Richelieu », *Vie Richelieu*, février 1983, 15; « Le Club Joliette pose un geste de solidarité », *Vie Richelieu*, février 1984, 3; « Radiothon Richelieu », *Vie Richelieu*, février 1985, 3; « Téléthon Saint-Basile », *Vie Richelieu*, février – mars 1987, 13; « Le Pouls des clubs », *Vie Richelieu*, décembre 1988, 9; « Radiothon Richelieu ! », *Vie Richelieu*, janvier 1989, 12.

¹¹¹ Paul Côté, *Lettre à Alain Bolduc*, 3 mai 1988, 1-2, dans : APRI, V « Clubs », D « 07034 Moncton ».

¹¹² « Richelieu : Porte-parole de la francophonie », *Vie Richelieu*, 36, 2, avril 1986, 10, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».

¹¹³ Ruth Compton Brouwer, « When Missions Became Development: Ironies of ‘NGOization’ in Mainstream Canadian Churches in the 1960s », *Canadian Historical Review*, 91, 4, décembre 2010.

¹¹⁴ *Fondation Richelieu Montréal. Notes complémentaires*, 31 décembre 1990, 6; *Fondation Richelieu Montréal. Notes complémentaires*, 31 décembre 1995, 5, dans : APCRMQ, V « Finances »; *Rapport d’activité du Richelieu de Charleroi*, 20 juin 1991, 1; *Nouvelles Richelieu*, février 1989, 2; *Conseil d’administration*, 27 février 1990, 1; *Nouvelles Richelieu*, juin 1992, 1, dans : APCRL, V « Région Belgique 1977 – 1993 » et « Procès-verbaux », D « 1985 – 1989 », « 1989 – 1991 » et « 1991 – 1993 »; *Aperçu des activités du club*, 27 mai – 10 août 1983, 1-2; « Le Club Richelieu Vanier vient au secours des scouts », *Vie Richelieu*, 36, 4, septembre 1986, 6; « Club Richelieu de la Pocatière remet un don important au Camp Canawish » et « Bilan des activités du Club Richelieu Fémina », *Vie Richelieu*, 37, 2, juin – août 1987, 13, 20; *Le Cercle Richelieu de Paris (Association de la loi de 1901)*, [1988], 2; « Don du Club Richelieu Ste-Foy », *Vie Richelieu*, 38, 4, décembre 1988, 5; « Naissance d’un nouveau club Richelieu », *Vie Richelieu*, 39, 3, septembre 1989, 15, dans : APRI, V « Clubs », « Originaux des procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 07208 Dakar », « 1986 » et « 1987 – 1989 »; *Vie Richelieu*, septembre 1982, 2; « Réalisation Club Richelieu Sherbrooke » et « Un chèque à « Médecins sans frontières », *Vie Richelieu*, décembre 1982, 5, 19; « Le Gala du Club Richelieu au profit de la S.N.S.M. », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 9; *Vie Richelieu*, septembre 1986, 20, 23; *Vie Richelieu*, février – mars 1987, 5; « Le Camp Richelieu pris d’assaut par 352 invités », *Vie Richelieu*, décembre 1987, 12-3; Georges Jafroy, « Discours », *Vie Richelieu*, mai – juin 1988, 17; « Au club Richelieu Tournai (Belgique) », *Vie Richelieu*, mars 1989, 15; « 25 000 \$ pour LEUCAN », *La Presse*, 3 avril 1990; « Bravo Burlington » et « La générosité légendaire du Club Richelieu Vanier », *Vie Richelieu*, juin 1991, 6-7; Pierre Champagne, « Richelieu Limoilu », *Le Soleil*, 16 juin 1994, B4; Vincent Cliche, « Projet du YMCA et du Club Richelieu », *Le Soleil*, 15 novembre 1994, A10; Pierre Champagne, « Richelieu Limoilu », *Le Soleil*, 9 janvier 1995, C8; Edgar Demers, « De Ceci et de cela... », *Le Droit*, La Région, 12 décembre 1995, 8; *De Abdjan à extott*, 23 mai 1984, 2; « Radiothon Richelieu », février 1985, 3; *États financiers*, 31 août 1995, 1; Brunet, Lafrenière et Rouleau, *Entrevue*, 11 juin 2012; « Les activités du Club Richelieu Ottawa », <http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c04.html>, 30 août 2013.

¹¹⁵ *Vie Richelieu*, septembre 1990, 13; *Vie Richelieu*, février 1985, 15.

¹¹⁶ « 225 000 \$ aux œuvres du Cardinal au Club Richelieu Joliette », *Journal de Montréal*, 12 janvier 1990, 16; *Vie Richelieu*, 42, 2, avril 1992, 30, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».

¹¹⁷ *Fondation Richelieu Montréal. Revenus, dépenses et surplus*, 31 décembre 1995, 3, dans : APCRMQ, V « Finances »; *État des résultats et du surplus*, 13 février 1990, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 13.

¹¹⁸ André Tremblay, *La Fondation Richelieu Internationale*, 3 avril 1982, 26, dans : APRI, V « Fondation Richelieu Internationale », D 1; *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d’administration*, 1^{er} – 2 août 1985, 39, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1984 – 1985 ».

¹¹⁹ *Procès-verbal d’une assemblée de l’exécutif*, 3 mars 1982, 1; *Rapport annuel du président*, 1984, 3; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d’administration*, 10 octobre 1986, 2, dans : APRI, V « Fondation Richelieu Internationale » et « Procès-verbaux », D 1, 2 et « 1983 – 1984 ».

¹²⁰ Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle, *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la réciprocité*, Québec, Presses de l’Université du Québec, 2008, 44-8.

¹²¹ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d’administration*, 15 mars 1986, 2; *Rapport annuel du président*, 1986, 5; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d’administration*, 29 juillet 1989, 2, dans : APRI, V « Fondation Richelieu Internationale », D 1; *Bulletin*, 6 mars 1985, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 10.

¹²² *Procès-verbal de la troisième réunion*, 25 janvier 1985, 13-4; « Qui m’aidera ? », *Vie Richelieu*, février 1985, 8; « Un début nouveau en Éthiopie », *Vie Richelieu*, septembre 1985, 10; *Rapport annuel du président*, 1986, 5; *Vie Richelieu*, février 1986, 8-9; Hélène Lavoie, « la faim dans le monde », *Vie Richelieu*, février – mars 1987, 14.

¹²³ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d’administration*, 7 octobre 1983, 3; *Compte-rendu d’une réunion de quatre membres du Conseil d’administration*, 16 juin 1984, 3; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d’administration*, 9 août 1985, 2; *États financiers*, 31 juillet 1985, 1; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d’administration*, 22 – 23 novembre 1985, 10; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d’administration*, 15 mars 1986, 2; *Vie Richelieu*, 36, 5, décembre 1986, 16; *Vie Richelieu*, 37, 3, avril – mai 1987, 12, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1985 – 1986 »; *Rapport annuel du président*, 1986, 5.

¹²⁴ *Rapport annuel du président*, 1986, 3; *Liste des engagements envers la Fondation*, [octobre] 1988, 1, dans : APRI, V « Fondation Richelieu Internationale », D 1.

¹²⁵ *Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d’administration*, 27 – 28 janvier 1989, 34, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1988 – 1989 ».

-
- ¹²⁶ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 7 avril 1989, 41; *Procès-verbal de la réunion annuelle*, 30 septembre 1989, 1; *Compte rendu de la réunion des présidents internationaux*, 1^{er} juillet 1994, 2, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International » et « Procès-verbaux », D 1, « 1988 – 1989 » et « 1993 – 1994 ».
- ¹²⁷ *Procès-verbal de la cinquième réunion*, 13 mai 1991, 25; *Réunion du Conseil d'administration*, 14 novembre 1991, 7-8, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International » et « Procès-verbaux », D 2 et « 1990 – 1991 ».
- ¹²⁸ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 6 juin 1987, 1-2; *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 23 – 24 novembre 1990, 12-3; G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 21 janvier 1995, 2; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 27 mai 1995, 5, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1986 – 1987 », « 1990 – 1991 » et « 1994 – 1995 »; *Rapport du directeur général*, 26 août 1995, 1.
- ¹²⁹ *État financier*, 20 mars 1993, 1, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 2.
- ¹³⁰ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 7 avril 1989, 49.
- ¹³¹ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 16 janvier 1993, 3; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 11 septembre 1991, 3, dans : APRI, V « Fondation Richelieu International », D 2.
- ¹³² Jean-François Chicoine, dans : « 3-D brain surgery method soon available in Canada », *The Toronto Star*, 13 septembre 1991, F11.
- ¹³³ *Procès-verbal de la réunion annuelle de l'Assemblée générale*, 5 octobre 1990, 2-3; *Réunion du Conseil d'administration*, 10 – 11 janvier 1992, 2; *Rapport du directeur général*, 24 juin 1993, 2; *Compte-rendu de la réunion*, 1^{er} juillet 1994, 4, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Fondation Richelieu International », D 2 et « 1991 – 1992 ».
- ¹³⁴ *Liste des engagements envers la Fondation*, [octobre] 1988, 1; *Réunion du C.A.*, 11 novembre 1989, 6.
- ¹³⁵ Georges Duby, dir., *Histoire de la France des origines à nos jours*, Paris, Larousse, 2006, 1282.
- ¹³⁶ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 11 septembre 1991, 2; Guy Becker, *Lettre aux gouverneurs régionaux et présidents des clubs Richelieu en France et des Caraïbes*, 25 octobre 1993, 2; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 15 septembre 1993, 4; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 9 juin 1994, 4; *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 16 septembre 1994, 4, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Fondation Richelieu International », D 2 et « 1993 – 1994 ».
- ¹³⁷ André Reymond, *Lettre aux gouverneurs, vice-gouverneurs et présidents de clubs [européens]*, 26 novembre 1993, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D 2 « 1993 – 1994 ».
- ¹³⁸ Blake, *From Rights to Needs*, 2009; Guest, *The Emergence of Social Security*, 1997.
- ¹³⁹ Simon-Pierre Nothomb, dans : *De Paris à ExtOtt*, 30 mai 1985, 1-4, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ¹⁴⁰ Paul-Émile Doyon, « Conférence au Club Richelieu Ottawa », *Vie Richelieu*, avril 1984, 4.
- ¹⁴¹ Malo, *Là où mes pas m'ont conduit*, 2010, 380.
- ¹⁴² Jutras, *Entrevue*, 20 mai 2011.
- ¹⁴³ Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 6 avril 1990, 42, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux », D « 1988 – 1995 »; Charles Thériault, « La Loi 8 ne sera pas compromise », *Le Droit*, La Région, 25 mars 1993, 15; Jacques Desmeules, « La reprise. Trois défis à relever », *Vie Richelieu*, avril 1983, 2; Pagé, *Rapport du directeur général*, 23 novembre 1990, 4.
- ¹⁴⁴ *Bulletin*, 18 avril 1991, 1, dans : APCRMQ, V « Bulletins ».
- ¹⁴⁵ Vallier Lapierre, « Organismes spécialisés et entreprises forment une table de concertation sur l'emploi », *Les Affaires*, 31 août 1991, B6.
- ¹⁴⁶ « Québec souffre de paralysie économique selon Jean Pelletier », *Le Soleil*, 1^{er} juin 1993, A5.
- ¹⁴⁷ Sylvio Daigle, Jean-Marie Nadeau et Alonzo Doiron, *Lettre à Paul Lavoie*, 18 décembre 1987, 1-2; Paul Lavoie, *Lettre à Sylvio Daigle*, 12 janvier 1988, 1; *Réf. No. 9 & 10*, [1989], 1; Guy E. Caron, *Plantation d'arbres indigènes du Nouveau-Brunswick*, 21 novembre 1989, 1-5; *Partie IV. Sommaire des coûts estimatifs du projet. Calcul de la contribution requise de la CEIC*, 16 mars 1989, 1, dans : APCRE, V « Parc Richelieu ».
- ¹⁴⁸ Réjean Pelletier et Jean-Marie Nadeau, *Lettre à la Ville d'Edmundston*, 16 novembre 1993, 1, dans : APCRE, V « Parc Richelieu ».
- ¹⁴⁹ Carmel Caouette, *Lettre à Ronald Carrier*, 17 décembre 1982, 1; Clarence Cormier, *Lettre aux propriétaires de maternelles et de garderies*, 29 avril 1983, 1; *Procès-verbal de la réunion du Comité de la Maternelle Richelieu*, 2 février 1989, 1-5, dans : APCRE, V « Maternelle ».
- ¹⁵⁰ *Raisons en faveur du maintien de la maternelle*, [1983], 1, dans : APCRE, V « Maternelle ».
- ¹⁵¹ « Francophones win housing victory », *The Windsor Star*, 25 septembre 1990, A3; Gervais, *Club Richelieu Welland*, 1992, 72.

- ¹⁵² « Après 22 ans d'attente, le fédéral s'implique au camp Richelieu », *Vie Richelieu*, 40, 2, avril 1990, 4, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; « Cérémonie de la levée de la première pelletée de terre », *Vie Richelieu*, janvier 1990, 7.
- ¹⁵³ « Merci au Richelieu », *Vie Richelieu*, avril 1992, 28; Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 101.
- ¹⁵⁴ *Club Richelieu Québec. Au fil de nos 65 ans d'histoire 1947-2012*, manuscrit, 2012, 9-10, dans : APCRQ.
- ¹⁵⁵ André Bissonnette, dans : Jeffrey Simpson, « Meet Mr. Bissonnette », *The Globe and Mail*, 24 août 1984, 6.
- ¹⁵⁶ Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français ? », dans : Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, dir., *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, 205.
- ¹⁵⁷ *Hull/Ottawa CHOT 18:30 Plus Loin*, 12 octobre 1982, 1, dans : Archives privées du Richelieu International, Ottawa (Ontario) (APRI), V « Anciens présidents », D « Roger Légaré ».
- ¹⁵⁸ « Allocution, Montréal, 19 octobre 1984 », *Vie Richelieu*, décembre 1984, 8.
- ¹⁵⁹ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995.
- ¹⁶⁰ Vallée, *Rappels et reconnaissance*, 1996, 101.
- ¹⁶¹ André Beaudoin, *Entrevue*, 15 octobre 2012, Québec (Québec).
- ¹⁶² René J. Martin, « Allocution », *Vie Richelieu*, 36, 3, juin 1986, 2, dans : BAC, J/257, V 2, D C2.
- ¹⁶³ « L'enthousiasme Viau, c'est contagieux », *Vie Richelieu*, février 1988, 1.
- ¹⁶⁴ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 3 – 4 juin 1988, 48; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 12 – 14 juillet 1990, 2; dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1989 – 1990 »; *Bulletin*, 16 avril 1986, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 11.
- ¹⁶⁵ « Le libre-échange : Staelen croît au français », *Le Nouvelliste*, [1988], 1, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Jacques Staelen »; *Bulletin*, 11 novembre 1987, 2; *Bulletin*, 18 novembre 1987, 2, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 12.
- ¹⁶⁶ Micheal Behiels, *La Francophonie canadienne. Renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005; Serge Miville, « À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme francophone ? » *Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969 – 1986)*, Université d'Ottawa, thèse de maîtrise, 2012.
- ¹⁶⁷ François Paré, *Théories de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir, 1994.
- ¹⁶⁸ Lawrence Oliver et Guy Bédard, « Le nationalisme québécois, les Acadiens et les francophones du Canada », *Égalité : revue acadienne d'analyse politique*, 33, printemps 1993, 96.
- ¹⁶⁹ *Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration*, 8 octobre 1986, 64, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1985 – 1986 ».
- ¹⁷⁰ *Rapport du délégué général*, [janvier] 1989, 2; « [Texte sans nom] », *Francophonies*, septembre 1990, dans : *Nouvelles Richelieu*, octobre 1990, 7-8; Michel Brûlé, *Lettre à René Pitre*, 16 octobre 1990, 1, dans : APRI, V « Anciens présidents » et « Originaux des procès-verbaux », D « René Pitre », « 1987 – 1989 ».
- ¹⁷¹ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 8 mars 1991, 5, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1990 – 1991 ».
- ¹⁷² « Un défi pour le Richelieu », *Vie Richelieu*, 42, 1, janvier 1992, 7, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; Pagé, *Rapport du délégué général*, mars 1992, 6.
- ¹⁷³ *[Raisons de départ]*, 23 juillet 1991, 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1990 – 1991 »; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 20 mars 1992, 21.
- ¹⁷⁴ « Limited Quebec veto has merit: McMurty », *The Globe and Mail*, 4 février 1983, 10; « Un souper Richelieu régional à Québec où le français de l'Ontario est en vedette », *Vie Richelieu*, avril 1983, 5.
- ¹⁷⁵ « L'appellerons-nous Chantal ou Ashley ? », *Vie Richelieu*, 42, 1, septembre 1991, 28, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – »; « L'Office des affaires francophones accorde son aide au Richelieu International », *Vie Richelieu*, avril 1990, 4.
- ¹⁷⁶ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 27 novembre 1987, 22-3, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1987 – 1988 »; *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 3 – 4 décembre 1982, 16.
- ¹⁷⁷ *Bulletin*, 3 septembre 1982, 1; *Bulletin*, 8 mars 1984, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 7 et 9.
- ¹⁷⁸ *Bulletin*, 15 décembre 1982, 1; *Bulletin*, 18 juin 1987, 1, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 7.
- ¹⁷⁹ « Quitter leur patelin pour un Québec souverain ? », *Le Droit*, La Région, 6 novembre 1993, 6.
- ¹⁸⁰ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 5 octobre 1988, 67, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1988 – 1989 »; *Bulletin*, 2 février 1983, 1; *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration*, 30 mai 1994, 3, dans : CRCCF, C117-1, V 3, D 8 et C117-3, V 1, D 2; William Johnson,

- « Francophones in a Small Ontario town. A silent majority speaks up », *The Globe and Mail*, 13 septembre 1982, 7; « Just what was said. Linguistic lifeline », *The Globe and Mail*, 10 décembre 1984, 6; « Le Pouls des clubs », *Vie Richelieu*, décembre 1988, 7; *Le Droit*, 3 novembre 1989, 15.
- ¹⁸¹ « Contribution importante à la Fondation franco-ontarienne », *Vie Richelieu*, avril 1990, 16.
- ¹⁸² « Candidat à la vice-présidence exécutive, Woilford Whissell », *Vie Richelieu*, septembre 1985, 3; G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 6 avril 1990, 4; Vaillancourt, *Entrevue*, 16 juin 2011.
- ¹⁸³ *Club : Hamilton 151*, 1970, 1; *Club : Hamilton 151*, 1980, 1; *Club : Hamilton 151*, 1985, 1; *Club : Toronto 089*, 25 février 1986, 1; *Club : Toronto 089*, 11 octobre 1990, 1; *Liste des membres 1995-1996 Toronto 089*, 7 mars 1996, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07151 Hamilton » et « 07089 Toronto ».
- ¹⁸⁴ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 22 – 23 janvier 1985, 25; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 9 mai 1986, 32; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 23 – 24 juin 1988, 47, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1984 – 1985 », « 1985 – 1986 » et « 1987 – 1988 »; *Procès-verbal de la 32^e réunion annuelle*, 8 – 9 octobre 1982, D5-6.
- ¹⁸⁵ Grégoire Pagé, *Lettre à André Potvin*, 26 janvier 1984, 3, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6; David Folster, « New Brunswick Irish identity is coming to the fore », *The Globe and Mail*, 19 mars 1983, 8.
- ¹⁸⁶ *Le Républicain*, 26 septembre 1995, 2, dans : APCRE, V « Le Républicain », D « 1994 – 1998 »; *Procès-verbal de la troisième réunion*, 25 janvier 1985, 25.
- ¹⁸⁷ Martin-J. Légère, « Conférence prononcée à Bathurst », *Vie Richelieu*, septembre 1985, 12.
- ¹⁸⁸ *Rapport du directeur général*, 2 décembre 1988, 8; « 25 ans du Club Fredericton », *Vie Richelieu*, 39, 3, juin 1989, 12, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 - », D « 1988 – 1989 »; « L'Acadie pays enchanteur », *Vie Richelieu*, janvier 1990, 11; *Réunion du Conseil d'administration*, 11 – 12 mars 1994, 3.
- ¹⁸⁹ Ronald Rudin, *Remembering and Forgetting in Acadie: A Historian's Journey through Public Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- ¹⁹⁰ *Club : Saskatoon 182*, 7 décembre 1989, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07182 Saskatoon »; « La vie francophone dans l'Ouest canadien », *Vie Richelieu*, février 1985, 11; *Procès-verbal de la deuxième réunion*, 23 – 24 novembre 1990, 7.
- ¹⁹¹ « Francophones from Alberta tear strip off Quebec », *The Toronto Star*, 6 juin 1989, A10.
- ¹⁹² *Procès-verbal de la sixième réunion du Conseil d'administration*, 28 août 1985, 55, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1984 – 1985 »; *Réunion du Conseil d'administration*, 11 – 12 mars 1994, 16.
- ¹⁹³ « Riel, une vie, une vision », *Vie Richelieu*, 35, 2, avril 1985, 7, dans : « Vie Richelieu 1981 - ».
- ¹⁹⁴ *Rapport du délégué général*, 5 avril 1989, 3, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1988 – 1989 ».
- ¹⁹⁵ Pagé, *Rapport du directeur général*, 16 août 1984, 37.
- ¹⁹⁶ « La fin du rêve franco-américain », *Le Soleil*, 26 juin 1995, A9.
- ¹⁹⁷ Gérald Pelletier, « Message », dans : Olivier Flambard, *Club Richelieu Caen – Malherbe XXX^e anniversaire 1971-2001*, 2002, 13, dans : APRI, V « Varia ».
- ¹⁹⁸ Lionel Lavallée, *Discours d'acceptation*, 1991, 2-3, dans : APRI, V « Anciens présidents », D « Lionel Lavallée »; Roger Simard et Diane Baudet-Nocas, *Entrevue*, Manchester (New Hampshire), 13 octobre 2011; Louis-Maurice Martel, *Entrevue*, Manchester (New Hampshire), 15 octobre 2011; Lionel Lavallée, *Entrevue*, Brossard (Québec), 18 octobre 2012.
- ¹⁹⁹ *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 9 mai 1986, 31; G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 12 février 1988, 26, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1985 – 1986 » et « 1987 – 1988 »; *Rapport du directeur général*, 14 février 1986, 17-8.
- ²⁰⁰ Pagé, *Lettre à André Potvin*, 26 janvier 1984, 2.
- ²⁰¹ *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 23 – 24 juin 1988, 50.
- ²⁰² « Fleur-de-lis banners and French ride High in 'Le Petit Quebec' », *The Toronto Star*, 18 mars 1990, A16; Maurice Girard, « Au moins 100000 Québécois résident six mois par année en Floride », *La Presse*, 9 février 1991, I9.
- ²⁰³ Serge Dupuis, « « Plus peur de l'hiver que du diable » Les Canadiens français à Palm Beach (Floride), 1945-1997 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 4, printemps 2010.
- ²⁰⁴ Trang Phan et Michel Guillou, *Francophonie et mondialisation. Histoire et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin, 2011, 196-201, 205-6; « François Mitterrand : Francophonie égale », *Le Figaro*, 8 mars 1985.
- ²⁰⁵ Michel Héту, *La Francophonie. Histoire, problématique, perspectives*, Montréal, Guérin, 1987, 33.
- ²⁰⁶ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 2 – 3 décembre 1988, 14-5; *Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration*, [août 1989], 68, dans : APRI, V « Originaux des procès-

- verbaux », D « 1987 – 1989 »; Pagé, *Rapport d'activités*, 23 novembre 1990, 2; « Personnalité Richelieu 1991 », *Vie Richelieu*, septembre 1991, 10; *Réunion du Conseil d'administration*, 10 – 11 janvier 1992, 1; *Réunion du Conseil d'administration*, 20 mars 1992, 1.
- ²⁰⁷ *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 3 – 4 octobre 1990, 56, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1989 – 1990 »; Jacques Thibau, dans : « Nouvelles de France », *Vie Richelieu*, février 1983, 6.
- ²⁰⁸ *Contribution du ministère des Affaires extérieures au financement du Richelieu International*, 2 février 1982, 2-3, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²⁰⁹ André Potvin, *Note pour le D Richelieu International*, 11 mars 1983, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²¹⁰ Marius Bujold, *Lettre à MM. Trépanier et Pâquet*, 15 février 1982, 1; Jacques Dupuis, *Contribution du ministère des Affaires extérieures au financement du Richelieu International*, 12 avril 1983, 2, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²¹¹ Guy Pâquet, *Lettre à Grégoire Pagé*, 4 juillet 1983, 1; Guy Pâquet, *Lettres à Grégoire Pagé*, 22 août 1985, 1; Monique Landry, *Lettres à Grégoire Pagé*, 31 mars 1988 et 18 août 1987, 1; dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6; *Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration*, 6 – 7 février 1987, 26; *Rapport d'activités*, 6 juin – 27 juillet 1988, 2; Grégoire Pagé, *Rapport d'activités du délégué général*, [février 1988], 2; *Rapport du délégué général*, 5 avril 1989, 3, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux » et « Procès-verbaux », D « 1986 – 1988 », « 1987 – 1989 » et « 1986 – 1987 »; Dupuis, *Contribution du ministère*, 12 avril 1983, 1; *Vie Richelieu* février – mars 1987, 19; Pagé, *Rapport du directeur général*, 27 juillet 1989, 54; Pagé, *Rapport du directeur général*, 25 juillet 1991, 5.
- ²¹² Grégoire Pagé, *Rapport du délégué général*, 5 avril 1989, 3, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1987 – 1989 »; Marius Bujold, *Lettre à l'Ambassade du Canada à Dakar et au Maroc*, 24 février 1982, 1-2, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²¹³ Malick Diop et G. Croteau, *Lettre à Grégoire Pagé*, 15 février 1983, 2, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²¹⁴ *De Paris*, 5 juillet 1985, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²¹⁵ Pagé, *Lettre à André Potvin*, 26 janvier 1984, 3.
- ²¹⁶ *Rapport d'activités du délégué général*, [février 1988], 2.
- ²¹⁷ Pagé, *Rapport d'activités*, mars 1992, 7.
- ²¹⁸ *Rapport du délégué général. Voyage Europe*, 1 avril – 1 mai 1988, 2; *Rapport du délégué général. Voyage Europe-Afrique*, 6 – 29 septembre 1988, 1, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux » et « Procès-verbaux G.-Mathias Pagé », D « Expansion »; Grégoire Pagé, *Lettres à Benoît Bouchard, Clément Richard et Andrée Champagne*, 4 septembre 1985, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²¹⁹ « Nouvelles de France », *Vie Richelieu*, décembre 1985, 12; *Le Babillard*, octobre 1984, 1-2, dans : Archives du Cercle Richelieu Senghor (ACRS), Paris (France); Louise Beaudoin, « Allocution devant le cercle Richelieu de Paris », *Vie Richelieu*, février 1985, 5.
- ²²⁰ *De Paris à extott*, 4 octobre 1984, 2-4, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²²¹ *Analyse du questionnaire de 1980*, [avril 1982], 34.
- ²²² Yvan Saint-Denis, « Éditorial. Les statuts 1985 », *Vie Richelieu*, 35, 3, juin 1985, 4, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – », D « 1985 ».
- ²²³ *Réunion du Conseil d'administration*, 5 août 1993, 77, dans : APRI, V « Procès-verbaux », « 1992 – 1993 »; Jean-Louis Close, « Discours prononcé », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 8; « L'Agence de coopération culturelle et technique et la communauté francophone », *Vie Richelieu*, avril 1985, 2.
- ²²⁴ Raymond François, *Rapport d'introduction. La spécificité du Richelieu en Europe*, 25 mai 1985, 2, dans : APCRL, V « Région Belgique 1977 – 1993 ».
- ²²⁵ *Une présence active*, 1995, 15.
- ²²⁶ *Procès-verbal de la 36^{ième} réunion de l'Assemblée annuelle*, 10 – 11 octobre 1986, 9; *Procès-verbal de la 38^e réunion annuelle de l'Assemblée générale*, 7 – 8 octobre 1988, C-6, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux », « Procès-verbaux », D « 1986 – 1988 » et « 1984 – 1985 »; *Procès-verbal de la cinquième réunion*, 1^{er} – 2 août 1985, 40; *Vie Richelieu*, janvier 1989, 2.
- ²²⁷ Alain Decaux, dans : « Parallèle 48 », *Vie Richelieu*, juin 1991, 21; « Pour sauvegarder notre rayonnement et notre liberté », *Vie Richelieu*, février – mars 1987, 1.
- ²²⁸ Gérard Clavel, « Défendre le français ? », *Vie Richelieu*, décembre 1987, 22.
- ²²⁹ Henri d'Orléans, *La mission de la France dans le monde, hier, aujourd'hui et demain*, 6 mai 1987, 1-2, dans : ACRSP.

- ²³⁰ *Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil d'administration*, 23 – 24 novembre 1984 2; *Procès-verbal de la quatrième réunion du Conseil d'administration*, 22 – 23 mars 1985, 27, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1984 – 1985 »; Claude St-Pierre, *Lettre à Mathias Pagé*, 23 juillet 1986, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6; *Procès-verbal de la quatrième réunion*, 16 – 18 août 1984, 43; *Procès-verbal de la sixième réunion*, 28 août 1985, 56.
- ²³¹ *Rapport du délégué général*, 5 avril 1989, 2, dans : APRI, V « Originaux des Procès-verbaux », D « 1987 – 1989 »; Claude St-Pierre, *Lettre à Mathias Pagé*, 23 juillet 1986, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6; « Forum Jeunesse Richelieu 1986 », *Vie Richelieu*, septembre 1986, 18.
- ²³² « Quelques nouvelles du Club Richelieu Fort-de-France », *Vie Richelieu*, mai – juin 1988, 18; *Nouvelles du monde francophone*, août 1989, 3, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Vie Richelieu 1981 – », D « 1988 – 1989 »; *Nouvelles Richelieu*, décembre 1988, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux et documents », D « 1985 – 1989 » et « 1989 – 1991 »; *Rapport du délégué général. Voyage Antilles*, 31 mars – 7 avril 1984, 3, dans : APRI, V « Procès-verbaux » et « Procès-verbaux G.-Mathias Pagé », D « 1984 – 1985 » et « 1988 – 1989 »; *Procès-verbal de la troisième réunion*, 27 – 28 janvier 1989, 30; Pagé, *Rapport d'activités*, mars 1992, 4; « 30 ans d'histoire », dans : *Club Richelieu Caen – Malherbe*, 2001, 31.
- ²³³ Simon-Pierre Nothomb, *Lettre à André Potvin*, 20 septembre 1983, 1; *De Paris à extott – Encyclopédie biographique Francophonie – Projet Nothomb*, 29 mars 1984, 1; Jean-Jacques Nathan, *Lettre au Ministère des Affaires étrangères du Canada*, 13 mai 1986, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²³⁴ Nothomb, *Entrevue*, 5 novembre 2011.
- ²³⁵ *Procès-verbal de la cinquième réunion du Conseil d'administration*, 16 – 17 juillet 1987, 49, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1986 – 1987 »; Guy Pâquet et Jean-Paul Hubert, *Message*, 16 mars 1988, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²³⁶ Simon-Pierre Notomb, *Langue française et francophonie de 1986 à 2010*, 2011, 1, dans : ACRSP; *Vie Richelieu*, juin 1983, 15; *Le Babillard*, octobre 1984, 2; « Cercle de Paris », *Vie Richelieu*, février 1985, 3; « Au Cercle Richelieu de Paris », *Vie Richelieu*, février – mars 1987, 7.
- ²³⁷ *De Paris à ExtOtt*, 30 mai 1985, 1-4.
- ²³⁸ Simon-Pierre Nothomb, *Lettre à Grégoire Pagé*, 11 mai 1984, 1; *De Paris*, 11 juin 1985, 1-2, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6; Olivier Flambard, « Richelieu, que veux-tu, où vas-tu ? », *Vie Richelieu*, septembre 1991, 5.
- ²³⁹ *Congrès européen*, 24 – 25 mai 1985, 1; Jacques Staelen, *Lettre à Simon-Pierre Nothomb*, [1988], 2; Pierre Blum, *Lettre à Simon-Pierre Nothomb*, 4 novembre 1988, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07172 Paris »; Chantal Melaerts et Marc Liesse, « Le Congrès européen de 1985 à Namur », *Vie Richelieu*, septembre 1985, 15.
- ²⁴⁰ *Procès-verbal de la troisième réunion*, 27 – 28 janvier 1989, 34.
- ²⁴¹ *Les lauréats du prix Richelieu-Senghor*, 2011, 1, dans : APCRSP.
- ²⁴² *Nouvelles Richelieu*, octobre 1992, 1, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », « 1992 – 1993 »; « Rapport synthèse d'ateliers [au] Congrès [de] Montréal », *Vie Richelieu*, 39, 4, décembre 1989, 6, dans : APRI, V « Vie Richelieu 1981 – ».
- ²⁴³ *Nouvelles Richelieu*, janvier 1994, 3, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1994 – 1995 ».
- ²⁴⁴ *Ibid*, 4.
- ²⁴⁵ « Le Liégeois Guy Rogister sur la plus haute marche de la francophonie mondiale », *La Meuse*, 10 octobre 1995, dans : APCRL, « Procès-verbaux 1995 – 1996 ».
- ²⁴⁶ « M. l'Ambassadeur du Canada, hôte de marque du Club Richelieu de Charleroi », *Vie Richelieu*, décembre 1982, 15.
- ²⁴⁷ Charles Lapointe, *Vers un Canada nouveau, maître de son destin*, 8 mars 1982, 1-12, dans : APCRL, V « Procès-verbaux », D « 1981 – 1982 ».
- ²⁴⁸ Jean-Paul L'Allier, *Lettre à Albert Lonnoy*, 22 octobre 1982, 2; Jacques Levaux, *Lettres aux membres du Club de Liège*, [avril] 1985 et 18 février 1987, 1 et 1; *Nouvelles Richelieu*, février 1995, 2, dans : APCRL, V « Correspondance 1981 – 1983 », « Procès-verbaux », D « 1985 – 1989 » et « 1994 – 1995 »; Jean-Paul L'Allier, « Au Richelieu de Namur. Le Canada, un pays bilingue ? », *Vie Richelieu*, février 1984, 13.
- ²⁴⁹ François-Xavier Simard, *Omer Deslauriers (1927-1999). Visionnaire, rassembleur et bâtisseur*, Ottawa, Vermillion, 2008, 218, 316-320, 348; « Congrès de St-Malo », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 12.
- ²⁵⁰ Omer Deslauriers, *Lettre à Albert Lonnoy*, 21 janvier 1983, 1; *Laius prononcé à Namur*, 25 janvier 1986, 1, dans : APCRL, V « Correspondance 1981 – 1983 » et « Région Belgique 1977 – 1993 »; *Rapport du directeur général au Conseil d'administration*, 27 janvier 1989, 27, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1988 – 1989 ».

- ²⁵¹ Omer Deslauriers, dans : Simard, *Omer Deslauriers*, 198.
- ²⁵² A. Jaumotte, *Lettre à Albert Lonnoy*, 16 décembre 1982, 1; Jacques Levaux, *Lettre aux intéressés*, 15 avril 1988, 1; Jacques Lejeune et Guy Rogister, *Lettre aux membres du Club de Liège*, 16 octobre 1986, 1; Lucette Michaux-Chevry, *Discours*, [1987], 1-19; André Swysen, *Lettre au président*, 2 novembre 1988, 1; *Nouvelles Richelieu*, décembre 1988, 1-2; Michel Faucon, *Lettre aux membres du Club de Liège*, 27 avril 1989, 1; *Nouvelles Richelieu*, mars 1990, 5-8; *Nouvelles du monde francophone*, août 1989, 4; *Nouvelles Richelieu*, mai 1990, 1; *Nouvelles Richelieu*, octobre 1990, 4; *Nouvelles Richelieu*, avril 1991, 4; *Nouvelles Richelieu*, octobre 1992, 3; *Nouvelles Richelieu*, septembre 1989, 1, dans : APCRL, V « Correspondance » et « Procès-verbaux », D « 1981 – 1983 », « 1985 – 1989 », « 1988 – 1993 » et « 1989 – 1991 »; *Conseil d'administration*, 27 février 1990, 1; *Nouvelles Richelieu*, juin 1992, 8.
- ²⁵³ Grégoire Pagé, *Rapport de la mission Afrique effectué[e] par le délégué général*, [hiver 1983], 1, dans : APRI, V « Procès-verbaux », D « 1982 – 1983 ».
- ²⁵⁴ *Contribution du ministère des Affaires extérieures au financement du Richelieu International*, 2 février 1982, 2-3; Michel Desgroseillers, *De Dakar à tt Air Canada de par info extott*, 15 avril 1983, 1; Guy Pâquet, *De Extott à Paris – Grégoire Pagé*, 15 avril 1983, 1; Wilfrid-Guy Licari, *Jumelage Salaberry de Valleyfield*, 7 février [1984], 2, dans : BAC, RG25, V 12572 et 19447, D 26-6; *Annexe Club Richelieu Dakar, Sénégal*, 9 juin 1983, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07208 Dakar »; Ian Ferguson, « Le Club Richelieu de Dakar est né », *Vie Richelieu*, avril 1983, 6; Pagé, *Rapport de la mission Afrique*, [hiver 1983], 2.
- ²⁵⁵ *Lettre à René Leduc*, 3 novembre 1988, 2, dans : APRI, V « Procès-verbaux G.-Mathias Pagé », D « Expansion »; *Vie Richelieu*, septembre 1985, 16.
- ²⁵⁶ *Club : Dakar 208*, 5 octobre 1989, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07208 Dakar ».
- ²⁵⁷ *De Abdjn à Extott – Club Richelieu d'Abdjn*, 21 février 1983, 1; Grégoire Pagé, *Lettre à André Potvin*, 13 mars 1985, 1, dans : BAC, RG25, V 12572 et 19447, D 26-6; Pagé, *Rapport de la mission Afrique*, [hiver 1983], 2.
- ²⁵⁸ *Ambassade du Canada à Abidjan. Lettre au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures*, 27 mai 1983, 2; *De Abdjn à extott – Info Dakar Yndé Rabat Knsha Tunis Paris*, 23 mai 1984, 1, dans : BAC, RG25, V 12572 et 19447, D 26-6.
- ²⁵⁹ *De Rabat à extott info Dakar Paris Club Richelieu au Maroc*, 4 mai 1982, 1; *De extott à Knsha CMF0661 Club Richelieu*, 19 août 1982, 1; *De Rabat à extott*, 8 novembre 1982, 1, dans : BAC, RG25, V 12572 et 19447, D 26-6; Bujold, *Lettre à l'ambassade du Canada*, 24 février 1982, 2; *De extott à Rabat*, 31 mai 1982, 1; « Un club à l'Île Maurice ? », *Vie Richelieu*, mars 1989, 17.
- ²⁶⁰ *Lettre au siège social*, 1993, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07276 Fort-de-France »; *De Knsha à extott Club Richelieu*, 13 août 1982, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6; *Richelieu pour demain*, *Vie Richelieu*, décembre 1982, 9; « Deux membres Richelieu reçus en Guadeloupe », *Vie Richelieu*, septembre 1984, 6; Pagé, *Rapport d'activités*, mars 1992, 2.
- ²⁶¹ Pagé, *Lettre à André Potvin*, 26 janvier 1984, 1.
- ²⁶² Jacques Cousineau, *De extott à Rabat*, 20 avril 1983, 1, dans : BAC, RG25, V 12572, D 26-6.
- ²⁶³ *Procès-verbal de la réunion*, 3 – 4 octobre 1990, 57.
- ²⁶⁴ *Club : Cayenne 388*, 3 janvier 1991, 1; *Demande d'affiliation 416. Club Richelieu – Sofia Europe*, 26 mai 1994, 1; *Club : Cayenne 388*, 14 octobre 1994, 1; *Club : Santa Fe de Bogota*, 16 octobre 1995, 1, dans : APRI, V « Clubs », D « 07388 Cayenne », « 07416 Sofia » et « 07421 Bogota ».
- ²⁶⁵ Daniel Miroux, *Lettre à Grégoire Pagé*, 29 juin 1982, 1; Daniel Miroux, *Lettre à Grégoire Pagé*, 9 septembre 1982, 1, dans : BAC, RG25, V 19447, D 26-6.
- ²⁶⁶ *Nouvelles Richelieu*, juin 1992, 5 et 9.
- ²⁶⁷ G.-Mathias Pagé, *Rapport du directeur général*, 25 juillet 1991, 28.
- ²⁶⁸ Albert Lonnoy, *Rapport expansion*, 1993, 2, dans : APCRL, V « Procès-verbaux et documents » D « 1988 – 1993 »; *Rapport du délégué général*, [printemps 1989], 3, dans : APRI, V « Originaux des procès-verbaux », D « 1987 – 1989 »; *Rapport du directeur général*, 23 novembre 1990, 1.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons choisi de voir sous un nouveau jour le démantèlement du Canada français à partir des documents du mouvement Richelieu. Comment et pourquoi les francophones d'Amérique sont-ils passés de la survivance canadienne-française à la solidarité francophone mondiale ? Plusieurs facteurs expliquent cette mutation, parmi lesquels se trouve le vent de démocratisation sociale, politique et économique qui a soufflé sur les traditions des sociétés occidentales et favorisé la libéralisation des mœurs, des États et des rapports à la redistribution de la richesse. En réponse à ce phénomène, les peuples francophones ont embrassé « la mondialité à [leur] façon »¹, pour reprendre l'expression du ministre français, Alain Decaux, en adhérant à des degrés variables à un nouveau projet planétaire qui promettait de rassembler les diverses solidarités nationales pour mieux résister au rouleau compresseur anglo-américain qui ne cessait de prendre des forces.

Autrement dit, cette étude a voulu ajouter une strate de complexité à l'énigmatique démantèlement du Canada français. Le nationalisme canadien-français s'est ainsi trouvé coincé entre des projets régionalisés (québécois, franco-ontarien, etc.) et des projets mondialisants (canadien, européen, francophone, etc.). Les identités neuves auxquelles se réfère Gérard Bouchard n'avaient pas seulement trait aux projets régionaux après 1960, mais aussi aux projets mondiaux, comme celui de la Francophonie décrit par Trang Phan et Michel Guillou ainsi qu'aux projets de groupes d'intérêts sectorisés décrits par Arjun Appadurai². Les manifestations de solidarité, surtout investies dans un projet national à une autre époque, sont venues à être surtout réparties entre les projets régionaux et les projets mondialisés. Vu son expansion outre-mer à partir de 1968,

le Richelieu a progressivement négligé le nationalisme canadien-français comme principal vecteur de solidarité au profit d'une solidarité francophone mondiale.

À la suite d'un portrait historiographique des études d'histoire, nationale, sociale, économique et politique ayant trait à la solidarité, nous avons démontré que la protection du Canada français est demeurée, au Richelieu des années 1940 et 1950, son principal vecteur parmi les descendants de France concentrés dans la vallée laurentienne et disséminés dans les Maritimes, en Ontario et en Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs, le mouvement a vu le jour en 1944 dans le but explicite de contrecarrer l'installation récente des *service clubs* américains au Canada français. Ses débats, ses rassemblements et ses œuvres sont demeurés imbus des impératifs d'un peuple catholique et français sur un continent où il était minoritaire. Cela dit, le mouvement n'a pas hésité non plus à aborder librement des sujets contentieux, dont la place de l'Église dans une société démocratique, l'immigration ou l'ascension socioéconomique des Canadiens français.

Ensuite, nous avons illustré l'impact des « vagues nationales » des années 1960 et 1970 sur le mouvement et les divers projets nationaux qui se sont menés une vive concurrence. Si le nationalisme canadien-français suscitait toujours un intérêt profond chez les membres surtout en périphérie du Québec, le projet a été marginalisé par d'autres projets régionaux, dont le nationalisme québécois ou le militantisme proprement franco-ontarien, et, à des degrés variés, par les nouveaux projets qui embrassaient la mondialisation, tels que le nationalisme canadien et l'intensification des liens entre les francophones du monde. Plus tangiblement, la transition progressive du Richelieu d'un organisme canadien-français à un organisme francophone et mondial illustre assez bien la coexistence, tant complémentaire que conflictuelle, de quelques projets communautaires.

Puisque le processus de démocratisation ne s'est pas limité aux projets communautaires, nous avons également souligné ces transformations au sein des rapports sociaux entre hommes, femmes et jeunes pendant les années 1960 et 1970. Tandis que la hiérarchie de la solidarité canadienne-française embrassait un modèle plutôt patriarcal jusqu'au début des années 1960, les diverses revendications sociales des femmes et des jeunes afin qu'ils jouent un rôle plus important sur la place publique sont devenues imposantes au point d'atteindre même les mouvements plus traditionnalistes tels que le Richelieu. Nous avons ainsi démontré que la démocratisation sociale a puisé ses origines dans la critique des hommes vis-à-vis des traditions hiérarchiques dans la société canadienne-française comme au Richelieu. Cette critique, inspirée du vent de démocratisation de l'après-Guerre, s'est ensuite étendue aux rapports du patriarche à son épouse, aux femmes, aux enfants et à la jeunesse plus généralement. C'est ainsi que la solidarité nouvelle de la période a dû comporter une nature régionale et mondiale tout en appelant les citoyens marginalisés à s'impliquer et à accepter des nouveaux rôles dans l'espace public.

Ces transformations apportées à la façon de concevoir l'appartenance communautaire et les rapports sociaux idéaux ont aussi eu une incidence considérable sur la manière de faire preuve d'altruisme envers son prochain. Alors que l'assistance sociale avait surtout été du ressort de l'Église et, plus marginalement, des individus généreux, l'interventionnisme croissant de l'État dans ce domaine a coincé le Richelieu qui a vu plusieurs de ses anciennes œuvres absorbées par l'État. Devant une telle situation, le Richelieu a tâché de réinventer la charité, d'une part, en disant que le citoyen engagé pourrait toujours identifier des nouveaux besoins dans son entourage et, d'autre part, qu'il

y avait moyen de manifester sa solidarité en payant ses impôts et en collaborant avec les divers paliers gouvernementaux toujours pour rendre sa localité ou sa société plus équilibrée. En vue de mieux servir, on a également commencé à rationaliser les collectes de fonds et à cibler davantage les dons vers des projets d'envergure.

Finalement, nous avons analysé les conséquences de ces mutations politiques, sociales et économiques pendant la fin de la Guerre froide. Cette période a favorisé la progression de l'idéal de l'égalité sur ces trois fronts, même si les inégalités matérielles sur le terrain ont persisté et, dans certains cas, se sont aggravées. L'esprit universaliste des années 1960 et 1970 semblait avoir atteint ses limites et, désormais, les cercles ont été plus aptes à se mobiliser pour une cause locale ou mondiale qu'une question nationale. Le paradoxe de la pluralité est demeuré ce « droit à la différence » qui encourageait, voire justifiait parfois, les iniquités. Il ne faudrait pas croire que tous voulaient être identiques, loin de là, mais la rhétorique par rapport à l'égalité des chances s'est visiblement traduite imparfaitement sur le terrain, que ce soit en concevant les projets communautaires, en déterminant le sexe, l'âge et le statut social des membres des cercles ou en identifiant le besoin matériel auquel on souhaitait remédier partiellement, devant un État providence en déclin. La nouvelle solidarité francophone avait beau être plus libérale que le projet de survivance canadienne-française, il n'en reste pas moins qu'elle a souffert d'un certain nombre de limites que nous avons souligné.

Somme toute, le Richelieu a joué un rôle significatif au Canada français pendant la deuxième moitié du XX^e siècle en établissant et en maintenant un espace où les Canadiens français ont pu exprimer leurs espoirs, la « mondialité à leur façon » si on veut, et contribuer à des projets d'ordre politique, social ou économique dans leurs localités.

À partir des « années 68 », les « raisons communes » du mouvement se sont dissipées, d'abord, parce qu'il s'est établi en Europe, en Afrique et dans les Antilles francophone, mais aussi parce que les divergences sur la question nationale entre le Québec et les communautés de sa périphérie ne lui permettaient plus, par exemple, d'être nationaliste au Québec et en Ontario français à la fois. Le réseau est ainsi venu à constituer un amalgame de cercles qui se penchaient davantage sur des questions régionales ou des questions sociales. Toutefois, ils adhéraient tous, à des degrés variables, à une vague idée de la Francophonie libérale et plurielle, elle même qui a contribué à déloger le nationalisme canadien-français comme principal cadre de référence au Québec et dans sa périphérie. Elle s'était décidément ancrée dans les esprits comme une référence supranationale, voire une référence suprême, en matière de francité.

Après la fin de la Guerre froide, le mouvement a poursuivi son œuvre malgré le vieillissement du membre moyen et le recul de certains projets. Au Canada français, le fait d'adhérer au Richelieu est toujours associé à une filiation certaine au destin commun du Canada français, même si elle n'était plus explicite. Elle se révèle plutôt dans la quantité de congrès qu'on tient en périphérie du Québec ou lors des réformes administratives, dont la dernière en 2011, qui a maintenu l'Acadie, l'Ontario, le Québec, l'Europe et l'Afrique comme ses territoires d'intérêt. La revalorisation récente de la francophonie nord-américaine au Québec pourrait être un atout au Richelieu, même si le projet politique du Canada français ne semble plus être en mesure de renaître sous son ancienne forme. Le mouvement demeure majoritairement nord-américain, comme tous les *service clubs* d'ailleurs, mais l'essentiel de son expansion se réalise désormais en Afrique et en Europe³.

Le Richelieu a ainsi constitué 45 nouveaux cercles entre 1995 et 2011, dont la moitié en France et en Belgique, trois en ancien territoire communiste et trois en Afrique francophone. De plus, les initiatives visant à propager le microcrédit parmi les cercles fondés au Burkina Faso et au Sénégal pendant les années 2000 semblent prometteuses⁴. Les nationalistes francophones, où qu'ils soient, semblent en effet souhaiter l'intensification des liens avec l'Afrique francophone qui, grâce à son taux de natalité élevé et sa scolarisation croissante, pourrait contribuer le plus significativement à la croissance de la langue française sur la planète⁵. Les nationalistes du Québec souhaitent également la conclusion d'un Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, qui pourrait intensifier les relations commerciales franco-canadiennes tant souhaitées depuis plus d'un demi-siècle⁶. Dix des 18 nouveaux cercles nord-américains ont émergé au Québec, tandis que huit cercles ont vu le jour en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et en Floride. De plus, comme autrefois, le Richelieu prend des formes et suscite des expressions relativement distinctes dépendant de l'endroit où il s'enracine. L'accès des femmes aux clubs traditionnellement masculins a aussi permis à plusieurs d'entre eux de se maintenir à flot ou d'augmenter leur effectif⁷. Après 1990, le Richelieu a affilié presque exclusivement des cercles mixtes à quelques exceptions près et la majorité des cercles anciennement masculins ont fait la transition vers la mixité, même si quelques uns défendent toujours leur bastion de masculinité exclusive. Sur le front de l'humanitarisme, les œuvres charitables continuent d'être appréciées par le public même si les levées de fonds ont perdu le degré de coordination qui prévalait pendant les années 1970 et dépendent davantage des fondations ou des comptes bancaires bien fournis des cercles. La Fondation Richelieu International effectue maintenant des dons d'environ un million de

dollars par année grâce aux intérêts dégagés par son capital en banque. Cette contribution est proportionnellement supérieure à la quarantaine de millions de dollars qu'octroie annuellement le Rotary à l'éradication de la polio depuis 1988, pourtant un mouvement ayant pourtant 200 fois plus de membres⁸. En étant « un reflet »⁹ des sociétés dans lesquelles le Richelieu œuvre, pour reprendre la formulation de l'ancien président Normand Clavet, il offre une proportion croissante de secours matériels et particulièrement des secours à caractère médical dans les pays occidentaux où les programmes sociaux subissent des compressions et l'écart des revenus entre riches et pauvres se creuse. La classe moyenne qui avait permis l'émergence des cercles de services diminue également en taille, particulièrement au Canada et aux États-Unis, ce qui réduit par la même occasion le bassin de recrues potentielles¹⁰. Puisque l'Afrique affiche une croissance économique plus dynamique que celle de l'Occident, il n'y a peut-être pas un moment plus opportun que le début du XXI^e siècle pour que sa classe moyenne grandissante trouve une utilité aux mouvements de service tels que le Richelieu.

Malgré son potentiel, ce mouvement qui a réussi à se réinventer au tournant des années 1970 et à se revaloriser au tournant des années 1990 ne paraît plus en phase avec les années 2010. La sectorisation des activités associatives tant au Québec qu'en milieu minoritaire, après 1970, a fragilisé la viabilité de tels mouvements généralistes. Le Richelieu a perdu 2 100 membres, reculant de 33 % entre 1994 et 2011, tandis que le Rotary rétrécit tout aussi rapidement, ayant perdu à lui seul 30 000 membres entre 2002 et 2006 seulement¹¹. Plusieurs cercles ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils avaient été. Toutefois, plusieurs d'entre eux demeurent très actifs. Sur le terrain, plusieurs des membres interviewés soulignent que leur mouvement éprouve moins de difficulté à recruter des

membres que les autres organismes de service, même en Nouvelle-Angleterre, en raison de son cachet francophone et de ses initiatives originales¹².

Au moment de la rédaction de cette étude, le mouvement espère fonder son assise sur le bénévolat des Baby-Boomers du deuxième et troisième âge qui sont plus souvent libérés des obligations d'une jeune famille et qui, de plus en plus, demeurent en bonne forme physique à l'âge de la retraite¹³. En 2009, le Richelieu a lancé une réflexion intitulée *À la croisée des chemins* qui a demandé s'il fallait abandonner le militantisme francophone ou l'action charitable pour mieux cibler son travail. De cette manière, il pourrait réfléchir davantage aux éléments structurels qui causent la pauvreté ou défendre la question francophone plus activement. À l'heure des « printemps des peuples » et du début d'une critique de fond sur les pires vices du libéralisme, il demeure tout à fait d'actualité que des citoyens engagés se penchent sur les besoins et les aspirations des localités, des nations et des communautés politiques auxquelles ils appartiennent.

¹ Alain Decaux, dans : « Parallèle 48 », *Vie Richelieu*, 41, 3, juin 1991, 21, dans : Archives privées du Richelieu International (APRI), Ottawa (Ontario), Volume « Vie Richelieu 1981 - ».

² Arjun Appadurai, *Globalization*, Durham, Duke University Press, 2001; Gérard Bouchard, *Genèse des nations et des cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000; Trang Phan et Michel Guillou, *Francophonie et mondialisation : histoire et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin, 2011.

³ François-Xavier Simard, *Jacques de Courville Nicol. 50 ans au service de la Francophonie, 1960 - 2010*, Ottawa, Baico, 2011, 584; Gabriel Lessard, « Le Richelieu et la Francophonie internationale », *Le Droit*, 10 février 2011; Grégoire Pagé, *Entrevue*, Ottawa (Ontario), 10 mai 2012.

⁴ Pierre Aubin, *Entrevue*, Gatineau (Québec), 4 avril 2011.

⁵ Georges Minois, « Une planète trop peuplée ? », *Le Monde diplomatique*, 687, juin 2011, 1, 16-7; Jean-Louis Roy, *Quel avenir pour la langue française ? Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 2008, 246.

⁶ *Liste des clubs Richelieu*, mai 2011, 17-9, dans : Archives privées du Richelieu International (APRI), Ottawa (Ontario), Volume « Base de données électroniques ».

⁷ *Club Richelieu Manchester (#0786)*, septembre 2006, 1; *Liste du club Edmundston 07041*, 12 juillet 2007, 1; *Liste du club Toronto 07089*, 29 novembre 2007, 1, dans : Archives privées du Richelieu International (APRI), Ottawa (Ontario), Volume « Clubs », dossiers « 07041 Edmundston », « 07086 Manchester » et « 07089 Toronto »; Diane Beaudet-Noucas, *Entrevue*, Manchester (New Hampshire), 13 octobre 2011; Roger Lacerte, *Entrevue*, Manchester (New Hampshire), 14 octobre 2011; Guy Rogister, *Entrevue*, Montréal (Québec), 20 mai 2011.

⁸ « Rotary International », Wikipedia, http://en.wikipedia.org/wiki/Rotary_International; « Polio », Rotary International, <http://www.rotary.org/fr/end-polio>, 30 août 2013.

⁹ Normand Clavet, *Entrevue*, 2 juin 2011, Edmundston (Nouveau-Brunswick).

¹⁰ *Decision Time for Canada. Let's Make Poverty History. 2005 Report Card on Child Poverty in Canada*, Toronto, Campaign 2000, 2005; « Should Canadian millionaires pay more taxes ? », Canadian Broadcasting Corporation, 20 décembre 2011, <http://www.cbc.ca/news/business/story/2011/12/09/canadian-millionaires-taxes.html>, 30 août 2013.

¹¹ Charles Thériault, « Le Rotary tatoué sur le cœur », *Le Droit*, 5 décembre 2011; *Liste des clubs Richelieu*, 14 mai 2011, 17-9.

¹² Lacerte, *Entrevue*, 14 octobre 2011; Pagé, *Entrevue*, 10 mai 2012.

¹³ Krista McCracken, « Crumbling Communities: Declining Service Club Membership », *Active History*, 12 novembre 2012, <http://activehistory.ca/2012/11/crumbling-communities-declining-service-club-membership/>, 30 août 2013.

Bibliographie

Sources primaires

Fonds d'archives

Archives privées du Club Richelieu d'Edmundston, Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Archives privées du Club Richelieu de Hollywood, Hollywood (Floride)
Archives privées du Club Richelieu de Liège, Liège (Belgique)
Archives privées du Club Richelieu de Manchester, Manchester (New Hampshire)
Archives privées du Club Richelieu de Montréal, Montréal (Québec)
Archives privées du Club Richelieu de Québec, L'Ancienne-Lorette (Québec)
Archives privées du Richelieu International, Ottawa (Ontario)
Biblio Branchée, bases de données de journaux canadiens-français
Bibliothèque et archives nationales du Canada, Ottawa (Ontario)
Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal (Québec)
Canadian Newstand, base de données de journaux canadiens-anglais
Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Ottawa (Ontario)

Entrevues en personne, au téléphone ou par courriel

ALBERT, Jacques A. Montréal, Québec. 20 mai 2011. 60 minutes.
ALLAIRE, Gratien. Ottawa, Ontario. 16 mai 2011. 70 minutes.
AUBIN, Pierre. Gatineau, Québec. 4 avril 2011. 30 minutes.
BEAUDET-NOUCAS, Diane. Manchester, New Hampshire. 13 octobre 2011. 30 minutes.
BEAUDOIN, André. Québec, Québec, 15 octobre 2012. 60 minutes.
BERTHIAUME, Brigitte. Montréal, Québec. 1^{er} mai 2011, 90 minutes.
BEUNIER, Jean-Marc. Montréal, Québec et Neuilly-sur-Seine, France. 20 mai 2011 et 3 juillet 2011. 50 minutes.
BOURGEOIS, Collin. Verner, Ontario. 9 mai 2010. 110 minutes.
BRISBOIS, Simon. North Bay, Ontario. 4 janvier 2013. 90 minutes.
BRUNET, Claire Lucie. Sudbury, Ontario. 11 juin 2012. 30 minutes.
CHAPUT, Donald. Manchester, New Hampshire. 13 octobre 2011. 30 minutes.
CLAVET, Normand. Edmundston, Nouveau-Brunswick. 2 juin 2011. 70 minutes.
CLAVET, Réjane. Edmundston, Nouveau-Brunswick. 3 juin 2011. 25 minutes.
COLLARD-GAGNÉ, Agathe. Québec, Québec. 4 juin 2011. 60 minutes.
FAUCHER, Jacques. Gatineau, Québec. 17 juin 2011 et 5 janvier 2013. 180 minutes.
FRÉTIGNY, Sylvain. Hollywood, Floride. 29 mars 2013. 30 minutes.
ISABELLE, Laurent. Ottawa, Ontario. 20 juin 2011. 60 minutes.
JUTRAS, Paul. Montréal, Québec. 20 mai 2011. 30 minutes.
LACERTE, Roger. Manchester, New Hampshire et Lowell, Massachussetts. 14 octobre 2011 et 14 décembre 2011. 30 minutes 1 page.
LAFRENIÈRE, Berthe. Sudbury, Ontario. 11 juin 2012. 30 minutes.
LANDRY, Maria. Brossard, Québec. 18 octobre 2012. 20 minutes.
LAVALLÉE, Lionel. Brossard, Québec. 18 octobre 2012. 30 minutes.
LAVOIE, Michel. Sudbury, Ontario. 6 juin 2012. 15 minutes.

LEFEBVRE, Denise. Hollywood, Floride. 29 mars 2013. 30 minutes.
LEPAGE, Alphonse. Brossard, Québec. 18 octobre 2012. 15 minutes.
MALO, Jean. Joliette, Québec. 5 juin 2011. 75 minutes.
MARTEL, Louis-Maurice. Manchester, New Hampshire. 15 octobre 2011. 60 minutes.
NOTHOMB, Simon-Pierre. Bruxelles, Belgique. 7 juillet 2011 et 5 novembre 2011. 15 minutes et 2 pages.
OUELLET, Jacques. Ottawa, Ontario. 10 mai 2012. 30 minutes.
PAGÉ, Grégoire. Ottawa, Ontario. 17 octobre 2010, 10 mai 2011, 21 juin 2011 et 10 mai 2012. 150 minutes.
PAGÉ, Mathias-G. Ottawa, Ontario. 10 mai 2011 et 21 juin 2011. 50 minutes.
ROGISTER, Guy. Montréal, Québec et Liège, Belgique. 20 mai 2011 et 4 juillet 2011. 90 minutes.
ROULEAU, Jeannine. Sudbury, Ontario. 11 juin 2012. 30 minutes.
SIMARD, Roger. Manchester, New Hampshire. 13 octobre 2011. 30 minutes.
THÉRIAULT, Laurier. Ottawa, Ontario. 23 juillet 2010. 60 minutes.
VAILLANCOURT, Denis. Ottawa, Ontario. 16 juin 2011. 75 minutes.

Publications employées en tant que sources primaires

BERTHIAUME, Brigitte (2009). *Le Club Richelieu de Sudbury, 1945-1985*, Université Laurentienne, thèse de maîtrise en histoire.

SIMARD, François-Xavier et Jean Yves PELLETIER (2008). *Omer Deslauriers (1927-1999). Visionnaire, rassembleur, bâtisseur*. Ottawa, Vermillon.

DUFRESNE, Armand (1971). *Les Clubs Richelieu: Les premiers 25 ans du Richelieu international*. Montréal, Éditions du Jour.

FAUCHER, Rolande (2008). *Convaincre sans haine et sans révolution. La vie de Jean-Robert Gauthier*. Sudbury, Prise de parole.

GAGNON, Cyrille (1925). *Les Clubs sociaux neutres : ce qu'en pense la théologie*. Montréal, Action paroissiale.

LEBLANC, Marcel (1999). *Club Richelieu Roberval, 1949-1999*. Roberval, Imprimerie Roberval.

MALO, Jean (2010). *Là où mes pas m'ont conduit. Souvenirs de Jean Malo*. Joliette, Le Caïus.

ROBILLARD, Denise (2009). *L'Ordre de Jacques-Cartier, 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens français catholiques*. Montréal, Fides.

TREMBLAY, Jean-Jacques (1940). *Patriotisme et nationalisme*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

TRÉPANIÉ, James (2007). *Battling a Trojan Horse: The Ordre de Jacques Cartier and the Knights of Columbus, 1917-1965*, Université d'Ottawa, thèse de maîtrise en histoire.

VALLÉE, Diane (1992). *Club Richelieu Mont-Joli. L'histoire nous rappelle... 45 ans Richelieu, 1946-1992*. Mont-Joli, Imprimerie Mont-Joli.

VEILLEUX, Céline et Julie DES CHÊNES (1994). *Dans les sentiers de l'amitié: Richelieu International 1944-1994*. Mont-Joli, manuscrit.

Sources secondaires

[s.a.], *Recueil biographique de la Francophonie* (1992). Paris, Cercle Richelieu de Paris.

ADAMS, Mary Louise (1996). *The Trouble with Normal. Postwar Youth and the Making of Heterosexuality*. Toronto, Toronto University Press.

ALLAIRE, Gratien (2004). « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960 : le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d'Amérique*, 17 (printemps), p. 107-116.

ANDERSON, Benedict (1991). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Second Edition. New York, Verso.

APPADUAI, Arjun (2001). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris, Fayot.

BAILLARGEON, Denyse (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal.

BALTHAZAR, Louis (1993). *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*. Québec, Centre québécois de relations internationales.

BASTIEN, Frédéric (2006). *Poids de la coopération : le rapport France-Québec*. Montréal, Québec/Amérique.

BEAUDOIN, Louise et Stéphane PAQUIN, dir. (2008). *Pourquoi la Francophonie ?*, Montréal, VLB Éditeur.

BEHIELS, Michael (1985). *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

BEHIELS, Michael (2005). *La Francophonie canadienne : renouveau constitutionnel et obtention de la gouvernance scolaire*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

BÉLANGER, Damien-Claude (2008). « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 61, 3-4, 501-30.

BÉLANGER, Damien-Claude (2010). *Prejudice and Pride: Canadian Intellectuals confront the United States, 1891-1945*. Toronto, University of Toronto Press.

BÉLANGER, Yves, Robert COMEAU et Michel LÉVESQUE (1991). *Daniel Johnson : rêve d'égalité et projet d'indépendance*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

BELLIVEAU, Joël et Frédéric BOILY (2005). « Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, 46, 1, 11-35.

BERGER, Carl (1971). *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*. Toronto, University of Toronto Press.

BERSTEIN, Serge (2002). *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin.

BERTHIAUME, Guy et Claude CORBO, dir. (2011). *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal.

BIENVENUE, Louise (2003) *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal.

BIENVENUE, Louise et Christine HUDON (2004). « Entre franche camaraderie et amours socratiques : l'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1870-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps).

BLAKE, Raymond (2009). *From Rights to Needs. A History of Family Allowances in Canada, 1929-92*. Vancouver, University of British Columbia Press.

BOCK, Michel (2001). *Comment un peuple oublie son nom : la crise identitaire franco-ontarienne et la presse de Sudbury, 1960-1975*. Sudbury, Prise de parole.

BOCK, Michel et Gaétan GERVAIS (2004). *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*. Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

BOCK, Michel (2004). *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, HMH Hurtubise.

BOCK, Michel (2010). « De la « tradition » à la « participation » : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix 8. Études franco-ontariennes*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 111-96.

BOSHER, John Francis (1999). *The Gaullist Attack on Canada*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

BOTHWELL, Robert (2008). *Alliance and Illusion: Canada and the World, 1945-1984*. Vancouver, University of British Columbia Press.

BOUCHARD, Gérard (2000). *Genèse des nations et des cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.

BOURBEAU, Amélie (2008). *La réorganisation de l'assistance chez les catholiques montréalais : la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et la Federation of Catholic Charities, 1930-1972*, Université du Québec à Montréal, thèse de doctorat en histoire.

BOURBEAU, Amélie (2009). « Autorité, genre et expertise : le cas de l'assistance catholique à Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 2-3.

BREMNER, Robert (1994). *Giving: Charity and Philantropy in History*. New Brunswick (NJ), Transaction.

CARDINAL, Linda (1996). *À partir de notre expérience. Femmes de la francophonie ontarienne*. Québec, Institut de recherche et d'études féministes.

CHAPNICK, Adam and Norman HILLMNER (2007). *Canadas of the Mind: The Making and Unmaking of Canadian nationalisms in the Twentieth Century*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

CHAPNICK, Adam (2005). *The Middle Power Project: Canada and the Founding of the UN*. Vancouver, University of British Columbia Press.

CHARLES, Jeffrey A. (1993). *Service Clubs in American Society: Rotary, Kiwanis and Lions*. Urbana, University of Illinois Press.

CHOQUETTE, Robert (1987). *La foi gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*. Montréal, Bellarmin.

CHRISTIE, Nancy (2000). *Engendering the State: Family, Work, and Welfare in Canada*. Toronto, University of Toronto Press.

CHRISTIE, Nancy and Michael GAUVREAU (2003). *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

CHRISTIE, Nancy et Micheal GAUVREAU (1995). *A Full-Orbed Christianity: The Protestant Churches and Social Welfare in Canada, 1900-1940*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

- COATES, Ken et Fred McGUINNESS (1987). *Only in Canada. Kinsmen and Kinettes*. Winnipeg, Peguis.
- COGNAN, Charles G. (1996). *Charles de Gaulle. A Brief Biography with Documents*. New York, St. Martin's Press.
- COMACCHIO, Cynthia (1997). « Bringing up Father: Shaping a Modern Canadian Fatherhood », dans : E.A. MONTIGNY et L. CHAMBERS, dir., *Family Matters: New Directions in Family History*, Toronto, Canadian Scholars Press.
- COMACCHIO, Cynthia (2006). *The Dominion of Youth: Adolescence and the Making of Modern Canada, 1920-1950*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
- COMACCHIO, Cynthia (2008). « « Lost in Modernity »: The Problems of Youth and the 'Youth Problem' in Canada, 1920-50 », dans : L. PARIS, M. GLEASON, T. MYERS et V. STRONG-BOAG, dir., *Lost Kids: At-Risk Children and Youth in North America during the 20th Century*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- CONNELL, R.W. (1995). *Masculinities*. Los Angeles, University of California Press.
- CONNELL, R.W. et James W. MESSERSCHMIDT (2005). « Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept », *Gender and Society*, 19, 6 (décembre).
- COOK, Ramsay (1971). *The Maple Leaf Forever. Essays on Nationalism and Politics in Canada*. Toronto, Macmillan of Canada.
- COPP, Terry (1974). *The Anatomy of Poverty: The Condition of the Working Class in Montreal, 1897-1929*, Toronto, McClelland and Stewart.
- CUTHBERT BRANDT, Gail et Magdalena FAHRNI *et. al.* (2011). *Canadian Women: A History*, 3^e édition. Toronto, Nelson.
- DALY, Margaret (1970). *The Revolution Game: The Short, Unhappy Life of the Company of Young Canadians*, Toronto, New Press.
- DEMERATH, N. J. (2000). « The Rise of 'Cultural Religion' in European Christianity: Learning from Poland, Northern Ireland, and Sweeden », *Social Compass*, 47, 1.
- DEREUMAUX, René-Maurice (2008). *L'Organisation internationale de la francophonie : l'institution internationale du XXI^e siècle*. Paris, l'Harmattan.
- DESROSIERS-LAUZON, Godefroy (2011). *Florida's Snowbirds. Spectacle, Mobility, and Community since 1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- DETELLIER, Élise (2009). « Bonifier le capital humain », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 62, 3-4.

DRAMÉ, Partick et Jean LAMARRE, dir. (2009). *1968, des sociétés en crise : une perspective globale*, Québec, Presses de l'Université Laval.

DUBY, Georges, dir. (2006). *Histoire de la France des origines à nos jours*. Paris, Larousse.

DUCHARME, Michel (2010). *Le concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

DUHAIME, Vincent (2004). « Les pères ont ici leur devoir », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4.

DUMONT, Fernand (1995). *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal.

DUMONT, Fernand (2000). *Un témoin de l'homme. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin*. Montréal, L'Hexagone.

DUMONT, Georges-Henri (2000). *Histoire de la Belgique*. Bruxelles, Le Cri.

DUMONT, Jacques (2010). *L'amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle*. Paris, Fayard.

DUMONT-JOHNSON, Micheline (1992). *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Le Jour.

DUPUIS, Serge (2010). « « Plus peur de l'hiver que du diable » : des immigrants aux hivernants canadiens-français à Palm Beach (Floride), 1945 – 1997 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 63, 4 (été).

DUROCHER, René et Paul-André LINTEAU (1971). *Le « retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Boréal.

ENGLISH, John (2006). *Citizen of the World: The Life of Pierre Elliott Trudeau, 1919-1968*. Toronto, Knopf Canada.

ENGLISH, John (2009). *Just Watch Me: The Life of Pierre Elliott Trudeau, 1968-2000*. Toronto, Knopf Canada.

FAHRNI, Magda and Robert RUTHERDALE (2008). *Creating Post-War Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-75*. Vancouver, University of British Columbia Press.

FAVREAU, Louis, Lucie FRÉCHETTE et René LACHAPELLE (2008). *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la réciprocité*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

FERGUSON, Niall (2011). *Civilisation. The West and the Rest*. New York, Penguin.

FERRETTI, Lucia (2004). « Caritas-Trois-Rivières (1954-1966), ou les difficultés de la charité catholique à l'époque de l'État providence », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58, 2 (automne).

FERRETTI, Lucia (2010). « Les relations entre les organisations religieuses et l'État au Québec », *L'Action nationale*, 100, 2 (février).

FOISY-GEOFFROY, Dominique (2000). « Esdras Minville et le nationalisme économique », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, 1, 1 (automne).

FOISY-GEOFFROY, Dominique (2004). *Esdras Minville : nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*. Sillery, Septentrion.

FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*. Montréal, Boréal.

FRENETTE, Yves (2006). « L'Ontario français du Centre et du Sud-Ouest, 1940-1970 », *Cahiers Charlevoix*, 6. Sudbury, Prise de Parole.

GARDNER, Robert (1963). *Golden Jubilee. The Rotary Club of Montreal, 1913-1963*. Montréal, manuscrit.

GAUDREAU, Guy (2003). *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*. Sillery, Septentrion.

GAUVREAU, Michael (2008). *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*. Montréal, Fides.

GENDRON, Robin Stewart (2006). *Towards a Francophone Community : Canada's Relations with France and French Africa, 1945-1968*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

GEREMEK, Bronislaw (1994). *Poverty: A History*. Oxford, Blackwell.

GERVAIS, Gaétan (2003). *Des gens de résolution : le passage du Canada français à l'Ontario français*. Sudbury, Prise de Parole.

GERVAIS, Gaétan (2006). « Les paroisses en Ontario français, 1767-2000 », *Cahiers Charlevoix*, 6. Sudbury, Prise de parole.

GLEASON, Mona (1999). *Normalizing the Ideal: Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

GRAMMOND, Sébastien (2009). *Identity Captured by Law. Membership in Canada's Indigenous Peoples and Linguistic Minorities*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

GROULX, Lionel (1962). *Le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*. Montréal, Fides.

GUEST, Dennis (1985). *The Emergence of Social Security in Canada*, 2^e édition. Vancouver, University of British Columbia Press.

GUILLAUME, Sylvie, dir. (2006). *Les associations dans la francophonie*. Bordeaux, Maison des sciences d'Aquitaine.

HADDOW, Rodney (1993). *Poverty Reform in Canada, 1958-1978. State and Class Influences in Policy Making*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON (1984). *Histoire du catholicisme québécois, Volume III, Tome I, 1898 à 1940*. Montréal, Boréal.

HAYDAY, Matthew (2005). *Bilingual Today, United Tomorrow: Official Languages in Education and Canadian Federalism*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

HAYDAY, Matthew (2010). « Fireworks, Folk-Dancing, and Fostering a National Identity: the Politics of Canada Day », *The Canadian Historical Review*, 91, 2 (juin).

HERON, Craig (2003). *Booze: A Distilled History*. Toronto, Between the Lines.

HILLIKER, John (1990). *Canada's Department of External Affairs. Volume 1, The Early Years, 1909-1946*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

HILLIKER, John (1995). *Canada's Department of External Affairs. Volume 2, 1946-1968: Coming of Age*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

HILLMER, Norman et J.L. GRANATSTEIN (1994). *Empire to Umpire. Canada and the World to the 1990s*. Toronto, Copp Clark Longman.

HUNT, Andrew et Peter C. HOLLORAN (2009). *A Social History of the United States : 1the 1980s*. Santa Barbara, ABC-Clio.

HUBERT, Ollivier (2004). « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4.

IRIYE, Akira (2002). *Global Community: The Role of International Organizations in the Making of the Contemporary World*. Berkeley, University of California Press.

JACQ, Christian (1998). *La Franc-Maçonnerie*. Paris, Robert Laffont.

JAMES, Lawrence (2006). *The Middle Class: A History*. London, Little/Brown.

KIMMEL, Michael (1996). *Manhood in America. A Cultural History*. New York, Free Press.

KINSMAN, Gary (1995). « 'Character Weaknesses' and 'Fruit Machines': Towards an Analysis of the Anti Homosexual Security Campaign in the Canadian Civil Service », *Labour/Le Travail*, 35.

KORINEK, Valerie J. (2000). *Roughing It in Suburbia: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*. Toronto, University of Toronto Press.

KYMLICKA, Will (2007). *Multicultural Odysseys. Navigating the New International Politics of Diversity*. New York, Oxford University Press.

LACOMBE, Sylvie (2002). *La rencontre des deux peuples élus : Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*. Québec, Presses de l'Université Laval.

LABBÉ, Pierrick (2010). « D'une société de secours mutuel locale à une société fraternelle nationale : la transformation du projet social de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa (1863-1905) », *Mens. Revue d'histoire culturelle et intellectuelle*, 11, 1 (automne).

LANGLOIS, Simon (1995). *Identités et cultures nationales : l'Amérique française en mutation*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

LENOIR, Frédéric (2008). *Petit traité d'histoire des religions*. Paris, Plon.

LEMIEUX, Raymond (1990). « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et sociétés*, 22, 2.

LÉTOURNEAU, Jocelyn (2000). *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, et identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal, Boréal.

LÉVESQUE, Andrée (1995). *Résistance et transgression : études en histoire des femmes au Québec*. Montréal, Remue-ménage.

LÉVESQUE, Andrée (1997). « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 2 (printemps).

LINTEAU, Paul-André et al. (1989). *Histoire du Québec contemporain: de 1930 à nos jours*. Montréal, Boréal.

LOUDER, Dean et Eric WADDELL (2008). *Franco-Amérique*. Québec, Septentrion.

McKAY, Ian (2000). « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, 81, 4 (décembre), 617-45.

McKENNA, Brian et Susan PURCELL (1981). *Jean Drapeau*. Montréal, Stanké.

MANN, Susan (1975). *Action Française: French Canadian Nationalism in the Twenties*. Toronto, University of Toronto Press.

MANN, Susan (2002). *The Dream of Nation. A Social and Intellectual History of Quebec*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

MARCUS, Gary et Reg WHITHAKER (1994). *Cold War Canada: The Making of a National Insecurity State*. Toronto, University of Toronto Press.

MARSHALL, Dominique (1998). *Aux origines sociales de l'État-providence. Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

MARSHALL, Dominique (2008). « Dimensions transnationales et locales de l'histoire des droits des enfants. La Société des Nations et les cultures politiques canadiennes, 1910-1960 », *Genèses*, 71.

MARTEL, Marcel et Martin PÂQUET (2010). *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*. Montréal, Boréal.

MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé. Lutttes, rêves et déroutte du Canada français, 1867-1976*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

MARTEL, Marcel (1995). « Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968 », *Revue de la Société historique du Canada*, 6, 1.

MARTIN, Paul (1991). *We Serve : A History of the Lions Clubs*, Washington, Regnery Gateway.

MARTIN-HUBBARD, Marie (2005). « Incursion personnaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, 6, 1, automne.

MEREN, David (2007). *Strange Allies: Canada-Quebec-France Triangular Relations, 1944-1970*. McGill University, thèse de doctorat en histoire.

MEUNIER, E.-Martin (2007). *Le pari personnaliste : modernité et catholicisme au XX^e siècle*. Montréal, Fides.

MEUNIER, E.-Martin, Jean-François LANIEL et Jean-Christophe DEMERS (2010). « Permanence et recomposition de la 'religion culturelle'. Aperçu socio-historique du catholicisme québécois (1970-2006) », dans: Robert MAGER et Serge CANTIN, dir., *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous ?*, Québec, Presses de l'Université Laval.

MILLS, Sean (2010). *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

MIVILLE, Serge (2012). *“À quoi bon de gagner l’univers canadien s’il perd son âme francophone ?” Les représentations mémorielles et identitaires dans la presse franco-ontarienne (1969-1986)*, Université d’Ottawa, thèse de maîtrise en histoire.

MOSSE, George (1996). *The Image of Man. The Creation of Modern Masculinity*. New York, Oxford University Press.

MORIN, Claude (1987). *L’art de l’impossible : la diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Boréal.

MORRISON, David R. (1998). *Aid and Ebb Tide: A History of CIDA and Canadian Development Assistance*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.

MUIRHEAD, Bruce (2007). *Dancing Around the Elephant: Creating a Prosperous Canada in the Era of American Dominance, 1957-1973*. Toronto, University of Toronto Press.

MUIRHEAD, Bruce (2010). *IDRC. 40 Years of Ideas, Innovation, and Impact*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.

NEILL, Robin (1991). *A History of Canadian Economic Thought*. New York, Routledge.

OWRAM, Doug (1996). *Born at the Right Time: A History of the Baby-Boom Generation*. Toronto, University of Toronto Press.

PAL, Leslie (1993). *Interests of State: The Politics of Language, Multiculturalism and Feminism in Canada*. Montréal, McGill-Queen’s University Press.

PALMER, Howard (1976). « Mosaic versus Melting Pot? Immigration and Ethnicity in Canada and the United States », *International Journal*, 31, 3.

PAQUIN, Stéphane, dir. (2006). *Histoire des relations internationales du Québec*. Montréal, VLB.

PARR, Joy (1995). « Gender History and Historical Practice », *Canadian Historical Review*, 76, 3 (septembre).

PERREAULT, Isabelle (2004). « Morale catholique et genre féminin », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 57, 4.

PETITCLERC, Martin (2007). *Aux origines de l’économie familiale*. Montréal, Boréal.

PHAN, Thang et Michel GILLOU (2011). *Francophonie et mondialisation. Histoire et institutions des origines à nos jours*. Paris, Belin.

PICHÉ, Lucie (2003). *Femmes et changement social au Québec : L’apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses de l’Université Laval.

PINKER, Steven (2011). *The Better Angels of our Nature. Why Violence has Declined*. New York, Viking.

RIOUX, Marcel et Jacques DOFNY (1962). « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, 3, 1 (juillet – septembre).

RIOUX, Marcel (1965). « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », *Recherches sociographiques*, 6, 1 (janvier – avril).

ROY, Christian (2010). « La « nouvelle sensibilité » en quête d'une autre Révolution tranquille », *Bulletin d'histoire politique*, 18, 2 (Winter).

ROY, Jean-Louis (1993). *La francophonie : le projet communautaire*. LaSalle, Hurtubise.

ROY, Jean-Louis (2008). *Quel avenir pour la langue française ? Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*. Montréal, Hurtubise HMH.

RUDIN, Ronald (1998). *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion.

RUMILLY, Robert (1975). *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal 1834-1948*. Montréal, L'Aurore.

RUTHERDALE, Robert (1999). « Fatherhood, Masculinity, and the Good Life during Canada's Baby Boom, 1945-1965 », *Journal of Family History*, 24, 3 (juillet).

SAVARD, Pierre (2009). *Entre France rêvée et France vécue : douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Nota Bene.

SAVARD, Pierre, dir. (1985). *Québec et Ontario français : mythes et réalités*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.

SCHOLTE, Jan Aart (2005). *Globalization: A Critical Introduction*, 2^e édition. New York, Palgrave Macmillan.

SCOTT, Joan (1999). *Gender and the Politics of History*. 2^e édition. New York, Columbia University Press.

SIMARD, François-Xavier (2011). *Jacques de Courville Nicol: Un Canadien Français au service de la Francophonie : 50 ans de luttes, 1960-2010*, Ottawa, Balco.

STRONG-BOAG, Veronica (2008). « Casual Fornicators, Delinquent Dads, Young Lovers, and Family Champions : Men in Canadian Adoption Circles », dans : E.A. HEAMAN, Alison LI, et Shelley McKELLAR, dir., *Essays in Honour of Michael Bliss: Figuring the Social*, Toronto, University of Toronto Press, 211-37.

STRUTHERS, James (1994). *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-70*. Toronto, University of Toronto Press.

STRUTHERS, James (2002). « Unequal Citizenship: The Residualist Legacy in the Canadian Welfare State », dans : John ENGLISH, Kenneth McLAUGHLIN et P. Whitney LACKENBAUER, dir., *Mackenzie King: Citizenship and Community*. Toronto, Robin Brass.

TAYLOR, Charles (2007). *A Secular Age*. Cambridge, Harvard University Press.

THÉRIAULT, Joseph Yvon (2005). *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec/Amérique.

THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Société civile et espaces francophones*. Sudbury, Prise de parole.

THÉRIAULT, Joseph Yvon et E.-Martin MEUNIER (2008). « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français ? », dans : Joseph Yvon THÉRIAULT, Anne GILBERT et Linda CARDINAL, dir., *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada: Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides.

THOMPSON, John Herd (1985). *Canada, 1922-1939: Decades of Discord*. Toronto, McClelland and Stewart.

THOMPSON, John Herd et Stephen J. RANDALL (2008). *Canada and the United States. Ambivalent Allies*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

TILLOTSON, Shirley (2000). *The Public at Play: Gender and the Politics of Recreation in Post-war Ontario*. Toronto, University of Toronto Press.

TILLOTSON, Shirley (2008). *Contributing Citizens: Modern Charitable Fundraising and the Making of the Welfare State, 1920-1966*. Vancouver, University of British Columbia Press.

VACANTE, Jeffrey (2006). « Liberal Nationalism and the Challenge of Masculinity Studies in Quebec », *Left History*, 11, 2 (automne).

VACANTE, Jeffrey (2005). « Writing the History of Sexuality and 'National' History in Quebec », *Journal of Canadian Studies*, 39, 2 (printemps).

VACANTE, Jeffrey (2007). « Evolving Racial Identity and the Consolidation of Men's Authority in Early Twentieth-Century Quebec », *Canadian Historical Review*, 88, 3 (septembre).

WARREN, Jean-Philippe (2004). « Le corporatisme canadien-français comme « système total ». Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine », *Recherches sociographiques*, 45, 2.

Annexe 1

Liste des clubs au 4 février 2013

Numéro Club	Fondation	Province	Pays	Actif	Statut
7001 OTTAWA	19/09/1945	Ontario	CANADA	A	Mixte
7002 DU LONG-SAULT	02/03/1946	Ontario	CANADA	A	Masculin
7003 MONTRÉAL	18/04/1946	Québec	CANADA	A	Mixte
7004 TROIS-RIVIERES	20/06/1946	Québec	CANADA	A	Masculin
7005 MONTMAGNY	30/08/1946	Québec	CANADA	A	Masculin
7006 RIMOUSKI	31/08/1946	Québec	CANADA	I	Masculin
7007 MONT-JOLI	31/08/1946	Québec	CANADA	A	Masculin
7008 QUÉBEC	04/01/1947	Québec	CANADA	A	Mixte
7009 SALABERRY DE VALLEYFIELD	29/06/1947	Québec	CANADA	A	Mixte
7010 VANIER-LAURIER	04/03/1947	Ontario	CANADA	A	Masculin
7011 CHICOUTIMI	13/05/1947	Québec	CANADA	A	Masculin
7012 CENTRE MAURICIE	08/09/1947	Québec	CANADA	A	Mixte
7013 TIMMINS	13/06/1947	Ontario	CANADA	A	Masculin
7014 SHERBROOKE	06/09/1947	Québec	CANADA	I	Mixte
7015 DRUMMONDVILLE	09/09/1947	Québec	CANADA	A	Masculin
7016 SUDBURY	22/10/1947	Ontario	CANADA	A	Masculin
7017 ST-JÉROME	30/09/1947	Québec	CANADA	A	Mixte
7018 ROUYN-NORANDA	22/12/1947	Québec	CANADA	A	Masculin
7019 STE-AGATHE-DES-MONTS	08/12/1947	Québec	CANADA	A	Masculin
7020 ST-JOSEPH DE BEAUCE	03/12/1971	Québec	CANADA	A	Masculin
7021 STURGEON FALLS	19/09/1948	Ontario	CANADA	A	Mixte
7022 MONT-LAURIER	05/10/1948	Québec	CANADA	A	Masculin
7023 CORNWALL	11/10/1948	Ontario	CANADA	A	Mixte
7024 ALEXANDRIA	08/12/1948	Ontario	CANADA	A	Masculin
7025 VAL D'OR	10/06/1948	Québec	CANADA	A	Masculin
7026 ROBERVAL	16/01/1949	Québec	CANADA	A	Masculin
7027 ST-JEAN	22/03/1949	Québec	CANADA	A	Mixte
7028 LOS ANGELES	24/02/1949	Californie	ÉTATS-UNIS	I	
7029 PAPINEAUVILLE	10/05/1949	Québec	CANADA	I	
7030 VERDUN	02/07/1949	Québec	CANADA	A	Mixte
7031 CAMPBELLTON	12/12/1949	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7032 GRANBY	14/03/1950	Québec	CANADA	A	Masculin
7033 JOLIETTE	31/08/1950	Québec	CANADA	A	Masculin
7034 MONCTON-DIEPPE	09/11/1950	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7035 BUCKINGHAM	25/10/1950	Québec	CANADA	A	Mixte
7036 KIRKLAND LAKE	25/10/1950	Ontario	CANADA	A	Mixte
7037 LACHINE	27/11/1950	Québec	CANADA	I	-
7038 SAINTE-ANNE-DES-MONTS	06/09/1952	Québec	CANADA	I	-
7039 WINDSOR	10/12/1950	Ontario	CANADA	A	Mixte
7040 RIVIERE-DU-LOUP	27/01/1951	Québec	CANADA	A	Mixte
7041 EDMUNDSTON	17/02/1951	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7042 MATANE	06/06/1951	Québec	CANADA	I	Mixte
7043 AMQUI	28/06/1951	Québec	CANADA	I	-
7044 ST-HYACINTHE	19/09/1951	Québec	CANADA	I	Mixte

7045	LONGUEUIL	18/10/1951	Québec	CANADA	I	Mixte
7046	LÉVIS	19/12/1951	Québec	CANADA	I	-
7047	GRACEFIELD	03/02/1952	Québec	CANADA	A	Masculin
7048	MANIWAKI	10/02/1952	Québec	CANADA	A	Masculin
7049	STE-THÉRESE	25/02/1952	Québec	CANADA	I	Masculin
7050	ST-LAURENT	07/03/1952	Québec	CANADA	I	-
7051	BEAUHARNOIS	10/07/1952	Québec	CANADA	I	Masculin
7052	SOREL	11/08/1952	Québec	CANADA	I	-
7053	DORION-VAUDREUIL	13/08/1952	Québec	CANADA	A	Masculin
7054	VICTORIAVILLE	06/09/1952	Québec	CANADA	A	Mixte
7055	ST-EUSTACHE	23/09/1952	Québec	CANADA	I	Mixte
7056	BELOEIL	09/10/1952	Québec	CANADA	I	-
7057	LACHUTE	23/10/1952	Québec	CANADA	A	Masculin
7058	GRAND-SAULT	25/11/1952	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7059	LA TUQUE	04/12/1952	Québec	CANADA	I	Mixte
7060	THETFORD MINES	18/12/1952	Québec	CANADA	I	-
7061	KAPUSKASING	24/01/1953	Ontario	CANADA	I	Mixte
7062	GASPÉ	21/02/1953	Québec	CANADA	A	Masculin
7063	RICHIBUCTO	01/03/1953	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7064	AMOS	09/03/1953	Québec	CANADA	A	Masculin
7065	ALMA	17/03/1953	Québec	CANADA	A	Masculin
7066	CHAMBLY DE MARIEVILLE	31/07/1991	Québec	CANADA	I	-
7067	ST-LAMBERT	20/05/1953	Québec	CANADA	A	Mixte
7068	NICOLET	01/06/1953	Québec	CANADA	A	Masculin
7069	RIGAUD	22/06/1953	Québec	CANADA	I	Masculin
7070	BERTHIERVILLE	25/06/1953	Québec	CANADA	I	-
7071	ST-GEORGES DE BEAUCE	08/09/1953	Québec	CANADA	A	Masculin
7072	STE-ROSE DE LAVAL	10/09/1953	Québec	CANADA	I	-
7073	CAP-DE-LA-MADELEINE	17/09/1953	Québec	CANADA	A	Mixte
7074	STE-ANNE-DE-BELLEVUE	28/09/1953	Québec	CANADA	A	Mixte
7075	SAINTE-ADELE	30/09/1953	Québec	CANADA	I	-
7076	GRAND-MERE	22/10/1953	Québec	CANADA	I	Masculin
7077	LA SARRE	27/10/1953	Québec	CANADA	I	Masculin
7078	FARNHAM	30/11/1953	Québec	CANADA	I	-
7079	POINTE-CLAIRE	08/04/1954	Québec	CANADA	I	Masculin
7080	DALHOUSIE	06/05/1954	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7081	ARVIDA	10/06/1954	Québec	CANADA	I	-
7082	SAINT-BONIFACE	16/07/1954	Manitoba	CANADA	I	Masculin
7083	JONQUIERE	26/08/1954	Québec	CANADA	I	Masculin
7084	MALARTIC	27/06/1955	Québec	CANADA	I	Masculin
7085	SHÉDIAC	27/01/1955	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	-
7086	MANCHESTER	03/12/1955	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7087	MATTAWA	25/08/1955	Ontario	CANADA	I	-
7088	LA POCATIERE	27/10/1955	Québec	CANADA	A	Mixte
7089	TORONTO	16/01/1956	Ontario	CANADA	A	Mixte
7090	CHATEAUGUAY	07/06/1956	Québec	CANADA	I	-
7091	FALL RIVER	24/01/1957	Massachussetts	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7092	WELLAND	07/02/1957	Ontario	CANADA	A	Masculin
7093	BATHURST	09/05/1957	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7094	SPRINGFIELD	01/06/1957	Connecticut	ÉTATS-UNIS	I	-

7095 TROIS-PISTOLES	28/11/1957	Québec	CANADA	A	Masculin
7096 NORTH BAY	28/11/1957	Ontario	CANADA	A	Masculin
7097 BAIE-COMEAU/HAUTERIVE	09/01/1958	Québec	CANADA	I	Masculin
7098 SEPT-ILES	27/03/1958	Québec	CANADA	A	Masculin
7099 NEW BEDFORD	20/10/1958	Québec	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7100 CANDIAC	13/02/1959	Québec	CANADA	I	Masculin
7101 LEWISTON-AUBURN	05/03/1959	Maine	ÉTATS-UNIS	I	Mixte
7102 DOLBEAU-MISTASSINI	23/04/1959	Québec	CANADA	A	Masculin
7103 POINTE-DE-L'ÉGLISE	09/05/1959	Nouvelle-Écosse	CANADA	I	Mixte
7104 PLESSISVILLE	08/06/1959	Québec	CANADA	A	Masculin
7105 DUVERNAY	22/10/1959	Québec	CANADA	I	-
7106 MAISONNEUVE	03/12/1959	Québec	CANADA	I	-
7107 ELLIOT LAKE	26/11/1959	Ontario	CANADA	I	Masculin
7108 SHIPPAGAN	30/12/1959	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7109 LOUISEVILLE	14/01/1960	Québec	CANADA	A	Mixte
7110 STE-MARIE DE BEAUCE	04/06/1960	Québec	CANADA	A	Mixte
7111 PORT-CARTIER	19/12/1960	Québec	CANADA	I	-
7112 HEARST	29/06/1972	Ontario	CANADA	I	-
7113 TIMISKAMING	22/09/1961	Ontario	CANADA	A	Masculin
7114 MURDOCHVILLE	14/12/1961	Québec	CANADA	I	-
7115 ST-PASCAL KAMOURASKA	18/12/1961	Québec	CANADA	I	Mixte
7116 GAGNON	09/12/1961	Québec	CANADA	I	-
7117 STE-FOY	16/02/1962	Québec	CANADA	I	Mixte
7118 LASALLE	16/02/1962	Québec	CANADA	A	Masculin
7119 NOTRE-DAME DU LAC	16/02/1962	Québec	CANADA	A	Mixte
7120 CABANO	16/02/1962	Québec	CANADA	A	Mixte
7121 HARTFORD	16/02/1962	Connecticut	ÉTATS-UNIS	I	-
7122 AYLNER	22/02/1962	Québec	CANADA	A	Mixte
7123 DONNACONA	20/09/1962	Québec	CANADA	I	-
7124 BOSTON	15/02/1963	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	I	-
7125 GATINEAU	15/09/1963	Québec	CANADA	I	Masculin
7126 HULL	04/07/1963	Québec	CANADA	A	Mixte
7127 LOWELL	19/09/1963	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7128 NASHUA	19/09/1963	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7129 WORCHESTER	19/09/1963	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	I	-
7130 HENRI-BOURASSA	16/05/1963	Québec	CANADA	A	Mixte
7131 FRÉDÉRICTON	12/12/1963	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7132 PENETANGUISHENE	12/12/1963	Ontario	CANADA	A	Mixte
7133 PETIT-ROCHER	31/01/1964	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7134 FORESTVILLE	27/02/1964	Québec	CANADA	A	Masculin
7135 SALEM	27/02/1964	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7136 FITCHBURG	27/02/1964	Maine	ÉTATS-UNIS	I	-
7137 WATERBURY	27/02/1964	Connecticut	ÉTATS-UNIS	I	-
7138 DORVAL	20/02/1964	Québec	CANADA	I	-
7139 ST-JEAN	28/02/1964	Québec	CANADA	I	-
7140 LAVAL INC.	21/05/1964	Québec	CANADA	A	Masculin
7141 BONAVENTURE	10/09/1964	Québec	CANADA	I	-
7142 CHAPLEAU	29/10/1964	Ontario	CANADA	I	-
7143 ST-QUENTIN	17/12/1964	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	-
7144 NEW RICHMOND	14/01/1965	Québec	CANADA	I	-

7145	CARAQUET	21/01/1965	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7146	KÉNOGAMI	18/02/1965	Québec	CANADA	A	Masculin
7147	ST-RÉMI	18/02/1965	Québec	CANADA	I	-
7148	VILLE-MARIE	22/05/1965	Québec	CANADA	I	Masculin
7149	WOONSOCKET	09/10/1965	Rhode Island	ÉTATS-UNIS	I	Masculin
7150	ST-JEAN-PORT-JOLI	09/12/1965	Québec	CANADA	I	Masculin
7151	HAMILTON	21/01/1966	Ontario	CANADA	I	Mixte
7152	COCHRANE	10/02/1966	Ontario	CANADA	A	Masculin
7153	ROCKLAND	10/02/1966	Ontario	CANADA	A	Masculin
7154	STE-GENEVIEVE	05/04/1966	Québec	CANADA	I	-
7155	LAMEQUE	20/07/1968	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7156	BIDDEFORD	29/11/1968	Maine	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7157	LAFAYETTE	02/05/1969	Louisiana	ÉTATS-UNIS	I	-
7158	LAURIER	19/12/1969	Ontario	CANADA	I	Masculin
7159	HALIFAX	19/12/1969	Nouvelle-Écosse	CANADA	I	-
7160	REPENTIGNY	19/12/1969	Québec	CANADA	A	Mixte
7161	BOUCHERVILLE	19/12/1969	Québec	CANADA	A	Masculin
7162	THURSO	13/02/1970	Québec	CANADA	I	-
7163	CANNES	13/02/1970	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	-
7164	MOBUTU	13/02/1970		CONGO	I	-
7165	ST-CATHARINES	14/03/1970	Ontario	CANADA	A	Mixte
7166	RAWDON	24/04/1970	Québec	CANADA	I	-
7167	EDMONTON	24/04/1970	Alberta	CANADA	I	-
7168	MONT-TREMBLANT	13/06/1970	Québec	CANADA	A	Masculin
7169	IROQUOIS FALLS	13/06/1970	Ontario	CANADA	I	Masculin
7170	FERME-NEUVE	31/10/1970	Québec	CANADA	A	Masculin
7171	RENNES «BERTRAND DU GUESCLIN»	31/10/1970	Bretagne	FRANCE	A	Mixte
7172	PARIS	12/12/1970	Île-de-France	FRANCE	I	-
7173	LAWRENCE	12/12/1970	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	I	-
7174	PASPÉBIAC	13/02/1971	Québec	CANADA	I	Masculin
7175	CAUSAPSCAL	03/03/1971	Québec	CANADA	I	-
7176	TOULOUSE	10/10/1970	Languedoc	FRANCE	I	-
7177	OSHAWA	25/02/1971	Ontario	CANADA	I	-
7178	L'ANNONCIATION	24/02/1971	Québec	CANADA	I	Masculin
7179	CAEN «MALHERBE»	15/10/1971	Normandie	FRANCE	A	Mixte
7180	ST-LÉONARD D'ASTON	03/12/1971	Québec	CANADA	I	-
7181	DE LA VALLÉE	03/12/1971	Ontario	CANADA	A	Mixte
7182	SASKATOON	03/12/1971	Saskatchewan	CANADA	I	-
7183	LABELLE	03/12/1971	Québec	CANADA	I	-
7184	DES CHENAUX	03/12/1971	Québec	CANADA	I	-
7185	TRACADIE	03/12/1971	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7186	ST-BRUNO	07/04/1972	Québec	CANADA	A	Masculin
7187	MARSEILLE	16/03/1972	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	-
7188	BERESFORD	07/04/1972	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	-
7189	ORLÉANS	26/05/1972	Ontario	CANADA	A	Mixte
7190	EMBRUN	09/06/1972	Ontario	CANADA	A	Mixte
7191	SAINT-ALEXIS-DES-MONTS	09/06/1972	Québec	CANADA	I	-
7192	NICE	06/10/1972	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	-
7193	CAPLAN	06/10/1972	Québec	CANADA	A	Mixte
7194	LE MANS	08/12/1972	Loire	FRANCE	I	-

7195 LAPORTE	17/02/1973	Ontario	CANADA	A	Masculin
7196 BROSSARD	07/04/1973	Québec	CANADA	A	Mixte
7197 SOULANGES	04/04/1973	Québec	CANADA	I	Masculin
7198 ST-JEAN-DE-DIEU	04/04/1973	Québec	CANADA	I	-
7199 ST-TITE	20/08/1973	Québec	CANADA	I	-
7200 CLAIR	24/04/1973	Nouvelle-Écosse	CANADA	A	Masculin
7201 NOTRE-DAME-DU-NORD	08/06/1973	Québec	CANADA	I	-
7202 AIX-EN-PROVENCE	08/06/1973	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	CANADA	I	-
7203 ST-RAPHAEL	08/06/1973	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	-
7204 LACOLLE	17/07/1973	Québec	CANADA	I	-
7205 ST-SAVERIN-DE-PROULXVILLE	11/07/1973	Québec	CANADA	I	-
7206 MATAGAMI	28/08/1973	Québec	CANADA	A	Mixte
7207 VANCOUVER	07/12/1973	Colombie-Britannique	CANADA	I	-
7208 DAKAR	15/11/1973		SÉNÉGAL	I	Masculin
7209 CASSELMAN	23/02/1974	Ontario	CANADA	A	Mixte
7210 BERLIN	28/03/1974	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	I	-
7211 RÉGINA	28/03/1974	Saskatchewan	CANADA	I	-
7212 SAINT-ANSELME (DIEPPE)	28/03/1974	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	-
7213 TÉMISCAMING	28/03/1974	Québec	CANADA	A	Masculin
7214 SUNCOOK	31/05/1974	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	I	-
7215 OUTREMONROYAL	31/05/1974	Québec	CANADA	I	-
7216 DES ILES	12/07/1974	Québec	CANADA	A	Masculin
7217 LACADIE	12/07/1974	Québec	CANADA	I	-
7218 TOURS	12/07/1974	Centre	FRANCE	I	-
7219 PINARDVILLE	06/09/1974	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	I	-
7220 LIEGE	13/12/1974	Liège	BELGIQUE	A	Mixte
7221 TOULON	13/12/1974	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	A	Mixte
7222 MONACO	13/12/1974		MONACO	I	-
7223 SACRÉ-COEUR	07/02/1975	Québec	CANADA	I	-
7224 POHÉNÉGAMOOK	07/02/1975	Québec	CANADA	I	Masculin
7225 PLATEAU D'ASSY	07/02/1975	Rhône-Alpes	FRANCE	I	Mixte
7226 PRINCE ALBERT	20/03/1975	Saskatchewan	CANADA	I	-
7227 BEAUPORT	03/10/1975	Québec	CANADA	I	Mixte
7228 VICHY	25/07/1975	Auvergne	FRANCE	I	-
7229 ST-LÉONARD	05/12/1975	Québec	CANADA	I	-
7230 ST-ÉTIENNE	06/02/1976	Rhône-Alpes	FRANCE	I	-
7231 LORRAINVILLE	08/04/1976	Québec	CANADA	A	Masculin
7232 HAVRE SAINT-PIERRE	08/04/1976	Québec	CANADA	I	-
7233 LA PRAIRIE	08/04/1976	Québec	CANADA	A	Masculin
7234 BASSE-TERRE	22/07/1976		FRANCE	I	-
7235 GRENVILLE	12/04/1976	Québec	CANADA	I	Masculin
7236 TUNIS	07/10/1976		TUNISIE	I	-
7237 ROUEN	10/12/1976	Haute-Normandie	FRANCE	I	-
7238 ST-HUBERT	14/01/1977	Québec	CANADA	I	-
7239 LE HAVRE	01/04/1977	Québec	CANADA	I	Mixte
7240 ILE PERROT	01/04/1977	Québec	CANADA	A	Mixte
7241 ST-FRANÇOIS	20/05/1977	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7242 GUIGUES	20/05/1977	Québec	CANADA	I	-
7243 CHARLESBOURG	16/07/1977	Québec	CANADA	I	-
7244 ANCIENNE-LORETTE-DES-RIVIÈRES	11/04/1978	Québec	CANADA	A	Mixte

7245	POINTE-À-PITRE	12/10/1977	Guadeloupe	FRANCE	I	-
7246	ST-CLET	03/02/1978	Québec	CANADA	I	-
7247	CAEN «GUILLAUME LE CONQUÉRANT»	03/02/1978	Basse-Normandie	FRANCE	A	Mixte
7248	KEDGWICK	07/02/1978	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	-
7249	HUY	13/02/1978	Liège	BELGIQUE	A	Mixte
7250	MISSASSAUGA	28/03/1978	Ontario	CANADA	I	-
7251	BIC	28/03/1978	Québec	CANADA	I	-
7252	BRUXELLES	03/04/1978	Bruxelles-Capitale	BELGIQUE	A	Mixte
7253	LA RIPOUSSE	12/04/1978	Québec	CANADA	A	Masculin
7254	NÉGUAC	17/04/1978	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7255	ST-PAUL	05/05/1978	Québec	CANADA	I	-
7256	CHAMPLAIN	01/09/1978	Ontario	CANADA	I	Masculin
7257	NAMUR	07/01/1983	Namur	BELGIQUE	A	Mixte
7258	CHARLEROI	27/10/1978	Hainaut	BELGIQUE	A	Mixte
7259	ANJOU SAINT-LÉONARD	30/01/1979	Québec	CANADA	I	-
7260	ST-LAZARE	09/01/1979	Québec	CANADA	A	Mixte
7261	ROGER SAINT-DENIS	28/03/1979	Ontario	CANADA	I	Mixte
7262	YARMOUTH	06/03/1979	Nouvelle-Écosse	CANADA	I	-
7263	ST-JACQUES	07/03/1979	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7264	CAP-ROUGE	16/03/1979	Québec	CANADA	I	-
7265	CHICOUTIMI-NORD	30/07/1979	Québec	CANADA	I	-
7266	DE LA FLORIDE SUD	11/07/1979	Floride	ÉTATS-UNIS	A	Mixte
7267	ST-ÉTIENNE DE BEAUHARNOIS	03/10/1979	Québec	CANADA	A	Masculin
7268	LIMOILOU	03/08/1979	Québec	CANADA	A	Mixte
7269	COTE ST-PAUL/VILLE ÉMARD	28/11/1979	Québec	CANADA	A	Mixte
7270	POINTE-AU-PERE	14/12/1979	Québec	CANADA	I	-
7271	CHAUDIERE-OUEST	14/12/1979	Québec	CANADA	I	Masculin
7272	TROIS-RIVIERES OUEST	12/02/1980	Québec	CANADA	I	Mixte
7273	COLLEGE ALGONQUIN	21/04/1980	Ontario	CANADA	I	-
7274	ROCHESTER	01/05/1980	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	I	Mixte
7275	BLIND RIVER	07/08/1980	Ontario	CANADA	A	Mixte
7276	FORT-DE-FRANCE	18/08/1980	Martinique	FRANCE	I	-
7277	LAC MÉGANTIC	07/08/1980	Québec	CANADA	A	Masculin
7278	VERVIERS	09/10/1980	Liège	BELGIQUE	A	Mixte
7279	CAPESTERRE-BELLE-EAU	09/10/1980	Guadeloupe	FRANCE	I	-
7280	MILLE-ILES	13/02/1981	Ontario	CANADA	I	-
7281	ANNECY	13/03/1981	Rhône-Alpes	FRANCE	I	-
7282	RICHELIEU	17/03/1981	Centre	FRANCE	I	Mixte
7283	BÉARN	15/04/1981	Québec	CANADA	I	-
7284	SENNETERRE	26/06/1981	Québec	CANADA	I	-
7285	ST-LOUIS DE GONZAGUE	09/10/1981	Québec	CANADA	I	Masculin
7286	ST-BASILE-LE-GRAND	29/12/1981	Québec	CANADA	A	Mixte
7287	TROIS-RIVIERES	11/03/1982	Guadeloupe	FRANCE	I	Mixte
7288	LONGPRÉ	11/06/1982	Québec	CANADA	A	Mixte
7289	LA QUÉBÉCOISE DE MANIWAKI	01/12/1982	Québec	CANADA	A	Féminin
7290	ANTICOSTI	10/02/1983	Québec	CANADA	I	-
7291	VAL D'ORNE	10/03/1983	Basse-Normandie	FRANCE	I	Mixte
7292	RIVIERE-DES-FRANÇAIS	15/04/1983	Ontario	CANADA	A	Mixte
7293	RIMOUSKI-EST	29/04/1983	Québec	CANADA	A	Masculin
7294	LOUDUN	19/05/1983	Poitou-Charentes	FRANCE	A	Mixte

7295	LAC CHAMPLAIN	02/05/1983	Québec	CANADA	A	Masculin
7296	ILE D'ORLÉANS	18/05/1983	Québec	CANADA	I	Mixte
7297	FONTAINE VAL D'OR	03/06/1983	Québec	CANADA	A	Féminin
7298	TRILLIUM DE TORONTO	06/06/1983	Ontario	CANADA	A	Féminin
7299	ABIDJAN	30/06/1983		CÔTE D'IVOIRE	I	-
7300	CERCLE TROIS-CENTS	01/07/1983			A	Mixte
7301	LAMITIÉ DE LAVAL	30/11/1983	Québec	CANADA	I	Féminin
7302	LES COPINES	02/12/1983	Floride	ÉTATS-UNIS	I	Féminin
7303	LES JÉROMIENNES	02/12/1983	Québec	CANADA	I	Féminin
7304	JACQUES CARTIER/ST-MALO	07/02/1984	Bretagne	FRANCE	A	Mixte
7305	FULGENCE BIENVENUE / ST-BRIEUC	07/02/1984	Bretagne	FRANCE	I	-
7306	L'ÉRABLE DE ST-GEORGES	21/02/1984	Québec	CANADA	I	Féminin
7307	NORD DE BOSTON	23/02/1984	Massachussetts	ÉTATS-UNIS	A	Féminin
7308	SAINT-LO «LA TOUR-DES-BEAUX REGARD	12/03/1984	Basse-Normandie	FRANCE	A	Mixte
7309	BURLINGTON	12/04/1984	Ontario	CANADA	I	Féminin
7310	DES ONTAROISES	17/04/1984	Ontario	CANADA	I	-
7311	FÉMINA	14/05/1984	Québec	CANADA	I	-
7312	LA SOURCE DE L'OUTAOUAIS	04/06/1984	Ontario	CANADA	I	Mixte
7313	NOUVELLE-BEAUCE	09/08/1984	Québec	CANADA	I	Féminin
7314	LES DAMES R/ DU RHODE ISLAND (en Dif	16/08/1984	Rhode Island	ÉTATS-UNIS	I	Féminin
7315	BIENCOURT	17/10/1984	Québec	CANADA	I	-
7316	LES PATRIOTES DE SUDBURY	31/01/1985	Ontario	CANADA	A	Masculin
7317	FÉMININ DE DRUMMONDVILLE	11/06/1985	Québec	CANADA	A	Féminin
7318	MONTPELLIER-LANGUEDOC	01/06/1985	Languedoc	FRANCE	I	Mixte
7319	FORT LAUDERALE	14/06/1985	Floride	ÉTATS-UNIS	I	-
7320	CHERBOURG «CHANTEREYNE»	14/03/1985	Basse-Normandie	FRANCE	I	Mixte
7321	BELLECHASSE-NORD	10/05/1985	Québec	CANADA	I	Mixte
7322	LAVAL «ALFRED JARRY»	04/04/1985	Loire	FRANCE	A	Masculin
7323	LA BAULE	04/04/1985	Loire	FRANCE	I	-
7324	TOURNAI	04/04/1985	Hainaut	BELGIQUE	A	Mixte
7325	CAEN-DUCS DE NORMANDIE	11/04/1985	Bretagne	FRANCE	I	-
7326	LES MAGNYMONTaises	10/05/1985	Québec	CANADA	I	Féminin
7327	LES ORCHIDÉES DE POHÉNÉGAMOOK	13/05/1985	Québec	CANADA	I	-
7328	D'AIGUILLON	17/07/1985	Québec	CANADA	I	-
7329	PAQUETVILLE	17/07/1985	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Masculin
7330	LES CAMPAGNARDS DE PTE-AUX-ROCHES	31/07/1985	Ontario	CANADA	I	Mixte
7331	BAYEUX	15/10/1985	Basse-Normandie	FRANCE	I	-
7332	LA VALETTE	31/10/1985	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	A	Mixte
7333	PARIS «LUTECE»	31/10/1985	Île-de-France	FRANCE	I	Mixte
7334	DEAUVILLE	31/10/1985	Basse-Normandie	FRANCE	I	-
7335	BÉATRIX DE GAVRE - LAVAL	03/03/1986	Loire	FRANCE	A	Féminin
7336	POITIERS	03/03/1986	Poitou-Charentes	FRANCE	I	-
7337	LES DIPLOMATES DE FORT LAUDERDALE	09/05/1986	Floride	ÉTATS-UNIS	I	Mixte
7338	FÉMININ MONCTON-DIEPPE	31/07/1986	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Féminin
7339	LA LAURIERMONTAISE	14/05/1986	Québec	CANADA	A	Féminin
7340	LES AMOSSOISES	12/06/1986	Québec	CANADA	A	Féminin
7341	ALFRED-GOULET	24/06/1986	Ontario	CANADA	A	Mixte
7342	QUATRE-TEMPS	22/07/1986	Québec	CANADA	I	Féminin
7343	ILE DES SOEURS	31/07/1986	Québec	CANADA	I	-
7344	L'ENVOLÉE DE RIMOUSKI	31/07/1986	Québec	CANADA	A	Mixte

7345	LES RÉPUBLICAINES DE BAKER-BROOK	19/11/1986	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Féminin
7346	HÉLENE DE CHAMPLAIN D' OTTAWA OUE	27/11/1986	Ontario	CANADA	A	Mixte
7347	MONS-BORINAGE	29/01/1987	Hainaut	BELGIQUE	A	Mixte
7348	JEANNE-SAUVÉ	18/03/1987	Ontario	CANADA	I	Féminin
7349	POINTE-LÉVY	10/06/1987	Québec	CANADA	I	-
7350	GENEVE «JEAN-JACQUES ROUSSEAU»	25/05/1987	Genève	SUISSE	I	Masculin
7351	DE LA RIVIERE ROUGE	26/05/1987	Manitoba	CANADA	I	-
7352	HERMANVILLE S/MER «ST ÉLOI»	01/02/1989	Basse-Normandie	FRANCE	I	Mixte
7353	STE-JULIE	30/06/1987	Québec	CANADA	I	-
7354	LANORAIE	30/07/1987	Québec	CANADA	I	-
7355	COLOMBE RICHELIEU DE COCHRANE	10/10/1987	Ontario	CANADA	A	Féminin
7356	LAVALLOIS	05/11/1987	Québec	CANADA	I	-
7357	LES REINES RICHELIEU DU NEW HAMSHI	28/11/1987	New Hampshire	ÉTATS-UNIS	I	-
7358	AU FÉMININ DE SAGUENAY	21/12/1987	Québec	CANADA	A	Féminin
7359	SPA	25/02/1988	Liège	BELGIQUE	A	Mixte
7360	NICE «BAIE DES ANGES»	25/02/1988	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	A	Mixte
7361	BAGNOLS/CEZE	29/02/1988	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	-
7362	NANTES «JULES VERNE»	14/03/1988	Loire	FRANCE	I	Mixte
7363	ROUBAIX	24/03/1988	Nord-Pas-de-Calais	FRANCE	I	-
7364	DINANT	24/03/1988	Namur	BELGIQUE	A	Mixte
7365	FÉMININ DE LA MAURICIE	24/03/1988	Québec	CANADA	I	Féminin
7366	CHAUVEAU	11/04/1988	Québec	CANADA	I	-
7367	FÉMININ DE SHERBROOKE	12/04/1988	Québec	CANADA	I	Féminin
7368	VALENCIENNES HAINAUT	18/04/1988	Nord-Pas-de-Calais	FRANCE	A	Mixte
7369	LUXEMBOURG	02/05/1988	Luxembourg	LUXEMBOURG	A	Mixte
7370	LA RUCHÉE	06/06/1988	Québec	CANADA	I	Féminin
7371	FÉMININ NOUVELLE-ÉTOILE	31/07/1988		CANADA	I	-
7372	LES NÉNUPHARS - ABYMES	06/10/1988	Guadeloupe	FRANCE	I	Féminin
7373	LA BOURGADE	06/10/1988	Québec	FRANCE	I	Féminin
7374	LES MARQUISES DE RISTIGOUCHE	10/11/1988	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Féminin
7375	POINSETTIA - POINTE-A-PITRE	19/12/1988	Guadeloupe	FRANCE	I	Mixte
7376	L'ENVOLÉE	24/01/1989	Québec	CANADA	I	Féminin
7377	LE PILIER	28/04/1989	Québec	CANADA	I	Féminin
7378	MADAME DE STAEL - GENEVE	04/05/1989	Genève	SUISSE	A	Féminin
7379	LES LAMBERTOISES	24/05/1989	Québec	CANADA	I	Féminin
7380	LA ROCADE	10/06/1989	Québec	CANADA	A	Mixte
7381	POUR ELLE	15/06/1989	Québec	CANADA	I	-
7382	ST-BASILE	05/07/1989	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Masculin
7383	VARENNES	13/03/1990	Québec	CANADA	A	Mixte
7384	ALLAMANDA	13/03/1990		CANADA	I	-
7385	LA DYLE	24/04/1990	Brabant	BELGIQUE	A	Mixte
7386	OTTAWA CENTRE-VILLE	26/06/1990	Ontario	CANADA	I	Féminin
7387	CHARLES DU JAY - SOISSONS	26/07/1990	Picardie	FRANCE	A	Mixte
7388	CAYENNE	20/11/1990	Guyane	FRANCE	I	Masculin
7389	LES PERLES DU NORD	23/11/1990	Ontario	CANADA	A	Féminin
7390	LES DAMES R/ DE FALL RIVER	24/01/1991	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	I	Féminin
7391	FORT MATTHIEU - LA FERTÉ MACÉ	04/02/1991	Normandie	FRANCE	A	Mixte
7392	LA RUCHÉE - FORT-DE-FRANCE (MARTINI	24/04/1991	Martinique	FRANCE	I	Féminin
7393	ALAIN BRIOTTET, BOSTON	15/07/1991	Massachusetts	ÉTATS-UNIS	I	Mixte
7394	CHATEL GUYON «BERNARD MONTPETIT»	02/07/1991	Auvergne	FRANCE	A	Mixte

7395	DE LA MIRAMICHI	16/09/1991	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Masculin
7396	HALIFAX MÉTROPOLITAIN	13/11/1991	Nouvelle-Écosse	CANADA	I	Mixte
7397	CONCORDE	14/11/1991	Ontario	CANADA	I	Féminin
7398	EVANGELINE	07/01/1992	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Mixte
7399	NICE COTE D'AZUR	17/06/1992	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	Mixte
7400	BARRIE-400	18/02/1992	Ontario	CANADA	I	Mixte
7401	LES AMBASSADRICES D'EDMUNDSTON	19/05/1992	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Féminin
7402	LA QUINCAMP - PARIS	03/06/1992	Île-de-France	FRANCE	I	Mixte
7403	CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON	04/10/1992	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	-
7404	LILLE - FLANDRES	22/09/1992	Nord-Pas-de-Calais	FRANCE	A	Mixte
7405	LIEGE - GEORGES SIMENON	16/10/1992	Liège	BELGIQUE	A	Mixte
7406	BRUXELLES-EUROPE	01/04/1993	Bruxelles-Capitale	BELGIQUE	I	Mixte
7407	VALLÉE DE TREMBLANT	05/04/1993	Québec	CANADA	A	Féminin
7408	FÉMININ DE CARAQUET	21/03/1993	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Féminin
7409	FÉMININ CHALEUR	12/04/1993	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Féminin
7410	FÉMININ DE SUDBURY	29/04/1993	Ontario	CANADA	A	Féminin
7411	MAUBEUGE «SAINTE-ALDEGONDE»	19/05/1993	Nord-Pas-de-Calais	FRANCE	I	Mixte
7412	DE VILLE DE LORRAINE	27/05/1993	Québec	CANADA	I	-
7413	NIMES «CAMARGUE-CÉVENNES»	18/01/1994	Languedoc	FRANCE	A	Mixte
7414	FÉMININ DE NÉGUAC	01/02/1994	Nouveau-Brunswick	CANADA	A	Féminin
7415	DES PAYS D'EN HAUT	01/12/1993	Québec	CANADA	I	-
7416	SOFIA-EUROPE	26/05/1994		BULGARIE	I	Masculin
7417	LES NORD-COTIERES	01/06/1994	Québec	CANADA	I	Féminin
7418	GUELPH	10/05/1995	Ontario	CANADA	I	Mixte
7419	COUVIN-PHILIPPEVILLE «VAUBAN»	21/04/1995	Namur	BELGIQUE	I	Mixte
7420	PORT-LA-JOYE - CHARLOTTETOWN	22/11/1995	Île-du-Prince-Édouard	CANADA	A	Mixte
7421	SANTA FÉ DE BOGOTA	22/03/1995		COLOMBIE	I	Mixte
7422	ARLON «LA ROMAINE»	18/10/1995	Luxembourg	BELGIQUE	A	Mixte
7423	DUNKERQUE-SEPTENTRION	02/12/1995	Nord-Pas-de-Calais	FRANCE	I	Mixte
7424	COURSEULLES S/MER «COTE DE NACRE»	18/04/1996	Basse-Normandie	FRANCE	A	Mixte
7425	BURKINA	01/05/1995		BURKINA-FASO	A	Mixte
7426	NIAGARA FALLS	12/07/1996	Ontario	CANADA	A	Mixte
7427	BORÉAL DE CHIBOUGAMAU	30/09/1996	Ontario	CANADA	A	Féminin
7428	LITTORAL	05/03/1997	Flandre	BELGIQUE	A	Mixte
7429	CANNES «COTE D'AZUR»	01/02/1997	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	Mixte
7430	CLERMONT-FERRAND «ARVERNE»	10/03/1997	Auvergne	FRANCE	I	Mixte
7431	FRANÇOISE M. JACQUELIN	27/02/1997	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Mixte
7432	MARSEILLE	25/10/1997	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	Mixte
7433	HYERES LES PALMIERS	13/11/1997	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	FRANCE	I	Mixte
7434	AHUNTSIC-CARTIERVILLE	03/02/1998	Québec	CANADA	I	Mixte
7435	MARCHE-EN-FAMENNE «LA DENTELLIER	07/04/1998	Luxembourg	BELGIQUE	I	Mixte
7436	MONACO	29/01/2000		MONACO	I	Mixte
7437	GRANDE RIVIERE	25/09/1998	Ontario	CANADA	I	Mixte
7438	DU TRANSCONTINENTAL	20/01/1999	Québec	CANADA	I	Mixte
7439	GENS-UNIS DU RICHELIEU	03/09/1999		ÉTATS-UNIS	I	Mixte
7440	MARIE-FRANCE «UKRAINE»	09/03/2000		UKRAINE	I	Mixte
7441	CHARLEMAGNE	11/02/2002	Liège	BELGIQUE	A	Mixte
7442	L'ÉLITE RICHELIEU DE NORTH MIAMI	21/08/2002	Floride	ÉTATS-UNIS	I	Mixte
7443	PARIS-NEUILLY	14/06/2003	Île-de-France	FRANCE	A	Mixte
7444	ARTÉMIS	14/09/2003	Québec	CANADA	I	Mixte

7445 MILLENIUM	22/06/2004		FRANCE	I	Mixte
7446 ST-CYPRIEN	19/09/2004	Québec	CANADA	A	Mixte
7447 ZWIN	23/09/2005	Flandre	BELGIQUE	A	Mixte
7448 ALES - «PAYS DES CÉVENNES»	01/07/2005	Languedoc	FRANCE	A	Mixte
7449 ROBERT SCHUMAN	29/06/2005		LUXEMBOUR	A	Mixte
7450 DIEPPE	01/11/2005	Nouveau-Brunswick	CANADA	I	Mixte
7451 WINDSOR JEUNESSE	17/01/2006	Ontario	CANADA	A	Mixte
7452 LES DAMES D'ARGENTEUIL	14/06/2006	Québec	CANADA	A	Féminin
7453 LONDON	16/10/2006	Ontario	CANADA	I	Mixte
7454 UNIVERSITAIRE LUDO	08/04/2007	Ontario	CANADA	I	Mixte
7455 VAL-DE-NOYE-BRETEUIL	09/06/2007	Picardie	FRANCE	A	Mixte
7456 PRINCE CHARLES-JOSEPH DE LIGNE	01/06/2007		BELGIQUE	A	Mixte
7457 NIAMEY	06/02/2007		NIGER	A	Mixte
7458 DOUMA	08/07/2007		NIGER	A	Mixte
7459 BUCAREST CARMEN SYLVA	23/08/2007		ROUMANIE	I	Mixte
7460 CÂMPINA HASDEU	25/08/2007		ROUMANIE	A	Mixte
7461 MIMOSA	02/10/2007	Québec	CANADA	I	Féminin
7462 MBOUR SÉNÉGAL	26/08/2007		SÉNÉGAL	A	Mixte
7463 VISION	02/01/2008	Ontario	CANADA	A	Mixte
7464 LES NIAYES DE DAKAR	08/12/2007		SÉNÉGAL	A	Mixte
7465 PORTE DE TRÈVES DE BASTOGNE	21/06/2008	Luxembourg	BELGIQUE	A	Mixte
7466 MURES - ARAD LIPOVA	07/12/2008		ROUMANIE	A	Mixte
7467 ASSONMON CÔTE D'IVOIRE	23/03/2008		COTE D'IVOIFI		Mixte
7468 LES DEUX MARGUERITE	22/01/2009		FRANCE	A	Mixte
7469 SUD-DE-LANAUDIÈRE	03/10/2011	Québec	CANADA	A	Masculin

Annexe 2

Chronologie des événements importants

1940	Formation du Club Lucerne
1944	Fondation de la Société Richelieu
1945	Fondation du premier cercle, le club d'Ottawa-Hull
1945	Ouverture du siège social au 465, rue Rideau, Ottawa (Ontario)
1946	Fondation du premier cercle au Québec, le club de Montréal
1949	Fondation du premier cercle au Nouveau-Brunswick, le club de Campbellton
1955	Fondation du premier cercle aux États-Unis, le club de Manchester
1964	Création des conseils régionaux
1965	Dissolution de l'Ordre de Jacques-Cartier
1966	Tenue des États généraux du Canada français à Montréal
1968	Création des districts régionaux
1968	Première élection des administrateurs
1968	Premières subventions gouvernementales du Canada et du Québec
1969	Fondation du premier club en France, le cercle de Cannes
1970	Fondation du premier club au Congo, le cercle Mobutu de Kinshasa
1970	Laïcisation du mouvement en devenant « d'orientation chrétienne »
1970	Fondation de l'Agence de coopération culturelle et technique
1973	Fondation du premier club au Sénégal, le cercle de Dakar
1974	Fondation du premier club en Belgique, le cercle de Liège
1976	Première admission d'un membre féminin
1977	Création de la Fondation Richelieu International
1980	Fondation du premier club féminin, le cercle de Pointe-à-Pitre
1982	Reconnaissance des cercles féminins et mixtes
1983	Fondation du premier club en Côte d'Ivoire, le cercle d'Abidjan
1986	Ouverture du secrétariat en France, le bureau de Sallanches
1986	Premier Sommet de la Francophonie avec des chefs d'État
1988	Fondation du premier club en Suisse, le cercle de Genève
1989	Fondation de la Fondation Richelieu International France
1994	Élection d'une première femme au Conseil d'administration
1995	Fondation du premier club en Roumanie, le cercle de Sofia
1995	Fondation du premier club en Colombie, le cercle Santa Fe de Bogota

Annexe 3

Le poids des cercles fondés par région, 1949 - 2013						
Année	Québec	Amérique française	Antilles	Europe	Afrique	Total des membres
Janvier 1949	69 %	31 %				1 000
Septembre 1954	76 %	24 %				3 400
1960	76 %	24 %				6 000
1969	65 %	35 %				6 500
1973	61 %	34 %		5,0 %	0,5 %	6 400
1978	62 %	32 %	0,5 %	5,0 %	0,5 %	
Août 1982	56 %	33 %	1,7 %	9,0 %	1,5 %	6 500
Juillet 1986	52 %	33 %	1,5 %	13 %	1,2 %	7 100
Juillet 1990	51 %	32 %	1,6 %	15 %	1,0 %	7 600
Août 1994	49 %	33 %	1,7 %	16 %	1,0 %	6 900
Février 2013	45 %	32 %	1,7 %	20 %	2,1 %	4 300
Le poids des cercles féminins, mixtes et masculins parmi les clubs actifs, 1988-2013						
	Clubs masculins		Clubs féminins		Clubs mixtes	
1988			33	10 %		
2013	67	32 %	19	9 %	123	59 %

Ethics Clearance (ORE # 17024)

ORE Ethics Application System <OHRAC@uwaterloo.ca>

17 février 2011 08:58

À : muirhead@uwaterloo.ca
Cc : s2dupuis@uwaterloo.ca

Dear Researcher:

The recommended revisions/additional information requested in the ethics review of your ORE application:

Title: The Liberalization of Nationalism, Masculinity, and Humanitarianism: the Richelieu International in the Francophone World, 1944-1989

ORE #: 17024

Faculty Supervisor: Bruce Muirhead (muirhead@uwaterloo.ca)

Student Investigator: Serge Dupuis (s2dupuis@uwaterloo.ca)

have been reviewed and are considered acceptable. As a result, your application now has received full ethics clearance.

A signed copy of the Notification of Full Ethics Clearance will be sent to the Principal Investigator or Faculty Supervisor in the case of student research.

Note 1: This clearance is valid for five years from the date shown on the certificate and a new application must be submitted for on-going projects continuing beyond five years.

Note 2: This project must be conducted according to the application description and revised materials for which ethics clearance have been granted. All subsequent modifications to the protocol must receive prior ethics clearance through our office and must not begin until notification has been received.

Note 3: Researchers must submit a Progress Report on Continuing Human Research Projects (ORE Form 105) annually for all ongoing research projects. In addition, researchers must submit a Form 105 at the conclusion of the project if it continues for less than a year.

Note 4: Any events related to the procedures used that adversely affect participants must be reported immediately to the ORE using ORE Form 106.

Best wishes for success with this study.

Julie Joza, B.Sc.,
Manager
Office of Research Ethics
NH 1045
[519.888.4567](tel:519.888.4567) ext. 38535
jajoza@uwaterloo.ca